LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE

Edmond Rostand

6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES. DE NOMBREUSES POÉSIES. PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES. EN COULEURS ET EN NOIR. 1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.

L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES

**à 0 fr. 60 ; *franco* : 0 fr. 70**

**HORS TEXTE EN COULEURS**

N. B. — Les Souscripteurs à l'ouvrage complet bénéficient, jusqu'au 1er avril prochain, de prix de faveur et de facilités de paiement.

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

*ET*

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

LA KABILINE — Véritable Teinture des Mosaïques — Pour rendre neufs ses Vêtements — Adoptée par les Personnes économes — Vendue dans le monde entier — ESSAYEZ-EN ! — Le Paquet : 40 Centimes

**GRAND BAR SOAVI**

*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

*à 20 centimes la tasse*

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires

Dr A. FOURNEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Rue Forât à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Société, Cours Napoléon, à Ajaccio.

CHEVEUX SAUVÉS — Hahn

*Vient de paraître :*

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE — ELÉGANT — SOLIDE

Le Mieux Documenté

*Son Format* : 15×13, reliure toile verte. *Son nombre de Pages* : 400 (Une par Jour) *Ses Renseignements* : l'A.B.C. des Affaires. *Sa Prime* : Une Carte des Chemins de Fer.

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Le Directeur-gérant J. B. OLLAGNIER. Imp. Ollagnier

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT Pour BASTIA et CORTE M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Corte (Corse)**

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 89 — VENDREDI 1er AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames 5e page, 0.75 — Divorce, 0.50 — Judiciaires, 0.30

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.

Autres Départ. 25 » — 12 » — 6 »

Toute demande de renseignements doit être accompagnée de la bande du journal et de 0 fr. 10 en timbres-poste pour la réponse.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Hugues.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. m. 15 — Coucher, 5 h. 56 m.

Dernier quart, le 7 — Nouv. Lune, le 9.

Fête de Demain : Saint François de Paul.

*31 MARS*

## CHANGEMENT POLITIQUE

Alors que se poursuivait à la Chambre la discussion du budget, et que d'arrache-pied chaque représentant de la France s'employait à obtenir le plus d'avantages possibles pour sa circonscription, les élus de la Corse — sauf l'honorable M. Forcioli, qui a apporté, ailleurs que chez nous, son métier de parlementaire — savouraient béatement un repos bien gagné, et préparaient en silence leur chère réélection.

Il est vrai que le député sortant de Bastia a, depuis longtemps, déclaré que nous n'avons rien à attendre pour l'année 1910 ; les nécessités financières ne permettant l'inscription d'aucun crédit au prochain budget.

A la veille du renouvellement des mandats législatifs, cette déclaration, à la fois très franche et trop naïve, constitue mieux qu'un aveu d'impuissance. C'est une condamnation sans appel pour l'avenir.

Il me souvient d'un engagement solennel, pris en réunion publique à Ajaccio, par un de nos sénateurs. Parlant au nom de tous ses collègues des deux Chambres, il affirmait de démissionner si le Gouvernement ne tenait pas ses promesses.

Poussière que tout cela, propos en l'air, vaines rodomontades.

A-t-on jamais vu nos représentants faire partie d'une commission afin de travailler au progrès et à la prospérité du Pays ?... Jamais n'est-ce pas ! et cela s'explique : ils sont trop attachés à leur intérêt personnel, aux 41 francs quotidiens, pour avoir une claire notion de l'utilité générale.

Pendant ce temps-là, les centres bien représentés reçoivent de larges subventions pour adduction d'eau potable, création d'hôpitaux, et autres œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique.

Voilà où nous en sommes après l'inoubliable exploration de la Commission extraparlementaire et interministérielle.

Avec l'argent qui a servi à payer cette tournée d'artistes, on aurait pu rendre habitable un coin de la côte orientale.

Mais aussi on a beaucoup parlé de la Corse, on a officiellement vanté ses rites merveilleux, on a exhumé pour la centième fois les abus qui y fleurissent, les injustices qui s'y commettent.

Peut-il y avoir meilleure et plus saine réclame ?

Ces affligeantes constatations n'empêchent pas nos inébranlables « quinze millistes » de se présenter le front haut et la conscience sereine, devant le suffrage universel. D'ailleurs, le corps électoral n'a qu'à se bien tenir.

S'il fait seulement mine de bouder, on le dêle, on l'insulte.

C'est à croire vraiment que la force héroïque du droit populaire est un vain mot, et qu'elle est tout entière canalisée par l'influence illégitime et illusoire des seuls artisans de notre ruine ! de ceux-là mêmes qui nous insultent et qui nous ruent les uns contre les autres, pour vivre de nos haines et de nos divisions.

Ils ont, en effet, remis en honneur l'ancienne formule machiavélique « diviser pour régner. » Diviser et appauvrir le Pays, voilà le but qu'ils poursuivent avec une insolence heureuse et un égoïsme triomphant.

Aussi, les ministres de la République les tiennent pour ce qu'ils valent ; et le président du Conseil n'a pas hésité à déclarer publiquement qu'il serait heureux de voir les destinées politiques de la Corse passer en de meilleures mains. C'est l'investiture officielle dont on ne se vante pas et qui met à l'aise les suffragés administratifs.

Quant à la grande masse des citoyens, elle a hautement manifesté l'intention d'arracher le pays aux intrigants qui l'oppriment. Les volontés de tous ne veulent plus obéir servilement aux caprices de quelques profiteurs sans vergogne.

Tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité d'un changement politique. Et pour arriver à ce résultat, qui sera un universel soulagement, il faut commencer par changer les maîtres au pouvoir, ces potentats dépourvus de conscience et de bonne foi, qui accumulent avec un superbe tranquille les procédés irritants, les démarches inconsidérées, les insolences gratuites.

Docteur CASALTA.

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

*Section de Bastia*

*Causerie-Conférence de M. PATRIMONIO, Président du Tribunal du Havre, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Section du Havre.*

J'ai l'intention de vous entretenir, aussi sommairement que possible, de la situation générale de la Corse au point de vue économique, des responsabilités encourues et enfin des moyens qui seraient, à mon avis, de nature à remédier, dans le délai le plus court, à ce désastreux état de choses.

*Situation générale.* — Il est inutile d'insister : elle est connue et elle est connue, en France, par tout ce qui a été publié à ce sujet dans les grands journaux de Paris et des départements. M. Jacques Bainville, notamment, a dépeint, dans des articles sensationnels, la misère qui étreint les populations de l'« Ile de Beauté ». Je vous donne l'assurance que, grâce à la Presse, notre cause est gagnée dans le cœur de tous les Français. Je n'en veux pour preuve que l'empressement apporté par les élus de la ville de Havre, maire et adjoints en tête, à se faire inscrire comme membres honoraires de notre Société.

Les principales causes de la détresse de nos compatriotes sont : 1° l'insalubrité de la plaine orientale ; 2° l'élévation des tarifs pour le transport des marchandises ; 3° l'exagération des taxes de douane frappant à leur entrée sur le Continent, les produits exportés par notre pays.

A qui incombe la responsabilité de cette situation ? Vous pensez bien qu'à la veille des élections législatives, et étant donné que notre Société est tenue, par ses statuts, de faire appel à tous les Corses et à tous les Amis de la Corse, sans distinction, je me garderai de faire une incursion dans le domaine politique. Il me faut reconnaître, toutefois, que nos représentants au Parlement ont, en général, par trop négligé les intérêts matériels de leurs mandants.

*Le Matin, ces jours-ci, dans le « Bulletin* du Syndicat agricole de la Corse », portant la date du 23 janvier dernier, le rapport de M. le premier président Grassi, rapport relatant les résultats obtenus par la délégation envoyée à Paris par cette association, l'on se voient le passage suivant : « Je m'arrête volontiers sur cette pensée, pour dire « toute le reproche qui leur est adressé par « nos compatriotes d'avoir négligé les intérêts de notre chère Corse. Je suis heureux « d'avoir constaté et de pouvoir dire que « nous les avons trouvés tous prêts à s'en « occuper sérieusement ».

Voyons, est-ce à la fin d'une législature que les députés d'un département, dont les habitants meurent de faim, doivent se déclarer « prêts à s'occuper sérieusement » des intérêts qui leur ont été confiés ? Ces bonnes dispositions arrivent, certes, un peu tardivement ! Si, dès leur élection, ils s'étaient employés à attirer l'attention publique sur la misère de leurs concitoyens, s'ils n'avaient pas attendu qu'un Français de France jetât le cri d'alarme en faveur des Français de Corse, à l'heure actuelle les améliorations préconisées pour l'assainissement des côtes seraient certainement déjà en voie d'exécution. Il m'est permis aussi de dire que, par leur action auprès des pouvoirs publics, ils auraient pu obtenir de ceux-ci qu'ils imposassent aux compagnies concessionnaires une réduction sur le prix de transport des marchandises sur terre et sur mer.

Nos représentants ou leurs prédécesseurs ont eu le tort de laisser passer, sans protester, des cahiers des charges iniques, et qui, par exemple, pour la Compagnie Fraissinet, vous lient jusqu'en 1921. Enfin, pour les taxes de Douane, il me semble que tout récemment, lors de la discussion des tarifs douaniers avec l'étranger, le moment eût été bien choisi pour exiger l'abrogation de la Chambre qu'elle revînt en même temps les tarifs appliqués aux produits Corses qui entrent en France. Mais, je n'insisterai pas davantage sur cette question des responsabilités : quelqu'un l'a dit avant moi, « les populations ont les représentants qu'elles méritent », et c'est à vous qu'il appartient d'envoyer soit à la Chambre des députés, soit au Sénat des hommes aptes à monter à la tribune, soit pour faire valoir vos justes revendications, soit pour vous défendre.

Je vous répète que l'opinion publique s'est émue, sur le continent, des maux que la Presse a signalés, et que tous, en France, sont prêts à faire le nécessaire pour le relèvement économique de notre malheureux département.

Les députés que vous enverrez au Parlement, soutenus par l'opinion, obtiendront aisément du Gouvernement un concours efficace. Ceci constaté, quels sont les moyens qu'il conviendrait d'adopter pour remédier d'urgence à cette triste situation ?

1° *Assainissement de la plaine orientale.*

Les délégués du Syndicat agricole ont obtenu de M. le Président du Conseil, de M. le Ministre des Finances, de M. le Ministre de l'Agriculture, de M. Delanney, de M. Fraissinet, etc..., « l'affirmation, qu'ils « étaient, les uns et les autres, entièrement « acquis à la cause de la Corse » et ces promesses.

Je suis convaincu, pour ma part, que ces « promesses » ne pourront jamais être remplacées « exécution et ceci pour la raison bien simple que la somme nécessaire pour effectuer les travaux d'assainissement est par trop considérable : quinze à vingt millions, si je ne me trompe, et que le Parlement ne voudra jamais accorder à ce seul département une subvention aussi forte.

Ne serait-il pas préférable, dans ces conditions, de s'adresser à l'initiative privée et de constituer une puissante Société anonyme, au capital de dix millions, et ayant pour objet le comblement des marais qui empoisonnent la côte orientale de leurs miasmes pestilentiels. Il suffirait, pour décider les grands financiers de la Métropole à faire les fonds nécessaires, d'obtenir de l'Etat qu'il voulût bien garantir le paiement des intérêts du capital engagé.

Les étangs et les marais à combler seraient expropriés pour cause d'utilité publique et remis à la Société contre payement de l'indemnité due aux propriétaires de ces vastes étendues de terrains actuellement inutilisés et n'ayant pas grande valeur. Plus tard, les travaux effectués, les terres ainsi acquises deviendraient des propriétés fortjes-les qu'on pourrait céder à des prix rémunérateurs.

J'ai pu me rendre compte que ce moyen est très pratique, parce que je l'ai vu employer pour arriver à surélever le niveau des marais qui, autrefois, bordaient la Seine à son embouchure. Ces marais, grâce aux terres rapportées par ce fleuve, sont devenus des pâturages admirables, où se fait en grand l'élevage du bétail : ce sont les « prés salés » de Normandie.

Evidemment, cette question de l'assainissement par l'initiative privée aurait besoin d'être mise au point ; mais je crois fermement que par le moyen que j'indique on trouverait les capitaux nécessaires. En effet, les actionnaires seraient garantis par l'Etat, qui, lui-même, recouvrerait, ultérieurement de la Société, les sommes avancées pendant quatre ou cinq premières années, laps de temps pendant lequel, évidemment, la Société ne pourrait s'allouer aucun bénéfice par la vente des terres conquises sur les marais.

D'autre part, les actionnaires auraient la certitude de voir leur capital doubler et tripler même par suite de la plus value que les terrains acquerraient du fait de leur surélévation et de l'assainissement général du pays.

M. Grassi expose dans son rapport que les capitaux nécessaires pour arriver au résultat souhaité par les habitants de la côte orientale pourraient être obtenus par l'association donnerait ; mais je lui remarquerai que les fonds seraient aussi obtenus de l'ensemble de la population Corse, alors que les travaux à effectuer ne profiteront qu'à une partie du département.

D'autre part, nos malheureux compatriotes plient déjà sous le poids des impôts, et il ne serait pas humain de les surcharger davantage. Enfin, croyez-moi, il ne faut pas toujours s'adresser au Gouvernement. Celui-ci est tenu de prendre en main la défense des intérêts généraux de la France, et s'il rentrait dans la voie préconisée par le Syndicat agricole, il serait fort assuré l'objet des sollicitations de la part des populations des départements presque aussi misérables que la Corse. Demander-lui tout simplement son concours : « Aidons-nous et il nous aidera ».

*Elévation des tarifs de transport des marchandises.*

Cette question est fort difficile à résoudre.

L'Etat est en effet lié à la Compagnie Fraissinet par une convention qui ne vient à expiration qu'en 1921. J'ai vous les yeux le tarif du fret de la Compagnie Transatlantique pour la ligne du Havre à New-York, et le mettant en regard de celui de la Compagnie Fraissinet, je constate que certaines marchandises paient plus cher pour être transportées de Marseille à Bastia qu'entre le Havre et New-York, trajet qui dure six jours.

Il y a là évidemment un abus du droit qui ne peut disparaître que par la volonté de celui qui le commet. Je sais bien que M. le Directeur de la Compagnie Fraissinet a fait à notre éminent compatriote, M. Grassi, que l'on peut compter sur l'appui de la Compagnie Fraissinet pour le relèvement de la Corse ; mais le Conseil d'administration de cette Société et les actionnaires seront-ils tout aussi bien disposés ? N'y comptez pas trop : vous savez que quand on frappe à la raison, on risque fort de ne pas recevoir de réponse.

Ne vous fiez pas aux promesses : l'enfer aussi est pavé de bonnes intentions ; mais on ne sont que des intentions.

Il faut donc aviser au plus pressé et pallier, dans la mesure du possible, la fâcheuse situation par nos représentants ou leurs prédécesseurs lui-qu'ils ont laissé homologuer, sans protester, le cahier des charges de l'adjudication des services postaux.

J'ai lu dans un journal de Paris que le Gouvernement avait l'intention de créer des colis postaux agricoles de cinquante kilos. Il est inutile de faire ressortir les grands avantages que nos populations rurales retireraient de cette création.

Nos fruits, nos légumes pourraient, par ce moyen, arriver sur les marchés de la Métropole par des voies plus rapides et moins onéreuses. Que notre député, que nos délégués insistent énergiquement auprès des pouvoirs publics pour réaliser cette amélioration dans les transactions, sans tarder davantage.

Et puisque je suis sur le terrain des produits agricoles de notre pays, permettez-moi de vous dire un mot de la question des primeurs. Il me semble que, de ce chef encore, il y aurait intérêt à créer une société ayant pour objet l'achat en Corse et la revente en France de nos fruits et de nos légumes. En effet, pour que ces produits arrivent sur les marchés de la Métropole dans les meilleures conditions, il faut supprimer, entre le producteur et le consommateur, les intermédiaires. Il serait facile de constituer une société au capital de cent mille francs, par exemple, avec deux employés dans chacune des villes de Bastia et d'Ajaccio, deux à Marseille et deux à Paris. Ceux de Corse achèteraient les primeurs, en hiraient des colis postaux et s'occuperaient à leur embarquement. Ceux de Marseille seraient chargés de surveiller le débarquement et l'expédition par la voie la plus rapide sur Paris, et enfin, ceux de la Capitale livreraient aux revendeurs, ou même directement aux consommateurs.

En admettant que le traitement de ces employés et la location des bureaux de la Société en Corse et à Paris passe coûter trente mille francs environ, cette somme serait vite récupérée, étant donné le chiffre des affaires traitées, par la suppression de tous intermédiaires entre le producteur et le consommateur.

Pour remédier à l'exagération des tarifs de transport perçus par la Compagnie Fraissinet et la Compagnie de chemins de fer Départementaux, il a été question de l'établissement de tarifs communs entre ces deux Sociétés et la Compagnie P. L. M. Cette question mérite d'être étudiée sérieusement. Il faut se demander si préalable s'il ne serait pas préférable, au lieu de consentir à la Compagnie de Chemins de fer départementaux une nouvelle concession de l'exploitation et de traiter avec cette Compagnie pour l'établissement de tarifs communs, de demander à l'Etat de se charger lui-même d'exploiter. Il est inutile de dire qu'il serait bien plus facile de s'entendre avec l'Etat qu'avec une Compagnie concessionnaire qui a surtout comme préoccupation de faire rentrer le plus d'argent possible dans ses caisses. Ne vaudrait-il pas mieux, d'autre part, tâcher d'obtenir pour les transports maritimes, la libre concurrence par la suppression de certains monopoles ? Tout cela mérite d'être sérieusement discuté. Je reconnais, toutefois, que la réforme et de tarifs comporte qui ne donnerait d'excellents résultats ; mais encore faudrait-il que nos représentants soient

tout auprès du Gouvernement pour leur prompte élaboration.

*Exagération des taxes douanières*

Je n'ai pas besoin de m'étendre longuement sur cette question. Je ne puis que m'étonner qu'elle n'ait pas été résolue dès qu'elle a été signalée. A cet égard encore, il appartiendra à nos futurs députés de faire le nécessaire dès la rentrée. Ils trouveront incontestablement le Gouvernement et la Commission parlementaire des douanes fort bien disposés pour la Corse. On pourrait tarifer d'ores et déjà insister auprès des pouvoirs publics pour qu'en attendant la réforme, on fasse bénéficier les produits Corses rentrant en France du traitement de la nation la plus favorisée, c'est à dire du tarif minimum. Des instructions de M. le Ministre des Finances suffiraient pour qu'il en fût ainsi. Telles sont les grandes lignes des projets dont il conviendrait d'amener la réalisation dans le délai le plus restreint.

D'autres questions méritent d'attirer notre attention. Je vais les indiquer en quelques mots :

*Industrie.* — Constitution de Sociétés d'études et de recherches ayant pour objet d'arriver à démontrer la richesse des gisements miniers de la Corse, en creusant des puits et en perçant des galeries. Il est manifeste que si ces recherches arrivaient à prouver qu'une mine a de la valeur, les capitaux ne manqueraient point pour en assurer l'exploitation.

Construction d'usines hydrauliques génératrices d'électricité, grâce à quoi nous pourrions assurer : 1° l'éclairage non seulement des villes, mais même de beaucoup de villages ; 2° la mise en marche de moulins pour le blé, le maïs, les olives, les châtaignes, etc... ; 3° le fonctionnement de scieries mécaniques, d'un tramway sur route, pour le Cap-Corse, par exemple :

Construction de fabriques pour pâte à papier. Les bois de nos forêts sont excellents pour cet usage, et ce n'est certes pas la matière première qui manquerait.

Je cite ce qui précède à titre d'exemple, étant convaincu qu'au point de vue industriel, on pourrait faire bien davantage encore.

*Commerce.* — Développement du commerce des primeurs par les moyens dont je vous ai parlé.

Organisation d'une réclame intelligente en faveur de nos produits : Cédrats confits, liqueurs de myrte, eau-de-vie, etc....

Voyez ce que peut une réclame bien comprise : l'action de la Bénédictine de l'abbaye de Fécamp, jouant à [illegible] fait six mille kil. et, cependant, cette liqueur n'est pas supérieure à certaines de celles fabriquées dans notre pays.

*Agriculture.* — Emploi de nouvelles méthodes de culture. J'ai pu constater, durant mon séjour à Bastia, que, dans les environs les petits pois, les tomates, les artichauts, n'étaient pas abrités contre le vent. Il n'en est pas de même en Algérie et notamment à Oran. Les primeurs sont cultivées en grand, par les Espagnols, sur des côteaux exposés au Nord et situés à cent mètres au-dessus du niveau de la mer. Malgré ce, les légumes dont je vous ai parlé arrivent à maturité dans cette partie de l'Oranie, un mois ou un mois et demi avant les nôtres. Pourquoi ? Parce que les jardins où on se livre à cette culture sont divisés en carrés, d'un arc de superficie, complètement entourés de petites haies de roseaux, fixées en terre de telle façon que le vent ne puisse les renverser.

La chaleur du soleil se trouve concentrée durant le jour, dans ces petits espaces et le sur la brise ne parvient pas à refroidir la terre. Chacun de ces carrés est une véritable serre chaude et il s'ensuit une maturité précoce des cultures entreprises.

Il faudrait demander également à nos compatriotes habitant le continent de faire parvenir à nos agriculteurs des greffes des beaux fruits. Je vous prie de m'excuser si je me cite comme exemple ; mais j'ai envoyé à mon frère qui, comme vous le savez, est agriculteur à Bastia, des oranges d'une qualité supérieure : la « Clémentine » et l'orange de « Jaffa ». J'ai même réussi, depuis que je suis au Havre, à acclimater en Corse la citronnier des Antilles.

Mais, cette carrière est déjà trop longue et je me résume :

Les Corses peuvent arriver au relèvement de leur pays, en s'aidant à l'action privée, tout en ne négligeant pas, bien entendu, le concours du Gouvernement. Cette action privée peut s'exercer par la création de Sociétés ayant pour objet de faire connaître les produits corses et d'assurer leur entrée sur les grands marchés métropolitains. Pour obtenir le résultat que j'indique, il faut que nos concitoyens envoient au Parlement des hommes intelligents et actifs qui, s'adressant aux capitalistes français, leur démontreront que notre département renferme des richesses immenses qui appartiendront à ceux qui seront assez hardis pour les mettre au jour.

Il faut, en d'autres termes, que nos mandataires soient des hommes d'affaires et non pas des politiciens sans initiative, s'imaginant avoir fait beaucoup lorsqu'ils ont réussi à obtenir du Gouvernement la nomination de l'un de leurs partisans comme Juge de paix.

Je reconnais qu'un représentant au Parlement ne doit pas négliger les intérêts particuliers de ses électeurs ; mais il doit surtout se préoccuper des intérêts généraux de son département.

Délégué auprès de vous, en ma qualité de Président d'honneur de l'Union Générale des Corses, par le Comité directeur de Paris, j'ai été très heureux de me rendre à votre aimable invitation, afin de vous faire part de mes idées sur le relèvement possible de notre pauvre Corse.

Vous connaissez mon dévouement à la petite patrie et vous pouvez compter que je continuerai à faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour seconder les efforts des vaillants champions qui, comme vous, travaillent, sans bruit, pour la sortir de la détresse qui l'étreint.

## Gazette Ajaccienne

*(de notre correspondant particulier)*

*A l'arrivée*

Parmi les hôtes de distinction que notre ville compte en ce moment, nous avons noté le nom de l'amiral allemand L. Bruch.

L'amiral qui est accompagné de Mme Bruch est arrivé hier matin.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

*Une scandaleuse Affaire*

On parle à mots couverts d'un scandale qui serait près d'éclater.

Une jeune fille de 16 ans, de notre ville, s'est rendue hier au poste de police et a porté plainte contre son père qui aurait, à-t-elle déclaré, tenté d'abuser d'elle,

Une enquête sommaire a été commencée ; elle n'en pour résultat l'arrestation du séducteur présumé.

*Notre discrétion professionnelle ne nous* permet pas d'en dire davantage pour aujourd'hui. Nous pourrons cependant ajouter [illegible] mener la plaignante, a reconnu qu'elle n'était plus vierge.

*Nos hôtes*

Sont *arrivés* :

M. et Mme Henri Thomas, M. et Mme Eugène André, M. et Mme François André, Comte et Comtesse P. de Pangé, M. Malle et famille, Mme Duffey, Mme Rouvel, M. Rambaud, M. Grisot et fils.

MM. Fabiani, Charles Lazarin, Fouchet, architecte, comtesse de Rovrin, vicomte de Chauvenel, Delaurey, notaire, Klaus Frankfort, professeur Spingatis.

MM. Paul Kook, Wilhm Kook.

*Au Port*

Entrées :

Vapeur « Corte », venant de Marseille avec 167 tonnes et 64 passagers ; vapeur « Corsica » venant de Propriano avec 10 tonnes et 45 passagers.

Le « Corsica » sorti pour Marseille.

*Etat-Civil*

NAISSANCES

Sonis Paulin. — Ferranni Xavière. — Rubior Edmond. — Angelin François. — Cacinguorra Nicolette.

Décès

Panne Jeanne, 2 ans.

Colonni François-Léon, 12 ans.

## Bourses d'Enseignement

A la suite des examens du mois de mai 1909, des bourses d'enseignement primaire supérieur ont été accordées aux postulants dont les noms suivent :

Filippi François-Jean, né en 1894, le père cocher à Bastia, 6 enfants, demi bourse d'entretien, cours complémentaire de Bastia.

Grazco Pierre-Marie, né en 1895, la mère veuve à Bastia, 2 enfants, demi bourse d'entretien, cours complémentaire de Bastia.

Padovani Xavière, née en 1895 le père cultivateur à Bastia, 2 enfants, demi bourse d'entretien, cours secondaire d'Ajaccio.

Bianconi Jean, né en 1897, le père brigadier d'octroi à Marseille, 2 enfants, quart de bourse d'entretien, école de Marseille.

Giacobbi Rose-Anna, née en 1895, la mère veuve à Nimes, 3 enfants, quart de bourse d'entretien, école de Nimes.

Ferrari Jean, né en 1895 à Marseille, le père monnaier à La Seyne, 4 enfants, quart de bourse d'entretien, école de La Seyne.

Galli Marie-Rose, née en 1894 à Vico, le père ouvrier du port à Toulon, 4 enfants, quart de bourse d'entretien, école de Toulon.

## Commission des Prisons

*Séance du samedi 2 avril*

Ordre du jour :

I. — Examen de la délibération de la commission administrative de l'Hospice Civil décidant l'aliénation au profit du Département de l'ancien hospice en vue de l'agrandissement de la maison d'arrêt.

II. — Communication du Président.

III. — Compte rendu de la visite mensuelle des délégués.

IV. — Visite de la prison.

V. — Affaires diverses.

## Nécrologie

### Madame Ortoli

Mme Marie-Hortense Ortoli, née Girolami, a été enlevée en peu de jours à l'affection des siens ; elle était âgée de soixante-six ans. C'était une épouse et une mère des plus tendres et des plus affectueuses. A la tête d'une famille nombreuse, elle s'était dévouée sans compter pour ses enfants, et avait eu la grande douleur de voir disparaître ces alors en pleine jeunesse, au moment où ils allaient devenir des hommes pour travailler dans l'étude de leur excellent père, fatigué par les infirmités inhérentes à la vieillesse, et que la mort de la *bien-aimée compagne* de sa vie a atteint dans la plus profonde douleur.

Leurs nombreux amis se sont fait un [illegible] aux obsèques qui ont eu lieu mardi, dans la matinée.

Le deuil était conduit par M. Pierre Ortoli fils, ses beaux-frères, M. le docteur Pancrazi et M. Paul Rosa, et d'autres parents.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean en présence d'une affluence considérable.

Nous présentons à M. Jean-Jacques Ortoli, à MM. Pierre Ortoli, à M. Pancrazi et Rosa et à leurs familles l'expression de nos condoléances les plus attristées.

## Petite Gazette

Variations Athmosphériques du 31 mars

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10 2 à midi 11.5 + 4 6 heures du soir + 9.6 Maxima + 11 7 Minima + 9°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. à midi, 755 mm.. 6 heures du soir, 759 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, Couvert, l'après-midi, id.

### Un beau succès

Nous avons déjà, dans un de nos précédents numéros, annoncé la désignation, comme sous-lieutenant de réserve, à la batterie de Bonifacio, de notre jeune compatriote, M. Henri Marinetti. Nous tenons à compléter aujourd'hui nos premiers renseignements en adressant à notre sympathique ami nos meilleures félicitations pour le brillant succès qu'il vient de remporter.

Nous relevons, en effet, sur la liste des élèves-officiers de réserve d'artillerie, nouvellement promus, que le sous-lieutenant Marinetti a eu sa faire classer n° 18 sur 130, avec le n° 2 sur les 10 sous-lieutenants provenant de l'artillerie de côte.

### Groupe d'actions sociales

Ce soir vendredi, réunion, rue Napoléon, 15, au 1er.

### Crépage de cheveux collectif

La nommée G. C., ménagère corrigeait son fils âgé de dix ans, d'une façon qui n'était pas tout-à-fait du goût de sa voisine, qui aurait mieux fait, en tout état de cause, de surveiller son poisson-feu. La femme G. C. et la voisine à l'âme tendre s'arrachèrent mutuellement le chignon, d'autres voisines survinrent et s'entre-griffèrent avec un entrain qui aurait fait constater, au moins observateur des psychologues, que toute femme a quelque chose de la chatte — ou de la panthère. — Mêlée générale, plaies et bosses, cris et invectives, yeux peches, nez griffés, chichis par terre, noms d'oiseaux et de quadrupèdes bonnes et sahariens.

Cela dura jusqu'au moment où, importants et indésirables, les agents arrivèrent et dressèrent aux femmes G. A., G. C., T. C., F. J., ainsi qu'au jeune G. P. qui, lui, se serrait de remettre le traditionnel procès-verbal pour violences légères.

On rigolera forme à l'audience de simple police.

### Médaille des Marins

La médaille d'honneur des marins a été décernée à MM

Marcantetti Simon Paul, Marcotorchino Antoine, Marcotorchino Nicolas, Mattei Toussaint, Mattei Ange-Martin, Mezzana Dominique-Marie, Morganti Jean-Ange, Nigogliani Jacque, Olmi Dominique, Orsini Christophe, Orsoni François-Marie, Palmieri Dominique, Sabiucci Pierre, Santelli François, Simonpieri Joseph, Solelli Jean Baptiste, Trama Constant, matelots, tous inscrits à Bastia.

Airardi Sylvestre, Appietto Laurent, Ghirardi Jean-Dominique, capitaines au cabotage ; Bartoli Charles-Baptiste, Negri Dominique, Savona Roch-Antoine, Sollazaro Pierre, matelots, tous inscrits à Ajaccio.

Urbani Antoine, Altieri Dominique, pilotes ; Antoni Antoine, Antona François, matelots, en Algérie.

### Justice militaire

Sont nommés dans le cadre des sous-officiers des établissements pénitentiaires militaires :

A l'emploi d'adjudant de surveillance, le sergent-major Leoria, du pénitencier [illegible] ; à l'emploi de sergent-major surveillant, le sergent Parigi, de la prison d'Alger, affecté au pénitencier de Doukra ; — à l'emploi de sergent surveillant, MM. Pellegrini, gendarme à la 15e légion, affecté à la prison de Bourges ; Giulicelli, sergent au 160e, affecté au pénitencier du Doukra ; Allegrini, garde à la légion républicaine, affecté à l'atelier d'Orléansville ; Versini, ex sergent au 141e, affecté à l'atelier d'Orléansville.

M. Colonna, adjudant de surveillance à l'atelier d'Orléansville, passe au dépôt des sections métropolitaines d'exclus de Mers-el-Kébir ; M. Cecchilli, sergent-major comptable, désigné pour l'atelier de Bougie, est maintenu à la prison de Tunis.

### Un bon remède pour la serge

Pour guérir rapidement les grandes crevasses, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 25, adressé à H. Bertiaux, rue des Lions, 14, à Paris.

### A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Une jument, 5 ans ; un poulain, 2 ans ; fourrages à 10 fr. les 100 kilos.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Vitali Paul-Antoine et Patroni Thérèse.

**Naissances.**

Pairese Ernestine-Clémence.


GENDARMES [illegible]



## BASTIA LA NUIT

### UN VOL DE 600 FRANCS

*Place Saint-Nicolas*

Hier soir, vers huit heures, le gardien des bureaux de l'Usine d'acide gallique de Casamozza, qui sont situés au-dessus des Magasins Petit, pénétra sans lumière dans une pièce de cet appartement, et se heurta contre le corps d'un être humain.

Pris de frayeur, il s'enfuit en criant ; et le voleur profita de ce moment de stupeur pour s'enfuir également.

Lorsque les employés pénétrèrent dans ce bureau, ils constatèrent la disparition d'une somme de six cents francs.

### HEMORROIDES

**Peu de personnes ignorent quelle crise infinitif constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. Ce vers combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50, franco.**

**Méfiez-vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : Exiger la Signature de garantie Nyrdahl.**


### SERVICE VICINAL

Département de la Corse

AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le public est prévenu que le 14 avril 1910, à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et Sartène, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent-Voyer en Chef et de MM les Agents-Voyers d'arrondissement.


### Service de vapeurs Arthur C. Southwell

Le vapeur *Guillemot* chargera à Bastia, vers le 2 avril, pour Londres et tous les ports du Nord.

Le vapeur *Dux*, vers le 3 avril pour Manchester.

Le vapeur *Varese*, vers le 4 avril pour Odessa et tous les ports de la Mer noire et du Danube.

Le vapeur *X*, vers le 10 avril pour Hambourg, Brême et tous les ports de la Baltique.

## PATES ALIMENTAIRES

**Raffinées — Supérieures — Extra**

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui **2.000 kilogrammes.**

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes qui l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

**Exiger partout la Marque « MAISON GHILINI »**

*A vendre à prix réduit*

Une Collection « Gazette du Palais, » reliée.

Une Collection « Pandectes, » reliée.

Un grand bureau ministre de 2m50.

S'adresser à François MARENTACCI, Agréé,

**12, Rue Napoléon, au 2me.**


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00180

BOURSE DE PARIS

30 mars. — 31 mars

Rentes de 3 00 amort. . 98.97 — 98.35

Id. 3 00 amortis. . 99.00 — 9[illegible]

## NICE

### L'ASSASSINAT d'un Officier retraité

*Arrestation de l'Assassin*

*Les Aveux*

Nice, 31 mars.

La police de sureté a procédé aujourd'hui à l'arrestation de l'assassin de M. Constant Chapin, officier d'administration principal en retraite, âgé de 55 ans.

C'est un nommé Garlais, soldat au IIIe rég. d'infanterie, originaire de Saône-et-Loire.

Après avoir mis énergiquement forte participation au crime, le soldat Gardais, pressé de questions, finit par avouer qu'il était l'auteur de l'assassinat de M. Chapin.

La victime habitait Nice depuis quelques mois seulement. M. Chapin résidait auparavant à Philippeville, et en dernier lieu à Marseille. Célibataire, fortuné, cet officier en retraite vivait seul avec un domestique. Il demeurait à Nice, rue Clement-Rosal, 7 au 5e étage ; il possédait, en outre un pied-à-terre, 9, rue Garnier. C'est là que le crime fut commis.

## EN ITALIE

### LE NOUVEAU MINISTÈRE

Rome, 31 mars.

La crise ministérielle est terminée ; M. Luzzatti a réussi à se mettre d'accord avec les radicaux.

La présidence du Conseil, avec le portefeuille du Ministère de l'Intérieur est confiée à M. Luzzatti, un ami de la France.

Le titulaire du portefeuille du Ministère des Affaires étrangères est le marquis di San Giuliano, ambassadeur d'Italie à Paris, un autre ami de la France.

## TOULON

### LES FRAUDES DANS LA MARINE

### DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS

Toulon, 31 mars.

Après avoir entendu les dépositions de l'ouvrier Roustan, du magasin général, et de M. Cabrol, commis principal des travaux hydrauliques, le commandant Grosse a interrogé également M. Alfred Lux, adjoint hydraulique, et M. André Gunella, entrepreneur des travaux publics.

A la suite de ces deux derniers interrogatoires, M. le commandant Grosse, commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre maritime, a ordonné l'arrestation de MM. Lux et Gunella.

Ces deux présents sont d'anciens membres collectivistes du Conseil municipal de Toulon ; le premier est âgé de 48 ans, le second de 53.

MM. Lux et Gunella sont accusés d'avoir majoré la facture de la fourniture des poutres en fer destinées aux casernements du Ve Dépôt de la Marine.

## NIMES

### Le Drame Mystérieux DE NICE

### Arrestation du Docteur Bringuès

Nimes, 31 mars.

M. Sibillo, commissaire divisionnaire de police, accompagné de deux agents de la brigade mobile de sûreté, procédé hier soir à l'arrestation du docteur Bringuès, beau-frère de M. Charlois.

*A la suite de la perquisition opérée* au domicile du docteur, le parquet de Nimes a relevé des charges accablantes contre M. Bringuès.

Il découvrit notamment dans les poches de son pardessus un revolver, dont une balle avait été tirée. En outre le pardessus est conforme aux indications données par une personne qui, sortant du théâtre Risso, se trouvait, à minuit précis, sur le quai Félix Faure, à la hauteur de la rue Gubernatis.

Ce témoin vu l'assassin traverser précipitamment la rue Gubernatis, presque en face la Caisse de Crédit, et, suivant le trottoir, s'engager dans la rue Giofredo, et se diriger sans doute vers la place Masséna.

Le docteur Bringuès, qui a été écroué à la maison d'arrêt, proteste énergiquement de son innocence.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*

La séance est ouverte à 9 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### RETRAITES OUVRIÈRES

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières et paysannes, adopté par la Chambre des députés, et adopté avec modifications par le Sénat.

***Articles 2 à 16***

La discussion reprend sur l'article 2.

Huit orateurs défilent à la tribune. MM. Gaisyuse, Ledin, Victor Fort, Aynard, Guilhard-Bancel et Théodore Reinach s'attachent surtout à demander les explications nécessaires, afin que certains points de détail soient bien nettement établis.

Le Ministre du Travail s'empresse de fournir les explications demandées.

Les articles 2 à 16 sont enfin mis aux voix et adoptés.

La séance est levée à 11 heures 45 et renvoyée à cet après midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

### TRIBUNAUX SPÉCIAUX *pour les Enfants*

A l'ouverture de la séance, la Chambre adopte la proposition de loi de M. Paul Deschanel, portant création de tribunaux spéciaux pour les enfants.

### *Les Retraites Ouvrières*

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

***Article 17***

La discussion reprend sur l'article 17.

## SÉNAT

***Séance du matin***

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 9 h. 50.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1910.

### *Ministère des Colonies*

Le Sénat aborde la discussion générale du budget du Ministère des Colonies.

M. le Ministre affirme que la tranquillité règne maintenant dans nos possessions Coloniales.

M. de Lamarzelle signale les nombreux gaspillages auxquels se livrent certains fonctionnaires coloniaux, qui sont toujours sûrs de l'impunité.

M. Klobukowsky, gouverneur général de l'Indo-Chine, prend la parole comme commissaire du Gouvernement.

Il trace un tableau des plus optimistes sur la situation de la France en Indo-Chine.

M. Cicéron, rapporteur, fait un tableau des plus sombres de la situation de la France en Indo-Chine.

L'orateur fait remarquer qu'il faut absolument donner à nos Colonies un statut organique.

Le sénateur de la Guadeloupe déclare, en outre, que les budgets locaux de nos Colonies suscitent de nombreuses observations.

M. de Montfort, sénateur de la Seine-Inférieure, pousse, à son tour, un cri d'alarme sur notre situation militaire en Indo-Chine.

La discussion générale étant close, le président met aux voix les chapitres du budget qui sont tous adoptés sans aucune modification.

### *Ministères de la Justice, de l'Imprimerie Nationale, de la Légion d'honneur, et de l'Instruction publique*

Le Sénat vote ensuite, en un seul gymnastique, les budgets des Ministères de la Justice, de l'Imprimerie Nationale, de la Légion d'honneur et de l'instruction publique.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après midi.

*Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Le Budget

### *Ministère de la Guerre*

Le Sénat aborde l'examen du budget du Ministère de la Guerre.

Après les explications de M. Richard Waddington, rapporteur de ce budget, le Sénat décide de discuter immédiatement les deux interpellations qui ont été jointes à la discussion du budget du Ministère de la Guerre.

### L'Aérostation Militaire

M. Emile Reymond, sénateur de la Loire, interpelle le Ministre de la Guerre *sur l'aérostation militaire.*

L'orateur fait une démonstration lumineuse de la supériorité de l'Allemagne et de l'infériorité de la France.

Il fait ressortir très clairement que cette infériorité provient de la négligence et de l'*insuffisance du pouvoir* militaire.

« Le génie patriotique de nos inventeurs, officiers et civils, rencontre une indifférence coupable et coupable auprès de ceux qui devraient les aider.

« Pour sa sécurité la France doit faire un grand effort, afin de ne plus être tributaire de l'Allemagne. »

Le sénateur de la Loire termine son remarquable discours en critiquant vigoureusement la désorganisation de nos services militaires de l'aérostation.

(Applaudissements prolongés).


**F. CHARDON & Cie**

Fabricants de Matériaux de Construction

Usines à TRANCHARD (Corse)

Magasin : Bastia, 5, Avenue Carnot, de vente : 1 Corse, Nouvelle Traverse.

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles plates et rondes.

Briques pleines et creuses

*Briques à pisseurs en fer* I

CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX

N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Référence sur demande.

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAIQUES AU CIMENT unis et à dessins pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Fers à planchers I

DIT. PLOMB, en feuilles, tuyaux, gouttières

NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

RHUM GRANDS MORNES




MARQUE MONDIALE de GET Frères des célèbres inventeurs du PIPPERMINT.

Le *RHUM GRANDS MORNES* se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

*Maison fondée en 1796*

**Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles**

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

**Vichy Lardy.** — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

**Vichy Purgatif.** — Eau purgative française, bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas et n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy* et *Le Verbeuf*

CABINET

*François Marchesani*

Agréé au Tribunal de Commerce

13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

*On demande à acheter des appartements grands et petits*

Réclamer dans nos bureaux le prospectus de la

**Mutuelle Phocéenne**

Dépôt de fabriques de PAPIERS DE PLIAGE

2, Rue Sainte-Croix

*Vente de Fourrages*

Luzerne très coupe, bonne qualité, à onze francs les cent kilos sur wagon, gare Fiellli.

S'adresser à M. PETRONELLI, propriétaire, à Fiellli, par Castellare-di-Casinca.

*Veillez sur votre Santé! Ayez toujours* un Flacon d'Alcool de Menthe de

**Ricqlès**

*Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.*

Son usage quotidien préserve de la *Grippe* et des *Epidémies.*

REFUSER LES IMITATIONS




# CONSOMMATEURS

***Ne buvez que le***

## VIN DU CAP CORSE

**au quinquina MATTEI**

***Apéritif tonique et fortifiant***

**Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.***

**Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

**APRÈS VOS REPAS**

***PRENEZ UN VERRE DE***

# CEDRATINE

**Liqueur extra-fine**

**Digestive et rafraichissante**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 90 — SAMEDI 2 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GLEAGNIER, Directeur

Les réclames sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Tarif d'après 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 30 fr. | 16 fr. | 6 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 17 » | 6 » |

Union postale un an pour l'étranger : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.


00181

**LE CALENDRIER**

Fête d'Aujourd'hui : Saint François de Paul.
Soleil : Heures nationales)
Lever, 5 h. m. 17. — Coucher, 5 h. 57 m.
Dernier quart., le 2. — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Richard.

1er AVRIL

## LA FRANCE DANS LE MONDE

M. Léon Bourgeois, l'éminent sénateur de la Marne, a prononcé, à Montmirail, un discours d'une très haute portée patriotique et qui a été commenté par la presse entière de France et de l'étranger. *Nous ne pouvons moins faire que d'en relever quelques-unes des idées essentielles.*

Se plaçant au-dessus des querelles et des égoïsmes de partis, M. Léon Bourgeois a envisagé l'évolution démocratique de la France, depuis quarante années de république, et, comparant les résultats acquis ici et ceux obtenus au-delà des frontières, il en a conclu à la grandeur, à la supériorité indéniable des aspirations de l'âme française.

Une conclusion aussi généreuse, aussi fière, tombant en plein dans la lutte électorale, ne va-t-elle pas paraître étrangement optimiste à plus d'un ? C'est un regrettable instinct du tempérament français, de toujours se dénigrer ; nous admirons volontiers ce qui se fait à l'étranger, mais nous ne trouvons rien de bien à ce que nous faisons nous-mêmes. Se rencontre-t-il un prévaricateur parmi les fonctionnaires, un homme sans moralité parmi les magistrats, un spahi dans l'armée, aussitôt, nous crions à qui veut l'entendre que l'administration est un repaire de voleurs, que la magistrature est corrompue, que l'armée est un lieu de perdition et de débauche.

Si des étrangers nous disaient de pareilles choses sur nous-mêmes, nous en serions outrés, notre patriotisme protesterait avec indignation, mais dans la bouche des Français, le dénigrement, la recherche du scandale nous paraissent tout naturels.

Fort heureusement, les étrangers pensent avec raison que nous valons mieux que nous ne voulons le laisser entendre ; ils savent apprécier la France, ils l'aiment, ils l'envient, et *ils savent*, presque à notre insu, découvrir tout ce qu'il y a en elle de noblesse et de beauté.

Au-delà des frontières, chez nos amis comme chez nos rivaux, on rend hommage à la France, on admire son relèvement, on signale la place importante qu'elle a su reprendre dans le monde ; les étrangers viennent étudier dans nos Universités, se pénétrer de nos mœurs, de notre art, et ils s'en retournent dans leur pays avec des paroles de regret et d'admiration. Seuls, nous n'y voulons pas croire !

M. Léon Bourgeois était plus qu'aucun autre qualifié pour faire ces constatations. Mêlé depuis longtemps et d'une façon si intime à la direction des affaires politiques du pays, il fut aussi l'un des représentants les plus autorisés de la France à l'étranger ; il a rempli de hautes missions diplomatiques, il a présidé deux fois la délégation française aux Conférences de la Paix, il a été en rapports avec les chefs d'Etat et les hommes les plus considérables de tous les pays.

« *Dans ces diverses circonstances*, dit M. Léon Bourgeois, j'ai éprouvé la grande satisfaction de voir qu'il n'y a qu'en France où l'on dise du mal de la France. A l'étranger *en particulier*, j'entends toujours dire : « Comme la France est grande et belle ! Comme elle s'est relevée ! » Enregistrons ces témoignages d'admiration sincère et réfléchie pour la croissance de la démocratie française.

Une confirmation de ces paroles vient précisément d'être donnée, après tant d'autres, par la *Gazette de Francfort*, qui fait de curieuses révélations sur les desseins du Chancelier de fer, après 1870 :

« Bismarck, — écrit ce journal, — après la guerre de 1870, s'opposa à l'idée d'une reconstitution monarchique *en France*, parce qu'il croyait que la République serait moins apte à faire une France forte et puissante. Sur ce point, Bismarck s'est complètement trompé, car la France est arrivée à un degré de puissance et d'influence que peu d'autres gouvernements ont atteint.

« Bismarck se trompait également *lorsqu'il croyait que* la République française ne pourrait pas trouver d'alliés. Dans ces dernières années, non seulement la France a conclu un traité d'alliance avec la Russie, mais elle a encore réussi à faire l'entente cordiale avec l'Angleterre et à donner à ses relations avec l'Italie et l'Espagne un caractère d'*extrême cordialité*. La République française peut avec fierté regarder *en arrière et se reporter* vers les quarante années de son activité. »

Voilà ce que publie l'un des plus grands journaux allemands, à Francfort, la même ville où fut signé l'humiliant traité de 1871 ! Si un journal français écrivait la même chose, on ne manquerait pas de l'accuser d'émarger aux fonds secrets.

Ce n'est pourtant que l'expression de la vérité. Il y a quarante ans, la France était *seule, vaincue, sans* alliance ni amitié ; on la croyait incapable de compter désormais parmi les grandes nations. Et la voici maintenant laborieuse, forte, pacifique, entourée d'alliances, maîtresse de ses destinées.

Sans doute, ce résultat n'a pas été acquis sans luttes et sans courage. Si la République a su éviter la guerre extérieure, elle a eu à combattre à l'intérieur de redoutables ennemis. Les partisans des régimes déchus ont profité de toutes les occasions pour faire alliance avec ses ennemis du moment, et dresser contre elle de multiples machines de guerre. Ce furent successivement le 16-Mai, le boulangisme, le nationalisme... Aujourd'hui encore, les mêmes ennemis n'ont pas désarmé ; nous les avons vu à l'œuvre contre l'école laïque et républicaine ; ils tenteront demain l'assaut électoral. Mais qui donc pourrait douter de la victoire républicaine ? Demain comme hier, la France demeurera unie et forte.

La République, qui a fait la France ce qu'elle est, qui a élaboré le faisceau des institutions sociales et démocratiques actuelles, continuera son œuvre d'unification et de fraternité.

« Elle continuera de labourer, dit M. Bourgeois, contre les préjugés, *contre l'injustice, contre toutes les servitudes* ; elle ne labourera pas à reculons. Le parti républicain, c'est la Démocratie elle-même agissant et progressant sans cesse, ne s'enfermant pas dans une formule étroite, mais cherchant toujours la formule d'une France plus grande, forte, pacifique et apaisée. »

*Cette définition est, tout à la fois, un programme et une belle devise républicaine. Sachons nous unir pour la faire triompher, et laissons à d'autres la mauvaise besogne de dénigrement de la France.*

J. SOLEIL.

## Les Revendications de la Corse

*A l'occasion des élections législatives. — Ce que doit être le programme des candidats. — Une lettre du commandant Gabrielli.*

Les prochaines élections vont faire naître en Corse bon nombre de candidats à la députation. Les uns comme les autres feront les promesses les plus séduisantes, mais qu'ils s'empresseront vraisemblablement, une fois élus, de ne pas tenir. Il importe, cependant, s'ils veulent sortir de l'affreuse misère où ils se trouvent plongés depuis si longtemps, que les Corses s'entendent pour rédiger eux-mêmes un programme de revendications et pour exiger des futurs députés qu'ils le fassent aboutir.

Ces revendications nous sont exposées dans une lettre que nous adresse un de nos lecteurs, M. le commandant Gabrielli, chef d'escadrons de cavalerie en retraite.

En voici les passages principaux :

Parmi ces desiderata, il en est un qui prime tous les autres, c'est l'organisation du service médical.

Si l'on en excepte deux ou trois villes, on peut dire que ce service n'existe pas en Corse.

*Dans l'intérieur* et dans la plupart des cantons on ne trouve ni médecins ni médicaments ; ainsi la diphtérie peut y faire les ravages, le choléra qui doit la guérir y est inconnu alors qu'on la trouve dans n'importe quelle bourgade de France et des colonies. Aucune opération chirurgicale ne peut y être tentée, et si l'on a besoin d'avoir recours au bistouri, il faut se rendre à Marseille sans être sûr d'y arriver.

Il ne faut point parler dans ce pays de l'application des nouvelles découvertes de la science. La Corse les ignore totalement.

Il ne faut point parler non plus d'hôpitaux ou d'infirmeries dont la loi prévoit la création avec des subventions de l'Etat. Le paysan ne connaît que l'hôpital de sa chaumière où il n'est entouré d'aucune assistance gratuite ou payante, si ce n'est de celle qui doit le guérir pour toujours en l'accompagnant à sa dernière demeure.

On peut lire dans l'*Officiel* du 4 juillet 1909 que les législations spéciales relatives à la participation de l'Etat à l'assistance médicale gratuite, l'hygiène publique, les enfants assistés, l'assistance aux vieillards, n'ont pu jusqu'ici profiter à la Corse dont les communes sont impuissantes à faire les sacrifices qui doivent précéder la concours de l'Etat. Ce qui revient à dire : la loi accorde des secours à la Corse, mais on ne peut les lui distribuer parce qu'elle est trop

Il est temps et urgent de remédier à tout cela. Une organisation du service médical, autre que le service d'assistance inauguré dans l'île depuis le premier janvier dernier, s'impose avant toute autre mesure. Il faut que les Corses soient mis sans tarder, au moins sur le même pied que les indigènes de nos colonies qui bénéficient depuis longtemps de tous les progrès de la science.

Nos cahiers feront ressortir ensuite la nécessité d'achever nos voies ferrées, de doter de routes carrossables les nombreuses localités qui n'en ont pas encore et de réparer celles qui existaient il y a soixante ans et qui sont détruites faute d'entretien.

Pour sortir de notre isolement, nous demanderons l'extension de nos services maritimes qui doivent nous mettre en relation directe non seulement avec la métropole

---

231. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

HEURE !

XXX

CHEZ MAUD

Le marquis continua :

— Le mari de Lucie Jasse, se prenant vaincre l'obligation de sa femme, cherche une diversion, prit une maîtresse et la coucha dans une propriété, aux environs de Paris. Mais voilà que... Il n'en déplorait pas moins une séparation douloureuse pour lui, à cause de l'enfant — pourquoi ne pas le dire ? — qu'il reconnaît pour celle qui portait son nom. Vous avez compris ?

La baronne Bérangère approuva :

— C'est un exposé très éminent. Du champagne !

Le baron Hubert de Breux avait écouté d'abord avec indifférence le récit du marquis, mais peu à peu, intrigué par certains détails, il avait dressé l'oreille et il attendait la suite, les lèvres entrées l'une dans l'autre, les sourcils rabattus sur ses yeux, jaunes de bile. Il demanda :

— Ce n'est pas pour moi, je suppose, que tu débites ces balivernes-là ?

— Ecoute ; tu vas voir.

Il reprit :

— Mon ami adorait donc la femme qui lui fermait sa porte, mais peut-être eût-elle consenti à une réconciliation si elle n'eût été induite en erreur sur les sentiments de son mari. Or, voilà ce qui se passait. Son intime, un vieux camarade d'enfance, d'école, de collège et de régiment, avait été le témoin de mariage de cette jeune femme. Le mari l'avait présenté... Il était reçu chez elle comme chez lui... Il trompait à la fois, en faisant la navette d'un bout à l'autre de l'hôtel, la femme sur les sentiments du mari, le mari sur ceux de la femme... du sorte que, pendant près de dix-huit ans, il a attisé la discorde entre ces deux êtres faits pour se comprendre et s'aimer. Il semblait de si bonne foi que son ami ne se doutait de rien de la perfidie et de ses manœuvres...

Il commanda encore la brune Bérangère, deux minutes plus tôt :

— Du champagne... Verse... et je finis...

— Il ne les a connues qu'il y a deux jours à peine, parce que la marquise — vous savez je dit que cette femme est une marquise ? — entra d'une manière qu'elle a remplacée la première, a présenté son mari et l'a fait asseoir en un rond à une place qui ne pouvait lui laisser aucun doute sur les intentions de sa belle... Le mari a vu la corbeille sur le pain de la marquise ; il l'a entendu lui conseiller le divorce, la supplier de lui accorder la place de son ami, de l'épouser en un mot et de changer son titre de marquise pour celui de baronne.

André d'Oreille demanda avec une glaciale ironie :

— Vous ne je dit que l'ami du marquis était baron ?

Du Breux était devenu pourpre.

— Ah ! elle a fait ça ? grogna-t-il.

— Tu le reconnais donc ?

Toujours froid et maître de lui-même l'amphitryon poursuivit :

— Ce n'est pas tout... Le traître n'ignorait aucun des secrets de son ami... Il savait qu'il déplorait la perte d'une fille qu'il avait eue de sa maîtresse... Cette maîtresse était mariée... Pour se venger de son abandon, le mari avait enlevé l'enfant. Nul ne savait ce qu'elle était devenue. Il y a quelques semaines, le baron Isbrin d'Arve reçut qui demeurait dans un château de la Bayonne. Cette tante avait adopté une jeune fille trouvée dans de telles conditions qu'il y avait des chances pour qu'elle fut celle que son ami avait perdue... Vous croyez peut-être que le traître lui parla d'elle, qu'il l'aida à faire la lumière sur ce qu'elle pouvait être... Il se contenta de la chasser avec la dernière brutalité de la maison où elle avait été recueillie ; il la renvoya aux ressources et ne garda même du prononcer son nom devant, est intime à lui qui pouvait en être le père et que sa disparition avait désespéré...

Mademoiselle Irma ne perdait pas une des paroles du marquis. Elle demanda :

— C'est d'Espérance que vous voulez parler ?

— C'était le nom qu'elle portait... Je l'ai su depuis...

La blonde vendeuse de chez Bréchoux se tourna vers de Breux et lui dit :

— Ah ! vous avez fait ça, vous ?

Et comme il ne répondait pas, elle insista d'un ton de reproche :

— Une si belle et si bonne fille !

Le baron, accoudé à la table, les poings sous son menton, se rongeait les lèvres dans un accès de colère. Il éclata enfin et s'écria :

— Je ne me trompais pas... c'est bien pour moi que tu racontes ces sottises ?...

— Parfaitement.

— C'est dans ce but que tu m'as invité à souper en nombreuse compagnie ?...

— Je le reconnais...

— Tu m'accuses de trahison ?

— Oui.

— De fausseté ?

— Et de mensonges... Oui. Tu l'as conduit comme le dernier des hommes et le premier des lâches.

Du Breux grinça des dents. Il demanda. Ses doigts se recourbèrent. André d'Oreille ne faisait pas le moindre mouvement. Il demeurait impassible. Du Breux reprit :

— C'est une affaire que tu veux ?

— Evidemment.

— Je te tuerai.

— Si tu peux.

Le marquis fit en souriant :

— N'en parlons plus... Mesdames, je vous demande pardon... J'aurais dû me contenir... Je n'ai pas pu... L'esprit est prompt et la chair est faible.

Il s'adressa à de Breux :

— Le colonel Chabert et M. de Chamroy voudront bien me servir de témoins... Je pense que ces messieurs ne refuseront pas de l'accepter.

Il désignait les autres invités, MM. de Garches et Durocq en les consultant d'un coup d'œil. Ils s'inclinèrent.

— Donc, conclut-il en souriant, l'affaire ne souffrira pas de retards.

Le comte de Chamroy dit quelques mots à l'oreille d'André d'Oreille. Il secoua la tête. L'autre insista.

— Non, dit le marquis.

— C'est bien.

Les quatre témoins passèrent dans un cabinet voisin. Pendant que l'affaire se réglait, un silence pénible pesait sur les invités du mari de Marguerite Rochard. Durocq avait presque souri. Il semblait rassuré. Les conditions étaient très ordinaires. En somme on ne pouvait prévoir rien de tragique.

(*A Suivre*).

mais aussi avec nos colonies et les pays étrangers qui nous avoisinent. Nous demanderont de même, que nos services actuels ne soient pas laissés à l'arbitraire d'une Compagnie qui nous impose à son gré des tarifs exhorbitants, alors que, comme ceux des chemins de fer, ils devraient être soumis à l'homologation de l'Etat.

Les tarifs douaniers qui frappent nos produits, à leur entrée en France, plus fort que les produits étrangers, doivent également être modifiés.

Notre programme se complètera par la demande de l'assainissement des plaines et de la restauration de nos montagnes non seulement par le reboisement, mais aussi par d'autres travaux qui doivent y conserver la terre. Il est juste que nous parvenions à ce sujet, autant que les départements du Gard et de la Loire par exemple, participer à l'allocation annuelle des trois millions et demi que la loi accorde dans ce but.

Nous y ajouterons la création du crédit agricole et de l'enseignement professionnel qui existent partout ailleurs, et nous terminerons enfin par la nécessité absolue de compléter la défense de l'île.

Nous estimons que la légende erronée qui fait de la Corse une charge pour la France doit disparaître à tout jamais et ne plus former un obstacle à l'amélioration de notre sort.

Ainsi que le constate notre correspondant, toutes ces mesures sont urgentes ; elles doivent se trouver à la base de notre initiative et des efforts que nous devons faire nous-mêmes pour amener dans notre pays la prospérité qui devrait y exister.

### Musique Municipale d'Ajaccio

Place du Diamant

Programme du 3 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| Granada, marche espagnole, | Granados. |
| Pique Dame, ouv., | Suppé. |
| La Violette bleue, mazurka, | Gung'l |
| La Favorite, fant., | Donizetti. |
| Caroline ! Caroline, marche, | Scotto. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

# POISSON D'AVRIL

MONSIEUR DULAC A MADAME DULAC, NÉE DE LA RIVIÈRE

*(Explications orageuses rapportées par une mouche)*

Madame,

Je te l'ai déjà dit qui sait combien de fois !
Mais tu sembles toujours rester sourde à ma voix ;
Il est temps que tu sois un peu plus sérieuse.
Car, dans tout le quartier, on te dit vaniteuse,
Bavarde, trop frivole et pour te faire voir
Flânant par-ci par-là du matin jusqu'au soir.

. . . . . .

Il faut que ça finisse ; absolument j'y tiens,
Dussé-je avoir recours aux extrêmes moyens,
Maître Bâton, surtout, a beaucoup d'éloquence
Pour corriger la langue et son intempérance.
Bâton et dame Faim : certain chassé-croisé
Du matin jusqu'au soir, ventre vide, dansé
Guérit en peu de temps, chez les femmes coquettes,
Le désir effréné du luxe, des toilettes,
La colère, les nerfs, la curiosité
Et mille autres défauts, fils de l'oisiveté.
Hélas ! que j'en apprends de drôles sur ton compte !
A ton âge être encore coquette !... Quelle honte !
Mais tu n'entends donc pas ce qui se dit partout ?
Car ce ne sont sur toi que traits de mauvais goût ;
Par dessus le marché, tu seras fainéante,
Jalouse, sans réserve, envieuse, méchante,
En quête, tous les jours, de potins, de tracas,
Te mêlant de ce qui ne te regarde pas.
Est-ce vrai ? nom d'un chien ! L'on a voulu me dire
Que même tu te plais à manger, boire et rire.
Est-ce possible ? Non ; et quoiqu'on me l'ait dit,
Je crois que, là-dessus du moins, l'on a menti.
Rire, boire, manger... puis encore autre chose !
Mais je vois maintenant que bien à tort on glose.
Moi-même, j'ai gloué pas mal et trop parlé...
Bah ! le *poisson d'avril* est sans doute avalé.
S'il t'en restait encor la queue, oh ! je t'en prie,
Passe-le sans retard à quelque dame amie.

NOEL DE CYRNOS.

Bastia, Marché aux Poissons, 1er avril 1910.

# Elections Législatives

## CORTE

M. le conseiller Adriani, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Corte, vient d'être informé, par un télégramme de Paris, qu'il a reçu l'investiture du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste, et qu'il est désigné comme candidat unique du Parti.

On sait que l'accord le plus complet existe entre le Gouvernement et ce Comité, que préside M. Vallé, sénateur, ancien ministre de la Justice.

### *Rectification*

Nous avons reçu la lettre suivante et nous nous empressons de la publier en supprimant ce qui n'a que faire dans la rectification, Mlle Brunette n'étant nullement intervenue pour protester et étant restée étrangère à la note parue dans notre numéro de mercredi.

*A chacun son dû.*

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Brunette proteste contre l'abus qui est fait de sa poésie. Mille pardons à Brunette. C'est, elle peut en être certaine, tout à fait par erreur que le *Sillon* a donné une seconde édition de *Pâques*. En réalité, c'est *Résurrection* de Gigy Ponz qui devait paraître sur le *Sillon* du dimanche 27 mars.

Vous êtes imprimeur, vous devez donc savoir, Monsieur le Directeur, avec quelle facilité les typographes font des substitutions dont ils sont seuls responsables.

La substitution consista en ceci que les deux pièces, celle de Brunette, très courte, et celle de Gigy Ponz, beaucoup plus longue, étant en première page du numéro du *Petit Bastiais* du 3 avril 1904, on a, par erreur, imprimé à la place de *Résurrection* de Gigy Ponz, *Pâques* de Brunette, en mettant sous la signature de la première. Mlle Gigy Ponz regrette d'autant plus cette erreur qu'elle ne veut nullement s'attribuer les vers de Brunette.

. . . . . .

T. P.

# JURISPRUDENCE PRATIQUE

## *Points de fait, points de droit*

*La promesse de bail équivaut-elle à un bail ?*

En droit, un contrat est parfait lorsqu'il y a accord sur ses éléments essentiels. Un contrat de bail est formé dès que les parties sont d'accord sur la chose, le prix et la durée. Cet accord constitue à lui seul le contrat, indépendamment de la rédaction d'un acte authentique, prévu par les parties. En un mot, la promesse de bail équivaut à un bail, mais c'est à la condition de ne présenter aucune ambiguïté dans ses termes ni aucune incertitude sur l'intention des parties.

Cette question est très importante. Souvent, en effet, il arrive qu'un accord s'établit entre le bailleur et le futur locataire et qu'au dernier moment ce dernier se dérobe, ayant changé de goût ou bien se trouvant dans l'impossibilité d'aller habiter la maison du bailleur, par suite d'un événement fortuit. Ce locataire se croira libre de tout engagement vis-à-vis du bailleur par cela seul qu'il n'aura pas signé de bail.

Mais, contrairement à cette opinion, le bailleur sera en droit de réclamer l'exécution du contrat, c'est-à-dire la signature du bail, ou bien sa résiliation avec des dommages-intérêts.

Toutefois, il n'en saurait être ainsi qu'autant que les pourparlers engagés ont réellement abouti à un accord formel de volonté. Lorsqu'il y a désaccord sur des points, même secondaires, lorsque les difficultés relatives à ces points n'ont pu être solutionnées à la satisfaction réciproque des parties, il n'y a pas entente définitive et alors on ne peut pas dire que le contrat est formé.

Ainsi, par exemple, vous convenez de louer une maison ; le prix, la durée du bail vous conviennent, et vous échangez même des lettres à cet effet. Mais, avant de signer le contrat, vous vous apercevez que les fosses d'aisances sont mal conditionnées et vous demandez de ce chef quelques réparations. Si le propriétaire refuse, vous serez en droit de considérer comme inexistante [illegible] de la chose, puisqu'elle n'est pas louée.

Me LAUR.

# Commission des Prisons

*Séance du samedi 2 avril*

Ordre du jour :

I. — Examen de la délibération de la commission administrative de l'Hospice Civil décidant l'aliénation au profit du Département de l'ancien hospice en vue de l'agrandissement de la maison d'arrêt.

II. — Communication du Président.

III. — Compte rendu de la visite mensuelle des délégués.

IV. — Visite de la prison.

V. — Affaires diverses.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 mars 1910.

Malgré la réponse des primes, le marché n'a pas été très animé tout au restant des plus fermes. Notre Rente se retrouve à 98.29. A l'exception du Suche en recul à 86.95, les Fonds Etrangers reprobuisent leur cours de la veille. Société de Crédit toujours en excellente tendance. Le Crédit Foncier s'inscrit à 815 ; les libérations de livrer se chiffrent par 1.391.999 fr. 80, soit pour les deux premiers mois de l'année 2.827.911 fr. 90 contre 2.815.131 fr. 54 pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le Suez se raffermit à 5.085. Les valeurs de traction se tassent plus ou moins. Charbonnages russes lourds. Les titres caprifères sont stationnaires. Rio à 919.

En Banque, le Jagerfontein à 232 est bien influencé par la déclaration d'un solde de dividende de 5 shillings.

Au comptant l'action Applications Electriques est ferme à 128.

L'obligation 5 0/0 du Chemin de Fer Saint Louis à San-Francisco reste en bonne tendance à 488. D'une année à l'autre, les recettes nettes d'exploitation ont augmenté de 6 60 0/0 environ.

Le placement des actions privilégiées 8, de 250 fcs à 5 0/0 de la Société Toulousaine de Bazacle par les soins de la Société Centrale des Banques de Province va être terminé dans quelques jours.

Si les divers privilèges dont nous avons déjà parlé constituent pour la Cie Générale de l'Amérique Centrale des éléments de réussite et de prospérité, sa concession de dragage pour or et pierres précieuses sur la rivière Primapolca et affluents lui procurera également des bénéfices très rémunérateurs.

Transactions restreintes en Chemins Français : Nord 1.791 ; Lyon 1.200.


LIBRAIRIE OLLAGNIER

*Vient de paraître :*

MANUEL ÉLECTORAL

Dalloz

*Prix : 2.75 ; franco : 3.00*


# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 1er avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 9° à midi 11. + à 6 heures du soir + 11.2 Maxima + 13° Minima + 8.4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi id

Etat du ciel : le matin, pluvieux.

l'après-midi, id.

### Distinction honorifique

M. Albert Charmoin, le Directeur fondateur, de la société anonyme *Amiantos de Corse*, vient de recevoir la rosette d'officier de l'Instruction Publique.

M. Charmoin, est des nôtres, car il vient de fonder une société puissante qui ne peut que contribuer au grand développement de l'Industrie Minière de la Corse.

C'est aussi un jurisconsulte des plus [illegible] : il est aussi le collaborateur judiciaire de *La Vie à la Campagne* et de *Jardins et Basses Cours*, publiées par la Maison Hachette et Cie de Paris.

Toutes nos félicitations.

### Nouvelles militaires

M. le lieutenant-colonel Lepidi, directeur de la poudrerie militaire du Bouchet, est nommé adjoint au secrétaire de la commission d'examen des inventions intéressant les armées de terre et de mer.

M. le capitaine Vesperini, du 15e escadron de train des équipages militaires, nommé capitaine en premier, est désigné pour commander la 5e compagnie de cet escadron.

M. Battistelli, major au 46e, passe au 7e.

M. Stefanacci, capitaine d'habillement au 79e, passe au 96e.

M. Monico, capitaine au 162e, passe au 120e.

M. Ciarabelli, lieutenant au 1er zouaves, passe au 67e.

M. Luccioni, lieutenant au 89e, passe au 45e.

M. Giacobbi, lieutenant de gendarmerie à Saint-Affrique, passe dans la garde républicaine.

### Dans les perceptions

M. Santini, percepteur de Gréalou, 4e classe, passe à la perception de Compeyrac, Aveyron

M. Micaelli, percepteur de la Canourgue, 3e classe, est nommé à Aiguebelette, Savoie, 2e classe.

M. Derichi, percepteur de Trémouns, 3e classe, est nommé à Marvejols, Gers, 2e classe.

### Réserve

MM. les élèves officiers de réserve dont les noms suivent sont nommés au grade de sous-lieutenant : Ferrari, au 33e ; Starcelli, au 32e ; Bartoli, au 112 ; Serra, au 80e ; Natta, au 15e ; Colonna, au 20e ; Cipriani, au 12e ; Marcucci, Polidori et Panacci, au 7e bat. de chasseurs.

### Palmes académiques

C'est avec plaisir que nous avons relevé parmi les nouveaux décorés au titre d'Officier d'Académie, le nom de M. Valère Poggi, le sympathique conducteur adjoint des Ponts et Chaussées à Bastia.

M. le Ministre de l'Instruction publique a voulu, en lui décernant cette distinction, récompenser les bons et loyaux services que M. Valère Poggi a rendus à cette administration depuis plus de vingt ans en qualité de dessinateur technique.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### Justice militaire

M. Pob, adjudant, agent principal à la prison de Toulon, passe à celle de Tours.

### Au Port

*Entrées :*

— Vap. « Gelo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Vap. italien. « Cipro, » venant de Livourne.

— Brick-goélette franç. « Fanny Lelia », cap. Piazza, de Cassis.

Brick-goélette franç., « Charles », cap. Perinelli de Portovecchio.

*Sorties :*

— Vap. « Gelo, » cap. Carrière, parti pour Nice.

— Vap. italien « Cipro, » parti pour Porto-Torres.

### Ponts et Chaussées

M Antoni Oura-François est nommé pontier hors classe et attaché au service maritime du département de l'Hérault.

### Objet perdu

Il a été perdu un tour de cou avec croix et médaille or, de la rue Abbatucci au Nouveau-Port.

Le rapporter contre récompense au bureau du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Une jument, 5 ans ; un poulain, 2 ans ; fourrages à 10 fr. les 100 kilos.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — Le 30e de l'Annonciation de la T. S. Vierge Marie sera célébrée, avec la plus grande solennité, dans cet oratoire, lundi 4 avril.

La veille, Vêpres solennelles à 7 heures précises du soir.

Le jour de la Fête : Messes basses à partir de 5 heures jusqu'à midi, Grand'Messe à 11 heures ; le soir : Vêpres à 4 heures, baisement de la Sainte Relique à 7 heures et demie précises.

P. S. — Les confrères sont priés d'assister à ces pieuses cérémonies.

### SOCIETES A SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 2 et 10 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.

Le Trésorier, L. Raibaldi.

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

Le Secrétaire, Astarita.

UNION DES OBSÈQUES CIVILES. — Les membres de l'Union des obsèques civiles de Bastia sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 3 avril, à dix heures du matin, rue de la Banque, 5, au 1er étage.

Ordre du jour : Formation du bureau ; approbation des statuts.


*Service de vapeurs*
*Arthur C. Southwell*

Le vapeur *Guillemot* chargera à Bastia, vers le 2 avril, pour Londres et tous les ports du Nord.

Le vapeur *Dux*, vers le 3 avril pour Manchester.

Le vapeur *Varsa*, vers le 4 avril pour Odessa et tous les ports de la Mer noire et du Danube.

Le vapeur *X*, vers le 10 avril pour Hambourg, Brême et tous les ports de la Baltique.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00182

BOURSE DE PARIS

31 mars. — 1er liv.

Rentes de 3 00 anciens . 98.35 — 98.47.

Id. 3 0/0 amortis. . 94.85 — 95.15

ex-coupon

## Conseils Généraux

*La Convocation est retardée*

Paris, 1er avril.

A cause des élections législatives, le Parlement vient de voter le projet de loi, remettant, exceptionnellement cette année, l'ouverture de la session des conseils généraux au 9 mai.

Les membres du Conseil général de la Corse, qui avaient été convoqués pour le 4 avril courant, devront se rendre à Ajaccio le lendemain du deuxième tour des élections législatives, c'est-à-dire le lundi 9 mai prochain.

## Nouvelles Militaires

*Réserve*

Paris, 1er avril.

M. Perracchi, lieutenant d'artillerie démissionnaire, du 7e rég. d'artillerie à pied, batterie de la Corse, passe avec son grade dans la réserve.

*Armée territoriale*

M. Sampré, officier d'administration de 1re classe du service du génie, en retraite à Ajaccio, passe avec son grade dans l'armée territoriale.

M. le docteur de Rocca-Serra, médecin auxiliaire, demeurant à Portovecchio, est nommé médecin aide major de 1re classe dans l'armée territoriale, et affecté à la 15e région.

# LE TEMPS

*NEIGE ET FROID*

Paris, 1er avril.

Le froid est très vif aujourd'hui dans toute la France.

La neige est tombée en assez grande abondance.

Depuis quarante-huit heures il pleut continuellement à Paris.

NIMES

# Le Drame Mystérieux DE NICE

## Arrestation *du Docteur Bringuès*

### LES AVEUX

Nîmes, 1er avril.

Le docteur Bringuès, inculpé de l'assassinat de l'astronome Charlois, son ex beau-frère, a été extrait hier, dans l'après-midi, de la maison d'arrêt et conduit devant le juge d'instruction du parquet de Nîmes.

Après un interrogatoire qui dura plus de trois heures, et, en présence des charges accablantes qui pèsent sur lui, le docteur Bringuès est entré dans la voie des aveux.

L'assassin de l'astronome est parti hier soir pour Nice, accompagné de deux inspecteurs de la Sûreté.

## Nomination

Paris, 1er avril.

Le brigadier du gendarmerie Marcaggi de la 40e légion, est nommé cantinier au 5e rég. d'artillerie.

## LES Retraites Ouvrières

### INTERVIEW DU MINISTRE DU TRAVAIL

Paris, 1er avril.

M. Viviani, ministre du Travail, interviewé à propos de la Loi sur les retraites ouvrières et paysannes, qui a été votée hier par la Chambre avec toutes les modifications apportées par le Sénat, a déclaré que cette loi sera appliquée dans le courant de l'année 1911.

« L'ouvrier, a ajouté M. Viviani, sentira désormais que la vie ne tient pas toute pour lui dans le moment présent ; il aura foncièrement conscience du lendemain qui est nécessaire au progrès ; il mesurera les conséquences de ses actes ; il connaîtra ses responsabilités et prendra l'habitude de la prévoyance.

« Cette Loi élèvera dix-sept millions de citoyens à une dignité supérieure, en face d'hommes libres dans toute la force du terme.

« Cette loi est une première étape conquise. »

## LES COMMENTAIRES de la Presse

Tous les journaux commentent le vote définitif de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes.

La plupart félicitent le Gouvernement et le Parlement d'avoir réalisé ce progrès social.

Le *Matin* et la *Petite République* disent que cette loi aura bien mérité le nom de « Loi Viviani », car la volonté éloquente du Ministre du Travail a triomphé de tous les obstacles.

Le *Petit Parisien* reconnaît que cette loi est susceptible d'importantes améliorations, mais qu'elle ne constitue pas moins un très grand progrès social.

Pour *La Lanterne*, la loi marque l'orientation décisive de la Démocratie vers de plus grandes réformes sociales.

M. Jaurès, dans l'*Humanité*, constate l'isolement de Guesde et flétrit les socialistes qui ont tenté de porter perfidement un coup à l'unité du parti.

L'*Eclair*, l'*Echo de Paris* et les autres organes de l'opposition rappelent que tous les orateurs, qui sont intervenus dans la discussion, ont reconnu que cette réforme ne sera une véritable réforme, qu'après son remaniement complet, mais il fallait aboutir pour assurer de bonnes élections.

## Les Opposants

Les quatre députés, qui ont voté contre cette loi, sont : MM. Jules Guesde, Edmond Gast, Florent Guillain et Pierre Bédry.

## La Démission de M. Nègre

Paris, 1er avril.

M. Nègre, instituteur révoqué, a adressé hier sa lettre de démission de Secrétaire général de la Fédération des Instituteurs, et de Délégué général de la C. G. T.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

### *Séance du matin*

*Présidence de M. ETIENNE*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### La Construction de deux cuirassés

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministre de la marine des crédits nécessaires pour la construction de deux cuirassés.

### Le Ministre de la Marine

explique les raisons pour lesquelles il demande la mise immédiate sur les chantiers de deux cuirassés de 23.500 tonnes chacun.

### L'amiral Biennaimé

engage le Ministre de la Marine à réduire le plus possible le prix de la construction de ces deux cuirassés, tout en ne bouleversant pas, au cours des travaux, les plans primitivement arrêtés pour ces deux nouveaux cuirassés.

Après quelques observations dans le même sens, présentées par M. Chaumet, la Chambre adopte ce projet de loi par 428 voix contre 31.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

### Projets divers

La Chambre commence par voter, sans débat, un tas de projets qui étaient en retard, parmi lesquels le projet de loi concernant la garantie du cautionnement des employés.

### *Motion Constans*

M. Paul Constans, député de l'Allier, dépose une motion invitant le Gouvernement à défendre devant le Sénat la proposition de loi visant la réintégration des anciens fonctionnaires, frappés pour délit d'opinion.

### Le Président du Conseil

monte à la tribune et déclare s'opposer à la prise en considération de la motion Constans.

« Le Gouvernement, dit M. Briand, doit rester maître de l'heure d'apaisement. »

Le président met aux voix la motion Constans qui est repoussée par 291 voix contre 194.

Séance mardi.

## SENAT

### *Séance du matin*

*Président de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1910.

### L'AÉROSTATION MILITAIRE

L'interpellation de M. Emile Reymond, sénateur de la Loire, a produit une vive émotion au sein du Sénat.

L'orateur avait même réussi à faire vaciller la majorité ministérielle, malgré les déclarations du général Brun ; mais le président du Conseil, mandé téléphoniquement, s'empressa d'accourir et fit changer immédiatement la majorité.

Aussi le Sénat se contenta de voter l'ordre du jour Reymond, exprimant le désir de voir le Ministre de la Guerre assurer, dans le plus bref délai, l'autonomie et le progrès de la locomotion aérienne

### *L'Incident del Sarte*

Avant de lever la séance, le Sénat vide sans vote l'incident du soldat Maxime Real del Sarte, victime d'une tentative d'assassinat à Toul.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### Le Budget

*Ministère de la Guerre*

Le Sénat aborde l'examen du budget du Ministère de la Guerre.

MM. le comte de Galoisier, le général Langlois, le comte de Tréveneuc, de Lamarzelle, Gaudin de Villaine et de Kerguézec prennent part à la discussion générale.

Après la réplique du ministre de la Guerre, le Sénat passe à la discussion des articles.

Les articles 1 à 19 sont successivement mis aux voix et adoptés.

Séance demain matin.


*Machine à Tricoter*

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 40 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.

**Demenagements pour tous les pays**

*Dépôt de cadres*

pour mobilier

*Prix très modérés*

A. PAIOVANI, 7, route du Cap, Bastia.


### *Avis au Public*

Les Commissionnaires agréés de la Compagnie des Chemins de fer, à Bastia, dans le but d'aider les voyageurs aux départs et aux arrivées des trains et des bateaux, ont l'honneur d'informer le public qu'ils restent, à sa disposition, aux Agences aux bureaux situés rue de la Gare, 6, pour dépôt de bagages et renseignements.

Ils se chargent du transport des colis et des déménagements entre la gare, les bateaux, les hôtels et tous points de la ville et des environs, ainsi que des expéditions de marchandises pour l'intérieur de la Corse et le Continent, en grande et petite vitesse.

Ils déclinent toute responsabilité dans les irrégularités dont pourraient avoir à se plaindre Messieurs les Voyageurs de la part de commissionnaires ne faisant pas partie de l'Agence et qui ne pourraient leur présenter la carte d'identité avec le numéro d'ordre qui leur est délivré par la Compagnie de Chemins de fer.

MM. les Voyageurs trouveront les commissionnaires de l'Agence Bastiise à tous les trains et bateaux.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 6, rue de la Gare, Bastia.


*Dépôt spécial*

**des Eaux Minérales Naturelles**

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY

ET DES GRANDES SOURCES DE VALS

pour la Corse

BASTIA, 12, *rue Napoléon*

**Vichy Lardy.** — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvre, etc.

**Vichy Parguitt.** — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Lorband*




F. CHARDON & Cie

Fabricants de Matériaux de Construction

Usines à FRANCARDO (Corse)

Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot. de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles plates et rondes,

Briques pleines et creuses

*Briques à planchers en fer* I

CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX

N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Références sur demande.

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT

unis et à dessins

pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Fers à planchers I

BIN. PLOMB, en boulles, tuyaux, gouttières


NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE

Edmond Rostand



6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POESIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR
1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.

L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES

à 0 fr. 60 ; *franco :* 0 fr. 70

HORS TEXTE EN COULEURS

N. B. — Les Souscripteurs à l'ouvrage complet bénéficient, jusqu'au 1er avril prochain, de prix de faveur et de facilités de paiement.

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosses artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES

ET

APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

GRAND BAR SOAVI

*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch. BASTIA*

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

CAFÉ-EXPRESS

et l'exquis

CHOCOLAT-EXPRESS

*à 20 centimes la tasse*



Maux de Dents guéris instantanément par les Boulettes Dentaires

Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Bel Isola à Corte, Padovani à Ba[illegible], Grimaldi, Cours Napoléon, à Ajaccio

CHEVEUX sauvés par Pétrole Hahn

*Vient de paraître :*

L'AGENDA GALLIA

PRATIQUE ELÉGANT SOLIDE

Le Mieux Documenté

*Son Format :* 20×13, reliure toile verte
*Son nombre de Pages :* 480 (Une par Jour)
*Ses Renseignements :* l'A.B.C. des Affaires
*Sa Prime :* Une Carte des Chemins de Fer

PRIX : 2 FR. 75

Chez tous les Libraires

HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

*Le Directeur-gérant*
J. B. OLLAGNIER

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI Corte (Corse)

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 01 DIMANCHE 3 AVRIL 1910

00183

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Corse..... 20 fr. 10 fr. 5 fr. — Union postale un an: 30 fr.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 » — Un numéro à la poste 10 cent.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Richard
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 17 — Coucher, 5 h. 57 m.
Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Isidore.

2 AVRIL

## Pilon d'or et Rouleau d'argent

CONTE DU DIMANCHE

Les gens de Bandol étaient des gens heureux ! ils avaient une mer bleue, un ciel bleu, des palmiers verts, « les plus beaux de la côte ! » et il n'y avait qu'à les voir flâner sur le port, se chauffant au soleil, jouant aux boules et causant politique (leurs principales occupations !), pour apprécier la douceur de ces existences exemptes de soucis, dont l'industrie, pas bien fatigante, consistait à coucher délicieusement, sur un lit de papier de soie, mimosas, œillets, roses, narcisses, renoncules, violettes, anémones, et à les expédier par wagons entiers, dans les climats moins favorisés.

A manier ces tiges fragiles, les manières s'affinent, le langage aussi ; en général, les habitants étaient aimables, obligeants, souriants, et Bandol semblait un pays de cocagne, — où les tempêtes mêmes avaient l'air de tempêtes pour rire, — où la Méditerranée n'avait que des colères rageuses de jolie femme, — où le mistral n'était qu'un méchant gamin vous sifflant aux oreilles pour vous faire enrager.

Seuls, Trotobas et Trotabas faisaient exception à la règle : l'un était l'unique pharmacien, l'autre l'unique pâtissier de la ville, l'un régnait au *Pilon d'or*, l'autre au *Rouleau d'argent*, et de la plage de Rameyrons au pont d'Arran, du quartier des Ecoles à celui des Bains, jeunes et vieux étaient leurs tributaires.

Ils avaient la même clientèle et se rendaient de mutuels services : sans les indigestions provoquées par les pâtés, gâteaux, nougats, la consommation de pastilles de Vichy, eau de mélisse et laxatifs variés, eût été bien moindre, et sans le secours des produits pharmaceutiques, les estomacs délabrés eussent été condamnés à l'inaction. Tous deux devaient donc à leur voisinage une reconnaissance égale et ils auraient dû le bénir sans cette sottise humaine, le plus bel appoint de l'enfer selon Méphisto.

Tous deux se détestaient ! ! !

Il y avait à cela des causes profondes.

D'abord, tous deux portaient à peu près le même nom harmonieux, ce qui créait des confusions irritantes, multipliées par la malaisance du facteur et la malice des gamins qui s'amusaient à provoquer leur colère en demandant de l'huile de ricin au pâtissier et des bouchées à la reine au pharmacien. Puis, l'un était long et maigre, l'autre court et replet, et, au café du Commerce où l'on aimait fort les *galéjades*, on prétendait que la cuisine de l'un était moins nourrissante que les drogues de l'autre ; — l'un était un pêcheur endurci, l'autre un chasseur impénitent ; — l'un jouait aux dominos, l'autre aux boules ; — enfin l'émule de « Carême » était un aristocrate, selon dé M. Homais, un démagogue.

Si ces raisons ne semblaient pas suffisantes, on pourrait ajouter que l'un portait une calotte noire, l'autre un bonnet blanc, et les questions de coiffure échauffent particulièrement les cervelles, témoin la querelle des *Bonnets et Chapeaux* qui provoqua une révolution en Suède au XVIIIe siècle. Et si elle a du très effets au pays des neiges, zuzz *un peu !* au pays du soleil.

Les deux ennemis n'étaient d'accord que sur un point, la désinvolture avec laquelle ils traitaient leurs clients.

L'un ouvrait son officine à des heures invraisemblables, il était fort paresseux, et la fermait sans se gêner à l'heure de la sieste ou de la promenade, se bornant à écrire sur le volet :

« Le pharmacien est à la pêche ».

L'autre élevait le prix de ses tartelettes et diminuait leur volume, répondant aux timides réclamations :

[illegible]

Bref, Trotobas et Trotabas étaient maîtres après Dieu, sur leur territoire, comme le capitaine sur son navire.

Leur rivalité les perdit.

Un matin, le pharmacien trouva dans son courrier une lettre qui le fit passer par toutes les couleurs de son bocaux.

Il en relut la description.

Encore une erreur du facteur !

Son premier mouvement fut de le rappeler ; mais : « Il faut toujours se méfier du bon ! » dit Talleyrand.

Et, se ravisant, il lut une seconde fois cette épître :

« Très cher oncle,

« Ce que vous me dites de la situation tendue, me décide plus encore que les avantages pécuniaires dont vous voulez bien m'assurer. Je ne suis que votre neveu, mais j'ai pour vous les sentiments d'un fils et j'épouse votre querelle, comme le Cid ! Avec les capitaux que vous m'offrez pour fonder une seconde pharmacie à Bandol, je me fais fort de tuer le sieur Trotobas. Voyez donc au plus tôt le propriétaire de cette boutique de la placette ; je serai charmé de vous faire vis-à-vis et vous pouvez traiter et payer pour moi, je m'en rapporte complètement à vous.

« Votre neveu affectionné,

« H. BOUSSAC.

*« Ex-interne des hôpitaux de Paris. »*

Le misérable !

Un interne des hôpitaux ! !

Trotobas ne résisterait pas à ce coup de massue !

Comme tous les tyrans, il avait conscience des haines déchaînées contre lui. Avec quelle âpre joie, ses clients mollement allaient se ruer chez le nouveau venu, déserter le *Pilon d'or* et réduire son malheureux propriétaire à piler dans le vide avec mélancolie !

Trous de l'air ! ça ne se passera pas comme ça ! Il lutterait, il prouverait qu'un méchant Parisien n'a pas si facilement raison d'un bon Marseillais.

Oui, mais lutter, c'est bien fatigant, quand on n'en a pas l'habitude ! Et la concurrence demande une tension d'esprit, un effort continu...

Adieu les longues flâneries sous les palmiers verts ou au fil de l'eau, les longues séances au café du Commerce, à remuer les dominos ou à déchiffrer les rébus, tandis que les malades se morfondraient à la porte.

On était si tranquille ! trop tranquille !

Oh ! ce Trotabas !

Il allait lui dire son fait, lui jeter sa lettre au visage, lui reprocher sa duplicité,

[illegible]

et se délecterait de sa rage impuissante.

Il ne pouvait rien contre lui, à moins de l'empoisonner. Il y songea un instant.

Mais c'était un homme pusillime, ennemi des moyens violents ; puis il n'y a plus de sécurité pour les assassins depuis que la guillotine s'est remise à fonctionner.

n'il pouvait trouver quelque ruse subtile ?

Soudain, son visage s'éclaira ; il relut la lettre de son jeune confrère, la déchira en joyeux fragments afin qu'il n'en restât pas de traces, et s'en fut joyeusement chez le sieur Cahoudigue, propriétaire du local en question, le seul disponible et le mieux situé de tout Bandol, à la sortie de l'église, sur le passage des dévots qui toutes semaines allaient chez le neveu de ce cafard !

Puis, rentré chez lui, il écrivit à un sien filleul, qui pâtissait sur la Canebière et dont il appréciait fort les brioches :

« Mon cher Jérôme,

« Depuis longtemps tu rêves de t'établir à ton compte : je t'en offre le moyen à Bandol avec toutes les chances de succès et la commandite nécessaire.

« Seulement, garde le secret et viens me dire toi-même si tu es disposé à accepter ; la poste n'est pas sûre ! »

La réponse n'était pas douteuse.

Deux mois après, à la joie de tout Bandol, à la confusion de l'infortuné Trotobas, une pâtisserie modèle, à l'instar de Marseille, s'ouvrait en face du *Boulevard d'argent*, dont le propriétaire faillit étouffer de mâle rage.

On dut recourir à la pharmacie de son ennemi pour le sauver d'une congestion.

— Le pauvre voisin aura trop mangé de ses petits fours, répétait le féroce apothicaire.

Il ne faut jamais triompher trop haut !

La vengeance est le plaisir des dieux... et des pâtissiers ! Le nôtre prit une résolution héroïque : il racheta sur le quai, la maison voisine de celle de son ennemi, fit transformer le rez-de-chaussée en officine, et l'année suivante, les baigneurs surpris et charmés, trouvèrent deux pharmaciens et deux pâtissiers, rivalisant de bonne grâce pour attirer leur clientèle.

Et ce fut ainsi que se termina, pour le plus grand bien de la population bandolaise, la terrible rivalité du *Pilon d'or* et du *Rouleau d'argent*.

H. A. DOURLIAC.

## TROPOS EN L'AIR

— Rataplan ; plan-plan ; Rataplan.

« On fait souvoir qu'en vertu d'un *accord intervenu entre la République française et celle des Etats-Unis d'Amérique, cette dernière acquerrait le Royaume du Cœur, laissé à la dériève depuis le décès de S. M. Emmanuel Ier, premier du nom.*

» *En échange de cette cession, les Etats-Unis, de concert avec le Japon — oh ! ces Jaunes — garantiraient, à la République Française, la sauvegarde de ses possessions en Extrême-Orient, le Kaiser reconnaîtrait l'autonomie de l'Alsace-Lorraine, et la France recevrait un milliard, pour la dédommager de la perte de la Corse, dans l'un des ports de laquelle une escadre française serait, néanmoins, établie à perpétuelle demeure. — Rompez !..... »*

. . . . . .

*Vous allez vous demander, bénévoles lecteurs, si les premières effluves printanières n'ont pas, légèrement, surchauffé mon crâne dénudé ; ou si le café-express de Soavi (nous avons un contrat de publicité) ne m'a pas surexcité outre mesure. Tranquillisez-vous, bonnes pores, je ne prends plus de café ; on me l'a défendu — Ou, c'est la femme aimée. — Quant au Printemps, il y a belle lurette que le renouveau de la nature n'existe plus, pour moi, qu'à l'état de souvenir nuageux. ...*

— *Et alors..... Et alors, j'ai puisé la grande nouvelle dans un non moins grand journal Américain, La Courrier des Etats-Unis, et ne voulant pas que notre cher Petit Bastiais cesse, un seul instant, d'être le plus répandu, le plus populaire, le plus lu, le mieux informé, le plus goûté (n'en jetez plus) de la région, je me suis empressé de raconter la chose à mon aimable Directeur.*

*Dire que ce dernier m'a cru sur parole serait donner un rude croc-en-jambe à cette Vérité, dont l'e costume suggestif autant que rudimentaire envarrait, toute autre qu'elle, méditer sur la « paille humide » des cachots ; j'avouerai même, à ma grande confusion, qu'il m'a demandé, avec un affectueux intérêt, quel était le Docteur qui me soignait. Mais lorsque, d'un geste triomphant, je lui passer, sous ses yeux binoclins, le numéro du fameux Courrier des Etats-Unis, ce fut pour moi une extase [illegible] muette stupéfaction, il fut que des négociations, tenues au plus grand secret — lui un condamné à mort — se poursuivent, depuis le Ministère Delcassé, en vue de nous yankeser, et que l'on est en passe d'aboutir.....*

*Ça vous en bouche un kilomètre, hein !*

*Pareille perle journalistique méritait d'être jalousement conservée. Voilà pourquoi, il a été décidé, après mure réflexion, que l'article du journal transatlantique serait encadré, pour que tout un chacun puisse, ce-pieusement, s'en délecter, et placé dans notre salle de Rédaction, entre une cloche en verre — dépoli — abri-*

---

282 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL
— DEUXIÈME PARTIE —

SECRET

XXX

CHEZ MAXIM

Il se remit au piano pour la dixième fois et improvisa une rapsodie, véritable potpourri traité en grand artiste, afin de désennuyer les assistants. Il n'y parvint pas. Les femmes comprenaient qu'entre ces deux amis de plus de trente ans, il y avait une cause de haine qui ne pouvait s'éteindre que dans le sang de l'un d'eux. Elles avaient le pressentiment d'une catastrophe. L'insolite avait été fait de sang-froid, prémédité. Elle était grave et le duel ne pouvait manquer de l'être. Lorsque les autres téléphones reparurent, les robes de soirée, les corsages ouverts, les diamants, les colliers, les bras nus, disparurent sous d'amples manteaux et le bataillon charmant s'éclipsa à la sourdine. La blonde Irma au moment de quitter le marquis d'Orville, lui serra énergiquement la main en lui disant à l'oreille :

— Bonne chance ! C'est ce que nous désirons toutes !

Le comte resta seul avec le colonel Chabert et son client.

— Eh bien ! Eh-il, c'est réglé. Le duel aura lieu ce matin.

Le soupir avait duré longtemps. La pendule du cabinet marquait deux heures. Champuy reprit :

— Rendez-vous à Neuilly, dans le parc, chez de Garches, sept heures précises.

— Bien.

— Le pistolet.

Le marquis fronça le sourcil. Le colonel Chabert expliqua :

— Nous avons insisté pour l'épée... Le baron n'a pas voulu en démordre.

Champuy ajouta :

— Deux balles échangées à trente pas au commandement. S'il n'y a personne d'atteint, deux autres...

— C'est tout ?

— C'est tout.

— Bien.

Champuy dit :

— Et maintenant, allez dormir. Je me charge du reste...

Ils se séparèrent. Le colonel Chabert s'en alla avec son ami d'Orville. La voiture du marquis stationnait devant la porte de Maxim. Ils y montèrent. Elle fila rapidement vers la rue Vaneau. Là le colonel resta un instant auprès de son ancien camarade et lui dit :

— La marquise est absente ?

— Partie depuis hier.

— Où est-elle ?

— Je l'ignore. C'est à cause de son absence que j'ai précipité l'affaire...

— Tu hais ce de Bruck ?

— Oui.

— Tu seras dû le mieux connaître... Déjà au régiment il nous avait montré ce qu'il vaut.

— Que veux-tu ? J'ai toujours été sans volonté. Il m'a fait des avances... Je n'ai pas su les repousser... A peine majeur, en possession de ma fortune, j'avais autour de moi une foule de parasites qui me dévoraient. Il en était le pire. Hypocrite et faux, il m'étourdissait avec ses protestations de dévouement... J'étais stupide.

— Non, trop bon seulement.

— Ruiné en à peu près, incapable de me relever, j'ai trouvé en nature, le meilleur des hommes...

— M^me Delancer ?

— Oui... Il m'a offert un moyen de salut.

— Mademoiselle Rostand...

— Tu l'as dit.

— Une femme admirable !

— Sa beauté n'est rien auprès de son intelligence et de son caractère... Je l'ai épousée sans passion... Elle voulait être marquise ; moi je voulais me tirer du bourbier où je m'étais entièrement enfoncé. Une fatalité nous a désunis. On lui avait caché l'histoire terrible de son grand-père, Michel Rostand, qui nous fermait les salons d'un monde où elle voulait entrer. Un jour tellement, elle me mit en demeure de lui donner la raison de l'isolement où on nous laissait. Je fus contraint de parler... Tu comprends sa désespoir, sa douleur, son indignation. Elle s'écria : — Et vous n'avez épousé ! Et vous n'avez pas tenté de détruire cette légende ! Vous ne m'avez pas défendue ! C'est donc que vous croyez à ce crime et d'où viennent mes millions !.. Elle m'a écrasé de ses mépris ! Tout était fini entre nous !.. Je l'ai dit que mon mariage s'était fait sans amour... Mais au moment de cette scène j'étais occupé, gagné par le charme de cette Marguerite qui m'avait sauvé ou la ruine et qui s'était révélée à moi comme une enchanteresse digne de toutes les adorations ... J'essayai de la convaincre, de la ramener à moi. Ce fut en vain. Pendant de longs mois mes efforts restèrent inutiles. Alors j'essayai d'une diversion... Je pris une maîtresse...

Le colonel dit :

— Je le sais.

— Marguerite ne l'ignora pas plus que toi. Rien de ce qui se passait ne lui restait inconnu. De Bruck lui raconta tout en me prêtant une passion exclusive qui n'a duré que quelques semaines, malgré la grâce de la malheureuse que j'avais prise à un mari qui l'adorait et qui s'est cruellement vengé en nous enlevant l'enfant né de cette liaison.

Elle n'a pu se consoler de la perte de sa fille et je suis resté plutôt son ami que son amant. Au fond de l'âme, c'était Marguerite que j'aimais, que je n'aurai jamais cessé d'aimer un seul instant. Mon rêve était de la reprendre, de me faire pardonner une faiblesse que dans sa colère la marquise avait presque encouragée... Et je sentais qu'entre nous, il y avait un obstacle qui nous empêchait d'arriver à la réconciliation tant désirée, par moi du moins. Cet obstacle, c'était ce misérable, ce lâche ami, qui me trahissait en me faisant bon visage et en continuant de se cramponner à moi... A la suite de l'héritage qu'il a réalisé, Dieu sait comment, je l'ai aussi prêt à jeter le masque. Les deux millions de madame de Fraré tombés sur lui miraculeusement le rendaient plus indépendant... N'ayant plus besoin de mon amitié, je le voyais prêt à la briser... C'est Marguerite elle-même, irritée de tant de duplicité, qui m'en a donné la preuve. Irréfutable, j'en acquis à l'une des visites de traître à la rue Vaneau. Je n'en pouvais croire mes yeux ni mes oreilles...

Le marquis conclut :

— Cette odieuse manœuvre a duré vingt ans. Je lui ai dit vingt ans de tortures et j'en regrets ! Un de nous est de trop en ce monde. Je le hais autant que j'aime cette femme qui sans lui ne serait revenue.

Le colonel prit un regard de compassion à son compagnon et lui dit :

— Calme-toi... Pas de scène... Du sang-froid !...

(A suivre).

*tint un poil du chanvau qui a transporté Bou-Amama, de Ouargla aux Beni-Abbès, et un reliquaire, en bois des Iles, conservant, au milieu de parfums exquis, la profession de foi de 1889, dans laquelle M. Antoine Gavini s'honore de « l'ambition de servir, à son tour, la cause napoléonienne. »*

*Et maintenant, suaves lecteurs, à quelle sauce préférez-vous le canard?*

*Jérôme POGGI.*

### MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Cimbre, | Sguard. |
| Le Grand Mogol, | Andreu. |
| Sobre las olas, | Roma. |
| Les Saltimbanques, | Ganne. |
| Rose mousseuse, | Kenselt. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## Elections Législatives

### CORTE

M. le conseiller Adriani, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Corte, vient d'être informé, par un télégramme de Paris, qu'il a reçu l'investiture du Comité exécutif du Parti radical et radical-socialiste, et qu'il est désigné comme candidat *unique* du Parti.

On sait que l'accord le plus complet existe entre le Gouvernement et ce Comité, que préside M. Vallé, sénateur, ancien ministre de la Justice.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SAINT-ANDRÉ. — Notre ami M. François Massoni, lieutenant au 116e territorial, vient d'avoir la douleur de perdre son dernier né, Louis-Eugène-Camille, âgé de treize mois.

Hier, toute la population de Saint-André environnait jusqu'à l'église et au cimetière de la famille. On remarquait dans le cortège beaucoup de notabilités de Cervione.

Nous prenons une vive part à la douleur de M. et Mme François Massoni et leur présentons nos condoléances.

SAINTE-MARIE. — M. Vermerun, sous-lieutenant de gendarmerie à Sainte-Marie-Siché, passe à Ambiert.

MURATO. — Dans la soirée du 31 mars dernier, s'est éteinte à Murato, Mlle Catherine Zannini, la fille du sympathique juge de paix de ce canton.

Malgré les saines années de sa famille, malgré la science des hommes de l'art, Mlle Zannini a succombé à l'une de ces cruelles maladies qui ne pardonnent pas.

A peine âgée de huit ans, elle nous quitte à cet âge où la vie se présente sous les aspects les plus riants.

Les obsèques auront lieu dans cette commune demain 2 avril, à neuf heures du matin.

Elles s'annoncent solennelles, car de Bastia, où la défunte était née, comme de tous les coins de ce canton, où son père a su déjà gagner l'estime et l'affection de tous les justiciables par l'aménité de son caractère, tout le monde se fera un honneur de venir saluer pour la dernière fois ce bluet cité ravi à l'admiration de ceux qui l'ont vu, cette rose à peine éclose, renfermant dans sa corolle un parfum si délicieux.

Puissent ces quelques mots apporter aux parents et amis de la chère disparue, une consolation au malheur qui vient de les frapper.

MORATI, Notaire.

ZIGLIARA. — Par décret du 7 février, sont attribués à la commune de Zigliara à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Zigliara et actuellement placés sous séquestre, la présente attribution faite sous la double condition, 1° d'affecter tous les revenus et produits des dits biens au service des besoins de bienfaisance, 2° d'exécuter les charges maintenues par la liste publiée au Journal officiel du 5 mai 1909.

Est exceptée de la présente attribution une terre San Sebastiano, qui a fait retour à l'Etat.

## Gazette Ajaccienne

*(De notre correspondant particulier)*

*Une scandaleuse Affaire*

L'individu que sa fille accuse d'avoir voulu abuser d'elle a été interrogé par le commissaire de police et confronté hier matin avec la plaignante qui continue à se montrer affirmative.

A la suite de l'examen du docteur Guérin, le père a été envoyé au Parquet qui l'a fait écrouer.

Cependant cette affaire apparaît à la justice comme assez louche et nos renseignements particuliers nous permettent d'annoncer que le juge d'instruction, sûrement, pourrait bien faire mettre l'inculpé en liberté provisoire.

*A l'arrivée*

Sont arrivés :

Mme et M. Sibré, interne des hôpitaux ; M. Claverie, M. Félix Miley, M. Morel Kohn, John Thomas.

*Querelle*

A la suite d'une discussion, le nommé R. Simon s'est pris de querelle avec deux femmes dans un établissement du Cours Napoléon.

Une des femmes a été blessée à l'œil gauche d'un coup de poing.

Un gendarme a mis R. en état d'arrestation. Il a été écroué au violon municipal.

*Arrestations*

La police continue à opérer de nombreuses arrestations en vertu de contrainte par corps et d'extraits de jugement.

*Au Port*

Vapeur « Liamone, » venant de Nice, parti pour Propriano.

Vapeur « Corte, » venant de Propriano, parti pour Nice.

Vapeur « Vénézuela, » parti pour Rône.

Le voilier « Brondelle, » venant de Nice avec 130 tonnes.

Le voilier italien « Parca al Destino, » en relâche.

*Etat-Civil*

NAISSANCES

Moroni Jean.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 3 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| Granada, marche espagnole, | Gracia. |
| Pique Dame, ouv., | Suppé. |
| La Violette bleue, mazurka, | Gung'l. |
| La Favorite, fant., | Donizetti. |
| Caroline! Caroline, marche, | Scotto. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Nécrologie

### LE COMMANDANT CARREGA

Jeudi, à 3 heures 30 de l'après-midi, eut eu lieu, au milieu d'une affluence considérable d'officiers, fonctionnaires et de la population bastiaise, les obsèques de M. le commandant Carrega, officier de la Légion d'honneur.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt, M. le capitaine Lacotte et ses enfants. Les cordons du poêle étaient tenus par les commandants Bastiani et Grieumoni, les capitaines Pantalacci et Tortoni.

Engagé volontaire à 17 ans, ce vaillant soldat prit une part active et glorieuse aux campagnes de Crimée, Italie, 1870-1871 et Tunisie. Sous les murs de Sébastopol, il se distingua tout particulièrement et fut cité à l'ordre pour l'entrain et la bravoure qu'il ne cessa de déployer dans les nombreux assauts, au cours desquels il reçut au pied droit une blessure pénétrante, produite par un éclat de bombe. En Italie, on le retrouva encore et toujours aux premiers rangs ; là aussi il paya de son sang son dévouement à la Patrie. Il reçut à la bataille de Magenta une balle qui lui traversa la cuisse de part en part. De retour d'Italie il fut libéré ; c'est alors que poussé par son activité et son esprit entreprenant, il partit pour l'Amérique.

Il était au Vénézuela lorsqu'éclata la guerre franco-allemande. N'écoutant que son courage et n'obéissant qu'à l'impérieux désir de servir sa patrie en danger, il revint aussitôt ; en raison de ses brillants états de services antérieurs, il fut nommé sous-lieutenant au 74e d'infanterie et prit part à toutes les affaires de l'armée de Metz. Il serait trop long d'énumérer les nombreux faits d'armes auxquels il participa, aussi bien pendant cette douloureuse campagne que plus tard en Tunisie. La croix d'officier de la Légion d'honneur et les nombreuses décorations qui constellaient sa poitrine attestaient, à elles seules, quel vaillant soldat fut le commandant Carrega.

Une chute malheureuse de cheval, qu'il fit au cours d'une manœuvre de garnison, alors qu'il était capitaine adjudant-major au 132e à Angers, devait lui laisser les traces de la terrible maladie dont il souffrit si longtemps et qui vient de l'emporter et le ravir à l'affection d'une épouse, qui, jour et nuit, était à son chevet et ne cessa pendant plusieurs années de lui prodiguer avec un dévouement vraiment remarquable les soins que méritait son état.

Le commandant Carrega n'était pas qu'un brave soldat, c'était aussi un cœur charitable, qui ne cessait de se dévouer à toutes les œuvres de bienfaisance.

Puissent les nombreuses marques de sympathie qu'ils ont reçues de toutes parts, apporter à sa veuve éplorée et à ses neveux quelque atténuation à la grande douleur qui les accable, et auxquels nous adressons nos bien sincères condoléances.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 11° à midi 12.5 + à 6 heures du soir + 13. Maxima + 13° Minima + 9 6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, pluvieux.

### Courrier en retard

Le paquebot postal de la Compagnie ..cio, les dépêches du Continent, au lieu d'être distribuées à Bastia le samedi dans l'après-midi, ne seront remises au public que ce matin, dimanche, en même temps que celles arrivées par le paquebot de Nice.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Seatil, 30, Boulevard Paoli.

### Postes et Télégraphes

M. Bialini est nommé facteur des postes dans la banlieue de Paris, et à Pau, M. Giorgetti.

M. Muracciole, facteur receveur à Lacroix, est nommé receveur du cadre algérien à Mac-Mahon.

### En Tunisie

M. Galli Jacques est nommé commissaire priseur à Bizerte.

### Nouvelles maritimes

Ont été promus : au grade de 1er m., les 2es m. fourriers Scarbonchi Joseph-Mario et Pinzini Pierre-Fortuné, le 2e m. infirmier Fabiani Joseph-Marie.

### Contributions indirectes

M. Faggianelli Auxilie, ex-sergent au 66e, est nommé receveur buraliste à Gastelort.

### Nouvelles coloniales

M. Tadéoli, adjudant de réserve à Hanoï, est nommé au grade de sous-lieutenant et mis à la disposition du général commandant supérieur des troupes de l'Indo-Chine.

### Revue Napoléonienne

On s'abonne dans nos bureaux à la « Revue Napoléonienne, » qui se publie à Rome, sous la direction de M. le baron Albert Lumbroso, docteur en droit, bibliothécaire hon. du prince Napoléon.

Cette revue forme tous les ans un beau volume gr. in 8°, avec quelques illustrations, et s'occupe exclusivement de l'histoire de Napoléon et de l'Europe à l'époque du Premier Empire. — Un an, 16 francs.

### Avis

A louer en assez vaste magasin, boulevard de Tugo, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei ainé, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Confiorti Jean et Bardheretti Assomption.

**Naissances.**

Fabri Joseph.

### SOCIETES & SYNDICATS

SOCIÉTÉ SAINTE-DÉVOTE. — Les membres participants sont avisés que le 3 et 10 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 21, au 2me.


## LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE de Paris est la seule universellement adoptée.

Il est bon de rappeler que ce n'est qu'en adoptant les **nouveaux Appareils imperméables et sans ressort, dits S. G. D. G.**, de M. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris, fournisseur des Hôpitaux militaires, de la préfecture de la Seine, des Manufactures de l'Etat, etc., que toutes les personnes atteintes de **Hernies, Efforts, Descentes, Hydrocèles, Varicocèles, etc.**, peuvent obtenir des résultats immédiats et certains.

Aussi tenons-nous à indiquer à nouveau à nos lecteurs et à nos lectrices atteints de ces affections, le passage de M. A. CLAVERIE en Corse, et nous ne saurions trop leur conseiller, dans leur intérêt personnel, de profiter des conseils désintéressés de ce savant praticien.

Applications et renseignements gratuits de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

CALVI, dimanche 3 avril, Hôtel Colombani.

[illegible] 4 avril, jusqu'à 2 heures], Hôtel du Giovanni.

BASTIA, mardi 5 et mercredi 6 avril, Hôtel de France.

**Ceintures Ventrières CLAVERIE** pour la guérison des Déplacements des Organes chez la Femme.


### Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — La fête de l'Annonciation de la T. S. Vierge Marie sera célébrée, avec la plus grande solennité, dans cet oratoire, lundi 4 avril.

La veille, Vêpres solennelles à 7 heures précises du soir.

Le jour de la Fête : Messes basses à partir de 5 heures jusqu'à midi, Grand'Messe à 11 heures ; le soir : Vêpres à 4 heures, baisement de la Sainte Relique à 7 heures et demie précises.

P. S. — Les confrères sont priés d'assister à ces pieuses cérémonies.

CHAPELLE DU FANGO. — La fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge sera célébrée lundi 4 avril.

Messes à 7, 8, 9 et 10 heures ; le soir à 4 heures, bénédiction de la Sainte Relique.

Le dimanche suivant, la chapelle sera ouverte à 4 heure et la bénédiction aura lieu à 5 heures.


## MELROSE

**RÉGÉNÉRATEUR** favorise des **CHEVEUX**



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux **CHEVEUX GRIS** leur **COULEUR NATURELLE**

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir. Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Elle entoure les cellules et rend à la chevelure sa **BEAUTÉ PRIMITIVE**

Dans les D.-Vte, et Paris, Depôt : Ets. rue Etienne-Marcel, Paris


### AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Poletti, professeur au lycée de Bastia ; M. Léon Benoist d'Elveaud et Mme Léon Benoist d'Elveaud ; M. Martial Benoist d'Elveaud, receveur de l'enregistrement à Cahors, Mme Martial Benoist d'Elveaud et leurs enfants ; M. Raymond Benoist d'Elveaud, de Limoges ; M. Lucien Benoist d'Elveaud, Mme Lucien Benoist d'Elveaud et leur enfant ; Mme veuve J. Agostini ; M. Agostini, procureur de la République à Bastia, Mme Agostini et leur enfant ; M. et Mme Simon Simonetti, de Lento ;

Les familles Vasser, Vico, Duchamp, de Castelli, Giacobbini, Mattei de Cotti de Moriani, Simonetti, de Lento, Caporossi de Castello di Rostino, Cerami de Bosinchi, Orsini, Poletti d'Olmeta de Tuda, Pietrantoni, Marinacce-Casalace, d'Oletta,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME CÉCILE POLETTI

Née Benoist d'Elveaud

leur épouse, sœur, tante, nièce, cousine, décédée à Montpellier, le 29 mars 1910.

Le levée du corps aura lieu aux hangars de la Cie Fraissinet, le lundi 4 avril, à 10 heures précises du matin.

(MURATO)

Mme et M. Pierre Zannini, juge de paix du canton de Murato ; MM. Joseph et Georges Zannini ; M. et Mme François Zannini et leurs enfants ; M. Pierre-Dominique Loiggi ; M. et Mme Xavier Pietrini ; M. et Mme Joseph Bernacchi et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Baptiste Zannini et leurs enfants ; M. Joseph Zannini ; Mlle Céline Zannini ; M. et Mme Pascal Zannini et leur enfant ; M. et Mme Pierre Poggi et leurs enfants, de Cervione ; Mme veuve Berlia et ses enfants, de Cervione ; les familles Giambelli, Astolfi et Nardi Pétronille, d'Ajaccio ; Gilormini, de Toulon ; Petrolacci, de Marseille ; M. et Mme André Poggi ; Ciavatti et Simonetti, de Cervione ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE CATHERINE ZANNINI

leur fille, sœur, petite fille, nièce et cousine, décédée à Murato, à l'âge de huit ans.

L'enterrement a eu lieu à Murato, samedi, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

(LINGUIZZETTA)

Mlle Emilie Franchini ; Mme Zannettini, née Franchini ; Mme Giovachini, née Franchini, et ses enfants ; Mme Franchini, née Poggi, et ses enfants Charles et Anna ; Mlle Casalta-Franchini ; M. Jean Gindici, sous-officier à Tlemcen (Alger) ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE MARIE DÉLIE FRANCHINI

leur sœur, belle-sœur et tante germaine, décédée à Linguizzetta, le 31 mars 1910, à l'âge de 74 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'inhumation a eu lieu samedi, à 10 heures du matin, dans le caveau familial (Couvent de Linguizzetta).

Priez pour elle !

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


## BAINS DE PUZZICHELLO

*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour *saison entière* ou par *journée* à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00184

BOURSE DE PARIS

1er avril — 2 avril

Amortissable 3 00 ancien . 98.47 — 98.60
Amortissable 3 0/0 . 98.15 — 98.50
ex-coupon

## Médailles d'Honneur

Paris, 2 avril.

Le Ministre de l'Intérieur a décerné la médaille d'honneur aux dénommés ci après :

Bertrand, brigadier de police à Bastia ;

Scuffoni, garde-champêtre à Poggio-Marinaccio.

## LA MAISON DE NAPOLÉON à l'Ile d'Elbe

Paris, 2 avril.

Le *New-York Herald* annonce que la maison historique de Napoléon Ier à l'Ile d'Elbe, la villa San-Martino, à Porto-Ferrajo, sera mise en vente, la semaine prochaine, avec le mobilier du Grand Empereur et tous les objets provenant de son séjour à l'Ile d'Elbe.

Le grand organe anglais adresse un appel chaleureux à tous les amis de la Grande épopée impériale pour sauver ces souvenirs.

Cet appel sera t-il entendu ?

## LE PRIX HENIN

Paris, 2 avril.

Le Prix Henin a été décerné au matelot vétéran Tonelli Pierre, inscrit à Bastia ; onze ans de services à la mer ; s'est toujours fait remarquer par sa bonne conduite, sa belle tenue, par son zèle et une moralité excellente.

## LA HAUSSE DU SUCRE

*Interpellation Berry*

Paris, 2 avril.

M. Georges Berry, député de la Seine, avait l'intention d'interpeller le Ministre du Commerce relativement à la hausse du sucre.

M. Jean Dupuy a fait savoir au député du neuvième arrondissement de Paris que l'enquête, à laquelle il a été procédé, a démontré que la hausse du sucre est due à des manœuvres d'accaparement.

Dans ces conditions cette affaire est du ressort du ministère de la Justice.

## La Conquête de l'air

### TRISTE FIN D'UN AVIATEUR *à Saint-Sébastien*

Paris, 2 avril.

Malgré un temps épouvantable, l'aviateur Le Blon a voulu effectuer un vol, avec son monoplan, devant le palais royal, à Saint-Sébastien.

Malheureusement, à la suite d'une avarie au moteur, l'intrépide aviateur fut précipité d'une hauteur assez considérable sur les rochers, et tué sur le coup.

Il était écrit que cet infortuné Le Blon devait mourir de cette mort, à Saint-Sébastien.

Mardi dernier, en effet, Le Blon se lança au-dessus de la baie En exécutant un virage, une faiblesse du moteur précipita le monoplan et l'aviateur dans la mer, où Le Blon réussit à maintenir son appareil jusqu'à l'arrivée des remorqueurs qui le recueillirent.

Le Blon, qui n'avait rapporté pas la moindre égratignure, a voulu, par amour propre, recommencer aujourd'hui ses expériences, mais une fin tragique lui était réservée.

La population de Saint-Sébastien s'est empressée d'accourir pour lui porter secours, mais on ne releva qu'un cadavre.

## NICE

### L'Assassin de l'Astronome *à l'Instruction*

Nice, 2 avril.

Le docteur Beinguès, arrivé hier à Nice, a été conduit ce matin au cabinet d'instruction.

Son interrogatoire a duré près de cinq heures.

Devant le magistrat instructeur l'assassin de l'astronome Charlois a protesté de son innocence.

Mais les charges qui pèsent contre lui sont tellement accablantes, que sa culpabilité est certaine.

D'ailleurs, le juge d'instruction a confronté le prévenu avec les quatre témoins qui ont rencontré l'assassin après le crime.

Tous ces témoins ont confirmé leurs premières déclarations.

## TOULON

### LES FRAUDES DANS LA MARINE

### A l'Instruction

Toulon, 2 avril.

Le Parquet maritime a fait remettre en liberté le prévenu Ginella André, âgé de 33 ans, né à Toulon.

L'affaire concernant cet entrepreneur sera jugée par le tribunal civil ; la caserne du Ve dépôt se trouvant hors de l'enceinte de l'arsenal.

## LES GRÈVES

### Au Chambon-Feugerolles

Paris, 2 avril.

Le ministère de l'intérieur vient d'être informé que la grève du Chambon-Feugerolles est terminée.

Après plusieurs mois de grève, ouvriers et patrons ont fini par s'entendre.

Au cours de la réunion qu'ils ont tenue hier soir, les grévistes ont décidé de reprendre le travail lundi matin.

## LE PARLEMENT

### SÉNAT

*Séance du matin*

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

### Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1910.

### *Ministère de la Guerre*

La discussion reprend sur le chapitre 60 du budget du Ministère de la Guerre.

Après quelques observations présentées par M. Watrington, rapporteur de ce budget, le président met successivement aux voix les chapitres 60 et suivants, qui sont tous adoptés.

### *Ministère des Beaux-Arts*

Le Sénat aborde ensuite l'examen du budget du ministère des Beaux-Arts.

M. Gustave Rivet, rapporteur, monte à la tribune et développe certains paragraphes de son rapport.

M. Delahaye sénateur de Maine-et Loire, critique sévèrement plusieurs chapitres de ce budget.

La discussion étant close, le président met aux voix les chapitres de ce budget qui sont tous votés sans aucune modification.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après midi.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 2 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

### *Projets de loi d'intérêt local*

A l'ouverture de la séance, le Sénat vote, sans débat, divers projets de loi d'intérêt local, adoptés par la Chambre des députés.

### Le Budget

### *Ministère des Travaux publics*

La discussion générale du budget du ministère des Travaux publics est ouverte.

Après le discours de M. Aimond, rapporteur, M. de Lamarzelle monte à la tribune, et signale un certain nombre d'abus.

Le Ministre des Travaux publics promet que les responsabilités seront établies, et des sanctions seront appliquées.

La discussion générale est close avec une rapidité vertigineuse.

Le Sénat adopte les différents chapitres du budget du ministère des Travaux publics.

### *Chemins de fer*

On arrive au budget des Chemins de fer de l'Etat, dont les chapitres sont adoptés, après les observations de MM. Philippe Berger et du rapporteur.

### *Conventions et Garanties*

Le Sénat passe ensuite au budget annexe des Conventions et Garanties d'intérêt, dont tous les chapitres sont adoptés sans aucune modification.

### *Ministère des Postes et Télégraphes*

Enfin le Sénat aborde la discussion générale du budget du ministère des Postes et Télégraphes.

La discussion générale de ce budget donne lieu à de nombreuses observations.

M. Couyba, rapporteur, fournit les explications demandées, puis la discussion générale est close.

Le président met ensuite aux voix les chapitres de ce budget, qui sont tous adoptés.

La séance est levée et renvoyée à demain.


### *Service de vapeurs Arthur C. Southwell*

Le vapeur *Dux*, vers le 3 avril pour Manchester.

Le vapeur *Varese*, vers le 4 avril pour Odessa et tous les ports de la Mer noire et du Danube.

Le vapeur *X*, vers le 10 avril pour Hambourg, Brême et tous les ports de la Baltique.

## ÉPILEPSIE

Traitement curatif par l'Antiépileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérisons est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à

M. ... FANTAU, Pharm. à Lille (Nord).

## *Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles*

DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

*BASTIA, 18, rue Napoléon*

**Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.**

**Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac.**

Dépositaire pour Ajaccio, ... rue Fesch, et pour la Haute-Corse, ... rue Cassoni, à Bastia.


## AVIS

M. ORESTE RAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les *entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il sera à même de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui est commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, Avenue Carnot, à Bastia.


# MAISON GHILINI

**BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA**

*PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR*

**NOUILLETTES AUX ŒUFS (garanties)**

**VERMICELLES — MACARONI**

AVARIE PRODUIT PASTEURISÉ COLSON'S
Traitement rationnel, efficace, à portée de tous, supérieur à tous traitements et moyens. — Le vase 2 f. toutes bonnes pharmacies et épiceries. — Dépôt : PHARMACIE MODERNE, 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.
Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR, 1900 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS
N. B. — Les Souscripteurs à l'ouvrage complet bénéficient, jusqu'au 1er avril prochain, de prix de faveur et de facilités de paiement.

Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.
RELIG-ROSE donne accent 3e guérir enfants crient au lit. Broch: Maison Borot, Nte 218, Nantes.
Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est mis pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production 100.000 Kilogr. par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale
Le Directeur-gérant J. B. OLLAGNIER. Imp. Ollagnier.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

CHEVEUX Bandeaux Postiches Hahn
Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

LA KABILINE
Toilette Toiture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Connue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérapie, ozone, plasma, hypnose, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Toux, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
50.000 MALADES GUÉRIS depuis 6 ANS. — DÉFENSE DE S'EN... — AMÉLIORATION IMMÉDIATE.
Pour recevoir consultation gratuite avec pli fermé, écrire avec grande détaille au Docteur Schmitt's Médical, 8, Rue de Sèvres (Bureau 47), aux 3000, Paris

Maison Claude ex-ouvrier de Gil Bastia, 12, Boulevard Paoli, 12, Bastia
Vins de vins, rouges et blancs
Appareils sur commande
Approvisionnements pour l'ensemble de l'Île — Transit rapide et garanti

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX de Tabac

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 92 LUNDI 4 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES JOURNAL QUOTIDIEN 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard de Paoli, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les mêmes sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Petite dérive, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.30

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse..... 3 mois 20 fr. 6 mois 10 fr. 1 an 18 fr.
Autres Départ. 3 mois 25 » 6 mois 13 » 1 an 24 »
Union postale et autres Pays : 4 par 3 mois en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00185
BIBLIOTHÈQUE CORSE

LE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Saint Isidore.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 17 — Coucher, 5 h. 57 m.
Dernier quart, le 7 — Nouv. Lune, le 9.

3 AVRIL

## L'Essor National

La France est-elle en décadence ? C'est la question angoissante que certains, à l'étranger, et même, hélas ! quelques Français avides de dénigrement, se plaisent à résoudre par l'affirmative.

Si l'on en croyait certains économistes pangermanistes, parmi les plus malveillants, la France, victime de sa faible natalité, serait à la veille d'être rayée de la carte du monde si nou géographiquement du moins politiquement et économiquement.

Ces inexactitudes intéressées sont trop souvent prises comme argent comptant par nos rivaux et par nous-mêmes. Le Français, prompt à l'enthousiasme, est prompt aussi au découragement. Mais il importe que l'on sache la vérité sur la situation de la France dans le monde ; il faut que l'on sache, surtout dans ce pays, qu'en dépit de sa faiblesse numérique, en dépit de son écrasement il y a quarante ans, la France tient encore le rang le plus honorable, le plus envié dans le monde, qu'elle pourrait indissolublement son expansion victorieuse, et que c'est elle encore qui fournit à l'univers la plus belle preuve d'énergie et de vitalité qui ait été observée en ce siècle.

Le rapporteur général du budget au Sénat, M. Gauthier, a fait à ce sujet, un magistral exposé de notre situation financière et économique dont nous ne pouvons moins faire que de citer quelques chiffres d'une indéniable éloquence.

Voyons d'abord notre dette nationale, que n'en a-t-on pas dit de cette plaie au flanc, de ce boulet rivé à nos pieds et sans cesse plus lourd ! Récapitulons : cette dette s'élevait en 1875 à 24 milliards ; la République y a ajouté 9 milliards. Le budget de l'Etat devrait donc avoir à supporter aujourd'hui 60 milliards d'arriéré. Or, la dette d'Etat compte pour un peu moins de 30 milliards en 1910 ; c'est-à-dire que nous avons réussi à opérer pour 3 milliards de remboursements : c'est déjà un résultat.

Pour être exact, il est vrai, il faut ajouter à la dette de l'Etat les 4 milliards d'emprunts contractés par les départements et les communes. La dette totale de la France est donc actuellement de 34 milliards. Celle de l'Angleterre est de 33 milliards (19 de dettes d'Etat et 14 de dettes locales). Celle de l'Allemagne est de 34 milliards (25 de dettes d'Etat et 9 de dettes locales et provinciales). Comme on le voit, nous n'avons rien à envier à nos grandes voisines.

Mais où éclate notre supériorité, c'est quand on envisage l'augmentation de la dette depuis 1875. Pendant ce laps de 35 années, la dette de la France a augmenté de 22 00, celle de l'Angleterre de 43 0/0 et celle de l'Allemagne de 280 0/0. Ce n'était vraiment pas la peine de nous avoir pris cinq milliards !

Dira-t-on, d'autre part, que notre budget s'est accru dans des proportions anormales ? Voyons ce qui se passe à l'étranger. Le budget de l'Angleterre s'est accru de 2.400 millions ou 123 0/0 ; celui de l'Autriche de 2.700 millions ou 190 0/0 ; celui de la Russie de 3.200 millions ou 139 0/0 ; celui de l'Allemagne de 5.700 millions ou 240 0/0 ; enfin, celui de la France de 1.183 millions, soit seulement 40 0/0. Partout la progression a été plus rapide que chez nous. Est-ce là le résultat d'une mauvaise gestion financière ?

La différence a notre avantage est encore plus sensible si l'on considère les charges imposées aux contribuables par tête d'habitant. L'ensemble des dépenses publiques pour l'administration et la défense du pays représente, par tête d'habitant, en France, 140 francs ; en Angleterre 187 francs ; en Allemagne 190 francs. Et si l'on compare ces chiffres d'impôts au revenu net moyen des citoyens dans chaque pays, on trouve que le contribuable français paie 9 0/0 de son revenu, le contribuable anglais 26 1/0 et l'Allemand 30 0/0. Dans ces conditions, nous pouvons, j'imagine, soutenir avantageusement la concurrence.

Pour savoir maintenant si, depuis 35 ans, la fortune et les forces contributives de ce pays ont cessé de se développer, interrogeons encore les chiffres.

Annuellement, on construit en France 70.000 immeubles nouveaux ; le revenu de la propriété bâtie a augmenté de 750 millions de francs, soit 28 0/0. Quant à la propriété non bâtie, après avoir périclité vers la fin du siècle dernier, elle s'est relevée, à la suite de la mise en vigueur des tarifs douaniers de 1892, et son revenu a augmenté de plus d'un milliard, grâce aux améliorations apportées à la culture.

Passons à l'industrie. La valeur locative des établissements industriels qui était de 340 millions il y a vingt ans, a passé à 480 millions.

La quantité de houille consommée en France a passé, dans le même temps, de 28 millions à 56 millions de tonnes, soit le double.

Les recettes des chemins de fer, malgré toutes les diminutions de tarifs consenties sur les voyageurs et [illegible] de 1.100 millions à 1.700 millions.

Le tonnage général des canaux, qui était il y a vingt ans de 3 milliards de tonnes, est maintenant de 5 milliards.

Le tonnage total de nos ports de commerce est passé de 23 millions à 48 millions de tonnes. Le commerce extérieur a passé de 8.190 millions à 11.485 millions, soit une augmentation de 39 0/0. Or, pendant la même période, l'Angleterre n'a augmenté son commerce que de 20 0/0, la Russie de 33 0/0, les Etats-Unis de 28 0/0. Seule, l'Allemagne a dépassé la France avec 44 0/0 d'augmentation.

Mais si, maintenant, nous reportons cette augmentation du commerce au chiffre de la population, nous constatons que le chiffre d'affaires a augmenté de 7 francs par tête d'habitant en Russie, de 12 fr. aux Etats-Unis, de 15 francs en Autriche-Hongrie, de 48 francs en Angleterre, de 54 francs en Allemagne et de 68 francs en France. Qu'est-ce à dire, si non que c'est le citoyen français qui développe le plus d'activité, le plus de force productrice ?

A cette activité merveilleuse, la France joint encore l'habileté de ses travailleurs. Les produits français sont toujours répétés dans le monde par leur fini, leur originalité, leur cachet artistique, à tel point que si 650 kilos de marchandises étrangères exportées valent 100 francs, il suffit, pour représenter la même somme, de 250 kilos de marchandises françaises.

Si l'on ajoute enfin à tout cela les beautés naturelles de la France, la douceur de son climat, ses richesses artistiques et littéraires, ses villes d'eau, son renom de nation accueillante et gaie, tout ce qui attire l'étranger et draine l'or du monde entier vers nous, nous aurons trouvé le secret de la richesse de ce pays, nous aurons la certitude de sa grandeur et une inébranlable confiance en son avenir. Voilà ce qu'il faut répondre à ceux qui prétendent que la France est un pays ruiné et mûr [illegible]

## Le Reboisement et le Touring-Club de France

Le Touring-Club de France vient d'adresser aux maires des communes montagneux, pour les inciter au reboisement, la circulaire suivante :

Monsieur le Maire,

Les récentes inondations plus lent une fois de plus en lumière du ravissement qui conserve le sol des montagnes, fait obstacle au ruissellement, absorbe une forte partie des eaux pluviales, modère l'écoulement du surplus et ralentit la fonte des neiges.

Le moment est venu pour les départements et les communes d'entrer résolument dans la voie des reboisements nécessaires, qui seront en même temps, pour les uns et pour les autres, des reboisements fructueux, si les plantations sont faites après une étude sérieuse du terrain, avec un choix judicieux des essences, et défendues comme il convient contre les [illegible] et contre les vicissitudes.

Il n'y a encore en France que très peu de départements propriétaires de forêts.

Plus grand est le nombre des communes qui se sont associées au mouvement, plus prospère est la situation de celles qui, de longue date, possèdent un domaine forestier.

Citons, à titre d'exemple, les communes de l'arrondissement de Pontarlier (Doubs), dont les forêts couvrent 15.307 hectares et rapportent aux budgets municipaux 77 fr. en moyenne par hectare et par an.

D'autres communes de la même région trouvent dans leurs bois bien aménagés un revenu annuel de 116, 127 et jusqu'à 170 francs à l'hectare.

D'autres encore tirent, bon an, mal an, 10.000, 20.000, 40.000 et même 50.000 francs de leurs forêts, indépendamment de coupes qu'elles font chaque année à leurs habitants sous la forme d'affouage, cadeau qui s'élève parfois à 4.000 et 4.200 francs par ménage.

Et ces revenus, déjà superbes, ne feront qu'augmenter avec le temps, par la plus-value croissante des bois d'œuvre devenus de plus en plus rares dans les autres pays.

A l'instigation du Touring-Club, et avec son appui, de nombreuses communes ont, dans ces derniers temps, entrepris le reboisement d'une partie de leurs communaux incultes.

Il importe que le mouvement s'accentue et s'généralise, aux départements et aux communes, un domaine forestier, principalement en montagne.

Il y a de quoi faire avec les 6.225.000 hectares de terrains incultes dont une bonne partie appartient aux communes.

Reboiser, c'est, du même coup, améliorer les pâturages, rien que par le surcroît des bois et l'influence de leur fraîcheur.

C'est, par l'économie de multiples désastres, conserver dans le présent les richesses acquises et en préparer de nouvelles pour l'avenir.

C'est encore : plus de beauté pour nos montagnes, l'assurance largement accrue pour leurs populations, la prospérité pour le pays tout entier.

Comment hésiter devant de pareilles perspectives ?

283 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
DE CHARLES MEROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

XXX
CHEZ MAXIM

Elle s'arrêta de la justesse de ses idées, de l'étendue de ses connaissances, de sa droiture et de son sentiment de l'honneur. C'était un homme ! Elle regrettait presque de le quitter... Elle aurait voulu l'avoir pour ami, pour familier de sa maison, pour conseiller, comme Me Delacour, tant elle était frappée de la rectitude de son jugement et en même temps de l'ampleur et de la générosité de ses idées. Et comme elle lui demandait où il avait appris tant de choses :

— Oh ! fit-il, j'ai eu un bon maître !

Il lui raconta l'histoire du marquis de Villac, du vrai, dit-il, car moi je ne m'illusionne pas, je ne suis qu'une manière de contrefaçon, qu'un ouvrage grossier sur l'arbre des Villac. Elle frissonna au récit de la vengeance terrible qu'il avait exercée sur son propre frère, dans la tragédie épouvantable dont le remords l'écrasait.

— Après cinquante-cinq ans, dit-il, je sais allé avec lui en Espagne... C'était quelque temps seulement avant sa mort. Il avait voulu revoir le tombeau magnifique qu'il avait fait élever à ses deux victimes dans le cimetière d'Aran, d'où on aperçoit la tour du haut de laquelle, respirant encore, elles avaient été précipitées. Et j'ai vu, oui j'ai vu des larmes larges comme les grottes d'une pluie d'orage, tomber sur leur tombe de son vieux déjà desséchés par l'approche de la mort... Ce fut son dernier pèlerinage dans son pays natal !...

A Lazal, la marquise venait de s'installer dans le train avec Marie-Anne ; Roussel lui envoyait un dernier salut de la main et la machine se mettait en mouvement, lorsque la fiancée, qui venait d'acheter des journaux et qui y jetait les yeux, étouffa un cri de détresse.

— Ah ! ma Dou ! Ah ! mon Dieu !..

La marquise lui demanda :

— Qu'as-tu donc ?

Une vieille dame qui se trouvait dans le même compartiment tira charitablement d'une petite aumonière de satin noir un flacon de sels pour l'offrir à la demoiselle de compagnie, qui le refusa en disant :

— Non, non... Je n'ai besoin de rien... C'est un accident... que je viens d'apprendre en ouvrant le journal... Mille remerciements...

En même temps, elle regardait sa maîtresse d'un air si navré que Marguerite fut prise d'un soupçon. Elle murmura :

— Tu dis... un accident ?..

— Terrible !..

— Arrivé à qui... à Jean ?..

— Non.

— Mais alors ?..

— A un autre qui... vous touche de près...

— Mr Delacour ?..

— Non.

La marquise respira. Si ce n'était son Jean qui était frappé si Mr Delacour, qui donc pouvait-ce être ? Elle demanda, plus calme :

— M. d'Orville ?

— Hélas !

— Que lui est-il arrivé ?

— Lisez !

La marquise prit le journal avec répugnance, comme si elle eût été frappée d'un pressentiment. Es gros caractères, il portait :

« UN DUEL TRAGIQUE »

Et au-dessous :

« Un de ces événements qui occupent quelques jours la curiosité publique et les conversations des salons mondains vient de se produire, sans qu'on puisse en connaître au juste les véritables causes. Il s'agit d'une querelle survenue il y a vingt-quatre heures au milieu d'un souper offert par le marquis André d'Orville — nous pouvons le désigner, puisque déjà tous les grands organes de la presse l'ont fait ou le feront — à une demoiselle de ses amis, dans un grand et joyeux établissement de la rue Royale. Les témoins de la scène ont cru devoir garder un profond silence sur ce qui s'est passé. Nous croyons savoir cependant que le marquis d'Orville aurait adressé à l'un de ses amis, le plus intime, dit-on, plutôt en apparence qu'en réalité, de violents et justes reproches sous une forme anecdotique qui ne manquait ni d'esprit ni de piquant. On suppose, à tort ou à raison, qu'une jeune fille qui n'a fait qu'apparaître quelques semaines, comme un météore de beauté, dans les salons du grand couturier Bréchelet, pour s'éclipser soudainement après un concert étrange et vraiment admirable donné dans la cour d'un grand cercle du boulevard, n'aurait pas été étrangère à la rupture survenue entre ces deux intimes, hier connus de tout Paris et qu'on voyait presque toujours ensemble.

» La provocation, pour voilée qu'elle fût, n'en était pas moins évidente. L'ami dont nous n'hésitons pas à donner le nom, après d'autres indiscrétions qui ne nous permettent plus de le laisser ignorer, le baron Hubert de Breux, l'a comprise. Une heure de plus de trente ans rendait le conflit plus âpre et les gens du marquis plus sanguinaires. Une rencontre fut immédiatement décidée. Aucune conciliation n'était possible. Le marquis d'Orville abandonna à son adversaire le choix des armes. L'épée semblait devoir être naturellement choisie entre deux hommes du monde, habitués dès tous les d'armes en renom et maîtres l'un et l'autre dans cet art de l'escrime tenu en honneur par leurs ancêtres qui dégainaient si aisément sous les rewchères, ou au premier entrait venu, pour le plaisir ou pour rien, comme les gentilshommes de Marion Delorme. Il n'en a rien été. Le baron de Breux choisit le pistolet. Les témoins durent se rendre à ses exigences.

» Les conditions du duel n'étaient pas très rigoureuses. Deux balles de chaque côté échangées à trente pas, au commandement. La querelle avait eu lieu vers une heure du matin. La rencontre devait la suivre de près. A sept heures les témoins du marquis d'Orville, le colonel Chibert et le comte de Champsy allèrent prendre dans un landau leur client à son hôtel de la rue Varenne, ancien hôtel Rastaud. Le combat devait avoir lieu dans les jardins d'une grande villa de Neuilly, qui appartient au marquis de Garches.

» A sept heures, militairement, la berne de Breux arriva avec un de ses témoins, Dorsay, le pianiste aimé des salons parisiens. L'autre était le propriétaire de la villa, M. de Garches. Le terrain fut mesuré, les armes enguignonnent chargées. Pas de supercheries ni de précautions réservatrices, telles que la légende, hélas ! soit-être, en prête à certains duels d'apparat et de fantaisie.

(A Suivre).

Le Touring-Club adresse un pressant appel à tous les conseils généraux et municipaux pour que cette question, d'un intérêt capital, soit, à bref délai, soumise à leurs délibérations, et qu'ainsi, par les départements et les communes, et à leur profit, le rebaisement sur une grande échelle devienne bientôt une réalité.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus empressés.

Le Président, A. Bailly.

# Elections Législatives

## AJACCIO

On annonce la candidature de M. Dominique Pugliesi-Conti, le sympathique maire d'Ajaccio.

## OPINIONS

### La Candidature Jacques Dhur

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

L'accueil que vous avez fait à l'article du *Balanin*, sous le titre « Opinions », que vous avez publié dans votre numéro du 22 mars, me fait espérer que vous voudrez bien publier aussi mon adhésion, pleine et entière, aux idées qui y sont exprimées.

Et dès lors, pourquoi attendre que les candidats qui se disputent l'honneur de représenter la Balagne se désistent en sa faveur, ce qui est trop problématique ?

Electeur indépendant de toute coterie, ne dépendant que de mes convictions, convaincu que la représentation de la Balagne ne saurait être dans de meilleures mains, sans faire de tort aux candidats qui sollicitent nos suffrages, je voterai au premier tour pour M. Jacques Dhur.

Fidèle à mes principes de liberté, je ne chercherai pas de suffrages, même auprès de ceux que je pourrais contraindre, si je pensais que cela était bien et licite.

Seulement, je reste à la disposition de tous ceux qui pensent comme moi, pour réunir les adhésions des électeurs de la Balagne, et quand j'en aurai réuni un certain nombre de toutes les communes de notre arrondissement, je les adresserai à M. Jacques Dhur, en lui disant : « Monsieur Jacques Dhur, vous êtes venu spontanément à nous au Secours de la Corse ! A notre tour, nous soussignés, nous vous adressons ce cri de détresse : Au secours de la Corse ! M. Jacques Dhur ! Venez à nous ! »

Suivront les signatures et adhésions que j'attends des Balanins de bonne volonté.

Si nous réussissons, nous aurons bien employé notre temps au profit de la Balagne entière.

Si vous semblez assez nombreux pour que M. Dhur consente à venir à nous, et à défendre nos intérêts à la Chambre des Députés, nous aurons détruit par le fait cette distinction que nous faisons de Corses à Français, distinction qui hante nos chers à un petit nombre de personnes, et nous porte préjudice. Nous leurrons comprendre qu'il n'y a plus que des Français, aussi bien en Corse qu'ailleurs dans toute la France.

Votons donc pour Jacques Dhur au premier tour. S'il ne se présente pas, présentons-le nous-mêmes, nous qui sommes nos maîtres et ne nous laissons dominer par personne.

Vive Jacques Dhur !

Auguste Costa,
*Propriétaire, Négociant à Calenzana.*

### CAUSERIE MEDICALE

#### *La Question du Pain*

*Pain blanc ou pain bis ?* Voilà la question que se posent nombre d'hygiénistes et qu'ils résolvent différemment.

Selon les uns le pain fabriqué avec des farines dont le blutage est encore parfait, c'est-à-dire dans la composition duquel entre une partie des sons et des bises, rejetés aujourd'hui par la boulangerie, serait un pain plus nourrissant, plus riche en aliments plastiques et sur tout en phosphates assimilables.

Les partisans du pain blanc objectent à leur tour que ce dernier est plus digestible, plus assimilable, puisque son absorption atteint le chiffre élevé de 95 0/0, tandis que le pain fait avec le grain complet ne donne que 80 0/0 comme coefficient d'absorption.

La diminution de la teneur d'aliments plastiques est donc compensée par la meilleure utilisation des matériaux nutritifs. Le pain blanc, d'autre part, laisse plus de résidus, ce dont les uns tirent des conclusions favorables et que d'autres considèrent comme un défaut.

Les chevaliers du pain complet lui reconnaissent la qualité d'être plus stimulant, de maintenir mieux la tonicité du tube digestif, d'en assurer le fonctionnement plus parfait, ce qui serait un avantage précieux, surtout si l'on croit, avec Metchnikoff, que l'atonie de notre intestin est l'origine de la plupart des maux dont nous souffrons et même de notre vieillesse, selon lui, prématurée.

La question de la qualité des sels minéraux, notamment des phosphates, serait plus importante encore. En effet, sur 24 parties de sels minéraux que contiennent mille parties de grains, il y en a 5.5 dans la farine et 15.5 dans le son ; sur 8.93 de phosphore, il y en a 2.33 dans la farine et 6.60 dans le son. Le son que l'on écarte du pain blanc, entraîne donc avec lui les 3/4 des principes minéraux, du phosphore, de la magnésie....

Entre ces inconvénients et ces avantages, on comprend l'hésitation des hygiénistes : si un café pain blanc plus digestif, plus assimilable, plus appétissant ; de l'autre pain complet plus nourrissant et plus minéralisé. L'ardeur des partisans de chacune de ces variétés de pain a été jusqu'à leur faire attribuer la multiplication des cas d'entérites, d'appendicites, de troubles gastro-intestinaux, si marquée depuis un certain nombre d'années, à la composition du pain qu'ils proscrivent.

En résumé, la question du pain complet, si elle est de minime importance pour les gens appartenant aux classes aisées, qui trouvent dans leur alimentation variée tous les aliments nécessaires à leur nutrition et souvent même en quantité surabondante, en a une considérable pour les classes moins fortunées, pour les ouvriers qui dépensent beaucoup de forces et ont dans le pain leur principal aliment.

La vérité est vraisemblablement dans cette question comme en tout : dans une solution moyenne : substituer au pain blanc non pas le *pain complet*, lourd et indigeste, qui se présente mal à la panification, mais le pain bis moderne qui tient le milieu entre le pain blanc et le pain complet. Encore faudra-t-il, suivant le docteur F.-X Gouraud, s'y mettre graduellement, en prenant d'abord 50 grammes, puis 100, puis 200 grammes et ainsi de suite jusqu'à ce que la ration entière puisse être acceptée sans difficultés.

Docteur Vignard.

### Les Cahiers de la Corse

Les prochaines élections vont faire naître dans notre pays bon nombre de candidats à la députation.

Tous, puisque le Parlement ravoé les y autorise, feront, j'en suis convaincu, les promesses les plus séduisantes comme l'étaient celles qui datent de plus d'un siècle et qui ne sont pas encore réalisées.

Mais ces promesses constitueront-elles un programme qui sera le même pour tous nos futurs députés, ou bien, ce qui est probable, chaque candidat aura-t-il le sien ?

Il est cependant nécessaire dans l'intérêt de notre pays que les députés de la Corse n'aient qu'un seul et même programme visant exclusivement le relèvement moral et matériel de l'île.

Aussi le meilleur moyen pour cela c'est que les électeurs s'entendent pour rédiger eux-mêmes leurs cahiers. Ils pourront alors y insérer les légitimes revendications qui doivent nous sortir de l'affreuse misère où nous sommes plongés depuis longtemps.

Parmi ces revendications il en est une qui prime toutes les autres, c'est l'organisation du service médical.

Si l'on en excepte deux ou trois villes, on peut dire que ce service n'existe pas en Corse.

Dans l'intérieur et dans la plupart des cantons on ne trouve ni médecins, ni médicaments ; ainsi la diphthérie peut y faire des ravages, le sérum qui doit la guérir y est inconnu, alors qu'on le trouve dans n'importe quelle bourgade de France et des Colonies. Aucune opération chirurgicale ne peut y être tentée, et si l'on a besoin d'avoir recours au bistouri, il faut se rendre à Marseille sans être sûr d'y arriver.

Il ne faut point parler dans ce pays de l'application des nouvelles découvertes de la science. La Corse, les ignore totalement.

Il ne faut point parler non plus d'hôpitaux ou d'infirmeries dont la loi prévoit la création avec des subventions de l'Etat. Le payant ne connaît que l'hôpital de sa chaumière où il n'est entouré d'aucuns soins autres que gratuits ou payants, si ce n'est de celui qui doit le *guérir* pour toujours, en l'accompagnant à sa dernière demeure.

On peut lire dans l'*Officiel* du 4 juillet 1909 que les législations spéciales relatives à la participation de l'Etat à l'assistance médicale gratuite, à l'hygiène publique, les enfants assistés, l'assistance aux vieillards, n'ont pu jusqu'ici profiter à la Corse dont les communes sont impuissantes à faire les sacrifices qui doivent précéder le concours de l'Etat. Ce qui revient à dire : la loi accorde des secours à la Corse, mais on ne peut les lui distribuer parce qu'elle est trop pauvre.

Il est temps et urgent de remédier à tout cela. Une organisation du service médical, autre que le service d'assistance inauguré dans l'île depuis le premier janvier dernier, s'impose avant toute autre mesure. Il faut que les Corses soient mis sans tarder, au moins sur le même pied que les indigènes de nos colonies qui bénéficient depuis longtemps de tous les progrès de la science.

Nos cahiers feront ressortir ensuite la nécessité d'achever nos voies ferrées, de doter de routes carrossables les nombreuses localités qui n'en ont pas encore et de réparer [illegible] qui sont détruites faute d'entretien.

Pour sortir de notre isolement, nous demanderons l'extension de nos services maritimes qui doivent nous mettre en relation directe non seulement avec la métropole mais aussi avec nos colonies et les pays étrangers qui nous avoisinent. Nous demanderons de même, que nos services actuels ne soient pas laissés à l'arbitraire d'une Compagnie qui nous impose à son gré des tarifs exhorbitants, alors que, comme ceux des chemins de fer, ils devraient être soumis à l'homologation de l'Etat.

Les tarifs douaniers qui frappent nos produits, à leur entrée en France, plus fort que les produits étrangers, doivent également être modifiés.

Notre programme se complétera par la demande de l'assainissement des plaines et de la restauration de nos montagnes non seulement par le reboisement, mais aussi par d'autres travaux qui doivent y conserver la terre. Il est juste que nous puissions à ce sujet, suivant que les départements du Gard et de la Loire par exemple, participent à l'allocation annuelle des trois millions et demi que la loi accorde dans ce but.

Nous y ajouterons la création du crédit agricole et de l'enseignement professionnel qui existent partout ailleurs, et nous terminerons enfin par la nécessité absolue de compléter la défense de l'île.

Nous estimons que la légende erronée qui fait de la Corse une charge pour la France forme un obstacle à l'amélioration de notre sort.

Toutes ces mesures sont urgentes ; elles doivent se trouver à la base de notre initiative et des efforts que nous devons faire nous-mêmes pour amener dans notre pays la prospérité qui devrait y exister.

Mais si l'on veut obtenir ce résultat, il est indispensable que tous les Corses s'entendent et s'entendent pour imposer à leurs élus une politique unique : celle qui doit sauvegarder l'existence propre de la Corse.

Les rivalités de clocher doivent disparaître, les chefs de parti doivent eux-mêmes donner l'exemple de cette union qui doit nous faire atteindre le but poursuivi.

Nos députés ne devront s'inspirer que de ce seul but et employer tous les moyens pour conjurer le désastre qui nous menace.

On peut fondre le cœur de tous les Corses, nous sommes certains que l'on y trouvera la France grasse dedans. Et bien, il faut que, dans cette France aimée, nous conservions à la Corse la place qui lui revient.

Mettons-nous donc à l'œuvre pour cela et rappelons-nous que de toutes les fautes que nous pourrions commettre, deux surtout seraient impardonnables : la désunion et l'inaction.

Commandant Gabrielli.

### *Petite Gazette*

#### Obsèques

Le corps de Mme Cécile Poletti née Benoist d'Elivaud, l'infortunée compagne de notre excellent collaborateur et ami, M. le professeur Poletti, arrivera ce matin par le paquebot de Marseille et les obsèques auront lieu à 10 heures. Le cortège se formera aux hangars de la Compagnie Fraissinet.

#### Nouvelles militaires

M. le médecin principal de 1re classe de Casabianca, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon, est nommé chef des salles militaires à l'hospice de Nice.

M. le capitaine Lacaze, du 6e colonial, est désigné pour servir à Madagascar.

M. le lieutenant Alessandri, du 7e colonial, est désigné pour servir au 1er rég. de tirailleurs sénégalais, à la Côte d'Ivoire.

M. le chef de bataillon Bonifacy, du 1er rég. de tirailleurs tonkinois, est affecté au 2e colonial.

M. le lieutenant Peretti, du 3e bat. indigène du Zindec, passe au 8e colonial.

#### Réclamation

Plusieurs de nos lecteurs se sont plaints de la présence continuelle dans les bureaux de la mairie de gens qui n'ont rien à y faire.

M. le Maire voudra bien faire observer à ses chefs de bureau que l'Hôtel de Ville, tout en étant la maison commune, n'a pas à être transformé en fumoir par des gens qui ne s'installent à la mairie que pour y tuer le temps.

Les citoyens, que leurs affaires obligent à se rendre à l'Hôtel de Ville sont particulièrement ennuyés d'être contraints de raconter leurs affaires personnelles en présence de toutes autres personnes que les employés qui, seuls, sont responsables du tuuscrivons qui peuvent se commettre. Ils devraient, par conséquent, être seuls en communication avec le public.

#### Primes à l'oléiculture

Le rapport de la commission des douanes, que l'on vient de distribuer à la Chambre, constate à ce qu'une prime de 25 centimes par double décalitre d'olives produit soit attribuée aux propriétaires d'oliviers ; en outre, des crédits destinés à organiser et encourager la culture de l'olivier seront inscrits à un chapitre spécial du budget de l'Agriculture. La commission du budget a émis un avis favorable à ces dispositions.

#### A Sainte Marie

C'est Mgr Casabianca qui a prêché cette année, la station quadragésimale, à Sainte-Marie. Il est à peine besoin de dire qu'il l'a fait de façon très remarquable et qu'il a su attirer autour de la chaire une assistance de beaucoup plus nombreuse que celle qui suit habituellement [illegible]

Son discours du Vendredi-Saint a été particulièrement impressionnant.

Mgr Casabianca est aussi brillant orateur qu'écrivain distingué ; sa parole est très agréable, claire, rien ne se perd de ce qu'il dit. Il s'est appliqué à apporter beaucoup de méthode dans sa prédication quadragésimale ; aussi a-t-il obtenu des résultats sérieusement satisfaisants.

La dernière de Mgr Casabianca est toujours très serrée et complète ; il épuise son sujet et parvient aisément à convaincre ses auditeurs, même les plus récalcitrants.

La station a été clôturée hier dimanche de Quasimodo par une nombreuse communion générale le matin, et le soir, après vêpres, par le sermon qui a été suivi de la bénédiction papale.

Les fidèles de Sainte-Marie garderont longtemps le souvenir de la remarquable prédication de Mgr Casabianca, de son zèle vraiment apostolique, de sa savante argumentation, du charme de son éloquence.

#### Emplois réservés

M. Antonetti, ex-sergent-major à Bougie, est nommé concierge du parc à fourrages de Sétif.

M. Purcelli Joseph est nommé concierge de la sous-préfecture de Pontoise.

#### Les Annonces

Les jeunes filles et les femmes désireuses de s'instruire agréablement ne peuvent se passer de lire, dans le *Journal de l'Université des Annales*, le texte des conférences faites rue Saint-Georges par l'élite de nos écrivains et de nos penseurs. Le numéro d'aujourd'hui publie : *Jean-Jacques Rousseau chez Mme d'Epinay*, par Henry Roujon ; les *Poètes et la Restauration*, par Auguste Dorchain ; *l'Hétroisme Féminin*, par Georges d'Esparbès ; la *Musique et la Jeune Fille*, par Louis Schneider.

En vente partout : 60 centimes.


Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Tuga, n° 1, avec waterclosset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

A vendre

Une jument, 5 ans ; un poulain, 2 ans ; fourrages à 10 fr. les 100 kilos.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

*Vient de paraître :*

MANUEL ÉLECTORAL

Dalloz

*Prix : 2.75 ; franco : 3.00*


#### Nouvelles Religieuses

ORATOIRE SAINTE-CROIX. — La fête de l'Annonciation de la T. S. Vierge Marie sera célébrée, avec la plus grande solennité, dans cet oratoire, lundi 4 avril.

Le jour de la Fête : Messes basses à partir de 5 heures jusqu'à midi. Grand'Messe à 11 heures ; le soir : Vêpres à 4 heures, baisement de la Sainte Relique à 7 heures et demie précises.

P. S. — Les confrères sont priés d'assister à ces pieuses cérémonies.

CHAPELLE DU FANGO. — La fête de l'Annonciation de la Sainte Vierge sera célébrée lundi 4 avril.

Messes à 7, 8, 9 et 10 heures ; le soir à 4 heures, bénédiction de la Sainte Relique.

Le dimanche suivant, la chapelle sera ouverte à 4 heure et la bénédiction aura lieu à 3 heures.


OMNIUM CORSE

Société anonyme au capital de 100.000 fr., s'intéressa à toutes affaires en Corse.

MM. les propriétaires de tous gisements, amiante, fer, cuivre, argent, manganèse, etc., de chutes d'eau, domaines agricoles, carrières, eaux minérales, etc., sont priés d'adresser tous renseignements à *M. le Directeur général de l'*Omnium Corse, 16, rue de la Grange Batelière, à Paris, qui *va se rendre incessamment en Corse.*

MODERN' CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, Bastia.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale, à concurrence est impossible

Facilités de payement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

BAINS DE PUZZICHELLO

*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour saison entière ou par journée à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.

SOCIÉTÉ ANONYME
DU CYRNOS-PALACE
*(Grand-Hôtel de Bastia)*
Capital 400.000 francs

Statuts déposés
en l'étude de Me TOMMASI, notaire

Deuxième et dernière ÉMISSION de 400 actions nouvelles de 500 francs.

On verse les deux premiers quarts en souscrivant. Les autres quarts seront appelés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

On souscrit à Bastia chez MM.
Gregori frères, banquiers.
A.-F. Fantauzzi, id.
Ch. Orengia, id.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

Notices publiées au Bulletin annexe du *Journal Officiel* :
1re notice, page 401 du n° 26, 29 juin 1908.
2e notice, page 667 du n° 44, 4er novembre 1909.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Pierre Poletti, professeur au lycée de Bastia ; M. Léon Benoist d'Elivaud et Mme Léon Benoist d'Elivaud ; M. Martial Benoist d'Elivaud, receveur de l'enregistrement à Cahors, Mme Martial Benoist d'Elivaud et leurs enfants ; M. Raymond Benoist d'Elivaud, de Limoges ; M. Lucien Benoist d'Elivaud, Mme Lucien Benoist d'Elivaud et leur enfant ; Mme veuve J. Agostini ; M. Agostini, procureur de la République à Bastia, Mme Agostini et leur enfant ; M. et Mme Simon Simonetti, de Lento ;

Les familles Vasseur, Vico, Duchamp, de Castelli, Giacobbi, Mattei de Cioti de Moriani, Simonetti, de Lento, Caporossi de Castello di Rostino, Ceraci de Bisinchi, Orsini, Poletti d'Ometa de Tuda, Pietranteni, Marinacce-Casalface, d'Ornetta,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME CÉCILE POLETTI
Née Benoist d'Elivaud

leur épouse, sœur, tante, nièce, cousine, décédée à Montpellier, le 29 mars 1910.

Le lieu de rendez-vous sera aux hangars de la Cie Fraissinet, le lundi 4 avril, à 10 heures précises du matin.


PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

Ses pâtes supérieures et extra sont *garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Exigez partout la Marque
« MAISON GHILINI »


### Avis aux Producteurs de Vins

Afin de faciliter l'exportation des vins de Corse sur le Continent Français, M. A. PAROVANI, agent maritime, à Bastia, vient d'établir des Tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du réseau des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Dans ces Tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'Octroi et de Régie.

De Bastia à Paris :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Pour | 1 hectolitre vin | | 250 k. fr. | 18.75 |
| » | 2 » | » | 500 k. » | 32.75 |
| » | 5 » | » | 1.000 k. » | 61. » |
| » | 1 demi-muid » | | 600 k. » | 35.75 |
| » | 2 » | » | 1.200 k. » | 64.80 |
| » | 3 » | » | 2.400 k. » | 127. » |
| » | 6 » | » | 3.600 k. » | 190.25 |
| » | 9 » | » | 4.800 k. » | » 251.65 |
| » | 10 » | » | 6.000 k. » | » 313.65 |
| » | 20 » | » | 12.000 k. » | » 558.65 |

Adresser les expéditions à M. A. Parovani, Gare Maritime, Bastia.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00186

### *Le Président de la République à Besançon*

**Paris, 3 avril.**

**Les journaux annoncent que le Président de la République se rendra le 14 août à Besançon, et qu'il présidera la cérémonie d'inauguration du monument élevé à la mémoire de Proudhon.**

**Trois membres du Gouvernement accompagneront M. Fallières dans son voyage à Besançon.**

### MARSEILLE

### LA GRÈVE des Inscrits Maritimes

#### *M. Chéron à Marseille*

**Marseille, 3 avril.**

**Les inscrits maritimes ont tenu hier soir une longue réunion, à la Bourse du Travail, au cours de laquelle ils ont décidé de se mettre en grève pendant toute la journée d'aujourd'hui, dimanche.**

**Cette grève de vingt-quatre heures a été décrétée afin de protester au sujet des poursuites intentées contre l'équipage du *Moulouya*, de la Compagnie Mixte.**

**Un mandat d'arrêt a été décerné contre douze chauffeurs de ce navire qui jugèrent à propos de ne pas se présenter devant le Tribunal maritime, malgré qu'ils eussent été touchés par l'assignation.**

### INCIDENT à bord de *l'IBERIA*

**Les grévistes ont essayé de débaucher l'équipage du paquebot *Iberia*, de la Compagnie Fraissinet, en partance pour Bastia.**

**Trois chauffeurs seulement quittèrent le bord, mais ils furent remplacés immédiatement, et, l'*Iberia* put ainsi appareiller pour Bastia, à midi précis.**

### *A bord de la Ville-de-Naples*

**Les grévistes furent plus heureux avec l'équipage de la *Ville de Naples*, en partance pour Bizerte.**

**Les chauffeurs et une partie des matelots du pont, se solidarisant avec les grévistes, quittèrent le navire qui n'a pu ainsi effectuer son départ.**

### *M. CHERON*

**Le Sous-secrétaire d'Etat à la Marine est parti dans la soirée pour Marseille afin de faire une enquête personnelle sur tous ces incidents.**

**M. Rivelli, secrétaire général du bureau fédéral des Inscrits maritimes, étant candidat à la députation, a besoin d'électeurs et une grève le servirait à point.**

### A PARIS

### L'arrivée DU ROI D'ANGLETERRE

**Paris, 3 avril.**

**La crise ministérielle étant provisoirement résolue, S. M. Edouard VII ne quittera Biarritz que dans la deuxième quinzaine d'avril.**

**De Biarritz le roi d'Angleterre se rendra à Paris, où il assistera au grand dîner qui sera donné en son honneur, à l'Elysée, par le Président de la République et Mme Fallières.**

### L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE en Autriche

**Vienne, 3 avril.**

**Le bruit court, dans les milieux diplomatiques, que l'empereur Guillaume rendra visite à S. M. François-Joseph, au mois de septembre prochain.**

### LE TEMPS

### NEIGE, GRÊLE & PLUIES

**Paris, 3 avril.**

**La pluie continue à tomber à torrents dans presque toutes les régions de France.**

**Dans certaines régions la neige et la grêle font rage.**

**A Toulouse, à Cette, à Montpellier, la neige, qui tombe à gros flocons depuis hier, cause dans les champs et les vergers une catastrophe dont terribles seront les conséquences.**

**Les communications téléphoniques et télégraphiques sont interrompues.**

**Les trains ne circulent plus.**

**La bourrasque continue.**

### A LA GUADELOUPE

### Attentat CONTRE LE GOUVERNEUR

**Paris, 3 avril.**

**Le Gouverneur de la Guadeloupe vient d'informer le ministre des Colonies qu'il a été victime d'un attentat.**

**Un individu, qu'il n'a pas reconnu, a tiré sur lui deux coups de revolver, qui fort heureusement ne l'ont pas atteint.**

### Grave Accident à bord du *Foudre*

#### *Un mort — Trois blessés*

**Paris, 3 avril.**

**Un grave accident s'est produit à bord du contre-torpilleur *Foudre*, le premier maître de manœuvres Leviden, originaire du Morbihan, a eu le crâne fracturé. Le mort a été instantanée.**

**Le second maître chauffeur et deux ouvriers ont été blessés assez grièvement.**

### NICE

### L'Assassinat de l'Astronome

#### *Les déclarations de la bonne*

**Nice, 3 avril.**

**La vieille bonne du docteur Bringuier avait déclaré, dans sa première déposition, que son maître se trouvait, à Nîmes, dans la soirée du samedi 26 ; qu'il avait soupé à la maison ; qu'il était sorti après dîner, et enfin, qu'il était rentré, puis s'était couché.**

**Interrogée de nouveau hier, dans l'après-midi, par M. Touzet, juge d'instruction à Nîmes, cette bonne a avoué que ses premières déclarations étaient fausses.**

**« J'ai menti, dit-elle, parce que mes maîtres m'avaient donné l'ordre de répondre ainsi aux personnes qui m'auraient demandé des renseignements à ce sujet.**

**« J'avoue que le soir de l'assassinat, mon maître n'a pas couché à la maison. »**

### *La complicité de Mme Bringuès*

**Le bruit court que le parquet de Nice a l'intention de poursuivre Mme Bringuès pour complicité d'assassinat.**

### La Conquête de l'air

### LA MORT TRAGIQUE *de l'aviateur Le Blond*

**Saint-Sébastien, 3 avril.**

**L'aviateur Le Blond, dont nous avons annoncé hier la fin tragique, fut tué par le choc de son appareil.**

**Les médecins ont remarqué, en effet, de très fortes contusions au front ; et, sur le corps, diverses lésions et blessures produites par l'explosion du moteur.**

**Mme Le Blond, qui assistait aux expériences de son mari, poussa un cri déchirant lorsqu'elle vit son malheureux époux tomber d'une hauteur pareille.**

**Elle se rendit immédiatement compte de son malheur et se précipita, comme une folle, au secours de son mari.**

**Des amis, qui entouraient Mme Le Blond, parvinrent, cependant, à lui faire entendre raison. Ils l'accompagnèrent ensuite à l'hôpital, où l'infortuné aviateur avait été déposé provisoirement, et assistèrent à une scène des plus déchirantes.**

**L'infortuné aviateur fut repêché par les personnes qui accoururent à son secours sur des canots.**

**Il respirait encore ; mais il rendit le dernier soupir pendant le trajet du quai à l'hôpital.**

### LE PARLEMENT

### SENAT

*Présidence de M. DUBOST*

**La séance est ouverte à 3 heures.**

**L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.**

### *Projets de loi d'intérêt local*

**A l'ouverture de la séance, le Sénat vote, sans débat, divers projets de loi d'intérêt local, adoptés par la Chambre des députés.**

### Le Budget

**L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1910.**

### *Ministère de la Marine*

**Le Sénat aborde la discussion générale du budget du Ministère de la Marine.**

**M. Monis, rapporteur, monte le premier à la tribune et soutient les conclusions de son rapport.**

**Plusieurs orateurs prennent part à la discussion générale ; tous critiquent l'emploi des sacrifices consentis par le Pays pour l'entretien de sa flotte.**

**La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.**

**La séance est levée à 6 heures 15.**


*Service de vapeurs Arthur C. Southwell*

Le vapeur *Dax*, vers le 3 avril pour Manchester.

Le vapeur *Varese*, vers le 4 avril pour Odessa et tous les ports de la Mer noire et du Danube.

Le vapeur *X*, vers le 10 avril pour Hambourg, Brême et tous les ports de la Baltique.

F. CHARDON & Cie

FABRICANTS de Matériaux de Construction

Usines à Francardo (Corse)
Magasins : Bastia, 5, Avenue Carnot.
Bureau de vente : Corte, Nouvelle Traverse.

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles plates et rondes.
Briques pleines et creuses
*Briques à planchers en fer* I
CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX

N. B. — Nos tuiles résistant à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Références sur demande.

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAIQUES EN CIMENT
unis et à dessins
pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envois, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Fers à planchers I
ARDOISES, PLOMB, ZINC EN FEUILLES, TUYAUX, peintures

NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

*Dépôt spécial de Eaux Minérales Naturelles*
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VIAS
pour la Corse
BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud.*

CABINET
*François Maestracci*
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

*On demande à acheter des appartements grands et petits*

Réclamer dans nos bureaux le prospectus de la

Mutuelle Phocéenne

Dépôt de fabriques de PAPIERS DE PLIAGE
2, Rue Neuve St Roch

AVARIE POUDRE PANTHERINE COLSON'S
Envoi d'avis mandat ou remboursement. Brochure gratis.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR, 1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS
N. B. — Les Souscripteurs à l'ouvrage complet bénéficient, jusqu'au 1er avril prochain, de prix de faveur et de facilités de paiement.

„Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs.

RELIGIEUSE donne secret p' guérir enfants criant au lit. Ecrire Maison Burel, N° 215, Nantes.

Ne pas oublier que l'Amaro Mattei est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Savon Le CHAT
Extra Garanti Pur
Production 100.000 Kilogs par Jour
La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale
Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

GRAND BAR SOAVI
cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

CHEVEUX SAUVÉS Par la Pâte Hahn
Quiconque possède 5 ARES DE TERRE
a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX Des PRODUITS Des PLAISIRS de la Campagne
Un Type-Portrait et des HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 6 fr. 25

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre seuls ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS par an pour 10 poules
BOTICS garantie et franco
Notice complète d'élevage à PREMONT (Aisne) France

On DEMANDE MALADES
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la MÉDECINE NATURELLE, électricité, radiothérapie, eau, pénicule, hygiène, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
SE DÉFIER DES MALADES IGNORÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON EN 8 j. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grands détails en toute confiance à la Société Naturiste « Médecine Naturelle » 8, Avenue Wagram, 17, aux PARIS

Installation à Gaz
Jean Cini, ex-ouvrier de Gaz
Bastia, 13, Boulevard Paoli, 13, Bastia
Vente de gaz, verres et manchons
Appareils sur commande
Abonnements pour l'entretien du fonctionnement. — Travail soigné et garanti

On peut se procurer dans la Maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.
Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.
GRAND ASSORTIMENT POUR FUMEURS DE TUBAC

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES



TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 93 MARDI 5 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union : 1 an 20 fr. ; 6 mois 10 fr. ; 3 mois 5 fr.
Autres Départ. : 1 an 25 fr. ; 6 mois 12 fr. ; 3 mois 6 fr.
Union postale 25 francs par an
Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00167
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE


## MANIFESTE AUX SECTIONS DE LA CORSE

### Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Tous les journaux insulaires ont reproduit avec un empressement justifié l'appel vibrant de patriotisme que les Syndicats d'Initiative adressent aux électeurs. Beaucoup d'entre vous ont manifesté leur étonnement que, par un sentiment d'émulation louable en pareille matière, l'« Union générale des Corses et des Amis de la Corse » n'ait pas lancé dans le pays un manifeste analogue. C'est que notre association, respectueuse de la préséance qu'il défaut d'autres considérations l'ancienneté en date donne aux Syndicats d'initiative, attendait l'apparition prochaine du manifeste que vous connaissez.

Pour quelles raisons a-t-on jugé à propos de nous tenir en dehors de la réunion de cet appel, et de ne pas faire figurer au bas de ses lignes « l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse » qui constitue tout au moins par le nombre, le plus puissant groupement corse qui ait jamais existé, nous ne saurions le dire. Et il nous est permis d'émettre quelque regret de voir, malgré la grandiloquence de certaines formules, cet esprit de particularisme, que nous nous sommes donné la tâche de combattre, persister à leur insu jusque chez les hommes les mieux intentionnés.

Il appartient à « l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, » soucieuse uniquement du relèvement et de la grandeur de la Patrie Corse, et donnant l'exemple d'une plus grande largeur de vues, d'apporter spontanément, puisqu'on ne la lui a pas demandée, sa signature au bas du manifeste de la « Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses. »

Nous n'avons pas à insister auprès de vous sur la gravité de l'heure présente. Jamais, même aux heures des luttes gigantesques que nos aïeux soutinrent pour le Droit et la Justice, la situation de notre petite patrie n'a été plus critique ; jamais la nécessité de résolutions énergiques ne s'est fait plus fortement sentir :

*La Patrie est en danger !*

Son salut est « dans l'exécution intégrale et immédiate » du programme économique que vous connaissez bien :

Assainissement des plaines insalubres ;
Achèvement du réseau vicinal ;
Achèvement du réseau ferré : lignes de Ghisonaccia à Bonifacio, Ajaccio Sartene-Bonifacio, Ajaccio à Vico.
Abaissement des tarifs de transports sur terre et sur mer en augmentant s'il y a lieu les subventions postales aux compagnies concessionnaires ;
Amélioration de la marche des trains ;
Etablissement de tarifs communs ;
Revision du tarif douanier ;
Création de services maritimes entre Bastia-Tunis et Ajaccio-Alger ;
Remplacement de la traction animale par la traction mécanique dans toutes les adjudications postales ;
Reboisement des montagnes ;
Encouragements à l'agriculture ;
Travaux d'irrigation ;
Organisation du crédit agricole ;
Création d'écoles professionnelles ;
Organisation rationnelle du secours médico-chirurgical, création d'hôpitaux, création d'un asile départemental d'aliénés ;
Classement des eaux minérales, etc.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, comme aux temps héroïques de notre histoire, de verser notre sang pour défendre la Patrie Corse menacée.

Pour la sauver de la misère *et de la honte* notre devoir est plus simple.

*Mûs par un sentiment élevé de patriotisme, nous voions que pour les candidats qui accepteront le mandat impératif de venir nous rendre compte de leurs efforts au mois d'avril 1911, au moment de la session du Conseil général, et qui s'engageront à donner leur démission si, à cette date, ils n'ont pu obtenir du gouvernement les satisfactions qui nous ont été promises. Le pays demanderait alors à tous les corps élus de s'associer à cette protestation.*

*Plus de promesses, des actes, ou la démission !...*

Vous devez vous conformer strictement à ce mot d'ordre du manifeste. Ne votez et ne faites voter que pour les hommes probes, loyaux et actifs qui s'engageront à en accepter les résolutions.

Veillez, en outre, strictement, et par tous les moyens en votre pouvoir, à assurer la liberté absolue des suffrages, et n'hésitez pas à faire connaître au Comité central de l'Union tous les faits de fraude, de corruption ou de pression administrative qui viendraient à votre connaissance.

Du scrutin du 24 avril dépend l'avenir de notre petite patrie, de notre chère Corse.

Pour le Comité Central :
*Le Délégué général pour la Corse,*
F. OTTAVY.

LE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Saint Vincent Ferrer.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 47 — Coucher, 5 h. 57 m.
Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 9.
FOIRE DU SAMEDI 9 : FOIRE D'AVRIL.

4 AVRIL

## L'élection de Sartene

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 30 mars*

M. le président. — La parole est à M. le président de la commission chargée de l'enquête sur les opérations électorales de l'arrondissement de Sartene.

M. Lenoir, président de la commission d'enquête. — Le rapport de l'honorable M. Dalimier conclut à la validation de l'élection de M. Balesi. (Interruptions à droite. — Mouvements divers).

Je n'ai pas demandé que les conclusions de ce rapport fussent discutées aujourd'hui. Mais rappelez-vous, messieurs, que nous sommes en fin de législature et qu'on ne peut laisser M. Balesi dans la situation où il se trouve. Il y va de l'honneur de la Chambre. (Très bien ! très bien !)

La commission n'a relevé à la charge de M. Balesi aucun fait répréhensible et, à l'unanimité de ses membres, elle vous propose de le valider.

Les manœuvres auxquelles se sont livrés des membres de l'administration corse. Nous demandons à M. le président du conseil d'examiner si des sanctions ne devraient pas intervenir à l'égard de certains de ces fonctionnaires, et nous le prions de prendre des mesures pour qu'à dix les élections ne puissent en Corse comme elles se font partout en France, c'est-à-dire sincèrement. (Très bien ! très bien !)

M. le président. — Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix les conclusions de la commission d'enquête tendant à la validation des opérations électorales de l'arrondissement de Sartene.

(Les conclusions de la commission, mises aux voix, sont adoptées).

M. le président. — En conséquence M. Balesi est admis.

## MISÈRES DE POÈTE

On va célébrer, ces jours-ci, le centenaire de la naissance d'Hégésippe Moreau. Les *Annales* publient, à ce propos, un très intéressant article de M. René Vallery-Radot, dont le père avait été intellectuellement en relations avec l'auteur de la Fossile. Nous en détachons cette anecdote, qui donne une idée de ce que furent certaines heures de la vie du malheureux poète... Un jour, — c'était en 1835, — M. Vallery-Radot père rencontre Hégésippe Moreau dans le faubourg Saint-Honoré, et, pour causer plus à l'aise, car il pleuvait, lui propose d'entrer dans un café où ils prendraient une tasse de thé :

« — Du thé, me demanda-t-il, combien fait-on payer cela, dans un café ?

» — C'est selon le café où l'on va ; mais, dit en souriant mon père, ne vous inquiétez pas du prix.

» Il tint bon.

» — Je voudrais savoir combien cela va vous coûter.

» — Je ne peux vous le dire au juste.

» Mais encore ?

» — Une trentaine de sous, au plus.

» Il hésita une minute ; puis, prenant son parti :

» — Vous allez trouver fort singulière la demande que je vais vous faire. Ne prenons pas de thé et donnez-moi les trente sous.

» Je crus d'abord qu'il plaisantait. Je le regardai : je vis que c'était sérieux, trop sérieux. Dans quelle position, mon Dieu, se trouvait-il donc pour me faire une pareille demande ?

» — Je n'ai pas dîné hier et je n'ai pas mangé ce matin.

» Il était quatre heures.

» — Venez par ici, lui dis-je, en vous y servira un bon rosbif.

» — Tout à l'heure du thé, à présent du rosbif, dit-il, en s'efforçant de sourire ; me prenez vous pour un Anglais ? Sérieusement, si vous voulez bien me permettre de disposer à mon gré de la fortune que vous me faites, je vais tout simplement prendre un bouillon, car j'ai un repas assuré pour ce soir. Je dîne avec des vaudevillistes pour qui j'ai rimé un couplet sur lequel ils comptent beaucoup. J'espère que leur dîner sera meilleur que mon couplet.

« — Consulter un notaire, Me Delacour, j'en prends ... C'est lui qui m'a vendu l'hôtel de la rue Balzac...

— Mon tuteur ! fit la marquise.

— Ah !

— L'homme pour lequel j'ai la plus vive et la plus profonde affection... Ah ! vous pouvez avoir confiance en lui...

Ils arrivaient à la grille. Me Brissemet allait entrer dans le parc. A la vue de Jacques Roussel, il devint extrêmement pâle.

— Vous partez ? dit-il bouleversé.

— Oui...

— Pour longtemps ?

— Je ne sais...

Le notaire murmura très bas :

— Je vous en supplie, monsieur, ayez pitié de moi !...

— Vous avez bien des reproches à vous adresser, mais je ferai ce que je pourrai pour vous sauver... Ne vous l'ai-je pas promis ? Au revoir et à bientôt...

En quelques jours, Marguerite Rouland avait appris à connaître son hôte, cet homme, cet enfant du pavé de Paris, parvenu par un caprice de la destinée aux sommets de la fortune, et qui n'obtenait qu'à une seule préoccupation, celle de réparer la faute commise par lui dans un jour de colère, et de retrouver l'innocente dont, sans le vouloir, il avait causé le malheur, pour lui faire oublier le passé et la combler des biens que la hasard avait mis entre ses mains !

— Où irez-vous ?

— Je ne sais pas Dieu... Je retoublerai d'efforts... N'a-t-on pas dit : — Cherchez et vous trouverez ?

— Vous espérez ?

— Comment si j'espère !... J'ai la plus entière confiance ! Jamais nous n'avons été si près du succès... Les ouvrents ne sont pas si nombreux en France... Je les visiterais plutôt tous, du plus grand au plus petit... D'ailleurs n'avez-vous pas sa promesse ! Qu'importent quelques jours de plus ou de moins, si nous sommes certains de la revoir ?

La voiture qui emportait la Bretonne et Toby s'éloignait rapidement vers la grille. Jacques Roussel fit un signe au cocher de la victoria et, tirant sa montre :

— Nous avons le temps, dit-il. Allons doucement jusqu'à la sortie du parc.

Et en marchant auprès de la marquise, il reprit :

— Jamais je n'oublierai les quelques jours que vous m'avez fait l'honneur de passer dans cette maison ! Comme il serait facile d'y vivre heureux et tranquilles, sans ambition et sans tracas... La vie n'est pas si longue !

— Mais vous n'y resterez pas ? dit la marquise.

— Non... D'abord ce domaine n'est pas à moi... J'ai là dans mon portefeuille l'acte qui en désigne la propriétaire...

— Qu'allez vous en faire ?


233 bis. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.


## NOELLA

Grand Roman Inédit
par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

REVAN !

XXX

CHEZ MAXIM

Lorsqu'ils se quittèrent, il était près de trois heures du matin. Muller dormait sur son divan en attendant ses maîtres. Le marquis lui toucha l'épaule et dit :

— Prépare mes vêtements pour ses heures...

— Si matin ?

— Oui. Tu veilleras jusque-là. A six heures il faut que je sois debout...

— Bien, monsieur.

— Heure militaire ! J'ai à sortir.

— Bien, monsieur. Le cocher de monsieur le marquis est prévenu ?

— Oui. Laisse-moi.

Il répéta :

— Six heures !

— Oui, monsieur le marquis.

— Affaire d'honneur. Vas.

Resté seul, André d'Orville s'épongea le front. Le vin était tiré, il fallait le boire. Il reprit sa lettre à la marquise et ajouta :

« C'est fait. Il est trois heures du matin, et je me bats à sept heures avec ce de Breux, qui m'a si indignement trahi. Ma chère Marguerite, je ne sais ce qui arrivera. L'arme exigée par le baron est le pistolet. Il était l'offensé. Il avait le choix. J'aurais pris l'épée, l'arme de mon père ! Il a préféré l'autre ! Je peux vous affirmer que mon cœur ne battrait pas plus fort qu'à l'ordinaire, si je ne pensais à vous, ma chère Marguerite. Il en sera de même au moment où nous serons en présence. Si vous ne devriez pas me pardonner, puisse une balle libératrice me délivrer d'une vie qui sans vous m'est à charge et qui avec vous me semblerait si radieuse ! Je vous aime, Marguerite. Je vous aime !

« ANDRÉ. »

Trois heures plus tard il était plongé dans un profond sommeil. Au dernier coup de la pendule, son fidèle Muller lui dit :

— Monsieur le marquis, c'est l'heure. M. le colonel est déjà prêt et la voiture est à la porte.

— C'est bien.

XXXI

FATALITÉ

Deux jours s'étaient passés, deux jours de recherches vaines, de courses, d'interrogations près de tous ceux qui pouvaient donner d'utiles renseignements sur le chemin que la fugitive avait pris pour s'éloigner de Sablaines. Et rien ! La vieille Suzanne avait dit ce qu'elle savait. Le père Livet, le métayer de la Neigerie, qui avait conduit Espérance à la gare de Laval ignorait de quel côté elle s'était dirigée. Là on perdait sa piste. Les abandonnés, sans famille, sans protecteurs le plus souvent, presque sans amis, tiennent si peu de place dans le monde qu'ils peuvent disparaître sans laisser plus de traces que l'oiseau dans l'air ou le poisson dans l'immensité de la mer. La victoria du château de Sablaines s'arrêta devant le perron. Il était environ huit heures du matin. L'automne était d'une douceur extrême. Le parc n'avait jamais été plus attrayant, plus poétiquement reposant que par cette saison propice aux méditations et aux rêveries, avec ses futaies aux nuances chaudes, les feuilles mortes qui jonchaient les allées, ces coteaux couverts d'épaisses bruyères où pacaît de temps en temps quelque chevreuil aux allures timides, et ces immense étang sur lequel de grands saules pleureurs s'inclinaient comme sur la pierre des tombeaux. Jacques Roussel sortit du château en accompagnant la marquise, tandis que Toby, des sacs de voyage à la main, montait dans une autre voiture avec Marie-Anne pour laquelle il s'était pris d'une vive amitié. Le châtelain de Sablaines dit à la marquise :

— Ainsi n'est bien décidé ?... Vous voulez rentrer à Paris ?

— Il le faut.

— Nous nous quitterons donc à Laval...

» En achevant ces mots, il entra dans le restaurant et s'y fit servir un bouillon.

» — Ainsi, lui dis-je pendant qu'il le prenait, non pas ardemment, comme un affamé, mais à petites gorgées, comme un gourmet, vous faisiez des vers, cette nuit, souffrant, de la faim ?

» — Souffrant ? non, mais la faim me tenait éveillé. Ne croyez pas, d'ailleurs, qu'elle annonce l'inspiration ; c'est tout le contraire, quand elle ne dépasse pourtant pas un certain degré. La faim ne tient souvent lieu de café.... »

VALLERY-RADOT.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Cimbre, | Signard. |
| Le Grand Mogol, | Audran. |
| Sobre les olas, | Rosas. |
| Les Sultinbanques. | Ganne. |
| Rose mousseuse, | Kessels. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## Une Lettre DE M. MILLERAND

M. Millerand, ministre des Travaux Publics, a adressé à M. Tommasi, président du Syndicat d'initiative de Bastia, la lettre suivante :

Paris, le 31 mars 1910.

Monsieur le Président,

Vous m'avez transmis, au nom du Syndicat d'initiative de Bastia, un vœu en faveur du vote des lois concernant l'exécution des grands travaux projetés en vue du développement économique de la Corse.

En ce qui concerne la création de communications par voies ferrées, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le projet de loi relatif à la concession à la Cie des Chemins de fer départementaux de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio est soumis à l'examen de la Commission des Travaux publics de la Chambre des députés, et que, d'autre part, j'ai prescrit la préparation d'un programme de travaux pour la construction et l'exploitation d'une ligne d'Ajaccio à Propriano et Sartène.

Vous pouvez être assuré que l'intérêt qui s'attache à la prompte réalisation de ces projets ne sera pas perdu de vue par mon [illegible], Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

*Le Ministre des Travaux Publics, des Postes et des Télégraphes.*
MILLERAND.

## Nécrologie

Madame C. POLETTI

La semaine dernière, le télégraphe nous apportait la triste nouvelle de la mort de Mme Cécile Poletti née Benoist d'Etiveaud. Elle s'était rendue, à Montpellier, auprès des plus célèbres chirurgiens de la faculté. L'opération avait parfaitement réussi, l'état de la malade était des plus rassurants, elle se préparait à rentrer à Bastia, lorsque des complications imprévues se produisirent, et en peu d'heures, elle s'éteignait entre les bras de son mari qui l'avait accompagnée, anéanti par cette si brusque catastrophe, alors que lui aussi, rassuré et plein d'espoir, attendait le jour du départ.

Hélas ! il ne devait ramener que la dépouille inanimée de cette incomparable compagne, qui était toute la joie de sa vie, sa plus tendre amie, la confidente de toutes ses pensées, l'épouse modèle, la femme d'élite et de cœur, dont la tendresse égalait la hauteur des sentiments et la distinction.

Dans cette union si heureuse, quoique sans postérité, l'affection de l'un se reportait tout entière sur l'autre, et c'est ainsi que la disparition de la femme aimée laisse M. le professeur Poletti pour ainsi dire sans vie, tel un navire désemparé, battu par la tempête, ballotté dans la nuit noire par les flots mugissants.

Si nous plaignons le sort de celle qui n'est plus, nous ne pouvons assez plaindre celui qui reste, dont l'existence, désormais sans but, est cruellement brisée.

Tant de mains se sont tendues vers lui, tant de cœurs se sont associés à sa douleur, tant d'amis ont pleuré avec lui, mais que peuvent les consolations humaines devant un si immense malheur ?

Nous prenons la plus large part au deuil cruel qui frappe notre très cher et distingué collaborateur et lui offrons ainsi qu'à sa famille l'expression bien sincère de nos condoléances les plus attristées.

LA RÉDACTION.

## BRAVO LA SURETÉ !

*On rafle. — Arrestation des présumés auteurs du vol Cibert. — Tout un arsenal est saisi. — L'enquête...*

C'est avec un réel soulagement que la population bastiaise a appris l'arrestation de cinq ou six jeunes fribonnets, que les charges qui pèsent sur eux nous paraissent, dores et déjà, désigner comme les auteurs du vol Cibert.

Notre brigade de Sûreté, disons le tout de suite, s'est montrée réellement à la hauteur de la tâche délicate autant que dangereuse qui lui était impartie.

La découverte des auteurs du vol Cibert pourra, peut-être, signifier la police sur les autres cambriolages qui, ces derniers temps, ont ému légitimement notre tranquille population.

Voici les faits :

Depuis le cambriolage Cibert, nos agents de la Sûreté ne s'étaient plus donné ni trêve, ni repos, et paraissaient être sur une piste que l'on croyait favorable. Une première rafle amena la capture de quelques individus, toujours surveillés par la police, mais l'on dû se borner à constater divers délits de port d'armes prohibés : sans plus. Les auteurs en seront quittes pour quelques mois d'emprisonnement, d'autant plus, que, chez eux ; l'habitude en est prise de faire régulièrement des cures en cellule ; mais cette piste n'était pas la bonne.

MM. Hennequin et Glaboke, les actifs auxiliaires de M. le Procureur de la République, avaient reçu d'opérer une [illegible] ; tout le matériel provenait des événements.

Dimanche, l'agent de la Sûreté Leoni était informé que le nommé B., inculpé dans l'affaire, avait vu les nommés Bernardini J. B., âgé de 20 ans, pêcheur, et Giocanti Charles, 16 ans, également pêcheur, chercher des armes dans la barque de pêche le *Saint-Antoine*. L'agent Leoni s'empressa d'en informer ses chefs, et dimanche, vers 8 heures du soir, M. Glaboke, commissaire de police, à la tête de la brigade de Sûreté, faisait irruption dans une buvette du Port, et mettait Bernardini et Giocanti en état d'arrestation.

Un « coisinage » habile et une non moins habile investigation dans les poches des raflés, amena la découverte d'armes que Mme Cibert a reconnu comme lui ayant appartenu : Revolvers, rasoirs, stylets, boîtes de cartouches, ainsi que l'arrestation du nommé Lanzoni, âgé de 20 ans, pêcheur lui aussi, qui, avec Bernardini et Giocanti, paraissent être les principaux auteurs du cambriolage Cibert. Trois autres individus ont été mis également en état d'arrestation, mais, jusqu'à présent, la part qu'ils ont prise au vol d'armes ne paraît pas encore très nettement défini ; nous n'en parlerons pas, jusqu'à plus ample informé

Il convient de déclarer que les perquisitions faites chez Lanzoni, n'ont amené que la découverte d'un couteau-scrpe à plusieurs lames, que Mme Cibert reconnaît également ; cet outil était placé dans la vitrine, dont les cambrioleurs avaient cassé le carreau, pour y dérober les rasoirs.

La découverte faite, dans l'écurie de Bernardini, donna des résultats plus probants. Cachés sous du fumier qui remplit l'écurie, cinq revolvers, plusieurs boîtes de cartouches et des rasoirs portant le nom « maison Cibert » Il ne pouvait y avoir de doute ; on se trouvait bien en présence des auteurs du vol du lundi de Pâques.

On ajoute même, que deux ou trois revolvers, ainsi que des stylets et un certain vendetta ont été jetés à la mer par Giocanti Charles. Ce dernier déclare « qu'on les voit dans l'eau ».

Détail à noter : Un des stylets trouvés sur un des prévenus, a été reconnu, par M. Hyrigoyen, comme étant un de ceux qu'on lui avait volés dans sa vitrine, le mois dernier.

Une seconde perquisition, faite dans la barque de pêche *St-Antoine*, fit découvrir une nouvelle boîte de cartouches, une pince-monseigneur, grand style ; puis un reste de saucisse ainsi qu'une gravure-réclame de la chocolaterie Guérin-Boutron — On veut voir dans ces vestiges l'indice d'un cambriolage qui aurait été commis, tout dernièrement, dans une épicerie de la Haute-Ville !...

Le bureau de M. Glaboke, l'actif commissaire de police, est littéralement transformé en boutique d'armurier. Près des *tamarissa*, que leur séjour dans du fumier commençait à rouiller, s'alonge la svelte silhouette des stylets corses ; puis des boîtes à rasoirs, des boîtes de cartouches et, brochant sur le tout, la pince-monseigneur avec laquelle on a dû percer la muraille, pour s'introduire dans le magasin Cibert .. et autres peut-être.

Ajoutons qu'un coiffeur de notre ville [illegible] aussitôt mis été forcé et son coffre-fort dévalisé de la somme qu'il contenait

Notre distingué confrère, M. Robert Burg, rédacteur en chef du journal de M. Sauvan, appelé en toute hâte, ne put que constater le fait et déposer une plainte entre les mains du Commissaire du 1er arrondissement, téléphoniquement prévenu.

Une enquête est ouverte.

Nous adressons à M. Robert Burg, ainsi qu'à nos camarades de la Rédaction, l'expression affectueuse de nos remerciements de la population Bastiaise, qui apprendra avec plaisir qu'il va être proposé au Conseil municipal d'accorder au brigadier et à chacun des agents, une gratification de 25 francs, à titre d'encouragement, et comme témoignage satisfaction.

JÉRÔME POGGI.

## Obsèques de Mme Poletti

Le cercueil contenant la dépouille mortelle de Mme Poletti, arrivé par le paquebot de Marseille, a été déposé dans l'un des hangars de la Compagnie Fraissinet transformé en chapelle ardente.

A dix heures la levée du corps a été faite ; le cortège s'est dirigé vers l'église Saint-Jean-Baptiste où a été donnée l'absoute.

Poletti, M. Léon Benoist d'Etiveaud, M. le procureur de la République Agostini, M. Simon Simonetti et d'autres parents.

Dans l'affluence qui entourait la famille, on remarquait M. le proviseur Barat et tout le personnel du Lycée, un grand nombre d'élèves internes et externes, de nombreux amis, et les notabilités de la ville.

Puissent les témoignages de sincère sympathie qui sont allés à M. Poletti et à M. Benoist d'Etiveaud être un adoucissement à leur grande douleur.

## Examens des Bourses

Les examens pour le certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de garçons auront lieu le jeudi 7 avril, à 7 heures et demie du matin, au Lycée. S'entrée par la porte de la rue de la Miséricorde.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 31 mars 1910.

La liquidation de fin de mois s'est effectuée très aisément et le marché conserve sans peine ses excellentes tendances qu'il accentue même dans certains compartiments de la côte.

Comptant à 96.35, notre Rente s'inscrit à 96.55, le prochain. Parmi les Fonds d'Etats, le Serbe reprend à 87.80. L'Extérieure fait 97.40 et le Russe 4 1/2 0/0, 99.55. Les grandes institutions de crédit ne se départent pas de leur fermeté : Crédit Foncier 830, Crédit Lyonnais à 1.480, Comptoir National d'Escompte 825, Société Générale 729.

La Banque Hypothécaire Franco-Argentine est l'objet d'échanges suivis à 661.

Le Sucre est calme aux environs de 3.080. Valeurs de transports toujours actives. Le groupe industriel russe varie peu. Titres cuprifères fermes : Rio à 1.919.

En Banque, la Japonaise est recherchée à 231.

On demande la Mosamedes à 26.35.

Au groupe des obligations cette 5 0/0 cr du Port de Bahia est activement traitée à 464.50.

L'introduction des actions de la Société des Ciments, Chaux et Produits Céramiques de l'Yonne aura lieu dans les premiers jours du mois d'avril. Cette Société, outillée d'une façon moderne, va pouvoir tripler, s'il le faut, sa production normale, afin de faire face à la pléthore des commandes. Les premiers prévisions, estimant les bénéfices nets à 174.000 fr. pour un capital de 600.000 frs, vont donc se trouver dépassées.

Peu de variations en Chemins Français.

### Au Port

*Entrées :*

Vap. angl. « Guillemot, » cap. Grassam, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne

— Vap. « Iberia » cap. Lallerre, venant de Marseille.

— Vap. italien, « Cipro, » venant de Porto-Torres.

— Vap. norvégien « Dux, » cap. Bergh, venant de Manchester.

*Sorties :*

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Marseille.

— Vap. angl. « Guillemot, » cap. Grassam, parti pour Naples.

— Vap. italien « Cipro, » parti pour Livourne.

— Vap norvégien « Dux, » cap. Bergh, parti pour Cette.

### A vendre

Une jument, 5 ans ; un poulain, 2 ans ; fourrages à 10 fr. les 100 kilos.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.


## LA HERNIE

La Méthode CLAVERIE de Paris est la seule universellement adoptée.

Il est bon de rappeler que ce n'est qu'en adoptant les **nouveaux Appareils imperméables et sans ressort**, Brevetés S. G. D. G.), de M. CLAVERIE, le renommé Spécialiste de Paris, fournisseur des Hôpitaux militaires, de la préfecture de la Seine, des Manufactures de l'Etat, etc., que toutes les personnes atteintes de **Hernies, Efforts, Descentes, Hydrocèles, Varicocèles**, etc., peuvent obtenir des résultats immédiats et certains.

Aussi inutile nous de indiquer à nouveau à nos lecteurs et à nos lectrices atteints de ces affections, le passage de M. A. CLAVERIE en Corse, et nous ne saurions trop leur conseiller, dans leur intérêt personnel, de profiter des conseils désintéressés de ce savant praticien.

Applications et renseignements gratuits de 9 h. du matin à 5 h. du soir, à :

BASTIA, mardi 5 et mercredi 6 avril, Hôtel de France.

Ceintures Ventrières CLAVERIE pour la guérison des Déplacements des Organes chez la Femme.


## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 11° à midi 13 2 + à 6 heures du soir + 11. Maxima + 15 Minima + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 768 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

### Nouvelles maritimes

Par suite d'une avarie de machine survenue au vapeur *Corsica*, courrier de la côte, à son arrivée à Porto-Vecchio, ce navire n'a pu appareiller dimanche au soir pour Bastia.

Ses avaries réparées, le *Corsica* fera escale à Bonifacio, Propriano et Ajaccio pour regagner ensuite, Marseille, son port d'attache.

### Réforme du Calendrier

Il paraît certain que le Saint-Père a l'intention de proposer aux puissances de modifier le calendrier grégorien. L'année aurait exactement cinquante-deux semaines ; le premier de l'An serait compté à part et tomberait toujours le lundi ; le dimanche de Pâques serait fixé au 7 avril.

### Nouvelles coloniales

M. Joseph Laurenti est nommé commis de 2e classe des affaires indigènes au Congo.

### Avis

La 14e compagnie du 163e de ligne tirera des cartouches à blanc, dans l'après-midi du 6 avril courant, sur le terrain de Montesoro.

### Nouvelles militaires

Sont promus :

au grade de sous-lieutenant, MM. les adjudants Paoli, du 111e, affecté au 58e ; Coccoli, du 129e, affecté au 125e ; Franzati, du 152e, affecté au 66e ; Piastri, du 27e, affecté au 99e ; Bastelica, du 4e zouaves, affecté au 2e zouaves.

au grade de sous-intendant militaire de 2e classe Venturini, à Chambéry.

au grade de médecin-major de 2e classe, M. le médecin aide major de 1re classe Brunati Paul-Marie, en activité hors cadres en Abyssinie.

au grade d'officier d'administration de 2e classe, M. l'officier d'administration de 3e classe Pasqualini, aide-comptable à l'atelier de travaux publics de Bonifacio.

L'adjudant Cianciosi, de la 22e section d'infirmiers militaires, au Val de Grâce, passe à la 21e, hôpitaux de Constantine.

Le sergent rengagé Galloni, de la 1re section d'infirmiers, est nommé adjudant, et désigné pour la 21e, hôpitaux de Constantine.


## Service de vapeurs Arthur C. Southwell

Le vapeur X, vers le 10 avril pour Hambourg, Brême et tous les ports de la Baltique.

## Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, au 1er

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créance — Gérance d'Immeuble
Location, Vente et Achat d'Immeubles
*Prêts sur Hypothèque*
Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Etablissement de Comptabilités. — Bilans

## Dépôt spécial des Eaux Minérales Naturelles

DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 10, rue Napoléon

**Vichy Lardy.** — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvre, etc.

**Vichy Purgatif.** — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le Quart Vichy Lardy et Lorbeau


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00188

BOURSE DE PARIS

| | |
|---|---|
| | 2 avril — 4 avril |
| Rentes de 3 00 ancien | 98.60 — 98.65 |
| de 3 0/0 amortis. | 98.50 — 98.50 |
| | ex-coupon |

## MARSEILLE

## GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

*Aucun navire n'a quitté aujourd'hui le port de Marseille.*

Marseille, 4 avril.

La grève de 24 heures décrétée samedi soir, à la Bourse du Travail, par les Inscrits maritimes, a fait place aujourd'hui à la grève générale.

Aucun navire n'a pu quitter le port de Marseille, tous les équipages ayant mis sac à terre.

*La grève de 24 heures*

Nous avons dit hier, dans nos télégrammes que les Inscrits maritimes s'étaient mis en grève pour 24 heures, hier matin dimanche.

Cet arrêt de travail avait été voté, au cours de la réunion de samedi soir, par les équipages débarqués au cours des incidents qui se sont produits à bord du *Moulouya*, du *Corte*, de l'*Etoile*, de la *Champagne*, du *Pélion* et de la *Ville de Naples*.

Il avait été voté également par bon nombre de marins sans place et quantité d'inscrits qui n'ont de marin que le livret matricule qu'ils tiennent trop souvent caché au fond de leur poche.

Les inscrits syndiqués ont été poussés par M. Rivelli et par M. Rémé, secrétaire du syndicat à se lancer dans un mouvement de protestation contre l'embarquement des indigènes à bord de certains navires du port de Marseille, et contre les prises qui ont été ou seront prononcées contre les marins des équipages des navires à bord desquels des incidents se sont produits.

## LA GRÈVE GÉNÉRALE

Une nouvelle réunion des Inscrit Syndiqués a eu lieu hier soir, à la Bourse du Travail

MM. Rémé et Rivelli ont fait savoir que le Sous Secrétaire d'Etat à la Marine avait envoyé des ordres très sévères à l'Administrateur de la Marine au sujet de l'abandon du navire par l'équipage de la *Ville de Naples*, et relativement à l'application des jugements prononcés par le tribunal maritime, dans son audience du samedi 2 avril.

Ces deux orateurs ont prononcé des discours très violents et ont engagé les inscrits syndiqués à déclarer la grève générale pour protester contre les mesures ordonnées par le Sous-secrétaire d'Etat à la Marine, et contre l'arrestation des douze marins faisant partie de l'équipage du *Moulouya*, qui avaient jugé à propos de ne pas se présenter à l'audience de samedi dernier du tribunal maritime.

## LA GRÈVE A OUTRANCE

Une nouvelle réunion des Inscrits syndiqués a eu lieu ce soir, à 5 heures, à la Bourse du Travail.

Sur la proposition de MM. Rémé et Rivelli les inscrits ont voté un ordre du jour, qui a été imprimé et distribué immédiatement, invitant tous les Inscrits du port de Marseille à la grève à outrance, et engageant, en outre, les Inscrits des autres ports de commerce à se mettre également en grève.

## M. CHÉRON

Le Sous-secrétaire d'Etat à la Marine, étant retenu à Paris par la discussion du budget de la Marine, n'a pu partir que ce soir pour Marseille, où il arrivera demain matin, à 10 heures et demie.

## NICE

## L'Assassinat de l'Astronome

### A l'Instruction

*Confrontation de Mme Brenguès et de sa bonne*

Nice, 4 avril.

M. Marot, juge d'instruction, a entendu aujourd'hui, à nouveau la femme de l'assassin de l'astronome.

L'infortunée épouse du docteur continue à protester de l'innocence de son mari.

« Rien de tout ce qui a été dit n'est vrai ; tout est absurde, absurde, dit-elle au magistrat instructeur »

M. Marot a interrogé également, pour la deuxième fois, la bonne, qui est depuis de longues années au service des époux Brenguès.

Henriette Laurent persiste dans sa dernière déclaration. Elle affirme que des amis du docteur lui avaient conseillé de déclarer que son patron avait dîné à la maison, le soir du samedi 26 mars.

*La confrontation*

Après ces deux interrogatoires le magistrat instructeur a confronté les deux femmes.

L'infortunée épouse du docteur et la vieille cuisinière persistent à affirmer, la première, que le docteur a dîné chez lui le samedi soir, 26 mars ; la seconde, que son patron n'a ni dîné, ni couché chez lui le soir de l'assassinat.

## L'Assassin est accusé de deux autres crimes

L'inconsolable veuve de l'astronome a déclaré à son amie intime et à des parents, que son mari lui avait dit, à plusieurs reprises, qu'il connaissait fort le docteur Brenguès d'avoir tué sa première femme.

Des dépêches de Nîmes signalent le bruit qui circule depuis deux jours, de bouche en bouche.

Il serait question d'exhumer le corps d'un employé du P. L. M., nommé Grabit que l'on soupçonne avoir été empoisonné par l'assassin du lieutenant-colonel Charlois.

## La Conquête de l'air

### LES EXPLOITS de l'aviateur Dubonnet

Paris, 4 avril.

Le concours organisé par le journal *La Nature* a eu lieu hier.

Le prix de 20 000 francs a été gagné par l'aviateur Emile Dubonnet, qui fit 110 kilomètres en ligne droite, à travers champs, en allant de Savigny sur Orge au bois d'Orléans, à une allure de 80 kilomètres à l'heure.

### Les Obsèques de l'aviateur Le Blond à Saint-Sébastien

Paris, 4 avril.

Les obsèques de l'infortuné aviateur Le Blond ont été célébrées ce matin, à Saint Sébastien.

Elles ont été imposantes. Toutes les autorités civiles et militaires y assistaient, ainsi qu'une grande partie de la population.

Le cercueil disparaissait sous les couronnes.

Le deuil était conduit par la veuve de l'aviateur, ayant à sa droite le Consul de France, et à sa gauche les compagnons de l'infortuné Le Blond.

### Grave Accident à un ballon allemand

Paris, 4 avril.

On télégraphie de Berlin que le ballon allemand *Pommern* a été poussé, au cours d'une ascension, contre une fabrique.

Ce ballon, coupé en deux, partit à la dérive.

Deux morts et un blessé ont été recueillis.

M. Delbrück, député radical au Reichstag, qui avait pris part à cette ascension, a été tué.

Son cadavre a été trouvé en mer enveloppé dans l'enveloppe du ballon.

L'identité de l'autre cadavre n'a pu encore être établie.

### AUTRE ACCIDENT

**Le ballon allemand *Le Silésie***

Un autre accident s'est produit au cours d'une ascension qui a été faite par le professeur Abeg, dans la matinée d'hier.

Le savant professeur avait invité deux de ses amis à bord du ballon, *Le Silésie*.

L'ascension s'était faite dans d'excellentes conditions.

Au moment, où les deux voyageurs voulaient de quitter la nacelle, un fort coup de vent entraîna le ballon, et le malheureux professeur Abeg fut précipité sur le sol et mû sur le coup.

## LE PARLEMENT

### SÉNAT

*Séance du matin*

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1910.

### *Ministère de la Marine*

Le Sénat aborde la discussion des chapitres du budget du Ministère de la Marine.

Après quelques observations, tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

### La Grèves des Inscrits

Interpellé sur la grève des Inscrits maritimes du port de Marseille, M. Chéron, sous secrétaire d'Etat à la Marine a déclaré que tous ces incidents seront réglés conformément à la loi, au nom de la discipline, au nom de la marine marchande.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## Le Budget

Le Sénat aborde la discussion générale de la Loi des finances.

Divers orateurs défilent à la tribune, puis la suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

### *Machine à Tricoter*

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Française* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.

Joindre un timbre pour la réponse.


## BAINS DE PUZZICHELLO

*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.

Chambres entièrement restaurées.

Location pour saison entière ou par journée à 4 fr. 50, 3 fr. et 2 fr. 25.

Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement se fournit pas de linge aux buanderies.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.


## Avis au Public

Les Commissionnaires agréés par la Compagnie des Chemins de fer, à Bastia, dans le but d'aider les voyageurs aux départs et aux arrivées des trains et des bateaux, ont l'honneur d'informer le public qu'ils mettent, à sa disposition, une Agence avec bureau situé rue de la Gare, 6, pour dépôt de bagages et renseignements.

Ils se chargent du transport des colis et du déménagements entre la gare, les bateaux, les hôtels et tous points de la ville et des environs, ainsi que des expéditions de marchandises pour l'intérieur de la Corse et le Continent, en grande et petite vitesse.

Ils déclinent toute responsabilité dans les irrégularités dont pourraient avoir à se plaindre Messieurs les Voyageurs de la part de commissionnaires ne faisant pas partie de l'Agence et qui ne pourraient leur présenter la carte d'identité avec le numéro d'ordre qui leur est délivré par la Compagnie des Chemins de fer.

MM. les Voyageurs trouveront les commissionnaires de l'Agence Bastiaise à tous les trains et bateaux.

Pour tous renseignements s'adresser au bureau, 6, rue de la Gare, Bastia.

## AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les *entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne se livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui seront commandés des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il posera leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia*.


## *Service de Vapeurs*

Le bateau anglais *Pontiac*, de la ligne Glynn et Son, chargera, à Bastia, le 8 courant, acceptant toutes marchandises pour Liverpool.

S'adresser aux agents exclusifs Enrico Janni et Compagnie, 7, route du Cap, Bastia.

## OMNIUM CORSE

Société anonyme au capital de 100.000 fr., s'intéressa à toutes affaires en Corse.

MM. les propriétaires de tous gisements, amiante, fer, cuivre, argent, manganèse, etc., de chutes d'eau, dunes agricoles, carrières, eaux minérales, etc., sont priés d'adresser tous renseignements à *M. le Directeur général de l'Omnium Corse*, 16, rue de la Grange Batelière, à Paris, qui en se rendre incessamment en Corse.

RHUM GRANDS MORNES




MARQUE MONDIALE de GET Frères des célèbres inventeurs du PIPPERMINT.

Le RHUM GRANDS MORNES se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

*Maison fondée en 1796*

*Veillez avant tout à votre Santé ! Ayez toujours* un Flacon d'Alcool de Menthe de **Ricqlès**

*Maux de Tête de Cœur, d'Estomac, C'est aussi le Dentifrice le plus économique.*

Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Epidémies.*

REFUSER LES IMITATIONS

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE

Edmond Rostand

6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES
DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS
DE 500 ILLUSTRATIONS INÉDITES
EN COULEURS ET EN NOIR
1000 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.

L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES

à 0 fr. 60 ; *franco :* 0 fr. 70

HORS TEXTE EN COULEURS

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo, 1.

LA FORTUNE EST AVEUGLE

Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite

LOTS VILLE DE PARIS

Autorisés par les lois des 21 juillet 1871, 19 juillet 1880, 4 janvier 1908, 30 juin 1909, 8 juillet 1909 et dernière loi de la Ville de Paris.

22 Tirages par An
Prochains Tirages

4 lots de 200.000f
18 lots de 100.000f
8 lots de 50.000f
46 lots de 10.000f
et 632 Lots de 1.000 à 25.000 francs
soit un total de
4 millions 346.000 f. Lots

22 AVRIL
25 MAI, 5 JUIN

POUR 5 FRANCS

On reçoit 100 Numéros
LOTS VILLE DE PARIS

Pour recevoir les 100 Numéros, il suffit de faire un bon de poste de 5 francs à Monsieur le Directeur de la Banque Mobilière de Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris (9e Arrond.)

LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ABSOLUE
TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.

On accepte les ordres contre remboursement 5 fr. 60

VOUS DERNIER APPEL

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.

QUAND VOUS DOUTEZ

Profitez toujours de l'Expérience des autres

Le soussigné de l'attestation suivante ne paraît-elle pas en faveur de l'EAU PRÉCIEUSE mieux que tous les arguments.

« Monsieur, — Depuis plusieurs mois je souffrais horriblement d'une plaie à la figure ; malgré tous les remèdes et tous les traitements médicaux le mal s'aggravait toujours davantage. Las de souffrir et ayant entendu vanter les bons effets de l'Eau Précieuse Dupessier je résolus de l'essayer. J'ai suivi vos régénérateur le traitement, et en moins de trois mois j'étais entièrement guéri.

Prosper QUESNEL 55, rue Léon-Maître, Petit-Quevilly (France.)

Tous ceux qui souffrent de maux de jambes, ulcères, varices, dartres eczémas doivent employer l'EAU PRÉCIEUSE qui leur assurera la guérison. Le traitement est simple et peu coûteux, se trouve dans les bonnes pharmacies.

Les contrefaçons sont en grand nombre ; il faut exiger la dénomination EAU PRÉCIEUSE.

Dépôt principal à Rouen, Pharmacie DUPESSIER, 47, rue du Bac.

Se trouve à Bastia Pharmacie Quilici, boulevard du Palais, 10, et à Ajaccio Pharmacie Guiderdoni.

JE DONNE 100.000fr.

Chauves!

à qui trouvera une recette plus efficace pour faire repousser les cheveux et dans leur couleur primitive. Pour toucher gratuitement une pl. forme Dupessier de la Méthode, notre avec les plus grands soins à M. PARIS

REVUE-GUIDE

bulletin personnel de publicité aussi, renseignements utiles, conseils, défenses et initiatives du commerce, très intéressant pour commerçants. Demander gratuitement spécimen

Fr. MAESTRACCI

2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

CONSULTATIONS GRATUITES

AVOCATS

Droit commercial, Politique, Législation, Jurisprudence, Renseignements litigieux.

Frais MAESTRACCI

11, rue Napoléon, BASTIA (Corse)

contre Trois francs

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

ABONNEMENT

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Le meilleur Cigare à 10 centimes
Bien apprécié le CIGARE MATTEI

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

ALBERTINY ET Cie

NICE ET CANNES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 94

MERCREDI 6 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les manuscrits non insérés n'seront pas rendus. Les bureaux sont ouverts à chaque heure aux Bureaux du Journal. Petites annonces, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.35

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an. | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 13 » | 6 » |

Tarif postale de retour Paris : 4 par an.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Sixte I.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 12 — Coucher, 5 h. 57 m.
Dernier quart., le 8 — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Célestin.

5 AVRIL

## UN PAYS D'AVENIR

### L'Agriculture et l'Aviculture EN CORSE

« A l'odeur seule, je reconnaîtrais la Corse les yeux fermés, » a dit Napoléon.

La Corse est sans doute la plus belle île de la Méditerranée. Après mes quinze printemps de voyage dans la mer historique, je n'en ai trouvé aucune qui puisse lui être comparée, » a écrit le docteur Bennett, qui a beaucoup contribué à attirer ses compatriotes Anglais à Ajaccio et dans l'île.

« La Très Belle, » l'avaient surnommée les Grecs, pour remonter à des temps plus anciens.

Ces propos étaient si séduisants que j'ai tenu par moi-même à en vérifier l'exactitude, et je dois avouer qu'ils ont dépassé mes espérances.

En juillet 1908, je me décidai, malgré l'éloignement, à visiter ce beau pays, dont on disait tant de bien, et pendant trois semaines, trop courtes, hélas ! j'explorai une partie de ses merveilleuses côtes déchiquetées par de véritables fjords, j'escaladai ses montagnes couvertes de maquis odorants, je descendis dans ses gorges fantastiques, puis je le quittai si enthousiasmé que l'année dernière je retournais de nouveau dans ces lieux enchanteurs.

Voici quelques impressions de touristes que j'ai recueillies au cours de mes excursions :

« Monsieur, dit l'un, je ne connais de comparable aux baies d'Ajaccio et de Porto que celles de Naples ou de Rio de Janeiro. »

— Monsieur, dit un autre, je préfère ce pays à la Suisse. »

— Monsieur, m'a déclaré un troisième interlocuteur, en présence de l'Enfer de la *Spelunca*, tout peuplé de légendes d'antan, et des tragiques défilés de la *Scala Santa Regina*, c'est plus beau que le Tyrol. »

Mon impression pouvant paraître exagérée, c'est à dessein que je cite ces diverses appréciations qui prouvent que mes éloges sont encore au-dessous de la réalité.

Ce préambule semblera un peu long à mes lecteurs, mais j'ai tenu à énumérer les splendeurs de notre plus beau département pour faire ressortir davantage la misère extrême qui règne dans cette île, qu'après avoir surnommée « La Très Belle, » on pourrait surnommer encore « la plus misérable. »

La Corse, en effet, n'a aucun moyen de subsistance. Son agriculture, qui pourrait être si florissante, est complètement délaissée. La côte orientale, qui serait la plus productive, est désertée par la population dès le commencement des chaleurs à cause des émanations pestilentielles dégagées par les marais et étangs qui abondent dans cette partie de l'île.

La *Malaria* y sévit tout l'été

Il faudrait assainir toutes les plaines marécageuses, créer des canaux d'irrigation ; mais le département n'est pas assez riche pour faire face aux frais élevés qu'entraînerait ces travaux d'assainissement. Impuissants, les Corses se sont adressés au gouvernement pour le prier de leur venir en aide ; une commission a même été nommée pour étudier la question, mais l'affaire en est restée là pour le moment, car il n'est pas douteux que la France ne se désintéressera pas des réclamations si justes d'un de ses plus grands départements.

Une autre plaie qui nuit considérablement à l'agriculture, c'est la politique. Nulle part en France les passions ne sont déchaînées comme en Corse. Et il arrive que les salves de coups de fusil tirées en l'honneur d'une victoire électorale ne partent pas toujours en l'air. L'agriculture, déjà en détresse, est encore délaissée pour ces dissentiments politiques. La culture en souffre, et au lieu de cultiver sa terre elle-même, l'île fait appel aux Lucquois, venus d'Italie chercher l'argent corse.

Voilà bien des obstacles à surmonter pour un pays qui devrait occuper un des premiers rangs au point de vue agricole s'il était secondé et si ses habitants ne se décourageaient pas.

On cherche vainement à remédier à cet état de choses. Quand aboutira-t-on ?

En ce qui concerne l'aviculture, il y aurait au contraire des essais intéressants à faire, et je ne doute pas qu'ils seraient couronnés de succès.

Il est peu de villages en Corse qui n'aient à proximité de magnifiques châtaigneraies aux frondaisons superbes. Chaque habitant possède sa châtaigneraie divisée en plusieurs enclos entourés de murs de pierre assez élevés. Ce sont autant de parquets d'élevage pour la volaille qui y prospérerait *sous l'ombre bienfaisante* d'arbres séculaires, à l'abri des chaleurs estivales. Mettez un poulailler dans chaque enclos, ou, si l'enclos est assez vaste, ce qui arrive le plus souvent, diviser-le en plusieurs parquets, et voilà votre installation toute faite à peu de frais.

Les arbres eux-mêmes sous lesquels vagabonderont les poules leur serviront en même temps de nourriture. Le châtaignier est un père nourricier tout indiqué. La farine de châtaigne est en effet un des principaux produits de l'île. Vous aurez pour l'élevage et l'engraissement de vos poulets une excellente pâtée composée de farine de châtaigne et de lait de chèvre coupé de deux tiers d'eau. Or, la chèvre, comme le châtaignier, abonde en Corse. Soyez persuadé qu'il resterà encore assez de ce lait pour la confection des légendaires *brocciu*, mets national corse.

Si le travail de la culture est pénible dans un pays un peu chaud, il est au contraire peu fatigant, agréable même pour un aviculteur ; enfin la volaille peut s'élever aussi bien sur les côtes qu'à de hautes altitudes, en raison de la douceur du climat.

Et les débouchés, me direz-vous ?

Les débouchés ? mais ils sont tout trouvés ; ce sont : Marseille, Nice : Livourne en Italie.

Marseille et Nice sont desservies par une Compagnie française de navigation, et plus près, Livourne, par une compagnie italienne, et vous avez trois ports importants, Ajaccio, Bastia, l'Ile Rousse, pour l'écoulement de vos produits. Elevez la *Faverolle*, et quand les Italiens auront goûté la chair succulente de cette volaille et qu'ils compareront avec la chair de leurs *Leghorns*, ils ne voudront plus sur leur table que cette belle race si recherchée en France. J'en dirai autant de Marseille et de Nice, dont les poulets sont peu dignes de ceux des plus importantes villes du littoral méditerranéen.

Vous avez de plus en Corse certains arbustes, comme l'arbousier, qui fournissent des fruits très goûtés par la volaille, n'en déplaise à messieurs les merles si renommés qui en consomment *ad limitem*.

Quelques essais timides ont déjà été faits pour l'élevage de la volaille. La couveuse artificielle a pénétré au *cœur même de la Corse*, à Corte, et dans d'autres petites villes de moindre importance.

Près d'Ajaccio, le long de la merveilleuse côte des Sanguinaires, un domaine dont les jardins sont réputés pour leurs [illegible] oranges, sanguines, mandarines, cédrats, bananes et goyaves même, va, je crois, faire un peu d'aviculture. Ce serait là un bel exemple à donner ; il faut que les gros propriétaires commencent pour que les petits suivent le mouvement.

On doit être un peu entreprenant dans la vie pour réussir, et les Corses ne risqueront guère de capitaux en se livrant à une industrie qui leur demandera peu de frais, étant donné qu'ils ont des terrains tout trouvés à leur disposition.

Georges Pourrot,
*Directeur-adjoint de l'Ecole d'Aviculture de Gambais (S.-et-O.).*
*(Petit-Journal Agricole).*

## Propos d'actualité

### Un Rêve Déçu

*L'amiral Fournier publie, dans un livre de Souvenirs, des documents des plus savoureux et qui appartiennent maintenant à l'histoire. L'ancien amiralissime retrace, entre autres, une heure tragique, qui faillit mettre aux prises la plupart des puissances en une épouvantable conflagration : l'incident de Hull.*

*La Russie et le Japon étaient en guerre ; une escadre russe, se rendant au combat, rencontra, au large de Hull, une flottille de bâteaux-pêcheurs anglais qu'elle prit pour des éclaireurs ennemis. Les Anglais échappèrent, non sans dommages, aux boulets de canon, mais, le lendemain, l'Angleterre mobilisait sa flotte. Heureusement, on en revint à de meilleurs sentiments, et, sur la déclaration formelle de la Russie qu'il y avait eu méprise, une commission d'arbitrage se réunit à Paris.*

*Les difficultés commençaient à peine à commencer. La commission devait être composée de cinq amiraux, dont quatre nommés respectivement par l'Angleterre, la Russie, la France et les Etats-Unis, et un cinquième choisi par les quatre autres, dans une marine quelconque.*

*Aussitôt, l'empereur d'Allemagne mit officieusement sur les rangs un officier général de la marine allemande. Le but du kaiser était évidemment de donner une satisfaction d'amour-propre à sa marine, et, du même coup, de rendre un service au gouvernement russe. D'autre part, l'empereur Guillaume escomptait l'heureux effet des prévenances dont son délégué serait naturellement l'objet à Paris (surtout si c'était le prince Henri de Prusse), et caressait l'espoir de trouver dans cet accueil très courtois l'occasion de prodiguer ensuite ses remerciements au gouvernement français, ou d'entamer avec lui des relations cordiales, peut-être même d'amorcer une visite plus sensationnelle encore à Paris.*

*Le plan était bien conçu : l'Angleterre et la Russie se trouvaient du même coup séparées, l'entente cordiale anglo-française n'avait pas lieu et la France se rapprochait de l'Allemagne. Quel rêve !*

284. — Feuilleton du Petit Bastiais.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

XXXI

« UN DUEL TRAGIQUE »

C'était la volonté formelle des deux adversaires. Le temps était brumeux. Dans le magnifique jardin de cette villa, fort belle elle-même, deux hommes allaient risquer leur vie au milieu d'un épais brouillard. Le marquis d'Orville avait une attitude remarquable. Impassible, il semblait à ces préparatifs avec un calme parfait. On connaît sa distinction, sa tournure, restée jeune, d'officier de cavalerie, son adversaire semblait plus nerveux, plus agité, plus impatient d'en finir. »

Marguerite Restaud lisait ces détails avec une émotion croissante. Tout à coup elle laissa glisser le journal à ses pieds. Elle était arrivée à ces lignes qui lui annonçaient l'issue fatale de ce duel que rien ne lui faisait prévoir. Elle s'écria :

— Ah ! c'est moi qui l'ai tué.

Marie-Anne ramassa le journal et lut :

« Au signal donné par M. de Garches, deux détonations retentirent, si subites qu'on n'en entendit qu'une seule.

» Le baron de Breux avait fait un mouvement comme s'il eût reçu une balle au milieu du front. Il n'en était rien. Il avait seulement, selon l'expression connue, senti le vent de la mort passer auprès de lui. Le marquis d'Orville lâcha son arme. Il demeura debout cinq secondes, chancelant, et, mollement, soutenu par le comte de Champy qui était accouru à son secours, il s'affaissa sur le gazon. Le docteur Lalande, qui l'assistait, vit avec effroi une tache rouge, qui allait en s'élargissant sur la poitrine de son client. Une écume sanglante moula à ses lèvres. Ses yeux se fermaient. On le transporta avec mille précautions dans un des salons de la villa. La balle du baron de Breux l'avait frappé au-dessus du cœur. Pendant quelques instants, malgré les soins qui lui étaient prodigués, le docteur crut qu'il allait expirer entre ses mains. Mais le blessé reprit connaissance et demanda à être ramené chez lui.

» Le baron de Breux était parti seul, après quelques paroles de vague regret, sans essayer de se réconcilier avec son ancien ami. Vers dix heures, après une consultation à laquelle on avait appelé un chirurgien célèbre, on se décida à satisfaire le désir du marquis. Une voiture d'ambulance le transporta rue Vaneau. Le marquis, en voyage depuis quelques jours, avec sa dame de compagnie était absente. Quand on voulut lui télégraphier la triste nouvelle, on s'aperçut qu'elle n'avait pas laissé son adresse. Ce sera donc sans doute par les journaux qu'elle apprendra le malheur dont elle est frappée. A l'heure où nous écrivons ces lignes on ne sait encore ce qu'on peut craindre ou espérer. Nous avons cependant appris qu'on n'a pas extrait la balle et que la situation est grave.

» Le marquis d'Orville Rougemont, d'une vieille famille qui a eu ses heures d'illustration, était estimé de tous ceux qui le connaissaient pour son caractère loyal, sa distinction et son aménité. Il paraissait presque jeune, bien qu'il arrivât aux environs de la cinquantaine. Il avait épousé il y a une vingtaine d'années une jeune fille en possession d'une fortune considérable, dont le grand-père fut le héros d'une aventure tristement célèbre qui faillit avoir son dénouement en cour d'assises. Disons pour rendre hommage à la vérité que les preuves de sa culpabilité durent faire complètement défaut puisque le juge, après une détention de près d'un an et des efforts inouïs pour éclaircir cette ténébreuse affaire, se vit contraint de rendre une ordonnance de non lieu et de remettre en liberté ce prévenu contre lequel il avait mis avec un véritable acharnement. La voix du peuple se montra plus sévère encore que lui. Depuis son mariage, le marquis d'Orville fréquentait peu les salons de son monde et se confinait dans une sorte de retraite d'où il ne sortait guère pour aller à son cercle, où il ne comptait que des amis. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites de ce duel tragique. »

La Bretonne avait fini. Elle regarda sa maîtresse. Marguerite Restaud, l'œil fixe, rouge, brûlé par une fièvre soudaine, s'était appuyée à l'embrasure de son compartiment. Son regard était fixe, attaché aux vitres de la portière, et contemplait sans les voir les champs, les bois et les formes espacés de loin en loin qui défilaient devant elle. En réalité, elle se sentait abattue, foudroyée. C'était pour elle que le marquis s'était battu, pour elle qu'il avait risqué sa vie et qu'il le perdait. C'était un autre assassinat qu'elle avait commis, comme son grand-père, Michel Restaud, en mettant ses hommes qui la regrettait — quelle preuve plus flagrante aurait-il pu lui en donner ? — au courant de la trahison du lâche qui le traitait comme un frère.

Quel remords pour elle ! Comme elle comprenait maintenant la sagesse des conseils de son ami, Me Delmour, et aussi l'impossibilité pour le malheureux qui lui avait donné son nom de régir autre les jugements du monde et de lutter seul contre la condamnation populaire dont elle demeurait accablée ! Elle aurait voulu que le train eût des ailes, qu'il franchît en quelques minutes la distance qui le séparait de Paris. Elle redoutait d'arriver trop tard, de ne plus trouver ce blessé, qu'elle aurait voulu pouvoir guérir au prix de ses millions, respirant encore ! Elle s'irritait contre la lenteur de cet express qui pourtant passait avec des bruits de tonnerre devant les petites gares qu'il brûlait.

— Mais va donc ! murmurait-elle... Plus vite...

Vains désirs ! Chartres apparut avec ses gigantesques clochers qu'on admire des extrémités des plaines de la Beauce dont ils sont l'orgueil. Puis Rambouillet avec sa royale forêt, puis Versailles... Et toujours elle répétait :

— Va donc ! Plus vite.

Paris enfin !... La gare Montparnasse... Du Mans, elle avait expédié une dépêche à ses gens. Sa voiture l'attendait. Le valet de pied lui demanda, respectueusement :

— Madame la marquise est prévenue ?

— Oui, oui...

Etait-il mort ? Elle n'avait pas osé le demander. Ne le saurait-elle pas toujours assez tôt ? Depuis sa lecture du journal, la Bretonne n'avait pas prononcé une parole. A quoi bon ? Quelle consolation aurait-elle pu prodiguer à cette femme pour laquelle elle aurait tout donné ? Ce duel, de même que sa maîtresse, elle en comprenait la cause. Elle en redoutait les conséquences. La physionomie du valet de pied et du cocher lui avait appris que la situation était grave, désespérée sans doute.

(A. Robert).

*Malheureusement pour le Kaiser, la Commission prévit la manœuvre et désigna un amiral autrichien. De dépit, Guillaume II changea ses batteries, cessa ses avances aimables à la France et commença sa campagne de représailles, de menaces, de provocations, dont la première acte fut la politique d'hostilité au Maroc et la sensationnelle visite à Tanger.*

*Petites causes, grands effets ! Le ressentiment est aujourd'hui calmé et le kaiser est revenu à de meilleures intentions à notre égard. Mais la leçon restera dans l'histoire. Nous savons maintenant quels dangers peuvent courir les peuples lorsqu'ils confient le soin de les conduire à un seul maître, surtout si ce maître est aussi turbulent et vindicatif que l'empereur d'Allemagne, et s'il n'hésite pas à assumer la responsabilité d'une guerre pour venger une blessure d'amour-propre personnel.*

**A. Capello.**

# Élections Législatives

## AJACCIO

Les journaux d'Ajaccio ont annoncé la candidature, de M. le Capitaine Pierre Cecaldi.

Le vaillant candidat vient de faire sa tournée dans le « Sia » et il a déjà parcouru les communes de Partinello, Serriera, Oscni et Girolata.

Il était accompagné par M. Bonaventure de Benedetti, ancien directeur d'école, cousin germain de feu le député Cecaldi.

## ÉLECTION DES DÉPUTÉS

### DECRET

Le Président de la République Française,

DÉCRÈTE :

Art. 1er. — Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le dimanche 24 avril 1910, à l'effet d'élire chacun un Député.

Art. 2. — L'élection aura lieu sur les listes électorales.

Les Maires des communes, où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 5 février 1903, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste électorale arrêtée le 31 mars courant, publieront, quinze jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant les dites modifications.

Art. 3. — Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à huit heures du matin. Toutefois dans les communes où pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il sera utile de devancer cette heure, les Préfets pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée, cinq jours au moins, avant la réunion des collèges électoraux. Dans tous les cas, le scrutin sera clos à six heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement. Entreront en ligne de compte les bulletins des candidats qui se seront conformés aux dispositions de la loi du 17 juillet 1889 et dont la liste nominative complète sera transmise par le Préfet aux Maires des communes composant l'arrondissement ou les circonscriptions, deux jours, au moins, avant le scrutin.

Art. 4. — Le recensement général des votes de chaque arrondissement et de chaque circonscription électorale sera fait au chef-lieu du département, en séance publique. Il sera opéré par une Commission composée de 3 membres du Conseil général, désignés par le Préfet.

Art. 5. — Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Fait à Paris, le 28 Mars 1910.

*Signé :* A. FALLIÈRES.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 1er avril 1910.

A la suite de Londres qui nous envoie des cours en baisse générale, le marché a été particulièrement ferme et animé aujourd'hui. Les Fonds d'Etats finissent en nouvelle plus-value : Rente Française 98 65 ; Serbe 87.85, Turc 94 40, Portugais 67.50.

Les Etablissements de Crédit sont recherchés, le Crédit Foncier à 812, le Crédit Lyonnais à 1.422, le Comptoir National d'Escompte à 820, la Société Générale à 730.

Les valeurs industrielles et de traction sont calmes. Suez 5.000. Légère avance des charbonnages russes. Les titres aurifères s'inscrivent en rive cassé. Rio 1.037.

En Espagne, la Jagerfaction est en hausse à 223.50.

La Cie du Port de Tahiti, dont 75.000 obligations 6 0/0 de 500 fr sont actuellement mises en vente à 462.50, a renforcé les garanties spéciales de ces titres en leur conférant une première hypothèque sur l'ensemble de ses biens ainsi que sur tous ouvrages et travaux et sur tous privilèges, bénéfices et avantages de sa concession.

Obligations 5 0/0 or Port de Paita fermes à 466 ; Actions privilégiées et ordinaires demandées à 304 et à 297. Les recettes brutes d'exploitation de cette Cie atteignent pour février 1910 fr. 171 662, soit une recette totale depuis le 1er janvier de fr. : 358 074 nets contre fr. : 2.670 nets, pendant la même période de 1909. Mais il faut tenir compte que la Cie a mis en exploitation un premier entrepôt que le 16 octobre 1909 à la fin des mois la Cie disposera de trois magasins et pourra vraisemblablement posséder ceux de la douane.

Chemins Français soutenus.

## M. Romulus Carli

La Balagne vient de perdre un de ses enfants les plus éminents, un de ceux qu'il honorait le plus par leur science, leur caractère, leur patriotisme, leur attachement et leur dévouement à sa prospérité et à son avenir ; un de ceux qui ont le plus travaillé pour la faire connaître, faire apprécier ses beautés, son climat, ses produits.

M. Romulus Carli avait fait sa carrière dans l'administration des postes ; pendant longtemps, il voyagea sur toutes les mers en qualité de commissaire du Gouvernement sur les paquebots français. Il occupait déjà un grade supérieur, lorsque désireux de prendre du repos il demanda une retraite anticipée.

Rentré dans son cher village de Speloncato, il put, en toute liberté, donner un essor complet à sa plume si pure et si attrayante. Dès son apparition le *Petit Bastiais* le compta parmi ses meilleurs collaborateurs. Et toujours, il ne se lassa de parler de la Balagne.

Ses causeries scientifiques, agricoles, artistiques, qui ont été ensuite réunies en un bon volume, révèlent un esprit fin, un lettré délicat, un homme aux connaissances les plus étendues et les plus variées. Et il collaborait à d'autres journaux, à des revues, envoyait les communications aux sociétés savantes dont il faisait partie : il ne poursuivait qu'un but : la prospérité de la Balagne, et il le poursuivait avec un désintéressement peu commun, avec une sollicitude que rien ne lassait. Ses travaux littéraires appelèrent sur lui l'attention du Grand Maître de l'Université, qui lui décerna les palmes d'officier de l'instruction publique.

Cela ne l'empêchait pas de s'occuper de la direction de ses propriétés, ce qui lui valut la cravate de commandeur du Mérite agricole, pour les importantes améliorations apportées dans ses domaines, pour l'introduction des méthodes les plus nouvelles, ses belles plantations d'oliviers, de châtaigniers, de mûriers, de chênes-truffiers.

L'œuvre de M. Romulus Carli ne peut laisser dans un article de journal, car sa vie a été des mieux remplies, et jusqu'à la fin, malgré ses quatre-vingts ans, il a lutté pour la Balagne. La situation de sa famille l'avait obligé de céder aux instances des électeurs de Speloncato, qui à diverses reprises, l'avaient appelé au conseil municipal. De même, il représenta le canton de Moro au conseil d'arrondissement. Il est superflu de dédire avec quel talent et quelle énergie, il fendit dans ces deux assemblées les intérêts de ses mandants.

Mais l'indépendance de son caractère ne faisait pas aux exigences de la politique et il ne s'attarda par dans le maquis électoral.

Ses nombreux amis et les touristes qui s'arrêtaient à Speloncato trouvaient chez lui l'accueil le plus empressé et le plus cordial. Avec Mme Carli Orsolani, femme d'une rare distinction, il pratiquait cette vieille hospitalité corse qui fait l'admiration des étrangers.

Par la volonté du défunt, les obsèques ont été modestes, mais toutes les notabilités de la Balagne s'y trouvaient réunies à la population de Speloncato.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Antonetti, maire ; Adhémar, juge de paix ; Marc Malaspina et Grimaldi d'Estra, propriétaires.

Le deuil était conduit par ses neveux, MM. l'abbé Antonelli, curé-doyen de Speloncato ; Alexandre Grimaldi, négociant à Bastia ; Antoine Leoni, propriétaire à Belgodère ; Orsolani, propriétaire à Occhiatana, auxquels nous adressons ainsi qu'à Mme veuve Carli Orsolani nos condoléances les plus émues et les plus sincères.

# CONFÉRENCE CAPAZZA

Satisfaisant, avec la bonne grâce qu'on lui connaît, au désir de la population bastiaise, notre éminent compatriote, M. Capazza, fera, dans quelques jours, dans la salle du Théâtre, une conférence sur l'aéronautique militaire.

M. Gaudin, maire, a bien voulu accepter la présidence de cette réunion qui promet d'être très intéressante.

On se souvient que M. Capazza est le promoteur de cette campagne parlementaire menée en faveur de la locomotion aérienne, campagne qui a eu, ces jours derniers, une éclatante répercussion au Sénat, lorsque M. le sénateur Raymond tint pendant deux séances, la Haute Assemblée en haleine sur une question si capitale pour l'avenir de l'Aérostation militaire.

C'est dire l'importance de l'agitation provoquée par notre vaillant compatriote.

Nous sommes certain que la population bastiaise se fera une joie d'aller vigoureusement applaudir le courageux aéronaute.

## *Examens des Bourses*

Les examens pour le certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de garçons auront lieu le jeudi 7 avril, à 7 heures et demie du matin, au lycée. (Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde).

# Gazette de la Balagne

*(De notre Correspondant particulier)*

### *Hygiène*

Sur le boulevard Gary, le passant est arrêté par une odeur nauséabonde qui s'exhale d'un égout situé près du bureau des postes et télégraphes.

La Commission sanitaire serait bien inspirée si elle demandait dans sa prochaine réunion aux services compétents, le nettoyage et l'entretien de cet égout qui infecte tout le quartier.

### *Tapageurs nocturnes*

Il est des gens qui, la nuit venue, éprouvent le besoin de se faire entendre. Depuis quelque temps, vers minuit, ils ne cessent de parcourir les rues de la ville en chantant à tue-tête et en poussant des cris de toute espèce.

Impossible de reposer.

Nous appelons l'attention de la police sur cet état de choses.

### *Le mauvais temps*

Depuis avant-hier le baromètre baissait dans de notables proportions et indiquait une dépression atmosphérique considérable.

Une véritable tempête a fait rage sur notre ville, la pluie tombait à flots et un vent terrible empêchait presque la circulation dans les rues.

Ce matin le vent s'est calmé. La température reste encore froide.

### *Vient de paraître*

L'*Intransigeant de la Corse*, journal républicain hebdomadaire, organe des intérêts de la Corse, en continue la couleur.

Directeur-fondateur : Pascal Cecaldi, publiciste à Calvi. Rédaction et administration : Rue de la Marine, Calvi.

### *Décès*

La famille Giudicelli vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Giudicelli Mathieu, propriétaire à Lumio, décédé à Calvi, le 1er avril courant.

En cette pénible circonstance nous prions la famille Giudicelli et celles que cette mort met en deuil d'accepter nos sentiments de condoléances.

### *Cercle Littéraire de Calvi*

MM. les membres du Cercle Littéraire de Calvi et les amis qui désireraient se faire inscrire, sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu demain dimanche à quatre heures du soir au siège de l'association (Café de l'Avenir, rez-Stage).

Ordre du Jour :

Modification des statuts. — Affaires diverses.

*Le Président,*
Joseph SPADARI.

# *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 8 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 11° à midi 15° + 16 heures du soir + 11. Maxima + 17 Minima + 9.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm., à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 764 mm. Vent. — Dans la matinée, ouest.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

L'après-midi, id.

### Un rentier sous les verrous

Depuis quelque temps, la police surveillait les allures du dénommé Bonigni Jean-Baptiste, âgé de 41 ans, et exerçant la soi-disant profession de marchand-ambulant.

Avant-hier au soir, les agents de service interpellèrent le dit marchand, qui ambulait dans les rues de la ville.

Quels sont vos moyens d'existence, demandèrent les agents.

— Je vis de mes rentes, répondit l'interpellé avec un bel aplomb.

Le *dolce far niente* auquel, depuis depuis deux mois, s'adonnait Bonigni semblait légitimer sa réponse ; mais les agents, persuadés que le dit rentier ne possédait aucune inscription au Grand Livre de la Dette Publique, le conduisirent vivement au poste.

La traditionnelle opération de l'inspection des poches, faite d'une main experte autant qu'indiscrète, amena la découverte d'un revolver calibre 8, garni de six cartouches à balle blindée. On trouva également sur lui : 40 francs en or, une certaine quantité de lettres tendres, une montre de femme, en argent, — pas la femme, la montre — munie d'une chaîne en or, etc.

Bonigni a été déféré au Parquet et sera poursuivi pour port d'arme prohibé.

### Le vol Cibert

Sur la dénonciation de l'un des inculpés dans l'affaire Cibert, la Sûreté a procédé ce matin à l'arrestation du nommé M. F.

Celui-ci a déclaré que l'un des détenus lui avait fait cadeau d'un revolver, mais que, sitôt qu'il avait appris l'arrestation des présumés voleurs, il avait jeté l'arme à la mer, à un endroit qu'il indique.

Accompagné d'un agent, il se rendit là où il affirmait avoir jeté l'arme qu'on lui avait donnée. Le revolver fut repêché et la veuve Cibert le reconnut.

M. F. dont l'innocence est indiscutable, a été remis en liberté.

Quatre des jeunes gens inculpés dans le cambriolage Cibert ont été écrouées à la maison d'arrêt.

### A Sainte-Marie

Tous les soirs à 4 heures, catéchisme préparatoire à la première communion, pour les garçons et les filles.

Sont aussi admis à suivre le catéchisme, les enfants qui ne feront la première communion que l'année prochaine, en 1911.

### Prix d'Hénin

Sur la proposition du conseil supérieur de la marine, le ministre de la marine a décerné le prix Hénin au matelot télégraphiste Tomselli Pierre, inscrit à Bastia, 10 ans 8 mois de services, dont 4 ans à la mer ; conduite, tenue, zèle, moralité très bons ; marié, 2 enfants, a sa mère à sa charge.

### A l'Annunziata

Une tradition plus que séculaire veut que les Bastiais se rendent à l'oratoire champêtre de l'Annunziata, et c'est réellement touchant de voir, chaque année, ce long défilé de fidèles suivre le chemin plutôt malodorant qui mène à la petite chapelle de Fango.

Malgré le mauvais temps qui ne nous épargne pas depuis plusieurs jours, l'affluence fut considérable lundi dernier à l'Annunziata. Sur la place verdoyante, qu'ombragent des sévères mallingres, des groupes se livraient, joyeux, aux délices de la balançoire ou goûtaient des échaudés en attendant l'heure des offices que célébrait notre ami M. l'abbé Contreste.

Ajoutons que la fête était rehaussée par la présence de Mme Sisco-Brignardelli, prieure, et Mlle Pascaline Muracciole, sous-prieure, ainsi que d'un grand nombre de dames de la société bastiaise qui n'évaient pas voulu, même par la pluie battante, manquer à la pieuse tradition de l'Annunziata.

### Un ménage où le torchon brûle

C'est celui où le sieur M. règne en seigneur despote. Lorsque les fumées de l'alcool lui ont troublé le cerveau, il cogne sur les meubles — ce qui n'est pas dangereux, — et lui ou sa femme — ce qui est aussi peu parlementaire que défendu par la loi.

Pour lui rappeler l'article du Titre V du Code civil dans lequel il est écrit que « le mari doit aide et protection à sa femme, » la police a dressé à M. procès-verbal, en attendant que le Tribunal de Paix lui fasse observer que, seuls, les crânes doivent être fonêlés.

### Lâche agression

Ils étaient six, les courageux énergumènes qui trouvèrent héroïque de tomber à bras raccourcis sur un inoffensif promeneur, M. Poli François, 42 ans, qui belladait sa femme sur les quais du Vieux-Port.

Les deux agressés conjurent le contact brutal des poings de leurs adversaires, qui essayèrent même de procurer aux deux promeneurs les délices du bain forcé, heureusement sans réussir.

Que voulez-vous qu'ils fissent contre six ? Ils écopèrent ferme et se plaignirent à la police qui dressa procès-verbal contre le seul tape-fort qu'ils reconnurent, le sieur D. J., matelot, rue de la Marine. Nous ne félicitons pas ces courageux citoyens !


### A vendre

Magasin de chaussures, mercerie, bien achalandé, bonne clientèle.

S'adresser rue Napoléon, 11.

### Avis

La 3de compagnie du 163e de ligne tirera des cartouches à blanc, dans l'après-midi du 6 avril courant, sur le terrain de Montsoro.

### A vendre

Une jument, 5 ans ; un poulain, 2 ans ; fourrages à 10 fr. les 100 kilos.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.


### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Benedde Antoine Michel et Manon Thérèse.

Gambaro Jacques et Castagnini Francoise-Augustine.

**Naissances.**

Rossi Félix.

**Décès.**

Alfonsi François-Antoine, marié, 62 ans, de Sainte-Marie Paggio.


**BÈGUES** Ecrire à l'Institut des Bègues (subventionné) 142, Bd Longchamp, Marseille. Honoraire après guérison.


### SOCIETES A SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les menuisiers et ébénistes de Bastia, syndiqués et non syndiqués, sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

## SERVICE VICINAL

Département de la Corse

### AVIS D'ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le public est prévenu que le 14 avril 1910, à 2 heures de relevée, il sera procédé à Ajaccio, Bastia, Calvi, Corte et Sartène, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, de plusieurs lots de travaux divers à exécuter sur les chemins vicinaux.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des pièces des projets dans les bureaux de M. l'Agent-Voyer en Chef et de MM. les Agents-Voyers d'arrondissement.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***


00190

BOURSE DE PARIS

4 avril — 5 avril

Rentes de 3 00 anciens . 98.65 — 98.55
de 3 0/0 amortis. . 98.50 — 98.35
ex-coupon

## Nouvelles Militaires

### *Infanterie*

Paris, 5 avril.

M. Leur, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, à Ajaccio, est affecté au 40e rég. de même arme.

### *Gendarmerie*

Le *Journal Officiel* de ce matin publie un grand nombre de nominations de gendarmes, nous relevons celles intéressant notre région.

Sont nommés gendarmes :

Spinosi, ex-caporal d'infanterie coloniale, demeurant à Galeria, est nommé dans la Garde républicaine.

Mariscri, ancien trompette, proposé par la deuxième compagnie de la 15e légion ter, est nommé gendarme à pied dans la garde républicaine.

***

A la 15e légion ter :

Première compagnie, arme à cheval Longère, brigadier au 4e chasseurs d'Afrique ;

Lobidel, ex sous-officier au 3e chasseurs d'Afrique ;

Vargux, ancien brigadier au 6e rég. d'artillerie.

Arme à pied : Thomazeau, quartier-maître, à Toulon ;

Puig, ex-caporal au 53e rég. d'infanterie.

Deuxième compagnie, arme à cheval : Aury, cuirassier au 3e rég. d'artillerie coloniale.

Arme à pied ; Trépaut, ancien matelot.

Barraud, ex-soldat de l'infanterie coloniale.

## NOUVELLES JUDICIAIRES

Paris, 5 avril.

M. Raitesti est nommé huissier près le tribunal de première instance de Corte.

## Nouvelles Maritimes

### *Commissariat*

Paris, 5 avril.

M. le commissaire principal Carrière est nommé commissaire en chef de 2e classe.

M. le commissaire de 4re classe Azzo est nommé commissaire principal.

M. le commissaire de 2e classe Cecq est nommé commissaire de 1re classe.

***

Sont nommés au grade de médecin principal de 2e classe.

Les premiers-maîtres Normande, Massye, Guillerme, Lesteven et Gonnet.

## Tirages financiers

### *Ville de Paris 1894-1896*

Paris, 5 avril.

L'obligation portant le numéro 46.713 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 342.340 est sortie remboursable à *vingt mille francs*.

### *Communales 1870*

L'obligation portant le numéro 684.744 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 393.965 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs*.

### *Communales 1880*

L'obligation portant le numéro 974.182 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

L'obligation portant le numéro 71 258 est sortie remboursable à *vingt-cinq-mille francs*.

### *Communales 1899*

L'obligation portant le numéro 107.451 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

### *Communales 1891*

L'obligation portant le numéro 409 451 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

## DÉMISSION du Ministre de la Guerre

Paris, 5 avril.

La *Liberté* annonce que le général Brun, ministre de la Guerre, donnera sa démission dans le courant de la semaine prochaine.

## EN ITALIE

### Le Nouvel Ambassadeur à Paris

Rome, 5 avril.

Les journaux annoncent la nomination de M. Tittoni, ancien ministre des Affaires étrangères, comme ambassadeur à Paris.

Cette nouvelle serait officielle.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

Marseille, 5 avril.

La situation n'a pas changé depuis hier ; les grévistes sont calmes, mais la grève continue.

On espère cependant que les équipages se rendront compte des risques qu'ils encourent car le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine est bien décidé à appliquer la loi.

### *Déclaration de M. Briand*

Interrogé au sujet de la grève générale des inscrits maritimes de Marseille, le Président du Conseil a fait la déclaration suivante :

« Nous avons poussé, à l'égard des Inscrits maritimes, l'esprit de conciliation jusques aux plus extrêmes limites.

« L'incident, qui s'est produit à bord du paquebot *Moulouya*, est inexcusable.

« Le Gouvernement réintera par tous les moyens légaux aux provocateurs des inscrits.

Des bâtiments de guerre seront mis à la disposition des Compagnies, »

## Arrivée de M. Chéron

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, est arrivé ce matin par le rapide de Paris.

Il était attendu sur le quai de la gare par le Préfet des Bouches-du-Rhône, le maire de Marseille et l'administrateur en chef de la Marine.

M. Chéron, est descendu à la préfecture.

### *Dernier Appel* du Sous-Secrétaire d'Etat

Dès son arrivée, M. Chéron a adressé un dernier appel de conciliation aux Inscrits Maritimes, les engageant immédiatement à reprendre leur travail.

### Départ du *Liamone*

Le paquebot postal *Liamone* est parti ce soir, à 4 heures, pour Ajaccio.

Bien avant l'appareillage, M. Chéron est monté à bord, de ce paquebot et a adressé une vibrante allocution à l'équipage.

A la fin de sa harangue, le Sous-Secrétaire d'Etat a touché la main à tous les hommes composant l'équipage du *Liamone*.

### *Départ des Paquebots* Moïse *et* Russie

M. Chéron s'est rendu également à bord du paquebot *Moïse*, en partance pour Bône, Philippeville, et du paquebot *Russie*, en partance pour Oran.

Il a harangué également l'équipage de ces deux navires, mais il a serré la main à tous les matelots.

### *Protestation* du Commandant Gabrielli

Les journaux de Paris publient la lettre de protestation adressée au Directeur du *Petit Bastiais* par le Commandant Gabrielli, chef d'escadrons de cavalerie en retraite.

Dans sa lettre le commandant Gabrielli dit que la Corse, étant un département français, doit être, comme tel, relié aux autres départements français.

« L'Etat, ajoute le brave commandant, doit assurer ces communications, non pas avec des torpilleurs, mais avec des navires de commerce pouvant effectuer normalement le transport des voyageurs et des marchandises.

» Si l'Etat n'a pas la possibilité de remplir ce devoir, il n'a qu'à confier aux Corses le soin d'assurer eux-mêmes leurs communications maritimes, avec la subvention que le Budget prévoit pour cela.

» Je suis certain que les Corses sauront bien se débrouiller eux-mêmes. »

### Les Navires de l'Etat mobilisés

La préfecture maritime de Toulon a reçu l'ordre d'envoyer à Marseille un certain nombre de torpilleurs et de contre-torpilleurs, ainsi que les transports disponibles, afin d'assurer le service des dépêches et des voyageurs pour l'Algérie, la Corse et la Tunisie.

***

M. Thomson, député de Constantine, et M. Jonnart, gouverneur général de l'Algérie, sont partis aujourd'hui pour Alger, à bord du contre torpilleur Orage.

### L'ENQUÊTE

Aussitôt après déjeuner, le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine a commencé son enquête personnelle sur la grève des Inscrits maritimes et sur les incidents qui se sont produits à bord de certains navires.

A cet effet, M. Chéron a commencé par recevoir tous les Armateurs, auxquels il a déclaré qu'il ferait respecter tous les droits, et qu'il appliquera rigoureusement la loi contre tous les fauteurs de désordres.

### *La Délégation* DES INSCRITS MARITIMES

Après avoir obtenu des Armateurs tous les renseignements qu'il demandait, M. Chéron a reçu la délégation des Inscrits maritimes.

Après avoir reçu les doléances des grévistes, M. Chéron les a engagés fortement à reprendre le travail sans retard.

### LA GRÈVE A OUTRANCE

Les Inscrits maritimes ont tenu ce soir une nouvelle réunion à la Bourse du Travail.

Après les violents discours de Rivelli et Rénud, les inscrits syndiqués ont voté un ordre du jour proclamant la grève à outrance.

## L'Assassinat de l'Astronome

### A l'Instruction

### *Interrogatoire du docteur Brenguès*

Nice, 5 avril.

L'auteur présumé de l'assassinat de l'astronome Charlois a subi aujourd'hui un interrogatoire qui a duré plus de huit heures.

Le docteur Brenguès persiste à protester de son innocence.

Il déclare que sa vieille domestique a été achetée par ses ennemis.

Au sujet des tickets de tramway, trouvé dans les poches de son pardessus, l'accusé soutient que ces tickets remontent au voyage qu'il fit à Nice, il y a quatre ans.

Ce détail aurait été reconnu exact par la Compagnie des tramways.

Quant au revolver, le prévenu explique que cette arme lui a été donnée par un ami, qui est mort.

Il avait confié ce revolver « Browning » à l'aide pharmacien de M. Dunan, pour aller le jeter, ses occupations terminées, dans la grande fontaine de Nîmes.

Le prévenu était assisté par son avocat conseil Me Lapierre.


PATES ALIMENTAIRES

Raffinées — Supérieures — Extra

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en cannons qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Etiages partout la Marque « MAISON GHILINI »

HUNYADI JANOS


### *Service de vapeurs Arthur C. Southwell*

Le vapeur X, vers le 10 avril pour Hambourg, Brême et tous les ports de la Baltique.

Assistance Judiciaire

Délibération du 28 mars 1909

### Etude de Me DAPELO

Avoué près le Tribunal Civil de Bastia

D'un jugement de défaut rendu par le Tribunal de première instance de Bastia, le cinq février 1910, enregistré et signifié ;

Au profit de M. Bernardi Pierre, employé de commerce, demeurant à Bastia,

Contre la dame Bartoli Marie-Adélaïde, ménagère, domiciliée de droit à Bastia.

Il a été extrait ce qui suit :

Par ces motifs, le Tribunal, le Ministère public entendu,

Donne défaut contre la dame Bartoli Marie-Adélaïde, ménagère, de reché défaillante.

Et pour le profit prononce le divorce des époux Bernardi aux torts et griefs de la femme.

Condamne la dame Bartoli aux dépens.

Lucien DAPELO.

Assistance Judiciaire

### Etude de Me LUCIANI

Avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Calvi, le trente mars mil neuf cent neuf, enregistré et signifié,

Au profit de la dame Baldacci Marie-Antoinette, née Bassi, demeurant à Cassano, assistée judiciairement (15 juin 1909).

Contre le sieur Baldacci Joseph, voyageur de commerce, domicilié et demeurant à Zilia, son mari.

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Baldacci à la requête et au profit de la femme.

Pour Extrait,
*Signé :* T. LUCIANI.

Visé pour timbre et enregistré à Calvi, le quatre avril mil neuf cent dix, f° 47, c° 13.

Reçu : deux francs quarante-huit centimes.

Signé : R. PERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.

### *Service de Vapeurs*

Le bateau anglais *Pontier*, de la ligne Glynn et Son, chargera, à Bastia, le 8 courant, acceptant toutes marchandises pour Liverpool.

S'adresser aux agents exclusifs Enrico Janni et Compagnie, 7, route du Cap, Bastia.


*Dépôt spécial* des Eaux Minérales Naturelles DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

**Vichy Lardy.** — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

**Vichy Purgatif.** — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*.

LABORATOIRE SPÉCIAL d'Analyses

Chimiques, Médicales et Bactériologiques

P.-A. QUILICI

Pharmacien-Chimiste

Successeur de TEILLET

10, *Boulevard du Palais, Bastia*

Vérification des instruments et objets de pansements

Médicaments de 1er choix

COURTIERS
sont demandés pour placement d'un ouvrage illustré de vente facile. Gros bénéfices assurés.
ATTINGER frères 2, rue Antoine Dubois. Paris.

Après vos Repas
BUVEZ
La Cédratine
Liqueur extra-fine

CHEVEUX ... Hahn

GRAND BAR SOAVI
ours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse
Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER
Le Gérant



Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Bat'ault à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Nicolai, Cours Napoléon, à Ajaccio.
Le meilleur Cigare à 10 centimes
Exigez la CIGARETTE MATTEI
Demander les CIGARETTES ELEGANTES MATTEI, 0,05 le paquet.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication commerciale contenant toutes nos voies ferrées, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Tous horaires, divers et nouveaux services, de tous les GARAGES & SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers postaux, etc., desservant l'Ile.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir le précieux et le signe.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES jointes et à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, parfaitement à chaque édition primordiale, est vous semblera sans doute et pratique du guide certain à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
Pour l'ANARD MATTEI plus de publicité, demandez-en aux Buvez.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand



6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES. DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 500 ILLUSTRATIONS INÉDITES. EN COULEURS ET EN NOIR. 1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAIT EN FACICULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Cie Corse

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 95 — JEUDI 7 AVRIL 1910

00191

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Devant, 0.60 — Judiciaires, 0.35

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse : Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
Autres Départ. : Un an 32 fr. — 6 mois 16 fr. — 3 mois 8 fr.
Union postale et Amérique Latine : un an en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Saint Célestin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 42 — Coucher, 5 h. 57 m.
Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Perpétue.

6 AVRIL

## LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Depuis quelques jours, la lecture du *Journal Officiel* est tout à fait intéressante, suggestive même, non seulement à cause des discours éloquents qu'il renferme, mais plus encore pour les interminables listes de commandeurs de distinctions honorifiques et d'emplois publics.

On voit bien que nous sommes à la veille d'une élection générale et que nos élus tiennent énormément à leur mandat.

Etre député est, en effet, un joli métier, peu fatigant et très lucratif. Aussi, ne sommes nous guère étonné lorsque nous voyons nos législateurs ne sachant que faire pour contenter leurs gros électeurs.

Si le gouvernement de la République refuse à notre malheureux pays tout ce qui pourrait le tirer du marasme où il se trouve, il se montre tout à fait prodigue pour ces sortes de récompenses qui ne lui coûtent pas un liard et qui, par contre, contentent pas mal de gens.

C'est une mentalité spéciale à nous Corses de courir après ce bout de ruban qui ne prouve nullement que nous avons été braves parmi les braves, mais uniquement l'homme de paille d'un personnage politique quelconque.

Il y en a qui acceptent volontiers ce rôle, qui se donnent, pieds et poings liés, au conseiller général ou au député qui les fait nommer chevalier du Mérite agricole, officier d'Académie, ou, ce qui vaut mieux encore, juge de paix.

A propos de ces derniers, voyez nos élections législatives nous le montreront bien.

L'ouvrier naïf se laissera une fois de plus berner par des promesses irréalisables, et les mêmes injustices, les mêmes iniquités se commettront encore.

## Propos d'actualité

*Messieurs les Apaches*

*On a raconté que des Américains, désireux de connaître la Ville Lumière dont on leur avait dit tant de bien et tant de mal, avaient jugé prudent de prendre des dispositions en conséquence. Les uns débarquaient au Havre munis de trousses bourrées de désinfectants pour se protéger contre les fièvres aussi multiples qu'imaginaires résultant des inondations. D'autres s'apprêtaient à ne pénétrer dans la capitale qu'armés de pied en cape, tels des chasseurs de la Pampas, prêts à faire le coup de feu contre les terribles bataillons d'apaches qu'on leur avait dépeints. On eut toutes les peines du monde à leur faire comprendre qu'il n'y avait nul danger d'épidémie, et que la population était, à Paris, composée, pour une énorme majorité, d'honnêtes gens.*

*Il n'en est pas moins vrai qu'il existe, dans certains quartiers, un trop grand nombre de malandrins capables de tous les mauvais coups, contre lesquels les gens paisibles sont [illegible] notre capitale, qui est la plus fréquentée du monde par les étrangers, une réputation imméritée de coupe-gorges.*

*On ne saurait trop prendre des mesures énergiques pour combattre cette plaie de l'apacherie. Le conseil municipal de Paris, sur la demande de M. Lépine, vient de décider l'augmentation du nombre des agents de police d'environ cinq cents unités. Voilà qui est parfait ; mais est-ce bien suffisant ; est-ce surtout le véritable remède ?*

*Ceux qu'on appelle des « apaches » sont de tout jeunes gens, élevés dans la rue, dévoyés par de mauvaises fréquentations et n'ayant jamais appris à travailler.*

*Quand ils ont commis quelque méfait, au lieu de les enfermer pendant une nuit au violon, ou pendant quelques jours en prison, ne ferait-on pas mieux de les astreindre à un travail, à un « hard-labour, » comme on dit en Angleterre, et, au besoin, de mettre [illegible] ? Quant aux récidivistes, c'est une autre affaire : il faudrait être pour eux sans pitié ; et là encore, le système en honneur à Londres devrait nous servir de modèle.*

*D'abord, on devrait les mettre dans l'impossibilité d'acheter des armes. En France, comme à Londres, les armuriers devraient être astreints à ne vendre qu'à des personnes honorables et justifiant de leur identité.*

*Enfin, et surtout, la meilleure des garanties serait l'institution de peines corporelles impitoyables. Un malfaiteur n'a généralement pas peur de quelques jours de prison. En revanche, il a une frousse intense des coups. Pourquoi n'administrerait-on pas aux apaches, au lieu de prison, un certain nombre de coups de fouet. Cette correction en vaudrait bien une autre. En tout cas, c'est un procédé dont on se trouve bien en Angleterre. Pourquoi n'essayerions-nous pas ?*

A. Capello.

## PAUVRE CORSE !

Voici l'époque de l'année où de nombreux touristes visitent la Corse, combinent leurs itinéraires, mais quand il s'agit de les poursuivre, c'est une autre question.

Tout semble être mis en œuvre pour les déguster à jamais d'excursionner en Corse.

Ainsi le Col de Vergio et celui de Vizzavona sont obstrués par les neiges, d'où arrêt forcé pour les voyageurs au meilleur moment de leur excursion, de leur enchantement.

Mais, direz-vous, les neiges peuvent être balayées, et la route rendue praticable ; c'est vrai, mais que faites-vous de l'Administration ?

Ouez plutôt : Le Col de Vergio exige, paraît-il, pour être praticable, une dépense de 6 à 700 francs pour l'enlèvement des neiges qui l'obstruent ! Une paille !

Dérision ! Calculs fantastiques !?

Il nous revient, qu'il y a deux ans, la même somme était absolument *indispensable* ; et alors, comment se fait-il qu'on trouve aujourd'hui moyen de faire le travail avec 80 fr., — sous avec bien le quatre louis — indemnités de séjour et voiture comprises.

Que M. l'Ingénieur en Chef songe bien que la Corse a tout intérêt à ce qu'il s'établisse entre nous et le Continent un courant de tourisme, et qu'il importe de ne pas décevoir les bien intentionnés, lorsqu'ils se décident, sur la foi de leurs guides, à visiter l'Ile de Beauté.

Le travail en question s'impose donc d'urgence.

*Original Touriste.*

## Le Tourisme en Corse et la Compagnie P. L. M.

Dans le but de développer le *Tourisme en Corse*, la Compagnie P. L. M. vient de créer des Carnets de voyage, d'un emploi très commode et à prix très avantageux.

Ces carnets individuels et collectifs, avec itinéraire circulaire ou simple, aller et retour, comportant la traversée maritime de France en Corse et vice versa, et pouvant comporter un parcours [illegible] toutes les gares des 2 grands réseaux.

La validité des carnets est de 90 jours, avec facilité de prolongation d'une, deux ou trois périodes de 30 jours, moyennant le paiement d'un supplément égal à 10 0/0 du prix initial du carnet pour chaque prolongation.

La Compagnie P. L. M., en vue de faciliter principalement les relations entre Paris et les ports d'Ajaccio, Bastia, Calvi et Bonifacio, a fait établir à l'avance, aux conditions de la saison actuelle, des carnets individuels pour six itinéraires différents, avec retour à Paris, dont les prix varient, suivant le port de Corse où l'on désire se rendre, de 201 francs à 186 fr. 25 en 1re classe, de 143 francs à 130 francs, en 2e classe, et de 100 à 88 francs en 3e classe.

285. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

### SOEUR !

XXXI

« UN DUEL TRAGIQUE »

Au moment où la voiture arrivait à la rue Vaneau, Marie-Anne sentit la main de sa maîtresse qui cherchait sa science et la pressait avec un frisson de fièvre. Enfin la grille fut franchie. Au seuil du pavillon du marquis, Maître attendait. Il ouvrit la portière et dit d'une voix angoissée :

— Si madame la marquise veut monter...
— Votre maître ?...
— Il vit encore...
Elle s'écria :
— Ah ! il n'y a plus d'espoir !
Le valet de chambre garda le silence.
Dans la vaste chambre du blessé, un grand silence régnait. Le docteur Lalanda se tenait à son chevet. M. Delacour plaît un acte qu'il venait de terminer. Il ouvrit ses bras. Marguerite s'y jeta et alors il lui dit à voix basse :
— Si tu m'avais écouté !
— Hélas !.. Il va mourir ?
Oui.
Elle s'approcha. Le docteur lui dit :
— Il vous attendait ! La dépêche que vous avez envoyée l'a soutenu ... Parlez-lui.
Le mourant resta seul face à face avec elle. Elle se pencha sur lui.
— C'est moi qui ai causé ce duel, dit-elle. Je ne me le pardonnerai jamais.
Il répliqua :
— Non, ce n'est pas vous, c'est le malheur qui me poursuivait... Je ne regrette pas la vie... Je ne craignais qu'une chose, c'était de ne pas vous revoir... Où étiez-vous ?
— A chercher votre fille.
— Vous !
— Oui, moi, qui voulais vous la ramener, vous dire : — Nous avons été près de folie... J'en avais le repentir... Je voulais vous causer une grande joie... pour obtenir mon pardon !
— Ne parlez plus du passé... C'est la fatalité qui nous a divisés, séparés... Noëlla !
— Elle vit ! C'est elle que vous avez vue, à cette étrange soirée où vous avez cru la reconnaître aux traits de sa mère...
— Où est-elle ?
— Elle s'est réfugiée dans un couvent... Mais elle nous reviendra... Elle aime, elle est aimée.
— Par qui ?..
— Par Jean !.. mon fils... C'était là mon secret... C'était en 70... l'année terrible... J'étais fiancée... à un ami d'enfance, un officier... Il partait... Il n'est pas revenu... Il a été tué !.. J'aurais dû vous l'avouer... J'aurais eu deux enfants... Je ferai du bien... Et qui sait ?... Vous allez vous guérir, vivre !.. Je le voudrais, André !

Le visage du mourant s'illumina d'un rayon de joie... Il murmura d'une voix à peine intelligible :
— Noëlla !.. C'était elle !.. Que ne l'ai-je gardée !

Un spasme le secoua. Marguerite avait approché son visage du celui de son mari. Il murmura comme dans un rêve :
— Donnez-moi un baiser... Marguerite, je vous aimais !

Il avait épuisé ses forces dans cet effort suprême. Un petit souffle s'échappa de ses lèvres. Il était mort. Elle tomba à genoux près de lui et cacha son visage entre ses mains.

XXXII

SUR LA VOIE

Après avoir quitté madame d'Oreille à la gare de Laval, Jacques Rocmet hésita un instant pour savoir de quel côté il devait se tourner. En somme il n'avait qu'à se hâter du séjour qu'il venait de faire dans ce domaine de Sublaines, vers lequel un bon génie l'avait conduit. Que de choses il venait d'apprendre, quel odieux mystère il venait de pénétrer ! L'infamie du baron de Breux était prouvée de la façon la plus éclatante. L'avez du notaire enlevait à son complice toute possibilité de lutte. Que ferait-il de ce malfaiteur de la haute vie dont il avait à tirer une vengeance éclatante, son pour lui, mais pour cette douce Spérenza qu'il avait si indignement trahie. Il avait une bonne mémoire. Les paroles du baron de Breux : — Je suis impitoyable pour ce qui se trouve sur mon chemin et froisse mes intérêts ... vibraient encore à ses oreilles. De plus il se souvenait des ordres de son maître, le marquis de Villac :

— Tu seras puissant ; sois doux aux petits et aux faibles ; sois pitié pour les grands et les forts.

Il verrait. Mais ce n'était là que le point le plus lointain parmi ceux dont il avait à se préoccuper. Il va l'envisagent que comme le terme de son voyage et la couronne-ment de son œuvre. D'ailleurs il s'agissait d'argent autant que de châtiment et ce n'était pour lui qu'un négligeable détail. Ce qu'il voulait d'abord, c'était revoir cette Noëlla, objet de toutes ses pensées, but de toutes ses démarches. Il voulait s'entretenir avec elle, lui apprendre que ser mauvais jours étaient passés, qu'elle devenait libre du choix de son avenir et qu'il était prêt à tous les sacrifices pour assurer son indépendance et son bonheur. Mais quel chemin suivre pour arriver jusqu'à elle ? Son ami, le clerc de notaire, lui demandait quelques jours de répit... Que faire ? Il se la demandait en montant le train qui roulait vers Paris en emportant cette Marguerite Rocmet, cette marquise, cette femme que les hasards du voyage lui avaient donnée comme compagnie. Alors que le mé ne lui qu'ils poursuivaient l'un et l'autre fer-mait déjà entre eux, à leur insu, une sorte de pacte d'alliance et d'amitié.

Elle était si belle, cette Marguerite, si franche, si sympathique, douée d'une intelligence si rare, sans morgue et sans vanité, qu'elle avait produit sur son esprit une impression ineffaçable. A la vérité, dans sa confession elle ne lui avait rien caché de sa lamentable histoire. Si on en croyait les légendes, sa grande infâme aurait eu ce qu'on appelle une source impure. Mais en voyageant dans les pays lointains, l'intrépide explorateur des frères Berthaudier avait vu ses idées s'élargir singulièrement. L'histoire des forçats d'Australie, dont les pères fils sont devenus de grands millionnaires, possesseurs d'immenses terres-ires ; celle des seigneurs Hodoux de jadis, peu scrupuleux sur les moyens d'accroître leur opulence ; celle des conquistadors du Pérou, du Mexique ou des Républiques de l'Amérique du Sud, lui avaient appris que l'examen de ces origines de prospérités valait souvent désastreux pour ceux qui en jouissent.

[A Suivre].

Ces carnets sont délivrés immédiatement par la gare du Paris P. L. M. et par les trois bureaux de ville, Paris-Trudi, Paris-Rousseau, Paris-Sainte-Anne.

(*La Revue du Touring-Club*).

Des carnets, établis dans les mêmes conditions, sont également délivrés par toutes les gares de la Corse, à destination d'une gare quelconque des six grands réseaux du Continent français et retour.

Seule, la Compagnie Fransinet fait exception en ne délivrant pas de ces carnets.

Pourquoi cette anomalie ?

Est-ce en agissant ainsi que la Compagnie Fransinet espère aider au développement du tourisme en Corse ?

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Marchons au pas, | Signard. |
| Les Mousquetaires au Couvent, | Varney. |
| Rêverie | Pupy. |
| En Fête, | Senée. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — Hier soir mardi, vers dix heures, dans la rue de la Marine, trois individus de Speloncato, de passage dans notre ville, ont été agressés par des apaches à coups de poing américain et de couteau. L'un de ces individus a été grièvement blessé.

Dans la même soirée, ces mêmes apaches ont tenté d'enlever la sacoche d'une dame qui venait d'arriver par le dernier train.

Depuis quelque temps, les agressions et les troubles nocturnes se multiplient dans notre ville. Les gendarmes eux-mêmes ont été dernièrement attaqués et frappés. Aucune sanction sérieuse n'est intervenue contre les coupables pour ce fait.

De sorte que ces derniers enhardis par l'impunité ont jeté la terreur en ville. On ne pourra plus sortir le soir, qu'armés jusqu'aux dents.

Il faut surveiller les rues et les cafés si on veut faire cesser cette situation et sévir énergiquement contre les auteurs des méfaits que nous signalons.

La municipalité et le parquet se doivent

ODESSA. — Lundi dernier 4 avril à 9 heures, a été célébré à Odessa, le mariage de Mlle Taddei Marie-Olive avec M. Auguste Rossi, agent des douanes en Cochinchine.

Les témoins de l'épouse étaient : MM. Taddei Charles et Raffaelli Jules-Paul, lieutenant de réserve, ses oncles, et ceux du l'époux : MM. Lascaire, trésorier-payeur particulier à Madagascar, et Jean-Marie Acquaviva, ancien adjoint au maire.

C'est pendant que sous les habiles doigts, de M. Maestracci Mathieu de Castiglione, les orgues retentissent en une marche triomphale, la mariée dans tout l'éclat de sa radieuse beauté et de sa grâce charmante, pénètre dans l'église au bras de son oncle, M. Taddei Charles, le sympathique greffier de la justice de paix d'Odessa.

Au début de la cérémonie religieuse, M. l'abbé Taddei, de Soveria, a donné la bénédiction nuptiale aux nouveaux époux et leur a adressé dans une allocution touchante, ses vœux de bonheur et d'avenir ; puis, une quête a été faite par la demoiselle d'honneur Catherine Pieraggi, élève du pensionnat Punzevera, conduite par M. Paul Orsini, élève aussi modeste que distingué du lycée de Bastia.

La messe terminée, la sacristie a vu successivement défiler tous les invités qui ont tous à apporter aux jeunes époux leurs félicitations et leurs témoignages de vive sympathie.

A l'issue de cette cérémonie, le cortège se reforme et se dirige vers la maison de la mariée, où un lunch a réuni toutes les personnes présentes à l'église.

Un grand dîner suivi d'une soirée dansante qui s'est prolongée jusqu'à une heure très avancée de la nuit a mis fin à cette charmante fête. Chaque invité s'est retiré emportant du cette belle journée le plus agréable souvenir.

Et maintenant, souhaitons à M. et à Mme Auguste Rossi la réalisation de toutes leurs espérances. — *En Invité.*

ILE-ROUSSE. — M. le pharmacien A. Pedovani vient d'être douloureusement atteint dans ses plus tendres affections par la mort inopinée de sa chère petite nièce Angèle Emmanuelli, superbe bébé blanc et rose âgé de 3 ans et demi, d'une intelligence et d'une précocité peu communes, qui donnait les plus belles espérances. Mais la cruelle faucheuse a tout renversé, et c'est maintenant la douleur et les larmes où hier encore s'épanouissaient le sourire et la gaîté, car ce petit ange était l'orgueil et la joie de ses tantes et de ses oncles.

En cette pénible circonstance nous offrons à M. et Mme Pedovani ainsi qu'à Mme Emmanuelli et aux demoiselles Giacommoni nos condoléances les plus émues.

PUZZICHELLO. — Le jeune Luccioni Paul, fils de la receveuse de la halte de Puzzichello, était en train de s'amuser au bord du Tagnone avec la jeune Simongiovanni et les deux fillettes Moracchioli Mathilde et Luccioni Marie, lorsque ces trois dernières, tombèrent malheureusement dans les eaux du fleuve en furie.

Sans hésiter Luccioni Paul, qui n'est âgé que de 12 ans, se précipita au secours de ses petits camarades et fut assez heureux pour les ramener tous les trois, sains et saufs sur la berge.

Félicitations au jeune et courageux sauveteur et appelons sur lui l'attention des autorités.

## LÉGION D'HONNEUR

Sont inscrits sur le tableau de concours de la Légion d'honneur,

*Pour le grade d'officier*

MM.

de Rocca-Serra, major au 140e.

Poilacchi, chef de bataillon aux sapeurs-pompiers.

Comte, lieutenant-colonel, chef de la 15e légion 1er du gendarmerie.

*Au grade de chevalier*

MM.

Lena, sous-lieutenant au 112e.

Camposasso, capitaine au 61e.

Felici, lieutenant au 50e.

Georaldi, lieutenant au 4e tirailleurs.

Giansily, lieutenant au 2e bat. d'Afrique.

Paulin, capitaine au 163e.

Gendorelli, capitaine au 2e étranger

Nasica, lieutenant au 20e.

Peri, capitaine au 61e.

Laurenti, capitaine au 51e.

Brignoli, capitaine au 152e.

Poggi, capitaine au 46e.

Santini, capitaine au 111e.

Degiovani, capitaine au 106e.

Bout, capitaine au 163e.

Lanfrai, chef de musique de 2e c. au 163e.

Raggi, capitaine au 12e cuirassiers.

Paoli, lieutenant au 3e spahis.

Giuducci, capitaine au 22e d'artillerie.

Gayot, capitaine au 2e de montagne.

Cherrel, capitaine au 16e d'artillerie.

Charpenay, capitaine au 7e à pied.

Gavini, capitaine au 8e d'artillerie.

Gomez, officier d'administration de 1re classe du génie, à Bastia.

Raibaldi, adjudant d'administration de 1re classe du génie, à Toulon.

Maestracci, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance, à Casablanca.

Paoli et Matei, officiers d'administration de 1re classe des subsistances militaires, à Casablanca.

Martel, officier d'administration de 1re classe des hôpitaux militaires, à Alger.

Pasqualini, officier d'administration de 2e classe, aide comptable à l'atelier de travaux publics de Bougie.

Poretti, lieutenant au 3e colonial.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 2 avril 1910.

Après un certain tassement au début de la séance, le marché reprend sa marche en avant et en fin presque partout au plus haut. Les Fonds d'Etats ont été particulièrement favorisés. Notre Rente monte à 98.87.

Le Serbe progresse à 88.55. L'Extérieure à 97 47 et le Russe 1909 à 99.75. Etablissements de Crédit très soutenus : Crédit Lyonnais à 1 422, Comptoir National d'Escompte 830, Société Générale 73 . L'action du Crédit Foncier est ferme à 812 ; dans le groupe des obligations Foncières et Communales on recherche les Foncières 3 0/0 1909 et les Communales 1879, toutes deux avec un tirage le 5 avril. Le Suez accentue son mouvement de reprise à 5.118. Les valeurs de traction sont calmes. Compartiment russe dans les cours de la veille. Lourdeur des titres cupréifères. Rio 1.031.

En Banque, la Mercantile est activement traitée à 26.75. Cette affaire se présente mais sans vous en jour nouveau, car elle est placée sous le contrôle de financiers ayant l'expérience et les moyens d'action.

Les valeurs coloniales coryphées accentuent leur avance, l'action et la part M'Poko à 245 et à 71 ; Ekela 217, part 70.

Excellente tenue à 464.50 de l'obligation 5 0/0 or Port de Rabia.

Les actions privilégiées de la Société Toulousaine de Bozacle, actuellement offertes au pair de 250 fr., présentent les mêmes garanties que des obligations, car elles sont assurées d'un intérêt rémunérateur de 5 0/0 qui, déjà acquis par les recettes passées, doit s'augmenter par suite du développement du réseau de Toulouse.

Chemins Français en légère avance.

## *Ligue Nationale contre l'Alcoolisme*

Le Comité de la section bastiaise de la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme se réunira aujourd'hui, jeudi, 7 avril, à 5 heures du soir, à la Chambre Musicale, 4, rue de l'Intendance.

Ordre du jour :

Communications du secrétaire général.

Propagande scolaire.

Questions diverses.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 13° à midi 14 + à 6 heures du soir + 10.5 Maxima + 17 Minima + 9°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, N. Ouest.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

Mouvement des passagers

Pendant le mois de février la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio et Propriano, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 834 de Bastia, 571 d'Ajaccio et Propriano, 35 de Calvi et Ile-Rousse ; Total, 1.440.

Il a été transporté : de Bastia, 779 tonnes ; d'Ajaccio et Propriano, 800 ; de Calvi et Ile-Rousse, 218 ; total, 1.797.

Palmes académiques

Ont été promus ou nommés dans l'Ordre des Palmes académiques, MM. Coggia, conservateur du musée de Tuhoun, et Landry Adolphe, maître de conférences à l'Ecole des hautes études, membre de la Société de sociologie à Paris.

Nouvelles maritimes

M. l'ensigne de vaisseau d'Ornano, en service à Toulon, est embarqué sur la *Foudre*.

L'Action Corse

M. Jérôme Mauli, bien connu dans le monde littéraire par ses romans, ses contes et sa collaboration à de nombreux journaux de Paris et de Corse, vient de fonder *L'Action Corse*, organe de défense des intérêts corses, qui paraît tous les huit jours en une brochure de seize pages.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à *L'Action Corse*.

Armée territoriale

Les capitaines de gendarmerie en retraite Martelli, à Lavatoggio, et Marietti, à Ajaccio, sont nommés à un emploi de leur grade dans la gendarmerie territoriale et affectés à la 15e région.

Le capitaine Voglimacci-Stephanopoli, à Paris, est affecté à la 3e région.

Service funèbre

Un service funèbre pour le repos de l'âme de *Monseigneur Viale* sera célébré dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, vendredi 8 courant, à 9 heures du matin.

Les protecteurs et protectrices ainsi que tous les membres de la Confrérie sont priés d'y assister.

Les Catéchismes

A Saint-Jean, les catéchismes préparatoires à la première communion ont lieu tous les jours : pour les lycéens externes et les élèves des autres écoles, le soir, à 4 heures ; pour les autres garçons, à 7 heures ; pour les filles, à midi et à 4 heures.

A vendre

Sites à bâtir sur le prolongement des boulevards Paoli et Toga.

S'adresser à M. François Mattei, 15, place Saint-Nicolas.

Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

A vendre

Une jument, 3 ans ; un poulain, 2 ans ; fourrages à 10 fr. les 100 kilos.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

## *Examens des Bourses*

[illegible] aux bourses dans les lycées et collèges de garçons auront lieu le jeudi 7 avril, à 7 heures et demie du matin, au lycée. (Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde).

ETAT CIVIL

**Naissances.**

Rossi Félicia.

SOCIETES A SYNDICATS

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DES CHEMINS DE FER. — Les agents syndiqués sont priés d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, Bourse du travail, place Caletta.

Prière d'être muni du livret.


Etude

DE Me LOUIS GIORDANI

Licencié en droit, Notaire à Bastia

*Vente de Fonds de Commerce*

*Première insertion*

Suivant acte aux minutes de Me Giordani, notaire à Bastia, en date du 2 avril 1910, Madame Pauline Prevosti, veuve Fasci, commerçante, demeurant à Bastia, a vendu à M. Emile Segui, commerçant, demeurant à Oletta, le fonds de commerce de *Fabrique de pâtes alimentaires*, qu'elle faisait valoir à Bastia, place de l'Hôtel de Ville, n° 7.

Les oppositions sont reçues chez Me Giordani, où les contractants ont élu domicile, jusqu'au dixième jour après la deuxième insertion.

L. GIORDANI.


## AVIS DE DÉCÈS

M. Antoine Bonelli, juge de paix à Omessa ; Mme Joseph Nivaggioli, née Bonelli, M. Joseph Nivaggioli, Juge d'instruction au Tribunal civil de Corte ; M. Augustin Bonelli, lieutenant au 3e bataillon de chasseurs alpins à Nice, Mme Augustin Bonelli, née Bourgeois et leurs enfants ; M. Antoine Fabiani, avocat, Mme Antoine Fabiani et leurs enfants ; Mme veuve Ignace Bonelli et ses enfants ; M. Alexandre Orenga ; Mme veuve Rose Delpino, née Fabiani et ses enfants ; Mme veuve Louis Orenga et ses enfants ;

Les familles Fabiani, Bonelli, Spallarossa, Graziani, de Zerbi, Orenga, de Lessert, Bourgeois, Thiers, Viale, Battestini, Monters, Valentini, Levie-Ramolino, Hereuger, Codet, Raffaelli, Arène, Chersia, Ribetti, Gosseo, Lucciantoni,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE VINCENT BONELLI

Née Fabiani

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine germaine, décédée à Corte, le 6 avril, à l'âge de 76 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à Bastia.

On se réunira à la Gare à l'arrivée du train de 4 heures et demie.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


MESDAMES POUR SOULAGER, TROUBLES ou IRRÉGULARITÉS de L'ESTOMAC, Prenez journellement un verre à liqueur de RÉGLOGÈNE LACROIX

G. LACROIX, Parfumeur-Distillateur à LILLE


# Nos Dépêches DU JOUR

SOURCE DE PARIS

5 avril — 6 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 98.55 — 98.85

de 3 0/0 amortis. . 99.35 — 99.50

ex-coupon

## Elections Législatives

ADHÉSIONS

au Manifeste de la Fédération *des Syndicats d'initiative et Amicales Corses*

Ajaccio, 6 avril.

M. Frasseto, le distingué président de la Fédération des Syndicats d'Initiative et Amicales Corses a reçu les adhésions de MM. Puglesi-Conti, Forcioli et Cuneo d'Ornano, candidats à la députation dans l'arrondissement d'Ajaccio ; de M. le docteur Balesi, candidat dans l'arrondissement de Sartene, et de M. Pierre Luzy, candidat dans l'arrondissement de Calvi.

Le Manifeste de la Fédération a été publié dans le numéro du *Petit Bastiais* du samedi 30 mars.

## Nouvelles Militaires

*Artillerie*

Paris, 6 avril.

M. Audiard, gardien de batterie auxiliaire à la direction de Bastia, est nommé gardien de batterie de 2e classe.

Les gardiens stagiaires Guinchamp, Maréchal et Para, de la direction de Bastia, sont nommés gardiens de batterie de 3e classe.

## Nomination

Paris, 6 avril.

M. Eugène Pasticaccia, ex-soldat au 22e rég d'infanterie coloniale, est nommé gendarme à la 4e légion, compagnie de l'Orne.

## Nouvelles Maritimes

Paris, 6 avril.

M. Arrighi de Casanova, ingénieur du génie maritime, obtient un congé de convalescence de trois mois.

*Conseil de guerre*

Le lieutenant colonel Colonna-d'Istria, du 21e rég. d'infanterie coloniale, est nommé président du premier conseil de guerre.

## M. ROOSEVELT à Rome

Paris, 6 avril.

L'ancien président de la République des Etats-Unis a assisté, hier soir, au dîner de gala offert en son honneur, au Quirinal, par le roi et la reine.

Les membres de la famille royale, ainsi que les hauts dignitaires de la Cour assistaient également à ce dîner.

*La Visite au Vatican*

Contrairement aux bruits qui avaient circulé, le président Roosevelt ne s'est pas rendu au Vatican.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00192

## MARSEILLE

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### Grave Incident à bord du MOISE

Marseille, 6 avril.

Dans nos télégrammes d'hier nous avons annoncé que le Sous Secrétaire d'Etat à la Marine s'était rendu à bord des paquebots *Liamone*, *Russie* et *Moïse*, dont il avait exhorté les marins à faire leur devoir.

Les harangues de M. Chéron produisirent une vive impression sur les équipages.

Le *Liamone* partit pour Ajaccio et la *Russie* pour Oran.

Mais, la nuit dernière, à deux heures du matin, le *Moïse* n'avait pas encore appareillé pour Bône, malgré la présence, à bord, de M. Chéron.

En présence de l'attitude de sept hommes de l'équipage le Sous Secrétaire d'Etat ordonna leur arrestation.

Ces hommes furent arrêtés par la gendarmerie et écroués à la prison Chave.

Cet incident a produit une très vive émotion.

*Paquebots en panne*

Vingt paquebots de diverses compagnies sont en panne à Marseille.

Les passagers ne sont rendus au [illegible], à la Préfecture, pour demander que l'on prenne des mesures nécessaires pour les rapatrier.

## LE DÉPART DU « GOLO » *pour Bastia*

Le paquebot *Golo*, de la Compagnie Fraissinet, est parti à 7 heures du soir pour Bastia, avec un équipage de fortune.

*Déclarations*

## DE M. BRIAND

Interviewé par un grand organe parisien, M. Briand président du Conseil, a formellement déclaré que le Gouvernement ne capitulera pas devant les menées des grévistes.

Les Inscrits maritimes sont en révolte ouverte contre la loi, le Gouvernement ne tolérera pas pareille attitude et veillera au maintien de l'ordre public.

## Les Navires de l'Etat

Le transport de l'Etat *Vinh Long* ; les contre-torpilleurs *La Hire*, *Mousqueton*, *Carabine*, *Orifiamme*, *Hache*, *Coutelas* sont partis en rade de Toulon pour Marseille, afin d'assurer le service postal de la Corse, de l'Algérie et de la Tunisie.

En outre, deux cents marins de l'Etat sont partis dans la soirée pour Marseille, afin de compléter les équipages des navires qui ont été désertés par les inscrits syndiqués.

## Les Déserteurs du « Mouloya »

DEVANT LE TRIBUNAL MARITIME

Aujourd hui ont comparu devant le Tribunal Maritime de Marseille, composé de M. Poulin, administrateur de la Marine, président ; MM. Blanc, armateur, directeur des Messageries Maritimes ; Valentin, lieutenant de port ; Ferrari, capitaine au long-cours, assesseurs ; les dix chauffeurs qui avaient fait défaut à l'audience de samedi dernier.

Ces chauffeurs et soutiers étaient accusés d'avoir quitté le bord au moment précis où le *Mouloya* allait partir pour Alger, le lundi 28 mars.

A l'audience de ce jour, et sur interpellation du président, les accusés déclarent avoir déserté, obéissant à un ordre formel du Syndicat, ajoutant qu'ils craignaient des représailles s'ils n'obéissaient pas à la pression dont ils étaient l'objet.

Le Tribunal maritime condamne les nommés Corsi François, Lardinjon Eugène, Berbon Félix, Orsini Marc, Natalini Roch, Max Gaston, Fribaica Thomas, à dix jours d'emprisonnement sans sursis.

## Lettre Ouverte de M. Charles Roux au Président du Conseil

Par la voie de la Presse, M. Jules-Charles Roux, président du Conseil d'administration de la Compagnie Transatlantique et président du Comité central des Armateurs de France, adresse à M. Briand une lettre ouverte dans laquelle il conjure le président du Conseil d'agir énergiquement s'il tient à sauver du naufrage ce qui reste de notre marine marchande.

La situation est très grave et des mesures fermes doivent être prises d'urgence dans l'intérêt du commerce national.

## Protestations Algériennes

Tous les pouvoirs publics de l'Algérie ont adressé au Gouvernement des protestations indignées contre la grève des Inscrits maritimes, dont la fréquence répétée ruine entièrement la Colonie.

Tous demandent la suspension du monopole du pavillon.

Les journaux demandent, en outre, la suppression de l'inscription maritime.

## La Situation s'aggrave

### Grève imminente des Dockers

### ARRESTATION PROBABLE DE RIVELLI

A la suite de l'arrestation des six déserteurs du *Moïse*, et craignant d'autres incidents de même nature, des mesures d'ordre très énergiques ont été prises pour que l'ordre public ne soit pas troublé.

Toutes les troupes de la place de Marseille sont rigoureusement consignées et prêtes à marcher au premier signal.

De leur côté, les grévistes ont lancé des appels empreints de la plus grande violence.

Dans la matinée le bruit courait avec persistance que l'arrestation de Rivelli était imminente.

## LE DÉFI DE RIVELLI

Au cours d'une réunion, tenue cet après-midi, le secrétaire général des Inscrits syndiqués a mis le Sous-Secrétaire d'Etat au défi de le faire arrêter.

« Et moi, elle ment, s'écrie l'accusé ! J'ai dîné le soir du samedi, et j'ai passé la nuit chez moi. Elle ment ! »

Le magistrat instructeur confronte ensuite l'accusé avec les témoins qui virent le meurtrier le soir du crime dans la rue Gubernatis.

## LES DOCKERS *et les* Inscrits de Bordeaux et de Toulon

Les dockers des quais se sont réunis ce soir, à la Bourse du Travail, et, après une longue série de discours, les uns plus violents que les autres, ont décidé de faire cause commune avec les inscrits maritimes.

D'un autre côté les Inscrits de Bordeaux et de Toulon ont adhéré à la grève générale.

Le citoyen Rivelli ayant sollicité d'être reçu par M. Chéron, ce dernier refusa carrément d'entrer en pourparlers avec ce fauteur de désordre.

Mais, en revanche, M. Chéron eut un long entretien avec le Procureur de la République.

La population marseillaise, qui voit d'un mauvais œil cette nouvelle grève, approuve l'attitude énergique du gouvernement à l'égard des Inscrits maritimes.

## LA DÉMISSION du Ministre de la Guerre

Paris, 6 avril.

Plusieurs journaux annoncent que le général Brun, ministre de la Guerre, ne démissionnera qu'après les élections législatives.

Il serait remplacé à la rue Saint Dominique par le général Gallieni, membre du Conseil supérieur de la guerre, inspecteur d'armée.

Le général Brun serait nommé gouverneur militaire de Paris.

## UN SCANDALE

Paris, 6 avril.

*L'Œuvre*, publication hebdomadaire, paraissant à Paris, et dirigée par M. Gustave Téry, publie aujourd'hui un article sensationnel contre le Ministre de la Guerre.

Le numéro de ce journal porte cette manchette énorme :

*Le Ministre de la Guerre s'appelle Madame Brignon.*

## L'Assassinat de l'Astronome

*Confrontation du docteur Brenguès et de la domestique*

Nice, 6 avril.

Le docteur Brenguès continue à avoir une attitude déplorable ; au lieu de se poser en honnête homme qu'un outrage, il prend des allures de victime et se défend avec une mollesse incroyable.

M. Maret, juge d'instruction, a fait connaître à l'accusé le récit très détaillé que la cuisinière a fait de la nuit de l'assassinat, mais le docteur Brenguès persiste dans ses déclarations

Henriette Laurent est alors introduite dans le cabinet du magistrat instructeur.

La vieille cuisinière déclare, pour la troisième fois, que le prévenu a été absent de la maison du samedi soir, 26 mars, au dimanche 27.

## Postes et Télégraphes

Paris, 6 avril.

MM. Maestracci, expéditionnaire à Bastia ; Olivi, commis stagiaire à Tlemcen, sont nommés commis titulaires du cadre algérien des postes et télégraphes.

## BREST

## LA DISCIPLINE à bord de l' « Amiral Aube »

*Tout l'équipage demande à débarquer*

Brest, 6 avril.

Un bien regrettable incident s'est produit ce matin à bord du cuirassé *Amiral Aube*.

L'équipage tout entier s'est rendu auprès du commandant du cuirassé et demanda à être débarqué.

Aux questions posées, les matelots répondirent qu'il leur était impossible de continuer à mener l'existence qu'il leur était faite par le maître d'armes Poli, dont la sévérité devenait intolérable.

Cet incident, bientôt ébruité, produit une profonde sensation dans les milieux maritimes.

## LE PÉROU *contre* L'ÉQUATEUR

Paris, 6 avril.

Un grave conflit vient d'éclater entre les deux Républiques du Pérou et de l'Equateur.

La population de Quito s'est portée en masse devant la légation du Pérou et a lancé des pierres contre les fenêtres du palais.

Des coups de fusil ont même été tirés.

A Guayaquil, le drapeau du Consulat du Pérou a été déchiré et traîné dans la poussière.

La foule réclame la guerre contre le Pérou.

De nombreux Péruviens ont été maltraités par les manifestants.

Le Gouvernement peruvien a demandé des satisfactions immédiates à la République de l'Equateur.

En cas de refus, le Pérou est décidé à déclarer la guerre.

# LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

*Projets de loi d'intérêt local*

A l'ouverture de la séance, la Chambre adopte, sans débat, plusieurs projets de loi d'intérêt local.

## L'accaparement des sucres

M. Georges Berry, député de la Seine, demande à poser une question au Ministre de la Justice, au sujet de l'accaparement des sucres.

L'orateur constate que le prix du sucre est en hausse, et démontre que cette hausse est déterminée par des manœuvres d'accaparement.

Le député de la Seine s'étonne que des spéculateurs étrangers aient pu si longtemps troubler le marché français, sans que les pouvoirs publics fussent intervenus.

Le Garde des sceaux fait observer à M. Georges Berry que l'enquête, qu'il a prescrite, n'étant pas terminée, il ne peut répondre à sa question.

L'incident est clos.

## L'enseignement technique

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion du projet de loi sur l'enseignement technique, industriel et commercial.

Après plusieurs discours la suite de la discussion est renvoyée à demain.

## SÉNAT

***Séance du matin***

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## Le Budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant fixation du budget général de l'exercice 1910.

*La Loi de Finances*

La discussion reprend sur la Loi des Finances.

Après les discours de MM. Delahaye, Maurice Rouvier et du Ministre des Finances, plusieurs chapitres sont mis aux voix et adoptés.

Quelques articles sont ensuite repoussés.

*Les Retraites Ouvrières*

Le Sénat repousse notamment l'article affectant aux retraites ouvrières la totalité des ressources provenant de l'élévation des droits de succession.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

***Séance de l'après-midi***

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 9 h. 30.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## Le Budget

Après une assez vive discussion un certain nombre d'articles de la loi de Finances sont adoptés.

Quelques amendements sont repoussés.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.


*Service de Vapeurs*

Le beau anglais Pontiac, de la ligne Glynn et Son, chargera, à Bastia, le 8 courant, acceptant toutes marchandises pour Liverpool.

S'adresser aux agents exclusifs Enrico Janni et Compagnie, 7, route du Cap, Bastia.

*Vente de Fourrages*

Luzerne 1re coupe, bonne qualité, à cinq francs les cent kilos sur wagon, gare Folelli.

S'adresser à M. PETRONELLI, propriétaire, à Folelli, par Castellare-di-Casinca.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tous les — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR, 1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.

L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; *franco :* 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ets L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Les MALADIES de la FEMME
LE FIBROME
QUE FAIRE?
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY
L'HYGIÈNE INTIME des DAMES

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX,
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE,
PLUS DE LITTÉRATURE,
PLUS DE RECETTES DE CUISINE,
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE.
UN AN : 14 francs
UN AN : 28 francs
ADEL GOUBAUD, Rue J. de Septembre
CHEVEUX sauvés par Pierre Rabo

GRAND BAR SOAVI
*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
*à 20 centimes la tasse*
PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
REVUE-GUIDE
Fr. MAESTRACCI
3, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

JE DONNE 100.000 fr.
Chauves!

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissement ad[illegible]ssez-vous en toute con-
fiance à J. MORETTI [illegible]

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 96 — VENDREDI 8 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les réclames sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse : un an 20 fr., 6 mois 10 fr., 3 mois 5 fr.
Algérie-Tunisie : un an 32 fr., 6 mois 16 fr., 3 mois 8 fr.
Union postale un autre pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Saint Perpétue.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 10 — Coucher, 5 h. 39 m.
Dernier quart., le 5 — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Dimitrius.

7 AVRIL

## LE BIEN DE FAMILLE INSAISISSABLE

*Les Dispositions de la Loi*

On se souvient que le 12 juillet 1909 fut promulguée une loi qui créait la faculté pour tout citoyen français de se constituer un bien de famille insaisissable.

La question n'était pas nouvelle : elle préoccupait depuis longtemps nos économistes et nos législateurs. On voyait dans la réforme projetée un moyen de fixer la famille sur le sol et d'apporter un remède contre cette dépopulation des campagnes qui s'accentue chaque jour, portant un préjudice immédiat aux intérêts de l'agriculture et compromettant la vitalité de l'avenir du pays.

Contre ce double danger il importait de se prémunir. On a pensé qu'on pourrait atteindre le but poursuivi en appliquant en France une réforme qui avait donné d'heureux résultats dans divers Etats d'Amérique et en particulier au Texas.

Mais il ne suffisait pas de faire une loi ; il était indispensable d'en rendre pratique l'exécution. A cet effet, M. Ruau, ministre de l'Agriculture, fit préparer par les soins de son administration un décret dont le texte vient d'être publié au *Journal Officiel*.

La réforme est donc maintenant achevée, les dispositions destinées à en faciliter l'application sont réglées. Les intéressés peuvent dès à présent en réclamer les bénéfices.

Il appartient à la presse républicaine de leur apporter à ce sujet tous les renseignements et tous les éclaircissements désirables.

Pour que la nouvelle mesure dont la classe agricole est surtout appelée à profiter puisse produire tous ses effets utiles, il est bon qu'elle soit mieux connue.

Trop souvent, en effet, les réformes sociales votées en faveur des travailleurs ruraux, des petits cultivateurs restent inefficaces par l'unique raison que ceux pour qui ces réformes ont été réalisées en ignorent même l'existence.

Combien de paysans à l'esprit faussé par la lecture des journaux réactionnaires maudissent la République qui a augmenté leurs impôts, sans se douter que ce gouvernement qu'ils abhorrent a consenti pour eux les plus grands sacrifices pécuniaires et qu'il a versé dans les caisses de crédit agricole des millions que les cultivateurs peuvent emprunter à un très faible intérêt.

Nous croyons utile de combattre cette ignorance et c'est pour empêcher qu'elle s'étende à la loi nouvelle que nous allons exposer d'une façon succincte les formalités nécessaires pour la constitution du bien de famille.

Quelles personnes peuvent faire cette constitution ?

Cette faculté appartient au mari sur ses biens personnels et sur ceux de la communauté, à la femme sur ses biens personnels.

L'époux survivant ou l'époux divorcé, l'aïeul ou l'aïeule peuvent également assurer à leurs enfants et petits-enfants et s'assurer à eux-mêmes la jouissance d'un bien de famille insaisissable.

Le père et la mère d'un enfant adopté ou d'un enfant naturel reconnu peuvent user du même droit s'ils n'ont pas d'héritier légitime.

Enfin, toute personne peut donner ou léguer par testament un bien de famille insaisissable.

Comment se fait la constitution ?

La loi exige la rédaction d'un acte notarié contenant la désignation du lieu et l'estimation de sa valeur.

Ce bien peut consister soit en maison ou partie de maison, soit en maison et terres voisines, à la condition que les unes et les autres soient occupées et exploitées par la famille.

La valeur du bien constitué ne doit pas dépasser 8.000 francs.

Un extrait de l'acte de constitution sont être affiché pendant deux mois au greffe de la justice de paix et à la mairie de la commune ; en même temps un avis doit être inséré deux fois à quinze jours d'intervalle, dans un journal d'annonces légales.

Cette publicité a pour but de prévenir les créanciers chirographaires et hypothécaires qui ont des droits à faire valoir.

A l'expiration du délai fixé pour l'affichage, l'acte est soumis à l'homologation du juge de paix et transcrit. Le bien de famille est dès lors constitué.

Quels sont les effets de cette constitution ?

Elle assure à la famille un abri inviolable. Elle la protège contre les vicissitudes de l'existence et les revers de fortune. Lorsque le bien de famille est constitué, il devient insaisissable. Le consentement du chef de famille lui-même ne saurait suffire à lui enlever ce caractère ; il est stipulé dans la loi que l'aliénation du bien de famille sera subordonnée au consentement de la femme donné devant le juge de paix, et à l'autorisation du conseil de famille s'il existe des enfants mineurs.

[illegible] pour le paiement des dettes alimentaires, des impôts, des primes d'assurance contre l'incendie, des dettes résultant de condamnations, et elle ne portera que sur les revenus du bien.

Ce sont là de sérieuses garanties. Il faut espérer que la démocratie rurale saura comprendre tous les avantages qu'elle peut tirer de la réforme. Ainsi que le proclamait M. Ruau, dans l'exposé des motifs de la loi : « On y voit la famille consolidée, désormais apte à se défendre elle-même lorsque la prodigalité de son chef la mettra en péril, sûre par conséquent de son avenir et fière de sa stabilité ; on y voit retenues sur le sol, dont elles feront renaître la prospérité, ces inépuisables ressources d'énergie que tiennent en réserve nos populations agricoles ; on y trouve enfin l'épargne dirigée vers un but utile au lieu d'aller se perdre dans d'irréalisables spéculations. »

René Sabatier.

## LES CORSES AU TONKIN

A la suite des combats de Yen-Lo et Nui-Lung, qui ont eu lieu dans les provinces de Phue-Yen et de Vinh-Yen, au cours des opérations entreprises contre le Dé-Tham, le général commandant supérieur a cité à l'ordre du jour des troupes du groupe de l'Indo-Chine, les militaires dont les noms suivent :

Le commandant Boniface, du 1er rég. de tirailleurs tonkinois. A fait preuve de brillantes qualités de commandement dans la conduite de la colonne d'opérations contre le Dé-Tham, et de beaucoup de décision et de vigueur dans les combats de Yen-Lo et Nui-Lang.

Le sergent Piazza d'Olmo, du même régiment. Au combat de Nui-Lang a fait preuve d'une bravoure et d'un entrain remarquables, et à l'attaque d'une tranchée d'où partait un feu violent, a été si grièvement blessé à la main droite qu'il a dû être amputé.

Le soldat Massoni, du 20e colonial. Acte de courage et de dévouement, notamment au combat de Bach-Da, où il s'est précipité sous le feu des pirates pour aller secourir un blessé tombé à quarante mètres de l'ennemi et ramener à l'ambulance son sous-lieutenant atteint de deux blessures et un caporal tombé d'insolation.

Le soldat Grisoni, du 21e colonial. Acte de courage et de dévouement, notamment au combat de Bach-Da, où il est allé, sous le feu des pirates, relever un de ses camarades blessé, tombé à quarante mètres du retranchement ennemi, et l'a ramené à l'ambulance.

L'inscription au Bulletin Officiel des citations ci-dessus a été demandée au ministre.

En outre, le général commandant supérieur a adressé des félicitations : au sergent Baldassi, du 9e colonial ; aux sergents Guidici et Arrighi, du 1er rég. de tirailleurs tonkinois.

## Regrettable Retard
*dans le tirage*
## DU « JOURNAL OFFICIEL »

Il est une [illegible] amusante histoire que voici :

L'histoire est toute fraîche : elle est d'il y a deux jours. La loi de desaisissement allait paraître à l'*Officiel*. Un liquidateur célèbre par ses fructueuses expéditions dans les montagnes de l'Isère avait laissé à la caisse des Dépôts et Consignations 80 000 francs qu'il lui parut malséant d'y oublier. Pourquoi remettre à la République une somme sur laquelle elle ne comptait vraisemblablement pas, ne se faisant point d'illusions sur « les mandataires de justice » spécialistes de liquidations de congréganistes ? Aussi, notre homme, dès l'ouverture des bureaux, parut au guichet pour empocher quatre-vingts billets de mille. Mais M. Facétieux, on goûtait sa venue. On s'était dit : « Nous aurons l'*Officiel* avant qu'il ne paraisse. La loi étant donc promulguée, nous mettrons sous le nez de ce stalhalid de la procédure un texte qui le foudroiera, et nous aurons sauvé 80 000 francs. Ce n'est pas grand' chose évidemment, mais au prix où sont les liquidations judiciaires il faut savoir se contenter de peu ».

Or, donc, pendant une heure, on fit patienter l'illustre liquidateur. Un garçon de bureau n'avait fait qu'un saut à côté, sur le quai Voltaire, à l'imprimerie du *Journal Officiel*, et attendait le numéro qui tardait à paraître.

C'est là où la chose devient monumentale. Le garçon de bureau attendit encore une heure. Le numéro n'arrivait pas à sortir des presses. Cependant, à la Caisse des Dépôts, le liquidateur trépignait, exigeant son argent. Le garçon de bureau ne connaissait toujours pas et l'*Officiel* n'était en vente nulle part. On dut donc s'exécuter et verser les 80.000 francs.

A peine le liquidateur était-il sorti de la Caisse des Dépôts et Consignations qu'on pouvait obtenir des numéros du journal aux bureaux de l'*Officiel*. On y était donc de connivence avec le liquidateur ?

L'affaire mériterait vraiment d'être tirée au clair.

Lire à la troisième page
« NOS TÉLÉGRAMMES »

286 — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SECRET
XXXII
SUR LA TOUR

Il est impossible d'imaginer pour notre mentor de cette tour à laquelle il était d'ailleurs facile de remédier en sacrifiant ces beaux étangs, et il ne pouvait s'empêcher de nourrir des scrupules de ces grandes dames des nobles faubourgs dont les aïeules ont occupé tant de tours et de châteaux dans le fief du grand Rex ou de ses prédécesseurs.

Et cependant ce pauvre Rousset était bien l'être le plus loyal et le plus délicat du monde ! Peut-être aussi son jugement s'était-il adonné à cause de l'impression profonde que le passage de Marguerite Rentaud au château de Sublaines avait produit sur son esprit. Dans ce besoin d'expansion, obligée par la lenteur des allées de ce pauvre diable parti de si bas, ballotté par tant de misères et de déceptions, et dont l'âme s'était élevée peu à peu avec la marée montante de sa fortune, attirée par sa franchise et sa générosité, elle lui avait raconté à son tour son enfance, sa jeunesse, ses chagrins, son isolement, ses rancœurs, ses humiliations et lorsqu'ils s'étaient quittés, ils n'avaient plus de secrets l'un pour l'autre. Il regrettait son départ. Il ne se décida à s'éloigner de la gare que lorsque le bruit de l'express filant à toute vitesse cessa de se faire entendre. Alors, il s'élança.

Pendant deux heures, il fit diverses démarches près du notaire en l'étude duquel se trouvait le clerc avec lequel il avait lié connaissance, et chez un prêtre dont ce notaire lui donna le nom et qui pouvait d'une considération justement méritée. Il lui expliqua qu'il recherchait la jeune fille dont la comtesse de Fraxé avait fait pour ainsi dire son enfant d'adoption ; qu'il avait des raisons les plus sérieuses de croire qu'elle s'était retirée dans un couvent. Il ne put en obtenir aucun renseignement utile. Ce prêtre affirma qu'il n'avait jamais entendu parler de cette jeune fille ; elle ne l'avait pas consulté ; d'un autre côté, les couvents étaient nombreux. Bref, il fallait s'informer, écrire. Nul doute qu'il ne fût très facile de savoir où elle s'était réfugiée, mais personnellement il ne savait rien. Jacques Rousset dut battre en retraite, après une longue conversation avec ce vieillard estimable mais formé comme un confessionnal et discret comme la tombe. Ce fut à regret qu'il se décida à reprendre le chemin de Sublaines en se disant :

— Le curé peut être !..

Il remonta dans sa voiture et ne remit en route. La distance était considérable, mais les chevaux étaient vigoureux et seul dans sa victoria, tandis que le cocher et Toby se tenaient sur le siège, Rousset n'était pas fâché de réfléchir aux quelques jours qui venaient de se passer. Plus il y songeait, plus il se sentait pris de sympathie pour cette Marguerite à tournure de reine qui cachait sous sa forme de patricienne du temps des Césars, un cœur où jamais un amour véritable n'avait jeté de profondes racines et qui, malgré ses millions, avait vécu dans un isolement dont son tuteur, Me Delamour, avait seul atténué les rigueurs. Il s'enfonçait dans ses réflexions lorsque, à deux kilomètres à peine de Laval, il aperçut, cheminant devant lui, un jeune prêtre, un parapluie sous le bras, son tricorne sur la tête, sa soutane retroussée, qui marchait à grands pas en homme pressé d'arriver à sa destination. Il fit un signe. Sa voiture s'arrêta auprès de cet intrépide marcheur. Il l'appela :

— Monsieur l'abbé ?..

— Monsieur ?..

— Vous allez loin ?

— Assez, à quatre lieues...

— Sur cette route ?

— Oui, monsieur, au village de la Tillière ...

Rousset fit courtoisement, avec son bon sourire :

— Si ça pouvait vous être agréable... je me ferais un plaisir de vous offrir une place.

— Comment donc... Trop heureux !..

L'abbé ne se fit pas prier. Il escalada la marchepied et s'assit auprès de cet obligeant compagnon de route. C'était un grand et fort gaillard, au visage ouvert, au teint coloré, aux allures rustiques, de vingt-six à vingt-sept ans. Il expliqua qu'il était vicaire à ce village de la Tillière et qu'il y retournait ; qu'il était venu voir son frère, plus âgé de six ans, et vicaire dans une des paroisses de Laval.

— Et vous faites ces quatre lieues à pied ?

— Une bagatelle, monsieur... Une simple promenade...

— Mes compliments, jeune homme !

Il dit encore qu'il étaient les fils d'un garde des environs de Sublaines, au château de Pontalté ...

— Ah ! vous êtes des environs de Sublaines ?

— Oui, monsieur.

— Alors vous connaissez madame de Fraxé ?

— Très bien.

— Une excellente femme !

— Oui, monsieur...

— Avez-vous entendu parler d'un jeune fille qui était chez elle ?..

— Mademoiselle Espérance ?

— En effet.

— On disait qu'elle devait hériter de la comtesse... Et puis rien... On n'a pas trouvé de testament ... C'est le bruit qui court...

Rousset dit :

— On n'a pas trouvé le testament, mais il existait...

— Beaucoup de personnes l'affirment.

— S'il n'en pas détruit, on le trouvera peut-être, dit Rousset en souriant.

L'abbé eut un mouvement de doute.

— C'est si facile à supprimer... Une feuille de papier...

— Je suis certain qu'on le trouvera... Je ferais plutôt détruire le château...

— Vous en êtes l'inquiéter peut-être...

— Oui.

— Et vous avez l'espoir de retrouver cette pièce ?..

Rousset dit :

— Vous êtes prêtre et vous savez garder un secret ?..

— Oui, monsieur...

— J'en ai plus que l'espoir... J'en ai la certitude... Ce testament je l'ai découvert...

— Vous l'avez ?..

— Je l'ai, mais avant de le produire, je veux retrouver la légataire...

— Elle a disparu ?

— Il y a quelques jours, elle était à Sublaines, chez l'ancienne femme de chambre de madame de Fraxé... Elle l'a quittée pour se faire religieuse...

(A Suivre).

## Ce que disent les Journaux

Sur la grève des Inscrits Maritimes :

**Le Radical :**

« Quelle est la cause du conflit ? Les mesures prises contre les hommes de « Mouloya, » qui sont absolument hors bord, au moment où le paquebot allait prendre la mer ? Quel que soit le caractère des revendications formulées et sans contester le bien fondé des réclamations de l'équipage, il paraît impossible aux esprits les plus libéraux de tolérer pareil acte d'indiscipline. Admettre semblable attitude, ce serait décréter la fin de notre marine marchande. Le gouvernement l'a compris ; on pourvoyant les délinquants il a fait son devoir. »

**Le Gaulois :**

« Il y a quelque temps, le gouvernement a soumis aux inscrits — je dis bien soumis — un projet de refonte tout à leur avantage, mais tout au détriment de la marine marchande (c'est-à-dire de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de l'empire français) du décret-loi de 1852 qui les régissait, [illegible] qu'ils le savent condamné. M. Le Provost de Launay a fort bien résumé la question : si les inscrits doivent avoir la liberté de faire grève, les armateurs doivent avoir la liberté de recruter leur personnel. Mais du moment que les inscrits jouissent d'un privilège, ils doivent avoir des obligations correspondantes. »

**L'Aurore :**

« Voyons, Messieurs les inscrits, un peu de réflexion. S'il entrait dans votre plan de compromettre le développement du port de Marseille, vous ne sauriez mieux faire que ce que vous faites aujourd'hui. M. Peytral, qui connaît la situation, déclarait hier au Sénat qu'à l'étranger on ne se gênait pas pour dire que, grâce à vos grèves répétées, les embarquements n'étaient plus assurés sur vos quais. C'est là, tout le monde le sait, une pure calomnie. Il y a des grèves en Allemagne et en Italie tout comme chez nous, mais vraiment vous en agissez par trop à votre aise. Allons, finissez-en avec ce futile incident de la « Mouloya, » qui ne vaut vraiment pas de suspendre la vie maritime tout entière, ou alors que l'on cherche autre part une solution. »

**L'Eclair :**

« M. Chéron fait annoncer son arrivée prochaine sur les lieux du conflit, mais que peut-il promettre à des gens habitués par lui à tant obtenir de sa coutume, s'il ne leur [illegible] de répression quelles qu'elles soient ? Il est là pour obéir et non pour commander. Dès qu'il fait mine de ne reculer devant rien pour rétablir la discipline dans la marine marchande, comme il l'a promis hier au Sénat, il est d'avance disqualifié, bon à jeter aux hasards de La Joliette ! Du reste, le fameux sénateur collectiviste qui monait autrefois les bandes d'apaches au pillage légal de la mairie et de tous les services municipaux, Finissères, ne ménage pas à l'infortuné sous-secrétaire les paroles de blâme. »

**La Petite République :**

« Nous voilà donc encore en présence d'un conflit douloureux et fort préjudiciable au transit national, et, pendant que le port de Marseille est ainsi annihilé, ce sont aux concurrents étrangers qui profitent de sa déconfiture. La situation qui résulte de ces crises périodiques ne saurait se perpétuer, et il importe d'y mettre promptement fin : est-ce par la répression brutale et inopportune qu'on y parviendra ? Nous ne le pensons point ; il est certain que les règlements déjà anciens qui régissent les inscrits maritimes nécessitent des tempéraments et doivent être adaptés à l'évolution moderne. »

## TOULON

### *DANS LES P. T. T.*

Les agents des P. T. T. du bureau de Toulon-Principal offraient, dimanche dernier, dans le local du Cercle, un apéritif d'adieu à leur camarade Capelle, récemment nommé à Constantinople.

De gracieuses dames et de toutes gentilles demoiselles, aux claires et élégantes toilettes, rehaussaient et illuminaient par leur présence cette charmante réunion de famille, qui fut, on le pense bien, constamment empreinte de la plus franche et de la plus parfaite cordialité.

La série des discours fut ouverte par M. Maurani, président, qui remercia d'abord le distingué Receveur, du grand honneur qu'il faisait au cercle, [illegible] membre du reste, en s'associant à cette fête familiale.

En termes heureux, il fit ensuite l'éloge du « futur jeune-Turc » dont il vanta les qualités et les mérites et auquel il adressa les regrets et les vœux de tous ses camarades.

Puis, c'était de circonstance, il transporta ses auditeurs « en plaine fleurie du Levant, parmi les minarets, les mosquées saintes, sous les treilles aux pampres frais, sous les glycines, sous les platanes ; parmi les hirondelles, décrivant de joie autour des nids. »

Le sympathique Receveur remercia le président de cercle de ses trop élogieuses paroles de bienvenue, et s'associa, à son tour, aux éloges mérités adressés à son jeune collaborateur ; visiblement ému, ce dernier remercia le chef et l'ami des paroles flatteuses qu'il venait d'entendre.

Il assura ses camarades et toutes familles de son affection et de son souvenir reconnaissant.

Un concert fut improvisé, au cours duquel d'excellents artistes, ils sont légion dans les P. T. T., reconfirent l'ample moisson d'encouragements et de bravos que leurs valaient leur réel talent et leur bonne [illegible]

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

LINGUIZZETTA. — La famille Franchini, une des plus marquantes de la province de Verde, vient d'être cruellement éprouvée par la mort de Mlle Marie-Délie Franchini, décédée à Linguizzetta, à l'âge de soixante quatorze ans.

Mlle Franchini avait toutes les qualités de la vieille femme Corse. Son caractère fortement trempé lui avait permis de se montrer énergique devant la disparition prématurée de ses plus chers, de ceux qui représentaient si dignement la famille et dont la popularité dans le canton était justifiée par les services rendus. Elle se consolait avec ses sœurs de tous ces deuils qui les avaient si profondément affligées et concentrait toute son affection sur ses neveux ; elle pratiquait la charité avec la plus rare discrétion, et sa maison restait toujours ouverte et accueillante aux malheureux.

Les obsèques ont eu lieu au couvent de Linguizzetta, en présence d'une affluence considérable de parents et d'amis venus des divers villages des cantons de Pietra, Moita, Cervione, Aleani ; l'inhumation a été faite dans le caveau familial.

Nous offrons à Mlle Emilie Franchini, à Mmes Zanettini, Giovacchini et Franchini, [illegible] l'expression de nos sincères condoléances.

CAMPILE. — Le mois dernier, par suite du mauvais état de la route qui va de la gare de Barchetta à Campile, le Conseil de revision n'a pu se rendre au chef-lieu du jour précédemment fixé, et les opérations de ce conseil ont été retardées et reportées à la gare de Barchetta.

M. le Préfet se trouve fixé d'une manière incontestable sur le mauvais état de cette route qui date d'ailleurs de longtemps, mais qui n'est plus praticable maintenant. Nous espérons donc que des ordres formels auront été donnés pour procéder à la réfection de cette route qui dessert un des cantons les plus importants de l'île.

## Causerie Agricole

### *Nos Champs en Avril*

« Lorsque l'avoine est levée, dit Mathieu de Dombasle, et déjà bien enracinée, un hersage plus ou moins profond, selon l'état de la terre, lui fait toujours grand bien. » Il y a une circonstance où cette opération est capitale : c'est lorsque, dans un sol argileux ou dans une terre blanche, de fortes pluies ont battu la surface du sol ; si une sécheresse survient alors, elle formera une croûte dure, impénétrable aux racines ainsi qu'aux influences de l'atmosphère, et qui, d'ailleurs, étranglera les jeunes plantes et arrêtera ainsi leur croissance.

Un hersage donné à propos, lorsque le sol commence à se ressuyer et avant que la croûte soit entièrement formée, donne les résultats les plus favorables, et les champs qui l'ont reçu souffrent infiniment moins des sécheresses de l'été.

Le hersage s'applique également avec profit à l'orge, mais on prenant plus de précautions, afin de ne pas briser les jets, qui sont plus exposés que ceux de l'avoine ; il faut l'exécuter au moment le plus chaud du jour et par un grand soleil ; les plantes sont moins fragiles dans ce moment.

C'est l'époque des semailles de betteraves et carottes fourragères en terre bien labourée et fumée en hiver ; préalablement on enfouit à la herse comme engrais complémentaire 100 kil. de sulfate de potasse et autant de nitrate de soude. Pour ces semis on doit faire usage du semoir mécanique et on a soin de rouler le semis.

On sème pour fourrage ; maïs, millet, sorgho, moha, coiza, navette, sarrasin, moutarde blanche.

Voici de bons mélanges fourragers, par hectare : 1° maïs jaune gros, 30 kilos ; moha de Hongrie, 10 kilos, pois gris de printemps, 25 kilos ; sarrasin, 35 kilos ; — 2° vesces de printemps, 25 kilos ; maïs jaune gros, 20 kilos ; moutarde blanche, 7 kilos ; moha, 8 kilos ; sarrasin, 30 kilos ; — 3° sarrasin de Tartarie, 40 kilos ; moha de Californie, 10 kilos, maïs d'Amxonie, 40 kilos ; — 4° pois gris, 60 kil. ; vesces de printemps, 40 kil. ; fèverolles de printemps, 30 kil. ; moha de Hongrie, 15 kil. ; — 5° moutarde blanche, 15 kil. ; vesces, 160 kil. ; — 6° trèfle incarnat, 22 kil. ; ryegrass d'Italie, 50 kil. ; — 7° vesces, 100 kil. ; avoine, 180 kil. ; fèves des marais, 50 kilos, etc.

Alfred JOIOU.

## Nécrologie

### Madame BONELLI FABIANI

Le second train de Corte a ramené la dépouille mortelle de Mme Rose Bonelli née Fabiani, veuve du très regretté avoué de première instance, décédée à Corte où elle se trouvait auprès de sa fille, Mme Nivaggioli. Elle était âgée de soixante-seize ans. M. le juge d'instruction Nivaggioli, MM. Antonie et Alexandre Bonelli, et d'autres parents, ainsi que M. Doeri, procureur de la République à Corte, escortaient le cercueil.

Mme Bonelli était très fatiguée depuis longtemps ; les soins dont elle était entourée par sa fille et son gendre allégeaient beaucoup ses souffrances ; soutenue par sa grande foi, elle acceptait avec patience les infirmités que les années traînent après elles.

Depuis la mort de son regretté époux elle vivait très retirée ; elle joignait à une intelligence supérieure une éducation des plus soignées qui lui auraient permis de briller dans le monde, mais elle ne s'y était jamais plu et avait préféré les joies pures du foyer.

M. le juge Nivaggioli a été reçu sur le quai par ses nombreux parents et amis, ses collègues de la cour et du tribunal, ses anciens confrères du barreau, et le long cortège s'est dirigé vers l'église Saint Jean où a été donnée l'absoute.

L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous prions MM. le juge Bonelli, le lieutenant Bonelli, M. Nivaggioli, M. Antoine Fabiani et leurs familles d'agréer la large part que nous prenons au deuil cruel qui les a frappés.

## EXAMENS DES BOURSES

Les examens pour le certificat d'aptitude aux bourses dans les lycées et collèges de garçons ont eu lieu hier, au lycée.

Sur 80 candidats qui se sont présentés, 18 seulement ont été reçus. Ce sont :

*1re Série A.*

Agostini Pierre-Jean.
Falconci Charles.
Orsini Albert.
Semidei Nicolas.

*2e Série A.*

Angeli Octavien.
Cromcois Paul.
Pinelli Vital.

*3e Série A.*

Reginensi Paul.

*1re Série B*

Angelini P.-Mathieu.
Morazzani Henri.
Pascal Félix.

*2e Série B.*

Dongradi Dan Joseph.
Liberati Paul.

*3e Série B.*

Malaretti Quilicus.
Paolini Cristophe.
Rocchi Hyacinthe.

*5e Série B.*

Coulon François.
Rocca Achille.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 avril 1910.

Malgré quelques réalisations en fin de séance, le marché n'en reste pas moins très ferme dans son ensemble, parfois même en nouvelle avance. Notre Rente se retrouve à 98 85. Parmi les Fonds Etrangers, signalons l'envolée des Emprunts Russes. L'Extérieure s'inscrit à 97.44, le Turc à 94.35, le Portugais à 67.80.

Depuis samedi dernier, les 60.000 Lettres de gage du Crédit Foncier Serbe, dont le placement s'est effectué par les soins de la Banque Française, sont admises au marché officiel où elles sont recherchées à 484.

La fermeté n'est encore accentuée dans le compartiment des Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier s'établit à 815, le Crédit Lyonnais à 1.430, la Société Générale à 720, Banque du Comptoir National d'Escompte à 830.

La Banque Hypothécaire Franco Argentine donne lieu à des échanges suivis à 665.50.

Le Sans gêne de 5 452 à 5.495. Les valeurs de transports varient peu. Charbonnages [illegible]

Les Banque, la Jagerfontein consolide son avance précédente à 234 50 ; on augure bien de la situation du marché diamantifère pour l'exercice 1910-11.

La Mossamédes est en nouvelle reprise à 28 frs.

Bonne tenue à 488.50 de l'obligation 5 0/0 Saint-Louis à San-Francisco remboursable à 516 frs.

Chemins Français dans leurs cours de la veille.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 7 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 12 à midi 15 + à 6 heures du soir + 11 5
Maxima + 17 Minima + 10°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 759 mm., 6 heures du soir, 761 mm.
Vent. — Dans la matinée, Léger.
Dans l'après-midi, id
Etat du ciel : le matin, Couvert.
l'après-midi, id.

### Au départ

M. le colonel Brundeaux, commandant la 16e, est parti hier matin, par le train de 8 heures 40, en tournée [illegible]

### Décorations étrangères

M. Paul Mattei, agent général d'assurances à Tunis ancien président de la société « La Corse » a été nommé officier de l'ordre du Nichan-Iftikar.

La même décoration a été attribuée à M. Muzi, commis des postes et télégraphes à Sfax.

### Les Timbres d'acquit

On sait que pour l'acquit des quittances il faut maintenant un timbre spécial qu'on n'a pas toujours sous la main. Désormais, à la suite d'une proposition adoptée par la Chambre des députés, les vignettes de ces timbres seront remplacées par un type uniforme, qui sera provisoirement celui des timbres-poste. Ainsi les timbres-poste serviront, à partir de la promulgation de cette loi, à timbrer les quittances et même les affiches aussi bien que les lettres.

### Service funèbre

Un service funèbre pour le repos de l'âme de *Monseigneur Viale* sera célébré dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, vendredi 8 courant, à 9 heures du matin.

Les protecteurs et protectrices ainsi que tous les membres de la Confrérie sont priés d'y assister.

### Au Port

*Entrées :*

— Vap. « Iberia » cap. Lallèvre, venant de Livourne.
— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Marseille
— Vap. franç. « Marie-Louise, » cap. Harsan, venant de Bône.

*Sorties :*

— Vap. « Iberia, » cap. Lallèvre, parti pour Marseille.
— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Livourne.

### Réserve

Sont nommés au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve, MM. les docteurs en médecine : de Rocca-Serra, médecin auxiliaire à la 15e section d'infirmiers, demeurant à Porto-Vecchio, affecté à la 15e région ; Cagninacci, médecin auxiliaire au 101e, demeurant à Paris, affecté à la 8e région.

### Le « Miroir des Modes »

Le succès toujours grandissant de notre journal « Le Miroir des Modes » nous encourage à faire tout notre possible pour l'améliorer davantage.

Nous présentons, sans crainte, le « Miroir » d'avril 1910 à nos aimables lectrices, certains d'avance qu'elles en seront ravies et entièrement satisfaites.

Que de jolis modèles, que de costumes seyants, robes pratiques, de modes nouvelles et très attrayantes. Nous n'entrerons pas dans trop de détails, pour que votre plaisir, Mesdames, puisse être plus grand. Et pour jeunes filles, fillettes, garçonnets, jamais vous n'auriez trouvé notre journal plus à la hauteur de sa tâche.

Nous avons des modèles d'amazones, de la lingerie, robe de jou pour enfants, deux pages entières de dessins décalquables, un article consacré aux toilettes complètes de première communion, un cours de coupe, sur le corsage avec manche d'une pièce, des ouvrages pratiques, du jardinage, des nouvelles, des voyages, de la cuisine, et, en plus, deux patrons gratuits : une charmante chemisette de dame et une chemise de nuit de fillette.

Prix du « Miroir » : 1 franc. — En vente chez tous les Libraires.

### A vendre

Magasin de chaussures, mercerie, bien achalandé, bonne clientèle.
S'adresser rue Napoléon, 11.

### A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.
S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Sites à bâtir sur le prolongement des boulevards Paoli et Tuga.
S'adresser à M. François Mattei, 15, place Saint-Nicolas.

### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Alcurdi Dominique et Andriani Noemie-Marie-Victoire.
Poggi Jean-André Eugène et Camugli Désirée.

**Décès.**

Bronzini Marie-Rose-Joséphine, veuve, 67 ans, de Bastia.

## RETOUR D'AGE

Le corps médical ordonne généralement l'Elixir de Virginie Nyrdahl contre les troubles du retour d'âge tels que : hémorragies, congestions, vertiges, étourdissements, palpitations, gastralgies, troubles digestifs et nerveux.

Le médicament, par son action sur le système veineux, est également souverain contre les varices, les hémorroïdes et la phlébite. Envoi gratuit de la brochure explicative ci-dessus : Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, Paris.

Tout Elixir, soi-disant de Virginie, ne portant pas la signature de [illegible] Nyrdahl, est une imitation ou une contrefaçon.

## BAINS DE PUZZICHELLO

*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour saison entière ou par journée à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 3 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pumichello.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00194

### BOURSE DE PARIS

6 avril — 7 avril
Rente 3 0/0 ancien . 98.97 — 98.70
— 3 0/0 amortis. . 99.50 — 99.50
ex-coupon

## Elections Législatives

### ADHESIONS

### au Manifeste de la Fédération *des Syndicats d'initiative et Amicales Corses*

Ajaccio, 7 avril.

M. le conseiller Adriani, candidat à la députation dans l'arrondissement de Corte, et MM. Joseph Ajaccio et Capazza, tous deux candidats dans l'arrondissement de Bastia, ont adhéré au manifeste de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses.

## L'inéligibilité des Conseillers

Paris, 7 avril.

Dans sa séance du 29 mars, la Chambre des députés avait adopté une proposition de loi, présentée par la commission du budget chargée d'examiner un amendement présenté par M. de La Trémouille, prince de Tarente, à la loi de finances 1910 (inéligibilité relative des conseillers de cour d'appel).

Cette proposition de loi était ainsi conçue :

« *Article unique.* — L'alinéa 1er de l'article 12 de la loi du 30 novembre 1875 est modifié ainsi qu'il suit :

» 1° Les premiers présidents, les présidents, les conseillers et les membres des parquets des cours d'appel. »

Sur l'invitation de MM. Lubert et Gervais, sénateurs, cette proposition, qui avait été renvoyée à la commission sénatoriale relative à l'inéligibilité de certains fonctionnaires, a été retirée.

## Au Journal Officiel

### Nominations

Paris, 7 avril.

M. Raoul Gabrielli, adjudant au 3e tirailleurs algériens, est nommé commissaire de police de sixième classe à Lagbouat.

⁂

M. Antoine Poli, adjudant au 9e régiment d'infanterie coloniale, est nommé inspecteur de la sûreté de deuxième classe à Constantine.

⁂

M. Bazzoni, ancien cavalier au 19e dragons, est nommé garçon de laboratoire à la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux.

## Nouvelles Maritimes

### *Commandements à la mer*

Paris, 7 avril.

M. le lieutenant de vaisseau Bourrogue est nommé au commandement d'un torpilleur de la première flottille de la 1re Escadre.

## A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

### *Réception de M. Doumic*

Paris, 7 avril.

M. René Doumic a été reçu aujourd'hui membre de l'Académie Française.

La coupole de l'Institut était trop petite pour contenir la foule des savants, des diplomates, des hommes politiques, des journalistes qui assistaient à cette réception.

## Conseil des Ministres

Paris, 7 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se réuniront demain matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

## MARSEILLE

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### *Légère détente. — Divers paquebots ont repris la mer. — Les services de la Corse sont assurés.*

Marseille, 7 avril.

Bien que l'agitation persiste et que la grève ne soit pas encore terminée l'impression générale est qu'une détente, légère, mais sensible pourtant, s'est manifestée dans les milieux maritimes.

Plusieurs paquebots de diverses compagnies ne navigation ont repris la mer dans des conditions normales. Le *Cyrnos* de la Compagnie Fraissinet est parti pour Calvi, ayant à son bord un équipage composé d'inscrits maritimes.

Les services maritimes de la Corse sont normalement assurés.

⁂

Le *Calédonien*, des Messageries maritimes courrier d'Australie, a également quitté Marseille avec équipage complet d'inscrits.

Il n'en a pas été de même des paquebots *Ville de Naples*, courrier d'Oran et *Ville de Tunis*, rapide d'Alger, tous deux de la Compagnie Transatlantique, qui n'ayant pu composer un équipage d'inscrits maritimes, ont tout de même repris la mer, montés tous deux par des matelots de l'Etat, mis à la disposition de la Compagnie par M. Chéron.

Le *Touareg* et le *Djurdjura* sont partis, eux aussi, avec des équipages composés, en partie, d'inscrits maritimes et en partie, des matelots de l'Etat.

## ARRESTATION PROBABLE DE RIVELLI et Cie

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, a adressé une plainte au parquet contre Rivelli, Rland et Augustin, les trois meneurs des Inscrits maritimes, pour tentative d'entrave à la liberté du travail, provocation et complicité de désertion.

On croit généralement que ces trois individus ne tarderont pas à être mis en état d'arrestation.

Le bruit a même couru, dans la soirée, que ces arrestations avaient [illegible]

## PLAINTE DE RIVELLI *contre M. Chéron*

De son côté, le Secrétaire général de la Fédération des Inscrits maritimes a adressé, au parquet de Marseille, une plainte contre le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine pour abus de pouvoir.

## 600 Inscrits poursuivis

Six cents poursuites environ sont actuellement intentées contre des marins et des chauffeurs pour l'inscription de refus formel d'obéissance.

## *Départs des Paquebots*

Les paquebots *Charles-Roux*, *Tafna*, *Savoie* et *Moïse* ont pu prendre la mer, hier soir, avec le concours des marins de l'Etat.

## M. CHÉRON HUÉ

Hier soir, M. Chéron se trouvait sur le quai de la Joliette ; il faisait une tournée, exhortant les équipages des navires sous pression à reprendre leur poste.

Il fut entouré, à un moment donné, par une bande de grévistes, au nombre de quatre cents environ, et fut hué et sifflé.

M. Chéron montra beaucoup d'énergie et les apostropha :

« Moi, je fais mon devoir, leur dit-il, tandis que vous ne faites pas le vôtre. »

La police dispersa les inscrits, sans aucun incident.

## TOUCHANTE CÉRÉMONIE

### *Récompense au Dévouement*

### *M. Chéron remet la médaille d'honneur à plusieurs marins du Touareg.*

Au moment de prendre la mer à ce lieu, à bord du paquebot *Le Touareg*, une cérémonie qui produisit une profonde impression sur l'esprit des assistants.

En présence de l'état-major et de l'équipage du *Touare* [illegible] sur le pont, le sous-secrétaire d'Etat à la Marine remit la médaille d'honneur à plusieurs hommes de l'équipage, notamment aux matelots Topino et Padovani.

C'était la juste récompense au dévouement dont firent preuve ces marins lors du sauvetage du vapeur *Alger*.

En une vibrante improvisation, M. Chéron exhorta les inscrits qui l'entouraient, à prendre exemple sur leurs camarades, dont le gouvernement venait de récompenser la noble conduite.

Les paroles du sous-secrétaire d'Etat furent frénétiquement applaudies.

## A l'Instruction

Nous avons relaté dans nos télégrammes d'hier que, sur l'ordre du Sous-Secrétaire d'Etat, neuf marins du *Moïse*, qui avaient quitté le bord au moment du départ de ce paquebot, avaient été mis en état d'arrestation et écroués à la prison Chave.

Ces grévistes de la dernière minute ont été conduits dans le cabinet du Juge d'instruction qui leur fit subir un long interrogatoire.

## *LES POURSUITES*

Se basant sur les propos révolutionnaires tenus hier à la Bourse du Travail par Rivelli et consorts, M. Chéron a déposé, contre ces fauteurs du trouble, une plainte entre les mains de M. le Procureur de la République de Marseille.

A la suite d'une conférence assez longue tenue entre le sous-secrétaire d'Etat et le chef du Parquet, ce dernier déclara qu'il ne trouvait dans l'attitude de Rivelli et de ses acolytes aucun motif à poursuites.

## Le Départ de M. Chéron

Le Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine est reparti ce soir pour Paris, afin de rendre compte de la situation à la réunion du Conseil des ministres, qui doit avoir lieu demain matin, à l'Elysée.

## CE QUE DIT M. BRIAND

Le président du Conseil a déclaré que désormais tous les marins de l'Etat embarqueront à bord des paquebots désertés par leur personnel, tous ces paquebots partiront.

« Les révoltés devront capituler, car le Gouvernement ne capitulera pas. »

## NICE

## L'Assassinat de l'Astronome

### *Confrontation du docteur Brenguès avec sa Femme*

Nice, 7 avril.

Ce matin la foule des curieux, comme les jours précédents, a pris littéralement le Palais d'assaut.

A 9 heures arrive la voiture cellulaire ; le docteur Brenguès en descend, le grand manchon blanc toujours appuyé contre sa bouche.

Il est introduit immédiatement dans le cabinet du magistrat instructeur, où se trouve sa femme.

M. Maret, juge d'instruction, confronte l'accusé avec Mme Brenguès.

Cette confrontation a été démolo d'intérêt. Le magistrat instructeur n'a relevé que quelques contradictions légères.

Avant de quitter le cabinet d'instruction Mme Brenguès s'élance vers son mari et l'embrasse de toutes les forces de son cœur.

## LE PARLEMENT

## Chambre des Députés

### *Séance du matin*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 11 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

## Le Budget

Le Ministre des Finances dépose sur le bureau de la Chambre le projet de Budget de 1910, adopté avec modifications par le Sénat.

La Chambre décide le renvoi immédiat du budget à l'examen de la Commission des finances, afin de discuter aujourd'hui même le budget.

La séance est ensuite levée et renvoyée à cet après-midi.

### *Séance de l'après-midi*

*Présidence de M. BRISSON*

La séance est ouverte à 2 h. 15.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la séance du matin, qui est adopté.

## Le Budget

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modification par le Sénat, portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1910.

M. Paul Doumer rapporteur général du budget, monte à la tribune, et fait connaître les modifications apportées par le Sénat et les décisions de la Commission.

Dès que le rapporteur quitte la tribune, la Chambre, où les députés sont très clair-semés, discute et vote, sans incidents et au pas gymnastique, les articles du budget.

Quelques députés demandent [illegible] gnent contre la Chambre et le Sénat, mais tout laisse espérer que l'accord complet se fera à la séance de nuit.

## SÉNAT.

## LE VOTE DU BUDGET

Le Sénat a terminé hier, dans sa séance de nuit, la discussion du budget de l'exercice 1910.

L'ensemble du budget a été adopté à l'unanimité par 265 votants.

*Présidence de M. DUBOST*

La séance est ouverte à 3 heures.

L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

## PROJETS DE LOI

A l'ouverture de la séance, le Sénat adopte, sans débat, divers projets de loi qui ont été adoptés par la Chambre des députés :

### Le Budget

Le Sénat siège en permanence, afin de discuter sans retard le budget de 1910, dès qu'il sera retourné de la Chambre.

Une séance de nuit est nécessaire.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Barthélemy Bronzini, architecte de la ville de Bastia, Mme Barthélemy Bronzini, née Casanova et leurs enfants ; Mme Annunciade Pagano, née Bronzini ; M. Joseph Bronzini, pharmacien de première classe à Marseille, Mme Joseph Bronzini, née Bertrand et leurs enfants ; M. Joseph Santoni, professeur agrégé au lycée de Bastia, et Mme Joseph Santoni, née Bronzini ; M. Paul Bronzini, avocat à la Cour d'appel de Bastia, Mme Paul Bronzini, née de Caraffa et leur fils ;

Les familles Bronzini de Sartene, Romani, Gaston, Salavia, Lamburschini, Nicolini, Salicati, Boufante et Casalta :

Ont la douleur de faire part à leurs parents et à leurs amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ROSE BRONZINI

Née BOSFANTA

décédée à Bastia, dans sa 67e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu à Bastia, le samedi 9 avril, à dix heures du matin.

Maison mortuaire, 16, boulevard de Cardo.


**Nouvelle Société Navale de l'Ouest**

*Agent en Corse :*
PIERRE VINCENTELLI
11 Rue de l'Opéra, Bastia

**Service régulier entre** la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

**Frêts avantageux**

Le prochain départ aura lieu le 15 avril par steamer *Saint-Barthélemy*.




# CONSOMMATEURS

***Ne buvez que le***

## VIN DU CAP CORSE

**au quinquina MATTEI**

***Apéritif tonique et fortifiant***

**Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.***

**Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

**APRÈS VOS REPAS**

***PRENEZ UN VERRE DE***

# CEDRATINE

**Liqueur extra-fine**

**Digestive et rafraichissante**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 97 — SAMEDI 9 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'urgence et payées aux Bureaux du Journal.
Voir divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
Autres Départ. 25 fr. — 12 fr. — 6 fr.
Union postale un numéro en sus : 1 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00195

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


LE CALENDRIER

Aujourd'hui : Saint Dimitrius.
Demain : Sainte Marie Egyptienne.
Lever du soleil : 5 h. m. 10 — Coucher, 5 h. 58 m.
Dernier quart, le 2 — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Joseph de Leonessa

8 AVRIL

## LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

La campagne électorale bat son plein. Dans quelques jours, le peuple français exercera son droit souverain du suffrage universel.

Nous sommes heureux de relever à ce sujet la déclaration très ferme et très catégorique qui a été faite au Sénat par M. Briand, président du conseil, à la séance du 28 mars.

M. Briand avait à répondre aux allégations de quelques membres de la Droite affirmant que la pression administrative et la candidature officielle étaient ouvertement mises en œuvre par les fonctionnaires républicains.

Ainsi que l'a fort bien fait remarquer M. le Président du Conseil, n'y a-t-il pas quelque chose d'étrange et de paradoxal dans ces reproches formulés contre les fonctionnaires de la République par ces hommes qui ont connu et soutenu les pires époques de pression administrative, comme l'Empire, et plus tard l'Ordre-Moral et le régime du Seize-Mai, les époques où l'on enseignait aux fonctionnaires le mépris du corps électoral, où on les habituait à traiter des adversaires politiques comme des ennemis qu'il fallait écraser par tous les moyens ?

Après avoir fait cette judicieuse remarque, M. Briand a tenu à déclarer, au nom du parti républicain tout entier, et en particulier au nom du gouvernement, que rien ne serait négligé pour que la consultation du suffrage universel ait lieu dans des conditions de complète indépendance et de dignité absolue.

« Comme les républicains, a ajouté M. Briand, ont le plus grand intérêt à ce que la bataille qui va se livrer, soit une bataille d'idées, de principes, de programmes, je suis comme de tous les Français qui ont le respect du suffrage universel, en disant qu'il incombe au gouvernement — et je ne faillirai pas à ce devoir, — de veiller à ce qu'il ne se produise pas des faits de pression, de nature à révolter la conscience des honnêtes gens. »

Il n'y a rien à ajouter à une déclaration aussi nette. Le 24 avril, tous les citoyens iront aux urnes avec confiance, convaincus de la grandeur de la mission qui leur incombe.

La lutte sera, selon l'expression même de M. Briand, une lutte de programmes. Nous connaissons déjà les programmes des partis en présence. Les socialistes poursuivent leur rêve égalitaire. Selon eux, les réformes, le progrès quotidien sont un leurre, une bouchée de pain à des affamés. Ce qu'ils voudraient, c'est le gâteau tout entier à partager entre tout le monde. Pour qu'il n'y ait plus de luttes fratricides d'intérêts, ils voudraient supprimer les intérêts, ou plutôt les égaliser par un partage équitable des bénéfices. Plus d'exploiteurs et plus d'exploités, c'est-à-dire plus de grosses fortunes ni de grands travaux publics nationalisés, toutes les forces naturelles exploitées au profit de l'humanité, qui bénéficiera ainsi du plus grand bien-être par un travail plus attrayant, par un effort mieux organisé.

Les radicaux et radicaux-socialistes poursuivent un rêve non moins généreux, mais moins chimérique. Ils ont confiance dans la perfectibilité indéfinie de la société telle qu'elle est bâtie. Sans la démolir, ils veulent l'améliorer, et, en effet, ils consacrent tous leurs efforts à cette amélioration. Pierre à pierre, ils construisent, ils remanient l'édifice. Hier, c'était la gratuité et l'obligation scolaire, l'organisation des syndicats, le service militaire égal pour tous et réduit à deux ans, l'assistance aux vieillards... Aujourd'hui, c'est l'élargissement du crédit agricole et industriel, les retraites ouvrières ; demain, ce sera la réforme administrative, l'organisation du travail national. Ainsi, la société démocratique n'est qu'un perpétuel devenir, toujours meilleur, toujours et encore améliorable. Nous avons la prétention de posséder plus de bien-être que ceux qui nous ont précédé et qui ont peiné pour nous ; de même, nos fils en auront davantage que nous-mêmes, car c'est pour eux que nous bataillons contre les idées rétrogrades, que nous échafaudons les principes nouveaux qui paraissent aujourd'hui audacieux et qui demain apparaîtront comme la plus élémentaire justice.

D'autres enfin, plus modérés, plus timorés, ceux qui marchent à droite et un peu en arrière du parti républicain, veulent, eux aussi, le bien-être, la liberté des citoyens, mais ils estiment qu'il faut laisser la machine sociale aller toute seule son petit bonhomme de chemin. Gardons-nous d'aller trop vite, disent-ils ; toutes les situations acquises sont respectables et nous n'avons pas le droit de prendre dans la poche du riche, même s'il a beaucoup plus que le nécessaire, pour améliorer la situation du pauvre, même s'il est vaincu dans la bataille économique. Ne votons pas de lois sociales, des retraites ouvrières, vous avez construit partout des écoles, des hôpitaux... c'est très bien, sans doute, mais cela coûte trop cher ! Votre budget dépasse quatre milliards, y pensez-vous ? vous ruinez le contribuable ; réduisons toutes ces dépenses ; les pauvres auront pour eux la charité publique, les ignorants sauront se contenter de leur bonheur si vous leur épargnez le mirage d'une existence que vous ne pouvez pas leur donner.

Ainsi parlent les uns et les autres. Aux électeurs de choisir en toute liberté. Qu'ils portent leur suffrage sur l'homme qui a leurs préférences soit qu'il ait fait ses preuves, soit qu'il représente les idées et les principes jugés les meilleurs.

Mais que les électeurs n'oublient pas, toutefois, qu'aux portes de la République, il y a toujours la réaction qui veille et attend l'heure de se ruer ; en avons la certitude, sauront demeurer unis, pour éviter de faire le jeu des partis rétrogrades, dissimulés sous les étiquettes incolores les plus trompeuses.

Que les candidats républicains se combattent avec âpreté, qu'ils cherchent à se vaincre, c'est leur droit absolu. Mais il importe qu'au moment du danger les hommes sachent s'effacer devant les programmes. A ce moment les vrais républicains auront à cœur d'oublier la lutte [illegible] de la discipline républicaine qui leur fait un devoir de s'unir et de s'opposer d'un seul bloc au triomphe de l'ennemi commun : la réaction.

C. DES CORBELIERS.

## LE COMITÉ RADICAL SOCIALISTE *et* L'ÉLECTION DE CORTE

Le *Pascal Paoli* a perdu, lundi dernier, une belle occasion de se taire.

Il est évident que le télégramme du *Petit Bastiais*, relatif à l'investiture accordée, par le Comité radical-socialiste de Paris, à M. Adriani, candidat adverse de M. Gavini, n'est pas de nature à mettre le baume au cœur des partisans de ce dernier ; il détermine même les hésitants. Mais les faits

Le passé de républicanisme de M. Adriani ne se discute plus ; l'étiquette de radical-socialiste, sous laquelle il fait appel aux libres suffrages des électeurs de la fière Terre des Communes, ne surprend personne.

M. Gavini, lui, est universellement connu comme réalisant le type parfait du réactionnaire, bien mieux, du bonapartiste à tous crins. Son républicanisme, même modéré, n'est ni suffisamment accentué, ni suffisamment prouvant ; mais ses allures radicales-socialistes sont ce qu'on appelle vulgairement du « chiqué. »

En 1899, — ça n'est pas bien loin — M. Gavini, affichant une profession de foi nettement bonapartiste, est battu une première fois, à Bastia, par le regretté colonel Astima, et ce n'est qu'en se faisant le candataire d'Emmanuel Arène, qu'il décroche, quelques années plus tard, le siège de Corte. Les événements de cette époque sont encore dans toutes les mémoires, et cette candidature sympathie de bon nombre d'électeurs qui lui étaient parfaitement dévoués. Il aurait dû savoir rester Gavini, s'il ne pouvait être député.

De républicain rose tendre qu'il affectait d'être, il se pose aujourd'hui en radical-socialiste, et lorsqu'il se heurte à un concurrent vraiment radical-socialiste, il se rebiffe et déclare par la voie du *Pascal Paoli*, que le télégramme d'investiture émanant du Comité Central de Paris et publié par le *Petit Bastiais*, est une manœuvre déloyale, et que la nouvelle est fausse en tous points.

---

287 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SUITE

XXXII
SUR LA VOIE

— Ah ! bah !...

— Où est-elle ?... Voilà ce que je voudrais savoir... bien intéressé qu'il paraît si intéressante que, tout étranger que je sois, j'ai essayé de l'éclaircir... Je veux la mettre en possession de sa fortune... Ecoutez, elle en donnera selon sa volonté...

L'abbé, gagné par la complaisance et la bonhomie de l'aubergiste de Sablanos, dit, comme se parlant à lui-même :

— Où elle pourrait être ?... Pas à Laval... on le saurait déjà. A Rennes plutôt... A Rennes il y a beaucoup de maisons religieuses...

Il les énumère :

— Les Augustines d'abord...

Rousset dit :

— Je peux vous donner une indication, mais très vague...

— Laquelle ?

— J'ai su qu'elle avait consulté l'abbé de Fromont.

— De Laval ?

— Oui.

— Un vieux prêtre qui vivait seul, riche ?

— Il paraît...

— Il est mort.

— Je le sais. Autrement, je l'aurais vu.

Attendez donc, fit l'abbé très complaisant... L'abbé de Fromont qu'on appelait le Père de Fromont parce qu'il avait les apparences et le caractère d'un moine, était le parent de la supérieure des Augustines de Rennes...

— Vous dites ?...

L'abbé répéta :

— ... que le Père de Fromont était le cousin de la supérieure des Augustines de Rennes. Il est donc assez probable qu'il aura recommandé mademoiselle Espérance à sa parente...

— Mais certes, vous avez raison, monsieur l'abbé.

C'était un trait de lumière. Rousset dit :

— C'est la providence qui vous a placé sur mon chemin et je ne saurais trop l'en remercier...

Il déposa son voyageur à la porte de son presbytère en lui disant, après une chaleureuse poignée de mains :

— Au revoir et mille remerciements.

Et aussitôt, au lieu de continuer sa route vers Sablanos, il donna l'ordre de rebrousser chemin :

— A Laval.

Comme le corbeau de la fable, il ne se sentait pas de joie, mais pour d'autres raisons que le vaniteux volatile. A Laval, il sauta dans le premier train en partance pour Rennes, avec son fidèle Toby, après avoir dit à son cocher :

— Vous m'attendrez à l'hôtel.

Enfin ! Le train qu'il avait pris était un omnibus d'une invraisemblable lenteur. Ils sont partout les mêmes, flâneurs, s'arrêtant à toutes les petites gares, raccrochant, comme les marchandises des trottoirs raccrochent les passants après deux minutes de conversation, un wagon de marchandises, ça et là, on garant on ne sait pourquoi, pour laisser passer les plus pressés, mais Rousset ne trouverait pas le trajet trop long. Il s'absorbait dans cette pensée qui caillait à son bonheur :

— Je vais donc la voir, lui parler, la connaître enfin ! Je touche au terme de mes efforts.

Sa conscience serait en repos ! Lorsqu'il arriva à Rennes, il se fit conduire au couvent des Augustines. Il était environ trois heures de l'après-midi. Lorsqu'il sonna à la porte du couvent, devant le grand bâtiment qui lui donnait une impression de froid, sous un ciel gris et nébuleux, son cœur battait avec force. Le visage souriant de la petite sœur Mélaine lui parut de bon augure. Il entra et lui dit :

— Ma sœur, vous devez avoir ici une jeune fille qui est venue récemment demander son admission...

La tourière s'écria étourdiment :

— Mademoiselle Espérance, peut-être ?

— Oui, ma sœur.

— En effet, elle a passé quelques jours ici...

— N'y serait-elle plus ?

— Hélas ! non, monsieur.

Rousset éprouva une violente douleur à la poitrine. Une crainte s'empara de lui. Il demanda :

— Que lui serait-il donc arrivé ?

— Rien de fâcheux, monsieur, mais j'en ai déjà trop dit peut-être... Si vous voulez, je vais vous conduire près de madame la supérieure... Vous lui expliquerez le motif de votre visite...

— Elle est ici ?

— Oui, monsieur... Si vous voulez me suivre.

La petite sœur Mélaine avait conquis tout de suite ce visiteur inconnu. Elle traversa la cour, dans laquelle on entendait des bruits de musique, une musique peu attrayante, celle des pianos chevrotants qui gémissent sous les doigts des jeunes élèves, et avec des cris de maîtresses faisant leur cours, on l'éclat de rire, aussitôt réprimé, de quelque élève rieuse, puis tout à coup les cris joyeux de cette bande d'oiseaux qui allaient s'ébattre dans les jardins à l'heure de la récréation. Rousset regrettait de ne pas figurer si vite de la sœur tourière, qui semblait si bonne fille et si communicative. Il s'arrêta au seuil d'un grand vestibule tout blanc, couleur de plâtre, sur lequel donnait un large escalier et il demanda à la sœur Mélaine :

— Vraiment, elle est restée ici ?

— Mademoiselle Espérance ?

Il s'inclina.

— Une dizaine de jours environ. Tenez, ajouta Mélaine en désignant du doigt une fenêtre du pavillon des novices, c'était sa cellule.

— Elle s'y plaisait ?

— Je le crois.

— On l'aimait ?

Mélaine eut un cri du cœur qui ne pouvait pas laisser de doutes sur sa sincérité :

— Oh ! oui, monsieur, et on l'aimera de même partout où elle ira. Une si bonne nature... et si jolie... si douce ! Nous la regretterons longtemps.

Bientôt la porte de la supérieure s'ouvrit devant lui. Il se trouva en face d'une grande dame toute simple, aux traits hardis, énergiques, au regard vif, plein de finesse, qui l'examina avec attention tandis que la sœur disait à la mère :

— Ma mère, c'est ce monsieur qui voudrait vous parler de mademoiselle Espérance.

— Ah !

La religieuse offrit une de ses chaises de paille à ce visiteur dont la physionomie ne lui déplaisait pas et dont elle :

— Vous désirez savoir ?...

COURTIERS
sont demandés pour placement d'un ouvrage illustré de vente facile. Gros bénéfices assurés.
ATTINGER frères 2, rue Antoine Dubois. Paris.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE

Publication trimestrielle paraissant malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des hôteliers, stable et souvent nouveaux, de tous les MOYENS A SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postes, etc., recommandés (Tarifs).
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la profession, et la clientèle.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES indiquant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est vraiment une heureuse et rapide de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Francs — EN VENTE PARTOUT

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIELS
LA COUPE & l'ASSEMBLAGE — DÉCOUPAGE
Scies, Rabots, Tours, Perceuses, etc.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, T'il de fer, Ronces artificielles.
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sébastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui impriment une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENSIER. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis dou[illegible] de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
JOSEPH MAGNES à St Julien en Born (Landes)
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dupeuble 57 rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio Pharmacie Godderson.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. H. MATTEI
à Bastia (Corse)
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

Le Directeur-gérant
J. B. Ollagnier.
Imp. Ollagnier.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 98
DIMANCHE 10 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES
JOURNAL QUOTIDIEN
Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les manuscrits sont payables d'avance et repris aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (8e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.35
ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse ... 3 mois 6 fr. — 6 mois 11 fr. — 1 an 20 fr.
Union Postale ... 3 mois 10 fr. — 6 mois 18 fr. — 1 an 32 fr.
Pour changer de lieu de séjour, 1 fr. — Pour vacances, la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00197
BIBLIOTHÈQUE [illegible] BASTIA

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### LETTRE DE M. FRANÇOIS PATRIMONIO

Président du Tribunal Civil du Havre

*au Directeur du « Petit Bastiais »*

Monsieur le Directeur
et Cher Compatriote,

Confiant dans les relations d'amitié qui nous lient depuis de si longues années, je n'hésite pas à venir vous prier de m'accorder l'hospitalité des colonnes de votre vaillant journal pour remercier les nombreux compatriotes, qui m'avaient demandé de poser ma candidature aux prochaines élections législatives, dans l'arrondissement de Bastia. Vous avez certainement connu les raisons qui m'ont empêché d'accepter l'offre qui m'avait été faite. On a dû vous dire qu'au moment où j'étais en route pour la Corse, afin de pouvoir prendre contact avec les électeurs dont j'avais l'intention de solliciter les suffrages, j'étais tombé malade à Paris, n'ayant pas le temps matériel, lorsque j'ai été rétabli, pour visiter chacune des nombreuses communes de l'arrondissement, j'ai préféré renoncer à mon projet.

Je dois aussi déclarer, et très franchement, qu'en présence de la multiplicité des candidatures qui m'étaient annoncées dans la circonscription électorale que j'aspirais à représenter, j'abordais la lutte avec une certaine appréhension. Il ne convenait guère que, dans ma situation, je devinsse un élément de discorde. Candidat, j'aurais voulu, abstraction faite de toute question politique, rallier autour de moi les Corses soucieux d'envoyer au Parlement un mandataire résolu à faire triompher leurs légitimes revendications. Je pensais que, par les relations que je possède à Paris, tant dans le monde parlementaire que dans le monde financier, il m'était relativement facile, en faisant appel à l'initiative privée, assurée du concours du Gouvernement, de mener à bien l'œuvre du relèvement économique de la Corse. D'autres ont cru qu'ils étaient plus qualifiés que moi pour arriver à ce résultat et se sont mis sur les rangs. Je m'efface! Je souhaite ardemment que notre futur député réussisse à nous faire rendre justice. J'espère que les électeurs Corses auront à cœur d'envoyer au Parlement des patriotes éprouvés, ayant l'énergie et l'autorité nécessaires pour obtenir de nos gouvernants la réalisation des aspirations de notre admirable pays. Nul n'en serait plus heureux que moi!

Je crains malheureusement que nos concitoyens ne se laissent, à nouveau, circonvenir par certains potentats qui leur ont fait tant de mal dans le passé et qui leur en ménagent tant dans l'avenir. Je crains que les Corses n'aient pas le courage de secouer le joug qui les opprime et de rejeter dans le néant ces hommes néfastes, cause primordiale des malheurs qui les accablent.

Comme Président d'honneur de l'Union Générale des Corses de France, qu'il me soit permis de donner un conseil à mes compatriotes : c'est celui d'exiger de nos futurs représentants une adhésion formelle au mandat impératif, dont il est question dans le manifeste de la Fédération des Syndicats d'Initiative et des Sociétés Amicales Corses. En ce qui me concerne, j'avais déclaré à mes amis, lors de mon dernier séjour à Bastia, que si j'avais candidat, je prendrais l'engagement, *par écrit*, de me démettre du mandat que les électeurs m'auraient fait l'honneur de me confier si, dans un délai restreint, je n'avais pas réussi à obtenir la réalisation de la majeure partie des promesses faites à la Corse par nos gouvernants.

Les compatriotes d'Algérie, colonie où j'ai passé trente ans de mon existence, pourraient dire combien je leur ai toujours été dévoué. Corse de cœur et d'âme, j'aurais voulu consacrer les quelques années qu'il me reste encore à vivre, à l'œuvre sainte entreprise par les dévoués sociétaires de nos Syndicats et de nos Amicales Corses, à les seconder dans les efforts qu'ils font pour sortir notre malheureux département de l'épouvantable misère qui l'étreint. Les circonstances n'ont pas voulu qu'il en fût ainsi. Je rentre dans le rang; mais je reste à mon poste de combat, celui qui m'a été assigné par l'Union Générale des Corses, afin de contribuer, pour ma modeste part, au salut de la petite patrie aimée.

Je remercie vivement les nombreux camarades d'enfance, les nombreux amis qui avaient placé en moi leur confiance. De près, comme de loin, je leur serai toujours fidèle, heureux si parfois dans la mesure de mes moyens, il m'était permis de leur être utile.

Je vous prie également, Monsieur le Directeur et cher Compatriote, de vouloir bien agréer l'expression de ma bien sincère reconnaissance pour la sympathie dont vous m'avez honoré et de croire à mes sentiments les plus cordialement dévoués.

F. PATRIMONIO,
*Président du Tribunal Civil du Havre.*
*— Président d'honneur de L'Union Générale des Corses. — Président Mutuels des Enfants de la Corse d'Oran.*

CONTE DU DIMANCHE

## CYCLAMEN

*Pour les Indifférents*

Au cours d'une délicieuse traversée en Méditerranée, un vieil ami, rencontré fortuitement à bord, m'a raconté cette histoire :

— Les paysans, qui se rendaient al Règres, chaque matin, accomplir le dur labeur des champs, l'avaient ainsi surnommée, parce qu'elle affectionnait par dessus tout cette pauvre fleur inodore. Vous l'eussiez voulu rencontrer cent fois dans une seule journée à l'orée des châtaigneraies où elle aimait à se promener pensive, que vous n'auriez pas eu de peine à la reconnaître d'aussi loin que vos yeux pouvaient distinguer sa fine silhouette. Elle portait, sans cesse, piqué dans son casque épais de cheveux noirs et aussi brillants que les ailes d'un corbeau, un énorme [illegible] de cyclamens fraîchement épanouis.

Telle une gitane, son corps avait des ondulations gracieuses, sans compter que sa chevelure nerveuse de petite chèvre sautillante aurait pu tenter la palette enthousiaste du plus habile rapin de toutes les académies libres de la Butte célèbre et d'ailleurs. Pour ne pas être d'une jolieuse accomplie, *Cyclamen* n'en possédait pas moins deux turquoises très pures, ornées de franges soyeuses et dont le regard avait quelque chose de mystérieux et d'étrange à la fois.

Son père était un rural quelconque ne faisant pas plus attention à sa fille qu'à ses généreux arbres fruitiers, dont il profitait cependant sans reconnaissance exagérée, comme certains maris trouvent tout naturel que leur compagne soit toujours pimpante au logis. Ils finissent même par n'y plus prêter attention, ce dont ils ne se rendent compte, hélas! que le jour fatal où, points sur les i, une lettre brutale leur rappelle qu'il est quelquefois imprudent de ne penser qu'à soi.

Je connus Cyclamen pendant un agréable séjour que je fis en Corse, chez des cousins avec lesquels j'avais vécu les premières années de mon enfance. A l'époque déjà lointaine — il me semble pourtant que cela date d'hier seulement — où je place ces souvenirs qui sont pour moi des choses pieuses et vivantes, elle achevait ses dix-huit ans : j'en avais vingt-quatre et j'étais orphelin.

Elevé par une vieille tante, que des revers successifs avaient poussée dans la religion et qui s'occupait d'œuvres de bienfaisance, j'étais devenu un rêveur à son contact. C'était fatal! On doit son tempérament, vous le savez, à son éducation première, en grande partie, de même qu'au genre de vie menée dans sa jeunesse, tout en tenant compte du climat sous lequel on a vécu. Ce sont là des influences naturelles auxquelles on échappe rarement.

Les auteurs de mes jours avaient tiqueuendeu ceuere, hiors qu'ils se rendaient aux Etats Unis recueillir l'héritage d'un parent oublieux, principal actionnaire d'un trust de minérai. J'étais, comme vous pouvez le deviner aisément, abandonné à moi-même, et nul n'avait tenté d'orienter ma vie. Le cheval, la chasse et la lecture constituaient mes seules occupations.

Dans le village où je venais de fixer ma résidence provisoire auprès de mes chers cousins, la seule distraction que je pusse m'offrir, c'était une longue promenade quotidienne à travers la colline plantée d'imposants châtaigniers. La saison d'été y était en quelque sorte assez clémente, car je respirais là un air pur et frais.

Dès mon arrivée, j'avais entendu vaguement parler de Cyclamen, mais ma curiosité ne s'en était pas émue outre mesure. Tout ce que je savais d'elle importait peu à mon cœur encore neuf, puisque je ne m'étais même jamais trouvé sur son chemin pour me rendre compte si, en effet, elle méritait la peine qu'on la regarda passer. L'occasion de l'admirer tout à mon aise se présenta pourtant un jour d'une manière bien inattendue. [illegible]
un étroit sentier désert et parfumé d'arbres sauvages, lorsqu'à un détour, j'entendis que quelqu'un venait à ma rencontre.

A peine eus-je le temps de lever les yeux que la superbe créature était devant moi. Elle me considéra d'un air étonné, tandis que moi-même je demeurai comme figé d'admiration. Je la saluai d'une façon un peu gauche, et, devant sa surprise, j'osai balbutier quelques mots assez vagues. Loin de s'effaroucher, Cyclamen daigna me répondre en souriant : sa voix était mélodieuse, et par ses lèvres entr'ouvertes, j'aperçus une magnifique rangée de perles scintillantes. C'en était plus qu'il ne fallait pour me mettre l'esprit à l'envers...

Le bonheur s'empara de tout mon être, ayant pu m'apercevoir, par la suite, que la jeune fille partageait entièrement la nature des sentiments qu'elle m'avait inspirés. Ce furent alors des promenades à deux, dans l'affolement de notre ardent amour, pendant des semaines inoubliables...

Mais le jour de la séparation arrivait à grands pas et il nous effrayait douloureusement. La vieille tante me réclamait, je me décidai enfin à partir. Ce que furent nos adieux, je vous le laisse à penser!

Nous nous étions promis de nous revoir à mon prochain voyage dans la contrée, cependant que l'absence serait adoucie par des lettres de chaque jour. Au fond, je m'étais même juré de vaincre la résistance de ma tante et d'épouser Cyclamen. C'était mon secret. La tante avait fondé d'autres espérances, mais ma décision était telle que j'aurais préféré déserter à jamais le logis, plutôt que de renoncer à mes projets.

Le jour de mon départ, lorsque le bateau s'éloignait du port, tout me paraissait lugubre, malgré le soleil éclatant qui nous annonçait une paisible traversée. Accoudé au bastingage, je rêvais à la pauvre enfant, le regard perdu dans le vague, et des larmes attendries mouillaient combien j'avais de regrets de ne pas l'avoir entraînée dans une fuite éperdue...

Ciel! Rêvais-je?... Quelqu'un venait de s'appuyer sur mon bras. A ma grande stupeur, je venais de reconnaître Cyclamen toute tremblante par l'émotion, gênée de se présenter ainsi en pleurs.

— J'ai voulu te suivre, Paul! Ne m'en veuille pas..., me dit-elle, craintive, comme honteuse de ce coup de folie.

Après l'avoir calmée et félicitée de son exploit dont j'étais si heureux, je lui fis part de mes desseins, ce qui mit le comble à son bonheur.

Que se passa-t-il à ce moment? Je ne le sais. La joie de Cyclamen fut-elle la cause de l'accident? Le Commandant debout sur la passerelle avait donné un coup de sifflet, je le regardai quelques secondes et, en me retournant, j'aperçus Cyclamen tournoyant dans le vide et tomber à la mer!

J'allais me précipiter à son secours, mais une main ferme me retint solidement cloué sur place : le Commandant du navire, prompt comme l'éclair, s'était jeté sur moi en me bord. »

J'aperçus au même instant, dans le violent remous, émerger une main frêle qui, du bout de ses petits doigts déjà bleuis par l'eau froide, m'envoyait un suprême baiser...

LUCIEN FALCOZEL.

## PROPOS EN L'AIR

*Reculer pour mieux sauter*

— Avez-vous reçu vos feuilles de contributions.
— Non, et vous.
— Pas plus de feuilles d'impositions que de billets de mille dans la « profonde » de Bonbon.

Le Bonbon en question, ainsi surnommé à cause de son caractère acariâtre, et de son langage incisivement rosse, leva les yeux de dessus le Journal — celui de Mimi — où il s'ensauvageait dans le « Carnet » d'Henri Maret, et laissa tomber ces paroles lapidaires :

— Ah! vous n'avez pas reçu vos feuilles de contributions, illustres ardtinz. — je dis vous, parce que, en ce qui me concerne, le facteur, rosse enuivrante, ne m'en remets jamais, étant porté sur la liste des indigents — et vous vous en réjouissez! Vous vous imaginez, sans doute, que le dispensateur officiel et autorisé des papiers multicolores, que vous accueillez par une exclamation dépourvue d'enthousiasme, autant que d'aménité, a eu le visage corrodé par le vitriol vengeur, ou que son employé soigne une flammite aiguë, occasionnée par un excès de travail. Détrompez-vous, 6 poires suffisamment mûres pour être tapées, vous les recevrez, vos feuilles de contributions, au mois de mai, après la récolte du maïs électoral, et la tête que vous ferez sera digne de tenter l'imagination d'un fabricant de

pots à tabac, désireux de faire fortune.

*Nous étions tout oreilles, car sous les lucides de Bonbon, il devait y avoir du vrai — notre vieux — t-ami étant toujours admirablement renseigné — quand les nouvelles sont mauvaises.*

*Impavide, notre interlocuteur continua tout à trac.*

*— Vous n'avez pas reçu vos feuilles de contributions, parce que les centimes additionnels, dont on va assaisonner les dites dépassent le maximum, et il faut que cet excédent de maximum soit approuvé par le Conseil d'Etat.*

*— C'est-à-dire, que la sauce coûtera plus que le poisson.*

*— Tu l'as dit, bouffi, aussi, il faut bien que quelqu'un cas que les 500.000 francs de purges, clystères, ripopées — ça ne l'est pas du tout — suppositoires, et autres produits hétéroclites, politiquement pharmaceutiques, répandus avec tant de prodigalité campagne — électoralesque, dans le bel, et à jamais célèbre arrondissement — ou pruiot vous. O ballot de mon âme, tous les pharmaciens, potards et autres morticoles, peuvent vous offrir par souscription rendue publique, un,... Qu'allai-je dire, mon Dieu ? — un appareil symbolisant toutes les périodes électorales, passées, présentes et à venir, enrichi de diamants. Il faut bien aussi couvrir les frais — imprévus ceux-là — occasionnés par la Commission d'enquête, qui déclara que le député validé de Sartene avait eu raison d'élever le maquillage électoral à la hauteur d'une institution. Ça, se paye tout ça, et nous sommes fiers d'être français, quand on regarde..., les notes de l'Assistance Publique, payées par les contribuables.*

*— Mais, enfin, est-ce vrai ce que tu nous racontes-là, à propos des centimes additionnels.*

*— Aussi vrai que je n'ai pas entièrement réglé mon tailleur.*

*C'était péremptoire, et, tristement, autour de la table, naguère gaiement attentive, un lourd silence plomba.....*

*Jérôme POGGI.*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Grand Mogol, | Audran. |
| Sobre les clan, | Rosas. |
| Les Saltimbanques, | Ganne. |
| Rose mousseuse, | Kessel. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS

## LA CORSE ET La Grève des Inscrits Maritimes

Paris, le 5 avril 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Voilà encore une grève qui va suspendre la vie de la Corse. Il suffit de la volonté de quelques matelots appartenant à une institution surannée, pour que les Corses soient isolés du reste du monde. Cela est intolérable.

La Corse est un département français, et comme tel, il doit être relié aux autres départements et à la Capitale par des voies nationales dont l'entretien et la sécurité appartiennent à l'Etat.

Que ferait-on, si des grévistes voulaient détruire la route nationale ou la voie ferrée de Paris à Marseille ? On peut être sûr que des dispositions seraient prises d'urgence pour assurer les communications.

Eh bien, il doit en être de même des communications de la Corse avec la France. Ces communications à travers la Méditerranée sont et doivent être nationales. Il appartient à l'Etat de les assurer, non pas avec des torpilleurs, mais avec des navires de commerce ou autres, pouvant effectuer, dans des conditions normales, le transport des voyageurs et des marchandises.

L'Etat a-t-il les moyens pour cela ? Oui. La loi sur les réquisitions les lui donne, il n'a qu'à les mettre en œuvre.

Si ces moyens ne peuvent être employés, il n'y a qu'à confier aux Corses le soin d'assurer eux-mêmes leurs communications maritimes, avec la subvention que le budget prévoit pour cela.

Je suis certain qu'ils sauront se débrouiller, et sortir de l'état de passivité où ils sont restés jusqu'à ce jour, en montrant une initiative qu'on leur regrette de ne pas posséder.

En tout cas, nos représentants doivent prendre des mesures pour mettre un terme à cette situation néfaste pour la Corse.

Se confiner dans l'expectative serait une faute grave.

Espérons qu'elle ne sera pas commise.

Veuillez agréer, etc.

Commandant GABRIELLI.

## CONFÉRENCE CAPAZZA *au Théâtre Municipal*

M. le Maire, d'accord avec MM. Balbi et Capazza, a remis à mardi prochain, s'il fait beau, la conférence de notre vaillant compatriote M. Capazza, qui n'a pu avoir lieu hier, par suite de la tempête qui sévissait en ville.

## [illegible] et Amis de la Corse

*A M. Frasseto, Président de la Fédération des Syndicats d'initiative et Amicales Corses.*

Monsieur le Président,

Nous vous accusons réception de votre lettre du 6 avril, avec d'autant plus d'empressement que les explications qu'elle contient — et que vous avez rendues publiques — sont bien de nature à ne laisser subsister, dans l'esprit des personnes qui ont la votre manifeste et notre adhésion, aucun doute sur les intentions qui ont inspiré notre conduite.

Nous prenons volontiers acte des témoignages de sympathie donnés à notre Association et des assurances que vous voulez bien donner que l'on ne doit prêter à la Fédération que vous présidez aucun sentiment de particularisme ni de rivalité.

En donnant spontanément notre adhésion à votre manifeste, nous avons répondu, par avance, au sentiment qui vous a guidés dans la publication de cet appel à nos compatriotes.

Nous connaissons et nous apprécions fort votre désintéressement et il nous sera aussi agréable qu'à vous-même, M. le Président, que l'on ne retienne, de notre échange de [illegible] pour le jour prochain où tous les bons Corses, où tous les groupements, fédérés ou non, devront se sentir les coudes, » et faire le geste énergique qui leur est demandé en vue du relèvement de la Patrie Corse.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

F. OTTAVY,

*Délégué Général pour la Corse de* l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse.

## *Gazette Ajaccienne*

*Nominations de Cantonniers*

M. Gaffori Ange-Dominique est nommé cantonnier à Ambiegna.

M. Stefani Dominique est nommé cantonnier à Sari d'Orcino.

*Brillant Succès*

Nous apprenons, avec une bien vive satisfaction, le brillant succès obtenu par notre ami, M. Etienne Battistini, étudiant en médecine à Marseille, à l'examen d'anatomie (1re et 2e parties). Sur 47 candidats, 14 seulement ont été admis définitivement. M. Battistini a été reçu avec la mention Bien, et le 3e par rang de mérite.

Nous lui adressons, ainsi qu'à son père, le sympathique Receveur des douanes d'Ajaccio, nos affectueuses félicitations.

F. P.

MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 10 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| Les Mêharis, marche, | Vivien. |
| Cards de Bagdad, ouv., | Boisdiou. |
| La Jeune Mariée, polonaise pour petite clarinette et flûte. | Douard. |
| Fra Diavolo, fant., | Auber |
| El Guadalquivir, valse espag., | Maquet. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

## Nécrologie

MADAME BRONZINI-PONFANTI

Jeudi matin, à la première heure, la nouvelle de la mort subite de Mme Rose Bronzini, veuve du regretté ingénieur des ponts et chaussées, se répandait rapidement en ville et produisait la plus profonde émotion : elle avait été soudainement emportée par une embolie.

On ne saurait dépeindre la douleur de ses enfants qui l'avaient quittée la veille dans un état des moins inquiétants, brusquement réveillés par l'annonce d'un pareil malheur. Et leur douleur est d'autant plus poignante qu'aucune mère plus que Mme Bronzini n'a poussé aussi loin le dévouement à la famille. Elle pouvait être citée comme le modèle des épouses et des mères. Mariée très jeune, elle avait eu de nombreux enfants ; elle leur avait donné avec tout son cœur, toute sa vie, tous ses instants. mille. Fervente catholique, elle avait dirigé ses enfants d'après sa foi.

Elle eut la douleur de perdre quelques enfants, mais ceux qui lui restaient, bien établis, occupant des situations enviées, lui rendaient en affectueuses prévenances et en joies pures, ce qu'elle avait dû faire pour les préparer à devenir des citoyens entourés de l'estime publique, des femmes accomplies.

Associée à la plupart des œuvres charitables, elle faisait en outre, un bel usage de sa fortune en pratiquant la charité avec autant de générosité que de discrétion.

Les obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence considérable. Le deuil était conduit par les fils, MM. Bronzini, architecte de la ville, et Paul Bronzini, avocat, docteur en droit, le gendre, M. Santini, professeur agrégé au lycée, les petits-fils et cousins.

On remarquait dans le cortège, M. le Maire, MM. les membres du conseil municipal, les employés des divers services municipaux, M. le Bâtonnier et les membres du barreau, M. le Proviseur et le personnel du lycée, les notabilités de la ville, etc. etc.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous présentons à MM. Barthélemy, Joseph et Paul Bronzini, à M. Santoni et à leurs familles l'expression de nos

## Gazette de la Balagne

*(De notre Correspondant particulier)*

*Calvi*

Le *Petit Bastiais* du 7 courant parle d'agression et d'enlèvement de saccbe dans la ville de Calvi. Cette note a soulevé l'indignation de la paisible population Calvaise par l'exagération apportée dans la relation des faits, et l'on se demande si l'on ne se trouve pas en présence d'un mauvais plaisant ou d'un esprit malintentionné. Je réponds à l'auteur de cette note, que la graine des apaches est inconnue chez nous et que jamais un fait de nature à nous terroriser ne s'est produit dans notre bonne ville.

Des rondes de gendarmes un peu plus souvent et les rares personnes que l'on pourraient rencontrer quelquefois avinées auraient vite fait de gagner leur demeure.

Restons dans les limites, et d'une souris, n'enfantons pas une montagne.

JEAN ORSONI,

*Correspondant particulier du* Petit Bastiais

*Fiançailles*

Nous apprenons avec grand plaisir le prochain mariage de la toute charmante Mlle Catherine Danielli, fille de notre ami M. Louis Danielli, propriétaire, cafetier à Calvi, avec M. Simon Cardoni, sous-officier de l'infanterie coloniale, à Toulon.

Nous présentons aux futurs époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

*Général Chanzy*

On a célébré dans l'église paroissiale de Lumio un service funèbre à la mémoire des cinq enfants de la commune, victimes du naufrage du *Général Chanzy*.

La population tout entière a tenu à assister à cette cérémonie.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 avril 1910.

L'indécision témoignée par le marché de Londres a eu son contre-coup sur notre place et la tendance est moins favorable. Notre Rente varie peu à 98.72. Les Fonds Etrangers sont en nouveau recul ; l'Extérieure à 90.42, le Turc à 94.35, le Serbe à 88.32. Séries russes hésitantes. Les Etablissements de Crédit, par contre, restent soutenus. Le Comptoir National d'Escompte consolide son avance précédente à 850 ; l'assemblée annuelle qui a eu lieu hier a voté toutes les résolutions ; le dividende a été fixé à 32.50 par action anciennes ou nouvelle, libérée à la répartition. Les bénéfices de l'exercice 1909 se sont élevés à francs : 14.286.162.

Les différences sont peu importantes aux groupes industriel et de traction. Les charbonnages russes gagnent quelques francs. Titres cuprifères dans leurs cours de la veille. Rio 1.904.

Parmi les valeurs diamantifères, la Jagersfontein est ferme à 232.50.

Au comptant en Banque l'obligation 5 0/0 or Port de Bahia se négocie à 464.50.

Les bénéfices prévus par la Société des Ciments, Chaux et Produits Céramiques de l'Yonne vont se trouver notamment accrus, par suite de la part revenant du prix des ciments, allant de 4 à 7 frs la tonne, correspondant en ce qui concerne cette Société à une augmentation de bénéfices de plus de 200.000 frs.

La Cie Générale de l'Amérique Centrale trouvera dans la culture raisonnée des plantes à fibres et particulièrement de la fibre Périni, un nouvel élément de colonisation précieux, et très rapidement, un fret important pour ses services de navigation.

Peu d'affaires en Chemins Français.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 9 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10° à midi 12 5 + à 6 heures du soir + 7°. Maxima + 12° Minima + 6°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 752 mm., 6 heures du soir, 751 mm.

Vent — Dans la matinée, Ouest.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, Pluvieux.

l'après-midi, id.

### Le temps

Le joli mois d'avril, si chanté par les poètes, ne nous a donné jusqu'à présent que de la pluie et du vent, et même un abaissement sensible de température.

Et d'après l'astronome Camy, ce [illegible] avec pluie et neige, surtout du 1er au 10 et du 20 au 30.

Pour la première décade d'avril, l'astronome n'a pas fait erreur.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Mozziconacci, place du Marché,

### Dans les Ambassades

Nous avons appris avec plaisir que M. Eugène Ballero, attaché à l'ambassade de Saint-Pétersbourg, a été nommé secrétaire d'ambassade.

M. Eugène Ballero est le fils de notre très distingué confrère le directeur des « Tablettes d'un Spectateur. »

Nos félicitations au jeune secrétaire d'ambassade et à son excellent père.

### Carnet mondain

On vient de célébrer à Nice le mariage de M. Ferdinand Paggianelli, professeur à Hanoï, avec Mlle Madeleine Vanel, fille de M. le capitaine Vanel.

Les témoins de la mariée étaient MM. le commandant Malaspina et le capitaine Paul Mariani ; ceux du marié, MM. Loccia, receveur des postes à Zicavo, et Ernest Castelli, ses beaux frères.

Le service d'honneur était fait par Mlles Angèle Castelli et Louise Audibert.

Après la cérémonie religieuse les nombreux invités se sont rendus dans les salons de la Régence, où une brillante réception eut lieu après le repas.

Les époux sont partis dans la soirée pour l'Italie et l'Egypte.

### Postes et Télégraphes

Sont nommés commis de cadre algérien des postes et des télégraphes, MM. les commis stagiaires Maestracci, à Bastia, Olivi, à Thiencon, Mattei, à Bône.

Mlle Dominici a été déclarée admissible à l'emploi de dame dactylographe dans les directions départementales, à la suite du concours qu'elle a subi à Marseille en janvier 1910.

### Ecoles d'agriculture

MM. Ottavi, Perotti et Comiti, élèves sortants de l'école nationale d'agriculture de Montpellier, ont obtenu le diplôme d'ingénieur agronome.

### Réclamation

Au numéro 7 de l'Avenue Carnot, l'entrée du couloir offre un spectacle écœurant. Des dalles ont été enlevées et une fosse qu'on dirait « spéciale » se creuse chaque jour plus profonde. Les locataires de l'immeuble se plaignent et ils ont raison.

Des accidents peuvent se produire ; il est temps que les propriétaires de la dite maison se soucient un peu plus d'assurer une paisible jouissance à ceux qui l'occupent. Ce sera aussi faire œuvre de moins de jemenfichisme pour la bonté de notre ville.

### Eaux et Forêts

Sont nommés gardes domaniaux des eaux et forêts en Algérie, MM. Stefani Jules-Antoine, Giovannetti Pierre-Joseph, Degani Emile-Edouard, Natali François-Marie, Pieretti Charles-Mathieu, Carlotti Léonard, candidats militaires ; Montanari André et Pietri Joseph-Antoine, candidats civils.

### Pilules Suisses

Aux changements de saison, *dépurez votre sang* avec les Pilules Suisses, meilleur dépuratif. 1 fr. 50 la boîte franco. Glaesel, ph., 28, r. Grammont Paris.

### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Togo, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

### On demande à acheter

Une paire de bœufs, de 6 à 8 ans, très forts. Ecrire, taille et prix, à M. Bergery, Arena-Vescovato.

LA CONSTITUTION D'UN CAPITAL est chose difficile ; l'épargne sera la donnera en 20, 25 ou 30 ans ; l'assurance sur la vie le constitue tout de suite, car ses combinaisons répondent à toutes les situations, s'accordent avec tous les budgets.

Mais, pour passer un tel contrat qui peut durer toute une vie, adressez-vous à une Compagnie sérieuse et dont les engagements ne laissent rien d'indéterminé.

**Aucune Société ne donne plus de sécurité qu'la Compagnie LE PHÉNIX** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) **qu existe depuis soixante-cinq ans.**

S'adresser au siège social de la Compagnie Le Phénix, 33, rue Lafayette, ou à ses agents généraux.

### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Grohs Jean-Michel, sergent au 163e, et Stellatti Sébastienne, couturière.

**Naissance.**

Pieroni Louis-Napoléon. — Giannetti Marie-Félicité. — Salini Joseph-François. — Allegrini Antoine-François. — Spaccesi Fanny.

**Décès.**

Delfippi Dominique-Antoine, 6 ans.

**Nouvelles Religieuses**

FÊTE DE N. D. DE LA MISÉRICORDE. — Dimanche, 10 avril, la confrérie de N. D. de la Miséricorde célèbre sa fête patronale.

Le matin : Messes basses à 6 et 7 heures, Grand'Messe à 9 heures.

Le soir : Vêpres, suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement et du baisement de la Sainte Relique, à 3 heures.

CHAPELLE DU FANGO. — Dimanche 10, la Chapelle sera ouverte à partir de 1 heure, à 4 heures, bénédiction et baisement de la Sainte Relique.

**SOCIETES & SYNDICATS**

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Dimanche 10 courant, de 9 à 11 heures, à la Mairie, recouvrement des cotisations et réception de nouveaux adhérents.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00198

BOURSE DE PARIS

8 avril — 9 avril

| | | |
|---|---|---|
| Rentes de 3 00 amort. | 98.65 | 98.70 |
| 3 0/0 amortis. | 98 85 | 98.50 |

ex coupon

## PROPRIANO

### TENTATIVE DE MEURTRE

Propriano, 9 avril.

Une tentative de meurtre, crime perpétré dans des circonstances en[illegible] population de Propriano.

Un garçon de 12 ans, le jeune Louis Pozzo di-Borgo a été mortellement blessé à la tête d'un coup d'arme à feu, au lieu dit Santa-Giulia.

L'auteur de cette tentative de meurtre, ainsi que le mobile du crime sont, quant à présent, inconnus.

Les autorités judiciaires sont sur les lieux et se livrent à une enquête.

## Elections Législatives

### ADHÉSIONS au Manifeste de la Fédération *des Syndicats d'initiative et Amicales Corses*

Ajaccio, 9 avril.

M. le docteur Santelli, candidat à la députation dans l'arrondissement de Calvi ; M. Joseph Giordan, candidat dans l'arrondissement de Sartene, et M. Antoine Gavini, candidat dans l'arrondissement de Corte, ont envoyé aujourd'hui leurs adhésions au manifeste de la Fédération.

### LE BILAN de la Législature 1906-1910

Paris, 9 avril.

**Les députés sortants peuvent se recommander à leurs électeurs, en leur fournissant le bilan de la législature 1906-1910.**

**Ce bilan peut se résumer ainsi :**

***Cinq milliards de dettes.***

***Cent soixante-deux millions d'impôts nouveaux.***

**Si les électeurs ne sont pas contents, ils sont difficiles à satisfaire.**

## Nouvelles Universitaires

M. Maury Nègre, professeur d'anglais au collège de Condom, est nommé, à titre provisoire, professeur d'anglais au collège d'Ajaccio.

## MOUVEMENT JUDICIAIRE

Paris, 9 avril.

Le *Journal Officiel* publie ce matin un mouvement judiciaire assez étendu.

Aucune nomination, intéressant le ressort de la Corse, n'est comprise dans ce mouvement.

M. Benes, procureur de la République à Grasse, est nommé juge au Tribunal de première instance de Nice.

M. Boggero, substitut du Procureur de la République à Draguignan, est nommé substitut à Aix-en-Provence.

## CHERBOURG

### LE RECORD de la Navigation Sous-Marine

Cherbourg, 9 avril.

Au cours des manœuvres navales qui eurent lieu aujourd'hui au large de Cherbourg, le sous-marin *Ventôse* fit une plongée et navigua pendant 24 minutes à une profondeur de 35 mètres.

Ce splendide résultat marque le record, à ce jour, de la navigation sous-marine.

Le Préfet maritime adressa ses plus chaleureuses félicitations au commandant et à l'équipage du sous-marin qui s'était si vaillamment comporté.

## M. FALLIÈRES EN ITALIE

*Information démentie*

Paris, 9 avril.

Le journal *L'Echo de Paris* affirme être en mesure de démentir certains bruits ayant trait au voyage de M. Fallières en Italie.

Il n'est nullement question, du moins pour le moment, d'une visite au Souverain de la nation sœur.

## DOUVRES

### La Traversée de la Manche

*Inauguration du monument de Blériot*

Douvres, 9 avril.

Aujourd'hui a eu lieu en présence d'une nombreuse et élégante assistance l'inauguration du monument élevé en commémoration de la traversée de la Manche, en aéroplane, par Blériot.

Plusieurs discours ont été prononcés, dans lesquels les orateurs rendirent hommage à la vaillance à la force de volonté et à l'intrépidité du courageux aéronaute.

## BERLIN

### Monstrueux Scandale

Berlin, 9 avril.

La police berlinoise a procédé aujourd'hui à l'arrestation d'une véritable bande d'homosexuels.

Des personnalités notoires, jusqu'à ce jour honorablement connues, se livraient depuis longtemps à des pratiques antinaturelles, ou l'odieux le dispute à l'ignoble.

Officiers, ingénieurs, gros industriels, magistrats, attiraient dans une maison spéciale, située dans un quartier retiré de Berlin, de jeunes écoliers qu'ils allaient chercher à leur sortie de classe et dont ils excitaient les puérils convoitises par de petits cadeaux.

Les pauvres enfants, alléchés par les fallacieuses promesses de ces brutes, les suivaient sans défiance.

On les enivrait alors avec des gâteaux, dans la fabrication desquels on faisait entrer l'opium, et ils devenaient ainsi la proie des basses passions de ces tristes individus.

Cinquante six victimes, dont les plus âgées n'ont pas quinze ans, sont connues, quant à présent.

Les faits sont trop nouveaux, jetant un triste jour sur la mentalité de la haute société berlinoise, qui néanmoins paraît en être très affectée, les circonstances de ce scandale dépassant en horreur tout ce qu'on avait connu jusqu'ici.

## *Déraillement en gare de Vitry*

*Deux Victimes*

Paris, 9 avril.

Dans la matinée d'hier, l'express, arrivant d'Allemagne, rentrait en gare de Vitry-le-François, lorsqu'un déraillement se produisit.

Ou se précipita. Le chauffeur de la locomotive a été tué net, et le mécanicien est très grièvement blessé.

Le commissaire spécial de Vitry-le François a ouvert une enquête pour préciser les responsabilités.

## TOULON

### LE MATELOT SAURET *en Conseil de Guerre*

Toulon, 9 avril.

C'est le 23 avril que le matelot Sauret, fils du général du même nom, passera devant le conseil de guerre, sous l'inculpation d'assassinat d'un de ses camarades du cuirassé *Patrie*.

## Les Morts du Jour

*M. Marius Thévenet*

Paris, 9 avril.

On annonce la mort de M. Marius Thévenet, ancien ministre de la Justice, ancien sénateur du Rhône.

Il était âgé de 65 ans.

Ce fut sous son ministère qu'eu lieu le procès du général Boulanger.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

*La Grève continue*

*Les Services assurés*

Marseille, 9 avril.

La grève des inscrits maritimes continue, mais les grévistes eux mêmes, semblent se lasser.

Les services sont assurés par toutes les directions, et les paquebots reprennent la mer aux heures réglementaires, montés par des équipages mixtes.

### *Dispositions prises par M. Chéron*

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, est rentré ce matin à Paris.

Avant de quitter Marseille le Sous-Secrétaire d'Etat avait pris toutes les mesures nécessaires pour que, dès la semaine prochaine, les départs de tous les paquebots soient assurés.

Par note officielle, il a également fixé dans quelles conditions les relations pouvaient être reprises avec les grévistes.

Aucun accord, aucune entente, aucun pourparler ne doivent avoir lieu, tant que les grévistes n'auront pas repris le travail.

D'une façon tout à fait spéciale, la note du Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine interdit tout échange de vues avec les meneurs Rivelli et Réaud. Ils n'existent plus.

### Déclarations de M. Chéron

Interviewé par un de nos confrères, M. Chéron a déclaré que, dès sa rentrée, des modifications dictées par les circonstances seront apportées à la législation surannée et qui ne répond plus aux besoins de la navigation actuelle, qui régit l'inscription maritime.

« Nous veillerons surtout, ajoute le Sous Secrétaire d'Etat, à détruire certains trucs employés par les meneurs qui ne navigunt presque jamais, et n'ont d'inscrits maritimes que le nom. Il faut en finir une bonne fois et nous sommes décidés à aller jusqu'au bout, sans acrimonie mais aussi sans faiblesse. »

### *Instructions sévères*

On s'est bien rendu compte, dans la journée, que les paroles et les instructions données par M. Chéron n'étaient pas vaines.

Le Directeur du *Petit Provençal*, organe notoirement socialiste, a vainement tenté d'obtenir de M. le Préfet de Marseille que celui ci veuille bien consentir à recevoir une délégation de trois inscrits maritimes

Ce haut fonctionnaire, conformément aux instructions de M. Chéron, refusa de recevoir la délégation des inscrits et déclara péremptoirement que cette attitude resterait la même, tant que les grévistes n'auraient pas entièrement repris le travail.

Les grévistes répondirent à ces déclarations nettes et précises par un meeting de protestation, à l'issue duquel il fut voté que les inscrits maritimes réintégreraient immédiatement leurs bords respectifs, lorsque M. le Préfet aurait reçu trois délégués choisis par eux.

La situation en est là.

### La Grève Générale des Corporations Ouvrières

A la suite d'une réunion tumultueuse, tenue aujourd'hui à la Bourse du travail, toutes les corporations syndiquées de Marseille voient un ordre du jour déclarant que Lundi prochain, serait, à titre de protestation un jour de chômage général.

On croit néanmoins que ce vœu sera purement platonique, et ne sera suivi d'aucun effet.

## LE PARLEMENT

### Chambre des Députés

*Présidence de M. BRISSON*

### Le Budget

Après une discussion longue et confuse, la Chambre a fini par se mettre d'accord avec le Sénat, et à 11 heures du soir, le Budget de l'exercice 1910 était enfin voté.

### *Prorogation de la Chambre*

*Les adieux de M. Brisson*

Après le vote du budget, le président annonce que l'ordre du jour étant épuisé, la Chambre se sépare jusqu'au premier juin.

Avant de lever la séance M. Brisson prononce un vibrant discours dans lequel il formère toutes les questions qui ont été résolues au cours de cette législature et constate que jamais aucune législature n'avait abattu autant de besogne.

Le président adresse ensuite des adieux touchants à ceux qui, pour des motifs différents, ne retourneront pas le premier juin, et remercie, en terminant, tous ceux qui lui ont facilité les délicates obligations de sa charge.

## SÉNAT

*Présidence de M. DUBOST*

### Le Budget

Dans sa séance de nuit, le Sénat vote enfin le Budget de l'exercice 1910.

### *Prorogation du Sénat*

Le Président annonce ensuite, qu'en raison des élections pour le renouvellement de la Chambre des députés, le Sénat s'ajourne au 1er juin.


PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra
*Usine à Vapeur*
La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.
Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.
Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.
*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*
On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.
MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes au cabas qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.
Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »
MESDAMES
Nouvelle Société Navale del Ouest
*Agent en Corse :*
PIERRE VINCENTELLI
[illegible]
Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée
*Frêts avantageux*
Le prochain départ aura lieu le 15 avril par steamer *Saint-Barthélemy*.
OMNIUM CORSE
Société anonyme au capital de 100.000 fr., s'intéresse à toutes affaires en Corse.
MM. les propriétaires de tous gisements, amiante, fer, cuivre, argent, manganèse, etc., de chutes d'eau, domaines agricoles, carrières, eaux minérales, etc., sont priés d'adresser tous renseignements à *M. le Directeur général de l'*OMNIUM CORSE, 16, rue de la Grange Batelière, à Paris, qui va se rendre incessamment en Corse.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il herisse et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il active les paupières et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.

**AVARIE** PRODUIT PASTEURISÉ COLSON'S

Guérison radicale, obtenue à jamais le virus, supérieur à tous traitements et injures. — Le cas 10 francs franco discret. — Notice : PHARMACIE MODERNE, 40, Boulevard Poissonnière, 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.

Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

**Savon Le CHAT**
Extra Garanti Pur
*Production*
100.000 Kilogr. par Jour
*La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale*




**DEMANDE MALADES**
même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.
Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ozone, pointes, hygiène, et une abnégation peut-être unique. — Se traitent les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.
10.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 %. — AMÉLIORATION TOUJOURS.
Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé écrire avec grande détaille en indiquant Journal Matinal ou Médecine Naturelle 3, Faubourg Montmartre, 17, aux 1er, 2e, 3e, Paris

**FOX-LAND** RHUM
Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouses artificielles.*

TUYAUX EN FONTE EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain, Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
*Jardins & Basses-Cours*
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
**BON** POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
*Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)*
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

**CHEVEUX** Vieillis, Grisonnés SAUVÉS par les Produits Pétroles Hahn

**ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES**
*ET*
**APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.**

**PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES**
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
**ALBERTINY ET Cie** NICE ET CANNES

**Cedratine**
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

**LA CEDRATINE**
**Grande Liqueur de Marque**
**MÉDAILLE D'OR**
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)
**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 99 — LUNDI 11 AVRIL 1910

00199

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | Un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 32 » | 16 » | 8 » |

Union postale un autre pays : le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


**LE CALENDRIER**

Fête d'Aujourd'hui : Saint Léon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 10 — Coucher, 5 h. 39 m.
Dernier quart., le 2 — Nouv. Lune, le 9.
Fête de Demain : Saint Jules.

10 AVRIL

## LA SEMAINE PÊLE-MÊLE

*Encore les Camelots. — Pas même Caporal ! — Le Coup de l'Officiel.*

**Lisez-vous les comptes-rendus des Assises ? Il faut voir ça, c'est très amusant, surtout lorsque ce sont de nobles Camelots du Roi qui sont sur la sellette.**

Chacun, ici-bas, se distingue comme il peut. Ces messieurs les gardes du Corps de Sa Majesté font parler d'eux surtout à la correctionnelle et aux assises. Leur dernière escapade vaut bien la peine d'être contée.

Ils étaient quelques-uns, au Quartier-Latin — les mêmes sans doute, qui crisent « vive Jeanne d'Arc, » il y a quelques mois, — qui avaient choisi comme petite amie une gentille et peu farouche brunette répondant au nom ensoleillé de Mireille. La nuit, à l'heure où, comme les chats, les Camelots sont gris, la bande faisait la noce.

Jusque-là, rien que de très naturel. Mais ce qui l'est moins, c'est que nos honorables défenseurs du Roi laissaient régler l'addition par l'excellente Mireille, et, pour y subvenir, celle-ci, qui avait moins d'argent que de charmes, dévalisait tout simplement une vieille tante qui tenait boutique de bric à brac dans le quartier des Ecoles.

Au besoin, les Camelots donnaient un coup de main ; il faut s'entr'aider dans la vie. Mireille, plus experte, choisissait les marchandises de valeur dans la boutique ; ces messieurs, plus forts, chargeaient le tout sur une voiture à bras, et en route !

Quels bons petits garçons que ces Camelots, tout de même !

Et c'est encore un Camelot qui a eu, l'autre jour, les honneurs de la tribune du Sénat. Le trop fameux Real del Sarte, célèbre par son coup de gueule dans diverses manifestations royalistes, accomplit en ce moment son service militaire à Verdun. Comme son casier judiciaire est orné d'un certain nombre de condamnations, le colonel lui a refusé l'autorisation de suivre le peloton des élèves caporaux. Il n'en fallait pas davantage pour motiver une interpellation au ministre de la Guerre. Celui-ci, du reste, avec l'appréciation du Sénat, a maintenu la décision du colonel, pour la raison qu'il serait déplorable de voir un gradé se livrer dans la rue à des manifestations intempestives du genre de celles dont Real del Sarte est le héros coutumier.

**Pauvre Real ! Etre général en chef des troupes de Camelots de Sa Majesté, et ne pas pouvoir atteindre seulement au grade de caporal dans l'armée française ! Quelle humiliation !**

En revanche, il y a un liquidateur des congrégations — encore ! — qui vient de jouer un bien mauvais tour au ministre des Finances. Le matin même où devait paraître à l'*Officiel* la loi de dessaisissement, ce liquidateur, célèbre par ses fructueuses expéditions dans les monastères de l'Isère, se présenta aux guichets de la Caisse des Dépôts et Consignations pour y toucher un reliquat de quatre-vingt mille francs, dernier vestige du produit des biens congréganistes qu'il avait liquidés.

**Pour que la Caisse fût en droit de refuser ces 80.000 francs à l'homme de justice, il lui fallait l'*Officiel* publiant la loi. Or, l'*Officiel* n'avait pas encore paru. Force fut donc de payer.**

**Mais voyez quelle guigne ! Juste comme le liquidateur tournait les talons, avec ses quatre-vingts billets dans la poche, un garçon de bureau arriva, triomphant et essoufflé, en brandissant l'*Officiel*. — Il était trop tard !**

**Bah ! quatre-vingt mille francs de plus ou de moins, ce n'est pas une affaire !**

**A. Capello.**

## ÉTUDE HISTORIQUE

## Joachim Murat
### *en Corse*

Quoi de plus étrange que les événements extraordinaires qui eurent pour théâtre la Corse, il y a près d'un siècle. Joachim Murat, beau-frère de Napoléon Ier et roi détrôné de Naples, était débarqué dans l'île, dans le but de recruter des partisans. La tentative qu'il fit pour reconquérir son ancien royaume échoua lamentablement.

Cette folle équipée constitue l'un des drames les plus poignants de l'histoire contemporaine.

1815 ! Date fatidique ! L'histoire de cette année qui semble écrite avec du sang et des larmes vit la chute du plus formidable empire des temps modernes. Waterloo devait être le prologue de ce grand drame politique et militaire. Les exécutions de Ney et de Murat en furent l'épilogue.

Parmi les fortunes fabuleuses dont l'histoire garde le souvenir, il en est peu d'aussi rapide et d'aussi étonnante que celle de Murat. Une habile politique, un courage à toute épreuve lui assurent avec un mariage heureux les plus hautes grades militaires. Murat, c'est la bravoure incarnée. Murat, [illegible] et les honneurs enlevés à la pointe de l'épée. Murat, c'est l'évocation des gigantesques chevauchées des cavaliers de l'Epopée.

Joachim Murat était né à La Bastide-Fortunière, près Cahors, le 25 mars 1771. Fils d'un pauvre aubergiste de campagne, il fut dirigé d'abord vers les ordres religieux. Mais, ne se plaisant pas sous la lévite du séminariste, il jette le froc aux orties et s'engage dans le 12e régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Carcassonne. Puis la Révolution vint, fertile en miracles.

Aide de camp de Bonaparte en Italie, Murat voit s'ouvrir devant lui de nouveaux horizons, et en 1799, après la campagne d'Egypte, il est général de division.

Au coup d'Etat du 18 Brumaire, il est un des auxiliaires les plus puissants du futur César. En récompense il reçoit le commandement de la garde consulaire et la main de Caroline Bonaparte.

C'est la première étape des grandeurs.

A l'établissement de l'Empire, il est créé maréchal et prince. Napoléon lui confère aussi le titre éclatant de Grand Amiral de France. Après ses prodiges de valeur à Austerlitz et à Iéna, il [illegible] grand-duc de Berg et de Clèves. Murat se plaint. C'est trop peu pour le beau-frère de l'Empereur.

En 1808, il est placé sur le trône de Naples, en remplacement de Joseph Bonaparte nommé roi d'Espagne. L'héroïque soldat de l'an II avait bien dans sa giberne un sceptre de roi !

Arrivé dans son royaume, Murat augmente son armée et sa flotte et inaugure des réformes. Il organise aussi la fameuse « Légion Corse », créée par Joseph, son prédécesseur.

En 1812, il fait la campagne de Russie. Lorsque Napoléon revint précipitamment en France, menacé par la conspiration du général Malet, Murat ne se montre pas capable de le remplacer, et à son tour il quitte soudainement l'armée pour aller à Naples, nouer des intrigues avec les ennemis de la France.

*Néanmoins*, il suivit l'Empereur dans la campagne d'Allemagne et assista à Lutzen et à Leipzig, où il cueillit de nouveaux lauriers. Mais le colosse aux pieds d'argile, l'immense château de cartes qu'était l'Empire napoléonien, s'écroula sous les coups répétés de l'Europe coalisée.

Malheureusement pour Murat, tout ce qui tenait à Napoléon devait être fatalement entraîné dans sa chute. La folie du trône s'empare de lui. Pour conserver ce trône chancelant, Murat se flétrit par la trahison. Tout s'efface devant lui : souci de l'honneur, [illegible] il trahit secrètement son gendre, son royaume à condition qu'il se réunisse aux alliés avec 30,000 Napolitains. Mais le Congrès de Vérone, ayant proclamé sa déchéance, et les « Patriotes Italiens » l'ayant abandonné, il se réfugie en France et se rallie à Napoléon venant de l'Ile d'Elbe. L'Empereur lui interdit de venir à Paris et il n'obtient pas de prendre part à la bataille de Waterloo.

Un historien a dit que la présence de Murat à Waterloo aurait fait changer les destinées de la France. Ce jugement est plutôt téméraire, car Murat ne possédait pas le génie militaire de l'Empereur. Loin de là. Murat, rarement heureux dans ses décisions personnelles, n'était bon qu'à exécuter des ordres précis.

Rallié par les partisans du régime déchu, traqué par les Bourbons, Joachim, tel un vulgaire malfaiteur, fut réduit à se cacher.

C'est en vain qu'il avait demandé un asile à ses amis de Provence, qui craignaient de se compromettre et oubliaient ainsi les bienfaits dont ils avaient été comblés par le roi de Naples. Le marquis de Rivière, l'un [illegible] prix !...

Le pauvre roi détrôné sera pendant deux *jours et deux nuits à traverser la campagne*, couchant à la belle étoile et se nourrissant de raisins... Mourant de faim, il demanda l'hospitalité dans une ferme aux environs de Toulon. Le propriétaire, un ancien soldat, le reconnut et l'hébergea. Et, dans la crainte d'une perquisition, Murat se cacha plusieurs jours dans un grand trou creusé dans la terre, recouvert de bois et de feuillages, puis, dans une grande cage remplie de poules...

Tristes revers des choses d'ici bas !

Dans la nuit du 22 au 23 août 1815, Blanzard, Donadieu et Langlade, anciens officier de marine, prirent une barque et sortirent en rade de Toulon. Sous un déguisement, Murat avait pris place dans l'embarcation. L'ancien roi de Naples n'avait sur *lui que quatre cents francs et quelques diamants de la couronne*. Il comptait aborder sur les côtes de la Corse, à Saint-Florent.

A peine sortis du port de Toulon, ils faillirent être chavirés par un bâtiment Sédois. Malgré leurs signaux de détresse le navire s'éloigna. Peu après, le bateau-poste de Corse, commandé par le capitaine Micaëlis Bonelli, de Bastia, ayant aperçu l'embarcation désemparée, s'arrêta. Murat et ses compagnons furent hissés à bord. Sur ce navire se trouvaient comme passagers : Galvani, ancien commissaire des guerres, [illegible] ; le prince de Noyes [illegible], le sénateur Boërio ; Rossi, neveu du prince Bacciochi, et le capitaine de frégate Oletta.

Galvani, qui avait reconnu le roi, lui fit part de ses intentions. Il lui dit qu'il allait *dans l'île pour recruter des partisans*. « Les Corses, disait-il, sont hospitaliers, fidèles et audacieux. C'est sur eux que j'ai fondé mon suprême espoir. »

*(La suite prochainement).*


**Lire à la troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »**


288 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

### CHUT !

XXXII

SUR LA TOUR

— Voici.

L'explication devait être assez longue. Elle fut très nette. Rousset exposa les circonstances dans lesquelles il se présentait. Il déclara qu'il portait le plus vif intérêt à cette jeune novice, il en donna en quelques mots les raisons à la supérieure, qui l'écoutait sans surprise. Il lui montra le testament de la comtesse de Fraxé qu'il avait découvert dans le château de Soblaines dont il venait de se rendre acquéreur. La situation de cette malheureuse jeune fille avait donc brusquement changé. Après tant d'épreuves, une ère de prospérité s'ouvrait pour elle. L'enfant perdue était retrouvée. On ne voulait que son bonheur. On était résolu aux plus grands sacrifices pour l'assurer. Il espérait la retrouver à cette maison de Rouen où elle avait été recueillie, ce qu'il n'oublierait pas. Dans sa bouche, c'était une parole pleine de promesses. Il s'exprimait en diplomate qui connaît le moyen d'obtenir ce qu'il veut. La supérieure comprit et remercia d'un sourire. Mais elle expliqua :

— Je ne suis qu'un officier subalterne dans un régiment assez nombreux... Nous avons beaucoup de maisons et une générale qui nous commande. J'aurais voulu garder votre protégée avec nous. C'était une joie de la posséder... J'ai reçu l'ordre de l'envoyer ailleurs...

— Où donc ?

— Je ne devrais pas vous le dire. La supérieure générale seule a le droit de révéler ces secrets... Une novice, une religieuse peuvent vouloir qu'on s'indispose par leur retraite... Mais votre récit m'a touchée... J'ai conçu, comme toutes nos sœurs, les sentiments les plus affectueux pour votre protégée... D'un autre côté, je ne saurais voir en vous qu'un galant homme. Si vous me donnez votre parole de ne pas entraver la vocation de cette enfant, de la laisser libre du choix de son état, je vais vous dire où elle est.

— Mais, ma sœur, je vous la donne bien sincèrement et de tout cœur, en vous répétant que je ne souhaite que son bonheur. J'ai été pour quelque chose, bien sans le vouloir, dans les terribles épreuves qu'elle a subies ! Je me suis fait le serment de réparer le mal que je lui ai causé. Tout ce qu'elle voudra, elle le fera ; tout ce qu'elle désirera, je le lui donnerai... Ses volontés seront des ordres pour moi et pour tous ceux qui s'intéressent à son sort.

La supérieure écrivit deux lignes sur une carte.

« Easton house, île de Whigt, près Cowes ... au couvent des Augustines. »

Elle tendit ce morceau de carton à son visiteur et lui dit :

— Je vous donne ce renseignement avec plaisir. Moi aussi, monsieur, je ne désire que son bonheur.

Elle ajouta :

— C'est là que vous la trouverez.

— Elle n'y plaît ?

Pour toute réponse, la religieuse lui donna une lettre qu'elle venait de recevoir, en lui disant :

— Lisez.

Il jeta avidement les yeux sur ces lignes tracées par la main qu'il aurait voulu tenir entre les siennes et couvrir de baisers. Elle ne contenait que ces mots :

« Chère mère,

» Je vous regrette toutes, vous qui étiez si bonnes pour moi. Mais vous aviez raison en m'encourageant au moment de mon départ. J'ai trouvé ici la même bonté et les mêmes affections. Je suis heureuse et je pense à vous.

» Votre dévouée,

» ESPÉRANCE. »

« Toutes mes amitiés à ma chère sœur Méraire et à nos bonnes religieuses Easton house. »

Jacques Rousset rendit la lettre à la supérieure sans prononcer une parole. Il se demandait :

— Ne la retrouverai-je que pour la perdre de nouveau, et cette fois à jamais ?

Il remercia la religieuse en lui disant :

— J'irai à Easton. Je la verrai et je vous renouvelle ma promesse de la laisser libre du choix de son avenir.

Il prit cinq billets de mille francs et les déposa sur la table de bois de hêtre de cette chambre austère.

— Pour vos pauvres, madame la supérieure, dit-il.

Il s'inclina profondément devant elle et sortit. Le soir même, il reprenait le chemin de Laval et le lendemain, au point du jour, il rentrait pour quelques heures à Soblaines. Il y trouvait une autre lettre de Esperanza. Elle était adressée à sa vieille Suzanne.

XXXIII

PAX !

« Chère Suzanne,

» Que devient-on ? Que fait-on ? Que se passe-t-il dans ce grand château de Soblaines où nous étions si bien ? A quoi songe-t-on dans la maisonnette du bourg ? Je vais te le dire. Tu es triste en songeant à l'hiver qui vient ; tu vas quelquefois errer aux environs de la maison dans laquelle nous avons passé, toi de longues années, moi quelques mois, les plus paisibles de mon enfance et de ma jeunesse si tourmentée et si pénible que lorsque j'y reporte ma pensée, mon cœur se soulève, et que des larmes me viennent aux yeux ; enfin, tu te demandes ce que je suis devenue et comment je suis assez ingrate pour te laisser dans cette ignorance, toi qui avais pour moi tant de bonté et de complaisance ! Je profite d'une source de liberté pour réparer ma négligence et te narrer une foule de choses que je ne puis confier qu'à toi seule. Car, de quelle autre amitié suis-je assurée, de quelle affection es-tu n'est de la mienne ? Te m'as accueillie comme un pauvre oiseau tombé du nid, exposé à périr de faim et à des dangers de toute sorte dont j'ai eu bien de la peine à me défendre. Et te quittant, et avec tant de chagrin !... je suis entrée dans une grande maison toute blanche à l'intérieur comme au dehors. J'y ai trouvé des religieuses jeunes et vieilles, et un pensionnat de jeunes filles de dix à dix-sept ou dix-huit ans, qui donnent du mouvement, du bruit et de la vie à ce logis d'aspect si froid et si triste ! Je commençais à m'y habituer et je m'y trouvais presque heureuse dans une sorte d'engourdissement et de repos pareil à un sommeil bienfaisant, lorsque brusquement j'ai reçu l'ordre, très doucement exprimé, de me rendre dans une autre maison du même ordre.

(A suivre).

# Elections Législatives

## Bastia

Nous recevons de M. le maire Gaudin la lettre suivante, que nous nous empressons de publier :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

Permettez-moi de recourir à la publicité de votre journal pour informer mes amis que je ne suis pas candidat aux élections législatives du 24 avril.

Agréez, etc.

AUGUSTE GAUDIN,
*Maire de Bastia.*

## LES INSOUMIS

M. Reinach, député, a demandé au ministre de la guerre si les mesures qu'il compte prendre, pour permettre aux jeunes gens, résidant à l'étranger, de [illegible] d'incorporation valables pour cinq années, auront également pour effet, comme cela paraît équitable, de permettre aux jeunes gens qui sont actuellement considérés comme insoumis, depuis moins de cinq ans, de se mettre en règle avec la loi et de venir faire en France leur service militaire.

Le ministre a répondu que cette question est actuellement à l'étude et donnera lieu vraisemblablement non à une mesure générale, mais à des décisions à intervenir sur des cas d'espèce.

## SPORTS

Après la polémique [illegible] qui eut lieu ces jours-ci entre les clubs sportifs d'Ajaccio et le Sporting-Club Bastiais, une seconde rencontre pour le titre de Champion de Corse de foot-ball association fut décidée, la première n'ayant pas été jugée suffisamment concluante !!

Cette partie se jouait hier à Corte par un soleil radieux, devant une foule nombreuse et élégante. Elle fut impartialement arbitrée par M. Baldacci.

Le Sporting Club Bastiais domina presque toujours et, à la fin du match, il fut [illegible] de part et d'autre et il est à souhaiter que, cette fois, on n'ait pas le mauvais esprit de discuter le titre de Champion de Corse que nos jeunes sportsmen bastiais ont si vaillamment conquis.

Nous sommes heureux de pouvoir leur adresser nos plus vives félicitations.

# Gazette de la Balagne

*(De notre Correspondant particulier)*

### *Collège de Calvi*

Par dépêche en date du 5 courant, le Ministre de l'Instruction Publique a autorisé la création immédiate d'un Cours secondaire de jeunes filles à Calvi.

L'ouverture a été fixée au 17 avril et a été précédée d'une cérémonie toute intime, à la mairie. Cette cérémonie était présidée par le distingué et sympathique sous-préfet, M. Vernin.

Presque toutes les notabilités de la ville assistaient à cette réunion.

M. Vernin ouvre la séance et prononce le discours suivant :

Mesdames et Messieurs,

« Je remercie tout d'abord M. le Principal du Collège de m'avoir offert la présidence de cette réunion intime, présidence que j'accepte avec empressement, je le déclare en toute sincérité.

« Nouveau venu parmi vous, j'estime qu'il ne m'appartient pas d'ouvrir cette séance par un discours dans lequel je devrais énumérer les avantages et les bienfaits des Cours secondaires de jeunes filles, avantages et bienfaits que j'ai eu l'occasion d'apprécier pendant de longues années dans la ville Algérienne d'où j'arrive.

« Du reste une voix plus autorisée et plus compétente que la mienne la fera tout à l'heure à ma place.

« En attendant, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de vous manifester le plaisir que j'éprouve, pour la première fois que je suis en contact avec la population Calvaise, à voir présider une assemblée au cours de laquelle il ne sera exclusivement questions que de l'enseignement féminin.

« Je sais, en effet, au dire de ceux qui pensent qu'on a laissé beaucoup trop longtemps la femme sous le joug de l'ignorance, et que par son intelligence et ses facultés naturelles, elle peut prétendre avec l'homme dans presque toutes les branches de l'activité humaine.

« Les nombreuses doctoresses et avocates que nous connaissons de l'autre côté de la grande bleue, l'essor prodigieux du féminisme en Amérique et enfin la gloire de la célèbre et savante Mme Curie, le démontrent surabondamment.

« Certes ! je ne dis pas qu'il faut encourager la femme à exiger le droit de vote et l'éligibilité, ainsi que le réclament à grand fracas en ce moment quelques candidates parisiennes ; c'est peut-être un peu prématuré. Mais, étant donnée l'évolution sociale qui s'accomplit depuis cent cinquante ans, qui donc oserait affirmer que l'utopie d'aujourd'hui ne sera pas la vérité de demain.

« Au reste, si cela se produisait — Messieurs les Professeurs présents le savent mieux que moi — n'aurions-nous pas là la preuve que l'éducation [illegible] serait [illegible] recommencer ?

« En effet, si nous jetons un regard dans l'antiquité nous voyons qu'en Grèce, à Sparte, les femmes partageaient tous les exercices de l'homme. Chez les Egyptiens, la femme n'avait-elle pas une autorité égale, sinon supérieure à celle de l'époux ?

« C'est pourquoi, nous devons encourager les partisans de l'émancipation de la femme, que l'affreux moyen-âge avait complètement asservie et qui aujourd'hui a réclamé sa place au grand soleil de la vie sociale, comme autrefois.

« C'est pourquoi, je félicite M. le Principal et les promoteurs de l'œuvre que nous inaugurons aujourd'hui.

« Je félicite la municipalité d'avoir contribué à sa réalisation ; je félicite MM. les Professeurs qui ont accepté le lourd fardeau de ce surcroît de travail ; je félicite encore les parents qui ont consenti à faire des sacrifices pécuniaires dans ce but et j'espère avoir bientôt l'occasion de féliciter les premières jeunes élèves qui auront obtenu le brevet élémentaire ou supérieur

« Je vous prie Mesdames, et Messieurs, de m'excuser d'avoir retenu aussi longtemps votre attention et je termine en souhaitant le plus grand succès au Cours secondaire de jeunes filles qui je l'espère fera honneur à la ville de Calvi. »

Le discours de M. Vernin a charmé l'auditoire et a été souligné par de nombreux applaudissements.

Ensuite, M. le Principal du Collège a pris la parole pour expliquer à l'assistance l'organisation et le fonctionnement des Cours secondaires.

Dans un long discours très développé il a fait qu'il s'agissait d'un essai autorisé par M. le Ministre de l'Instruction publique, essai qui, avec le concours de la population, deviendra une organisation de longue durée.

M. Hélias a fait ensuite un véritable cours pour les jeunes filles et demandé à l'assistance de faciliter, par de nombreuses adhésions, la tâche de Messieurs les Professeurs du Collège.

La séance a été levée et les assistants se sont séparés avec l'espoir que la création du Cours secondaire de jeune fille produira les meilleurs résultats. — J. O.

### *Elections Municipales*

Les électeurs de la commune de Monte-maggiore étaient appelés, dimanche dernier, à élire deux membres du conseil municipal en remplacement des deux conseillers municipaux Ristorucci Joseph, décédé, et Petrucci Pierre, démissionnaire.

Ont été élus au premier tour de scrutin : MM. Franchi Joseph, chef cantonnier, 73 voix, et Andreani Joseph, retraité, 61 voix.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 7 avril 1910.

Contrairement aux prévisions, la Banque d'Angleterre n'ayant pas élevé le taux de son escompte, la tendance est sensiblement meilleure dans l'ensemble de la cote. Notre Rente reprend à 98.95. Parmi les Fonds Etrangers, le Portugais à 67.50 se font remarquer par leur bonne allure. Nos Sociétés de Crédit gardent sinon leur avance précédente : Crédit Lyonnais à 1.495, Crédit Foncier 819, Comptoir National d'Escompte 850, Société Générale 720, ex-coupon

L'action Crédit Mobilier Français est en bonne tendance à 738. La part est demandée à 430

La Banque Hypothécaire Franco-Argentine s'établit à 492 50.

Les groupes industriel et de traction sont calmes. Sont à 180. Les charbonnages russes se sont activement traités. Reprise des titres sidérurgiques. Rio à 1.935.

Les valeurs diamantifères ont été particulièrement animées aujourd'hui, en tête la Jagersfontein qui passe à 23.50.

La Mossamedes se négocie à 27 fr. Un syndicat « The Angola Concessions Syndicate, » a conclu un arrangement avec cette Cie en vue de prospecter les mines d'or, de charbon et autres minéraux que son territoire contient.

Parmi les valeurs à revenu fixe, on demande les obligations Saint Louis à San Francisco à 460. Les obligations du Port de Fahia s'avancent à 466.

Les recettes nettes de la Cie de Tramways Eclairage et Force à Rio de Janeiro se sont élevées à fr. 1.227.337 en février 1910 contre fr 1.222.060 en février 1909. Plus-value totale entre ces deux premiers mois en faveur de 1910 fr : 549.562. Recettes de la ligne Jardin Botanico en février 1910 : 315 810 rgt.

Chemins Français calmes.

## GAZETTE RÉPARTEMENTALE

OLMI-CAPPELLA. — Mardi, cinq avril courant une foule immense accourait de tous les points de l'arrondissement de Calvi, assister, à Olmi-Cappella, aux pompeuses funérailles du jeune François-Marie-Auguste Filippini, élève de 1re au collège Fesch d'Ajaccio, fils du très sympathique docteur Filippini, ancien maire et ancien conseiller général.

Cet enfant, si prématurément ravi à l'affection de sa chère famille, donnait les plus belles espérances, il était doué d'un excellent caractère et d'une intelligence extraordinaire.

Aussi, a-t-il été regretté non seulement par sa famille et ses parents, mais même par ses professeurs, ses camarades et tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître et de l'apprécier.

Que de larmes versées sur sa tombe !! Que de couronnes offertes comme dernier et suprême témoignage d'estime et d'affection !!

Le souvenir de ce cher disparu sera profondément gravé dans tous les cœurs et on n'oubliera pas, de sitôt, une si belle intelligence, un cœur si aimant et si bien doué...

Aussi, nous prions la famille Filippini si cruellement éprouvée de vouloir bien agréer l'expression de nos plus sincères et vives condoléances.

## Les Obsèques de Mme Rossi

Nous lisons dans le *Phare du Littoral* :

Les obsèques de Mme Rossi, belle-mère de notre excellent ami M. Santiaggi, avocat, président du Comité de défense des intérêts corses, ont eu lieu cet après-midi à 2 heures et demie. Malgré le mauvais temps, une grande affluence de parents et d'amis étaient venus apporter leurs derniers hommages à la défunte et dont la fin brusque et douloureuse a soulevé d'unanimes regrets.

La levée du corps a eu lieu au domicile mortuaire, rue Gubernatis.

Le deuil était conduit par M. Zaccarelli, son fils, M. Santiaggi, son gendre, M. Casanova, directeur de la Banque de France de Marseille, et M. Arrighi de Casanova.

Dans l'assistance nous avons reconnu :

M. Sauvan, sénateur, maire de Nice ; M. Mottesime, chef de cabinet du Préfet, délégué spécialement par M. de Joly ; Dr Pietri, médecin légiste ; M. Morosolli, chef du personnel des tramways, commandant et Mme Casaya ; commandant Tiberi. Dr Chini, conseiller municipal ; M. Cristini, secrétaire général du « Petit Niçois » ; M. Pozzo di Borgo, juge au tribunal civil de Nice ; M. Chamberlhac, président des syndicats de la Côte d'Azur ; M. Boissière, commissaire central.

MM. P. V. Michelangeli, P. Y. Gianarchi, capitaine César Franceschi, E. Vittori, M. Santini, M. Perdoncini, H. Franceschi, avocat ; J. Poli, Battaglini, M. Mme Malaussena, Alexis Pascal ; M. A. Mariotti, Dr Pozzo di Borgo, M. Paul Salvi, avocat ; M. et Mme Mariani, M. Paul Arrii, officier d'administration, Mme Félix Ucciani, A. Tavera, A Graziani, M. et Mme Antonetti, Mme Zevaco-Tavera, MM. L. Santoni de Sozzoni, Dr P. de Giovanni, B. Silvani, chef d'escadron.

Gaston Alinoti, avocat, H. de Carli, A. Annaliti, L. Lanzi, Ch. Nicolai, J. Saqui, M. Giovannitelli, H. Matter, C. Cantinelli, L. Grimaldi, Tonelli, chef d'escadron.

M. P. Grilichini, Massoni, P. Bonifassi, J. Frisetti, commandant et Mme Tiberi, F. Pasquali, P. Benigni.

Le cortège funèbre s'est dirigé vers l'église du Vieux, où a eu lieu la cérémonie religieuse. Dans la nef tendue de noir, on avait dressé un catafalque, sur lequel avait été déposées de splendides couronnes où nous avons noté celles de la famille : énorme belle gerbe de fleurs ; à notre meilleur ami, et enfin une couronne d'orchydées et de roses superbes, offerte par M. et Mme Casanova.

Après l'absoute donnée par le curé de la paroisse, le cortège s'est dirigé vers le cimetière de Cardo, où a eu lieu l'inhumation.

Nous renouvelons à Mme Santiaggi, à M. Santiaggi, à M. Zuccarelli et à toute la famille si cruellement atteinte, l'expression profondément attristée de nos sincères condoléances.

Mme Rossi était très connue à Bastia, où elle avait passé quelques années, et on a appris avec peine sa fin subite. Nous sommes l'interprète des nombreuses personnes qui la connaissaient et l'estimaient en adressant à notre tour à son fils, à Mme et M. Santiaggi à M. Casalonga, l'expression de nos bien vives condoléances.

# *Petite Gazette*

### Mouvement judiciaire

M. Joseph Collin, juge suppléant rétribué près le tribunal de première instance de Tunis, est nommé substitut du procureur de la République de Rochefort.

M. Joseph Colfin est le fils de l'éminent premier président honoraire de la Cour d'appel de Bastia.

Nous enregistrons avec plaisir cet avancement qui récompense les mérites réels de ce jeune magistrat et lui adressons nos meilleures félicitations.

### Fiançailles

Hier ont eu lieu, à Monte-Carlo, les fiançailles de Mlle Henriette Ghilini, la fille de notre distingué confrère, M. Etienne Ghilini, ancien président du Syndicat des journalistes de Nice, directeur de l'Imprimerie franco-monégasque, avec M. Henry Faggianelli, étudiant en droit, cher d'avoué à Nice.

Ce dernier est le fils de M. Faggianelli, ancien chef de service du bureau des postes et télégraphes de Bastia, et le frère de M. Antonin Faggianelli, le jeune comédien, déjà célèbre, sous le pseudonyme de Gabriel de Gravone.

Nous nous réjouissons de cette union qui rapproche deux des meilleures familles de notre île, auxquelles nous sommes heureux d'adresser nos meilleures félicitations.

### Au P. L. M.

M. Leoti, sous-chef de gare à Montpellier, est nommé chef de gare à l'Isle-sur-Sorgues.

M. Santoni, facteur-chef à Thiers, est nommé sous-chef de gare à Saint-Germain-des-Fossés.

### Carnet mondain

De Nice, on annonce le prochain mariage de M. Sébastien Cesari-Colonna, vice-consul de France à Tarragone, avec Mlle Augustine Probin.

### Gendarmerie

Le brigadier Nicoli est nommé maréchal des logis à Orakon ; le gendarme Sansonetti est nommé brigadier à Gavile ; le brigadier Quilici est nommé maréchal des logis à Vernic.

### Capannelle

Les catéchismes préparatoires à la Première Communion auront lieu dans l'église Notre Dame de Lourdes de Capannelle, tous les soirs à 5 heures, à partir d'aujourd'hui lundi.

### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec water-closet, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin de dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

### On demande à acheter

Une paire de bœufs, de 6 à 8 ans, très forts. Robins, taille et prix, à M. Berguy, Arena-Vescovato.

### A louer

A Losse : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Sites à bâtir sur le prolongement des boulevards Paoli et Togo.

S'adresser à M. François Mattei, 15, place Saint-Nicolas.

### SOCIETES & SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

On est prié de ne pas manquer.

Le Secrétaire, Antarita.


PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra
*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui **2.000 kilogrammes.**

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

**Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »**

*Dépôt spécial*
**des Eaux Minérales Naturelles**
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
*BASTIA, 18, rue Napoléon*

**Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Boissons de table, digestives, diurétiques, etc.**

**Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.**

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Lorland*

Nouvelle Société Navale de l'Ouest
*Agent en Corse :*
PIERRE VINCENTELLI
23, Rue de l'Opéra, Bastia
Service régulier entre
la Corse, la France, la Belgique
la Hollande, le Portugal,
l'Algérie, le Maroc.
l'Espagne et la Méditerranée
*Prix avantageux*

Le prochain départ aura lieu le 15 avril par steamer *Saint-Barthélemy.*

BAINS DE PUZZICHELLO
*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour *saison entière* ou par *jour* de 4 à 6 fr. 50, 8 fr. et 9 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Punchiello.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*** 00200

## Nominations

Paris, 10 avril.

M. Dominique Gentili est nommé gardien de maison centrale.

M. Barthélemy Olivieri est nommé surveillant dans une colonie pénitentiaire.

## TOULON

### Arrestation d'un Officier d'Administration

Toulon, 10 avril.

M Robert officier d'administration de l'artillerie coloniale détaché à la chefferie de Toulon, a été mis, aujourd'hui, en état d'arrestation.

Cet officier aurait fait construire deux villas avec des matériaux de l'Etat.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

*La Grève continue*

*Manifestations*

### devant la Préfecture

Marseille, 10 avril.

Les Inscrits Maritimes grévistes se sont rendus, ce matin, devant la Préfecture, et ont bruyamment manifesté leur mécontentement de la résistance du Gouvernement, aux cris de « Conspuez Chiron. »

La police bouscula et repoussa les manifestants, dont plusieurs furent arrêtés et écroués.

### LA C. G. T.
*entre en jeu*

Au cours d'un meeting de protestation, tenu à la Bourse du Travail, le Secrétaire général de la C. G. T. déclara que l'on tenterait de faire déclarer demain la grève générale dans tous les ports de France.

La C G T. essayera de déclencher un mouvement général, afin que les Inscrits Maritimes obtiennent satisfaction sur tous les points.

### Les Services sont assurés

Malgré l'agitation qui règne à Marseille, les départs sont régulièrement assurés.

Les paquebots en instance de départ quittent Marseille, montés par des équipages d'inscrits maritimes ou mixtes.

### LETTRE
### de la Chambre de Commerce
### au PRÉSIDENT DU CONSEIL

Marseille, 10 avril.

Dans une réunion tenue hier au local ordinaire de ses séances, la Chambre de commerce de Marseille a décidé d'adresser à M. Briand, Président du Conseil, une lettre de protestation.

Cette lettre exposerait la position critique dans laquelle les grèves répétées des groupes syndiqués, mettent le port et la ville de Marseille ; transactions commerciales rendues difficiles, difficultés de pouvoir tenir tête à la concurrence des marines étrangères.

La Chambre de commerce fait ressortir que tous ces inconvénients proviennent du relâchement de plus en plus sensible de la discipline et de la non observation continuelle des lois en vigueur.

Il incomberait que ce respect aux lois, si facilement oublié, soit énergiquement imposé ; il appert surtout que le fonctionnement de l'inscription Maritime soit conforme aux exigences de la situation actuelle.

## SAINT-CHAMOND

### M. BRIAND
### Chez ses Électeurs

Saint Etienne, 10 avril.

M. Briand, président du Conseil, est arrivé hier soir, à Saint-Etienne.

Il a été reçu sur le quai de la gare par le préfet de la Loire et un grand nombre d'amis.

M. Briand est descendu à la préfecture ; après dîner, il s'est rendu au Cercle Républicain où l'attendaient ses partisans.

Sous forme de causerie tout intime, M. Briand exposa à ses amis quel avait été le chemin parcouru et celui qui restait à parcourir pour réaliser le programme des réformes sociales.

Le président du Conseil s'est rendu ce matin à Saint Chamond, afin de prendre contact avec les électeurs de la première circonscription de Saint-Etienne, qu'il représente à la Chambre, et auxquels il rendra compte de son mandat.

### Le Banquet

Le Banquet offert à M. Briand par les républicains de Saint Chamond, auxquels s'étaient joints toutes les personnalités politiques de la région, eut lieu dans une vaste salle spécialement aménagée à cet effet.

L'Administration des Postes avait pris possession d'un local attenant à la salle du banquet pour y organiser les services de la Presse, largement représentée dans ce voyage ministériel.

On y avait, en outre, établi un service spécial de télégraphe et de téléphone qui reliaient Paris et Lyon à la salle du Banquet.

A midi précis, M. Briand pénètre dans la salle aux mille couverts, où une formidable ovation l'accueille. Très ému, le Président du Conseil occupe sa place. Autour de lui prennent place : M. le Préfet de la Loire, les sénateurs et ses collègues du département, les autorités, ainsi qu'un grand nombre de personnes marquantes de la région.

Le moment des toasts étant arrivé, le Président du banquet se lève et souhaite la bienvenue au Président du Conseil. Il félicite et remercie M. Briand d'avoir, sans cesse et malgré tout, poursuivi dans la ligne de conduite qu'il s'était tracée, tendant au rattachement des classes laborieuses, et qu'il poursuivit avec une persévérance qui le désigne à la reconnaissance de tous les travailleurs.

Il termine en levant son verre au Président de la République, à M. Briand, à la prospérité des institutions républicaines et sociales.

M. le Préfet de la Loire, salue à son tour M. Briand, et porte la santé du chef de l'Etat et celle du Président du Conseil.

### DISCOURS DE M. BRIAND

Après avoir, à son tour, remercié les précédents orateurs des vœux qu'ils venaient d'émettre, M. Briand prononce un discours d'une haute envolée oratoire, au cours duquel il retrace les travaux de la législature qui vient de finir, travaux dont la portée philosophique et sociale n'échappe à personne.

« La Chambre qui vient de se séparer, dit-il, en substance, peut légitimement se vanter d'avoir accompli une œuvre qui n'est ni vaine, ni stérile. A l'intérieur, l'apaisement des masses longtemps agitées par la loi de Séparation, le vote des retraites ouvrières et de loi sur l'Assistance aux vieillards.

» A l'extérieur, des alliances assurant, plus que jamais, à la France, le rang qui lui est dû parmi les grandes nations européennes. La pénétration pacifique au Maroc. L'amélioration et le développement de notre empire colonial, débouché normal de l'industrie métropolitaine.

» Tel est le résultat des quatre dernières années de législature.

» Le programme de la prochaine Chambre n'est pas moins vaste, quoique facilité par la Chambre défunte qui a posé les premiers jalons des réformes sociales à exécuter.

» La réforme fiscale s'impose, urgente, il est nécessaire de la résoudre au plus vite, en s'inspirant des besoins généraux du Pays

» Ce progrès social ne pourra s'accomplir qu'en établissant l'impôt sur le revenu par un système de répartition plus juste et plus équitable cadrant mieux avec les besoins de la Nation.

» Le Statut des fonctionnaires devra également retenir l'attention de la nouvelle Chambre. Ce sera le moyen le plus rationnel d'éviter ces mouvements de révolte intolérables, si néfastes à la marche normale de la République vers la voie du progrès.

» Le moment est également venu de modifier la loi sur le recrutement qui ne répond plus aux besoins du Pays.

» Trop étroit aussi le scrutin d'arrondissement pour contenir les aspirations du Pays. Il faut l'élargir, mais pour obtenir des résultats satisfaisants, il importe que ce soit le parti républicain qui, de plus en plus compact, prenne la responsabilité d'une semblable détermination, et en devienne le gardien jaloux. La réalisation de ce problème, qui touche de si près aux intérêts vitaux de la Constitution et aux destinées de la République, devra être placé sous la sauvegarde intelligente autant que dévouée des citoyens désireux de voir la Nation devenir de plus en plus grande, de plus en plus florissante.

» Cette importante modification amènera, naturellement, la réforme administrative correspondante qui devra être examinée en même temps que l'on étudiera le mode de scrutin.

» M. Briand estime, qu'il importe d'élaborer des réformes, susceptibles d'assurer la continuité des travaux parlementaires par une Chambre dont les membres seront investis d'un mandat plus long et périodiquement renouvelable.

» La loi sur les Syndicats, l'organisation du crédit ouvrier, l'Association du capital au travail, combinée de telle sorte que les travailleurs puissent avoir une légitime participation aux bénéfices perçus, sont autant de questions que le nouveau Parlement devra approfondir ou créer, en y ajoutant le vote du contrat collectif

» Nous venons de traverser, ajoute M. Briand, une période de bataille. Un tel état de guerre ne peut, ne doit durer.

» Du fond du cœur et pour le plus grand bien de la France, je désire que cet état d'agitation continuel, cesse définitivement et le Gouvernement ne manquera pas à son devoir de faire entrer plus avant dans le peuple l'amour de la République. »

Un véritable tonnerre d'applaudissements salue la péroraison de ce magistral discours fréquemment avatonné.

### *INCIDENT*

Au cours de l'éloquent discours-programme prononcé par le Président du Conseil, et au moment où les assistants applaudissent de leurs bravos frénétiques les chaudes paroles du brillant orateur, des pierres lancées du dehors, par des contre-manifestants, tombèrent dans la salle du banquet.

Après s'être assuré que personne n'avait été blessé, M. Briand s'assit, alluma froidement une cigarette, et attendit tranquillement que les vociférations du dehors fussent calmées, puis, comme si rien ne s'était produit, il se leva, souriant, et reprit son discours.

Cette attitude calme doubla l'enthousiasme du nombreux auditoire.

### *Arrestation*

Au cours de cet incident, la police mit en état d'arrestation un individu qui, à la porte de la salle, voulait à toute force entrer sans carte.

Fouillé, le perturbateur fut trouvé porteur d'un revolver.

### CRIMINEL ATTENTAT
### CONTRE M. BRIAND

Le banquet terminé, le président du Conseil quittait la salle de réunion et s'apprêtait à remonter dans son automobile, lorsque une bande de 300 socialistes, drapeau rouge en tête, se lèvrèrent à une violente manifestation qui ne tarda pas à dégénérer en bagarre.

Au milieu des sifflets, des huées et des hurlements, partis des rangs de cette masse de forcenés, des détonations éclatèrent subitement.

Plusieurs personnes furent blessées, notamment M. Rougier, commissaire de police, chez lequel on redoute une fracture au crâne, ainsi que deux commissaires adjoints de la Sûreté générale, blessés à coups de matraque.

Les personnes présentes entourèrent, dès le début de la bagarre, la voiture de M. Briand, lui faisant un rempart de leurs corps.

En réponse à l'odieux attentat dont il venait d'être la victime, le président du Conseil en leva et poussa simplement la cri de : « Vive la République ! »

## BREST

### LES VOLS A L'ARSENAL

Brest, 10 avril.

La chambre correctionnelle du tribunal de Brest vient de condamner à un an de prison l'ouvrier de l'arsenal Sanfel, poursuivi pour vol.

Au cours de son interrogatoire, l'accusé a déclaré que, depuis trois ans, il volait à l'Arsenal, sans que jamais on ait constaté le moindre vol.

L'accusé a déclaré, en outre, que le manque complet de surveillance l'a poussé à commettre les vols qui lui sont reprochés.


MODERN' CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En tous adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les *entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

F. CHARDON & Cie
Fabricants de Matériaux de Construction
Usines à FRANCARDO (Corse)
Magasins : BASTIA, 2, Avenue Carnot
Bureau de vente : CORTE, Nouvelle Traverse.
TUILERIE et BRIQUETERIE
mécaniques
Tuiles plates et rondes,
Briques pleines et creuses
*Briques à planchers en fer* I
CARREAUX, CIMENTS, TUYAUX
N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Référence sur demande.

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT
unis et à dessins
pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Fers à planchers I
DIT, PLOMB, en feuilles, tuyaux, quelconques

NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

LA SURDITÉ EST VAINCUE
VIENT DE PARAITRE la Brochure : *La Surdité peut être vaincue* qui publie des études scientifiques sur cette infirmité et sur les nouvelles méthodes qui guérissent rapidement et sûrement la surdité, le bourdonnement d'oreilles, la mauvaise audition, etc. Cette brochure sera envoyée gratuitement à toute personne qui en fera la demande à M. ARTIGUE, 19, Rue Vivienne, PARIS.

**AVARIE** PRODUIT PASTEURISÉ **COLSON'S**

Guérison radicale, détruit à jamais le virus, supérieur à tous traitements et injections. — La cure 10 francs franco contre mandat. — Notice : PHARMACIE MODERNE, 19, Avenue Pasteur, 47, Boulevard Pasteur, 47, Puteaux.

Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

**Savon Le CHAT**

Extra Garanti Pur

*Production*

100.000 Kilogr. par Jour

*La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale*




**RHUM FOX-LAND**

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.




**BON** POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

*Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)*

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

**DEMANDE MALADES**

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ozone, plantes, hypnose, et tout ce dont on peut user chez soi, de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculose, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

20.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 °/₀ — AMÉLIORATION TOUJOURS.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande détaille au Docteur Docteur Médecin de la Médecine Naturelle, 8, Rue St-Maur, 17, Paris

**ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES**

**ET**

**APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.**

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT Pour BASTIA et CORTE M. Paul GILORMINI

**ALBERTINY ET Cie** NICE ET CANNES

**Cedratine**

LA PLUS EXQUISE LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR



DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

**LA CEDRATINE**

**Grande Liqueur de Marque**

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

*Le Directeur-gérant*
*J. B. Ollagnier.*

Imp. Ollagnier.

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 100 MARDI 12 AVRIL 1910

00201

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnements sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.

Petite divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.

Autres Départ. 32 fr. — 12 fr. — 6 fr.

Union postale un an 24 fr. — le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.


## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Aux Électeurs
### de l'Arrondissement
### DE BASTIA

CHERS COMPATRIOTES,

Si je sollicite aujourd'hui vos libres suffrages, ce n'est nullement pour satisfaire une ambition personnelle, mais pour marquer une ère nouvelle, pour obtenir un réveil des consciences corses trop longtemps opprimées.

Mon républicanisme ne saurait être suspecté, et si les idées qui furent celles de toute ma vie ont pu me valoir de violentes et terribles inimitiés, c'est qu'à côté de la République je n'ai jamais cessé de défendre les intérêts de la collectivité, toutes les fois qu'ils étaient menacés.

Avant d'être républicain, je suis Corse, et cet amour de la PETITE PATRIE me pousse à accepter cette lutte sans merci contre la politique aréniste, dont M. Pierangeli est le prolongement, contre cette domination familiale dont les résultats ont été plus désastreux pour notre fierté et notre amour-propre national, que deux cents ans de domination génoise.

IL EST DES MORTS QU'IL FAUT TUER.

Les électeurs Corses auront à cœur de ne pas sanctionner de leurs suffrages une politique néfaste, condamnée et stigmatisée dans un rapport officiel.

La Corse se débat dans une misère hélas! trop réelle, et l'on compte étouffer vos protestations, grâce à ces mœurs électorales dont tous les esprits clairvoyants ont signalé le danger.

Nous voulons que le pouvoir vienne d'en bas, et qu'un chef de clan, un tyranneau de village, ne soit plus le seul maître des destinées du Pays.

J'adhère, pour ma part, sans restriction aucune, au programme et aux résolutions dont la Fédération des Syndicats des Intérêts Corses a pris la généreuse initiative.

Je suis prêt à rendre compte de mon mandat en avril 1911, et à démissionner, si après m'avoir honoré de sa confiance, le corps électoral exigera cette détermination.

NOUS NE SOMMES PAS DE CEUX QUI SONT ET QUI RESTENT DÉPUTÉS.

Nous demanderons aux pouvoirs publics des actes et non plus des promesses.

Le programme des revendications corses est trop connu pour qu'il soit utile de le rééditer.

La lutte énergique entreprise contre le monopole de la Compagnie Fraissinet sera poursuivie par nous, jusqu'à l'obtention des dispositions législatives qui doivent mettre un terme aux abus maintes fois signalés.

Nous solliciterons la suppression des taxes supplémentaires d'embarquement, la modification des articles 273, 281 et 216 du Code de Commerce, afin de maintenir les responsabilités des armateurs et de sauvegarder les intérêts du petit commerce.

A un point de vue plus général, il est une réforme toute de justice et d'équité qui s'impose : c'est la représentation proportionnelle.

Nous nous attacherons, dans la mesure de nos faibles moyens, à donner à ceux qui souffrent et à ceux qui travaillent toujours plus de bonheur, de justice et de liberté.

A cette démocratie insulaire, victime de tant de deuils de justice, aux masses pauvres et laborieuses, nous donnerons conscience de leurs droits.

Les lois, dites de solidarité sociale, ont été, en Corse, détournées de leur but initial.

Nous nous insurgerons, toutes les fois que sous le couvert de l'Idée Républicaine, se commettront des abus et des malversations.

Tout en maintenant l'œuvre déjà accomplie, nous aurons à cœur de faire respecter la liberté de penser et ce bien si cher qu'est la liberté de conscience.

Je ne serai l'homme d'aucun parti, me promettant simplement d'être républicain.

La parole est aux électeurs qui ne voudront plus se sacrifier pour la seule satisfaction d'appétits particuliers, trop insuffisamment dissimulés.

CITOYENS,

C'est à la Corse elle-même qu'il appartient d'opérer son relèvement moral et matériel.

C'est donc aux électeurs libres et indépendants que je m'adresse; c'est de leur énergie que j'attends la réponse au défi jeté, par la voie de la presse, au corps électoral tout entier.

VIVE LA CORSE LIBRE!
VIVE LA RÉPUBLIQUE!

***Joseph Ajaccio,***
*Avocat à la Cour d'Appel.*

## Elections Législatives

Voici la liste des déclarations de candidatures faites à la préfecture de la Corse, à la date du 9 avril :

AJACCIO. — MM. Capitaine Pierre Cecaldi ; Canco d'Ornano ; Forcioli, député sortant ; Pugliesi-Conti, maire d'Ajaccio.

BASTIA. — MM. Joseph Ajaccio, avocat ; Louis Capazza, aéronaute ; Henri Pierangeli, député sortant.

CALVI. — MM. Adolphe Landry, maître de conférences ; Pierre Luzy, président du Syndicat agricole de la Balagne ; de Monti-Rossi, avocat ; docteur Santelli, député sortant.

CORTE — MM. Louis Adriani, conseiller ; Antoine Gavini, député sortant.

SARTENE. — MM. Docteur Balesi, député sortant ; Célestin Caitucoli, conseiller général.

## Assistance aux Vieillards

Le Conseiller d'Etat, président de la Commission centrale d'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, vient d'adresser au ministre de l'intérieur son rapport sur le fonctionnement de cette commission pendant l'année 1909.

Notre département seul y fait l'objet d'une mention toute spéciale. En effet, sur 1.352 recours soumis à cette commission, la Corse en compte 57, chiffre relativement énorme, si on considère que la Seine en a présenté 152, le Nord 104, la Seine-Inférieure 42, Charente et Ille-et-Vilaine 38, Rhône 34, Finistère et Bouches-du-Rhône 33, Gard, 31, etc. C'est pourquoi le Rapporteur dit : « Ces sortes de recours sont surtout très usités en Corse. »

Nous voulons espérer qu'à la suite des instructions bien précises données par M. le Préfet, cette note spéciale pour notre département ne se retrouvera pas dans le rapport sur l'année 1910.


Lire à la 2e troisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »


## L'ÉLECTION DE CORTE

Nos lecteurs savent que la proposition de loi relative à l'inégibilité dans leur ressort des conseillers aux cours d'appel n'a pas reçu bon accueil au Sénat. Elle n'y a même pas été examinée, discutée, et il ne pouvait pas en être autrement, tant cette proposition de loi qui, d'ailleurs, ne pouvait viser la période électorale actuelle, tant, disons-nous, cette proposition était de nature à soulever de sérieuses oppositions, des difficultés de toute sorte. La voilà donc définitivement enterrée.

Cela dit, il nous sera bien permis de donner acte aux amis de M. Gavini de la joie qu'ils ont manifestée en apprenant que le prince de Tarente, un prince s'il vous plaît, avait trouvé moyen de faire décréter par une trentaine de députés (ils n'étaient pas plus nombreux, paraît-il, ce jour-là, à la Chambre), que M. Adriani n'était plus éligible. Pendant plusieurs jours, nos rues ont été littéralement encombrées d'émissaires, tous, porteurs du *Journal Officiel*, tous, heureux d'annoncer que M. Gavini était désormais assuré de remporter la victoire, sans gloire évidemment, mais qu'importe la gloire, pourvu qu'on conserve le siège et les quinze mille avec.

Mais cette joie, de courte durée, hélas! nous paraît trahir de vives craintes. Comment depuis des mois, on ne cesse de nous donner l'assurance que M. Gavini l'emportera, avec des milliers de voix, qu'il va au-devant d'une éclatante victoire, et, loin de regretter le vote d'une proposition de loi qui aurait eu pour résultat de lui laisser le champ libre, de l'empêcher ainsi de battre son concurrent à plate couture, loin, nous le répétons, d'exprimer le regret d'être privé du doux plaisir de savourer les joies du triomphe, M. Gavini nous fait connaître, par l'intermédiaire de ses amis, qu'il préfère vaincre sans péril, dût-il vaincre sans gloire... Cela n'est guère naturel, cela semble tout au contraire indiquer que les électeurs de l'arrondissement de Corte ne s'apprêtent guère à renouveler son mandat à M. Gavini. De sorte que M. Pierangeli pourrait bien s'être trompé en donnant à son collègue l'assurance qu'il serait élu. Malin bien malin, M. Pierangeli.

Ces mots du député sortant de Bastia, « nous sommes et nous resterons tous deux représentants de la Corse » ont été justement critiqués, blâmés. Mais, de ces mots, M. Pierangeli en connaissait bien la portée, et il n'est personne, en ce moment, en Corse, qui n'en devine le véritable sens, qui ne sache à quelles préoccupations obéissait le député de Bastia en affirmant que la réélection de M. Gavini à Corte était certaine...

XXX.

### *Typique!!!*

Nous livrons aux méditations de nos lecteurs, particulièrement des électeurs de l'arrondissement de Corte, l'écho suivant paru, le 6 avril, dans le numéro d'un de nos confrères parisiens : *La Guerre Sociale*.

#### *En Famille*

La Providence, a fait tomber dans nos mains, l'amusante lettre que voici :

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Bastia, le 31 mars 1910.

« Mon cher Moro,

« Je vous serai reconnaissant de bien vouloir écrire à tous vos amis et parents du canton d'Orezza pour leur demander de voter pour moi.

« Je n'ose vous demander d'y venir, mais si vous pouvez y faire une apparition avant les élections, cela me serait bien utile.

« Je vous remercie, affectueusement à vous.

« *Signé* : ANTOINE GAVINI. »

Le « Cher Moro, » en question, ne serait-il pas, par hasard, notre excellent compatriote, M. de Moro-Giafferi, le député avocat du barreau parisien, bien connu pour ses attaches bonapartistes.

M. de Moro-Giafferi a, au moins, le mérite, qui lui fait grand honneur, d'affirmer hautement son dévouement à la cause impérialiste, attitude qui force l'estime, sinon l'admiration.

Quant à M. Gavini, nous ne le voyons pas, en tant que candidat *radical-socialiste*, solliciter le concours d'un des plus dévoués adeptes du Bonapartisme ; ou bien l'étiquette radicale-socialiste, derrière laquelle se retranche le député de Corte, n'est qu'un vulgaire « bluff, » destiné à dissimuler le vieux bonapartiste qu'a toujours été M. Gavini.

Mais alors, qui trompe-t-on ici?

d. S.

## A travers l'Ile de Beauté

M. David Chateigner — David Cigalier — qui donnait vendredi soir, au Palais du Commerce, une conférence sous les auspices de l'Union générale des Corses, n'est pas un inconnu pour les Lyonnais. Une petite plaquette de vers, *Les Chataîgneraies*, un volume de prose sur le Forez, *Au Pays de l'Astrée*, l'ont classé déjà parmi nos jeunes écrivains d'avant-garde dont on peut escompter l'avenir littéraire sans aucune crainte de désillusion. Outre un volume d'impressions de voyage à travers la Provence et la Corse, M. Chateigner prépare actuellement une pantomime, en collaboration avec le célèbre mime Georges Wague, et une pièce en trois actes, *l'Ombre*, qui doit prochainement affronter les feux de la rampe sur l'une des scènes parisiennes.

De ses pérégrinations estivales par

les vals et les monts sauvages de l'île de Beauté, M. Chasteigner a rapporté de multiples souvenirs, et son imagination de poète, toute vibrante encore des impressions de couleur et de lumière, nous fit vivre les heures enchantées qu'il évoquait.

Débarqué à Bastia, à la pointe nord est de l'île, le sac du voyageur sur l'épaule, le bâton ferré à la main, il a vagabondé au hasard de sa fantaisie, préférant aux paysages recommandés par les guides, ceux que révèle un brusque détour du chemin ; il s'est « peu soucié des monuments sur les places publiques, de la *Casa Buonaparte* ou des musées », mais, en revanche, il a « trinqué avec des rouliers et demandé l'hospitalité aux plus humbles chaumières », et c'est encore là, à notre avis, la façon la meilleure de connaître un pays, d'en saisir la physionomie véritable.

La première chose dont fut frappée la sensibilité du poète est la lumière de la Corse, car la lumière, ainsi qu'il affirme, « a des qualités différentes suivant les endroits où elle se pose ».

Ah ! la lumière... la lumière de la Corse, s'écrie-t-il ; combien de fois, méridional impénitent malgré tant d'années de séjour à Lyon, j'ai bénit l'ivresse infinie qu'elle me procurait...

C'était sur cette merveilleuse côte qui s'étend de Saint-Florent à Ajaccio et où les Grecs auraient cru reconnaître leur patrie. Combien de fêtes Bériques me furent offertes sur ces caps, ces promontoires, ces falaises, ces golfes, dont Mauppassant aimait la pureté et que l'on ne pourrait songer à vous dépeindre que si l'on avait à sa disposition la plume d'un Fromentin ou la palette d'un Jacques Martin...

Calcatogio, Cargese, Piana, Porto, l'Ile-Rousse, Saint-Florent éblouissent tour à tour ses yeux de leurs visions ensoleillées. Peut-on reprocher aux Corses qui, sur le continent, font de zélés commerçants, d'artifs fonctionnaires, d'être paresseux dans leur île et de se laisser aller à la douceur du far niente puisque la nature, toujours complice, « ne leur suggère que des rêves d'indolence et de repos ».

Nul ne me contredira, ajoute le conférencier, s'il s'est arrêté à Cargese, s'il y a effeuillé négligemment des pétales de lantierose, s'il a lu de ce capricieux vin blanc qui laisse supposer que l'on a mis le soleil en bouteilles, s'il a vu apparaître à une fenêtre une jeune fille aux adorables yeux noirs, ou s'il a rencontré, à la fontaine, la descendante de ces Mainotes qui fondèrent Paomia... Nul ne me contredira s'il a trouvé dans cette jeune femme, à la démarche balancée, à la cruche en équilibre sur la tête, le geste des plus authentiques Tanagras et s'il ne l'a vêtue, en imagination, de la robe d'autrefois, de la belle robe à garnitures d'or, de soie, d'argent ou de dentelles et des babouches laissant deviner la grâce adorable du pied... Nul ne me contredira s'il s'est reposé à l'ombre des palmiers de l'Ile Rousse et s'il s'est laissé fasciner jusqu'au délire par l'assaut mol comme une caresse, que la mer donne aux rochers pourpres...

C'est encore le même mirage de lumière que M. Chateigner retrouve dans les vieux quartiers de Bastia et d'Ajaccio et devant les ruines du Nebbio.

De l'auberge d'Ostriconi à l'Ile-Rousse, le voyageur marche dans la nuit, suivant la route qui « longe la mer, l'abandonne, y revient, l'abandonne à nouveau et comme à regret ». Près du golfe de Porto, sur la route d'Evisa, il passe une nuit à la belle étoile, dans l'ombre reposante et douce où vibrent les mille bruits de la nuit. Il franchit les montagnes, parcourt des forêts où jamais, semble-t-il, un pied humain ne se posa, traverse le col de Vergio, médite dans le sauvage isolement de Ponte Vecchio, évoque à Corte la physionomie du général Gaffory, dort à l'ombre des châtaigniers de Vivario, boit aux sources glacées de Vizzavona.

Nous quittons, dit-il, la douceur de la Balagne, nous pénétrons dans la Niolo. Quel contraste ! Nous comprenons ce qui donne à la Corse une particulière attirance : la diversité dans l'unité. Nous échappons à des paradis de molesse, de langueur, et brusquement, nous subissons l'envoûtement de cette région aux apparences sauvages, aux rochers abrupts, aux ravins vertigineux, aux arbres séculaires, où les êtres et les choses ont le même aspect farouche et saisissant.

Il nous semblait que, depuis des siècles, rien n'avait changé, ni les villages haut perchés prêts à soutenir de furieux assauts, les villages où l'on n'accède que par de rudes chemins muletiers, où les rues, en temps d'orage, se transforment en véritables torrents, où l'on rencontre les descendants des hommes qui luttèrent contre les Phéniciens, les Phocéens, les Latins, les Gaëols, et qui, s'ils ne portent plus le bonnet de laine de leurs ancêtres, ont gardé, en partie, leurs mœurs et leurs coutumes.

Les montagnards corses ont conservé cette fierté, cette indifférence hautaine qui, sous leurs haillons, leur donnent l'air de grands seigneurs. L'hospitalité, dans cet heureux pays, a l'air, par nos temps modernes, d'un anachronisme. Le conférencier conte deux aventures personnelles qui sont des exemples typiques. Après une rude étape, Chateigner arriva, certain matin, dans un petit village où il n'existait aucune auberge. La faim et la soif le travaillaient. Il pénétra dans une petite boutique où l'on vendait de l'épicerie, de la mercerie, et demanda qu'on lui servit à dîner. L'hôtesse lui présenta tout ce qu'elle avait de meilleur.

Au moment de régler, une surprise m'attendait, poursuit l'excellent conteur

— Combien vous dois-je, demoiselle ? — Rien, répondit l'hôtesse ; et, tournant le dos, elle vaqua à d'autres occupations.

J'insistai. La réponse fut fière :

— Je ne tiens pas d'hôtel. Si je vous ai reçu, c'est que j'ai voulu vous recevoir. Je suis heureuse que vous soyez content de ce que j'ai pu vous offrir. Cela me suffit.

Une aventure analogue nous arriva à Corte. Une bande d'enfants nous avaient servi de guides, avec complaisance. Ils nous avaient dirigés dans le dédale de ces ruelles de l'ancienne ville si pittoresques, si évocatrices de formidables passions. Ils nous avaient conduits au pied des remparts de la forteresse et commentés le spectacle admirable : Monte Rotondo ! Tavignano ! Que sais-je ! Ils déploraient que l'on déboisât :

— Ces méchantes usines, criaient-ils, en les montrant du doigt, nous apportent la fièvre et la mort. On devrait les renverser.

Je voulus reconnaître la complaisance de notre petite escorte et la sagesse de ses propos. Je tirai quelque menue monnaie de mon gousset :

— Tiens, dis-je à l'aîné, tu les partageras entre tes camarades.

Le jeune Cortenais me dévisagea — sans douceur...

— Non, fit-il, sèchement...

Je commençais à être familiarisé avec les mœurs corses. Je n'insistai pas. Je me contentai d'offrir à mon ami d'une heure une cigarette dont il tira quelques bouffées avec une véritable satisfaction. Il me déclara alors avec dignité :

— Je suis Corse. Je n'accepte pas de l'argent pour un renseignement. Mon père me romprait les os s'il apprenait que j'ai consenti à me laisser payer.

Incroyable désintéressement, ajoute le conférencier, auquel j'ai encore peine à croire et qui se rattache à la conception désuette et grandiose du point d'honneur...

Car ce point d'honneur, cette fierté un peu hautaine persistent en Corse. Ce n'est plus évidemment le pays des Colomba et des bandits fameux qui prenaient autrefois le maquis et tenaient en échec des brigades entières de gendarmerie ; le maquis est, aujourd'hui, à peu près désert, mais la Corse conserve ses caractères de sauvage grandeur et d'altière poésie.

L'Ile de Beauté, telle que l'évoque, en une langue admirablement colorée, le délicat artiste que et M. Chateigner, mérite encore d'être connue.

(*Le Salut Public*).

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 8 avril 1910.

Londres nous envoyant des cours raffermis, les dispositions sont généralement nouvelles malgré des réalisations dans quelques compartiments. Notre Rente consolidée se reprise à 98.92. Bonne tenue des Fonds Etrangers : Extérieure 96.50 ; Turc 94.25 ; Serbe 88.45 ; Russe 1909, 100.92. Tendances toujours très satisfaisantes des Etablissements de Crédit. Le Crédit Foncier se tient à 819. Le Crédit Lyonnais à 1 416, le Comptoir National d'Escompte à 848 et la Société Générale à 722.

Dans le compartiment industriel, le Suez a été agité et plus lourd à 3.458, sur le bruit du rejet de la prolongation de la concession.

Aucun changement sur les valeurs de transports et les charbonnages russes. Le Rio reperd son avance de la veille à 1.928.

Parmi les obligations, celle du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie est demandée à 425. L'obligation 5 0/0 Saint-Louis à San-Francisco s'inscrit à 489.

Les 100.000 actions de l'Eastern International Rubber and Produce Trust Ltd qui, par suite du nombre considérable de demandes dont elles furent l'objet, n'ont pu être introduites en Banque le 5 avril dernier, vont être offertes en souscription publique au prix de 75 frs dont 25 frs en souscrivant et 50 frs à la répartition. Les demandes seront reçues le lundi 11 avril à la Banque de l'Union Parisienne et si elles dépassent le nombre de titres disponibles, seront soumises à une réduction proportionnelle.

Chemins Français fermes. Nord en hausse à 1.797, le dividende pour 1909 a été fixé à 72 frs par action.

## *Examens des Bourses*

Les examens pour le Certificat d'aptitude aux Bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles auront lieu le jeudi 14 avril à 7 heures et demie du matin, au Lycée.

(Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde).

## La clé de la santé

Bien des gens dont la santé est enviable, doivent le bon fonctionnement de tout leur organisme au fait qu'à chaque changement de saison ils font une petite cure tonique et dépurative. Cette cure tonique et dépurative débarrasse le corps de toutes les impuretés qui s'y sont accumulées et fortifie tous les organes. C'est une nouvelle mise en état qui donne les meilleurs résultats. Cette cure tonique et dépurative est particulièrement recommandée au printemps, et les personnes soucieuses de leur santé ne manquent pas de faire leur cure de printemps avec les Pilules Pink qui sont un excellent dépuratif-tonique.

Au début du printemps on se sent faible. Les Pilules Pink donnent des forces. On manque d'appétit. Les Pilules Pink développent l'appétit. L'estomac est affaibli et les digestions se font mal. Les Pilules Pink fortifient l'estomac et favorisent les digestions. Enfin, c'est au printemps que nos humeurs, mises en mouvement, cherchent à sortir à travers la peau, nous causant les éruptions, les rougeurs, les disgracieux furoncles. Les Pilules Pink purifient le sang. Le traitement des Pilules Pink constitue la meilleure cure de printemps que vous puissiez entreprendre.




Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Goblin, 23, rue Balle, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

## *La Vie Heureuse*

Au moment où toute la France est occupée des élections : la *Vie Heureuse* demande à ses lectrices, ainsi qu'à quelques personnalités des plus notoires : « Les femmes doivent-elles être éligibles ? » ; le monde des lettres vient de perdre Edouard Rod, le grand romancier, dont le talent et la personne étaient également sympathiques : la *Vie Heureuse* consacre une belle étude à son œuvre ; Mme Barratin est décorée de la Légion d'honneur : la *Vie Heureuse* rend un juste hommage au talent délicat et à la discrétion bonté de cette femme au grand cœur ; Selma Lagerlof est lauréate du prix Nobel pour 1909 : la *Vie Heureuse* lui a demandé un conte de Pâques ; Mme Marcelle Tinayre publie « l'Ombre de l'Amour » : la *Vie Heureuse* synthétise les grands épisodes de cet admirable roman et cite quelques unes de ses pages les plus pathétiques ; Mme Breslau expose l'ensemble de ses œuvres : la *Vie Heureuse* reproduit un tableau qui est une parfaite expression de son talent concentré, sobre, sincère ; Mme de Bauby Callimaki consacre à Poshey un admirable volume : la *Vie Heureuse* publie quelques œuvres charmantes de ce charmant artiste ; la mode décrète que le cou des femmes sera dégagé des cols rigides qui l'emprisonnaient : la *Vie Heureuse* montre, par de ravissantes images, que la collerette est de toutes les belles époques de l'art et du goût ; Mme Delna est applaudie tous les soirs au Gymnase dans un des grands succès dramatiques du jour. « La Vierge Folle » : la *Vie Heureuse* reproduit sur sa couverture un portrait de la charmante artiste, d'après le premier instantané en couleurs pris au magnésium ; la révolte du Dé Tham provoque un regain de curiosité pour les choses d'Extrême Orient : la *Vie Heureuse* renseigne ses lecteurs sur la femme annamite, son caractère, sa vie, son avenir ; l'Aviation compte une nouvelle « Grande Semaine » : la *Vie Heureuse* publie une page de curieux instantanés sur cet événement sportif... Tant de sujets actuels et variés assurent au numéro de mars, qui vient de paraître, le plus éclatant succès.

## Gazette de la Balagne

*(De notre Correspondant particulier)*

*Sous-Préfecture*

A l'occasion de son entrée en fonctions, M. Louis Vernier, sous-préfet de Calvi, recevra officiellement les autorités et les fonctionnaires, le mardi 12 avril, à 2 heures et demie de l'après-midi.

*Calvi*

La dispute dont il est question dans le *Petit Bastiais* du 7 courant, s'est produite non loin de la caserne et des cris ont été poussés pour les personnes qui voulaient les entendre. Ce n'est certainement pas ce sur lil que les gendarmes ont été agressés et frappés, car comme les cavaliers d'Offenbach ils sont arrivés les derniers et n'ont pu ramasser qu'un chapeau.

D'autre part, à défaut d'agents, il appartient à la gendarmerie de veiller à la sécurité des citoyens. Aucune responsabilité ne peut en conséquence retomber sur le parquet et la municipalité.

*A louer*

Piano neuf, 12 francs par mois, s'adresser à M. le Correspondant particulier du *Petit Bastiais* à Calvi.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 11 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 13, à midi 16 + à 5 heures du soir + 12°. Maxima + 19 3 Minima + 10 4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm., à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent — Dans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, découvert

l'après-midi, id.

### Dans les Ministères

M. Paoli, rédacteur de 2e classe au ministère de l'intérieur, est nommé rédacteur de 1re classe.

### Photographes amateurs

Nous apprenons que sur l'initiative de M. Jean-Mathieu Pekle, il serait question d'organiser une exposition de vues de la Corse et sujets corses des nombreux amateurs.

Cette exposition, qui promet d'être très intéressante, serait probablement installée dans la salle des fêtes au Théâtre, sous la direction d'un comité présidé par M. le notaire de Cesaffs, premier adjoint au maire.

Nous ne doutons pas du succès de cette exposition, qui pourrait rester ouverte pendant quelques semaines.

### Nouvelles militaires

Par suite de la réorganisation du corps des gardiens de batterie, sont nommés : gardiens de batterie principal, M. Santandrea, au dépôt de matériel de Châlons ; — de 1re classe, M. Degrégorio, dir de Marseille ; — de 2e classe, MM. Angeli, dir. de Constantine ; Audiard, dir. de Bastia ; — de 3e classe, MM. Martinelli, dir. d'Oran ; Guinchan, Maréchal et Pera, dir. de Bastia.

### En Algérie

M. Gabrielli Raoul, adjudant au 3e rég. de tirailleurs algériens, classé, est nommé commissaire de police de 6e classe à Laghouat.

M. Pali Antoine, ex adjudant au 9e colonial, classé, est nommé inspecteur de la sûreté de 2e classe à Constantine.

### Théâtre des Essayeurs

Tous ceux qui écrivent pour le théâtre, qui s'intéressent aux manifestations de la vie théâtrale et qui suivent régulièrement les critiques de MM. Adolphe Brisson, Henri de Régnier, Camille Lemonnier, Léon Blum, Maurice. Aderer, Chevaux, Duquesnel, du *Figaro*, etc., n'ignorent pas la place que le *Théâtre des Essayeurs* a su prendre, depuis trois années, dans le cercle étroit des Théâtres d'art.

Le groupement qui a, déjà, révélé avec un éclat retentissant nombre de talents nouveaux, fait appel à tous les lecteurs dramatiques de la jeune génération, désireux de soumettre leurs œuvres au jugement de la critique et du public.

Envoyer les manuscrits au Président du *Théâtre des Essayeurs*, M. Brunel, 5, Boulevard Pereire, Paris.

### Au Port

*Entrées :*

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia » cap. Lelièvre, venant de Marseille.

— Vap. Ital. « Palestina » venant de Porto-Torrès.

*Sorties :*

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Marseille

— Vap. Ital. « Palestina » parti pour Livourne.

— Brick-goélette franç. « Fanny Lilia », cap. Piazzi, pour le Golfe Juan.

### On demande à acheter

Une paire de bœufs, de 6 à 8 ans, très forts. Ecrire, taille et prix, à M. Bergury, Arena-Vecchio.

### A vendre

Sites à bâtir sur le prolongement des boulevards Paoli et Traverso.

S'adresser à M. François Mattei, 15, place Saint-Nicolas.

### A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.


*MUSIQUE MILITAIRE*

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Cimbre, | Signard. |
| Le Grand Magol, | Audran. |
| Sobre les clos, | Rosas. |
| Les Saltimbanques, | Ganne. |
| Rose mousseuse, | Kessel. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

MODERN' CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à construction est impossible.

Facilités de payement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations


### *Vente de Fourrages*

Luzerne 1re coupe, bonne qualité, 4 cents francs les cent kilos sur wagon, gare Folelli.

S'adresser à M. PETRONELLI, propriétaire, à Penil, par Castellare-di-Casinca.

# Elections Législatives

## BASTIA

### La Candidature AJACCIO

M. Joseph bAjaccio, candidat républicain des revendications corses, a reçu le meilleur accueil dans toutes les communes de l'arrondissement de Bastia qu'il visite depuis quinze jours.

Dans la Casinca, à Loreto, à Vescovato, à Venzolasca, à Prunelli di Casacconi, à Olmo, à Cutali, à Murato, à Pieve, à Rapale, à Olmeta, à Vallecale, à Nonza, à Canari, à Saint-Florent, à San-Gavino, à Santo-Pietro, à Sorio, etc., etc., partout où la sympathique et infatigable candidat a porté la bonne parole et adressé de vibrants appels aux électeurs, M. Ajaccio a été acclamé.

Des ordres du jour de confiance nous parviennent des localités visitées jusqu'à ce jour ; nous les publierons ultérieurement.

Dimanche, M. Ajaccio a fait diverses conférences à 10 heures à Porretto di Brando ; à 11 heures à Pozzo ; à 2 heures à Silgaja ; à 3 heures à Castello ; à 4 heures à Mausoleo ; à 6 heures à Erbalunga ; à 7 heures à Ville-di-Pietrabugno.

Les électeurs sont heureux de voir un candidat qui, rompant avec la tradition du passé, va les visiter dans leur village, fut-il des moindres et de l'accès le plus difficile, sans souci des intempéries et des fatigues.

Véritable apôtre de la cause sacrée de la Corse, M. Ajaccio fait partout l'exposé de son programme, tout de progrès et d'espoir pour notre pays en des jours meilleurs.

### *La Porta*

Jeudi, 7 avril, à 8 heures du soir, le citoyen Ajaccio Joseph, avocat, candidat à la députation, a exposé à La Porta, dans une salle de la maison commune, son programme économique et politique, aux applaudissements de l'auditoire aussi nombreux que choisi.

M. Giannoni, conseiller d'arrondissement, été désigné par l'assemblée pour présider la réunion, ainsi que MM. Giudici Paul et Poletti Pierre, comme assesseurs.

Durant une heure, l'orateur a fait connaître dans ses grandes lignes, le programme républicain et surtout ce que devaient être les réformes dans les mœurs électorales actuelles.

Victorieusement, il a réfuté les objections qui lui ont été soumises, et la réunion a pris fin aux cris de : « Vive la République démocratique et vive la Corse libre ! »

## CORTE

### M. le Conseiller Adriani en tournée électorale

### *Ghisoni*

Les électeurs de Ghisoni, sachant que M. le conseiller Adriani se rendrait ce matin dans cette localité pour prendre contact avec eux, se sont portés en masse au-devant du sympathique candidat dans l'arrondissement de Corte.

M. Adriani était accompagné de MM. Giacobbi, le distingué sénateur de la Corse et de M. P.-P. de Casabianca, ancien sénateur, les deux personnalités politiques si sympathiquement connues et si universellement estimées dans l'arrondissement de Corte où ils comptent autant d'amis que d'électeurs. Ces messieurs sont reçus par la population toute entière qui les acclame avec frénésie. Aux cris mille fois répétés de : « Vive la République, » de la foule qui grossit de minute en minute, MM. Adriani, Giacobbi et P.-P. de Casabianca rentrent dans la commune en passant sous un arc de triomphe en verdure, au milieu d'un enthousiasme qui va grandissant de minute en minute pendant toute la journée.

Dans la soirée, M. Adriani réunit les électeurs dans une salle enguirlandée, en une réunion publique, et, dans un splendide discours, d'une tenue irréprochable, il expose à ses auditeurs le programme qu'il suivra d'un bout à l'autre, si, comme il se plaît à l'espérer, les électeurs de l'arrondissement veulent bien lui confier l'honorable mission de les représenter à la Chambre.

Les électeurs, en un ordre du jour voté d'enthousiasme, acclament la candidature de l'éminent magistrat et s'engagent à l'appuyer de leurs suffrages.

### *Poggio-di-Nazza*

Même sympathie et même accueil sont réservés au candidat à Poggio-di-Nazza, où l'exposé de son programme radical-socialiste a été frénétiquement applaudi.

La candidature de M. Adriani s'annonce excellente.

### *Lugo*

Poursuivant sa tournée, M. Adriani reçoit un accueil chaleureux et empressé à Lugo, où les électeurs l'ont assuré de toutes leurs sympathies, ainsi que de leur dévouement à la cause républicaine.


Nouvelle Société Navale de l'Ouest

*Agent en Corse :*

PIERRE VINCENTELLI

11 Rue de l'Opéra, Bastia

Services réguliers entre la Corse la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

*Prix avantageux*

Le prochain départ aura lieu le 15 avril par steamer *Saint-Barthélemy*.


## AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Joseph Aitelli, d'Algajola ; Mme et M. Mathieu Aitelli, d'Algajola, et leurs enfants ; Mme Veuve Sylvie Merlengo, née Aitelli ; Mme Veuve Baldacci, née Aitelli ; Mme et M. Dominique Orsini, de Marseille, et leurs enfants ; Mme et M. Auguste Aitelli, adjudant en retraite ; Mme et M. Charles Poli, commerçant, et leurs enfants ; Mme Veuve Henri Aitelli et ses enfants, de Marseille ; M. et Mme Vincent Merlengo, de Lori ; M. et Mme Eugène Merlengo et leurs enfants ; Mlle Assomption Merlengo ; Mme Veuve Victorine Mattei, de Marseille ;

Les familles Aitelli, de Marseille ; Ottaviani, de Toulon ; Graziani, de l'Ile-Rousse ; Morelli, de Bastia ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR JOSEPH AITELLI

*Retraité*

leur époux, frère, beau-frère et oncle, décédé à Algajola, à l'âge de 70 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Algajola.

La levée du corps aura lieu mercredi, 13 courant, à 8 heures du matin.

On se réunira à la gare de Bastia.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


OMNIUM CORSE

Société anonyme au capital de 100.000 fr., s'intéresse à toutes affaires en Corse.

MM. les propriétaires de tous gisements, amiante, fer, cuivre, argent, manganèse, etc., de chutes d'eau, domaines agricoles, carrières, eaux minérales, etc., sont priés d'adresser tous renseignements à *M. le Directeur général de l'Omnium Corse*, 16, rue de la Grange Batelière, à Paris, qui en a rendre incessamment en Corse.


# DERNIÈRES NOUVELLES

00202 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

| | 9 avril | 11 avril |
|---|---|---|
| Rente 3 p. 100 amort. | 96.70 | 96.60 |
| Rente 3 p. 100 perpétuelle | 9 50 | 9 45 |

ex coup 9

## *L'Election de Sartene*

### Le Désistement de M. Giordan

Sartene, 11 avril.

M. Giordan, directeur de la Mutuelle de France et des Colonies, candidat à la députation dans l'arrondissement de Sartene, vient de retirer sa candidature.

M. Giordan s'embarquera demain pour Nice par le paquebot partant d'Ajaccio.

## Les Corses de Paris *et les* ELECTIONS LÉGISLATIVES

Paris, 11 avril.

Les Corses, résidant à Paris, se sont réunis aujourd'hui dans une des salles du Café des Négociants, rue du Louvre, sous la présidence du commandant Gabrielli.

Au cours de cette réunion, on examina la situation politique de la Corse, et les assistants décidèrent d'adresser aux électeurs de la petite patrie un manifeste dans lequel ils engageront nos compatriotes à écarter systématiquement tous les représentants actuels qui négligèrent de guérir de cause le département dont ils devaient énergiquement soutenir les intérêts.

Dans ce manifeste, les Corses domiciliés à Paris, invitent instamment les électeurs insulaires à choisir, comme représentants, des hommes nouveaux, choisis en dehors de tout clan politique, et dont la tâche devra être le relèvement économique et moral de l'île négligée.

Il importe que les députés Corses soient entièrement dévoués aux intérêts de tout le département ; qu'il faut, une fois pour toutes, sortir de l'état de misère dans lequel il se débat.

Il est enfin décidé que chaque arrondissement de la Corse aura, aux élections du 24 avril prochain, un candidat présenté par les Corses de Paris. Le nom du commandant Gabrielli est mis en avant, aux acclamations de l'assistance, pour l'arrondissement de Corte, mais ce dernier refusa.

## Nouvelles Militaires

*Gendarmerie*

Paris, 11 avril.

M. Vermeeren, sous-lieutenant de gendarmerie à Ambert, passe à Sainte-Marie-Sicché.

M. Bretenet, sous-lieutenant de gendarmerie à Sainte Marie-Sicché, passe à Condom.

## Tirages financiers

*Foncières 1903*

Paris, 11 avril.

L'obligation portant la numéro 320.087 est sortie remboursable à cent mille francs.

L'obligation portant le numéro 72.637 est sortie remboursable à *trente mille francs*.

## LE DISCOURS DE M. BRIAND et la Presse

Paris, 11 avril.

Les journaux départementaux consacrent de longs et élogieux articles au magistral discours-programme que M. le président du Conseil a prononcé hier à Saint-Chamond.

Tous sont unanimes à reconnaître que la valeur de ces déclarations dépasse celle d'une simple manifestation oratoire.

Ils sont également d'accord pour affirmer que l'appel vibrant de solidarité républicaine qui, de sa voix autorisée, M. Briand vient de lancer à la veille des élections législatives, aura le retentissement qu'il mérite et sera entendu par les électeurs de la France entière.

Reprenant les arguments du Président du Conseil, ils espèrent, à leur tour, que la Chambre prochaine ne s'en tiendra pas aux résultats déjà appréciables de la Chambre défunte et ne se contentera pas du régime de simple digestion.

De leur côté, les organes de l'opposition supplient leurs amis de ne pas se laisser éblouir par les tirades captivantes mais éphémères, sur la réconciliation nationale.

## SAINT-ÉTIENNE

### Armes découvertes dans la chambre d'un manifestant

Saint Etienne, 11 avril.

Au cours de la manifestation qui eut lieu hier à Saint-Etienne, lors du passage de M. Briand, la police mit en état d'arrestation un manifestant, de nationalité espagnole, qui se faisait remarquer par son état de surexcitation.

Une perquisition faite dans la chambre où l'Espagnol était descendu, amena la découverte de deux canons de revolvers.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### APPEL AU CHOMAGE GÉNÉRAL

### Four complet

Marseille, 11 avril.

On se souvient que dans la réunion tenue hier à la Bourse du Travail, les inscrits maritimes avaient décidé, sur la proposition du citoyen Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., de lancer un appel à toutes les corporations syndiquées de la ville, les engageant à chômer, aujourd'hui, lundi, en signe de protestation.

L'appel resta sans écho, ou du moins, ne fut entendu que d'une faible partie de la classe des travailleurs, qui voient d'un mauvais œil cette nouvelle grève des inscrits maritimes.

La manifestation que les grévistes s'étaient imaginés rendre imposante, fut complètement ratée. Les travailleurs reprirent ce matin le chemin du travail, sans se soucier outre mesure de l'appel du représentant de la C. G. T.

On évalue à peu près à la proportion de 5 p. 100 le nombre des chômeurs. Il est difficile de désavouer plus éloquemment les agissements des inscrits maritimes.

### Les contre-torpilleurs rejoignent Toulon

Les services maritimes étant assurés pour toutes destinations, grâce aux mesures prises par le Sous-Secrétaire d'Etat, d'accord, sur ce point, avec le Gouvernement, les contre-torpilleurs qui avaient été affectés à Marseille pour assurer, s'il le fallait, les services postaux de la Corse et de l'Algérie, ont regagné Toulon dans la matinée.

La grève, du reste, ne paraît plus pouvoir subsister longtemps, les grévistes, eux-mêmes, paraissent décidés à ne plus écouter les Rivelli et peut être considérés comme virtuellement terminée.


Lettre Ouverte DE M. CLÉMENCEAU

Paris, 10 avril.

A l'heure même où le Président du Conseil prononçait l'admirable discours programme de Saint-Chamond, son prédécesseur au portefeuille de l'Intérieur, M. Clémenceau, adressait au nouvel organe toulonnais *Journal du Var*, une lettre ouverte dans laquelle, à son tour, il fait l'exposé de son programme.

Après avoir apprécié les résultats de la dernière législature, M. Clémenceau indique quelle devra être l'œuvre de la prochaine Chambre.

La défense laïque, l'impôt sur le revenu, la réforme administrative, l'amélioration de la loi électorale sont successivement examinées, et l'ancien président du Conseil se déclare partisan de toutes ces réformes qui sont pour le Pays d'une importance vitale.

Il répudie cependant la représentation proportionnelle qu'il qualifie de folle aventure, ne répondant pas aux besoins de la situation.

*Dépôt spécial*

des Eaux Minérales Naturelles

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 18, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la Quart *Vichy Lardy et Larbaud*.

*A vendre à prix réduit*

Une Collection « Gazette du Palais, » reliée.

Une Collection « Pandectes, » reliée.

Un grand bureau ministre de 2m50

S'adresser à François MARI-TRAGGI, Agréé,

12, Rue Napoléon, en 2e.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roudes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MALADIES DE LA FEMME
LE RETOUR D'AGE
Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'AGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui efface la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste tombe affaiblie et exposée aux plus graves dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la
JOUVENCE de l'Abbé Soury
Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé Soury à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'artério sclérose du sang ou cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la paralysie et surtout ce qui est pis encore, la mort subite. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son entière fraîcheur ne peut circuler aux parties les plus fatales et y développer les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrite, Fibromes, Maux d'estomac et intestins, des Nerfs, etc.
La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. Le flacon 3 f. 50, le gros 6 f. 50, les 3 fl. franco contre mandat-poste 10 f. 50, adresser à Mag. DUMORTIER, phien, place de la Cathédrale, Rouen.
(Hygiène et renseignements confidentiels gratuits).
BIEN EXIGER LA VÉRITABLE JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY
car elle seule peut vous guérir

1er Demandez dans tous les Cafés LA CÉDRATINE de la Maison L. N. MATTEI et Cie, liqueur très appréciée des gourmets.

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain - Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEZ-VOUS
REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 MOIS à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

CHEVEUX Teints, Grisonnants SAUVÉS par la Patricia Hahn

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).



Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI.
Imp. Ollagnier.



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 101 — MERCREDI 13 AVRIL 1910

00203

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLANDINI, Directeur

Les manuscrits sont payables d'avance et repris aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union postale un an 24 fr. — le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.


LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Ermengilde.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 5 — Coucher, 6 h. 06 m.
Premier quart., le 15 — Pleine Lune, le 24
Fête de Demain : Saint Tiburce.

12 AVRIL

## L'AÉROSTATION MILITAIRE

*en France et en Allemagne*

Ce n'est pas une interpellation, c'est un véritable réquisitoire qui a été développé, devant le Sénat, contre l'état lamentable dans lequel est tombée l'aérostation militaire en France. Cette situation est d'autant plus déplorable que nous avions eu, jusqu'ici, l'honneur d'être au premier rang, que ce sont nos savants et nos aéronautes qui ont commencé la conquête de l'air. Aujourd'hui, nous en sommes réduits à courir ce que l'on a fait à l'étranger dans cette glorieuse carrière qui aurait dû rester l'apanage des Français.

Toutes les puissances se sont rendu compte des immenses services que devait rendre à leur armée la possession d'une flotte aérienne, pour l'éclairer, la guider, et au besoin la défendre. De tous côtés, en Angleterre, en Russie, en Italie, on constate les mêmes efforts. En France, on n'a encore rien fait, ou si peu !

L'Allemagne, comme toujours, tient le record : elle possède, ou possédera bientôt 23 dirigeables au service de son armée. En France, nous en comptons trois, encore sont-ils inutilisables, de l'aveu même du ministre de la Guerre, parce qu'ils ont besoin d'être totalement transformés.

Le général Brun répond à cela qu'un programme pour la construction d'une flotte aérienne a été élaboré au mois de décembre dernier, et que la France va se préoccuper bientôt de réaliser ce programme.

C'est parfait. Mais comment allons-nous nous y prendre ? Pour fabriquer un dirigeable, il faut avant tout une toile et de l'hydrogène. Pour la toile, malgré qu'il y ait de nombreuses maisons françaises qui seraient aptes à la fournir, le ministère de la Guerre s'est adressé aux succursales de deux maisons allemandes, l'une à Hanovre, l'autre à Cologne ! Pour l'hydrogène, c'est encore mieux : on le paye en France 2 francs le mètre cube, et en Allemagne cinq sous ! Non seulement donc nous sommes en état d'infériorité marquée, mais, en cas de guerre avec l'Allemagne, nous serions évidemment privés des matières premières que nous faisons venir de ce pays, nous serions réduits à l'impuissance.

Cependant, il y avait une usine, à Saint Cloud, qui, par un procédé de son invention, offrait l'hydrogène à 70 centimes. C'était trop beau ! Des influences se sont immédiatement produites qui ont obligé le gouvernement à faire fermer l'usine de Saint-Cloud. Le plus drôle — ou le plus triste — c'est qu'on s'est servi, pour cela, d'un décret datant de 1810, et qui assure à la ville de Saint-Cloud la possibilité de n'avoir jamais d'usine ou d'industrie pouvant troubler le repos de l'empereur qui habitait à ce moment-là le château ! C'est un comble.

D'ailleurs, on a trouvé le moyen de généraliser cette mesure de prohibition ; un décret du mois de juin de l'année dernière classe les usines à hydrogène parmi les établissements incommodes ou insalubres. De telle sorte que nous n'aurons jamais, en France, la possibilité de gonfler nos ballons à bon marché.

Quelques mots maintenant sur la façon d'utiliser les ballons.

Tous les ballons allemands sont munis de phares excellents qui leur permettent de sortir la nuit, de se guider, de faire des signaux, de retrouver leur hangar. En temps de guerre, ces phares seraient d'une merveilleuse utilité, en projetant d'intenses faisceaux lumineux sur les camps ennemis, ils y provoqueraient la panique et les démoraliseraient.

La France possède-t-elle de ces phares ? — Pas un !

D'autre part, les Allemands ont organisé d'autres phares à terre, de grands phares tournants qui balayent l'espace et permettent d'apercevoir les ballons ennemis. Avons-nous quelque chose d'analogue ? — Rien.

Passons au domaine de la télégraphie sans fil. Des officiers français sont réputés dans le monde entier pour leurs découvertes et les progrès qu'ils ont fait accomplir à cette science nouvelle. Or, les Allemands ont essayé depuis longtemps de l'installer à bord de leurs ballons. Avons-nous, en France, fait quelque chose ? — Non.

Bien mieux. Un officier français a inventé un appareil remarquable, qui permet, en calculant la vitesse et la hauteur du ballon et la vitesse du vent, de faire tomber un projectile dans un très petit rayon. « Je vous promets, a dit cet officier à ses chefs, non pas de faire tomber un projectile sur l'obélisque, mais à une distance de moins de trente mètres, et je promets, passant sur un cantonnement, de nuit, de l'empêcher complètement de dormir. » Personne n'a écouté cet officier, dans les milieux français, mais l'on affirme que le système qu'il préconise va être installé sur un ballon construit en France pour le compte d'une puissance étrangère.

Après celle-là, restait-il encore quelque faute à commettre ? On n'y a pas manqué. N'ayant pas de ballons, nous aurions pu songer, du moins, à préparer des hangars. Les Allemands ont vingt hangars, et chacun est voisin d'une usine d'hydrogène, placé dans une position stratégique qui le met à l'abri d'une surprise de l'ennemi. Le hangar de Cologne peut recevoir, à lui seul, six Parceval de 8,000 mètres cubes. En France, nous possédons deux hangars : Chalais-Meudon, dangereusement installé au fond d'une cuvette et ne pouvant recevoir que des ballons de moins de 3,000 mètres ; en second lieu Verdun, également trop petit et inachevé. Le ballon Ville-de-Paris, que l'on y avait abrité, y a été détérioré par la pluie. Et cependant, ce hangar, qui devait revenir, d'après les devis, à 70,000 francs, a coûté 320,000 francs.

Par contre, nous possédions un hangar merveilleux, plus vaste que tous ceux que l'on pourra jamais construire, situé au centre même de la défense, avec un champ d'atterrissage splendide et au pied de l'observatoire le plus haut du monde : c'était la galerie des Machines, au milieu du Champ de Mars, en plein Paris, à côté de la Tour Eiffel. Or, ce hangar, on l'a démoli pour le vendre au prix de la ferraille.

Bornons là ces citations du patriotique discours de Mr Reymond, qui a recueilli les applaudissements de l'unanimité du Sénat. L'ordre du jour qui a clôturé ce débat bien douloureux pour notre orgueil national, aurait dû être plus sévère. Il invite néanmoins le ministre de la Guerre à faire toutes diligences pour que cet état de choses cesse dans le plus bref délai.

Ce coup de fouet sera-t-il salutaire ? Espérons-le. Il n'est que temps, pour la France, d'essayer de rattraper le temps perdu.

HENRI BRUMONT

## TUNIS

*Une Conférence*
**sur le Relèvement économique**
**DE LA CORSE**

Lundi dernier, 4 courant, a eu lieu à l'hôtel des Sociétés françaises, sous les auspices de la Société *La Corse*, une conférence très intéressante sur le relèvement économique de la Corse.

Le conférencier, M. Acquaviva, l'un des plus gros propriétaires fonciers de Tunisie, membre de la Chambre d'Agriculture et de la Conférence consultative, avait bien voulu mettre pendant quelques instants son expérience agricole et sa connaissance des affaires au service de ses compatriotes :

Nous relevons de la conférence de M. Acquaviva les passages suivants.

Depuis quelques années la Corse languit et ses enfants, dispersés aux quatre coins du globe, s'agitent et s'inquiètent.

A l'appel qui leur a été adressé par les habitants de l'île, tous ont répondu : présent. Jamais signe de détresse ne fut mieux accueilli ; maintenant l'union prêchée par le Comité d'initiative d'Ajaccio est devenue une œuvre nationale, grâce au concours dévoué de l'Association des Corses et des Amis des Corses, dont les ramifications s'étendent dans le monde entier.

Mais il ne suffit pas de se plaindre et de gémir ; les hommes forts luttent contre l'adversité et émergent eux-mêmes leurs propres destinées.

Lorsque les Corses voulurent rejeter les Gênois à la mer ils rédigèrent leur appel à leurs frères du dehors en phrases lapidaires : « Accourez tous, enfants de « la Corse, écrivaient-ils, c'est la patrie qui « vous appelle : elle vous offre une tombe « dans son sein et l'immortalité dans l'his« toire. »

Aujourd'hui, ceux qui ont la louable ambition de nous conduire marquent le but à atteindre sans préciser la marche à suivre, ils n'ont pas établi un programme économique : ils demandent à l'Etat de faire des travaux et des réformes sans lui en indiquer les moyens, sans prendre aucune initiative.

Dans notre jeunesse, on nous a donné l'instruction dans les écoles, on nous a enseigné dans la famille une saine morale, basée sur la religion, on nous a appris le maniement des armes et l'équitation, on nous a inspiré le culte de la Patrie et de la bravoure, on a voulu faire de nous des hommes dignes de Plutarque mais on a oublié de nous apprendre la différence qui existe entre le doit et l'avoir.

C'est là, et là seulement que réside notre infériorité.

Pour la Corse, partie intégrante de la grande nation française, les invasions sont moins à redouter que les luttes économiques ; c'est sur ce terrain que les Corses sont maintenant conviés, et ils n'y trouvent moins à l'aise que sur un champ de bataille.

Le Gouvernement de la République a confié à une Commission le soin de faire une enquête sur l'état économique et moral de la Corse, mais au lieu de la composer d'économistes, d'agriculteurs et d'ingénieurs on a envoyé dans l'île des fonctionnaires, des avocats et des hommes politiques.

Cette Commission, peu versée dans l'étude des problèmes sociaux a porté toute son attention sur l'état moral du pays ; ne pouvant résoudre la question économique elle a examiné un sujet qui lui est plus familier : la politique.

L'attente de la Corse a été déçue, car c'est précisément du déficit que comme

289 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

XXXIII
PAS !

« Tu peux croire que j'ai été tourmentée à l'occasion de ce départ. J'avais le cœur gros, il m'en coûtait de quitter déjà des compagnes, des sœurs, qui m'avaient accueillie avec tant de bienveillance et des frères auxquelles je m'attachais.

« Elles me traitaient avec une véritable amitié et me disaient si gentiment : Mademoiselle Espérance, faites-nous un peu de musique !... que je me sentais au milieu d'une famille. Tous ces visages jeunes et insouciants me souriaient comme à une camarade et les vieilles religieuses me témoignaient une tendresse maternelle dont j'étais très touchée. Il y avait surtout une petite sœur à peu près de mon âge, si complaisante, si pleine d'attentions, que c'était pour moi un vrai chagrin de m'en séparer. Elle s'appelle la sœur Méliane, un nom de Bretagne que je trouve très gracieux. Elle aussi, elle regrettait mon départ et pourtant elle essayait de m'encourager en me disant : Vous verrez comme c'est beau là-bas ! Vous serez aussi bien avec nos sœurs d'Angleterre qu'avec nous... Ne craignez rien. Car c'était en Angleterre qu'on m'envoyait. Je suis partie, ma chère Suzanne, toute seule, inquiète, avec mon petit bagage et mes deux pauvres instruments de musique qui ne me quittent pas. Je les aime, car c'est à eux que je dois d'être si bien accueillie partout. C'est à ce Carlo Benzoni que tu as vu à Deauville et qui me traitait avec tant de barbarie que je dois le peu de talent qui me procure quelques instants de plaisir et qui m'empêche de la mandire autant que je le devrais sans doute.

« Parfois à cause de ses dures leçons je pense à lui sans haine et sans colère. La musique, c'est la poésie de ma misérable jeunesse, ma chère Suzanne. Sans elle où serais-je tombée ? Elle fut la cause de mon salut. C'est en m'écoutant, moi si chétive et tant à plaindre, que la comtesse de Frazé s'est émue et qu'elle a eu l'idée de me retirer de l'abîme de misère où je me débattais. Je revenais à mon voyage. Tu ne saurais comprendre ma tristesse, quand je me suis trouvée dans le train au milieu d'inconnus, en allant au Havre pour prendre le bateau et quitter la France. Je me demandais si ma destinée devait me contraindre à errer sans cesse d'un bout du monde à l'autre, sans famille, sans protecteurs, sans sécurité du lendemain !

« Le voyage est long de Rennes au Havre si la distance n'est pas énorme. Il y arrivai enfin, lasse et désolée. Le bateau de Southampton partait quelques heures après l'arrivée du train. Lorsqu'il quitta le port, je ne sais quel accès de douleur m'étreignit la poitrine. Je me dis que je ne reverrais plus ce pays auquel je m'étais attachée, que je mourrais sur la terre étrangère où j'étais envoyée et je pleurai à chaudes larmes. Je pensais à madame de Frazé, à toi, ma Suzanne, au château de Sablonce à la petite maison et aussi aux quelques voisins que j'avais connus à Paris et dont je m'éloignais peut-être sans retour. A ce moment-là, si j'avais pu descendre à terre, je serais retournée en arrière. C'était impossible. Nous nous éloignions rapidement et bientôt le rivage que nous venions de quitter sembla s'abaisser au dessous de l'horizon et disparut dans le lointain.

« Malgré la fatigue d'une nuit passée dans les gares où j'avais été obligée d'attendre la correspondance des trains, je fus distraite de mes sombres pensées par la grandeur et la nouveauté du spectacle que j'avais sous les yeux. J'avais vu les grands lacs de la haute Italie et ceux de la Suisse ou de l'Engadine. Je ne connaissais pas la mer. Les bateaux de pêche qui s'en allaient, voiles déployées, les vapeurs qui nous croisaient, tout le mouvement des passagers, les manœuvres des marins, formaient une diversion à mes tristes rêveries. Il y avait beaucoup de malades à bord. J'eus la chance d'échapper à leur sort. Lorsque enfin vers trois heures de l'après-midi nous aperçûmes les côtes d'Angleterre et de l'île de Wight, on fit comme une merveilleuse apparition. Une multitude d'immenses bâtiments de toutes dimensions, de commerce, de yachts de plaisance, de voiliers arrivant de tous les pays du monde, s'entrecroisaient, aussi nombreux que les promeneurs du boulevard par une après-midi du printemps, ou les paysans à Mayenne, un jour de marché.

« Jamais je n'avais rêvé rien de pareil. Notre bateau stoppa, mais un instant seulement à quelque distance de l'île de Wight, en face de Portsmouth dont on distinguait dans la brume la grandiose silhouette avec ses batteries et ses forts inabordables. Un grand canot à vapeur recueillit les rares passagers qui s'arrêtaient dans l'île, et le steamer continua sa route. A terre, une religieuse âgée m'attendait avec l'omnibus du couvent, éloigné d'environ dix milles de la ville de Cowes. Elle était accompagnée d'un conducteur d'une carrure imposante et d'un flegme tout à fait britannique. Il s'empara de mes bagages, les chargea en deux tours de main sur son omnibus et nous partîmes. Ma chère Suzanne, la petite sœur Méliane ne m'avait pas trompée. Ce n'était pas un pays comme un autre que nous traversions, un trot régulier des deux excellents chevaux qui nous emportaient.

« C'était un véritable jardin d'Armide avec des allées de parcs et des villas dont quelques-unes pouvaient passer pour de véritables châteaux. Tous les cottages étaient charmants, entourés de pelouses soignées comme le salon d'une coquette. Je n'avais jamais vu rien de tel. Mais que te dire du courant des Augustines ? Il s'appelle Easton house. C'est une admirable résidence, un château princier, ici on dit : Easton manor, avec un rien plus beaux parcs qu'on puisse voir. A l'heure du dîner, j'étais installée dans une petite chambre et sous la direction d'une jeune et charmante religieuse chargée de m'initier aux usages de la maison. La supérieure est une grande dame d'une distinction suprême ; les élèves, qui sont au nombre de deux cent cinquante, appartiennent pour la plupart à des familles de millionnaires. Deux jours après, comme me l'avait prédit ma petite sœur Méliane, j'étais à l'aise dans ce nouveau couvent, éloigné d'environ dix milles de la maison de Rennes. Je m'étais fait des amies si on m'entourait de soins et de prévenances. Il y avait dans le salon, où chaque semaine on donne de petits concerts pour exercer les meilleures élèves, une harpe d'Erard à peu près pareille à celle que notre bonne comtesse de Frazé m'avait donnée. La supérieure me fit en souriant : — On nous l'a envoyée à votre intention.

à inspirer la politique stérile et néfaste qu'est sorti le mouvement actuel.

La Commission a fait des propositions extravagantes.

L'un des rapporteurs trouve, après Clémenceau, que les idées avancées n'ont pas pénétré dans l'île : il a sans doute remarqué que « La Guerre sociale » n'y est pas assez lue.

L'autre a constaté que la culture des céréales est délaissée et il en attribue la cause au développement du bétail ; d'après lui, le remède consiste dans la suppression du port d'armes et le vote des lois d'exception contre les éleveurs : c'est ridicule.

M. Acquaviva explique que le délaissement de la culture des céréales provient uniquement du morcellement à l'infini de la propriété.

La moyenne de la contenance des parcelles est de 1 hectare 20 ares dans les communes riveraines de la mer qui sont les moins habitées, et elle descend jusqu'à 10 ares dans l'intérieur, dans l'ancienne « Terre des communes », où le droit pour tous les citoyens de posséder des terres remonte au commencement du XIe siècle : il fut proclamé en même temps que la liberté et l'égalité.

Il n'y a pas dans toute la Corse 150 propriétés dépassant 100 hectares. En France, où le régime démocratique ne date que de la Révolution, la moyenne des parcelles est encore de huit hectares. D'un côté on peut employer les moissonneuses, les lieuses et les batteuses à vapeur, de l'autre on ne peut utiliser que la faucille et le fléau.

Le machinisme a tellement réduit le prix du blé, que la culture mannelle des céréales ne nourrit plus son homme.

Dans ces conditions, M. Acquaviva recommande aux petits propriétaires Corses de remplacer les cultures des céréales par l'arboriculture, les prairies et l'élevage. Il signale que toutes les terres de la Corse sont irrigables à l'aide de dérivations des cours d'eau.

Son programme de développement de l'agriculture en Corse consiste à construire des barrages et des canaux d'irrigation partout, à développer l'arboriculture, les prairies et l'élevage, enfin à élargir le domaine utile par l'assainissement des marais et le défrichement des maquis.

L'Etat devrait prendre à sa charge une partie des dépenses et favoriser la formation de Syndicats qui contracteraient des emprunts remboursables à l'aide d'une taxe spéciale.

On a prétendu que les Corses sont individualistes et incapables de se grouper pour des œuvres de mutualité.

Nous ne méritons pas ce reproche, s'écrie M. Acquaviva, et les œuvres de solidarité Corse que l'on rencontre dans toutes les parties du monde suffisent pour prouver le contraire.

Nous possédons, très prononcé, le sentiment de la mutualité, seulement, dans l'île, on nous a tellement brouillés par la politique, on nous a tellement divisés pour régner, qu'il est peut-être malaisé maintenant de réunir tous les habitants d'une commune dans un Syndicat.

Lorsque Pascal Paoli prit la direction du Gouvernement national, il trouva le pays aussi ruiné qu'aujourd'hui par les luttes intestines favorisées par la République de Gênes ; mais cette situation ne l'empêcha pas de grouper tous les Corses autour du drapeau de l'indépendance : on vit à cette époque des ennemis irréconciliables devenir d'excellents frères d'armes.

Pour obtenir ce résultat il avait suffi de décréter la représentation des minorités.

M. Acquaviva fait appel à l'union de tous les hommes politiques pour le relèvement économique de la Corse.

Il compte sur le concours des représentantes de vieilles familles indépendantes de la terre des communes dont on connaît le dévouement invariable à la cause du peuple.

Nous ne demandons pas à tous nos compatriotes de fondre leurs idées dans le même creuset, mais nous comptons sur leur accord unanime en vue d'une œuvre patriotique.

Voyez, ce qui se passe en Tunisie ; il y a des Corses qui se contentent d'être indépendants, d'autres qui sont radicaux, il y a même des socialistes, pourtant, toute étiquette mise de côté, nous nous entendons parfaitement toutes les fois qu'il est question d'œuvres de mutualité, de solidarité ou de patriotisme.

Cette partie du discours de M. Acquaviva est très applaudie.

Le conférencier examine ensuite la question industrielle et commerciale et montre tout le parti à retirer de la houille blanche que l'on peut facilement produire dans toute la Corse, en utilisant des chutes d'eau qui, dans certains cas, dépasseraient deux et trois centimètres.

Mais, pour favoriser l'industrie et le commerce, il faut modifier le régime douanier et déclarer tous les ports de la Corse ports francs.

M. Acquaviva ajoute :

Je n'ai parlé que du relèvement économique de l'île ; il est inutile à mon avis de se préoccuper du relèvement moral.

A ce point de vue nous n'avons rien à envier à nos compatriotes des autres départements français.

Comme eux, nous professons le culte de la famille, de l'honneur et de la patrie, et, s'il nous arrive parfois d'exagérer l'expression de ces sentiments, c'est qu'il est dans notre tempérament d'exprimer, avec vivacité et sans réserve, nos idées toujours dignes, généreuses et nobles.

Cette mentalité nous a été léguée par nos ancêtres et nous nous faisons gloire de la conserver religieusement.

La fin de la conférence a soulevé les applaudissements de toute la salle.

## PANCHERACCIA

### *Vers le Relèvement*

Durant une trentaine d'années, à la veille de chaque consultation nationale, on annonçait périodiquement l'ouverture prochaine de la route nationale projetée entre Corte et Cervione qui devait traverser notre canton. Les élections passées, il n'en était plus question. Il faut croire que cette corde qui a tant servi est hors d'usage, puisque cette fois on ne s'en sert plus.

On met par contre maintenant en avant cette autre question encore plus capitale pour la plupart des communes du canton de Piedicorte, relative à l'établissement d'une gare sur la rive gauche du Tavignano, ce qui serait de nature à donner de la vie à notre pauvre région, pourtant une des plus importantes parmi toutes celles que traverse la ligne de Casamozza à Ghisonaccia, et qui se meurt faute d'une station appropriée pour l'écoulement de nos produits aussi abondants que variés.

On procède même actuellement à des études à cet effet.

Il faut croire que ce projet n'aura pas le même sort que celui concernant la défunte route de Corte à Cervione, qui dort depuis près de trente ans dans les cartons du Ministère.

La plaisanterie serait, le cas échéant, fort mal goûtée par les populations intéressées qui attendent l'adoption de cette mesure avec une impatience pleinement justifiée.

F...

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

*Première liste de souscription ouverte par l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse en faveur des Familles des Corses victimes de la catastrophe du « Général Chanzy »*

A. S. En souvenir de la chère île de Corse 10 fr., Louis Casoni, infirmier au Vésinet 5, Perrot père, Montreuil, (S. et M.) 10, Section de Rouen 98, Section de Calenzana 106.50, Section d'Alesqua 19.50, Section de Bayonne 18.20, Section de Cherbourg 12.05, Section d'Avignon 18.50, Section d'Aire sur la Lys 7, Section de Toulon (1er versement) 15.20, Section de Marseille 42, Section de Nice 150, Section de Bastia 38.05, Section de La Porta 47, Section de Roquefeuil (Monaco) 265, Victor Colas, 8, rue Truffaut Paris 10, Capitaine Gaggeri 2, Albert Paoli 2, Louis Marini 5.

Total de la 1re liste, 912 fr.

Nous rappelons que les souscriptions doivent être envoyées à M. Rosa, 24 bis, rue Bois-le-Vent à Paris. La répartition sera faite par la section de Marseille.

*Le Président,*
POLI.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 avril 1910.

Après avoir fait preuve d'hésitation et même de lourdeur au début, le marché se raffermit en séance et clôture non loin des limites de la veille. Notre Rente s'avance à 98.97. A l'exception des Emprunts Russes et de Serbe en légère moins-value, les Fonds Etrangers sont résistants. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier se tient à 819. Le Crédit Lyonnais se retrouve à 1.418, le Comptoir National d'Escompte à 847 et la Société Générale à 723.

L'action de la Banque Hypothécaire Franco Argentine est demandée à 6 0/4. Le développement continu des opérations de la Société permet d'entrevoir une importante augmentation des bénéfices.

Le Suez est en nouveau recul à 5.125. Les valeurs de traction témoignent d'une certaine lourdeur. Les charbonnages russes sont en reprise. Faiblesse des titres cuprifères sur la baisse du métal. Rio 1934.

Les valeurs territoriales sont bien tenues, particulièrement la Mokhama dont monte à 27.75. La syndicat qui vient de conclure un arrangement avec cette Cie comprend entre autres : la Disconto-Gesellschaft, la Central Mining et la Deuts Che Bank.

Fermeté de l'obligation Grand Nord Central de Colombes à 425. Fin février dernier, 18 kilomètres étaient complètement terminés et le matériel fixe de la voie était à pied d'œuvre pour une longueur nouvelle de 22 kilomètres.

Chemins Français stationnaires.

## CONFÉRENCE CAPAZZA
### au Théâtre Municipal

Comme l'on s'y attendait, la conférence Capazza amena au Théâtre une grande partie de la population de notre ville.

Notre compatriote, en une conférence, ou plutôt en une causerie sans prétentions, exposa les progrès accomplis par l'Allemagne en aérostation militaire, auquel il compara le peu d'empressement de la France à suivre cette voie.

Nous nous contentons de ce simple exposé — la Conférence s'étant terminée trop tard — pour donner à nos lecteurs un compte-rendu détaillé. Nous le donnerons dans notre prochain numéro

*J. P.*

## *Carnet Mondain*

Très élégante assistance, ce matin, en l'église Sainte-Marie, à l'occasion du mariage de M. François Lota, le jeune négociant si connu, avec sa très charmante cousine, Mlle Anna Lota, fille du regretté M. Jules Mathieu Lota.

Mlle Anna Lota portait à ravir une belle robe en soie et dentelles ; elle a été conduite à l'autel par son oncle M. Dominique Lota.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Lota, oncle des époux, qui a surmonté son émotion toute naturelle pour adresser à ses chers neveux quelques bons conseils et ses vœux les plus affectueux, en appelant sur eux les bénédictions du Souverain Dispensateur de toutes les vraies joies.

Les témoins de Mlle Anna Lota étaient ses oncles, MM. Jacques et Dominique Lota ; ceux de M. François Lota, ses oncles, MM. Antoine Agostini et Jérôme Agostini, membre du conseil municipal.

A l'issue de la messe, les jeunes époux ont reçu à la sacristie les vœux et les félicitations de leurs parents et amis.

En sortant de l'église le brillant cortège s'est rendu chez Mme Sauveur Lota où a été servi un déjeuner des plus délicats.

Voici d'ailleurs le menu :

Pâté de Lièvre
Plum-Cake de Jambon d'York
Couronnes de Croustades à l'Impératrice
Filet de poisson crème Nantua
Pièce de Charolais Marie-Louise
Salmis Franco-Russe
Bhigramme de Foie gras Xérès
Poularde de Bresse rôtie
Asperges Sauce Mousseline
Tutti Frutti
Glaces au caramel
Desserts
Poggiola, Sorta, Bordeaux, Muscat, etc.,
Champagne Moët et Chandon
Café – Fine

Le déjeuner a été suivi d'une sauterie des plus animées, et qui s'est prolongée fort tard dans la soirée.

Nous offrons aux jeunes et sympathiques mariés les vœux les plus sincères que nous formons pour leur bonheur.

## *Examens des Bourses*

Les examens pour le Certificat d'aptitude aux Bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles auront lieu le jeudi 14 avril à 7 heures et demie du matin, au Lycée.

(Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde).

# *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 12 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 11. à midi 16 + à 6 heures du soir + 12.5. Maxima + 16.5 Minima + 9.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 764 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id
Etat du ciel : le matin, découvert
l'après-midi, id.

### Heureuse innovation

A différentes reprises, nous nous sommes plaints, dans les colonnes de notre journal, de la façon indigne d'une population policée, dont une multitude de soi-disant commissionnaire, prend d'assaut les voyageurs arrivant à Bastia, par bateau ou chemin de fer.

Ceux-ci ont toutes les peines du monde à se préserver des procédés quelquefois violents dont ils sont l'objet de la part de ces ennombreux d'arrivées de trains ou de paquebots. Il serait temps que la police prenne un peu plus à cœur d'exparger les quais du port et d'arrivée de la gare de tous ces gens, quelquefois pourvus d'un passé quelque peu malpropre, et dont les façons d'agir sont de nature à enrayer le courant de tourisme que l'on essaye d'établir entre le continent et la Corse.

Nous croyons savoir qu'il s'est formé à Bastia une agence de commission — type Aglot — et qui répond au but poursuivi — faciliter les voyageurs qui nous favorisent de leur visite et les débarrasser des incommodes soi-disant commissionnaires — par le Syndicat d'initiative de la Corse.

Nous faisons des vœux pour le plein et entier succès de l'Agence Bastiaise.

### Au rapport de police

Rien. Si, cependant, un procès-verbal pour insuffisance de balayage, dressé contre M. Cinquini, entrepreneur municipal de la propreté de nos rues, qui trouve toujours le moyen de payer les pots que cassent ses employés, et un autre contre un charretier qui avait abandonné sa charrette pour aller avaler un canon sur le zinc.

Allons Bastia redevient calme — mais non inodore — tant mieux !

### Service funèbre.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr Viale sera célébré ce matin, à 10 heures, à l'oratoire de la Miséricorde.

### Avis

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires fonciers de la Commune qu'en vue de la révision décennale du revenu net des propriétés bâties, M. le Contrôleur des contributions directes se tiendra à la Mairie, salle du Conseil municipal, de 9 à 11 heures, le matin et de 1 à 4 heures le soir, du mercredi 13 avril au 19 avril inclus, délai extrême.

M. le Contrôleur recevra également les mutations foncières.

### Objet perdu

Il a été perdu une épingle de cravate en or.

Le rapporter contre récompense au bureau du *Petit Bastiais*.


## Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
*Agréés*
*par la Cie des Chemins de fer Départementaux*

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy Vals).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

*Avis important.* — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.


## Elections Législatives

### BASTIA

### La Candidature AJACCIO

*Murato*

*Ordre du Jour*
*proposé par le citoyen B. Ristoroelli*

Les électeurs républicains radicaux-socialistes de la commune de Murato, réunis au nombre de cent cinquante, dans la salle de la mairie, s'engagent à défendre avec la plus grande énergie la candidature du citoyen Joseph Ajaccio, afin que l'arrondissement de Bastia soit enfin représenté par un enfant du peuple, travailleur lui-même et capable de défendre avec compétence et dévouement le drapeau et la cause des humbles et des petits ; que chacun laisse son devoir, et le nom du citoyen Ajaccio sortira triomphant de l'urne.

Vive la République ! Vive la Corse !

*Le Président,* — *Le Secrétaire,*
RISTORCELLI. — MURATI.

Murato, le 2 avril 1910.

### *Saint-Florent*

M. Joseph Ajaccio, avocat, a longuement exposé son programme économique aux électeurs de la ville de Saint-Florent.

L'orateur, bien que fatigué par deux réunion données dans la même journée à Canari et à Nonza, a su enlever les applaudissements unanimes et chaleureux d'un auditoire nombreux qui a acclamé sa candidature aux cris de : « Vive la Corse ! Vive la République. »

Il a répondu victorieusement aux questions posées par divers citoyens qui ont été heureux de voir ces mœurs électorales nouvelles s'affermer avec autant de succès que de vigueur.


## PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra

### *Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui **2.000 kilogrammes**.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires Tous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

**Exigez partout la Marque**
**« MAISON GHILINI »**

## Nouvelle Société Navale de l'Ouest

*Agent en Corse :*
PIERRE VINCENTELLI
12, Rue de l'Opéra, Bastia

**Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée**

***Prix avantageux***

**Le prochain départ aura lieu le 15 avril par steamer *Saint-Barthélemy*.**

*Veillez sur votre Santé!*
*Ayez toujours*
un Flacon
d'Alcool de Menthe de
**Ricqlès**
nouveau.
*Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.*
Son usage quotidien préserve de la *Grippe et des Epidémies.*
REFUSER LES IMITATIONS


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00204

### BOURSE DE PARIS

11 avril — 12 avril

Rentes de 3 00 anciennes . 98.60 — 98.50
de 3 0/0 amortis. . 98.45 — 98.40
ex-coupon

### *BOURSES*
### dans les Lycées et Collèges

**Paris, 12 avril.**

**Mlle Casanova est nommée titulaire d'une bourse de mérite d'internat au cours secondaire de jeunes filles de Bastia ; le père, commis de perception.**

**Mlle Poli est nommé titulaire, à titre d'essai, d'une bourse nationale d'internat de 400 francs, au cours secondaire de jeunes filles d'Ajaccio ; le père, préposé des douanes.**

**Albertini, dont le père est cultivateur, obtient une bourse d'internat de 400 francs, au lycée de Bastia.**

**Bozzi, dont le père, est préposé des douanes en retraite, obtient une bourse d'externat surveillé de 55 francs, au collège d'Ajaccio.**

**Fresal, dont le père est contrôleur des contributions indirectes, obtient une bourse d'externat surveillé de 55 francs, à Ajaccio.**

**Maestracci, dont le père est négociant, obtient une bourse d'internat de 250 francs, au lycée de Bastia.**

**Medori, dont la père est cultivateur, obtient une bourse d'internat de 350 francs au lycée de Bastia.**

**Ricci, dont le père est commis principal des postes, obtient une bourse d'externat de 100 francs, au lycée de Bastia**

**Albertini, dont le père était médecin, décédé, obtient une bourse d'internat de 300 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Angeli, dont le père est cultivateur, obtient une bourse d'internat de 250 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Bastoli, dont le père est cultivateur, obtient une bourse d'internat de 400 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Canavaggio, dont le père est préposé des douanes en retraite, obtient une bourse d'internat de 250 francs, à titre d'essai, au collège d'Ajaccio.**

**Constantini, dont le père est brigadier des douanes, obtient une bourse d'internat, de 450 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Dary, dont le père cultivateur, décédé, obtient une bourse de demi-pensionnat de 350 francs, à titre d'essai, au collège d'Ajaccio.**

**Giacomoni, dont le père est négociant, obtient une bourse d'internat de 250 francs, à titre d'essai, au collège d'Ajaccio.**

**Giocanti, dont le père est instituteur, obtient une bourse d'internat de 300 francs, à titre d'essai, au collège d'Ajaccio.**

**Leandri, dont le père est adjudant de gendarmerie en retraite, obtient une bourse d'externat surveillé de 150 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Maestracci, dont le père est instituteur, obtient une bourse d'internat de 300 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Martelli, dont le père est négociant, obtient une bourse d'internat de 450 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Niveggioli, dont le père est instituteur, obtient une bourse d'internat de 300 francs, à titre d'essai, au collège d'Ajaccio.**

**Sabbaterel, dont le père est garde communal, obtient une bourse d'internat de 300 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

**Vellutini, dont le père est instituteur, obtient une bourse d'internat de 275 francs, à titre d'essai, au lycée de Bastia.**

## Postes et Télégraphes

**Paris, 12 avril.**

**Par décision ministérielle un bureau télégraphique est autorisé dans la commune de Ciamannacce.**

## MARSEILLE
## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### Le Mouvement s'accentue

### *Les Tramways n'ont pas circulé*

**Marseille, 12 avril.**

**La grève des Inscrits Maritimes, que l'on avait espéré hier voir se terminer, prend au contraire des proportions inquiétantes.**

**Plusieurs corporations se sont solidarisées avec les Inscrits maritimes, notamment les employés des Tramways.**

**Depuis ce matin les trams ont cessé de circuler et les proportions que semble prendre le mouvement grévistes ne sont pas sans inquiéter la population, réellement dé-olée d'un semblable état de choses, qui, paralyse une partie de la vie commerciales de Marseille.**

### Les Equipages du « Golo » et du « Corte »
### *mettent sac à terre*

**A leur arrivée à Marseille, ce matin, les équipages du *Golo* et du *Corte*, bateaux faisant le service postal de Corse, déclarèrent à leurs commandants qu'ils étaient obligés de mettre sac à terre.**

**Toutes les exhortations de leurs officiers ne purent avoir aucune influence sur la détermination des équipages des deux navires.**

*Le Corte*, est néanmoins, reparti aujourd'hui, monté par un équipage de marins de l'Etat.

### TROUBLES GRAVES
### Charges de Cavalerie
### *Un Mourant Plusieurs Blessés*

**Les grévistes, s'étant portés en masse, ce matin, sur le Quai de la Fraternité, voulurent rompre le service d'ordre qui, vu la marche des événements, était plus rigoureux que les jours précédents.**

**On craignait que les grévistes, en présence du nombre des l'oscrits restés fidèles à leur poste, n'aient voulu par la menace, ou même par la violence, forcer leurs camarades, non grévistes, à abandonner leurs bords.**

**Un escadron de hussards, auquel se joignirent trente gendarmes à cheval, chargèrent les manifestants sur le Quai de la Fraternité.**

**Le bilan de cette journée se chiffre par un mourant et de nombreux blessés, dont quelques-uns assez grièvement, tant du côté des manifestants que de la police.**

## FOIX
## M. DELCASSÉ
### *est malmené*
### dans sa tournée électorale

**Foix, 12 avril.**

**Le bruit s'était répandu, dans la matinée, que, au cours de sa tournée électorale, en sortant d'un meeting contradictoire, M. Delcassé, ancien ministre des Affaires Etrangères, avait été victime d'un attentat.**

**On disait que M. Delcassé avait été grièvement blessé d'un coup de revolver, mais la nouvelle était, heureusement, inexacte.**

**En effet, quelques heures après, d'autres télégrammes annonçaient qu'aucun attentat n'avait été commis contre M. Delcassé, mais qu'à l'issue d'une réunion très mouvementée, l'ancien ministre avait été quelque peu malmené, ce qui lui avait valu quelques contusions sans gravité.**

## *La Conquête de l'air*
### Grave Accident au Comte de Verneuil

**Paris, 12 avril.**

**Le comte de Verneuil, l'un de nos plus intrépides aviateurs, avait pris son vol ce matin sur son monoplan, système Blériot, lorsque, une panne s'étant produite dans son moteur, l'appareil fit panache et le malheureux aviateur tomba d'une hauteur considérable.**

**Le Comte de Verneuil est grièvement blessé.**

**Les personnes qui assistaient, à Mourmelon-le Grand, aux expériences de cet aviateur, se sont empressées de se porter à son secours et de lui prodiguer leurs meilleurs soins.**

## TOULON
### L'Arrestation d'un Officier d'Administration

**Toulon, 13 avril.**

**Nous avons annoncé dans notre précédent numéro l'arrestation de l'officier d'administration Robert, inculpé d'avoir fait construire deux villas avec les matériaux de l'Etat.**

**Interrogé aujourd'hui cet accusé a bien déclaré avoir commandé à un fournisseur de l'armée une certaine quantité de pointure pour son propre compte, mais il ajoute que, la facture ne lui étant pas encore parvenue, il n'avait pas payé la commande qu'il avait faite.**

**Le prévenu nie très énergiquement avoir fait construire sa villa avec les matériaux des casernes.**

**L'instruction de cette affaire a été confiée au Parquet civil, en raison des complicités civiles, qui ne tarderont pas d'être établies.**

**L'instruction reproche, en effet, à M. l'officier d'administration Robert d'avoir fait construire sa villa avec des matériaux destinés aux casernes de Sainte-Anne.**

**Dans son interrogatoire le beau frère du prévenu a déclaré que les deux villas lui appartiennent.**

## LES FRAUDES DANS LA MARINE
### *Nouvelle Arrestation*

**Toulon, 12 avril.**

**Un instruction judiciaire est ouverte contre un ancien conseiller municipal socialiste, M. Someriva, ex-fournisseur de l'armée, pour le mauvais état des fournires faites à l'armée.**

**M. Someriva, on s'en souvient, fut dernièrement condamné correctionnellement pour avoir porté entrave à la liberté des enchères.**

## SAINT-ETIENNE
## M. BRIAND
### *continue*
### SA TOURNÉE TRIOMPHALE

**Saint Etienne, 12 avril.**

**La tournée électorale de M. Briand, dans son arrondissement, s'effectue sans incidents.**

**M. le Président du Conseil reçoit partout un accueil sympathique et enthousiaste.**

## BORDEAUX
### Lancement d'un Cuirassé

**Bordeaux, 12 avril.**

**Aujourd'hui a eu lieu, au milieu d'un grand concours de population, le lancement du cuirassé *Vergniaud*.**

**L'opération réussit à merveille.**

**Le *Vergniaud* est le dernier de la série des cuirassés de 18 000 tonnes, inscrits au programme naval de la législature défunte.**

## LEIPTZIG
### ACCIDENT DE BICYCLETTE

**Paris, 12 avril.**

**Sur le vélodrome de Leiptzig, le coureur français Marcel Berthet fit, en virant brusquement, une chute de bicyclette que l'on craint mortelle.**


## A LA GUADELOUPE
### UNE RÉUNION ÉLECTORALE MOUVEMENTÉE
### *Plusieurs Blessés Nombreuses Arrestations*

**Paris, 12 avril.**

Un télégramme du Gouverneur de la Guadeloupe annonce qu'à la Basse-Terre, à l'issue d'une réunion électorale, une rixe s'engagea entre les vieux habitants de la localité ; elle se transforma bientôt en une véritable bataille rangée.

Au cours de cette bagarre, le secrétaire de la mairie fut mortellement frappé de trois balles de revolver et de nombreuses personnes furent blessées plus ou moins grièvement.

La police a procédé à l'arrestation de M. Belvile, maire de Pointe-à Pitre, candidat contre Gerault-Richard, et à celle de MM. Sinous, conseiller général, et Marie-Claire, journaliste.

## F. CHARDON & Cie
Fabricants de Matériaux de Construction

Usines à Francardo (Corse)
Magasins { Bastia, 2, Avenue Carnot.
de vente : { Corte, Nouvelle Traverse.

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Toutes pâtes et rendus,
Briques pleines et creuses
*Briques à planchers en fer* I
CARREAUX, POMETTES, TUYAUX
N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Références sur demande.

MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT
unis et à dessins
pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planche 1, Rédriers, Cherrons, Lisses, Lattes

Grands Entrepôts de
CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Fers à planchers I
ZINC, PLOMB, en feuilles, tuyaux, gouttières

*Note.* — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

## *Dépôt spécial*
## des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 18, rue Napoléon

**Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.**

**Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas l'estomac pas.**

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*

## BAINS DE PUZZICHELLO
### *Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour saisons entière ou par jour : de 4 fr. 50, 9 fr. et 12 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Porticchello.

## *Machine à Tricoter*
### TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

**Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.**

**S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani.**

**Joindre un timbre pour la réponse.**

LA FORTUNE EST AVEUGLE
Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite.
LOTS VILLE DE PARIS
Autorisée par les lois des 21 juillet 1881, 13-22 juin 1886, 8 janvier 1887, 26 juin 1892, 6 avril 1898 et garantie par la Ville de Paris.
22 Tirages par An
Prochains Tirages
4 lots de 200.000f
18 lots de 100.000f
8 lots de 50.000f
46 lots de 10.000f
et 632 Lots de 1.000 à 25.000 francs
22 AVRIL
25 MAI, 5 JUIN
Syndicat Commercial en participation, S. en C.
POUR 5 FRANCS
Versement initial
On reçoit 100 Numéros
soit un total de
4 millions 346.000f en Lots
LOTS VILLE DE PARIS
en remboursant et non partagés en prochain tirage.
Pour recevoir les 100 Numéros franco domicile, il suffit d'envoyer un mandat-poste ou bon de poste de 5 francs à Monsieur le Directeur de la Banque Mobilière de Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris (9e Arrond.).
LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ABSOLUE
TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.
On accepte les ordres contre remboursement (5 fr. 60)
VOUS — DERNIER APPEL
AGENTS DEMANDÉS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 contient aux Gravures coloriées et un Patron d'Enfant dans les 2e, 3e et 4e S.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
ABEL GOUBARD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

## Compagnie de Chemins de Fer Départementaux

### RÉSEAU DE LA CORSE

## MARCHE DES TRAINS

de Bastia à Ajaccio

| STATIONS | 1 | 3 | 9 | 5 | 11 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| BASTIA départ. | | 6 25 | 8 34 | 12 | 15 | 18 |
| Lupino (halte) | | 6 37 | 8 47 | 12 | 15 | 18 |
| Furiani | | 6 51 | 8 59 | 12 | 15 | 18 |
| Biguglia | | 7 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| Borgo | | 7 19 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| Casamozza (arrêt) | | 7 31 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| | | 7 39 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| Prunelli-di-C. (arr.) | | 7 48 | | | | |
| Solaro | | 8 | | | | |
| Ponte-Secco | | 8 | | | | |
| PONTE-LECCIA arrivée | | 8 25 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| | | 8 25 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| Francardo | | 8 40 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| Omessa (halte) | | 8 49 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| Novella | | 8 57 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| | | 9 | 9 | 12 | 15 | 18 |
| CORTE départ. | | 9 04 | | 12 | 15 | 18 |
| Poggio-Rivanella | | 9 22 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Venaco | | 9 41 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Vivario | | 9 51 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Sorbollano (halte) | | 9 57 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Tattone | | 10 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Vivario | | 10 11 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Vezzano | | 10 21 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| SOCCIANO | | 10 27 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Corsa | | 10 47 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Cozzano | | 10 57 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Carbuccia | | 11 08 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Petreto-Bicchisano | | 11 16 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Aullène | | 11 25 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Tavaria (arrêt) | | 11 35 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Serra-di-Scopamène | | 11 45 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Petreto-Bicchisano | | 11 55 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Zonza | | 12 05 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| Fontanella (halte) | | 12 15 | 10 | 12 | 15 | 18 |
| PORTO-VECCHIO arrivée | | 12 17 | 4 30 | 12 | 15 | 18 |

d'Ajaccio à Bastia

| STATIONS | 10 | 2 | 4 | 6 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|
| AJACCIO départ. | | 12 » | | | |
| Campodonico (arrêt) | | 12 40 | | | |
| Castelluccia | | 12 50 | | | |
| Mezzana | | 1 » | | | |
| Carbuccia | | 1 33 | | | |
| Vivario | | 1 54 | | | |
| Tavera | | 2 » | | | |
| Corte arrivée | | 2 30 | | | |
| | | 2 30 | | | |
| Vivario (halte) | | 2 50 | | | |
| Venaco | | 3 » | | | |
| Poggio-Rivanella (halte) | | 3 17 | | | |
| CORTE départ. | | 3 30 | | | |
| | | 3 30 | | | |
| Tattone | | 3 50 | | | |
| Sorbollano (halte) | | 3 56 | | | |
| Vivario | | 4 » | | | |
| PONTE-NOVE | | 4 25 | | | |
| Castirla | | 4 35 | | | |
| Prunelli-di-C. (arr.) | | 4 50 | | | |
| | | 4 50 | | | |
| Ponte-Secco | | 5 » | | | |
| PONTE-LECCIA arrivée | | 5 10 | | | |
| | | 5 10 | | | |
| Francardo | | 5 25 | | | |
| Omessa (halte) | | 5 34 | | | |
| Novella | | 5 42 | | | |
| | | 5 50 | | | |
| Serra-di-Scopamène | | 6 » | | | |
| Petreto-Bicchisano | | 6 10 | | | |
| Zonza | | 6 20 | | | |
| Fontanella (halte) | | 6 30 | | | |
| PORTO-VECCHIO arrivée | | 6 32 | | | |

*, Aux arrêts le service des voyageurs, des bagages, des chiens accompagnés est assuré par le chef de train; les voyageurs doivent aviser au changement et au déchargement de leurs colis.

NOTA. — Les prix des billets de place supérieure à 10 fr. ne comprennent pas le droit de timbre de 0,10 c. Pour obtenir exactement le prix d'un billet aller-retour, il suffit d'ajouter au prix du billet simple la moitié du prix du même billet.

TARIF G. V. 20 S. — Des billets d'excursion aller-retour, pour toutes les lignes (sauf 638 à 3 jours avec arrêts facultatifs, sont délivrés au prix de 1½ pour la 1re classe et 1 pour la seconde. La durée de validité de ces billets varie de 4 à 15 jours pour deux parcours de 50 à 100 kilomètres et de 20 à 30 jours pour chaque période supplémentaire de 10 à 15 jours.

BUFFETS. — Il existe des buffets aux gares de Casamozza, Ponte-Leccia, Corte et Vivario.

GARE DE VEZZ-VENA
Facultatif d'arrêt pour les voyageurs

Les voyageurs passant à Vizzavona ont la faculté de s'arrêter dans cette gare suivant la condition d'y faire le deuxième prendre, pour continuer leur voyage, un train de même genre quelconque ou faire arriver à destination dans un délai accordé par les billets dont ils sont porteurs.

de Casamozza à Ghisonaccia

| STATIONS | 9 | 11 |
|---|---|---|
| CASAMOZZA départ. | 1, 2, 3 | 1, 2, 3 |
| | 8 45 | 5 53 |
| Aregno-Travo (halte) | 9 01 | 6 » |
| Serra-di-Pierro (halte) | 9 10 | 6 10 |
| Fabrelle-Omessa | 10 01 | 7 » |
| Fabrelle (halte) | 10 11 | 7 10 |
| Fabrelle-Carbuccia | 10 21 | 7 20 |
| Tavignano (arrêt) | 11 » | 7 50 |
| | 11 15 | 8 05 |
| Tavignano (arrêt) | 11 25 | 8 15 |
| Prunelli-di-Fiumorbo | 11 45 | 8 35 |
| Ponte-Rizzanese (halte) | 11 55 | 8 45 |
| GHISONACCIA arrivée | 12 17 | 4 30 |

de Ghisonaccia à Casamozza

| STATIONS | 10 | 12 |
|---|---|---|
| GHISONACCIA départ. | 4 30 | 2 » |
| Prunelli-di-Fiumorbo (halte) | 4 40 | 2 10 |
| Aleria | 5 » | 2 30 |
| Tavignano arrêt | 5 16 | 2 46 |
| Taillone | 5 30 | 3 » |
| Bravone (arrêt) | 5 51 | 3 21 |
| Solenzara | 6 » | 3 30 |
| Fiumetto-Cervione | 6 21 | 3 51 |
| Fabrelle (halte) | 6 31 | 4 01 |
| Fiumetto-Omessa | 6 51 | 4 21 |
| Saint-Pancrace (halte) | 7 » | 4 30 |
| Aregno-Travo (halte) | 7 20 | 4 50 |
| CASAMOZZA arrivée | 7 30 | 5 » |

| | | |
|---|---|---|
| BASTIA | arrivée. | 8 25 | 5 45 |
| CORTE | arrivée. | 11 » | 8 15 |
| AJACCIO | arrivée. | 8 54 | 7 15 |
| CALVI | arrivée. | 11 44 | 8 05 |

de Ponte-Leccia à Calvi

| STATIONS | 13 | 15 |
|---|---|---|
| PONTE-LECCIA départ. | 9 45 | 5 53 |
| Ponte-Secco | 9 55 | 6 » |
| Palasca | 10 » | 6 05 |
| Belgodère (halte) | 10 10 | 6 15 |
| Feliceto | 10 20 | 6 25 |
| Pietralba | 10 30 | 6 35 |
| PONTE-LECCIA arrivée | 8 25 | 5 45 |
| | 8 25 | 5 45 |
| Lumio | 8 36 | 5 57 |
| Algajola | 8 44 | 6 05 |
| L'Île-Rousse | 8 54 | 6 15 |
| La Regina | 9 » | 6 21 |
| Monticello | 9 10 | 6 31 |
| San Gavino (halte) | 9 20 | 6 41 |
| Palasca | 9 34 | 6 55 |
| Zilia | 9 44 | 7 05 |
| Pietralba | 9 54 | 7 15 |
| PONTE-LECCIA arrivée | 8 25 | 5 45 |

de Calvi à Ponte-Leccia

| | | |
|---|---|---|
| CALVI départ. | 14 | 16 |
| Lumio | 1, 2, 3 | 1, 2, 3 |
| Algajola | 8 » | 4 » |
| L'Île-Rousse | 8 17 | 4 17 |
| La Regina | 8 27 | 4 27 |
| Monticello | 8 37 | 4 37 |
| San Gavino (halte) | 8 47 | 4 47 |
| Palasca | 8 54 | 4 54 |
| Zilia | 9 04 | 5 04 |
| Pietralba | 9 14 | 5 14 |
| PONTE-LECCIA arrivée | 9 45 | 5 53 |
| | 9 45 | 5 53 |
| Ponte-Secco | 9 55 | 6 » |
| Prunelli-di-Fiumorbo | 10 » | 6 05 |
| Solaro | 10 10 | 6 15 |
| Furiani | 10 20 | 6 25 |
| BASTIA arrivée | 10 30 | 6 35 |
| GHISONACCIA arrivée | 10 44 | 6 49 |

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, dénudations, sont guéris sans les aux par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, variées et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une [illegible]
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Colonna d'Istria.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. B. MATTEI
à Bastia (Corse)

Vin du CAP CORSE
au QUINQUINA
de L. B. MATTEI
Apéritif
TONIQUE
Délicieux
Fortifiant
MARQUE DÉPOSÉE
Attention aux Contrefaçons

POUDRE LES POULES
Cette invention [illegible]
2.500 OEUFS
par an pour 10 poules
NOTICE gratis et franco
Sans CONDITIONS FACTICES
Sans PARCHEMIN (Genre Prime)

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Teinte dans la masse solide
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

LE GUIDE des CONVENANCES
Par LISELOTTE
1 fr. 45
La GUIDE des CONVENANCES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 102 — JEUDI 14 AVRIL 1910

00205

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les manuscrits sont reçus d'avance et jugés aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames 2e page, 0.75 — Réserves, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Corse... 30 fr. 15 fr. 8 fr. | Union Postale ou autres Pays : le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

## L'Election de Corte

*Les Avatars de M. Antoine Gavini*

Décidément, M. Gavini joue de malheur. Ses combinaisons les plus savantes avortent et se retournent contre lui. Le comité exécutif du parti radical et radical-socialiste a accordé l'investiture à son concurrent. Ce fait contient un enseignement très précis. M. Briand, président du Conseil des ministres, a déclaré, en effet, à la tribune de la Chambre, que s'il était de la dignité d'un gouvernement républicain de laisser le Pays s'exprimer librement, il ne pouvait se défendre d'avoir des préférences marquées pour un groupement, c'est-à-dire pour le grand parti radical et radical-socialiste. Le vrai sens de ces déclarations n'a échappé à personne. Le pire désagrément est pour M. Gavini qui se voit désormais dans l'impossibilité de se prévaloir de la faveur ministérielle à laquelle il tenait tant.

Il est vrai que l'ondoyant député de Corte se réclame lui-même du parti radical C'est son collègue et ami de Bastia qui lui a tardivement suggéré cette bonne idée. Mais on sait ce que valent des adhésions de ce genre, uniquement faites pour servir les besoins d'une cause désespérée. Ce petit jeu innocent ne trompe plus personne. Radical l'homme qui proclamait, il y a quelques jours, dans un moment de sincère dépit, aux applaudissements de ses familiaux : *Tous ces républicains nous allons les f... à l'eau.*

Allons donc, M. Gavini, ayez au moins le courage de vos opinions ! Dites-nous que vous êtes disposé aux pires abdications, aux soumissions les plus dégradantes pour conserver vos 15.000 et l'on vous croira sur parole. Mais quand un rallié de votre trempe ose se poser en défenseur de la démocratie républicaine, la Corse entière lui rit au nez.

On rit aussi beaucoup du coup manqué que M. Gavini a voulu porter à son concurrent heureux, en tentant de le rendre inéligible. Mais le projet de loi qui devait sauver M. Gavini du naufrage a été retiré, et ainsi s'évanouissent les dernières espérances du parti de toutes les compromissions et de tous les marchandages.

Comme il se rend fort bien compte que son mandat — *sa seule raison d'être* — lui échappe et pour toujours, — le député sortant de Corte, président du Conseil général pour six mois encore, a visiblement perdu la tête. Il est constamment en l'air, lui d'habitude si paresseux. Car de tous les cantons partent des appels désespérés. Les défections se multiplient, et il a beau se répandre en folles promesses, cajoler l'électeur avec une écœurante obséquiosité, la faveur populaire se détourne de lui.

Sa tournée est un véritable calvaire nérisse de reproches et d'humiliations.

De tout côté on s'insurge, on lui demande des comptes. On ne veut plus accepter le régime d'autorité sans explication qu'il se plaît à représenter. Car malgré tout un passé de souffrance et de misère, le peuple corse conserve encore d'inépuisables ressources d'intelligence et d'énergie. Il reste, malgré tout, plein de confiance dans ses destinées, et manifeste, ce qui plus est, la volonté de les bien remplir.

La classe ouvrière est particulièrement montée contre M. Gavini. En effet, le député sortant de Corte n'a pas été tendre pour les déshérités de la fortune. Il a sans doute mieux à faire que de perdre son temps à des besognes fastidieuses et sans profit immédiat.

Mais la masse souffrante n'est pas seul à pâtir d'un pareil abandon. Tout le monde *sait que le travail parlementaire de M. Gavini — on peut en dire autant de M. Pierangeli — est nul, absolument nul.* Il est inutile de payer quinze mille francs un député, s'il doit confier sa boîte de *bulletins* à un collègue, sans jamais intervenir au cours des débats et dans les commissions où se fait le travail utile.

A ces reproches très mérités, M. Gavini et sa bande ne savent que répondre. Ils patauguent, ils bafouillent et se couvrent de discrédit.

Pauvre Antoine, claquer si près du but, alors qu'il se croyait déjà assis dans un bon fauteuil sénatorial, c'est tout de même dûr. Sale coup aussi pour les aspirants au siège de Corte en 1912.

Pour tous les agents de débauche et de corruption qui, dans leur culte exagéré du *moi*, n'ont pas craint d'annoncer sur nos têtes les pires catastrophes et les plus épouvantables malheurs, c'est déjà l'ombre du châtiment.

DOCTEUR CASALTA.

## LE TÉLÉGRAMME

Mon ami Colletta a relevé vertement, à son heure, le télégramme au *Petit Marseillais* de M. Henri Pierangeli ; les termes en étaient excessifs ; plus onctueux avec des angles moins aigus, la dépêche aurait pu dire la même chose ; mais a-t-on songé que le député de Bastia, au risque d'indisposer quelques électeurs, avait intérêt à être aussi impératif ; à frapper avec force, au point d'étourdir les intéressés eux-mêmes, qui, grisés par cette belle et juvénile assurance, ont cru en effet, en lisant les termes magiques de la communication au journal Marseillais, que cela était.

Eh bien ! le député de Bastia a été ce jour-là supérieurement doué ; il a eu une vision très nette de la situation et a su parer, avec une correction de jeu impeccable, le coup droit que lui portait son collègue ; c'est l'instinct de la conservation qui l'a inspiré.

La situation était très délicate : Gavini, sans qu'il s'en soit ouvert, brûlait du désir de représenter Bastia, où son élection se ferait sans ennuis, sans aléas. Corte n'était plus dans ses vues ; il se méfiait de ses commettants et tenait certainement à détourner leur aigreur. Il aurait bien aimé qu'ils envoyassent leur salive sur le dos d'un jobard comme Félix Decori ; la victime désignée pour tous les abattoirs ; Félix n'aurait rien compris au hara soulevé ; mais il aurait pu compter deux, et *dare à trois, je ferais une croix* !

Après mûre réflexion, le député de Corte se décida. Changeons, dit-il. Les Bastiais ont eu le temps de digérer l'autre Antoine s'auréolant dans sa fidélité Bonapartiste ; je lui colle un Antoine, tout près de Berteaux, ainsi peinturluré ! c'est le diable s'ils me reconnaissent. Vite, il s'épencha dans le gilet de Faber, qui écrivit la savoureuse chronique que vous savez.

Gavini avait tablé sur la naïveté de son très cher Henri ; dans ses calculs, il avait escompté que le député de Bastia, las des marais fétides, des mares stagnantes où les grenouilles politiciennes croassent, se serait gentiment jeté sur la bonne aubaine ; [illegible] renvoyant avec mépris la balle, habilement lancée pourtant : « Nous sommes et resterons tous deux députés de la Corse... !!!

Non ! mais mettez vous à la place du Président du Conseil général ; une telle assurance vous aurait sûrement désarçonné ; lui, rêva ?... s'il insistait, son geste manquait de correction, il s'effondrait ; un seul parti était le sien ; après ce sacre royal il devait entrer dans la lice et, victime expiatoire d'un geste, s'offrir en holocauste ; tel les anciens preux convoqués en d'élégants tournois, il devait se battre et succomber hélas ! pour une nuance !

Bah ! Corte est assez généreux pour ne récidiver. Henri en est si sûr... Ce dernier pourtant avait encore des appréhensions ; quoique son télégramme fût fâchesamment interprété, il n'a cure de qu'en dira-t-on ; poursuivant son idée générale de river Antoine à son arrondissement, il s'en va promener aux bords de la Restonica, en un congrès radical-socialiste, oui, ma chère ! le candidat malgré lui au siège de Corte.

Antoine fut ce jour-là muselé, roulé ; « bouteux comme un renard qu'une poule aurait pris. » Lui, Henri, est heureux, sans souci, il se fiche des congrès, des discours d'Ajaccio, des manifestes de la Fédération des Syndicats. A peine, si au de fugitives randonnées automobiles, il entrevoit des marais, où des autres, poussant drû, semblent le narguer ; un geste ennuyé : ce sera pour demain ! La voiture file !

Le temps de serrer la main à quelque chef de clan, et on rentre faire les cent pas sur la place, où des gens sombres, inquiets, accourent. Les dernières nouvelles de Corte ? Excellentes ! Antoine est élu ! je le donne à huit-cent contre un !

Henri est délicieux, proclame Jean-Pierre.

Il n'y a qu'Antoine qui commence à la trouver mauvais, mais, peut il se douter seulement que son jeune collègue l'ait cloué ? Pourtant il aurait dû savoir qu'en se frottant à Jean-Pierre, Henri s'est allégé[illegible]...

San-Nicolao, avril 1910.

## LES COLÈRES DE L'ETNA

M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, décrit aux lecteurs des *Annales* le terrible volcan dont les colères désolent, en ce moment, la Sicile. Nous détachons une page de ces intéressantes impressions de voyage :

Le volcan est un [illegible] de terre énorme de montagnes ; il se suffit à lui même. Il s'est créé lui-même, il se transforme et se déforme constamment par ses propres forces ; il est en relation directe avec les entrailles de la terre. Il est là, contemporain de la création ; depuis que l'humanité habite sur les bords de la Méditranée, elle le voit toujours flamboyant, toujours rugissant, toujours menaçant

Son dos rond s'étend sur une longueur de plusieurs lieues ; sa circonférence, à la base, est de 140 kilomètres ; son front s'élève à 3.315 mètres au dessus de la mer. De la plaine au sommet, tous les climats se succèdent sur ses flancs. En franchissant moins d'un kilomètre en hauteur, on passe de la température normale de l'Afrique à la température normale de la Laponie. Le pied de l'Etna fleurit parmi les vignes, les orangers et les oliviers, la neige ne fond ja-

---

290 — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SUITE

XXXIII

FAU ?

« Ma chère et bonne Suzanne, que pourrais-je ajouter ? Si tu étais près de moi, je penserais que je suis dans le paradis terrestre. Des fleurs, des plantes exotiques, des grappes d'une verdure intense, des visages reposés et souriants, la paix d'une demeure habitée par des femmes aimables et bonnes qui n'ont qu'un souci : faire le bien !... quel changement pour moi ! Quelle différence avec les obsessions auxquelles j'étais en butte, avec les humiliations qu'il me fallait endurer. Plus de soucis et plus d'inquiétude du lendemain ! Tu me connais. Je ne suis pas faite pour la lutte, sans doute parce que je n'ai pas assez de courage ! Depuis mon départ de Sublaines, j'avais peur de retomber dans l'ornière dont madame de Fraxé m'a retirée. Ici, c'est la paix, le repos, la prière.

« C'est aussi la méditation et le travail, mais pour les autres, pour les pauvres, les malades et les déshérités, puisqu'on ne saurait plus rien désirer ni posséder pour soi-même ! Est-ce le bonheur ? Je ne pourrais pas le dire, car je n'ai pas assez d'expérience ; peut être je le saurai plus tard ; mais c'est à coup sûr le détachement des richesses puisqu'on fait vœu de pauvreté et de renoncement aux plaisirs et aux vanités du monde. Maintenant je ne suis encore qu'une sorte d'apprentie, de novice, presque une élève comme une autre. Adieu, ma bonne Suzanne, sois tranquille, je te donnerai de mes nouvelles. Je t'embrasse de tout mon cœur.

« Ta petite ESPÉRANCE. »

P. S. — « Ne dis rien à personne. Laisse ignorer ce que je suis devenue. Je désire qu'on ne trouble pas mes réflexions. Plus tard, je prendrai mon parti. J'ai tant souffert, ma pauvre Suzanne, que mon cœur n'est qu'une plaie. Je ne sais pas même si je pourrais aimer que toi qui fus si compatissante à ma misère et la méthière de notre bonne comtesse qui m'a traitée comme elle eût pu le faire la meilleure des mères. Ce que je désire c'est le repos de cette maison où j'ai trouvé asile, c'est la compagnie d'autres âmes détachées du monde et dont l'amitié m'a déjà rendu courage. A bientôt... Je t'écrirai, je te le promets... souvent... Crois bien, quoi qu'il arrive, que je ne pourrai pas t'oublier... Jamais !

« E. »

Jacques Rousset rendit la lettre à la vieille femme de chambre. Depuis longtemps il se croyait certain que Speranza et celle qu'il cherchait ne formaient qu'une seule et même personne. Etait-il conservé des doutes que cette lettre les aurait dissipés. L'absente ne prononçait elle pas le nom de Carlo Bentozzi ? N'était-elle pas l'enfant qu'il avait traînée à sa suite pendant de longues années et que madame de Fraxé lui avait enlevée à Desenzano ? Suzanne ne l'avait-elle pas vu avec elle sous les fenêtres de l'hôtel des Deux Colombes ? N'était-ce pas lui qu'elle avait voulu fuir et qu'elle avait fui en effet avec l'aide de Félina Formio, le beau fermier de Desenzano, qui l'avait remise entre les mains de la comtesse à l'hôtel de France, à Milan, après l'avoir sauvée d'un horrible attentat ? La vieille Suzanne ne connaissait-elle pas tous ces détails ? N'avait-elle pas été le témoin de ces faits dont il était facile d'établir la réalité ? Jacques Rousset réfléchissait. En un instant, son parti fut pris. Il consulta l'indicateur. En prenant une foule de petites lignes, il pouvait être le soir au Havre et le lendemain à l'île de Wight dès le point du jour. Il n'hésita pas. Il commanda :

— Toby !

— Monsieur ?

— Nous partons. Des chevaux... Mon sac...

— Bien, monsieur.

Toby cependant observa, pour la première fois :

— C'est que les chevaux du château sont un peu fatigués... Ils arrivent de Laval.

— Tant pis pour eux... S'ils crèvent, la mère aux poulains n'est pas morte.

Il leur économisa un bout de chemin en se faisant conduire à Mayenne, moins éloignée que Laval. De Mayenne à Alençon, d'Alençon à Argentan, d'Argentan à Mézidon, de Mézidon à Lisieux, de Lisieux à Honfleur et de Honfleur au Havre en bateau, c'était un trajet aussi bizarre que lent, et aussi lent que fastidieux pour un homme habitué aux trains les plus directs et aux rapides les plus arrivocratiques. Mais Rousset ne se préoccupait pas de ces lenteurs. On peut même croire qu'il ne s'en aperçevait pas. Qu'il arrivât au Havre pour le départ du bateau de Southampton, n'était tout ce qu'il demandait. Les bouleversements de l'univers ne l'inquiétaient plus. Il n'acheta même pas un journal pour abréger les ennuis de la route. Par eux, il aurait cependant eu la connaissance d'événements qui ne marquaient pas d'intérêt pour lui. Ils étaient remplis de détails sur le duel du marquis d'Orville et du baron de Breux. C'était un sujet éminemment parisien qui détrônait la chronique et faisait couler des flots d'encre. Les journaux abondaient en commentaires, différents les uns des autres. Aucun des reporters n'était initié aux vraies causes de ce duel.

Toutefois, son dénouement tragique avait de déplorables conséquences. Il remettait en évidence des faits oubliés, l'histoire de Rostand l'assassin, l'affaire du château de Monthuy, l'assassinat du prince d'Heilly et la disparition d'une partie de sa fortune très considérable, pour cette époque seulement. Car aujourd'hui qui parle des opulences princières du temps passé et quelle figure feraient elles en regard des fortunes mondiales des financiers de jour ! Mais son esprit n'était occupé que d'elle. Il allait la voir ! Il allait lui parler, l'interroger. Rien ne l'intéressait d'ailleurs. Elle, elle seule ! Toby ne le reconnaissait plus. Mais il était content. Il songeait !

— Le maître est changé... Comme il paraît heureux !

Rousset l'était en effet. Ce n'était pour lui un poids énorme de moins à supporter. Sa conscience était déjà plus tranquille. Sans doute cette malheureuse enfant avait enduré un véritable martyre ; elle avait été exposée aux pires dangers, subi les épreuves les plus dures, mais elle était sortie victorieuse de la lutte. Un bon génie l'avait préservée des écueils, sauvée du naufrage, retirée de l'abîme où tant d'autres abandonnées succombent fatalement. Maintenant, elle était dans un refuge où le mauvais sort ne pouvait plus l'atteindre. Au Havre il dut attendre pendant trois heures le départ du paquebot. Il ne quittait le port qu'à minuit.

(A Suivre).

mais complètement sur son crâne poli. Mais ce n'est pas seulement l'étonnante variété de son manteau extérieur qui donne la vie à l'Etna. Il est animé d'une vie intérieure constante. Il souffle, il gémit, il abane, il éructe, il rugit, il appelle ; parfois, il s'agite dans les profondeurs : on dirait qu'il va se soulever ; et, alors, c'est, dans l'île entière, un sursaut craquement, comme si elle allait, elle-même, se détacher.

La montagne n'est pas immobile, elle se déplace ; s'arrachant au sol qui la supporte, elle se projette et se dépose où il lui plaît ; elle roule sans cesse, en grommelant, son travail souterrain, dont nul ne peut deviner les causes, les voies, les issues. C'est par centaines que l'on compte, dans la région étnéenne, les cratères morts, abandonnés, — et qui vont peut-être, demain, se rallumer. Au point culminant, une cheminée fume ; mais partout, sur la périphérie, les menaces sont instantes. Il est arrivé — et peut-être dans la période historique — que la montagne s'est fondue du haut en bas et que, par une catastrophe inouïe, elle s'est abîmée en elle-même et a disparu. Ainsi s'est creusé le Val del Bove, au lieu où fut, jadis, le véritable sommet ; on n'est plus, aujourd'hui, qu'un trou béant et se croyance gigantesque dont l'œil ne peut percer, mesurer, ni deviner les ombres. On dit, cependant que la montagne se refait, au fond du précipice, par une série d'éruptions, dont on entend la détonation profonde, et il arrivera, peut-être, une heure où elle s'arrachera de nouveau à l'abîme pour remonter vers la lumière en une prodigieuse résurrection.

Dans les temps actuels, ce n'est pas vers son sommet que la montagne exerce sa force ; c'est plutôt à ses pieds : on dirait qu'elle dessine et qu'elle élargit autour d'elle, en soulevant une série de taupinières, comme autant de bornes redoutables, le cercle qui lui appartient, et dans lequel elle prétend rester maîtresse de la vie et de la mort.

GABRIEL HANOTAUX,
*de l'Académie française.*

## Consulat d'Italie

M. le Consul de S. M. le Roi d'Italie en Corse, nous adresse la lettre suivante :

Bastia le 12 avril 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Le Comité central de secours aux sinistrés du tremblement de terre de la Sicile et de la Calabre vient de publier [illegible] tant en Italie qu'à l'étranger, pour la somme totale de L. 25.134.894,99 et de leur répartition entre les sinistrés. Ce compte-rendu se trouve au Consulat royal et à la bibliothèque de Bastia, à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

Le Comité, sûr d'être le fidèle interprète des sentiments des sinistrés et de tous mes compatriotes, me charge d'exprimer sa profonde reconnaissance à ceux qui ont bien voulu en Corse venir au secours de tant de malheurs, et donner ainsi à la nation voisine et amie une preuve de fraternelle et généreuse solidarité dont le souvenir restera toujours vivant parmi les secourus et dans toute l'Italie.

Permettez-moi, M. le Directeur, dans l'impossibilité où je me trouve de faire parvenir à tous les destinataires les remerciements du comité royal, d'avoir recours pour cela à la voie du journal que vous dirigez avec tant de talent, et d'ajouter que dans le magnifique élan qui a soulevé l'Europe entière, sans distinction d'opinion ni de parti, à la nouvelle de la catastrophe qui nous avait frappés si cruellement, la ville et la population de Bastia et la presse locale ont été au tout premier rang, et que si les secours venant de Corse ont dépassé de beaucoup les prévisions les plus optimistes, c'est à elles surtout que nous le devons.

Veuillez agréer, M. le Directeur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

*Le Consul d'Italie,*
MORDINI.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Les Cadets, | Sousa. |
| Gillette de Narbonne, | Audran. |
| T'en Souviens-tu, | Torine. |
| Sélection sur Jocelyn, | Godard. |
| Marche des p'tits rats, | Andrieu |

*Le Chef de Musique,* LAUBUS.

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

# Aux Électeurs
## *de l'Arrondissement*
## DE BASTIA

Mes chers Concitoyens,

Dès mon arrivée en Corse, j'ai dit à des paysans qui me demandaient : « Et la politique ? Je méprise la politique telle qu'on l'a faite en Corse jusqu'à ce jour.

La politique de personnalités et de groupe est finie : elle n'a donné que misères et discorde, dans toute la France.

Pendant qu'on se dispute au Parlement, les banques qui drainent l'épargne française par milliards, portent ces milliards en Allemagne; laissant périr, ainsi, l'industrie française. Or, M. Briand, président du Conseil, a terminé hier son discours de Saint-Etienne, par ces mots :

« Un tel état de guerre ne peut, ne doit durer.

» Du fond du cœur, et pour le grand bien de la France, je désire que cet état d'agitation continuelle cesse définitivement, et le Gouvernement ne manquera pas à son devoir de faire entrer plus avant dans le peuple l'amour de la République. »

En effet, les surenchères sont finies et la France regarde avec effroi les ruines industrielles, commerciales et agricoles, pendant que l'ennemi attentif, organisé, fort et sage est prêt à rentrer en France, enrichi des économies du peuple Français, que la trahison de ces sociétés financières, dirigées par des agitateurs, livre à [illegible] quêtes par le Gouvernement, ni par le Parlement, uniquement occupé à déchiqueter les croyances et les intérêts les plus sacrés.

Un parti nuit ; il aura à sa tête des hommes dont l'unique souci sera de détruire, d'abord, tous les abus ; de refaire notre organisation administrative et d'assurer le relèvement industriel, agricole et commercial de notre pays, puisque la République ne sera plus discutée.

Ce parti voudra une armée et une marine fortes.

Il donnera aussi la liberté de conscience et l'enseignement libre avec le contrôle bienveillant du Gouvernement.

Nous sommes les banquiers du monde, disent les agitateurs ; la Chambre, issue du scrutin de liste, avec représentation proportionnelle, les forcera à être les banquiers du commerce, de l'agriculture et de l'industrie française, en modifiant la loi de 1867 sur les Sociétés anonymes.

Je jette un nouveau cri d'alarme. J'entraînerai le Parlement pour le relèvement du Pays, comme je l'ai déjà entraîné pour l'aéronautique militaire. Il suffira de clamer la vérité.

Ainsi, lorsqu'un homme de grand courage, l'amiral Boué de Lapeyrère, annonça, aux applaudissements unanimes de la Chambre, qu'il avait mis à la ferraille 30 vaisseaux de guerre qu'on avait l'habitude criminelle d'aligner sur le papier, on était en droit de se demander, si du haut en bas de l'échelle gouvernementale, il n'y a pas une inconscience coupable, une attitude anti-constitutionnelle.

De par la Constitution, nul n'a le droit de rester inactif dans la République française.

En 1793, on aurait guillotiné M. Pelletan.

Une réaction républicaine, seule, peut sauver, non seulement la République, mais la France, et M. Briand, qui vient de si loin, le sait bien.

Qui oserait prétendre que le sénateur Audiffred n'est pas républicain ?

Il faut donner aux lois, comme à toutes choses, le temps de montrer leur action sociale.

Et, il est insensé que des députés se croient obligés de faire quotidiennement des lois, comme un cordonnier fait des chaussures.

Aussi bien la Chambre des députés donne-t-elle l'illusion, que dis-je, la certitude, qu'elle ne sait pas où elle va et, qu'elle mène le pays à l'abîme.

Et, malheureusement, dès qu'un ministre se montre homme d'Etat, il n'est de vilenie qu'on ne lui fasse subir jusqu'à ce que, dégoûté, il démissionne.

Il faut donc de la stabilité gouvernementale.

Il faut donner aux lois le temps de montrer ce qu'elles valent.

Il y a, au Parlement, un groupe d'hommes de grande valeur et de probité parfaite. Ces hommes, on peut les voir, lors des discussions des budgets, fortement documentés : ils traitent les questions à fond.

Ils sont une certaine. Que font les autres ?

[illegible] tion de liste et la représentation proportionnelle, proposée par des hommes éminents, appartenant à tous les partis, présidés par M. Benoist, qui est un apôtre, mettra au point bien des choses, et bien des hommes à leur place.

Je suis un ardent partisan de cette réforme, qui sera votée dès la réunion de la nouvelle Chambre, et qui amènera la dissolution et un nouvel appel au peuple.

Nous savons jusqu'où voudraient aller certains cerveaux macabres.

Il en est qui ont résolu d'enlever les enfants à leur mère, pour les parquer, de manière à les façonner uniformément comme des bêtes.

Ils voudraient, aussi, permettre à l'inspection du travail de pénétrer jusque dans les ateliers familiaux, oubliant que le droit au travail est aussi sacré que le droit à la grève.

Ils voudraient, les insensés, supprimer la Marine et l'Armée, oubliant que la France disparaîtrait en même temps.

Lavisse lui-même n'a-t-il pas dit aux enfants :

*Gardons notre armure et qu'elle soit solide, et qu'elle brille !*

Les travaux publics en France ne sont inspirés que par l'intérêt électoral, tandis qu'en Belgique et en Allemagne, seules la prospérité, la grandeur et la défense de la nation inspirent et décident les hommes d'Etat.

La France est encore assez riche et elle est honnête ; mais ce qui touche aux hommes politiques ne l'est point ; et c'est ce qui constitue la honte de ce temps !

On a parlé d'improbité ! Quoi de plus malhonnête qu'un homme politique qui, non content de ne pas suivre les travaux parlementaires, mettant, par surcroît, les électeurs qui affichent quelque velléité d'indépendance !

Mes Chers Compatriotes,

Enfant du peuple, le sang Corse, qui bouillonne dans mes veines, m'a conduit dans ma carrière, déjà longue, et toute consacrée à la science et à la grandeur de mon pays.

Si vous désirez être représentés par un homme d'action, je suis à vos ordres. Et, quels que soient les résultats d'une élection qui doit laisser l'électeur libre, respectueux, d'autre part, de la liberté individuelle, au point que nul ne pourra se vanter que je lui aie, *personnellement*, demandé son vote, je suis et resterai à vos ordres.

Je veux que ce pays de Corse, qui est un des plus riches du monde, soit respecté, que ses richesses naturelles soient utilisées et que le caractère de ses habitants, tous travailleurs et hommes d'initiative, ne dégénère pas.

Pour cela, il faut, et je l'obtiendrai, que toute l'administration, à partir du Conseiller municipal jusqu'au Préfet, à partir du simple cantonnier jusqu'à l'ingénieur en chef, il faut, oui, il le faut, à tout prix, que chacun se cantonne dans sa mission et fasse son devoir.

Il faut qu'au Palais de Justice l'on rende la Justice, et non des services électoraux.

Il faut que vos moyens de transport soient ce qu'ils sont dans la métropole : il faut que l'on rétribue et qu'on traite, comme sur le continent, les employés de chemins de fer, dont la ligne, illégalement, n'est pas gardée par des barrières.

Il faut que le monopole de la Compagnie de navigation, tourne au profit des agriculteurs, industriels et commerçants Corses et non au bénéfice exclusif de la Compagnie.

Il faut que le Gouvernement permette le transport, en petite vitesse, des colis postaux et le retour direct des Corses et des touristes venant d'Orient, d'Extrême-Orient ou d'Afrique, sans passer d'abord par Marseille.

Il faut un projet sérieux d'assainissement de la Côte orientale qui ne permette aucun tripotage.

Il faut l'achèvement du réseau ferré.

Il faut rendre praticables les routes départementales et les chemins vicinaux et communaux.

Quant au reboisement, qu'on sache bien, qu'on se le dise bien haut, que, de toutes les montagnes du centre de l'Europe, nulle part il n'y a de montagnes aussi touffues qu'en Corse.

Il faut que les sous-chefs de partis cessent de se ruiner pour la politique de personnalités, qui fut néfaste aux personnes et aux choses de la Corse.

Oui, mes chers Concitoyens, méprisez la politique, maudissez la, car c'est à elle que certains d'entre vous doivent leur déchéance morale et matérielle.

A ceux qui vous conseillent de pleurer misère, en tant que Corses, répondez-leur, désormais, que c'est comme Français qu'il faut réclamer, et non comme Corse.

Dites, au contraire, que vous ne voulez plus de cette protection, plus onéreuse pour le pays, que l'assimilation pure et simple aux autres départements.

Composez des Comités cantonaux de vigilance, formés avec des éléments libres.

Dénoncez, à jet continu, toutes les négligences et tous les abus de vos mandants, du haut en bas de l'échelle.

N'oubliez pas que vous êtes les maîtres, et prouvez-le.

J'offre ma candidature à vos suffrages.

LOUIS CAPAZZA.

## *Examens des Bourses*

Les examens pour le Certificat d'aptitude aux Bourses dans les lycées, collèges et cours secondaires de jeunes filles auront lieu le jeudi 14 avril à 7 heures et demie du matin, au Lycée.

(Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde).

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 14 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 13. à midi 17° + à 6 heures du soir + 13°2. Maxima + 17°. Minima + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 762 mm., 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée, calme.
Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, q. q. nuages.
l'après-midi, couvert

### Examens de Marine

Aujourd'hui commencent, à l'Ecole d'Hydrographie, les épreuves écrites pour les divers brevets de capitaine au long-cours, d'officier de la marine marchande, et de capitaine au cabotage.

### Troupes coloniales

Les caporaux dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de sergent :

Pieri Ange-Albert, du 21e ; Neri Pierre, du 10e ; Loviconi Ange-Pascal, du 8e ; Olmiccia Jean-Baptiste, du 11e ; Tiberi Ignace, du 8e ; Damiani Dominique-Marie, du 8e ; Mariani Paul, du 2e tonkinois ; Mariani Pascal, du 8e ; Nicoli Jean-Dominique, du 7e ; Panzani Joseph, du 10e ; Bartoli François, du 23e ; Paoli Ange-Jean, du 10e ; Giannineli Bastien, du 8e ; Corazzi Toussaint, du 10e ; Calendini Félix, du 23e ; Antonini Mathieu, du 8e ; Angelini Antoine, du 4e tonkinois ; Malaspina Arthur, du 23e ; Parsi Hector-François, du 7e ; Paoli Félix, du 8e ; Ozoni Jacques, du bat. du Gabon ; Bonardi Pierre, du bat. du Zinder ; Fontelli Jules François, du 8e ; Mariani Barthélemy, du 4e ; Bartoli Pierre-Paul, du 22e.

### Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur des agents de la police municipale et rurale a été décernée à MM. Bertrand Jean Pierre-Dalix, brigadier à Bastia ; Scudoni Jean Pierre, garde-champêtre à Poggio-Marinaccio ; Clemente, [illegible] inspecteur, Parinelli Jean-Dominique, officier de paix, Fiori Pierre, sous-brigadier, et Conti Joseph-Marie, gardien de la paix à Marseille ; Poggi Titus-Vincent, secrétaire de police à Paris.

Toutes nos félicitations à ces braves agents, mais particulièrement à M. le brigadier Bertrand que nous voyons tous les jours à l'œuvre et qui se distingue par le dévouement le plus absolu à ses fonctions.

### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec water-closet, plancher neuf en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.


## OMNIUM CORSE

Société anonyme au capital de 100.000 fr., s'intéresse à toutes affaires en Corse,

MM. les propriétaires de tous gisements, amiante, fer, cuivre, argent, manganèse, etc., de chutes d'eau, domaines agricoles, carrières, eaux minérales, etc., sont priés d'adresser tous renseignements à *M. le Directeur général de l'Omnium Corse*, 16, rue de la Grange Batelière, à Paris, qui en se rendra incessamment en Corse.

## Nouvelle Société Navale de l'Ouest

*Agent en Corse :*
PIERRE VINCENTELLI
11 Rue de l'Opéra, Bastia

Service régulier entre la Corse, la France, la Belgique, la Hollande, le Portugal, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne et la Méditerranée

*Prêts avantageux*

Le prochain départ aura lieu le 15 avril par steamer *Saint-Barthélemy*.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00206

BOURSE DE PARIS

| | |
|---|---|
| 12 avril | — 13 avril |
| Rentes de 3 00 ancien | 98.60 — 98.55 |
| de 3 0/0 amortis. | 98.45 — 98.30 |

ex-coupon

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

M. Ottavy, Délégué Général pour la Corse, a reçu de Paris, le télégramme suivant :

« Félicitations et remerciements pour votre manifeste du 5 avril. En exécution de l'ordre du jour de la réunion, tenue au théâtre de Bastia le 6 mars, une délégation du Comité Central s'est rendue auprès du Directeur de la Compagnie de Chemins de fer Départementaux.

« Les délégués de l'Union Générale ont exposé, avec chaleur et conviction, la situation des braves cheminots corses, dont ils se sont constitués les avocats.

« Nous avons reçu l'assurance formelle de la réintégration successive de tous les employés révoqués à la suite de la dernière grève.

« Saluts fraternels,

« Vive l'Union Générale.

« Le Président : POLI. »

## Postes et Télégraphes

Paris, 13 avril.

M. le Ministre des Postes et Télégraphes a autorisé la création d'un poste de facteur receveur à Saint-Antoine-de-Cotone.

## Retour DE M. BRIAND

Paris, 13 avril.

M. Briand, retour de sa tournée électorale est rentré ce matin, à Paris.

Le président du Conseil a repris immédiatement la direction de son ministère.

## EN ESPAGNE

### *Boulangeries dévalisées*

Paris, 13 avril.

Poussés par la faim des ouvriers sans travail de San Lucar de Barrameda assaillirent et dévalisèrent un certain nombre de boulangeries.

Des bagarres se produisirent.

Plusieurs arrestations furent opérées.

## SAINT-ÉTIENNE

### Attentat avorté contre M. BRIAND

Saint Etienne, 13 avril.

M. Briand, l'a échappé belle.

L'individu, qui a été arrêté pour son insistance à voir M. le Président du Conseil, a été trouvé porteur de deux revolvers et d'un couteau à cran d'arrêt.

Il a déclaré vouloir tuer le ministre de l'Intérieur.

On croit avoir affaire à un déséquilibré dangereux.

## MARSEILLE

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### *Situation inquiétante*

### L'ÉTAT DE SIÈGE

Marseille, 13 avril.

Les événements se précipitent et la situation s'aggrave de plus en plus. Le chômage de 24 heures proposé par la C. G. T., qui a épousé la querelle des inscrits maritimes, a pris des proportions inquiétantes.

Hier un vent de folie sembla subitement souffler sur les corporations de travailleurs marseillais.

Quarante trois corporations syndiquées prirent part à l'agitation provoquée par la C. G. T. et jetèrent sur le pavé le chiffre respectable de trente-mille chômeurs, chiffre officiel.

Un mouvement extraordinaire règne dans toute la ville, des forces policières massées un peu partout, des pelotons de cavaliers parcourent les grandes artères, suivis de près par des gendarmes à cheval qui viennent renforcer les brigades de police montée.

Sur la demande du Préfet des Bouches-du-Rhône, le 122e régiment de cuirassiers, en garnison à Lyon, est arrivé dans la nuit renforcer la garnison de Marseille.

Le 7e régiment de chasseurs alpins, venant d'Antibes, s'est également rendu à Marseille pour assurer le service d'ordre et 500 gendarmes ont également rejoint Marseille, qui n'a pas l'air de vouloir bientôt retrouver sa tranquillité.

### *Nonbreuses Bagarres*

Quelques tramways, montés par des conducteurs n'ayant pas voulu se solidariser avec les grévistes, quittèrent le dépôt sous la protection de la police. Ce fut le signal et le motif de bagarres regrettables qui occasionnèrent des troubles d'une réelle gravité.

A la vue des trams circulant dans les rues de la ville, les chômeurs donnèrent l'assaut aux véhicules malgré la protection de la force armée.

Une grêle de pierres s'abattait sur l'escorte et les voyageurs, qui, pris de terreur, descendaient immédiatement, se souciant fort peu d'être le point de mire de tous les forcenés qui entouraient les voitures.

Plusieurs chômeurs se jetèrent même à plat ventre en travers des rails, dans le but de paralyser la volonté des watmans.

### LE CHOMAGE des Corporations Ouvrières

En des réunions tenues à la Bourse du Travail, les syndicats des dockers, charretiers, boulangers, limonadiers, ont décidé, que, en signe de protestation et en témoignage de solidarité, vis-à-vis des inscrits grévistes, tous les membres de ces divers groupements ont décidé d'abandonner le travail pendant 24 heures.

***

Dans le même esprit, les maçons et ébénistes syndiqués ont résolu, après réunions, de continuer la grève jusqu'à ce que complète satisfaction soit donnée aux inscrits maritimes.

### Les Charbonniers à l'ouvrage

Pas contre les charbonniers du port, estimant, avec juste raison, que leur grève de 24 heures était la manifestation suffisante de leur solidarité à la cause des inscrits maritime, sont tous retournés à leurs hangars.

### Les courriers de la Corse

Le *Golo* est parti régulièrement de Marseille pour Bastia, avec dépêches, passagers et 180 tonnes de marchandises.

### Treize nouveaux navires *sans inscrits maritimes*

Treize navires ont été, dans la matinée, subitement privés de leurs équipages, qui ont fait cause commune avec les grévistes.

Des marins de l'Etat, arrivés de Toulon, ont été désignés immédiatement pour remplacer les équipages qui ont mis sac à terre.

### RIVELLI rayé des matricules

Le célèbre agitateur Rivelli qui, quoique inscrit maritime, ne sait pas, depuis trois années consécutives, ce que c'est qu'une seule journée de navigation, a été pour cette raison, et conformément à la loi, rayé des matricules de la marine.

### Les Gazistes abandonnent le travail

Sur 400 employés de la Compagnie du Gaz, 410 ont déserté l'usine, mais, jusqu'à présent, le service de l'éclairage n'a pas eu à souffrir ; le gaz nécessaire étant fourni par la réserve des gazomètres.

### TROUBLES GRAVES

Au cours de ces pénibles accidents de nombreuses bagarres éclatèrent, sur la Canebière et au Vieux Port. Quelques coups de revolver furent tirés, plusieurs agents furent blessés, dont un assez grièvement d'un coup de couteau.

En présence d'une telle effervescence, les hussards reçurent l'ordre de charger la foule. Deux escadrons, en ligne, montant même sur les trottoirs, balayèrent vivement les manifestants et les refoulèrent dans les rues adjacentes.

Néanmoins les tramways continuent à circuler dans toutes les directions et les cafés restent ouverts en dépit de l'agitation sans cesse croissante.

### MANIFESTATIONS devant le Tribunal Maritime

Mais c'est autour du Tribunal maritime que les événements se précipitèrent.

C'est à l'audience de ce jour que comparurent devant le Tribunal compétent les dix marins du *Moïse*, qui, sur l'ordre de M. Chéron, furent mis en état d'arrestation, pour avoir quitté le bord au moment même du départ du cap pagnebot.

Disons tout de suite que les dix déserteurs furent tous condamnés à huit jours de prison, sans sursis.

Pendant que le Tribunal maritime jugeait les marins du *Moïse*, la foule des grévistes se livra à de violentes manifestations en faveur des inscrits sur la cellule.

Les cris de : « Hou ! Hou ! Conspuez Cézanion ! » alternaient avec les chants de l'*Internationale* et de la *Carmagnole*.

La surexcitation allait croissant ; il a fallu dégager les abords de l'inscription maritime. Trois escadrons de hussards chargèrent la foule et dispersèrent, non sans blesser ou contusionner un certain nombre de manifestants.

### Le député Cadenat sérieusement malmené

Au cours des bagarres survenues aujourd'hui le député Cadenat, qui se trouvait, comme de juste, parmi les manifestants, fut fortement malmené.

### SPECTACLE DÉSOLANT

Les troubles redoublèrent d'intensité dans l'après-midi ; ne voulant pas devenir un motif de provocation, la Cie des Tramways de Marseille décida que les voitures resteraient au dépôt.

Les cafés du centre qui, ce matin, avaient ouvert comme d'habitude, refermèrent leurs portes.

Presque tous les magasins sont fermés, alors que l'animation s'accentue.

Le spectacle est à la fois curieux et désolant.

Les grandes artères, noires de monde, barrées par les troupes à pied, et sillonnées de 50 à 50 mètres par des pelotons de cavalerie, hussards, dragons, cuirassiers, gendarmes, offrent un coup d'œil pittoresque et navrant.

### LE BILAN de la Grève

On compte à ce jour 144 corporations actuellement en grève.

On redoute que les boulangers ne suivent le mouvement.

Le citoyen Rivelli n'est pas satisfait du chiffre, pourtant mignon, de 30.000 grévistes, et il déclare que 100 nouveaux cent, plus rassurant, de 100.000 chômeurs solidaires.

### Nouvelles Tentatives de Grève Générale

La C. G. T. a envoyé dans tous les ports des émissaires qui ont pour mission de tenter de déclancher la grève générale.

C'est rassurant !


RHUM GRANDS MORNES




MARQUE MONDIALE de GET Frères des célèbres inventeurs de PEPPERMINT

Le RHUM GRANDS MORNES se vend avec garantie d'origine de l'ETAT et se recommande au corps médical tout entier pour sa finesse et sa vieillesse.

Maison fondée en 1796

SOCIÉTÉ ANONYME
## DU CYRNOS-PALACE
*(Grand-Hôtel de Bastia)*

Capital 400.000 francs

Statuts déposés en l'étude de Me TOMMASI, notaire

Deuxième et dernière ÉMISSION de 400 actions nouvelles de 500 francs.

On verse les deux premiers quarts en souscrivant. Les autres quarts seront appelés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

On souscrit à Bastia chez MM.

Gregori frères, banquiers.
A.-F. Pantanazzi, id.
Ch. Orengia, id.
Thiers frères, négociants.
Tommasi, notaire.

Notices publiées au Bulletin annexe du *Journal Officiel* :

1re notice, page 461 du n° 26, 29 juin 1908.

2e notice, page 887 du n° 44, 1er novembre 1909.

## AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les *entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia*.

Jean GRAZIANI
Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
6, Boulevard du Palais, en face

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents
Contentieux
Recouvrement de Créances. — Gérance d'Immeubles
Location, Vente et Achat d'Immeubles
*Prêts sur Hypothèque*

Rédaction d'Actes Sous Seings privés
Établissement de Comptabilités. — Bilans

MODERN' CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, Bastia.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et la qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

*Dépôt spécial*
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
BASTIA, 12, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvre, etc.

Vichy Parguil. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le Dr et Vichy Lardy et Lardand

RHUM
# FOX-LAND
Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
*Jardins & Basses-Cours*
3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
ABONNEMENT — REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
**BON** POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à *Jardins & Basses-Cours*
*Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)*
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE & Cie, 79, Bd St-Germain, Paris
**CHEVEUX** Sauvés par la Pommade Hahn

**GRAND BAR SOAVI**
*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
*à 20 centimes la tasse*

**ECZEMAS, DARTRES.**
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs qui indiquent une affection de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DENRIEK. C'est le remède idéal, unique au monde; qui réussit où tous les autres ont échoué.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'espoir que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans résultat, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminua et après l'emploi de quelques flacons j'obtins complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toute ma reconnaissance.
(Signé) Mme MAGNÈS, à St Julien en Born (Landes).
Envoi franco contre mandat poste de 3 fr. 60 adressé à la Pharmacie Dupondet, 47, rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidicelli.

# ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
# APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
**ALBERTINY ET Cie** NICE ET CANNES

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
# LA CEDRATINE
**Grande Liqueur de Marque**
**MÉDAILLE D'OR**
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

*Le Directeur-gérant*
*J. B. Ollagnier.*
Imp. Ollagnier.

# PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 103 — VENDREDI 15 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 1re page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
Autres Départ. 32 fr. — 12 fr. — 6 fr.
Union postale un an 24 fr. — Le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



00207
BIBLIOTHEQUE ... BASTIA


**UN CALENDRIER**

Fête d'Aujourd'hui : Saint Vittorin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 5 — Coucher, 6 h. 02 m.
Premier quart., le 15 — Pleine Lune, le 24
Fête de Demain : Saint Fructueux.

14 AVRIL

## SÉRICICULTURE
ET
### *Plantations de Mûriers*

**Parmi les industries à créer en Corse, il en est une qui mérite toute notre attention, si l'on envisage les profits appréciables qu'on peut en retirer, je veux nommer la sériciculture.**

**Très en honneur dans la vallée du Rhône, dont elle est la principale source de prospérité, cette industrie n'est presque point connue chez nous. Elle ne date cependant pas d'hier, puisque avant l'ère chrétienne les Indes connurent la fabrication de la soie. Au VIe siècle, dans l'Empire romain, l'empereur Justinien tenta le premier avec succès l'élevage du ver à soie. C'est vers la fin du XIIIe siècle que cette science fut introduite par les Papes dans le Comtat Venaissin ; elle s'implanta définitivement en France sous le règne d'Henri IV. Nul n'ignore que ce bon roi aimait montrer à ses courtisans la première paire de bas de soie qu'on venait de fabriquer dans une manufacture française.**

**La sériciculture est devenue aujourd'hui une grande industrie nationale rapportant annuellement plus de quatre cents millions.**

**On s'explique fort bien que nos ancêtres ne se soient pas livrés à cette industrie, car ils avaient à lutter pour leur liberté, leur indépendance ; ce qu'on ne comprend pas c'est l'indifférence que nous professions à l'égard de la sériciculture, depuis l'annexion de la Corse à la France.**

Nous devons avouer que nous marchons à pas de tortue dans la voie du progrès, et reconnaître avec l'auteur d'un article publié dans une revue assez intéressante : « que le Corse ne cherche pas à augmenter le nombre de ses produits pour en tirer profit. »

Je puis affirmer, sans exagération aucune, qu'il n'y a pas en Corse deux personnes par commune s'adonnant à l'élevage du ver à soie, alors qu'on devrait compter tous les petits propriétaires disposant d'un petit local.

Je m'adresse donc à vous, petits propriétaires, pour vous indiquer le moyen de vous créer des rentes sans peine et dans un laps de temps très court.

Disposez-vous d'un appartement de quatre pièces ? Achetez pour deux onces de graines et faites de l'élevage. En six semaines environ vous récolterez facilement cent trente kilos de cocons dont la vente à quatre ou cinq francs le kilo vous rapportera cinq à six cents francs. Je ne mets pas en ligne de compte la prime allouée par l'Etat que je suppose être absorbée par les frais divers.

De l'élevage du ver à soie découle la nécessité de planter des mûriers. Il est donc indispensable de donner quelques indications utiles à propos de ces arbres.

On connaît plus de vingt-cinq espèces de mûriers qui croissent presque toutes dans les régions tempérées, mais dont plusieurs ont été acclimatées en France

Parmi les espèces les plus connues, il faut citer le mûrier noir dont l'écorce, la racine et le fruit sont employés en médecine, le mûrier rouge qui atteint jusqu'à 25 mètres de haut et fournit un bois jaunâtre estimé pour les constructions navales, enfin, le mûrier blanc dont nous nous occuperons spécialement.

Le mûrier blanc, *morus alba*, originaire de la Chine, mais cultivé en France depuis Charles VIII, fournit les meilleures feuilles pour l'élevage des vers à soie. On le reproduit généralement par semis, il préfère les terrains légers orientés vers le midi. Dans les terrains humides et forts la feuille est plus abondante, mais de moins bonne qualité ; on peut sur certains arbres recueillir jusqu'à 100 kilogrammes de feuilles par an. Il est bon de n'effectuer l'effeuillage que par les temps secs qui permettent aux *plaies pétiolaires de se cicatriser* rapidement ; de plus, sauf dans les pays chauds, on doit laisser un mûrier *se reposer* une année sur deux.

Le mûrier joue un rôle multiple dans la nature. Non seulement il aide au reboisement et permet l'élevage du ver à soie, mais il est aussi plante fourragère. Ses feuilles d'automne, dites « feuilles de regain, » cueillies et desséchées, constituent, en effet, un excellent fourrage pour l'hiver.

On a calculé qu'un hectare renfermant 155 mûriers peut produire à 30 kilos par arbre, 4.650 kilos de feuilles mûres d'automne, qui donnent, une fois desséchées, 1.550 kilos de fourrage.

Le mûrier peut être appelé à devenir « l'arbre à pain » de la Corse et à remplacer le châtaignier sérieusement menacé par la maladie de l'encre et la cognée du bûcheron.

N'oublions pas que si le relèvement économique de la Corse dépend en grande partie de l'exécution de grands travaux, il dépend aussi et surtout de l'initiative privée.

FARFADET D'ERCO.

## Société Entomologique de France

### PRIX DOLLFUS

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

*J'ai* sous les yeux un Bulletin de la Société entomologique de France, fondée le 29 février 1882, qu'un décret du 23 août 1878 a reconnu comme institution d'utilité publique, et j'y vois avec grande satisfaction que le prix Dollfus a été accordé pour l'année 1909, à M. le chef d'escadron d'artillerie en retraite Charles Ferton, un ami de la Corse, qui réside à Bonifacio depuis plus de quinze ans.

Je crois être agréable aux lecteurs du *Petit Bastiais*, en leur procurant le plaisir de connaître ce rapport lu à la séance de cette Société du 26 janvier dernier.

Le voici in-extenso :

Messieurs,

« La Commission du prix Dollfus, sous la présidence de M. A. Champenois, s'est réunie le lundi 24 janvier. Aucun ouvrage n'a été présenté cette année par son auteur, pour l'obtention du prix Dollfus, mais l'attention de la Commission a été attirée par un ouvrage, actuellement en cours de publication dans les Annales de la Société : « Notes détachées sur l'instinct des Hyménoptères mellifères et rayneurs », par M. le commandant Ferton, et que la Commission propose à l'unanimité pour ce prix.

« Personne actuellement ne conteste plus à l'observation biologique une place des plus importantes, sinon la plus importante en Entomologie. La Société ne pourra en approuvant ce choix que développer encore la tendance vers ces recherches malheureusement encore trop souvent délaissées par les naturalistes,

« Les notes de M. Charles Ferton sont de brèves observations biologiques, mais ceux qui se sont livrés à des recherches analogues savent de quelle patience il faut être armé, et quelles difficultés sont à vaincre pour arriver à une telle quantité de faits, et sans parler des spécialistes en hyménoptères, tout entomologiste, même débutant, lira ces notes avec intérêt et facilité, car, sans chercher à être un essai de vulgarisation, leur clarté et leur simplicité en font une lecture des plus attrayantes.

« En attribuant le prix Dollfus à cet ouvrage, la Société entomologique rendra justice à l'auteur dont les publications sur la faune de la Corse et sur celle de l'Algérie sont bien connues et dont la première remonte à plus de vingt ans.

« Comme naturaliste M. Charles Ferton a droit à notre reconnaissance, car il a poussé le dévouement à ses *études*, jusqu'à refuser de quitter Bonifacio, afin de pouvoir y continuer ses observations. »

Dans sa séance du 23 février dernier la Société a approuvé, à une très grande majorité, la proposition de sa Commission.

Ce qui augmente le mérite de M. Ferton dans l'obtention de ce prix, tant en honneur parmi les nombreux savants qui sacrifient leur temps et leur fortune à la recherche des mystères que d'aucuns prétendent « de la Nature » et que nous disons « de la Création », c'est qu'il lui a été attribué spontanément et pour ainsi dire par acclamation, par ses co-sociétaires vu qu'il résulte du rapport ci-dessus, que M. Ferton, n'a point sollicité ce prix et n'a présenté aucun travail à l'effet de l'obtenir.

M. Ferton, aussi modeste que savant, se plaît à Bonifacio, où il a trouvé un champ fertile pour ses études entomologiques.

Tous les Bonifaciens, indistinctement, le connaissent et l'estiment beaucoup. Les agriculteurs qui le voient souvent parcourir leurs propriétés, et avec lesquels il familiarise si on montre très aimable, les encouragent dans leurs travaux, leur donnant des conseils prudents et certains sur diverses cultures et notamment sur les qualités de champignons comestibles, l'affectionnent comme s'il avait vu le jour dans cette maison qu'il habite, tout à fait sur la falaise Bonifacienne, d'où la vue plonge sur le détroit et sur la Sardaigne.

Ces modestes travailleurs de la terre ont de la peine à s'expliquer qu'un chef d'escadron puisse sacrifier de longues heures, des journées entières, sous les ardeurs d'un soleil d'été et le frimas de l'hiver, pas toujours bien doux à Bonifacio, à la recherche et à l'étude des mœurs de tout petits insectes. Ils ne se rendent pas bien compte des avantages que la Science attend de ces recherches et de ces découvertes, qui très souvent sortent du cadre abstrait de la science pure, pour le plus grand profit et le soulagement de l'humanité souffrante et la préservation des récoltes.

Toujours adonnés à leur travail, qui leur procure, à grand peine, le pain du jour pour la famille, ils ignorent qu'alors que M. Ferton et d'innombrables savants, scrutent, sur tous les points du globe les cavernes, et fouillent les terres les plus lointaines, des fortunes princières font sonder les profondeurs des Océans, dans un but identique qui est celui d'y découvrir des infiniment petits et d'en étudier les mœurs.

Si, dans ces découvertes, des pseudo-savantes s'ingénient à y trouver les négations de l'Être Créateur, ceux que l'orgueil n'offusque pas, y constatent l'œuvre incommensurable de celui qui, d'après l'expression sublime du « Bossuet Italien, » crée toujours et qu'aucune création ne fatigue.

Pour ceux-ci, c'est la Foi qui console et anoblit l'homme, pour les autres c'est l'incrédulité qui le matérialise et le fait déchoir de sa dignité originaire.

Je prie M. le commandant Ferton d'agréer les félicitations bien cordiales d'un admirateur de la science.

A.

Bonifacio, le 29 mars 1910.


**Lire à la croisième page « NOS TÉLÉGRAMMES »**


291. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA
Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

HEURE !

XXXIII

PAX !

Lorsque Rousset se trouva sur le pont en compagnie du flegmatique Toby, il respira. C'était sa dernière étape ! Dieu merci, la traversée serait moins longue que celle de Bordeaux ou de Saint-Nazaire à Montevideo !

La nuit était d'une belle sérénité. Le bâtiment filait sous un ciel d'un bleu profond, parsemé d'étoiles, sur une mer aussi comme une glace, sans vagues, les phares étincelaient. Il se disait :

— Dans quelques heures, je serai auprès d'elle. La joie de Christophe-Colomb et de ses compagnons découvrant le Nouveau-Monde, après un voyage interminable dans l'inconnu, n'était pas plus vive que la sienne. Lui, ce n'était pas un monde qu'il cherchait, ce n'était qu'une enfant, sa victime, celle qui occupait son esprit et tourmentait son cœur depuis vingt ans... Elle avait troublé son sommeil de cauchemars, jeté un voile funèbre sur ses prospérités ! Et il allait la revoir ! Chaque tour de l'hélice du bateau le rapprochait d'elle. Pas une minute il n'entra dans sa cabine. Il se tenait sur le pont, épiant les premières lueurs de l'aurore. Lorsqu'elles apparurent enfin, il éprouva un soulagement, une sensation délicieuse, comme l'inventeur qui après avoir pâli des années sur son problème vient d'en trouver la solution, si cette solution doit être pour lui la source d'une fortune énorme, colossale ! Lorsqu'il descendit du grand steamer pour prendre le canot qui allait le déposer près de Cowes, dans cette île de Wight qui pour lui devenait la terre promise, il aurait volontiers jeté le cri des bataillons électrisés par la victoire :

— Hourrah !

C'était le terme de son voyage et la fin de ses incertitudes et de ses remords. Sur le sol de la vieille Angleterre où il posait le pied, il était aussi à l'aise que dans son château de Sublaines ou sur ses interminables territoires de l'Argentine ou de l'Uruguay. Les grands millionnaires sont rois partout. Le royaume de la terre est à eux ! Ils ne connaissent pas la difficulté des distances. Les océans à traverser leur semblent un jeu. Il demanda avec son bizarre accent à un cocher qui se trouvait sur le quai :

— Easton house, sir ?

— Vous voulez y aller ?

— A l'instant.

— Deux livres.

— Trois... En route.

Trois livres ?.. On aurait pu lui en demander dix, quinze... La joie chantait en lui et le rendait prodigue. Ah ! l'argent, l'or, les billets de la Banque, les piastres, les guinées ! Il y songeait bien ! La distance était longue, mais la route était belle, les auberges riantes, les hôteliers complaisants. Il voyait tout en beau. D'ailleurs rien ne le pressait. On ne pouvait pas raisonnablement déranger les religieuses d'Easton au saut du lit ou les troubler dans leurs offices du matin ! Il fit halte à deux ou trois reprises, dans la journée matinale, offrit un légers déjeuner à son compagnon, le brave Toby, à qui le voyage avait ouvert l'appétit de bonne heure, et à son conducteur.

— Du champagne, bey, du stout, du porter, du gin, du whisky !..

Il aurait offert le contenu de la cave aux gens qui se trouvaient avec lui, rien que pour abréger le temps qui lui semblait long. Enfin, sur les dix heures, il aperçut devant lui les masses abritées des futaies du parc d'Easton. Il était arrivé. Le bourg d'Easton est considérable. Rousset envoya sa voiture à l'hôtel, avec Toby, préposé à la garde de ses légers bagages, et il entra dans le parc. D'une maison de concierge, un homme de la taille d'un horse-guard lui demanda :

— Vous désirez ?..

— Parler à madame la supérieure, mon ami.

— A la grande maison, là-bas.

En même temps le concierge tira la corde d'une cloche placée dans un campanile de briques rouges et blanches. Après quoi, il rentra dans sa loge. Rousset s'engagea dans une large avenue en admirant l'ordonnance de ce parc aux arbres séculaires et aux corbeilles de fleurs rares. Le guilstream qui donne un éternel bain d'eau chaude à cette merveilleuse île de Wight y permet toutes les cultures comme dans ces admirables îles normandes qu'on aperçoit de nos rivages et dont nous nous sommes laissés déposséder. Enfin, il arriva au château. Il monta les degrés du gouvernental perron et entra. Une religieuse d'un certain âge l'attendait. Rousset lui demanda :

— Pourrais-je voir madame la supérieure, ma sœur ?

Il s'exprimait en français. La sœur répondit de même :

— Mais certainement, monsieur. Vous êtes de notre pays ?

— De naissance, ma sœur, mais depuis longtemps je l'avais quitté. J'y suis rentré il y a quelques mois...

Elle l'invita pas. Elle précéda le visiteur jusqu'à l'extrémité d'un large corridor, frappa discrètement à une haute porte d'ambou massif et annonça :

— Madame la supérieure, c'est un monsieur qui vient de France et désire vous voir.

Et aussitôt :

— Veuillez entrer, monsieur.

XXXIV

CONFESSION !

Le voyageur se trouva dans un vaste salon, tout autre que celui de la supérieure du couvent de Rennes. C'était princier, royal. Le comte d'Easton avait cédé ce palais, manoir ou château, aux religieuses Augustines tel qu'il était, avec ses meubles et dépendances.

L'abbesse qu'il avait devant lui ne ressemblait pas plus à la supérieure de Rennes que la batiste blanche et austère occupée par la tante de la petite sœur Hélaine à cette résidence de lord aussi fastueux que riche. C'était une femme mince, distinguée, et d'un aspect aussi aristocratique que possible. Le costume seul des deux religieuses était exactement le même. Grande robe noire, de l'étoffe bien connue, spéciale aux couvents de femmes, avec une guimpe d'une blancheur éblouissante. Le visage de cette supérieure était d'une gravité et en même temps d'une finesse impressionnantes. Elle fixa son visiteur de ses yeux d'un gris pâle, froids et pénétrants, ne prononça pas une parole et attendit. Il en fit autant et, comme de la main elle lui indiquait un fauteuil, en fit d'elle, il s'assit et commença :

— Madame la supérieure, je dois d'abord vous dire qui je suis... Ce sera une explication assez longue mais nécessaire... Je vous dirai ensuite pourquoi je viens.

(A Suivre).

## Ce que disent les Journaux

**La République Française :**

*Le discours de M. Briand*

« Le discours, dans ces circonstances, ne vaut que par son esprit, par ses tendances. M. Briand s'est efforcé de conserver le bénéfice moral du discours de Périgueux. Sans perdre la confiance de la majorité qui l'a soutenu jusqu'ici, il veut être l'homme qui fait l'apaisement, et l'on a vu comme cela lui réussit. La guerre éclate sous ses pas : elle éclaterait sous les pas de n'importe quel président qui, comme lui, serait complice et prisonnier de la politique des dernières années. »

**L'Eclair :**

« C'est une veine pour cet homme qui, depuis son arrivée au pouvoir, a esquivé bien des périls, que les socialistes unifiés lui aient réservé leurs violences, leurs insultes et leurs pavés ; du moment qu'ils ne l'ont pas tué, ils le présenteront comme un ennemi du collectivisme révolutionnaire et, dans ce pays oublieux, on oubliera de lui reprocher ses complicités passées en faveur de son divorce actuel. »

**L'Aurore :**

« Le parti radical, au cours de ces dernières années, a réalisé toutes les réformes à caractère irritant qui divisaient la France en deux camps ennemis, toujours prêts à se heurter avec la dernière violence. La laïcité est définitivement acquise, c'est une conquête républicaine désormais intangible ; la question des congrégations comme celle de la séparation des églises et de l'Etat sont déjà passées dans le domaine de l'Histoire. A cet état de choses nouveau, il fallait une garantie nouvelle ; Briand l'a donnée. Il a fait mieux ; avec une sincérité qui dès le début a presque frisé l'imprudence vis-à-vis d'une majorité encore toute frémissante des luttes passées, il l'a appliquée. »

**Le Rappel :**

« M. Briand a prononcé à Saint-Chamond les fortes paroles républicaines qu'on lira plus loin. Après avoir rendu un mérité et nécessaire témoignage à l'œuvre de la Chambre qui retourne devant les électeurs, le président du Conseil a tracé en termes particulièrement bien venus, le programme de la prochaine législature. Nous sommes d'autant plus heureux de féliciter le président du Conseil de ses déclarations, que nous y retrouvons le même esprit dont procédèrent celles récemment faites par M. Caillaux à l'Action nationale. »

## ALGER

### Pour les Victimes du « Général Chanzy »

Le journal *La Dépêche Algérienne*, malgré la souscription qu'il avait ouverte pour ses inondés de Paris et qui a dépassé cent mille francs, en a ouvert encore une seconde au profit des victimes du naufrage du *Général Chanzy*. La somme recueillie s'est élevée à 30.972 francs.

En vue de distribuer le montant de cette souscription, la Direction du journal a institué un Comité de distribution composé des personnalités suivantes : MM. Ettori, chef de service, délégué du Gouverneur général ; Dousseau, chef de cabinet, délégué du Préfet d'Alger ; Serre, adjoint municipal, délégué par le Maire d'Alger ; J. Thibaud, directeur de la Banque, Crédit Commercial et Agricole ; J. Biome, négociant ; Hannedouche, juge de paix, président du Comité d'hivernage ; S. Polverelli, secrétaire de la Société « La Corse Mutuelle » d'Alger ; Page, président du Syndicat des mécaniciens brevetés de la Marine ; Lacanaud, directeur de la *Dépêche Algérienne* ; Marius Ader, secrétaire de la rédaction du journal.

Deux deux réunions qui ont été tenues à l'Hôtel de la *Dépêche*, le Comité, après avoir soigneusement examiné les dossiers des familles algériennes éprouvées par le naufrage du *Chanzy*, a décidé de réserver une somme de 20.8 0 francs à ces dernières victimes, et d'adresser le reliquat, soit 10.472 francs, à M. Péninat, administrateur de la Marine à Marseille, président du Comité de répartition des secours aux victimes de la Métropole et de la Corse, le département le plus éprouvé.

Avant que leur mission fut terminée, M. le Directeur de la *Dépêche* Lacanaud a remercié cordialement les membres du Comité du précieux concours qu'ils lui ont apporté, et ceux-ci lui ont exprimé leur reconnaissance pour l'initiative généreuse prise, en cette circonstance, par la *Dépêche Algérienne*.

Notons avec satisfaction que la Société « La Corse d'Alger » qui prend part, avec tant de désintéressement, à tous les événements calamiteux, avait souscrit 200 francs pour les inondés de Paris et 300 francs pour les victimes du *Chanzy* ; et que les listes qu'elle avait mises en circulation ont été couvertes d'une fructueuse souscription de la part de nos compatriotes.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALENZANA. — Dimanche, M. l'abbé Fabiani venait à peine de se retirer à l'intérieur de sa fenêtre, où il lisait son bréviaire, quand une balle partant de la maison qui se trouve en face de la sienne vint briser la vitre de sa fenêtre, à l'endroit même où il se tenait quelques secondes avant, traversa une volée qui se trouvait contre le mur, entra dans le mur, et par ricochet revint en face et par terre.

Il a fallu un véritable miracle, pour que M. l'abbé Fabiani ne fut pas atteint. Il s'était levé pour prendre quelque chose dont il avait besoin, et allait revenir à son poste reprendre sa lecture. C'est dans ce court, très court laps de temps, que la sinistre balle est entrée chez lui.

Ceux qui favorisent les libations et les manifestations accompagnées de détonations d'armes à feu, ne pensent pas si mal faire. Que l'on boive, que l'on chante tant que l'on veut, mais la police devrait empêcher le port d'armes apparentes ou non dans les rues pour la sûreté des citoyens.

Avis à qui incombe de prendre des mesures de prudence. — A. C.

ALGAJOLA. — Hier ont eu lieu à Algajola les obsèques de M. Joseph Aitelli, retraité, décédé dans sa soixante-dixième année. De nombreux parents d'Ile-Rousse et des villages voisins étaient venus rendre les derniers devoirs à ce respectable vieillard que tout le monde aimait à cause de ses manières douces et affables.

L'église d'Algajola n'est trouvée trop petite pour contenir la foule des amis qui ont tenu à s'associer à la douleur de cette famille.

L'absoute a été donnée par M. le Curé entouré de plusieurs prêtres des environs.

Après la cérémonie le cercueil a été dirigé vers la gare pour être transporté à Bastia où l'inhumation sera faite mercredi matin, dans le caveau de la famille.

Nous adressons à Mme veuve Aitelli, aux familles Aitelli, Meclenge, Baldacci, Orsini et Poli toutes nos condoléances.

VIVARIO. — Aujourd'hui, ont eu lieu les obsèques de M. Raffiani Jacques, décédé à l'âge de 93 ans. Une foule de parents et d'amis accompagna jusqu'au champ du repos ce brave homme dont la longue vie fut consacrée à faire le plus de bien possible. Epoux modèle, père tendre et dévoué, ami sincère, citoyen droit, M. Raffiani est regretté par toute une population.

Le deuil était conduit par M. Raffiani, professeur à Paris, et ses frères Joseph et Toussaint.

Nous prions la famille Raffiani d'agréer nos plus sympathiques condoléances.

### *Croix Rouge Française*

*Société de Secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer*

Les Dames du Comité ou détentrices de carnets sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 16 courant, à 2 heures de l'après-midi, à la Chambre Musicale.

Prière d'apporter les carnets et les souscriptions.

*Le Secrétaire général,*
Ch. LEPIDI.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 avril 1910.

En raison des craintes d'une nouvelle tension monétaire, la tendance est lourde sur les divers marchés étrangers et notre place témoigne, par contre-coup, d'une certaine hésitation. La Rente Française revient à 96.85. Les Fonds Etrangers se tassent, principalement le Turc à 94.20 et le Serbe à 86.15. Emprunts Russes très résistants. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. Le Crédit Foncier se négocie à 816.50. On sait que les résultats de l'exercice 1909, tels qu'ils ressortent des comptes qui seront soumis aux actionnaires le 18 courant, sont très satisfaisants. Grande fermeté des obligations foncières et communales dont les cours toujours stables, malgré leur dévaluation, atteignent le classement parfait. Le Crédit Lyonnais est à 1.411, le Comptoir National d'Escompte à 847 et la Société Générale à 724.

Le Sous se raffermit à 9.448. Valeurs de traction fermes. Les charbonnages russes sont calmes. Fléchissement des titres aurifères sur une baisse du métal de 3/4 de fin vers Rio 1.900.

En Banque la Jagersfontein est activement traitée à 235. La Mexicandus se négocie aux environs de 27 frs.

Au compliant l'action de la Société Romano-Française des Pétroles Colombia est en nouvelle avance à 200, bien influencée par la hausse des valeurs similaires.

Les obligations 5 0/0 or Saint Louis And San Francisco Railway sont recherchées à 489. Pour les sept premiers mois de l'exercice 1909-1910 en cours, les recettes nettes de cette Compagnie se sont élevées à 7.308.000 dollars contre 6.911.000 pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6.60 0/0 environ.

Nos chemins de fer varient peu.

## Gazette de la Balagne

*(De notre Correspondant particulier)*

*Nécrologie*

Un deuil bien cruel vient de frapper les familles Bierce, Reynaud et Valayer.

Madame Elisa Bierce, femme du sympathique chef de Dépôt de la Compagnie des Chemins de fer Départementaux de Calvi, a été ravie samedi dernier à l'affection des siens.

Sa vie bêlas ! fut bien courte, car elle disparaît dans sa vingt-quatrième année.

Mme Bierce se trouvait à Calvi depuis bientôt trois ans. Par sa bonté, par ses manières affables, elle avait su gagner l'estime et la sympathie de toute la population.

Mère aimante autant que dévouée, elle s'est consacrée tout entière à sa petite Marcelle qui était atteinte d'une anémie grave. Pendant plus de deux mois, avec un dévouement surhumain, elle a lutté contre le danger que courait sa fille. Celle-ci sauvée, elle dût s'aliter, en proie à une fièvre intense qui dura une douzaine de jours. Puis une gravité subite s'est produite, une péritonite foudroyante s'est déclarée, et trois jours après elle rendait son âme à Dieu.

Ni les soins les plus tendrement dévoués, ni les secours les plus éclairés de la science n'ont pu empêcher le dénouement fatal ; elle s'est éteinte doucement, pleurée par son inconsolable époux et unanimement regrettée par toute la population de Calvi.

Aux époux si cruellement éprouvés qui l'idolâtrait, son adorable et charmante fille qu'elle aimait tant et qui était toute sa joie.

Les funérailles ont été célébrées dimanche dans l'après-midi, au milieu d'une foule considérable.

Le deuil était conduit par M. Raoul Bierce, son époux, et par son frère, entourés de nombreux amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par Mlles Franceschi et Pianacci et par Mmes Casanova et Paoli, amies de la défunte.

L'absoute a été donnée par M. le curé Angelini assisté de MM. les abbés Marcelli et Giannoni.

Le cercueil était porté par quatre employés de la Compagnie des Chemins de fer. De nombreuses couronnes offertes par la famille et les employés de la Compagnie des Chemins de fer entouraient le cercueil.

La population calvaise tout entière a tenu à rendre un pieux hommage à la mémoire de la chère disparue.

Puissent tous nos regrets, toutes ces marques touchantes de sympathie atténuer l'immense douleur de son époux éploré et de ses chers parents.

Nous adressons en cette douloureuse circonstance à son inconsolable époux, aux familles Bierce, Reynaud et Valayer et à celles que cette mort met en deuil nos plus vives et sincères condoléances.

J. O.

## *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 14 avril**

Thermomètre. — 7 heures du matin + 12. à midi 16° + à 6 heures du soir + 13°5. Maxima + 16° Minima + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. à midi, 755 mm., 6 heures du soir, 754 mm. Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, id
Etat du ciel : le matin, Couvert
l'après-midi, id.

**Examens de Marine**

Aujourd'hui, continuation des épreuves écrites pour les examens de la Marine marchande.

Ces épreuves ont lieu sous la surveillance d'une commission composée de : MM. Berat, proviseur du Lycée, président ; de Suzzoni, président de la Chambre de Commerce ; Louis Ramelli, conseiller général ; Leca, mécanicien principal ; et Padovani, commis principal des ponts et chaussées.

**Doctorat en médecine**

Un télégramme de Marseille nous apprend que M. Toussaint Bourgeois, fils de l'honorable M. Jean-Baptiste Bourgeois, membre de la Chambre de Commerce et du Conseil municipal, a brillamment satisfait à son examen d'anatomie pour le doctorat en médecine devant l'Ecole supérieure de Marseille, et a été reçu.

Nous adressons nos bien sincères félicitations au futur Docteur et à son excellent père.

**Au Congo**

Nous apprenons avec plaisir que M. Jean-Pie Vincentelli, de Castifao, est nommé commis de 4e classe des affaires indigènes au Congo français.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

**Trouvaille**

Dans un magasin abandonné au n° 9 de la rue des Terrasses, la police a découvert 4 vestons, 2 paires de pantalons, 1 gilet, 3 paires de chaussettes, le tout neuf et provenant du cambriolage, dont, l'on s'en souvient, fut victime le mois dernier M. Castagnoli, marchand de tissus.

Ce dernier, convoqué par M. Glabèke, commissaire de police a reconnu tous ces effets comme lui ayant été volés.

**Au Port**

*Entrées :*

Vap. franç. « Saint-Barthélemy, » cap. Charpentier, venant de Barcelone.
— Brick-goélette franç. « Vésubie, » cap. Simonpietri, venant de Marseille.
— Vap. « Iberia » cap. Lolièvre, venant de Livourne.
— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Marseille.
— Vap. anglais « Pontiac, » cap. Brown, de Livourne.

*Sorties :*

— Vap. « Iberia, » cap. Lolièvre, parti pour Marseille.
— Vap. franç. « Saint-Barthélemy, » cap. Charpentier, parti pour Alger.
— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Livourne.
— Vap. anglais « Pontiac, » cap. Brown, parti pour Liverpool via Naples.


## HÉMORROIDES

**Peu de personnes ignorent quelle crisis infirmité constituent les hémorroïdes, car n'est une des affections les plus répandues ; mais comme on n'aime pas à parler de ses genre de souffrances, même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament, l'Elixir de Virginie Nyrdahl, qui les fait disparaître sans aucun danger. On n'a qu'à écrire : Produits Nyrdahl, 20, rue de la Rochefoucauld, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible et la plus douloureuse. Le flacon : 4 fr. 50, franco.**

**Méfiez-vous des imitations ! Il n'existe qu'un seul Elixir de Virginie : il porte la Signature de garantie Nyrdahl.**

## PATES ALIMENTAIRES

**Raffinées — Supérieures — Extra**

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

**Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »**


## Elections Législatives

### CORTE

### M. le Conseiller Adriani en tournée électorale

Notre sympathique candidat continue sa tournée triomphale dans ce bel arrondissement de Corte, qu'il va être appelé à représenter à la Chambre des députés.

Après deux journées passées avec les électeurs républicains de Ghisoni, de Lugo et de Poggio-di-Nazza, M. Louis Adriani est parti pour Pietroso.

*Pietroso*

Au milieu des vivats enthousiastes, des cris mille fois répétés de : « Vive Adriani ! Vive la République ! Vive la Corse ! » M. le conseiller Adriani, qu'accompagnent toujours MM. le sénateur Giacobbi et P.-P. de Casabianca, ancien sénateur, a visité aujourd'hui les électeurs de la commune de Pietroso. Amicalement, il s'est entretenu avec eux, se rendant compte de leurs besoins et leur donnant l'assurance qu'ils ne seraient pas oubliés, s'il avait l'honneur d'être désigné pour les représenter à la Chambre.

*Vezzani*

Accueil plus enthousiaste, plus chaud, plus vibrant encore à Vezzani. L'honorable conseiller à la Cour fait dans ce coquet et populeux chef-lieu de canton une entrée absolument triomphale.

La population toute entière, à laquelle s'étaient joints les maires républicains de toutes les communes avoisinantes, alla au devant de son candidat.

Suivant l'antique usage, le bruit de la mousquetterie et les cris de : « Vive la république ! » saluèrent l'arrivée à Vezzani du candidat cortenais désigné par le Comité exécutif de Paris.

Le séjour à Vezzani de M. le conseiller Adriani ne fut qu'une manifestation de vive sympathie.

Dans une réunion publique donnée le soir même, M. Adriani prononça un admirable discours, fréquemment haché par les bravos frénétiques de l'assistance, et l'exposé de son programme souleva l'enthousiasme général.

Cette imposante réunion se termina par un ordre du jour accordant entière confiance au candidat radical-socialiste.

MM. les sénateurs Giacobbi et P.-P. de Casabianca, prononcèrent, chacun, à leur tour, une allocution vigoureusement applaudie.

Le départ pour Vivario ne fut qu'une longue acclamation, une suite ininterrompue de vivats prolongés qui prouvèrent au sympathique candidat, combien était grande sa popularité dans le canton de Vezzani.

L'enthousiasme va grandissant et devient véritablement du délire, lorsque M. le conseiller Adriani arrive à

*Vivario*

où l'accueille une véritable explosion de vivats poussés par toute la population, qui s'était fait une joie véritable de se porter en masse à la rencontre des arrivants.

Un grand déjeuner réunissait les intimes à la table de M. François Costa, ami personnel de M. le conseiller Adriani, et l'un de ses plus dévoués et plus chauds partisans.

Demain le candidat prendra contact avec ses électeurs de Venaco, puis se rendra, enfin, à Corte.

L'accueil, que M. Louis Adriani reçoit partout, laisse présager une victoire éclatante.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00200

**BOURSE DE PARIS**

| | |
|---|---|
| | 13 avril — 14 avril |
| Rentes de 3 00 ancien | 98.55 — 98.62 |
| 3 0/0 amortis | 9 .30 — 98.45 |
| | ex-coupon |

## Postes et Télégraphes

**Paris, 14 avril.**

Sont nommés facteurs locaux ou ruraux :

à Scata, M. Luccioni, ex-canonnier au 3e rég. d'artillerie coloniale ;

à Prunelli-di-Fiumorbo, M. Bertoncini, ex-soldat au 24e rég. d'infanterie coloniale ;

à Zicavo, M. Graziani, ex-gendarme à la 15e légion ter ;

à Castello-di-Rostino, M. Bettini, ex soldat au 3e malgaches ;

à Campile, M. Comiti, ex-soldat au 22e rég. d'infanterie coloniale ;

à Ghisoni, M. Savignoni, ex-caporal au 1er étranger.

## Nominations

**Paris, 14 avril.**

Les adjudants Cathala et Stefanaggi, du 4e colonial, sont nommés, commis-comptables de 4e classe et affectés, à la comptabilité-matières.

## Nouvelles Maritimes

**Paris, 14 avril.**

Le lieutenant de vaisseau Mac Gaskin de Slane est nommé au commandement du torpilleur *Flibustier*.

— Le lieutenant de vaisseau Long est nommé au commandement du torpilleur-école de chauffe, dans la première flottille de la Méditerranée.

*Service de Santé*

M. Henault, médecin-major de 2e classe est promu au grade de médecin-major de 1re classe.

## TOULON

### Le « Melbourne » désemparé

**Toulon, 14 avril,**

Le paquebot *Melbourne*, de la Compagnie des Messag-ries Maritimes, abandonné désemparé, s'était à la dérive, au large de Porquerolles.

La Préfecture maritime, si tôt la nouvelle connue, a donné des ordres pour que des secours soient portés d'urgence au bateau en détresse.

## LORIENT

### Commencement d'incendie à bord d'un Cuirassé

**Lorient, 14 avril.**

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses, s'est déclaré aujourd'hui, en rade de Lorient, sur le cuirassé *Waldeck-Rousseau*.

On s'aperçoit, heureusement, assez à temps de l'événement, pour éteindre rapidement le feu sans avoir aucun accident à regretter.

On ignore encore les causes de ce commencement d'incendie.

L'autorité maritime concurremment avec l'Etat-major du cuirassé, a ouvert une enquête.

## La Médaille du Maroc

**Paris, 14 avril.**

Tout porte à croire que la Médaille commémorative de l'expédition du Maroc sera probablement distribuée aux troupes ayant fait la campagne, le 14 Juillet prochain.

## PARIS

### UN OFFICIER tue son beau-père, puis se Suicide

**Paris, 14 avril.**

A la suite d'une violente discussion d'intérêts, le capitaine d'artillerie Bobiques, en garnison à Vincennes, tua, d'un coup de revolver, son beau-père, un vieillard de 68 ans, infirme, puis retourna l'arme contre lui même et se suicida sur le corps même de sa victime.

## NIMES

### *Arrestation du Chef des Chauffeurs de la Drôme*

*Lamarque avoue*

**Nimes, 14 avril.**

La police de Nimes avait procédé, ces jours derniers, à l'arrestation d'un individu prétendant se nommer Garnier.

Mais, au cours de l'interrogatoire qu'on lui fit subir, le soi-disant Garnier finit par avouer qu'il était Lamarque, le chef de la bande des Chauffeurs de la Drôme qui, on s'en souvient, avaient répandu la terreur dans ce département et furent guillotinés, l'année dernière.

## DRAME DE LA JALOUSIE

### Assassin de sa mère

**Paris, 14 avril.**

Follement jaloux de ce que sa mère s'était tout dernièrement remariée à l'âge de 45 ans, son fils, le jeune Gaston Wache, âgé de 19 ans, l'a tuée d'un coup de revolver.

Le meurtrier a été arrêté et une enquête est ouverte.

## LA MISSION CHARCOT

*à Rio-de-Janeiro*

**Paris, 14 avril.**

Des dépêches de Rio-de Janeiro annoncent que le navire *Pourquoi Pas*, ayant à son bord l'explorateur Charcot, est rentré hier dans le port de cette ville.

Le docteur Charcot, ainsi que tout le personnel de la mission sont dans un état de santé satisfaisant.

L'exploration du Pôle Sud s'est faite dans d'excellentes conditions.

## Incident de Frontière

*Un Allemand tué par une sentinelle Russe*

**Berlin, 14 avril.**

Le nommé Kiser, sujet allemand, a été tué, d'un coup de fusil, à la frontière russe, par une sentinelle.

## CHERBOURG

### Les Cheminots s'agitent

**Cherbourg, 14 avril.**

Les cheminots de Cherbourg, réunis en congrès, nommèrent aujourd'hui une commission préparatoire à la grève générale.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

**Marseille, 14 avril.**

Toutes les corporations qui hier avaient, en témoignage de solidarité avec les grévistes Inscrits maritimes, chômé pendant 24 heures, ont repris ce matin le travail.

La ville est beaucoup plus calme qu'hier.

Les tramways sillonnent la ville sans incident.

La Cannebière et les centres commerçants ont repris leur physionomie habituelle, néanmoins les troupes de la garnison, et toutes celles venues du dehors pour les renforcer, restent échelonnées le long des grandes artères.

## Meeting *à la Bourse du Travail*

Au cours d'un meeting tenu à la Bourse du Travail, les grévistes votèrent à une heure du matin, un ordre du jour remerciant le prolétariat syndiqué de Marseille, de la grande marque de solidarité donnée aux Inscrits Maritimes, en chômant pendant 24 heures.

Une motion du dit ordre du jour décida la fin de la grève générale des corporations, et engagea les chômeurs, trop disciplinés, à reprendre leur travaux, ajoutant, néanmoins, que le comité exécutif de la grève, siégerait en permanence.

Il demeure entendu qu'en cas d'incidents possibles, toutes les organisations syndiquées se tiennent prêtes à partir au premier signal.

Seuls les Inscrits maritimes continuent l'agitation.

## RIVELLI

*nous menace*

### d'une Grève Générale

Au cours du meeting, tenu à la Bourse du Travail, les honorables citoyens Rivelli et Réaud déclarèrent que l'on attendait des renseignements exacts sur l'état d'esprit qui règne dans tous les ports de commerce de France pour décréter la grève générale.

Un nouveau meeting est annoncé pour ce soir.

Six des marins du *Moïse* qui avaient été condamnés à 8 jours de prison par le Tribunal maritime ont été mis en liberté, par suite de leur emprisonnement préventif.

Le chauffeur Charles Roux a été acquitté.

## NANCY

### AUX MANŒUVRES

*Pénible Accident*

**Nancy, 14 avril.**

Un douloureux événement a marqué aujourd'hui les manœuvres se déroulant aux environs de Nancy.

Un soldat cycliste du 37e d'infanterie, le jeune Garnier, fut tué d'un coup de fusil tiré à une distance de 8 mètres, avec une cartouche à blanc.

Cet accident a produit une très grande émotion dans les milieux militaires.

## AVIGNON

### Mortel Accident d'automobile

**Avignon, 14 avril,**

Aux environs d'Apt, M. Paul Imbert, candidat aux élections législatives, faisait, en automobile, sa tournée dans l'arrondissement, lorsque, soudainement sa voiture fit panache et se renversa sur les voyageurs.

L'état de M. Imbert est désespéré ; le capitaine Lheste, qui accompagnait M. Imbert, est lui aussi grièvement blessé.

Seul le chauffeur de l'automobile s'en est tiré indemne.

## ANGERS

### Grave Mutinerie AUX ARTS ET MÉTIERS

**Angers, 14 avril**

La nuit dernière, une très grave mutinerie se produisit à l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers.

En effectuant une ronde, des gardiens surprirent plusieurs élèves d'un dortoir occupés à défoncer une porte, dans le but, sans doute, de se sauver de l'école.

Naturellement les gardiens s'interposèrent, voulant empêcher les élèves de mettre leur projet à exécution.

Tout à coup, et ah moment où ils s'y attendaient le moins, une vingtaine de grands élèves, la tête enveloppée dans d'épaisses cagoules, tombèrent, à l'improviste, sur les cinq surveillants stupéfaits.

Les élèves étaient armés de poings américains et de couteaux.

Une lutte terrible s'engagea.

Sortant de tous les dortoirs, les autres élèves, tous armés également de coups de poing d'acier assaillirent les gardiens, qui, pris ainsi au dépourvu et désarmés, résistèrent désespérément.

La bagarre dura une heure et demie.

Les surveillants, succombant sous le nombre et tous grièvement blessés, furent contraints de céder le terrain.

Une enquête est ouverte.

On a trouvé dans les casiers des élèves, un grand nombre de coups de poings américains et de couteaux dont la justice se saisit, ainsi que d'un grand nombre de lettres compromettantes.

Cette mutinerie était depuis longtemps concertée et préméditée.

## La Conquête de l'air

### Traversée de la Manche

**Paris, 14 avril,**

Voulant renouveler l'exploit du monoplan de Blériot, le dirigeable *Clément Bayard N° 2* tentera prochainement la traversée de la Manche par les airs.

## ACCIDENT au « Parseval »

**Berlin, 14 avril.**

Surpris par un formidable ouragan le dirigeable allemand *Parseval* qui, monté par deux personnes, évoluait au-dessus du lac Planen fut précipité dans l'eau.

Des bords du lac des bateaux sont immédiatement partis au secours du dirigeable en mauvaise posture.

## EN ALLEMAGNE

### UN ABORDAGE aux Manœuvres de nuit

**Berlin, 14 avril.**

Au cours des manœuvres de nuit exécutées par la flotte allemande, le croiseur *Muncher* a abordé le torpilleur *122*.

L'avant du croiseur ayant frappé normalement la coque du torpilleur, à la hauteur de la machine, celle-ci fut subitement retournée.

Deux mécaniciens, les nommés Kuster et Gerrée, furent très grièvement blessés.

Plusieurs hommes de l'équipage furent plus ou moins grièvement blessés.


**F. CHARDON & Cie**

Fabricants de Matériaux de Construction

Usines à FRANCARDO (Corse)

Magasins de vente : BASTIA, 2, Avenue Carnot. CORTE, Nouvelle Traverse.

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles plates et rondes.

Briques pleines et creuses

*Briques à planchers en fer I*

CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX

N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Référence sur demande.

MANUFACTURE DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT

unis et à dessins pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de CHAUX Hydraulique, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Fers à planchers I

ZINC, PLOMB, en feuilles, tuyaux, gouttières

NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.


### *Vente de Fourrages*

Luzerne très coupe, bonne qualité, à onze francs les cent kilos sur wagon, gare Folelli.

S'adresser à M. PETRONELLI, propriétaire, à Folelli, par Castellare-di-Casinca.




# CONSOMMATEURS

***Ne buvez que le***

## VIN DU CAP CORSE

**au quinquina MATTEI**

***Apéritif tonique et fortifiant***

**Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.***

**Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

**APRÈS VOS REPAS**

***PRENEZ UN VERRE DE***

# CEDRATINE

**Liqueur extra-fine**

**Digestive et rafraichissante**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 104 — SAMEDI 16 AVRIL 1910

00209

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 1, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. GLEAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues à l'Agence et copies aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (6e page), 0.75 — Divers, 0.60 — Judiciaires, 0.30

ABONNEMENT (Payable d'avance)

On ne répond pas des manuscrits déposés


## L'Election de Corte

***VOUS SEREZ DÉPUTÉ DE CORTE !***

On sait de quelle frayeur fut saisi, il y a quatre ans, M. Gavini, en apprenant qu'il était menacé de la candidature de M. Adriani à Corte. Il n'en fut rien, à la grande joie de M. Gavini, qui devint ainsi député sans grand effort, appuyé d'ailleurs qu'il était par une administration dont les hauts faits ne sont que trop connus.

Cette fois, fort sans doute des termes et si amicales assurances de son collègue de Bastia, M. Gavini a fait voile pour l'arrondissement de Corte avec la certitude d'y remporter une nouvelle et si éclatante victoire que nul désormais n'aurait plus osé se mesurer avec lui.

Comment aurait-il pu en douter ? Comment hésiter en présence de l'affirmation impérieuse de son collègue et allié : *Vous serez député de Corte*, affirmation dont M. Gavini devait d'autant plus tenir compte qu'il la savait aussi sincère que désintéressée.

C'est bien le moins, d'ailleurs, que pleine et entière confiance règne entre deux députés qui, pendant [illegible] parfait accord que les électeurs de notre arrondissement n'ont cessé de se demander s'ils étaient représentés à la Chambre par M. Pierangeli ou par M. Gavini. A ajouter que le député sortant de Bastia connaît, comme pas un, l'arrondissement de Corte. Non seulement il le connaît, mais même il représente au Conseil général l'un des cantons de cet arrondissement. De sorte que, nous le répétons, M. Gavini ne pouvait que prendre en sérieuse considération l'engagement solennellement pris par M. Pierangeli de ne pas permettre aux électeurs de Corte de faire choix d'un tout autre mandataire que celui qu'il voulait bien leur désigner. Mais il paraît que les électeurs de Corte ne se tiennent nullement pour liés par cet engagement. Bien plus. Ils estiment, et ils le disent tout haut même, que M. Pierangeli aurait pu se donner la peine de les consulter avant de disposer d'eux, de leurs suffrages. Et il s'ensuit que ces mots : « Vous serez député de Corte, » mots partis du cœur d'un ami désintéressé, loin de faciliter la tâche de M. Gavini, l'ont rendue tellement difficile que, vienne le 24 avril, le député sortant de Corte sera le premier à reconnaître que son collègue de Bastia aurait bien mieux fait de se taire, de ne pas lui donner cette touchante marque d'affection qu'il n'avait certes pas sollicitée, nous ne craignons pas de l'affirmer.

Mieux vaut un sage ennemi qu'un imprudent ami. Voilà des mots autrement prudents que ceux que M. Pierangeli a fait paraître dans le *Petit Marseillais*.

XXX.

### *Comité Exécutif*
### du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste

*9, Rue de Valois — PARIS*

**Le Comité Exécutif a adressé à M. Louis Adriani la lettre suivante :**

Paris, le 8 avril 1910.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le comité Exécutif du Parti radical et radical-socialiste a décidé de soutenir votre candidature aux prochaines élections législatives.

Vous êtes autorisé, soit par affiches, soit par la voie de la Presse, à publier l'ordre du jour suivant :

*« Le Comité Exécutif du Parti républicain radical et radical socialiste déclare que M. Louis Adriani est le seul candidat du Parti radical et radical socialiste dans la circonscription de Corte, et, adressant un pressant appel aux électeurs républicains radicaux socialistes de cette circonscription, les invite à voter tous avec discipline pour M. Louis Adriani, candidat unique du Parti.*

*Pour le Comité Exécutif :*

**Les Membres d'Honneur :**

Henri Brisson, président de la Chambre des députés, ancien président du Conseil des Ministres ; Léon Bourgeois, sénateur, ancien président de la Chambre des députés, ancien président du Conseil des Ministres ; Camille Pelletan, député, ancien Ministre de la Marine ; Emile Combes, sénateur, ancien Président du Conseil des Ministres ; Général André, ancien ministre de la Guerre ; Vallé, sénateur, ancien Garde des Sceaux ; Delpech, sénateur de l'Ariège ; Blanchon, conseiller général.

**MM.** Vallé, sénateur, président ;

Couyba, Ranson, Richard, sénateurs ; Bouffandeau, Dessoye, Steer, Dron, Chautard, députés ; Clarioux, Henri Raissolle, conseillers municipaux de Paris ; Ch. Debierre, Général Godart, J.-B. Morin, F. Cahen, F. Lefranc, Amouroux, vice-présidents ;

Poulle, sénateur, F. Chautemps, Dautly, Delpierre, Malvy, Dreyt, Bongnes, Henri Cosmer, députés ; Boussenat, Albert Garnier, F. Michaut, F. Chazot, Veil, G. Delpech, Michaud, Postel, secrétaires.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Par mandement :
*Le Secrétaire Administratif.*

## Elections Législatives

### La Candidature Gaudin

Nous recevons de M. le maire Gaudin la lettre suivante :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

De divers côtés il me revient que l'on attribue le retrait de ma candidature à des combinaisons, au cours desquelles des personnalités politiques en vue auraient pris vis à vis de moi des engagements pour l'avenir '....

Je tiens à démentir formellement ces bruits qui ne reposent sur aucun fondement.

Mon caractère et mon passé protestent d'ailleurs contre de pareilles insinuations ; aujourd'hui comme hier j'ai les mains absolument libres.

La vérité est que, me plaçant sur le terrain économique, j'étais disposé à aller à la bataille seul contre le Député sortant de l'arrondissement de Bastia, ce qui aurait permis à tous les éléments d'opposition, à tous les électeurs indépendants, de se rallier autour de mon nom.

D'autres candidatures s'étant produites j'ai dû envisager la propu consentie à ce sujet [illegible] ques, pour en avoir fait l'expérience en 1906, combien il est difficile de grouper, à un second tour de scrutin, des troupes qui auraient pu marcher ensemble avec chance de succès au premier tour.

La partie est simplement remise, car j'ai la conviction que le scrutin de liste, moralisant le suffrage universel, aujourd'hui livré à la pression gouvernementale et à l'arbitraire, sera la loi de demain et sonnera l'heure de l'émancipation.

Je donne donc rendez-vous à mes amis pour le jour prochain de la grande consultation populaire, et en remerciant ceux de l'arrondissement de Bastia de la confiance qu'ils étaient prêts à me témoigner, j'ai le devoir de leur déclarer que je ne prendrai aucune part au scrutin du 24 avril.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

A. GAUDIN,
*Maire de Bastia,*
*Conseiller Général.*

Bastia, 15 avril 1910.

## Une Commune sans Ecole

Après les longs débats, aussi passionnés qu'intéressants, qui se sont déroulés aux tribunes de la Chambre et du Sénat, sur l'enseignement laïque ; au moment de la consultation solennelle du suffrage universel, on trouvera pour le moins surprenant qu'il soit encore possible de trouver en France, des communes sans école.

La chose ne paraît pas possible, en effet, et cependant rien de plus exact.

Lisez plutôt :

A Poeri, commune du canton de Vescovato (en Corse, cela se comprend), l'école communale est fermée depuis le mois de décembre 1909, et l'institutrice qui dirige cette école a quitté son poste depuis la dite époque, c'est-à-dire [illegible] que le maire *excessivement scrupuleux*, qui administre cette malheureuse commune, a cru devoir la rendre responsable (l'institutrice) des accidents survenus par suite de mauvais état où se trouve la porte d'entrée de la salle d'école.

Il est vrai de dire que le dessus de la porte d'entrée de la salle d'école, ainsi que la terrasse du presbytère qui sert de passage au curé de la paroisse, et au-dessous de laquelle passent les élèves pour se rendre en classe, étant dans un très mauvais état, de prompts réparations s'imposent et elles auraient dû être faites avant ce jour ; mais nous nous empressons d'ajouter que ces réparations, urgentes si l'on veut, se réduiraient à une dépense maximum de 15 ou 20 francs, somme plus que suffisante pour éviter toute espèce d'accidents.

Le plus beau de l'affaire, c'est que cette somme de 15 ou 20 francs, est, paraît-il, introuvable ou non disponible, et l'école demeure bel et bien fermée, sans que personne [illegible]

---

292 e — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

**Grand Roman Inédit**
**par CHARLES MÉROUVEL**

**DEUXIÈME PARTIE**

**LUTTE !**

XXXIV
conversion !

Elle garda le silence, un silence prudent, d'expectative, mais d'où perce elle l'assura de son attention bienveillante. Il reprit :

Je ne suis pas né dans les hautes sphères de la société. Mon père, fils de paysans de la Mayenne, était un pauvre peintre de paysages. Il habitait Montmartre, la Butte, et n'a pas réussi à se faire un de ces noms qui donnent la fortune. Il est mort jeune et m'a laissé sans ressources et sans direction. Ma mère était décédée avant lui... J'ai dû me tirer d'affaire, péniblement, en travaillant de mes mains, sans résultats avantageux... A vingt-six ans, je me suis marié avec la fille d'un officier tué aux environs de Metz, en 1870 .. Elle était maîtresse de piano et plus pauvre encore que moi, mais d'une beauté remarquable.

Il s'interrompit et dit :

— Je vous demande pardon d'entrer dans ces détails... Je serai aussi bref que possible... mais ils sont indispensables pour l'intelligence de la situation d'une jeune fille, mademoiselle Espérance, qui vous a été envoyée de Rennes et que je recherchais depuis sa disparition... c'est-à-dire depuis dix-sept ans environ.

La supérieure dit simplement :

— Continuez, je vous prie.

— Je m'appelais en ce temps-là Jacques Rousseel. C'est toujours mon nom, mais les hasards de la vie lui en ont adjoint un autre. Cette jeune femme qui était la mienne, et qui s'appelait Hélène Ambert, ne put supporter non pas précisément la misère, mais la gêne dans laquelle nous végétions et dont nous ne pouvions nous dégager malgré mes efforts... Un soir, elle me quitta et reprenant à une existence dont elle était lasse, elle devint la maîtresse d'un millionnaire qui lui donna un petit château perdu dans les bois de Vaucresson et toutes les recherches et le luxe après lesquels elle soupirait... Cet amant s'appelait le marquis d'Orville, de la branche des d'Orville Rougemont...

La religieuse avait esquissé un mouvement de surprise.

Elle demanda :

— Vous avez dit le marquis d'Orville ?..

— Parfaitement, André d'Orville... Il était marié lui-même et il avait épousé une femme admirable...

— Mademoiselle Restaud ?..

— En effet... mademoiselle Marguerite Restaud...

— Vous avez quitté Paris... depuis longtemps, monsieur ?

— Depuis cinq à six jours... pour m'occuper de la jeune fille dont je vous parle...

— Mademoiselle Espérance ?..

— Elle seule m'occupe... La retrouver, c'était mon unique affaire...

— Pendant ce voyage, vous n'avez pas lu de journaux ?

— Aucun. Je suis parti d'une terre de la Mayenne que j'ai acquise il y a fort peu de temps... et là encore, c'était à elle seule que je songeais... Cette terre s'appelle Beaulieu... Je l'ai quittée pour me rendre à Rennes où, de là, sans désemparer, venir à Evetoy...

La religieuse reprit le journal qu'elle avait devant elle et répéta :

— Evetoy-sur-... et continuez.

— L'enlèvement de ma femme par le marquis d'Orville m'avait causé un chagrin que vous pouvez comprendre et non irritation extrême. J'ignorais ce qu'elle était devenue. Ce ne fut qu'au bout de dix mois environ que j'appris le nom du marquis et le lieu où il l'avait cachée... Je sus en même temps qu'elle allait être mère... Déjà j'avais pris le parti de m'expatrier... Dans ce but, j'avais appris l'espagnol et un peu d'anglais... Un ami venait de me procurer une place auprès d'un étranger puissamment riche et dont l'histoire fut tragique entre toutes...

Il s'appelait le marquis de Villas ; il était grand d'Espagne et appartenait à la famille royale.

Il s'était expatrié lui-même quarante-cinq ans plus tôt et il possédait à Montevideo et Buenos Ayres des maisons sans nombre, un palais célèbre et des territoires plus grands que des départements de France ... Je devais partir avec lui quelques jours plus tard, vers la fin de 1875 .. Noël passé. Auparavant, je voulus rendre le mal pour le mal à celle qui m'avait abandonné, déshonoré.. J'imaginai une vengeance qui est la remords de ma vie, et mon seul désir, depuis que je comprends... Cette terrible vengeance, c'était à l'infortune, qui a été ma principale et ma vraie victime... Elle était née la veille de Noël... dans le petit château de sa mère, à Vaucresson... En réalité, elle était également mon enfant puisque sa mère et moi nous n'avions jamais demandé de réparation devant les tribunaux... Le Bodemain, par une nuit d'ouragan, je la fis enlever ; je la confiai à une jeune fille digne de toutes les estimes, qui retournait dans les montagnes de la Savoie où elle venait de élever un petit héritage... et vingt-quatre heures après, je m'embarquai pour l'Amérique du Sud avec mon maître, le marquis de Villas, que je ne devais quitter qu'à sa mort... Elle est survenue il y a sept à huit mois... Il était arrivé aux dernières limites de la vieillesse. Il dit lentement :

— L'enfant issue de la liaison du marquis André d'Orville et d'Hélène Ambert, ma femme, était venue au monde dans la nuit du 24 au 25 décembre 1875. Elle avait été déclarée à la mairie de Vaucresson comme née de père et de mère inconnus, sous le nom de Noella... C'est elle qui est entrée chez vous, il y a quelques jours, sous le nom d'Espérance, traduction du nom de Speranza, qu'elle portait en Italie.

— Vous croyez ?..

— J'en suis certain et en quelques mots je vais vous en donner la preuve.

La supérieure, après un instant d'hésitation, s'était tournée vers son visiteur. Le récit de son visiteur, il voulut la gagner tout à fait à sa cause.

— Trois ans après l'enlèvement de cette Noella, dit-il, voici ce qui se passa. L'enfant n'avait pu être retrouvée par le marquis d'Orville malgré tous ses efforts, mais elle était entourée de soins par un gardien qui la traitait comme si elle eût été sa. Elle l'élava à Montevideo et ne pouvait m'il agréer du marquis de Villas, mais Martha Leone m'écrivait. Martha Leone, c'était la Savoie où elle venait de élever un petit héritage... et vingt-quatre heures après, je m'embarquai pour l'Amérique du Sud avec mon maître, le marquis de Villas, que je ne devais quitter qu'à sa mort... Elle est survenue il y a sept à huit mois... Il était arrivé aux dernières limites de la vieillesse. Il dit lentement :

— L'enfant issue de la liaison du marquis André d'Orville et d'Hélène Ambert, ma femme, était venue au monde dans la nuit du 24 au 25 décembre 1875. Elle avait été déclarée à la mairie de Vaucresson comme née de père et de mère inconnus, sous le nom de Noella... C'est elle qui est entrée chez vous, il y a quelques jours, sous le nom d'Espérance, traduction du nom de Speranza, qu'elle portait en Italie.

— Vous croyez ?..

— J'en suis certain et en quelques mots je vais vous en donner la preuve.

La supérieure, après un instant d'hésitation, s'était tournée vers son visiteur. Le récit de son visiteur, il voulut la gagner tout à fait à sa cause.

— Trois ans après l'enlèvement de cette Noella, dit-il, voici ce qui se passa. L'enfant n'avait pu être retrouvée par le marquis d'Orville malgré tous ses efforts, mais elle était entourée de soins par un gardien qui la traitait comme si elle eût été sa. Elle l'élava à Montevideo et ne pouvait m'il agréer du marquis de Villas, mais Martha Leone m'écrivait. Martha Leone, c'était la Savoie où elle venait de élever un petit héritage... et vingt-quatre heures après, je m'embarquai pour l'Amérique du Sud avec mon maître, le marquis de Villas, que je ne devais quitter qu'à sa mort... Elle est survenue il y a sept à huit mois... Il était arrivé aux dernières limites de la vieillesse. Il dit lentement :

— L'enfant issue de la liaison du marquis André d'Orville et d'Hélène Ambert, ma femme, était venue au monde dans la nuit du 24 au 25 décembre 1875. Elle avait été déclarée à la mairie de Vaucresson comme née de père et de mère inconnus, sous le nom de Noella... C'est elle qui est entrée chez vous, il y a quelques jours, sous le nom d'Espérance, traduction du nom de Speranza, qu'elle portait en Italie.

— Vous croyez ?..

— J'en suis certain et en quelques mots je vais vous en donner la preuve.

La supérieure, après un instant d'hésitation, s'était tournée vers son visiteur. Le récit de son visiteur, il voulut la gagner tout à fait à sa cause.

— Trois ans après l'enlèvement de cette Noella, dit-il, voici ce qui se passa. L'enfant n'avait pu être retrouvée par le marquis d'Orville malgré tous ses efforts, mais elle était entourée de soins par un gardien qui la traitait comme si elle eût été sa. Elle l'élava à Montevideo et ne pouvait m'il agréer du marquis de Villas, mais Martha Leone m'écrivait. Martha Leone, c'était la Savoie où elle venait de élever un petit héritage... et vingt-quatre heures après, je m'embarquai pour l'Amérique du Sud avec mon maître, le marquis de Villas, que je ne devais quitter qu'à sa mort... Elle est survenue il y a sept à huit mois... Il était arrivé aux dernières limites de la vieillesse. Il dit lentement :

ns, *même pas la manifestabilité*, ait le souci de s'en occuper.

Les pouvoirs publics mis sans doute au courant de ce qui se passe, il y a bien d'être fortement surpris qu'on laisse aussi long temps une commune sans école, et il est profondément regrettable que, pour effectuer les réparations dont il s'agit on soit arrêté par une dépense aussi minime qui, du reste, incombe, pour une part, au séquestre, lequel encaisse tous les ans 50 francs, prix du loyer de la salle d'école, et en même temps à la Commune qui, nous voulons bien le croire, perçoit annuellement le prix du loyer du presbytère occupé par le desservant de la paroisse.

En présence d'une pareille inertie, aussi ridicule qu'inexplicable, nous faisons un pressant appel à l'administration qui, nous voulons bien l'espérer, se fera un devoir de faire cesser un état de choses si préjudiciable aux intérêts des pères de famille de la commune de Porri.

A. C.

### *Croix Rouge Française*

Société de Secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer

Les Dames du Comité ou détentrices de carnets sont priées d'assister à la réunion qui aura lieu samedi, 16 courant, à 2 heures de l'après-midi, à la Chambre Musicale.

Prière d'apporter les carnets et les souscriptions.

*Le Secrétaire général,*
Ch. LEPIDI.

### *Gazette Judiciaire*

**Tribunal Correctionnel**

*Présidence de M. Massei, président.*

Intrigués par l'attitude d'un nommé Benigni, arrivé depuis quelque temps de Marseille, et qui parcourait les rues, menant grand train sans exercer aucun métier, les agents de la sûreté le prièrent de les suivre au poste de police, où fouillé, il fut trouvé porteur de quelques pièces d'or, de deux montres, d'un rasoir et d'un revolver.

Poursuivi pour port d'arme prohibée, Benigni a été condamné à 15 jours de prison.

Défenseur : Me H. de Montera.

Deux fidèles compagnons, Tusoli et Mordiconi, étant allés promener leur ouiveté dans les environs de Barbaggio, trouvèrent un bœuf errant à l'aventure. Ils s'en emparèrent et le vendirent à M. V., boucher, à [illegible] avec la vérité la responsable propriétaire du bœuf, M. Nègre, auquel il remit 250 francs. Ce bœuf, imprudemment acheté, lui coûta donc 610 francs et 10 jours de prison que lui infligea le tribunal pour recel d'objets volés. Quant à Tusoli et Mordiconi, les auteurs du vol, ils furent condamnés à trois mois de prison chacun.

Défenseurs : Mes de Caraffa, Moretti et Ramelli.

Un Sarde, du nom de Deneghes, ayant subi une condamnation à trois mois de prison pour violence, fut expulsé du territoire français.

Deneghes a cependant une prédilection marquée pour notre pays, car y étant revenu trois fois, il fut condamné trois fois, à des peines variant de 4 mois à 3 mois de prison pour infraction à un arrêté d'expulsion. C'est encore un mois de prison, que le tribunal lui infligea aujourd'hui, pour lui apprendre à respecter les ordres de l'autorité française.

Défenseur : Me H. de Montera.

Le père et le fils Mazzoni, prévenus d'abus de confiance, sont condamnés à 15 jours de prison et à payer à M. Scampucci, leur victime, qui s'était constituée partie civile, 472 francs à titre de dommages-intérêts.

Défenseur : Me Tomasi.
Me Bronzini, représentait la partie civile.

Un italien du nom de Polsedo, accusé de s'être livré à des actes lubriques sur une fillette de 5 ans, est condamné à 4 mois de prison.

Défenseur : Me H. de Montera.

Le nommé Angelucci, poursuivi pour violences sur une fille publique, est relaxé, sa culpabilité n'ayant pas été prouvée.

Défenseur : Me Tomasi.

Un homme de trente ans, répondant au nom d'Aghelini, s'annonçait une nuit, à incendier un tas de bois situé près d'une maison d'habitation à laquelle le feu ne tarda pas à se communiquer. Réveillés par l'incendie, les propriétaires de la maison, se mirent en devoir de l'éteindre. Leur tâche fut des plus difficiles, car perché sur une hauteur Aghelini lançait sur eux des pierres de taille respectable.

Aghelini qui avait pris la fuite, fut condamné par défaut à 6 mois de prison. Ayant été averti, il a fait son opposition à ce jugement et le tribunal a réduit la peine à deux mois de prison.

Défenseur : Me de Montera.

# Élections Législatives

## BASTIA

### La Candidature AJACCIO

Notre cher ami et distingué collaborateur Joseph Ajaccio continue à recevoir, dans toutes les communes qu'il visite, un accueil chaleureux et sympathique.

Les populations indépendantes de l'arrondissement de Bastia sont très heureuses d'écouter et d'applaudir la parole éloquente et incisive du brillant conférencier.

Les vaillantes populations de cet intéressant canton de Moriani ont accueilli par des manifestations enthousiastes le candidat des revendications populaires.

Dans une importante réunion publique, présidée par M. Velutini Philippe, qu'assistaient MM. Filippi, maire, et Alfonsi, les électeurs indépendants ont acclamé longuement la candidature de M. Joseph Ajaccio qui, en un brillant discours, venait de leur exposer son programme politique.

*Luri*

M. l'avocat Joseph Ajaccio, de passage en notre ville, nous a fait une très belle conférence dans les salles du Café de la Nation.

L'affluence était considérable et toute la population était représentée, pour venir entendre son programme politique et économique.

Après avoir passé en revue son passé franchement républicain, ses luttes pour les intérêts de la Corse, [illegible] son programme qui se résume en quelques mots : le relèvement économique et moral de la Corse, par la suppression du tarif maximum dans nos droits de douane, par l'encouragement de l'agriculture et par la représentation proportionnelle qui mettrait un terme, en notre Corse, à ces luttes stériles et nuisibles.

La conférence a eu un immense succès et M. l'avocat Ajaccio a été très applaudi ; les vieux électeurs de Luri ne se souviennent guère avoir vu des candidats exposer en public leur programme ; une ère nouvelle commencerait-elle pour notre île ?

M. X. Morelli, qui présidait la réunion à la demande générale, a proposé l'ordre du jour suivant qui a été voté par acclamations :

*Ordre du jour :*

La population de Luri, confiante en M. l'avocat Ajaccio, pour revendiquer les droits de la Corse, et assurer son relèvement économique et moral, acclame sa candidature aux élections législatives du 24 avril.

## SARTENE

### Le Désistement de M. Giordan

**M. Joseph Giordan, qui vient de retirer sa candidature, a adressé la lettre suivante aux électeurs de l'arrondissement de Sartene.**

Mes chers concitoyens,

Voilà bientôt quinze jours que je suis parmi vous, j'ai pris contact avec la plupart des électeurs, et si mon cœur se serrait à l'aspect des richesses inexploitées des terres en friche, j'ai aussi le regret de constater que le peuple est encore insuffisamment préparé à la pratique d'une politique de relèvement et de progrès social.

Attiré par une vive sympathie vers les rives de cette Corse ensoleillée et fleurie, si dévouée à la Mère Patrie et pourtant si délaissée, j'arrivais dans la terre classique de l'indépendance, animé du seul désir de me rendre utile et d'apporter ma modeste pierre à l'édifice de régénération matérielle.

Avant de vous convier à une œuvre de réparation et de justice pour la réalisation de laquelle je vous promettais toute mon énergie et mon activité, je vous avais donné, au préalable, des gages sérieux de ma bonne volonté, en créant une banque agricole et en développant les moyens de transport, facteur indispensable de la prospérité du commerce et de l'agriculture.

Ce que j'avais fait devait suffire à vous donner une idée de ce que j'étais prêt à faire pour l'avenir.

Je m'aperçois aujourd'hui que l'on s'est étrangement mépris sur la nature de mes projets et de mes intentions. Dans ces conditions, je n'hésite pas à retirer ma candidature, laissant à d'autres plus heureux, le soin de travailler plus utilement à la transformation d'un pays, où la politique de clocher semble pour longtemps encore paralyser les plus généreuses initiatives.

La dignité de ma vie, la fierté de mon caractère m'interdisent absolument de me prêter à ces tractations qui seraient à la fois, si elles se réalisaient, une honte pour ce malheureux arrondissement jqus j'aime, et un déshonneur pour moi.

Je remercie vivement les nombreux amis qui, dès les premiers jours, m'avaient prodigué les marques les moins équivoques de leur précieux et sincère dévouement, et les prie de trouver ici l'expression de ma profonde gratitude et de mon inaltérable attachement.

Joseph GIORDAN.

**Ce que nous avions prévu est arrivé.**

**M. Giordan renonce à la politique corse.**

**L'ex-candidat, s'il faut en croire des personnes dignes de foi, s'était sans doute imaginé que tout était à vendre en Corse, même la conscience des électeurs.**

**Parti sur un tel principe, que son entourage avait fait éclore dans l'esprit de M. Giordan, le candidat de Sartene devait bientôt reconnaître qu'il avait été mal aiguillé, mal conseillé, mal dirigé.**

**Certains faits, sur lesquels nous n'insisterons pas, quoique nous les connaissions bien, ont clairement démontré au candidat multi-millionnaire qu'il existe encore, et malgré leur misère, au fond de l'âme des patriotes corses, une fierté native, dont M. Giordan vient de constater les effets.**

## BOURSES

### DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE des Jeunes Filles

Sur les 29 jeunes filles qui se sont présentées aux examens, neuf ont été définitivement reçues.

Ce sont Mlles :

*1re Série*

Arrighi.
Caltucoli.
Cressons.
Giovannoni.
Giudicelli.
Masconi.

*2e Série*

Palcacci.

*3e Série*

Piacentini.
Serveille.

## MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 10 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| Berliner Lult, marche, | Lincks. |
| Les deux marquises, ouv., | Bouchel. |
| The British Patrol (la patrouille anglaise), | G. Asch. |
| Mignon, fant., | A. Thomas. |
| Les Fauves, valse, | Métra. |

Le Chef de Musique, TIBERI

## LECTURES POUR TOUS

*Les élections prochaines occupent déjà la presse. C'est l'instant de se demander quels ravages elles vont déclancher, comment en sera assuré le fonctionnement administratif. Les Lectures pour Tous nous l'apprennent dans un des articles si variés que contient leur numéro d'Avril.*

*Par une page de cet attrayant numéro qui se contribue par le texte et l'illustration, à nous faire mieux connaître les grands faits ou les personnalités du jour. Quelle diversité de sujets sont groupés dans la célèbre revue, on en jugera en lisant le sommaire du numéro qui vient de paraître :*

*Lendemain d'inondations. — Le Grand Frédéric collectionneur. — La comète de Halley amènera-t-elle la fin du monde ? — Le mariage de l'impératrice Marie-Louise. — Branle-bas électoral. — Nos Artistes et leurs modèles. — Raffles, Cambrioleur pour le bon motif, roman. — Pour échapper à la fièvre typhoïde. — Etranges machines à mesurer le temps. — Le miracle du sac de froment, par Edouard Rod. — En place pour le Conlion.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes.


LA
TISANE
AMÉRICAINE
DES
SHAKERS

Lorsque les digestions ne se font pas, soit par suite d'abus de nourriture, soit pour toute autre cause, ce qu'il faut pour vous rendre la santé et la vigueur, c'est recourir au tonique digestif : la Tisane Américaine des Shakers.

Tonique Digestif

PRÉPARÉ À L'AIDE DE RACINES, D'ÉCORCES ET DE FEUILLES

Une cuillerée prise à chaque repas régularisera les sécrétions de l'estomac et du foie, aidera à la digestion, vous rendra l'appétit, stimulera les nerfs et donnera de la vigueur à tout l'organisme. Comme tonique digestif et stomachique cette préparation n'a pas d'équivalent.

ELLE GUÉRIT DES
MAUVAISES
DIGESTIONS

Demandez à M. PANTALI, Pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.


# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 avril [illegible] 7 heures du matin + 13. à midi 17 5 + 4 6 heures du soir + 13°. Maxima + 18° Minima + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm., 6 heures du soir, 758 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, id

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

### Mouvement administratif

M. Leca Etienne, lhoncié en droit, est nommé conseiller de préfecture de 3e classe des Hautes-Alpes

### Il n'y a plus d'enfants

Riquel Robert, âgé de 12 ans, gardait paisiblement ses chèvres, aux alentours du hameau de Casevecchie, lorsque le jeune Cattani Pascal, âgé, lui aussi, de 12 ans, et habitant non loin de là, s'en vint tenir compagnie au chevrier.

Si ce dernier, s'inspirant de Virgile, aurait pu « moduler des airs champêtres sur un légor chalumeau » les deux gosses auraient subi le charme, moralement adoucissant ; de la musique, mais ltiquel n'est pas musicien et alors on casse... de volours.

Les histoires de brigands ont toujours été en usage dans tous les moodes et de tous les temps ; mais elles sont particulièrement en faveur à Bastia, depuis qu'on la connaît. A peu près chaque nuit en coupe réglée.

Qu'arrive-t-il. Quelle parole imprudente — il en est de toutes sortes et amènent quelquefois l'irréparable — arma subitement le bras de Cattani Paul ? Nul ne le sait encore ; le fait est qu'au moment où Riquel Robert s'éloignait, son jeune et trop impressionnable auditeur tirait sur lui un coup de revolver. La balle atteignit le chevrier à la jambe et lui traversa le gras du mollet.

L'Assistance Publique immédiatement prévenue, conduisit le blessé à l'hôpital. La blessure, paraît-il, n'offre qu'une légère gravité : l'os de la jambe n'ayant pas été touché.

Mais pourquoi direz-vous ce gamin de 12 ans avait-il sur lui un revolver chargé à balle ? Ne disais-je pas au début qu'il n'y a plus d'enfants...

### Nouvelles judiciaires

Sont nommés : juge au tribunal de première instance d'Orao, M. Giovanna, juge d'instruction à Tiomoon ; — juge au tribunal de première instance de Guelma, M. Sanviti, juge de paix à Condé-Smendou ; — suppléant non rétribué du juge de paix d'Oued-Zenati, M. Tassoni Joseph-Antoine.

### Nos Ecoles Primaires

Un déménagement complet s'opère depuis quelques jours déjà dans nos écoles primaires de notre ville.

L'école de la Place Saint-Nicolas, dirigée par M. Leoni, est transférée dans l'ancien local des Frères, Boulevard de Cardo. Désormais les deux classes du cours complémentaire vont être réunies à l'école dont elles dépendent.

Les classes de l'école de la Haute-ville, dirigée par M. Fumaroli, sont transférées rue Campanari dans le local occupé auparavant par l'école des filles dirigée par Mme Sorba. Les classes de l'école des filles, dirigée par Mme Sorba, sont transférées rue Campanari dans l'ancien local de l'école des garçons. Enfin les classes de l'école de l'Opéra, dirigée par M. Lepidi, vont être incessamment transférées Place Saint-Nicolas, dans le même local où était l'école dirigée par M. Leoni, local devenu insuffisant pour contenir l'école de ce dernier.

### Doctorat en médecine

Ont été définitivement admis aux examens de doctorat de la session d'avril, à l'Ecole de médecine de Marseille : au 1er examen, MM. Badeilli, Battestini, Bourgos ,Desanti, Muselli ; au 2e, MM. Lavazzeri et Serpaggi.

M. Brandizi a satisfait aux examens somestriels du pharmacien de 1re classe, et a été admis.

### Rivalité de métier

Dites-on ont-ils, elles sont.. prêtresses de Vénus, et si l'amour fait battre le cœur des hommes, il fait aussi se battre, entre elles, les accortes donzelles qui se sont données la mission d'en propager les captivants mystères.

Ce sont, accortes, gracieuses et provocantes, les trois pétipâticiennes, Usolli Louise, 19 ans, Giorgi Honorine, 16 ans, et Rossi Marie, 17 ans, promenant, séparément, leurs charmes juvéniles, jeudi, sur la place Saint-Nicolas, pendant le concert militaire.

Elles évoluaient légères et souriantes, quêtant l'âme pécuniairement et momentanément sœur ; lorsque, soudain, elles se rencontrèrent, sans se chercher.

Aux regards en coulisse, dépourvus de bienveillance, succédèrent des mots tellement peu parlementaires, que celui qu'on a reproché à Cambronne devenait du style académique ; puis, à bout d'arguments, pieds et mains s'agitèrent. Ce fut épique, la galerie, gouailleuse et amusée, promit plaisir à exciter les combattantes, promettant à la victorieuse le plus joli garçon de la société — je n'avais rien à craindre — et un flacon d'arnica pour les probables « gnaffgnaffgnaffg

Etude
de Me H. MILLIE
avoué près le Tribunal Civil de Calvi

## *VENTE*
## sur saisie-immobilière

Il sera procédé le dix-sept mai, prochain, à une heure de l'après midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Calvi, au Palais de Justice, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la vente de l'immeuble ci-après désigné : en un seul lot.

*Pastinnico*, vigne, oliviers, figuiers, avec maisonnette, sis au territoire de Santa Reparata, tenant à biens de Martelli Robert et à ceux de Franceschini Pierre.

Le dit immeuble a été saisi à la requête de la dame Marie Reparata veuve Orsoni, demeurant à l'Ile-Rousse, ayant pour avoué Me Millie, sur les sieurs 1° Savelli Paul-François, représentant de Commerce à l'Ile-Rousse, agissant en sa qualité de tuteur légal de sa fille mineure Marie Lucie ; 2° Morazzani Joseph Marie, lieutenant de port à Ajaccio, pris en sa qualité de tuteur datif des mineurs Antoinette et Marcel frère et sœur Emmanuelli, les susdits mineurs petits-fils de feu Colonna Paul François, leur grand père, débiteur originaire, suivant procès verbal de Caccaldi, huissier à Ile-Rousse, en date du vingt-huit janvier écoulé, enregistré et transcrit après dénonciation aux parties saisies en qualités, la dite adjudication aura lieu sur la mise à prix de deux cents francs, ci . . . . 200 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'art. 696 du C. P. C. modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur l'immeuble saisi, pour raison d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé par moi avoué poursuivant à Calvi, le 13 avril 1910.

H. MILLIE.

Dûment enregistré.

Bastia, Imp. Ollagnier.


LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE

Edmond Rostand



6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES. DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES. EN COULEURS ET EN NOIR. 1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.

L'OUVRAGE PARAIT EN FACICULES HEBDOMADAIRES

à 0 fr. 60 ; *franco* : 0 fr. 70

HORS TEXTE EN COULEURS

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers à barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
*à 20 centimes la tasse*

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir souffert pendant plusieurs années de l'ULCÈRE VARIQUEUX, je me suis décidé à employer l'EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémat, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, pharmacie Guiderdoni.

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris
PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT DE 3 MOIS REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI de 3 mois à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

CHEVEUX blancs, grisonnants, SAUVÉS par la Pâte et l'Extrait Hahn

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

Cedratine
LA PLUS ENQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES


Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.

Imp. Ollagnier.


TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 105 — DIMANCHE 17 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 2, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les abonnés sont payables d'avance et reçus aux Bureaux du Journal.
Petite divers, 1 b. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 3 m. | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| Corse | 3 fr. | 5 fr. | 8 fr. |
| Autres Départ. | 4 » | 7 » | 12 » |

Union postale un an : 16 fr. (le port en sus)

On ne répond pas des manuscrits déposés.


LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Patronage St Joseph.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 5 — Coucher, 6 h. 02 m.
Premier quart., le 13 — Pleine Lune, le 24
Fête du Demain : Saint Appolon.

16 AVRIL

CONTE DU DIMANCHE

## LA FILLE DU CHEMINOT

« *Liette*, ma jolie, cours vite embrasser papa ! »

Tous les soirs, à l'heure où le dernier train stoppait en gare de Bastia et que la locomotive, oppressée par la vapeur, achevait de pousser ses derniers spasmes, Mme Lamy, une brunette charmante, lançait cet appel à travers les pièces de son coquet appartement. Le ton en était doux et le timbre de la voix très musical : on aurait dit que cette femme, d'habitude taciturne, venait d'interrompre tout à coup ses occupations domestiques pour improviser quelque mélodie exquise.

Aussitôt, la fillette, laissant là ses poupées parlantes et jouflues, obéissait à sa mère et accourait sur le palier en gambades échevelées. Son père avait juste le temps de se baisser légèrement pour être happé au cou par deux mains nerveuses et câlines, et des baisers de tendresse paternelle et d'amour filial pleuvaient drus. Dans un mouvement irrésistible, la tenant solidement serrée dans ses bras robustes, le cheminot emmenait sa fille vers la salle à manger qu'embaumait l'odeur d'un potage tout chaud servi, et s'apprêtait à embrasser sa compagne qui ne tardait pas à les rejoindre.

Ce gentil manège réjouissait ma naturelle curiosité de voisin. Il durait depuis déjà plusieurs années, lorsqu'un jour, de retour d'une longue absence, je vis *Liette* débarrassée enfin de ses jupes courtes. Elle était devenue une grande demoiselle aux traits fins et délicats, ayant de la ligne et des manières suffisamment distinguées.

A vrai dire, M. Lamy était assez bel homme, discret et affable. Sa solide instruction le conduisit en peu de temps jusqu'aux fonctions d'inspecteur de la voie, après en avoir franchi hardiment tous les échelons. Il réalisait le type du cheminot ponctuel et honnête, apportant toute son ardeur aux attributions que lui confiait la Compagnie de chemins de fer départementaux. Bien que solidaire de ses camarades, il s'abstenait de prendre une part active à leurs grèves tumultueuses, n'en approuvant pas la nécessité absolue par pur chauvinisme. Ses vertus n'échappaient point en haut lieu où on le tenait en grande estime, de même qu'il jouissait du respect de ses subordonnés envers lesquels il usait très souvent d'indulgence.

Un parfait accord régnait au sein de ce ménage idéal, que la jeune fille dominait de toute la splendeur rayonnante de sa grâce et le charme de sa nature enjouée.

*Liette* était une petite personne heureuse et, sans contredit, mieux favorisée par le sort que ne le sont en général les jeunes filles de sa condition. On enviait sa chance, dont elle ne tirait aucune vanité, ne s'occupant jamais de ce que pouvaient en penser ses contemporaines. Elle cherchait avant tous à satisfaire, non son ambition absente, qui aurait pu en somme avoir une raison d'être, mais à ne pas contrarier ses propres sentiments. Et comme il n'est point de bonheur parfait sans un peu d'amour — à cet âge surtout qui est celui des pires folies, — la fille du cheminot aimait de toute son âme.

Le cœur féminin a ses mystères et il est peu d'exemples où toute femme ne se soit pas laissée dominer, un instant dans sa vie, par une pointe de romanesque. C'est, du reste, avec tant d'autres, un moyen à sa portée pour prouver une fois de plus à l'homme, qu'elle taxe souvent d'égoïsme, qu'il sera toujours le moins fort malgré tout.

*Liette* aimait quelqu'un qu'elle ignorait, mais cela lui importait vaguement, puisque c'est elle-même qui l'avait choisi.

M. Lamy avait promis depuis longtemps à sa fille une promenade au chef-lieu où l'on visiterait la maison de Bonaparte, et ce fut au retour de cet intéressant pèlerinage qu'elle rencontra l'objet de ses rêves préférés. On avait profité des vacances de Pâques.

A la sortie de la gare, au milieu des nombreux voyageurs, qui défilaient sous ses yeux égayés par une journée radieuse, pressés les uns contre les autres, *Liette* remarqua un jeune homme non dépourvu d'élégance et qui l'observait avec intérêt. Elle se laissa dépasser pour le regarder à son aise, puis se hâta de regagner son domicile tout à proximité. Arrivée chez elle, la curiosité la poussa jusqu'au balcon de sa chambre d'où elle put se persuader que ses regards avaient trahi sa pensée. Notre voyageuse souligna alors sa satisfaction par un léger sourire, comme pour mieux remercier l'inconnu de l'hommage qu'il rendait au dieu Hasard de les avoir mis si généreusement en présence.

Dans une ville de province, on n'a pas beaucoup le choix des moyens pour rencontrer une jeune fille qu'on a admirée quelque part. Il faut se servir de tout prétexte et s'accommoder des ressources de son esprit pour arriver à ses fins.

Le jeune comte *Francesco di Musa* dut se contenter pour l'instant d'aller promener chaque jour son spleen amoureux sous les fenêtres de sa belle, afin de l'apercevoir, en attendant que le hasard le favorisa de nouveau.

Un matin qu'il arpentait la rue, un brin découragé de ne pouvoir parvenir à glisser un mot à la jeune fille, un mendiant vint à passer. Il le connaissait pour lui avoir souvent tendu la pièce à la porte de l'hôtel où il était descendu. Une idée drôle lui traversa soudain la tête, sachant que les mendiants vont en Corse de préférence à domicile. L'aviser et lui faire accepter d'aussi nobles fonctions fut un jeu pour le comte. *Liette*, du haut de son observatoire, comprit la chose, et du même coup le destin fit trois heureux.

Des lettres tendres furent échangées d'abord, puis la longue théorie des projets vint caresser leur adorable rêverie, qui se donna libre cours à travers le royaume des fées merveilleuses et du paradis parsemé de joies infinies...

L'autre semaine, ma surprise fut grande en lisant un journal de Rome qu'un fidèle ami me fait régulièrement parvenir. Le carnet mondain de cet organe faisait mention d'un brillant mariage, auquel avait assisté la meilleure noblesse italienne ..

LUCIEN FALCUCCI.

## Propos d'actualité

### *Prenez garde à la peinture*

*Non contents de s'attaquer aux bourgeois, les apaches ont trouvé un nouveau jeu : ils s'amusent maintenant à ouvrir des boutonnières dans les peintures qui sont exposées au Grand Palais !*

*Est-ce désir de se faire la main, est-ce phobie de la peinture ? On ne sait ! Toujours est-il que sept toiles, ou plutôt sept croûtes qui avaient été [illegible] de coups de couteau par des auteurs trop modestes pour signer. Et voyez le merveilleux résultat du cet acte de vandalisme : les dites croûtes ont aussitôt excité l'appétit, ou plutôt la pitié des jurés, lesquels se sont empressés de les acceptar, comme fiche de consolation.*

*Maintenant, tout le monde voudra aller voir ce salon ; même ceux qui avaient juré de ne plus jamais admirer les kilomètres de mauvaise peinture que l'on y accroche, y trouveront quelques charmes ; ils s'ingénieront des yeux pour essayer de reconstituer « ce qu'il y avait avant », et l'imagination aidant, ils murmureront : « Quel dommage ! » Ces toiles lacérées deviendront plus tard de précieuses reliques : on se les arrachera, on les poussera aux enchères. Et voilà, du coup, leurs auteurs au pinacle ! A quoi tient, tout de même, la célébrité !*

*A côté de cela, d'autres auteurs, éternellement incompris, se désoleront que nul vandale ne les ait désignés à la faveur populaire, et ils s'en iront, répétant la parodie célèbre d'Arvers :*

Ma toile a mon secret, mon cadre a mon mystère,
Passage éternel ou un moment inscrit, leur laige,
Suis-je un pré, suis-je un toit ? Hélas ! je doit
Car celui qui m'a fait n'en a jamais rien su.
Ainsi, je vais passer encore inaperçu.....
Le public, quoique Dieu l'ait fait [illegible] et tendre,
Va filer devant moi, rapide, sans entendre,
Malgré mes toiles criardes, mes appels sur ses pas.
Au buffet du Salon piteusement fidèle,
Il dira, dégustant son bock tout rempli d'« abs » :
« Quels sont ces épinards ? » et ne comprendra [pas !...

— *Ayez donc, après cela, du goût pour la peinture !*

A. Capello.

## CALVI

### Réceptions à la Sous-Préfecture

M. Louis Vernin, sous-préfet de Calvi, a procédé mardi 12 avril à la réception officielle des fonctionnaires de Calvi.

En l'absence de M. Puncinelli, maire, c'est M. Legris, adjoint, qui a présenté le conseil municipal, en souhaitant la bienvenue au nouveau Sous-Préfet et en lui exprimant les regrets de M. Puncinelli de n'avoir pu le présenter lui-même.

Le Sous-Préfet a remercié les membres [illegible] bienveillance et a prié M. l'Adjoint de transmettre ses regrets personnels à M. le Maire de ne pouvoir lui serrer la main. Il a ensuite ajouté qu'il était très nouveau venu à Calvi pour connaître tous les besoins de cette jolie cité, mais que cependant il croyait savoir que quatre questions vitales préoccupent à juste titre l'édilité Calvaise.

Ce sont : 1. la question du Quai accostable ; 2. la question d'adduction d'eau ; 3. la question du desséchement des marais ; 4. la question de l'éclairage. « Il est certain, a-t-il dit, que le jour où voyageurs et marchandises pourront être débarqués à quai, un grand pas sera fait vers l'essor de la Ville de Calvi, qui a la bonne fortune de posséder le port le plus rapproché du Continent. »

M. Vernin promet de prêter tout son concours pour faire aboutir ce projet. Il déve-

---

293 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SŒUR !

XXXIV

CONFESSION !

— Quatre ans s'étaient passés... A la suite de l'héritage qu'elle venait de faire, elle avait cru pouvoir retourner sans danger dans son pays... Le misérable, un mauvais sentiment, connut son retour... Il apprit on ne sait comment qu'elle possédait des économies et qu'elle avait dû recevoir une assez forte somme pour se charger de l'enfant qu'elle avait avec elle. Un matin on la trouva assassinée. Le meurtrier avait mis le feu à sa chaumière et enlevé une somme de dix mille francs environ qu'elle cachait dans sa pauvre maison... Noëlla avait disparu. Je ne l'appris que dix-huit mois plus tard et je fus attiré à la pensée des malheurs que j'avais causés. Tous les efforts furent infructueux. On ne trouva ni l'assassin ni l'enfant. Qu'était-elle devenue ? Personne ne le savait. Cette ignorance faisait mon désespoir... comme celui de sa pâtre qui en mourut du chagrin d'avoir perdu sa fille. Au commencement de cette année, le marquis de Villas s'est éteint, plus qu'octogénaire, dans son palais de Montevideo... Je recouvrai ma liberté. Mon maître m'avait oublié de ses bienfaits pendant sa vie... Il m'en accabla après sa mort. Un notaire m'apporta son testament et m'annonça que j'étais institué le légataire universel du marquis, à la seule charge pour moi d'ajouter son nom et son titre au nom de mes modestes ancêtres, des paysans de la Mayenne. Je devenais donc marquis de Villas en vertu de ce testament et d'un décret du Président de la République de l'Uruguay.

Il sourit avec sa bonhomie qui lui valait tant de sympathies et ajouta :

— Voilà, madame, comment de serviteur d'un des plus grands propriétaires de l'Amérique du Sud, sinon le plus grand, je me suis trouvé, sans m'y attendre, à la tête d'une fortune énorme dont je n'ai pas à tirer vanité puisque c'est un hasard seul que je la dois. J'ai rendu les derniers devoirs à mon bienfaiteur dont j'exécutai scrupuleusement les volontés et je suis parti pour la France en me souvenant de ce vieil adage de nos pères qu'on n'est jamais bien servi que par soi-même. J'y suis arrivé avec la ferme résolution de retrouver Noëlla ou sa tombe. J'ai parcouru l'Italie d'un bout à l'autre. J'ai pris des renseignements de tous côtés, et enfin j'ai rencontré dans les montagnes de l'Engadine ce Carlo Benzoni qui avait été le meurtrier de Martha Lucca et le voleur de Noëlla... Je lui ai arraché l'aveu de ses crimes et j'ai su par lui que Noëlla, épouvantée des projets qu'il formait à son sujet l'avait quitté à l'âge de douze ans, à Desenzano, dans la Haute-Italie. A dater de cette fuite, il ignorait ce qu'elle était devenue. Vainement il avait cherché sa trace, non par amitié pour elle, mais pour la punir de l'amour qu'elle lui inspirait. Il s'est suicidé devant moi en se jetant dans un abîme à quelques lieues de Pontresina, effrayé des yeux qu'il venait de faire et surtout de la découverte d'une tentative d'assassinat qu'il avait préméditée contre moi. C'était un infâme bandit.

Jacques Rousset s'arrêta un instant, sous le coup d'une émotion qu'il ne pouvait maîtriser. Il reprit :

— Je ne vous ai pas dit les souffrances que cette malheureuse Noëlla avait endurées à dater de la mort violente de Martha Lucca. Quand je songe que c'est ma féroce vengeance, un folie de haine et de jalousie, qui a engendré de tels malheurs, je me dis que rien ne saurait expier une telle atrocité. Je vois toujours cette infortunée marcher, suivre les chemins pieds nus, en haillons, martyrisée par ce Carlo Benzoni, qui comptait en faire sa chose, son esclave et son gagne pain, près duquel elle était exposée à toutes sortes de misères et de périls et à qui cependant elle a dû le talent qui m'a permis de suivre sa trace et d'arriver jusqu'à elle.

Il ajouta sur un ton de prière :

— Et maintenant, si vous voulez me permettre de l'interroger devant vous, vous allez connaître la fin de son histoire. Elle vous en donnera elle-même les détails...

La supérieure posa son doigt sur un timbre. Une sœur parut.

— Priez mademoiselle Espérance de venir.

Jacques Rousset éprouva un serrement de cœur inétinissable. Elle arriva et il sentit des larmes lui remplir les yeux. Jamais il n'avait eu devant lui une figure aussi pure, aussi chaste et aussi touchante. Que lui dire ? Comment lui apprendre qu'il avait été la cause de ses tortures et de ses malheurs, qu'il l'avait arrachée aux bras de sa mère, privée de ses caresses et livrée aux misérables, auxquels elle n'avait échappé que par miracle ?.. Quelle excuse invoquer pour cet acte de vengeance dont il n'avait jamais mesuré l'atrocité qu'au moment où il devait s'en accuser ? Elle était là cependant, droite, pâle d'émotion, sentant qu'elle touchait à une minute décisive de sa vie, examinant d'un regard inquiet l'inconnu dont elle devinait la poignante émotion.

Il se remit cependant et doucement il dit :

— C'est bien vous, mon enfant, qui avez été recueillie par madame de Frais et sa vieille Suzanne ?..

— Oui, monsieur...

— C'était à 7..

— Desenzano...

— Vous étiez malheureuse alors ?

— Oui, monsieur, très malheureuse...

— Vous aviez douze ans ?..

— Environ, car je ne sais ni où ni quand je suis née...

— Vous n'avez jamais connu vos parents ?..

— Si même entendu parler d'eux.

— L'homme avec lequel vous étiez ne vous a pas dit où il vous avait prise ?..

— Carlo Benzoni ?..

— Oui, Carlo Benzoni...

Elle secoua la tête.

— Il vous maltraitait ?..

— Quelquefois...

— Vous n'aurez plus à le craindre.

— Il est mort ?

— Oui...

— Vous en êtes sûr ?

— J'ai assisté à ses derniers moments.

— Où donc ?

— Près de Pontresina... dans l'Engadine.

— Je connais cet endroit... J'y suis allée avec lui.

— Pourquoi l'avez-vous quitté ?

— Il m'épouvantait... Un paysan, Felice Fornio, m'a sauvée de ses mains, une nuit...

— Il vous a conduite à Milan ?

(A suivre).

loppo ensuite assez longuement la nécessité d'avoir de l'eau potable en plus grande abondance, d'assainir complètement la région et de posséder un éclairage digne de l'avenir de Calvi.

Enfin M. le Sous Préfet a terminé en disant que le gouvernement de la République l'avait envoyé dans notre ville pour faire de l'administration seulement. M. le Président du Conseil a déclaré à la tribune du Parlement que l'heure était venue où les procédés administratifs ne devaient plus jamais être tyranniques pour la parole et pour la pensée. « Je serai, a-t-il dit, l'exécuteur fidèle de ses instructions, et vous pouvez compter sur mon impartialité comme sur ma sympathie. »

M. Ambrogi, président du Tribunal de 1re instance, présente les Magistrats en adressant ses souhaits de bienvenue à M. le Sous-Préfet, qui, dit-il, n'est pas un inconnu pour ses collègues, car ils savent avec quelle ardeur pendant de longues années il a combattu par la plume en Algérie pour la défense de la République. Il l'assure de sa sympathie personnelle ainsi que de celle de tous les magistrats.

M. Vernin remercie et dit qu'au cours de sa longue carrière de journaliste en Algérie il avait toujours eu d'excellentes relations avec la Magistrature et que par conséquent il comptait vivre également dans les meilleurs termes avec les distingués magistrats du ressort du Tribunal de 1re Instance de Calvi. Il ajoute que si ses visiteurs rendent la grande et haute justice — celle que les iconoclastes représentent un bandeau sur les yeux, signe d'impartialité — les sous-préfets sont chargés de rendre une autre justice administrative qui est dûe à tous les citoyens. Dans cette action parallèle il suivra l'exemple des magistrats impartiaux et s'efforcera de les imiter. « Nous collaborerons ainsi, a-t-il dit, à une œuvre commune, celle de rehausser le prestige de la République, et partant de la France. »

A son tour il affirme à MM. les Juges de Calvi qu'ils peuvent compter sur son concours, le cas échéant, et sur sa sympathie.

M. le capitaine de Bouchaud a ensuite présenté Messieurs les officiers de la garnison et M. le lieutenant de gendarmerie Cavarrot, en souhaitant la bienvenue au nouveau sous-préfet et en l'assurant du concours dévoué de l'armée au gouvernement qu'il représente.

M. Vernin a assuré MM. les officiers de sa grande sympathie pour l'armée. « J'ai vécu, a-t-il dit, les heures angoissantes de l'année terrible en qualité de combattant de la Loire et dans l'Est, et c'est pourquoi je suis de ceux qui pensent que la France doit avoir constamment une armée forte, puissante et surtout disciplinée. Vous pouvez donc, Messieurs, compter sur ma sympathie personnelle et sur mon concours comme le gouvernement peut compter sur le vôtre »

M. Vernin a ensuite eu un mot aimable pour M. le Lieutenant de gendarmerie qui lui a déjà donné des preuves de son intelligence et de son activité chaque fois qu'il a eu besoin de son concours administratif.

A M. Zaitera, Juge de Paix, à M. Ricci, Agent Consulaire d'Italie, à M. Fabiani, Receveur Particulier des Finances, qui présentait son personnel, notre nouveau sous-préfet a adressé des allocutions dont la reproduction nous mènerait trop loin et qui ont produit la meilleure impression.

A M. Hélias, principal du collège, qui l'a longuement entretenu du fonctionnement de son établissement, M. Vernin a promis son bienveillant concours ainsi qu'il l'avait fait le 7 avril, en présidant l'inauguration des Cours secondaires.

M. Leguillochet, inspecteur primaire, a présenté après Messdames les Institutrices et Messieurs les Instituteurs des écoles laïques, en affirmant au Sous-Préfet que le Gouvernement de la République pouvait compter sur le dévouement absolu du personnel.

M. Vernin a répondu par une allocution très longue, au cours de laquelle il a affirmé qu'il est l'ami sincère et dévoué de l'Ecole laïque, que M. le Président du Conseil des ministres qu'affirmait naguère « d'une œuvre essentielle de la République, » et que je considère personnellement, a-t-il dit, comme la base la plus solide et la plus utile de notre société moderne.

Afin de donner une preuve de sa sympathie pour cet enseignement, le Sous-Préfet a ajouté, qu'à Blône, en Algérie, il y a quelques années, ayant ouvert une souscription publique dans son journal, il avait pu réunir une somme assez élevée pour offrir au nom des souscripteurs un banquet devant couverts aux instituteurs et aux institutrices de la ville et de la région qui célébrèrent la fête des écoles.

« Ne vous laissez pas émouvoir, a-t-il ajouté encore en s'adressant particulièrement à Mesdames les Institutrices, par les attaques dont votre enseignement est l'objet de la part de la réaction. Je m'en porte garant, le gouvernement vous soutiendra toujours et vous défendra vigoureusement. Nous en avons eu une preuve au mois de novembre dernier, quand M. Briand à la tribune de la Chambre répliquait à un interrupteur de la droite : « Vous devrez reconnaître avec « nous, lorsque nous aurons fait passer sous « vos yeux certains documents édifiants, « qu'il n'est que temps d'instituer des garan- « ties en faveur des enfants placés dans « d'autres établissements d'enseignement. »

« Vous pouvez donc compter, Mesdames et Messieurs, sur la sympathie et le concours du Gouvernement. »

M. le Sous Préfet a enfin reçu M. Sorba, ingénieur des Ponts et Chaussées, et son personnel, ainsi que ceux des Contributions directes, des Postes, des Forêts, de l'Enregistrement, des Douanes, de la Pépinière, de l'Inscription maritime, etc., etc.

Pour tous ses visiteurs, M. le Sous Préfet a eu un mot aimable et leur a cordialement serré la main en leur disant qu'ils trouveront constamment en lui un collaborateur sympathique pour assurer la bonne marche de toutes les administrations publiques.

La rondeur et l'affabilité souriante de ce nouveau haut fonctionnaire a produit la meilleure impression dans la ville de Calvi, et je puis affirmer, sans crainte d'être contredit, qu'il a conquis d'emblée la sympathie de la population Calvaise.

X. Y. Z.

## CYRNOS-PALACE

Hier, le tout du Cyrnos-Palace était entouré de pavillons, en signe de fête.

Le grand hôtel de Bastia, avec son vaste sous-sol, son magnifique rez-de-chaussée et ses 4 étages, est arrivé maintenant à son faîte.

Sa belle ossature se dresse au fond de la place Saint-Nicolas, laissant deviner ce que sera l'œuvre une fois achevée, avec ses décorations extérieures et intérieures, et avec son large parc tout autour où les clients de l'hôtel pourront se promener à leur aise au milieu des arbres et des fleurs.

Salons avec tout notre cœur de Corse et de Bastiais cette première et importante étape dans la construction de Cyrnos Palace. L'étape finale aura lieu, on peut le dire maintenant avec certitude, vers la fin de l'année courante.

Tous ceux qui ont apporté les pierres à l'édifice peuvent être satisfaits. Ils ont fait preuve de bons citoyens et de financiers sagaces. L'avenir leur réserve le succès.

Déjà, nous savons que les principaux guides s'inquiètent de savoir s'ils peuvent annoncer l'ouverture de Cyrnos-Palace.

Nous savons que des offres d'hôteliers experts en matière d'industrie hôtelière ne manquent pas.

Hourrah donc pour le Cyrnos Palace ! Hourrah ! Hourrah !

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| L'Indépendant, | Wettge. |
| Comordia, | Fontenelle. |
| Premier Arcu, | Signard. |
| Lacknié, | Delibes. |
| Menuet, | Boccherini. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 avril 1910.

Marché très calme mais cours soutenus sur l'amélioration de New-York et l'espoir de la non-élévation de l'escompte à Londres. Notre Rente varie peu à 98 92. Fonds Etrangers inchangés : l'Extérieur se retrouve à 86,45, le Turc à 94,20, le Serbe à 88,12. Les Etablissements de Crédit sont fermes. Le Crédit Foncier consolide sa reprise à 800. On a traité le Crédit Lyonnais à 1.400, le Comptoir National d'Escompte à 816 et la Société Générale à 723.

Au comptant la Banque Hypothécaire Franco-Argentine est en bonne tendance à 652.

Les transactions ont été des plus restreintes dans les compartiments industriel et de traction. Chartonnages russes en légère avance. Reprise des titres coprifères sur un relèvement du métal. Rio 1.917.

En Rangs, la Jagerfontein est bien tenue à 235.5.

Les obligations 6 0/0 de 20 liv. sterl. de la New-York Taxi-Cab Cy première hypothèque, s'inscrivent à 502. Ces obligations sont convertibles, c'est à dire échangeables contre des actions pendant un certain délai fixé à l'option et à la volonté seules du porteur.

La Cie Générale de l'Amérique Centrale, grâce à la ligne Atlantique-Pacifique, aura une artère complète de transports d'un Océan à l'autre et 600.000 arpents sol et sous-sol lui sont donnés en toute propriété le long du parcours.

Chemins Français stationnaires : Nord 1.795, P. L. M. 1.358.

## MUSIQUE MUNICIPALE D'AJACCIO

Place du Diamant

Programme du 17 avril, à 4 heures

| | |
|---|---|
| Berliner Luft, marche, | Lincke. |
| Les deux marquises, ouv., | Bouchel. |
| The British Patrol (la patrouille anglaise), | G. Asch. |
| Mignon, fant., | A. Thomas. |
| Les Fauves, valse, | Métra. |

Le Chef de Musique, TIBERI.

# Elections Législatives

## BASTIA

## La Candidature AJACCIO

### *Cervione*

**Après avoir visité dans la journée de vendredi le canton de Moriani et, après avoir conférencé dans les communes de Ste-Lucie, de San Nicolao, de Ste Marie-Poggio, de Santa-Reparata et de San-Giovanni, M. l'avocat Ajaccio a donné, le soir même, à Cervione, une grande réunion publique.**

Le bureau désigné par le public était présidé par M. Casalta, docteur en médecine, qui en termes chaleureux, a présenté le candidat à ses concitoyens.

Devant plus de trois cents personnes, quelques-unes venues des communes voisines, très longuement le conférencier, aux applaudissements répétés de la foule, a exposé son programme.

Après lui, le citoyen Beliagamba ainsi que le citoyen Passarelli sont venus affirmer les aspirations de la démocratie insulaire et un ordre du jour acclamant la candidature du citoyen Ajaccio a clôturé cette réunion qui a laissé la plus favorable impression à tous ceux qui avaient répondu à l'appel du vaillant conférencier.

Il est à remarquer que par une très délicate attention, le maire de Cervione avait cru devoir, au dernier moment, refuser la salle de la mairie.

Ce procédé sera sans doute sensible à tous ceux qui, il y a quatre ans, soutinrent la candidature du colonel Astima, dont le citoyen Ajaccio avait été un des plus fermes soutiens.

## CORTE

### M. le Conseiller Adriani en tournée électorale

**M. le conseiller Adriani, toujours accompagné de MM. Giacobbi, sénateur et P. P. de Casabianca, ancien sénateur, continue sa tournée triomphale dans l'arrondissement de Corte. Son élection s'affirme tous les jours davantages.**

**L'accueil, que le sympathique candidat a reçu dans le canton de Castifao, dépasse en enthousiasme tout ce que nous avons enregistré jusqu'ici.**

### *Moltifao*

**La commune est illuminée et, c'est une véritable fête pour les habitants que de recevoir par des bravos et des cris répétés de : « Vive Adriani, le candidat des revendications populaires. »**

**Affectueux et bienveillant, M. le conseiller Adriani a un mot aimable pour chacun de ces braves gens, qui lui font escorte jusque sur la route de**

### *Castifao*

**où une réception, vraiment triomphale, attend le candidat.**

**Tous les partis locaux que, quelquefois, divisent des querelles personnelles, ont fait trêve. Ils sont tous d'accord, tous unanimes à saluer de leurs vivats frénétiques le vaillant candidat qui veut prendre contact avec eux et s'enquérir de leurs justes revendications.**

**Ému, lui-même, M. Adriani serre toutes les mains franchement tendues vers lui, et adresse aux électeurs une vibrante allocution.**

**Le futur député de Corte se rend ensuite à**

### *Morosaglia*

**où le même accueil chaleureux lui est réservé.**

**Tous les villages environnants ont envoyé au-devant de leur candidat dont le succès s'affirme, de plus en plus, des délégations qui lui apportent la sympathie et la confiance des électeurs qu'elles représentent.**

**M. Adriani s'entretient avec tous, et affirme plus que jamais qu'il sera, si on veut bien lui faire cet honneur, le délégué des populations auprès des pouvoirs publics ; et que tout sera mis en œuvre pour le relèvement de la Corse trop négligée.**

### *Piedicorte*

**L'arrivée à Piedicorte s'effectue le soir.**

**Des salves de mousqueterie, que soulignent les cris de : « Vive la république ! Vive Adriani ! », accueillent le futur député de Corte.**

**Toute la population s'est portée au-devant de lui ; un splendide arc de triomphe de verdure, magnifiquement éclairé, a été élevé à l'entrée de la commune.**

**Des discours, où il est affirmé toute la confiance que les électeurs mettent en leur candidat, ont été prononcés ; une jeune fillette lui offre des fleurs, et lui récite un compliment de bienvenue ; paternel, M. Adriani accepte les fleurs et embrasse la petite aux applaudissements de la foule électrisée.**

**En réunion publique, l'éminent magistrat prononce un de ces admirables discours dont il a le secret, et l'assemblée vote par acclamation un ordre du jour de confiance et s'engage à soutenir la candidature de M. le conseiller Adriani.**

**On peut d'ores et déjà affirmer que le canton d'Orezza donnera à notre candidat une énorme majorité**

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 16 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 15. à midi 16 + à 6 heures du soir + 13°. Maxima + 18 Minima + 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 757 mm., 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, N. O.

Etat du ciel : le matin, Couvert.

l'après-midi, id.

### Baccalauréats

Les examens écrits des divers baccalauréats auront lieu à Bastia et Ajaccio les 4 et 5 juillet. Les candidats devront adresser leur demande d'inscription aux secrétaires des facultés d'Aix et de Marseille du 23 mai au 11 juin.

Les demandes de dispenses devront être adressées au ministre avant le 1er juin.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Morucci, Bd Paoli, 22.

### Récompenses honorifiques

La médaille d'honneur en bronze a été attribuée à MM. Tomasi François, sergent de sapeurs pompiers à Bône, déjà titulaire d'une mention honorable ; et Similaldi Martin, garde champêtre à Souk-Ahras, déjà titulaire d'une mention honorable, a sauvé, au péril de sa vie, cinq personnes en danger de se noyer.

### Etablissements pénitentiaires

Sont nommés : gardien de maison centrale, M. Gentili Dominique ; surveillants de colonies pénitentiaires, MM. Leonetti Jacques, Olivieri Barthélemy.

### Nouvelles maritimes

Ont été embarqués : à la direction d'artillerie de Toulon, le 2e maître armurier Bartolini ; sur la 2e flottille de torpilleurs, le maître mécanicien Pouys ; sur la « République, » le 1er maître torpilleur Graziani.

### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin de dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

### Nouvelles Religieuses

PATRONAGE SAINT-JOSEPH. — La fête solennelle du Patronage Saint-Joseph sera célébrée dans la chapelle de son oratoire, Dimanche prochain 17 avril courant.

Le matin, Messe chantée à 10 heures. Le soir à 5 heures, Vêpres et Salut, suivis du baisemant de la Sainte-Relique.

### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Aymard Léon, sous-chef artificier, et Luiggi Marie-Dominique, couturière.

**Naissances.**

Flori Marguerite-Célestine Cristiana. — Planet Toussaint-Henri-Marius.

**Décès.**

Prospéri Jean, marié, 67 ans, de Piedipartino.


**ON MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible pour guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

**PATES ALIMENTAIRES**

Rafinées — Supérieures — Extra

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui **2.000 kilogrammes.**

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties par blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 8, Boulevard Saint Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

**Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »**

**MESDAMES**


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00212

**BOURSE DE PARIS**

15 avril — 16 avril

toutes de 3 00 anciens . 98.70 — 98.60

de 3 0/0 amortis. . 98.45 — 98.35

ex-coupon

## Nouvelles Maritimes

### *Nominations*

Paris, 16 avril.

**M. le capitaine de frégate Labonde est promu au grade de capitaine de vaisseau.**

**M. le lieutenant de vaisseau Cazec est promu au grade de capitaine de frégate.**

**Les enseignes de vaisseau Mengniol de Maussion, de Candre et Fabre sont promus au grade de lieutenant de vaisseau.**

**M. Johannot, mécanicien inspecteur de 2e classe, est promu au grade de mécanicien inspecteur de 1re classe.**

**M. Mobihan, mécanicien chef est promu au grade de mécanicien inspecteur de 2e classe.**

**M. Reynaud, mécanicien principal de 1re classe est promu au grade de mécanicien-chef.**

**M. Marquand, mécanicien principal de 2e classe est promu au grade de mécanicien principal de 1re classe.**

**M. Leslin, mécanicien principal de 2 classe, est promu au grade de mécanicien principal de 2e classe.**

**M. Richeloux, commissaire de 2e classe, est promu au grade de commissaire de 1re classe.**

### *Commandements à la mer*

**Le capitaine de vaisseau Olivier est nommé au commandement de l'*Amiral Aube*.**

**Le lieutenant de vaisseau Tomasi est nommé au commandement de *Flamberge*.**

**Le lieutenant de Moyssa est nommé au commandement du *Floréal*.**

**Le lieutenant de vaisseau Jourdan est nommé au commandement du torpilleur, école de chauffe, de la première flottille de la Manche.**

**Le lieutenant de vaisseau Kornprobst est nommé au commandement d'un torpilleur de la deuxième flottille de la Manche.**

## ÉLECTIONS SENATORIALES

### *La Candidature du général André*

Paris, 16 avril.

**Le général André, ancien ministre de la Guerre, vient de poser sa candidature aux élections sénatoriales, qui auront lieu prochainement dans le département de la Côte d'Or.**

**Il s'agit de remplacer M. Ricard, sénateur décédé.**

## LE CENTENAIRE de la République Argentine

### *La Mission Française*

Paris, 16 avril.

**M. le contre-amiral Cros est désigné, par le Gouvernement, pour représenter la France aux fêtes du Centenaire de l'Indépendance de la République Argentine.**

**C'est le croiseur cuirassé *Guichen* qui, le 20 avril, battant pavillon amiral, appareillera de Brest ayant à son bord la Mission française.**

**Le lieutenant de vaisseau Thibaud et l'enseigne de vaisseau Devin sont attachés au contre-amiral Cros en qualité d'aides de camp.**

## MARSEILLE

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### *La grève agonise*

Marseille, 16 avril.

**Voyant que la grève des Inscrits maritimes ne trouve plus d'échos auprès des autres corporations syndiquées, ainsi que nous l'avons déjà dit, toutes ayant repris le travail sans plus se soucier qu'il existe une grève d'inscrits, Rivelli et les quelques autres fauteurs de désordres qui gravitent autour de lui, en sont arrivés aux expédients de la dernière heure.**

### *Rivelli gasconne*

**Les réunions à la Bourse du Travail ne se font plus publiquement, elles sont devenues silencieuses et secrètes.**

**A la dernière qui eut lieu, Rivelli déclara aux quelques douzaines d'inscrits qui l'écoutent encore, que pour soutenir les justes revendications des grévistes, l'argent ne manque pas et que la caisse payera aux grévistes leurs salaires du mois comme s'ils avaient travaillé.**

**Le gouvernement capitulera, ajoute le bouillant orateur, sinon nous prendrons de graves, d'énergiques décisions.**

### *Envoi de Délégués*

**Il fait connaître que des délégués ont été envoyés avec mandat impératif de grève au Havre, Dunkerque, Cette, Bordeaux Saint-Nazaire, où ils se rencontreront avec les délégués de la G. G. T.**

**Rivelli n'oublie qu'une chose, c'est que déjà, dans quelques-uns de ces ports, les Inscrits maritimes, sollicités de faire cause commune avec les Inscrits de Marseille, ont refusé de suivre le mouvement et que, malgré eux, les départs des navires s'effectuent normalement et presque sans le secours des marins de l'Estaï, les inscrits maritimes regagnant eux-mêmes leurs navires, un moment désertés par menace ou par crainte.**

**Cette nouvelle grève des Inscrits n'aura servi qu'à rendre Rivelli plus impopulaire, et les grévistes moins intéressants.**

## Les Morts du Jour

### *M. Blanc*

Marseille, 15 avril.

**M. Blanc, directeur à Marseille, de la Compagnie des Messageries Maritimes, est mort ce matin.**

**La nouvelle du décès de M. Blanc, si honorablement connu dans le monde des affaires, produisit dans toute la ville, une profonde et réelle émotion.**

**Les représentants des Compagnies de navigation, ayant leur siège à Marseille, ont été informés du décès.**

**Les funérailles auront lieu demain.**

**Les grévistes sont calmes pour le moment ; ils se contentent de faire le tour de la ville, sans préférer aucun cri.**

**Mais on s'attend à des événements graves, si la grève dure plusieurs jours.**

## PONTS ET CHAUSSÉES

Paris, 16 avril.

**M. Oliva, commis de troisième classe des ponts et chaussées, détaché au service des Travaux publics en Tunisie, sera à la date du 1er mai, affecté au département de la Corse.**

## LE CYCLONE DE CHALONS

### *Dégâts confirmés*

### Quatre ouvriers tués

Paris, 16 avril.

**Les journaux parus ce matin à Paris confirment en tous points les renseignements donnés hier sur le cyclone qui a détruit l'aérodrome de Mourmelon-le Grand.**

**Ils confirment également la mort de quatre ouvriers occupés au montage du hangar des dirigeables.**

## ORAN

## ÉMOUVANT SUICIDE d'un Officier de Marine

Oran, 16 avril.

**A la suite d'un violent accès de neurasthénie, le Lieutenant de vaisseau Laras, s'est suicidé, en se jetant d'une hauteur de soixante-dix mètres sur les rochers qui bordent la mer, à Mers-el-Kébir.**

**Le malheureux officier de marine s'est tué net. Sa tête a été réduite en bouillie.**

## TOULON

## La Rue Figenschuh

Toulon, 16 avril.

**Dans une réunion du Conseil municipal, tenue hier, cette assemblée a décidé de donner le nom du Capitaine Figenschuh à une rue de la ville de Toulon.**

## TÉHÉRAN

## Le Cabinet démissionne

Paris, 16 avril.

**On télégraphie de Téhéran que le Cabinet vient de donner sa démission.**

**Aucune dépêche officielle n'est parvenue au ministère des Affaires étrangères.**

## BILBAO

## DOCKERS EN GRÈVE

Paris, 16 avril.

**On annonce de Bilbao la grève générale des dockers.**

**Les grévistes réclament une augmentation de salaires, une diminution des heures de travail.**

## LOIRE

### Attentat contre un Député

Saint Etienne, 16 avril.

**A la sortie d'une réunion électorale, tenue au Chambon-Feugerolles, un inconnu a tiré sur M. Louis Vidon, député sortant, deux coups de revolver qui ne l'ont pas atteint.**

**Les détails manquent.**

## BERLIN

## LOK-OUT DU BATIMENT

### *200.000 ouvriers sans travail*

Paris, 16 avril.

**Des télégrammes de Berlin annoncent qu'à la suite des dernières grèves du bâtiment, tous les entrepreneurs de Berlin, syndiqués, ont déclaré le lok-out du bâtiment.**

**Par suite de cette décision, 200.000 ouvriers en sont réduits au chômage forcé.**

**La situation devient inquiétante et, de crainte que des troubles ne surviennent, les autorités prennent des mesures pour maintenir, le cas échéant, l'ordre public.**

## EN CHINE

## ENVOI DE CANONNIÈRES

Paris, 16 avril.

**Sitôt la nouvelle connue que l'émeute révisait à Shang-Sha, des dispositions furent prises, par les puissances étrangères pour en enrayer les progrès.**

**Deux canonnières américaines, deux canonnières anglaises et la canonnière française la *Décidée* furent immédiatement envoyées pour châtier les rebelles.**


**Etude**

**DE Me LOUIS GIORDANI**

Licencié en droit, Notaire à Bastia

*Vente de Fonds de Commerce*

*Deuxième insertion*

Suivant acte aux minutes de Me Giordani, notaire à Bastia, en date du 2 avril 1910, Madame Pauline Prevosti, veuve Fanci, commerçante, demeurant à Bastia, a vendu à M. Emile Sagui, commerçant, demeurant à Bastia, le fonds de commerce de *Fabrique de pâtes alimentaires*, qu'elle faisait valoir à Bastia, place de l'Hôtel de Ville, n° 7.

Les oppositions sont reçues chez Me Giordani, où les contractants ont élu domicile, jusqu'au dixième jour après la deuxième insertion.

L. GIORDANI.

***Dépôt spécial***

**des Eaux Minérales Naturelles**

**DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse**

**BASTIA, 13, rue Napoléon**

**Vichy Lardy.** — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, Sèvres, etc.

**Vichy Purgatif.** — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés la Carte Vichy Lardy et Lardotol.

**MODERN' CORDONNERIE**

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Femmes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

*Installation à Gaz*

**JEAN CINI**

Ex-ouvrier de Gaz

*Bastia, 13, Boulevard Paoli*

**Seul Dépositaire**

DU BEC GRANOUX

Eclairage puissant et consommation minime

**AVIS**

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les *entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia*.

**MALADIES NERVEUSES**



l'Antiépileptique de Liège de la Pharmacie centrale de guérison et particulièrement de l'épilepsie, reçue les incurables.

La boîte contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

H. C. PANTAL, Pharm. à Lille (Nord).

**Agence Bastiaise**

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

*Agréés*

*par la Cie des Chemins de fer Départementaux*

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy Vals).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

*Avis important.* — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qu'il lui sont confiés

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

**MELROSE**

RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



C'est une préparation sans égale pour rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur COULEUR NATURELLE

Elle fortifie les cheveux et les empêche de blanchir.

Elle les fait repousser en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Elle enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE

Dans les bonnes Maisons de Coiffure, Parfumeries, Pharmacies.

Assistance judiciaire

**Etude**
**de Me LUCIANI**
Avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Calvi, le trente juin mil neuf cent neuf, enregistré et signifié,

Au profit du sieur Jean-Toussaint Petrucci, marin de l'Etat en retraite, demeurant et domicilié à Lavatoggio,

Contre la dame Marie-Lucie-Nathaline Gatti, épouse Petrucci, demeurant actuellement à Calvi, assistée judiciairement du 27 février 1908, sa femme,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Petrucci, reconventionnellement à la requête et au profit du mari.

Pour Extrait,
Signé : T. LUCIANI.

Visé pour timbre et enregistré à Calvi le neuf avril 1910 f° 40. C. 12. Débet : deux francs quarante-huit centimes

Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.


**AVARIE** PRODUIT PASTEURISÉ **COLSON'S**
Guérison radicale, détruit à jamais le virus, supérieur à tous traitements et piqûres. — La cure 10 francs franco contre. — Notice : PHARMACIE MODERNE (près Institut Pasteur), 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.
Envoi discret contre mandat ou remboursement. Brochure gratis.

**RHUM FOX-LAND**
Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T'll de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**Savon Le CHAT**
Extra Garanti Pur
*Production*
100.000 Kilogr. par Jour
*La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale*

**CONSULTATIONS AVOCATS**
Droit commercial, Faillites, Liquidations, Bilans, Concordats, Arrangements, Recouvrements litigieux.
Fcois **MAESTRACCI**
Agréé
12, rue Napoléon, BASTIA (Corse)
*contre Trois francs*

**JE DONNE 100.000fr.**
**Chauves !** à qui prouvera que la célèbre Bévalescapillaire du dermologiste F. OLLÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur nuances primitives.
Pour recevoir gratuitement sous pli fermé broché de la Méthode, écrire ceci sur une simple carte postale au revendeur Laboratoire OLLÉ, 69, Rue des Martyrs, Paris, MAISON F. OLLÉ

**GRAND BAR SOAVI**
*entre Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
*à 20 centimes la tasse*

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
**ALBERTINY ET Cie**
NICE
ET
CANNES




**LA CEDRATINE**
**Grande Liqueur de Marque**
**MÉDAILLE D'OR**
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Le Directeur gérant
J. B. OLLAGNIER
Imp. Ollagnier

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
**CORTE (Corse)**
**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 105 — LUNDI 18 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, un an 24 fr. Le port en sus.
*On ne répond pas des manuscrits déposés.*



BIBLIOTHÈQUE BASTIA
00213


**LE CALENDRIER**

Fête d'Aujourd'hui : Saint Appolon.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m 5 — Coucher, 6 h. 02 m.
Premier quart., le 15 — Pleine Lune, le 24
Fête de Demain : Saint Léon IX, pape.

17 AVRIL

## *LE PROGRAMME* DE M. BRIAND

M. Briand a prononcé devant ses électeurs, à Saint-Chamond, le grand discours-programme que l'on attendait du chef du gouvernement. Son auditoire quelque peu houleux d'ouvriers socialistes — les *gueules noires*, comme on les appelle, — se prêtait assez mal au développement des belles phrases académiques, mais tel est le talent du président du Conseil que, là comme partout, il a su trouver les accents de sincérité, les paroles convaincantes qui forcent l'admiration et le succès. M. Briand a été applaudi avec frénésie par ses électeurs ; le programme qu'il a développé le sera de même par tout le pays républicain.

Comment n'être pas séduit, en effet, par une si belle hauteur de vues ? Reprenons les grandes lignes de ce programme. Une fois de plus, comme à Périgueux, M. Briand s'est déclaré l'homme de la tolérance, de la liberté, de l'union patriotique. « La République, dit-il, n'est la propriété d'aucune secte, elle n'appartient pas à des catégories d'individus qui auraient le droit de s'en emparer pour la mettre à leur service exclusif. » Parlant de la Séparation des Eglises et de l'Etat, dont il fut l'artisan, il ajoute : « Cette réforme, je l'avais conçue dans une pensée de tolérance. La République triomphante, ayant à libérer l'Etat et les consciences, ne devait pas se montrer injuste et tyrannique. Cela, tous les républicains l'ont compris : ils ont fait la Séparation tolérante et l'Etat neutre : ils ont dit aux catholiques : « Vous croyez en Dieu ? Eh bien ! pratiquez librement ! Vous voulez prier ? Vous voulez puiser des consolations dans la prière ? Priez librement ! »

De cette tolérance et de cet esprit de justice est née la paix dans le pays, la paix sans laquelle aucune réforme n'est possible, aucun progrès durable. C'est à l'abri de cette paix que M. Briand évoque une ère féconde de réformes, qu'il groupe en deux grands programmes, l'un d'améliorations administratives, l'autre d'améliorations économiques et sociales, à réaliser immédiatement par la prochaine législature.

Le programme administratif du président du Conseil est vaste et audacieux. M. Briand se méfie de certaines formules de réforme électorale, formules de représentation plus ou moins proportionnelle qui ont été trop facilement accaparées par les partis de réaction pour être vraiment profitables aux républicains. Mais il reconnaît que la division administrative de la France, avec son scrutin d'arrondissement, ne répond plus aux aspirations de la démocratie qui a besoin d'un cadre plus large pour se mouvoir.

M. Briand esquisse à grands traits son projet. Il ne serait pas hostile à ce que les intérêts locaux, groupés par régions, fussent défendus par des assemblées politiques, des Chambres de Commerce ou d'Agriculture, qui indiqueraient aux Chambres les solutions compatibles avec l'intérêt général ; ainsi tous les intérêts seraient sauvegardés. En même temps, il faudra élargir le mode de recrutement de la Chambre, allonger le mandat de député, procéder à des élections partielles, par tiers, pour assurer la continuité du travail parlementaire.

A cette nouvelle organisation électorale et administrative devra correspondre une administration régénérée, un fonctionnarisme limité, réduit, mais affranchi du favoritisme, grâce au statut légal qui lui sera octroyé et qui constituera à la fois une charte de droits et une déclaration de devoirs.

Ce cadre administratif étant charpenté, c'est l'œuvre de réformation économique qui devra grouper toutes les énergies républicaines. La loi de 1884 a autorisé les syndicats, mais ceux-ci, sans mission utile, se consument en agitations vaines. Il faut donner à ces collectivités le droit de posséder, d'administrer, il faut les élever à la responsabilité civile. En échange, ces syndicats pourront passer des contrats collectifs, instituer le crédit ouvrier. Etant possédants et responsables, ils auront qualité pour traiter avec le patronat la grosse question de la participation aux bénéfices. Ils ne sont aujourd'hui que de simples bureaux de placement, parfois même des foyers d'agitation : il faut qu'ils deviennent les représentants organisés du travail national, offrant, en vue de la participation aux bénéfices, des actions en « capital-travail, » au même titre que les syndicats patronaux offrent *des actions en « capital-argent. »*

Dans tout ceci, il est évident qu'il faut faire encore la part des chimères ; une pareille organisation se heurterait, dès l'abord, à bien des déboires, à bien des mauvaises volontés même, car il faut tenir compte de l'éducation civique des ouvriers encore bien incomplète. Mais avant de rêver l'achèvement de l'édifice, ne faut-il pas d'abord en établir les fondations, sceller les premières pierres ? C'est l'œuvre sociale à laquelle M. Briand convie tous les républicains.

S'il est un programme sur lequel l'union sincère puisse s'accomplir, c'est bien celui-là. Dans ce domaine économique, les rivalités politiques s'effacent : il ne s'agit que d'assurer la prospérité nationale, le bien être de tous par l'effort coordonné de chacun.

D'ailleurs, cette prospérité économique sur laquelle le président du Conseil a ouvert l'horizon, n'est-elle pas la condition première de toute amélioration sociale ? Un pays ne peut prospérer si l'industrie et le commerce y sont sans cesse brimés par une sourde hostilité entre employeurs et employés, patrons et ouvriers. Les réformes utiles et durables ne peuvent être mises sur pied que dans l'ordre et l'abondance. On ne peut trouver les ressources nécessaires aux réformes que si l'enrichissement général du pays lui permet de porter, sans être accablé, de nouvelles charges.

Dans cet enchaînement logique de la vie des nations, M. Briand nous apporte un espoir et une promesse. Nous savons qu'il est l'homme des réalisations : attendons avec confiance que le pays ait apporté à ce programme la consécration de ses suffrages.

J. SOLEIL.

## ÉTUDE HISTORIQUE
## Joachim Murat
### *en Corse*

II.

Le 25 août 1815, jour de la Saint-Louis, Joachim Murat débarquait à Bastia et se réfugiait à l'auberge couturier. Le commandant Biguglia et Galvani s'employèrent pour le faire sortir de la ville sain et sauf.

A neuf heures du matin, le roi monta à la Torretta où quelques fidèles partisans, anciens soldats qui avaient servi sous lui, l'attendaient avec des chevaux harnachés. En même temps, un émissaire secret vint l'avertir que le bruit de son arrivée s'était répandu comme une traînée de poudre. Les royalistes de Bastia étaient décidés à marcher sur ses traces pour l'arrêter. Joachim et ses compagnons crurent prudent de partir au plus vite, car une minute de retard pourrait entraîner pour eux les plus graves conséquences. Le malheureux roi s'écria amèrement : « Mon Dieu ! mon Dieu ! je ne trouverai donc pas un endroit pour reposer ma tête ! »

Avec cette faible escorte il se dirigea sur Vescovato, gros bourg situé sur un riant coteau, à 26 kilomètres de Bastia. C'est là que demeurait le général Dominique-César Franceschetti qui avait longtemps servi dans sa garde. Il s'y était retiré après le licenciement des troupes chez son beau-frère, le brave maire Colonna Ceccaldi. Ce jour-là, la chaleur était accablante et la route poussiéreuse. Vers midi, on vint avertir le général qu'un étranger lui demandait l'hospitalité. Il le fit entrer. Et il vit se présenter devant lui un homme harassé de fatigue, la barbe épaisse, la tête enfoncée dans un bonnet de soie noire, en guêtres et en pantalon de simple soldat. Dans cet accoutrement de grenadier le général Franceschetti reconnut Joachim Murat, son ancien souverain, et il tomba à ses genoux, s'embrassèrent.

L'ex-roi de Naples reçut l'hospitalité dans la maison même où naquit le fameux patriote Andrea Colonna Ceccaldi. Dans la soirée du 25 août le maire Colonna-Ceccaldi écrivit au colonel Verrières, commandant la place de Bastia, pour lui annoncer l'arrivée du roi. Il faisait ainsi son devoir de magistrat et de citoyen. Le lendemain, le colonel Dépêcha à Vescovato, trente gendarmes, commandés par le lieutenant Serra, avec l'ordre formel de s'emparer du roi et de le ramener à Bastia. Colonna-Ceccaldi, bien que royaliste et attaché aux Bourbons déclara qu'il ne violerait pas les lois sacrées de l'hospitalité et refusa de livrer son hôte. Le roi lui-même, voulant mettre fin à un malentendu, consentit à recevoir le lieutenant Serra, et il lui donna l'assurance qu'il n'était venu en Corse qu'en simple particulier et qu'en aucune façon il ne troublerait l'ordre public.

Les habitants de Vescovato, informés des agissements du colonel Verrières, prirent les armes. Les gendarmes voulant éviter toute effusion de sang, et comprenant l'inutilité de leurs efforts, retournèrent à Bastia. Verrières déçu donna des ordres au maire pour qu'il embarquât son hôte. Murat décida de défier aux ordres du colonel et il choisit Bastia comme lieu d'embarquement. Dix jours après tout était prêt pour mettre à la voile. Le capitaine d'un brick anglais devait lui procurer des passeports et l'emmener à Gênes. Mais, prévenu par les royalistes, le colonel Verrières oublia ses promesses. Il fit mettre l'embargo sur le port de Bastia, et la flottille refusa par Murat fut saisie. Attristé, mais non découragé, l'ex-roi de Naples continua d'habiter Vescovato.

Poussées par la curiosité, des milliers de personnes étaient venues des cantons voisins pour contempler l'homme extraordinaire, dont la faste était célèbre et dont le nom avait retenti dans toute l'Europe comme une fanfare de clairons.

Pour tous ceux qui eurent la bonne fortune de l'approcher le roi se montra affable, bienveillant. Il considérait ses admirateurs comme des compatriotes. N'était-il pas un Corse d'adoption ce beau-frère de Napoléon ?

Mais, une idée fixe le hantait, idée profondément ancrée dans son cerveau : recouvrer son ancien royaume.

---

291. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

XXXIV

CONFESSION !

A l'hôtel de France, où madame de Fraxé m'avait donné rendez-vous.. Depuis, je suis toujours restée avec elle ..

— Rappelez vos souvenirs.... Vous n'avez pas toujours été avec ce Carlo Benzoni. ?

Elle fit un geste d'ignorance.

— Je vais vous dire où vous êtes lorsque vous êtes tombée entre ses mains. Vous habitiez une chaumière dans les montagnes de la Savoie, près du Bourg-Saint Maurice.. aux limites de l'Italie... L'été, vous étiez au milieu d'un paysage admirable, avec des pâturages et des ruisseaux qui les arrosent abondamment. L'hiver, c'était tout blanc ; la neige recouvrait le pays, vallées et montagnes, comme d'un linceul. Le hameau s'appelait Santa Maria. Ce nom ne vous dit rien ?

— Rien.

— Là, vous vous trouviez sous la garde d'une jeune fille de vingt-cinq ans environ, bonne et dévouée, qui vous entourait des soins les plus tendres... Je vous donnerai ses lettres... C'est moi qui avais choisi cette gardienne... parce que je la savais aussi loyale que dévouée..

Il insista :

— Rappelez-vous.... Vous ne la renvoyez pas, penchée sur votre berceau, vous couvrant de caresses et de baisers ?..

Elle semblait écouter des voix indistinctes mais elle murmura :

— Non, c'est loin, c'est trop loin !

Rousset reprit avec plus d'énergie :

— Faites un effort, mon enfant.. N'entendez-vous pas quelquefois comme dans un rêve résonner à vos oreilles un autre nom que celui que vous a donné le misérable qui vous a volée ?..

Elle demeura un instant immobile, rêveuse, le regard fixe. Et doucement elle répondit :

— Oui... un nom qui était celui d'une fête...

— Laquelle ?..

— Noël... Noëlla !.. Est-ce là ce que vous veulez dire ?.. Je ne sais... Il y a si longtemps... Et depuis il s'est passé tant de choses ! J'ai été emmenée en Italie, du côté de Florence... dans une sorte d'auberge où il y avait des querelles souvent, des orgies, des batailles. Quelquefois le sang y coulait.. Une parente de Carlo Benzoni la dirigeait... Elle s'appelait Tonia Rizzo .. Elle était noire, méchante et mauvaise, moins que lui... Quand elle tomba malade, l'auberge était vendue depuis quelque temps... Tonia demeurait avec moi dans un village de la banlieue de Florence, San Paolo, habité par des gens plus pauvres les uns que les autres.. Il y eut une scène horrible... J'étais très jeune et pourtant je ne l'ai pas oubliée .. C'était au moment de la mort de Tonia... Elle traitait Carlo d'assassin et de voleur que vous venez de nous apprendre, je le savais. Depuis des mois entiers, revenu du bout du monde, j'ai parcouru l'Italie en vous cherchant. Je n'ai découvert que Carlo Benzoni.. Avant de mourir, il m'a appris une partie de ce que je viens d'entendre. Le hasard a fait le reste. En achetant le château de Sublaines, j'ai su que vous étiez celle que je cherchais depuis tant d'années La pauvre harpe que vous avez conservée de votre douloureux passé, votre admirable talent, ne pouvaient laisser de doutes à personne. Vous êtes riche, vous êtes forte, vous êtes sortie pure de tant d'épreuves, et vous êtes aimée.... je puis vous le dire... Madame de Fraxé vous a laissé sa fortune ; un malfaiteur vous la prenait... J'ai retrouvé le double du testament qu'il a détruit... Vous n'avez pas besoin d'ailleurs de cette fortune .. J'en avais une autre à vous remettre de la part d'un bienfaiteur qui ne vous connaissait pas mais à qui j'avais avoué mes torts et qui voulait me donner les moyens de les réparer.... Vous avez des millions et vous êtes libre... Et agissant comme j'ai eu le malheur de le faire, je voulais me venger d'un outrage... Pitié à Dieu que je vous eusse laissée près de votre mère !.. Que de remords je me serais évités, que de chagrins !

— Elle vit ?

Ce fut un cri parti du cœur, irrésistible, qui fit tressaillir Rousset jusqu'au fond de son être. La supériorité sentit vibrer en elle cette fibre de tendresse qui ne s'atrophie jamais chez une vraie femme. Rousset répondit :

— Oui, elle vit !

— Conduisez-moi près d'elle !

Sans attendre la réponse de cet inconnu vers lequel elle se sentait entraînée par un courant auquel elle s'abandonnait, elle se retourna vers la supérieure et lui dit :

— Chère mère, je vous jure de revenir auprès de vous quand j'aurai rempli ce devoir... Une mère ne peut pas haïr son enfant... moi je ne peux pas ne pas l'aimer ; mais j'ai trouvé ici un asile qui me rend la paix de l'âme et me fait oublier le passé ! Je ne le quitterai plus !

— Noëlla, dit Rousset, vous ne voudrez pas plonger dans un chagrin ingénérable ceux qui vous pleuraient, qui ne passaient pas un jour, pas une heure, sans songer à vous, sans se demander où vous êtes... sans éprouver des angoisses en se disant que peut-être vous êtes pauvre, souffrante. Vous reviendrez auprès d'eux ! Vous ne les quitterez pas...

Francesch etti tâcha de lui faire comprendre qu'il aurait à affronter au cours de cette expédition. Joachim, confiant dans son étoile, resta sourd à ces avertissements.

Un jeune homme, Simon Lambruschini, arrivait à Naples s'enquérir de la situation. Reçu par le général Frangipani, il lui exposa les motifs de sa mission. Le général lui conseilla de dissuader le roi. Finalement il lui offrit : « Notre maître ne pressentira pas les obstacles qu'il a à surmonter. C'est de la pure folie de vouloir reconquérir un trône qu'il n'a pas pu conserver lorsqu'il était à la tête de son armée. Je prévois pour lui les plus désastreuses conséquences s'il mettait vos projet à exécution. Non seulement il aurait à lutter contre Ferdinand, roi des Deux-Siciles, mais aussi contre toute l'Europe [illegible]. » Lambruschini est de retour à Bastia, le 12 octobre, mais Murat avait quitté la Corse, le 29 septembre.

La cour de Naples, au courant des intentions de l'exilé, envoya en Corse un agent secret, Ignace Carabelli, qui devait s'employer de toutes ses forces pour démoraliser et désorganiser le parti [illegible] était ému. A Paris, on colportait les nouvelles les plus extravagantes. On disait qu'une vaste conspiration se préparait, que les Anglais avaient été appelés par les habitants de l'île... Ces nouvelles étaient aussi fausses qu'absurdes.

Les royalistes de Bastia avaient été invités par le commandant de la place à marcher sur Vescovato, Joachim Murat fit publier une proclamation dans laquelle il déclarait qu'il était trop respectueux de l'état de choses établi pour tenter quoi que ce soit contre le gouvernement bourbonnien. En même temps, il remerciait les Corses de leur hospitalité légendaire et de leur félicité au malheur. Mais, ayant appris que le commandant Galloni, à la tête d'un détachement de troupes, se dirigeait vers Vescovato, pour s'emparer de sa personne, il se décida à quitter définitivement l'héroïque village qu'il avait habité pendant plus de vingt jours.

Le 17 septembre, il fit ses adieux au maire Casanova-Crocicchi, et il fut acclamé par la population qui s'était portée au devant de lui. Et avec une escorte de quatre cents hommes, commandée par le général Franceschetti, il traversa la Casinca et la Tavagna. Le soir du 17 septembre, il coucha à Saint-André de Cotone, chez le curé Galvani, frère du commissaire des guerres, et il y séjourna le 18. Le 19, il déjeunait chez M. Emmanuelli, à Perelli l'Alesani. Après avoir traversé les montagnes de Serra et de Bastie, il s'arrêta, le soir, dans une auberge de Saint-Pierre de Venaco. Le 20, il déjeunait à Vivario, chez le curé Pantalacci. Dans l'après-midi, il passa par les gorges de la forêt de Vizzavona, et le soir, il couchait à Bocognano, chez le commandant Bonelli, qui était venu au devant de lui, avec une députation du village.

L'argent manquait pour payer les frais de l'expédition. Pour s'en procurer Murat dut mettre en gage les joyaux de la couronne !...

EUGÈNE GRIMALDI.

*(La suite prochainement).*

# Elections Législatives

## *Les Déclarations de Candidatures*

**C'est demain soir, à minuit, qu'expire le délai accordé aux candidats aux élections législatives pour leurs déclarations à la Préfecture.**

### *Les Bureaux de Vote à Bastia*

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 28 mars 1910, portant convocation des collèges électoraux pour le 24 avril courant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des Députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRETONS.

Article Ier. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice (Salle du Tribunal de Commerce)

Le deuxième à la Mairie.

Voteront au premier bureau tous les électeurs de la section Bastia-Terranova.

Au deuxième bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia et du hameau de Cardo.

Art. 2. — M. le Sous Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio le 14 avril 1910.

*Le Préfet*
Signé : FABRE.

## BASTIA

## La Candidature AJACCIO

**Plusieurs ordres du jour, acclamant la candidature de notre cher candidat, nous sont parvenus.**

**Nous publions, en attendant, les deux ordres du jour suivants :**

### *Lama*

*Ordre du Jour :*

Les électeurs de Lama, au nombre de 58, réunis dans la salle de la Justice de Paix, après avoir entendu l'exposé du programme du citoyen Ajaccio, candidat radical-socialiste, approuvent les déclarations nettes et précises du candidat, et en acclamant sa candidature, s'engagent à la faire triompher aux élections législatives du 24 avril, et se séparent aux cris de Vive la Corse ! Vive la République ! Vive le citoyen Ajaccio

*Le Président* : BARTOLI.

### *Urtaca*

*Ordre du Jour :*

Les électeurs d'Urtaca, au nombre de 60, assistant à la réunion publique de ce jour, approuvent à l'unanimité la déclaration du citoyen Ajaccio et s'engagent à faire triompher, au scrutin du 24 avril, le programme exposé par le candidat radical-socialiste et acclament sa candidature.

*Le Président* : BONAVITA.

## CALVI

**M. Luzy, président du Syndicat agricole de la Balagne, candidat aux élections législatives, a adressé aux électeurs de l'arrondissement de Calvi la circulaire suivante :**

Mes chers Compatriotes,

La Balagne qui est un pays essentiellement agricole, dont le relèvement ne peut s'obtenir que par l'exploitation de sa terre, a toujours été représentée à la Chambre, par des personnes étrangères à l'agriculture.

J'ai cru répondre à un besoin de la situation en posant ma candidature, et en sollicitant vos libres suffrages pour les prochaines élections législatives.

Enfant du pays, connu par tous, ma vie entière, toute de travail, s'est écoulée au milieu de vous. J'ai toujours vécu bien modestement dans votre milieu, mais aussi de votre existence je connais donc pour les partager — tous vos besoins et vos aspirations.

Au Conseil Général de la Corse, en 1898, j'ai entrepris une campagne, qui a été suivie par les Conseils généraux des Alpes Maritimes et du Var, — à l'heure actuelle elle a été couronnée par le succès : je demandais que notre viticulture nationale qui constitue pour notre contrée sa principale ressource, fut protégée contre le commerce des huiles exotiques. Pendant les dix années que j'ai passées à l'Ile Rousse j'ai travaillé et réussi à grouper les agriculteurs, on peut dire les meilleurs de la Balagne, dans l'organisation d'un syndicat agricole qui a déjà rendu de grands services, et qui est appelé à en rendre de plus grands encore dans l'avenir.

Pour le relèvement de notre pays, dont tout le monde parle aujourd'hui, (mais en général beaucoup de paroles qui ne coûtent rien et peu d'actes) je n'aurais qu'à confirmer ma conduite future à celle que j'ai tenue depuis près de 30 ans, comme Maire de Speloncato comme Conseiller Général du canton de Muro et comme Président du Syndicat Agricole de la Balagne.

Si je suis investi de votre confiance, je demanderai, avec toute l'énergie dont je suis capable, la prompte exécution de tout le programme économique dont dépend le salut de notre Corse bien-aimée ; le développement de son agriculture ; le reboisement de ses montagnes ; les travaux d'irrigation ; la construction des chemins d'exploitation agricole ; l'achèvement de notre réseau vicinal ; l'assainissement de nos plaines insalubres ; l'achèvement de notre réseau de voies ferrées ; l'amélioration de nos services maritimes ; l'abaissement de nos tarifs de transport, sur terre et sur mer, et la révision de notre régime douanier.

Je suis et resterai homme d'affaires : je considère en effet que le premier, le plus sacré devoir, pour un Corse, est pour le moment de songer au relèvement de son pays.

Je dois aussi, chers compatriotes, vous faire connaître mes idées politiques : j'appartiens à la génération qui a vu naître la République et je crois avoir contribué à son triomphe définitif dans l'arrondissement de Calvi.

L'expérience que j'ai acquise, dans le cours de la vie, m'a appris à être toujours respectueux des opinions d'autrui.

Catholique et tolérant, je suis l'ennemi des sectaires — de droite comme de gauche, je suis pour le respect absolu de l'individu, auquel on ne doit jamais contester la liberté de penser, la liberté de croire, la liberté d'écrire, la liberté d'enseigner — quand il a les capacités nécessaires, la liberté de travailler et la liberté de voter.

Ceux qui ont fondé la République l'ont faite assez grande pour contenir tout le monde ; c'est pourquoi elle doit être accueillante à tous ceux qui veulent y entrer, avec le désir sincère de respecter ceux qui l'habitent.

Les résultats qu'on obtient par la violence sont toujours éphémères ; par la sagesse et la raison, qui n'excluent pas la fermeté, on atteint mieux le but, sans crainte de la réaction.

Fidèle aux traditions de nos familles Corses, ma porte a toujours été ouverte aux petits et aux humbles, dont je n'ai jamais cessé d'être l'ami ; socialiste en action, je voterai donc toutes les lois sociales réalisables qui ont pour but de venir en aide aux faibles et aux déshérités de la fortune.

L'amélioration du bien matériel de l'individu devant amener sûrement son amélioration morale, c'est vers ce double but, qu'avec tout mon cœur, je dirigerai tous mes actes.

Speloncato, avril 1910.

P. LUZY.

ESDAMES

### MEDAILLE MILITAIRE

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la médaille militaire.

MM.

Galetti, adjudant au 42e.
Mariani, adjudant au 46e.
Orsini, adjudant au 112e.
Colombini, adjudant au 131e.
Baldacci, adjudant au 129e.
Giacobini, adjudant à l'école d'application de tir de la Valbone.
Berlini, adjudant au 75e.
Oliva, sergent au 42e bat. de chasseurs.
Sarracini, sergent au 9e.
Lota, adjudant au 111e.
Franchi, sergent au 112e.
Poli, adjudant au 22e.
Flori, sergent-major au 17e.
Albertucci, adjudant au 112e.
Bacchini, adjudant au 161e.
Avanzi, adjudant au 4e.
Vincenti, adjudant au 4e.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 avril 1910.

Paris, 12 avril 1910.

Comme la veille, notre marché se montre hésitant on lourd et peu actif en général. La Route Française est plus faible à 98.75. Fonds Etrangers toujours inchangés sauf les Russes en légère avance et la Serbe qui reprend à 88.22. Les Sociétés de Crédit sont délaissées. Le Crédit Lyonnais se traite à 1.401, le Comptoir National d'Escompte à 840 et la Société Générale à 721. L'action du Crédit Foncier est bien tenue à 820.

Le Crédit Mobilier Français procède actuellement à l'augmentation de son capital de 45 à 60 millions de francs, par l'émission de 30.000 actions nouvelles de 50 frs réservées par préférence, pour moitié aux actionnaires à raison de une action nouvelle pour six anciennes, et pour l'autre moitié aux porteurs de parts à raison de une action part, au prix de 650 frs. La souscription est ouverte du 12 au 27 avril.

Le Sucre s'inscrit aux environs de 5.140. Les valeurs de transports se présentent sans changement. Les charbonnages russes sont calmes. A signaler la hausse des valeurs nitratières et la fermeté des cuprifères : Rio 1.911.

En Banque, la Mossamedes est ferme à 26.75

Au comptant on demande à 425 l'obligation 3 1/2 0/0 or Grand Nord Central de Colombie.

D'après des prévisions modérées, les trois fabriques de chaux et de ciment de la Société des Ciments de l'Yonne lanceront un bénéfice de 270.450 frs qui permettrait, après amortissement et prélèvement des frais généraux, la répartition d'un dividende de 26 83 0/0 aux actions. Il convient en outre de faire remarquer que la Société a tablé sur des prix de vente qui augmenteront par suite du développement de la consommation.

Chemins Français fermes sans affaires.

## *Petite Gazette*

### Stations hydro-minérales

Le *Journal Officiel* vient de publier la loi concernant la création des stations hydrominérales et climatiques, et l'établissement de taxes spéciales dans les dites stations pour favoriser le développement de l'industrie hydrominérale.

La Corse comptant un grand nombre de ces stations, nous appelons l'attention de MM. les Maires et de toutes les personnes intéressées sur les dispositions de cette loi, et leur application dans le département.

### Tentative de suicide

Le nommé Ourre-Paul Giorgi, âgé de 64 ans, domicilié à Venaco, a tenté de se suicider hier, à l'hôpital civil de Bastia, où il est soigné, en se portant un coup de couteau à la gorge.

Quoique la blessure soit assez profonde, aucun organe vital n'a été intéressé et le blessé n'est nullement en danger.

On attribue ce geste désespéré à des chagrins intimes.

### Troupes coloniales

Les caporaux dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de sergent :

Conti Philippe, du 21e ; Poli Pierre-Jean, du 23e ; Pietri Don-Paul, du 23e ; Giacobbi Pierre-Félix, du 10e ; Farinelli Jean-Antoine et Amoni Jules du 11e ; Andrei Antoine, du bat. de l'Afrique occidentale ; Psolini François, du 21e ; Vakinoki ; Falconi Rane, du 10e ; Santi Pierre, du 10e ; Battesti Antoine, du 10e ; Pietri Xavier, du 9e ; Ottavi Don-Pascal, du 3e tonkinois ; Tramoni Etienne, du 2e ; Giuliani Philippe, du 16e ; Bernardini Jean-Baptiste, du 23e ; Raffaelli Blaise, du bat. de Diego Suarez ; Pellicini Ange, du 11e ; Boccandi Emile, du bat. de Diego Suarez ; Raspi Georges, du 9e ; Poggi Paul-François, du bat. de l'Emyrne ; Orsini Jacques-Alphonse, du 22e ; Renucci Paul-André, du 23e ; Bondaggi Ange-Mathieu, du 23e ; Baretti Georges, du 10e ; Guidi Jean Baptiste, du bat. de l'Emyrne ; Pittiloni Pascal, du 11e ; Vaccaro, du 10e ; Torre Jean, du bat. de l'Afrique occidentale


Sténographie et Dactylographie

Cours et Leçons par Professeur diplômé Membre de l'Institut Sténographique de France. Préparation aux concours des Administrations.

Occasion

Un appartement de 6 à 8 pièces.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

A vendre

Magasin de chaussures et mercerie, bien achalandé, bonne clientèle.

S'adresser, rue Napoléon, 11,

Avis

M. Lucchesi Michel possède un bel âne pour la monte.

S'adresser au propriétaire à Valle-di-Campoloro.

Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec water-closet, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

MODERN' CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGHALI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Faillites de personnes aux Fonds secrets

Atelier spécial de réparations

Jean GRAZIANI

Agréé au Tribunal de Commerce de Bastia
Ancien premier clerc de Notaire
9, Boulevard du Palais, au 1er

Immeubles — Fonds de Commerce — Recouvrements — Contentieux

Assurances : Vie. — Incendie. — Accidents

Location, Vente et Achat d'Immeubles

Prêts sur Hypothèque

Rédaction d'actes Sous Seings privés

Encaissement de Coupons — Titres

Agence Bastiaise

DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES

*Agréés par la Cie des Chemins de fer départementaux*

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy Vals).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

*Avis important.* — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Le prix sont de 0,50 par colis ordinaire et 0,35 par colis à main transportés.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00214

## MARSEILLE

### UNE AVARIE A L'« IBERIA »

Marseille, 17 avril.

Au moment où l'*Iberia*, courrier de Bastia quittait Marseille, une avarie se produisit jeste quand ce paquebot avait atteint le milieu du port.

Une dent d'engrenage du guindeau se brisa et le départ fut ainsi retardé de quatre heures.

L'équipage du bord, entièrement composé d'inscrits, aida aux réparations.

## STRASBOURG

### MANIFESTE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Paris, 17 avril.

Le journal *Le Nouvelliste de l'Alsace Lorraine* publie une circulaire que l'ex impératrice adresse aux anciens soldats de Napoléon.

L'impératrice Eugénie déclare dans ce manifeste qu'il sera accordé une gratification à tous les anciens militaires qui lui adresseront une lettre dans laquelle ils déclareront que le régime actuel est pour eux un objet de mépris.

Ils devront ajouter que leur inébranlable dévouement est tout acquis à la cause impériale, dévouement dont l'héritier du trône aura besoin, bien plus tôt qu'on ne le pense.

Ce document a produit une certaine agitation dans les milieux impérialistes.

## La Conquête de l'air

### LE « CLÉMENT-BAYARD 2 »

Paris, 17 avril.

Il se confirme de plus en plus la nouvelle que le Gouvernement a fait, d'une façon ferme, l'acquisition du dirigeable *Le Clément-Bayard 2*

Suivant décision de son propriétaire, le dirigeable ne sera livré qu'au retour du voyage aérien que le *Clément-Bayard 2* effectuera incessamment.

On se souvient que le propriétaire du *Clément-Bayard* tient à renouveler l'exploit de Blériot, en effectuant la traversée de la Manche. Il serait même décidé à pousser l'expérience jusqu'à Londres.

Le Ministre de la Guerre suit, d'ailleurs, cette tentative avec le plus grand intérêt.

## Terrible Accident à un ballon allemand

Berlin, 17 avril.

Un ballon, monté par Lauchenring, piloté très expérimenté, avait quitté Bitterfeld hier au soir pour faire une expérience de direction.

Dans la matinée l'aérostat fut retrouvé par terre, absolument lacéré, sa nacelle, brisée, avait volé en éclats.

Le pilote ainsi, que deux de ses amis qui l'avaient accompagné dans cette excursion, furent retrouvés, leurs corps abîmés mutilés.

On croit que le ballon a été victime de la foudre.

## TOULON

### Disparition d'un quartier-maître

Toulon, 17 avril.

Un quartier-maître mécanicien-torpilleur, appartenant à la flottille des sous-marins, a déserté sujourd'hui, enlevant la femme de son frère et des documents intéressant la défense sous-marine.

Ces documents ne seraient autres que les plans d'un sous-marin nouvellement construit

Une information est ouverte, et menée très activement par les autorités maritimes.

## LE TEMPS

### *Départements dévastés par la Grêle*

Bordeaux, 17 avril.

La grêle, tombée ces jours-ci en abondance, a occasionné des dégâts importants dans toute la région.

La récolte de l'année est entièrement fauchée, les cultures sont également détruites, particulièrement dans les départements du Tarn-et-Garonne, de la Dordogne, et du Lot-et-Garonne.

## Le Vol de la Mitrailleuse

### *Arrestation du voleur*

Paris, 16 avril.

La police parisienne procède ce matin, sur la place de la Bastille, à l'arrestation du caporal Deschamps.

On se souvient que le caporal Deschamps avait déserté en emportant la mitrailleuse du 106e d'infanterie.

Après une lutte désespérée le caporal Deschamps fut conduit au poste de police où, l'ayant fouillé, les agents lui trouvèrent dans les poches un revolver chargé et un couteau à cran d'arrêt.

Deschamps sera déféré à l'autorité militaire.

## PARIS

## POUR LA CORSE

### *Un nouvel article de Jacques DHUR*

Paris, 17 avril.

Le *Journal* de ce matin publie en premier-Paris un nouvel article du grand confrère Jacques Dhur en faveur de la Corse, l'éternelle oubliée.

L'éminent journaliste annonce que le Président du Conseil lui formellement déclaré que le Gouvernement était prêt à aider de toutes ses forces au relèvement politique du département, dont Jacques Dhur s'est constitué l'éloquent défenseur.

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### *Démarche avortée*

*Le Préfet refuse de recevoir la délégation des grévistes*

Marseille, 16 avril.

Les grévistes désireux de mettre fin à la grève, dont ils sont les premiers à en souffrir, avaient demandé à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône de vouloir bien recevoir une délégation composée des citoyens Rivelli, Reou et Augustin.

Ce haut fonctionnaire, se renfermant dans les instructions laissées par M. Chéron, refusa péremptoirement de parlementer avec les délégués des inscrits maritimes.

A la suite de ce nouveau refus : Rivelli et consorts, exaspérés, provoquèrent, dans la matinée, un meeting à la Bourse du Travail et firent voter aux grévistes qui, trop faibles ou trop craintifs se laissent encore mener par ces fauteurs de troubles, un ordre du jour proclamant la grève générale à outrance.

Ceci n'empêche pas tous les navires de reprendre la mer, avec des équipages d'inscrits, revenus au devoir.

### *Rivelli vendu à Gênes*

Les syndicats jaunes publient un manifeste, dans lequel ils reprochent à Rivelli d'avoir provoqué la grève actuelle, dans le but de favoriser le commerce de Gênes au détriment du commerce Marseillais.

Ils ne cachent pas que la présente grève pourrait avoir des dessous peu propres et qui mettraient Rivelli en fort mauvaise posture.

Depuis quelques temps en effet, à Marseille des bruits, couvant sous le manteau, affirment que certaines sociétés de Gênes auraient acheté la collaboration de Rivelli qui, grâce à son influence fâcheuse sur l'esprit des inscrits de Marseille, pousse ces derniers à la grève, favorisant ainsi le commerce du port rival.

### *DANS LES PORTS*

#### *Toulon*

Des bruits tendancieux répandus à Marseille, laissent supposer que les inscrits de Toulon auraient adhéré à la grève générale.

La nouvelle mérite confirmation.

#### *Dunkerque*

Les délégués de la C. G. T. ont réussi dans quelques tentatives de débauchage faites sur les inscrits maritimes du port de Dunkerque.

#### *Bordeaux*

Une certaine agitation se manifeste parmi les inscrits de Bordeaux, que des agents de la C. G. T. « travaillent » depuis quelques jours.

L'agitation n'est pas encore bien grave mais on craint qu'elle ne s'accentue.

## BUDAPEST

### UN VAMPIRE

Paris, 17 avril.

On annonce de Budapest que la gendarmerie de cette ville a procédé aujourd'hui à l'arrestation d'un individu qui se livrait à une terrifiante besogne.

Cet individu exhumait les cadavres fraîchement enterrés et s'en nourrissait ainsi que sa famille.

## INDES FRANÇAISES

### TROUBLES GRAVES

Paris, 17 avril.

Un câblogramme, parvenu au ministère des Colonies, annonce officiellement que des troubles graves ont éclaté dans les Indes Françaises.

L'usine Goudart, située non loin de Kreyalcor, a été assaillie par les indigènes.

Prévenue, la gendarmerie arriva sur les lieux et fit feu sur les assaillants.

Il y eut cinq blessés dont deux mortellement.

## EN ESPAGNE

### Terrible Catastrophe

#### *Morts et Blessés*

Paris, 17 avril.

Un télégramme de Valence annonce que, par suite de l'effondrement d'une fabrique de métaux, une jeune fille trouva la mort et 30 autres personnes furent blessées.

Cette catastrophe a produit dans toute la ville une intense émotion.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Dominique Agostini, propriétaire, Mme Agostini Marie-Angèle et leurs enfants ; M. Agostini Dominique, à Constantine, Catherine Agostini ; Mme Le Gonach Anna, née Agostini, M. Le Gonach Jean, officier d'administration à Constantine ; les familles Tomei Marie, Anne Tomei, Antoine Tomei, Grégori, Mazzoja, de Luri ; Antonorsi, Mezzana, Massini, Mattei, Simonpietri, Francioni, de Cagnano ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR AGOSTINI JOSEPH-MARIE

*Propriétaire*

leur frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia, le 17 avril 1910, à l'âge de 57 ans, rue Mint, n° 6, muni des Sacrements de l'Eglise.

L'heure de la levée du corps sera fixée ultérieurement.


*Dépôt spécial* des Eaux Minérales Naturelles DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse

BASTIA, 13, rue Napoléon

Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.

Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, ne fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés « Quart Vichy Parfait Lardy »

Veillez sur votre Santé! Ayez toujours un Flacon d'Alcool de Menthe de Ricqlès

Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.

Son usage quotidien préserve de la Grippe et des Epidémies.

REFUSER LES IMITATIONS

MAISON GHILINI

BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA

PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR

NOUILLETTES AUX OEUFS (garanties)

VERMICELLES — MACARONI

**AVARIE** PRODUIT PASTEURISÉ COLSON'S

Guérison radicale, détruit à jamais le virus, supérieur à tous traitements et piqûres. — La cure 10 francs franco mandat. — Ecrire : PHARMACIE MODERNE, gérant Institut Pasteur, 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.

Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

RHUM **FOX-LAND**

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et roodos. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

**LA FORTUNE EST AVEUGLE**

Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite.

**LOTS VILLE DE PARIS**

Autorisés par les lois des 21 juillet 1871, 30 juillet 1875, 2 janvier 1880, 29 juin 1881, 6 avril 1884 et garantis par la Ville de Paris.

22 Tirages par An
Prochains Tirages

4 lots de 200.000f
18 lots de 100.000f
8 lots de 50.000f
46 lots de 10.000f
et 632 Lots de 1.000 à 25.000 francs
soit un total de
4 millions 346.000f de Lots

22 AVRIL
25 MAI, 5 JUIN

Syndicat Commercial en participation, 8 ans.

POUR 5 FRANCS
Versement initial
On reçoit 100 Numéros
LOTS VILLE DE PARIS
ne co-propriétaire et l'un participe au premier tirage.

Pour recevoir les 100 Numéros *franco domicile, il suffit d'envoyer un mandat-poste ou bon de poste de 5 francs à Monsieur le Directeur de la* Banque Mobilière du Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris (9e Arrond.).

*LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ABSOLUE TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.*

On accepte les ordres contre remboursement : 5 fr. 60

VOUS — DERNIER APPEL

**JE DONNE 100.000fr.**

**Chauves !** à qui prouvera que la célèbre Série capillaire du dermatologiste F. OLBÉ n'arrête pas la chute des cheveux en deux jours et ne les fait pas repousser à tout âge sur les têtes les plus chauves et dans leur jeunesse primitive.

Pour recevoir gratuitement sous pli fermé l'exposé de la méthode, notice avec les plus grands détails et consultation, s'adresser à Laboratoire OLBÉ, 156, place Clichy, rez-de-chaussée, Paris.

POUR FAIRE PONDRE LES POULES

2.500 OEUFS par an pour 15 poules

NOTICE gratis et franco

LE **Guide** DES **Convenances** par LISELOTTE

Ouvrage indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour placer son nom et sa carte.

LE GUIDE DES CONVENANCES

Pages

Le Mariage, le Testament, la Cérémonie, les Noces d'Anniversaire.....

Les Cartes de Visite.....

Les Lettres.....

Les Visites.....

Le Vocabulaire.....

Les Correspondances.....

Les Réceptions.....

Les Modèles de lettres à écrire en diverses circonstances de la vie.....

Les Mots.....

SE VEND PARTOUT : 1 fr. 50, broché ; 2 fr. 50, relié, franco par la poste. — Librairie, PARIS, Compagnie Parisienne, boulevard Haussmann, 8 bis et 10. Petit format, 2 fr. 50.

**PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES**

REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI

**ALBERTINY ET Cie** NICE CANNES

**Cedratine**

LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Le Directeur gérant
J. B. Ollagnier
Imp. Ollagnier

**LA CEDRATINE**

**Grande Liqueur de Marque**

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 106 — MARDI 19 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et autres Pays le port en sus.

*On ne répond pas des manuscrits déposés*



DD215

BIBLIOTHÈQUE BASTIA


## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Aux Électeurs
### *de l'Arrondissement*
### DE CORTE

Mes chers Concitoyens,

Appelé à la candidature par le vote unanime de la Fédération radicale-socialiste de notre arrondissement, désigné comme candidat unique du Parti par le Comité radical et radical-socialiste, je fais appel, plein de confiance, à vos libres suffrages.

Votre arrondissement est le mien. J'y ai vécu de votre vie au milieu de vous tous. Ici sont mes amitiés, mes affections, mes intérêts. C'est ici que, dans mon cœur, s'est formé, a grandi, violent et profond, l'amour du sol natal. C'est avec une fierté légitime que je revendique devant vous l'honneur de vous représenter au Parlement.

Mes opinions politiques vous sont connues. Républicain de tout temps, j'appartiens au parti républicain radical et radical-socialiste, dont j'accepte et soutiendrai le programme intégral. Homme de progrès et d'action, je siégerai, si vous m'élisez, à l'extrême gauche de ce parti,

La politique pourtant ne doit pas retenir toute l'attention, ni absorber toute l'énergie de votre représentant. On a souvent dit, avec une grande raison, que la Corse se meurt de la politique.

La Corse est un département déshérité entre tous. Il suffit de la parcourir pour constater sa misère et l'oubli immérité dans lequel, depuis de trop longues années, la laissent les Pouvoirs publics.

Ce sera l'honneur impérissable de la Fédération de nos Syndicats d'Initiative d'avoir donné un patriotique réveil et fixé aux représentants des règles de conduite qu'ils se feront un devoir d'observer.

J'ai confiance dans l'avenir. A l'administration déloyale et tracassière qui, pendant si longtemps, s'est abattue, fléau redoutable, sur notre Corse malheureuse, a déjà succédé, sous l'impulsion de notre nouveau Préfet, une administration honnête et équitable. Je ne désespère pas de voir la justice revenir dans nos prétoires, trop facilement abandonnés à des courtiers électoraux, dont le principal souci est de satisfaire les exigences de leur coterie.

J'emploierai toute mon énergie à faire pénétrer dans notre arrondissement le progrès économique, la paix sociale, le respect des adversaires, la liberté pour tous. Je m'honorerai ainsi d'avoir, pour ma faible part, contribué à effacer les dernières traces d'un régime de pression, de corruption et de servilisme auprès duquel pâlit la domination génoise.

Vive la République démocratique et sociale !

LOUIS ADRIANI,
*Conseiller à la Cour d'appel,*
*Candidat radical-socialiste.*

Castifao, le 15 avril 1910.

## MŒURS ÉLECTORALES

### *Conte gai*

Mon vieux camarade Oscar Brillemplomb, le distingué chevalier du Mérite agricole que tout le monde connaît (il s'agit du Mérite agricole), avait été réélu le dimanche précédent maire de la petite commune de Saint-Léonard à une imposante majorité. Sa liste avait obtenu exactement 875 voix sur 712 électeurs inscrits. C'était un succès hors de pair.

Je m'empressai de l'en féliciter, lors de notre première rencontre.

— Tous mes compliments, mon cher Oscar, l'abordai-je, pour ta victoire que tu viens de remporter.

— *Tu es bien aimable, me répondit-il.* Mais tu sais, moi, les honneurs !...

— Pas de fausse modestie, Oscar. Tes concitoyens ont reconnu que toi seul étais capable de gérer convenablement les intérêts de la commune. Ils ont eu raison.

— Tu crois ?

— J'en suis sûr.

— Ah ! ça n'a pas été sans peine. Le suffrage universel est si inconstant ! La campagne électorale a été particulièrement dure.

Un nuage sembla passer devant ses yeux ; il l'écarta.

— C'est égal, mon vieux, reprit-il. Si tu avais été ici le soir du scrutin, ce que tu aurais rigolé !

— Pourquoi ?

— Figure-toi que, pendant le dépouillement, mes adversaires et mes partisans se sont battus !

— Vrai ?

— Puisque je te le dis !...

— Raconte-moi ça.

— C'est le matin que ça a commencé ! Dans une affiche de dernière heure, on m'a accusé d'avoir vendu la commune à l'Angleterre. Etait-ce assez idiot, hein !... Comme si l'Angleterre avait de l'argent à gaspiller, pour acheter une saleté de commune comme ça !

— Tu l'arranges bien, ta commune !

— Qu'est-ce que tu veux ? Maintenant que je suis maire !...

— C'est juste.

— Eh bien, cette affiche-là n'a pas suffi. On a prétendu, dans une autre, que j'avais assassiné mon grand-père et séduit la vieille bonne du curé.

— Alors ?

— Mon grand-père ? Il est mort à 22 ans, écrasé par un corbillard. Quant à la vieille bonne du curé, tu la connais...

— Celle qui a une tête de squale ?

— Précisément. Tu dois penser que j'ai assez de goût pour ne pas... ? Tu me comprends ?

— Pour sûr !

— Croirais-tu que ces crétins-là n'ont pas encore été satisfaits ? Ils m'ont fait savoir que si ma liste était élue, *j'aurais affaire à eux.*

— Pas possible !

— Tu vois dans quel état d'esprit se trouvaient les électeurs pour voter. Etonne-toi, après ça, des bagarres qui se sont produites le soir pendant le dépouillement du scrutin ! Si tu les avais vus, tous ces idiots-là, se battre dans la salle de la mairie !...

— En effet, ça devait être drôle.

— C'était honteux, presque... Moi, ça m'était égal, en somme. Je suis d'un tempérament très calme... Alors, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai pris mon chapeau et j'ai gagné prudemment la porte.

— Tu as eu raison. On ne sait jamais ce qui peut arriver.

— Pendant ce temps-là, les autres continuaient à s'envoyer des coups de poings dans les tibias et des coups de pied dans la figure...

« Fallait voir ça ! Naturellement *ils ne se gênaient pas pour se traiter* mutuellement de canailles et de vendus... On se serait cru à la Chambre... Et, pan ! une chaise sur *un crâne, et paf ! un petit banc dans* les côtes. Jusqu'au buste en plâtre de la République...

— ... une et indivisible...

— ... qui vint se briser sur le nez du président (un vieux républicain de 48, pourtant !). Il en lâcha, du coup, l'urne électorale. Quelqu'un s'en empara, ouvrit la fenêtre et la lança au beau milieu de la mare du pays, en criant aux combattants : « Comme ça, vous nous ficherez la paix !... »

— De mieux en mieux.

— La bataille cessa aussitôt. Comme il n'y avait pas de morts, on n'emporta que les blessés. Le pharmacien et le médecin firent des affaires d'or. Ils sont venus me remercier tout à l'heure...

— Cependant, l'urne était toujours dans la mare. J'appelai le garde-champêtre, et lui donnai l'ordre de la repêcher... La dignité du Suffrage Universel ne devait pas être atteinte. Elle ne le fut pas.

— Il put retrouver l'urne ?

— Oui. On la remonta triomphalement dans la salle de la mairie, et le *dépouillement s'acheva dans le calme* le plus parfait. Ma liste passa tout entière avec l'écrasante majorité que tu connais. Mes adversaires étaient consternés.

— Il y avait de quoi !

Oscar eut un sourire.

— Oui, je l'avoue, il y avait de quoi !

Et, se penchant à mon oreille, il ajouta :

— Le matin même, j'avais rempli une autre urne de bulletins à mon nom... Je l'avais fait jeter dans la mare par le garde-champêtre. Il n'a pas eu beaucoup de peine à la retrouver...

HENRI JOURDET.

---

205 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XXXIV

ouvreuses !

Elle demanda gravement :

— Ceux-là, je ne les connais pas... Où sont-ils ?

— Vous apprendrez à les connaître... Vous réfléchirez ensuite... Ne vous ai-je pas dit que je ne veux que votre bonheur. Vous serez libre... Vous déciderez de votre avenir...

— Soit !...

— Quand partirons-nous ?

Elle se mit aux genoux de la supérieure et demanda :

— Vous le permettez, madame ?

— Oui, mon enfant. Vous pouvez avoir confiance.

Elle déclara avec une certaine solennité :

— M. de Villas a mille raisons pour vous aimer et désirer que vous soyez heureuse. Allez vous préparer...

Noëlla sortit. La religieuse resta seule en face de son visiteur. Alors elle prit le journal, le déplia et posant le doigt sur un passage, elle lui dit :

— Voyez !

Jacques Rousset lut avec stupeur ce qui suit :

« Les obsèques du marquis André d'Orville, tué en duel par le baron Hubert de Breux, son intime ami depuis de longues années, auront lieu mercredi, à midi précise, en l'église Sainte-Clotilde. »

— Tué en duel ? répéta Rousset, n'en croyant pas ses yeux.

— Ne m'avez-vous pas dit qu'il était le père de notre jeune novice ?

— En effet.

— Et que sa mère agonise ?

— C'est vrai.

— Elle n'a donc que le temps de se rendre à Paris pour assister au convoi de l'un et... Dieu le veuille ! — pour voir sa mère vivante encore.

Noëlla rentrait. La religieuse l'attira dans ses bras, et lui dit avec bonté :

— Du courage, mon enfant ! N'oubliez pas que vous avez ici une seconde famille.

— Non, ma mère !

Et avec une grande dignité, la supérieure salua de la main Jacques Rousset en ajoutant :

— Rappelez-vous que c'est à vous seul que je confie cette pauvre et chère enfant... Je vous souhaite un heureux voyage, monsieur.

Jacques Rousset était sorti du parc d'Easton avec un monde de pensées dans la tête. Cette nouvelle de la fin tragique du marquis d'Orville si soudainement apprise dans le salon de cette Française qui, tout en se trouvant hors de sa patrie, n'avait pu se désintéresser des faits qui s'y passaient et du monde dont sans doute elle faisait partie, ce duel imprévu et fatal dont il connaissait les causes, le deuil qui s'abattait sur cette Marguerite Restand au moment d'une réconciliation rêvée par elle, renversaient toutes ses prévisions et bouleversaient tous ses projets. Il espérait arriver avec cette Noëlla enfin retrouvée, sinon reconquise, dans une maison en fête. C'en était fait. Le père de Noëlla, ce père qu'elle n'avait jamais connu, ne la verrait pas. Il était fauché par l'impitoyable mort.

Hélène Ambert, déjà atteinte dans les sources de la vie, survivrait-elle à la nouvelle de cette catastrophe qui lui enlevait l'ami de vingt ans avec lequel, elle le lui avait avoué, elle n'avait jamais eu le moindre désordre. Ne serait-elle pas mortellement frappée elle-même par la balle qui avait tué son amant ? Du même coup, cet odieux baron de Breux n'aurait-il pas fait deux victimes ? En passant au bourg d'Easton, véritable petite ville de cottages délicieux et de villas bâties au milieu de jardins pleins de myrtes, de camélias et de toutes sortes de plantes et de fleurs superbes, il s'arrêta au télégraphe pour expédier à la marquise d'Orville cette dépêche :

« Easton, île de Wight.

» Noëlla retrouvée... Je viens d'apprendre le grand malheur qui vous frappe. Ma joie en est troublée. Ne vous laissez pas abattre. Du courage ! Je rentre à Paris. Respects.

» JACQUES. »

Toby l'attendait à l'hôtel. Le maître, en apercevant la jeune fille tête de nuit, dont son maître était accompagné, posa la main sur son cœur pour manifester sa joie. Son visage bronzé s'épanouit dans une expression de béatitude où se traduisait tout son dévouement. Jacques Rousset lui dit simplement :

— C'est elle !

Toby s'empara en silence d'une des mains de la jeune fille sans trouver d'autres mots pour traduire son extase que ceux-ci :

— Oh ! maîtresse !

Il porta la main blanche à ses lèvres. On sentait qu'il se serait fait tailler en morceaux pour elle. Les instants étaient précieux. Il fallait se remettre en route. Le voyage recommença à travers cet admirable pays, jardin de l'Angleterre, merveilleux malgré l'hiver qui s'approchait, sous un ciel légèrement voilé de brumes. Alors, en tête-à-tête avec cette enfant qu'il voulait gagner, convaincre de sa profonde affection et de sa paternelle tendresse, il lui raconta son histoire. Il lui expliqua sa jeunesse, ses efforts pour vaincre d'innombrables difficultés, sa rencontre avec Hélène Ambert, son amour passionné, son mariage et ses luttes pour la vie, pour le bonheur de cette femme qui avait rêvé d'autres destinées.

Il rejeta sur une sorte de fatalité inexplicable, la faute de cette femme adorée, il s'noqua d'une folie du désespoir qui l'avait amenée à l'acte de violence dont les conséquences devaient être si funestes. Il lui dit quelles qualités de cœur et de bonté possédait cette pauvre Marthe Leroy, aux soins de qui il l'avait confiée et comment elle avait payé de sa vie sa soumission à ses volontés... Il ne lui laissa rien ignorer du passé ni des promesses de l'avenir. Et lorsqu'ils approchèrent des côtes de France, par une soirée sombre et pluvieuse, sur la mer avait changé tout à coup et soufflait de l'ouest, il lui dit :

— La supérieure d'Easton n'a appris une triste nouvelle.

— Laquelle ?

— Celle de la mort d'un homme qui avait fait de grands efforts pour vous retrouver.

— Il s'appelait ?

— Le marquis d'Orville...

— J'ai entendu prononcer ce nom plus d'une fois.

— Par qui ?

— Par mon voisin de la rue Louis-le-Grand.

— Jean Guénec ?

(*A Suivre*).

# L'HOTEL DES POSTES

Au premier août, les services de la Poste et des Télégraphes seront transférés à l'Hôtel Valery, que l'Etat vient de louer pour 40 années au prix de 9.000 francs par an.

Tout en regrettant que le Conseil Municipal ait laissé échapper une pareille occasion d'avoir un Hôtel-de-Ville digne de Bastia, nous aurions mauvaise grâce à nous plaindre de voir un service aussi important occuper un palais.

L'Etat nous a rarement habitués à de pareilles somptuosités.

Les travaux d'aménagement sont rapidement menés, et déjà, on ne reconnaît plus le rez-de-chaussée de l'Hôtel.

Hâtons-nous de dire que la distribution prévue laisse place à une forte critique; si le personnel sera largement installé, le public, en revanche, ne sera pas plus à son aise que dans le taudis actuel.

Un étroit couloir de 10 mètres sur 3 environ, tel est tout l'espace, que l'auteur du projet a réservé au public dans cet immense hôtel.

Ce n'était pas la peine assurément de changer de local, pour arriver à un pareil résultat.

Oui ou non, la Poste est-elle faite pour le public?

Ou bien est-ce le public qui est fait pour la Poste, ainsi que le veulent les traditions de toutes les administrations françaises?

Doit-on tolérer, sans protester, qu'une pièce de 20 mètres carrés soit réservée pour remiser deux bicyclettes, alors que le public devra se tasser et se coudoyer dans un couloir?

Alors que les facteurs se prélasseront dans un salon aux délicates peintures, les vulgaires contribuables n'auront même pas une table pour écrire une dépêche, ou rectifier une adresse.

Le hall, qui était tout indiqué pour le public, sera fermé et inutilisé, le jour.

Par contre, à partir de 9 heures du soir, quand on aura à envoyer une dépêche, on sera admis à pénétrer dans le hall, à gravir l'escalier d'honneur, et à pénétrer dans les salons du premier étage où le télégraphe est installé.

Ce projet d'aménagement est un curieux exemple de déformation professionnelle.

La sainte routine a tellement déformé les cerveaux des fonctionnaires, que le moindre changement, le plus petit progrès, les met en désarroi.

Nous avions, un instant, espéré que, comme dans les nouveaux bureaux de poste installés à Paris, nous aurions bénéficié des aménagements reconnus les meilleurs.

On nous promettait les bancs-comptoirs, avec plaques de verre ou de céramique.

Nous continuerons à avoir les grillages, nids à poussière, et les tables en bois, où la crasse populaire s'incruste, et forme cet enduit sombre et gluant qui a caractérisé jusqu'à présent tout le mobilier postal.

Il est encore temps de donner satisfaction au public.

L'Administration n'a même pas, pour excuse, une question de dépense.

Le propriétaire est tout disposé à aménager son immeuble, pour que le public trouve, dans le nouvel Hôtel des Postes, toutes les commodités, tout le confortable qu'il est en droit d'exiger, alors que l'Etat n'a rien à dépenser.

Que cette installation soit définitive et qu'on n'ait plus à y revenir.

Si des erreurs d'appréciation ont été commises, qu'on les répare.

Nous espérons que Monsieur le Directeur des Postes du département, dont on annonce l'arrivée, et le sympathique receveur de Bastia, M. Berthoz, auront à cœur de donner satisfaction à la population de Bastia.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| L'Indépendant, | Wettge. |
| Concordia, | Fontenelle. |
| Premier Avec. | Signard. |
| Lackmé, | Delibes. |
| Manuet, | Boccherini. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

# Elections Législatives

## *Les Déclarations de Candidatures*

Nous rappelons aux candidats que c'est ce soir, à minuit qu'expire le délai accordé pour les déclarations.

Aux termes de la loi de 1889, en effet, il ne peut plus être être fait de déclaration de candidature dans les cinq jours précédant le scrutin.

## CORTE

### M. le Conseiller Adriani en tournée électorale

*Morosaglia*

Le succès de M. Louis Adriani s'atteste de plus en plus complet.

Après sa tournée à Castifao, où une majorité importante est acquise à notre vaillant candidat, M. Adriani s'est dirigé sur Morosaglia.

MM. Giacobbi, sénateur, et P. P. de Casabianca, ancien sénateur, auxquels se sont joints MM Giannettini, Benedetti et Manfredi, conseillers généraux, accompagnent toujours le distingué magistrat.

L'accueil, qui lui est fait a dépassé, en sympathie et en enthousiasme, tout ce qui s'était produit jusqu'à ce jour. Ce n'est plus une manifestation, c'est l'emballement général, c'est l'explosion, que rien ne peut enrayer, de la profonde sympathie que la population tout entière, sans distinction de partis ou de condition, ressent pour celui que l'on considère déjà comme le député de demain.

Les cris de : « Vive la Liberté! Vive la république! Vive la Terre des Communes! » retentissent de minute en minute, de seconde en seconde; et c'est, toujours accompagné des conseillers généraux dont l'influence est si grande dans l'arrondissement, que Louis Adriani se rend à

*Piedicroce*

Au milieu des éclats des trompettes, parmi les cris de joie, les vivats sans nombre et toujours de plus en plus nourris, salué par les salves de mousqueterie, qui arrivent à peine à dominer les cris de la foule délirante, l'heureux candidat est reçu dans toutes les communes du canton de Piedicroce.

Des arcs de triomphe de verdure s'élèvent à l'entrée des villages traversés par le cortège, que les amis des personnalités politiques qui accompagnent M. Adriani, grossissent de minute en minute.

Toujours et sans cesse, et partout, c'est le même accueil vibrant et enthousiaste, notamment à

*Valle d'Alesani*

où une heureuse surprise attendait notre sympathique candidat.

Comme un seul homme, en masse, le parti républicain, rallié au nom de la concentration républicaine, a acclamé avec délire le candidat des revendications populaires, le républicain dont la vie n'a été qu'un dévouement ininterrompu à l'idée de progrès, d'émancipation sociale, en un mot de vrai républicanisme.

Des allocutions où, généreuses, s'affirmaient, les sympathies, où spontanés, s'attestaient les dévouements, furent prononcées, au milieu de vivats frénétiques, par des personnalités locales.

Emu, M. Adriani remercia avec effusion.

***

L'élection de M. Adriani est bien assurée dans l'arrondissement de Corte, par le parti républicain tout entier.

Dans cette belle Terre des communes, où les fiertés sont si généreuses, il n'est qu'une seule voix pour proclamer le triomphe des idées radicales-socialistes, dont notre candidat s'est fait le brillant promoteur.

## LA LOI CONCERNANT L'AFFICHAGE

**La Chambre des députés a voté le 5 avril courant une résolution ainsi conçue :**

La Chambre invite le gouvernement, pour la sauvegarde des droits des citoyens, pour la liberté et la sincérité du vote et pour le respect de la souveraineté nationale, à faire observer les lois existantes, notamment l'article 17 de la loi du 29 juillet 1881 concernant l'affichage.

**Les deux paragraphes de l'article 17 sont ainsi conçus :**

Seront punis d'une amende de 5 francs à 15 francs, ceux qui auront enlevé, déchiré recouvert ou altéré par un procédé quelconque, de manière à les travestir ou à les rendre illisibles, des affiches électorales émanant de simples particuliers, apposées ailleurs que sur les propriétés de ceux qui auront commis cette lacération ou altération.

La peine sera d'une amende de 16 francs à 100 francs et d'un emprisonnement de six jours à un mois ou de l'une de ces deux peines seulement, si le fait a été commis par un fonctionnaire ou un agent de l'autorité publique, à moins que les affiches n'aient été apposées dans les emplacements réservés par l'article 15.

## Bourses de Lycées et Collèges

Ont été nommées titulaires de bourses de mérite : au lycée Victor-Hugo, à Paris, Mlle Marchioni Antoinette, née en 1895, le père instituteur, 20 ans de services, 2 enfants, bourse d'externat surveillé de 100 francs; — au lycée d'Aix, Mlle Terelli Marie, née en 1897, le père cultivateur, 7 enfants, bourse d'internat de 300 francs;

de bourses nationales : Mlles Castellini Grâce, née en 1896, le père surveillant militaire retraité, 27 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 450 francs au lycée d'Aix; Pompei Marie, née en 1898, le père instituteur, 26 ans de services, 4 enfants, bourse d'internat de 400 francs au lycée de Marseille; Salvi Laurence, née en 1896, les père et mère disparus, bourse d'externat de 100 francs au collège d'Alès.

## *Bourses de Mérite*

Colonna-Battaglini Louis, né en 1892, le père chef contrôleur à la cour des comptes, 32 ans de services, 2 enfants, bourse d'externat de 450 fr. lycée Louis-le-Grand.

Gasparini Elysée, né en 1897, le père mécanicien, 2 enfants, bourse d'externat surveillé de 150 fr. collège de Montbéliard.

Ortoli-Giacomoni Jean, né en 1892, le père capitaine d'infanterie, décédé, 20 ans de services, 1 enfant, bourse d'internat de 800 francs au lycée de Lyon.

Paoli Paul, né en 1894, le père inspecteur spécial de la police des chemins de fer, 2 enfants, bourse de demi-pensionnat de 200 francs au lycée de Chambéry.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 14 avril 1910.

Bien que la réponse des primes ait provoqué quelques améliorations, notre marché reste aux environs des limites de clôture précédente. Les Fonds d'Etats sont stationnaires, ou à peu près, sauf les Rentes qui s'allourdissent. Le 3 0/0 Français fait 98.77. Sociétés de Crédit soutenues. Le Crédit Lyonnais est en reprise à 1.406. Dans le compartiment industriel, le Suez remonte à 8.175 et les titres aurifères se raffermissent. Par contre les valeurs de transports sont délaissées.

En Banque, la Jagersfontein est en bonne tendance à 235.

Les valeurs de caoutchouc sont toujours très animées. La Colombian India Rubber accentue son avance à 79; la concession de la Cie de 250.000 hectares permet à la fois l'exploitation du caoutchouc sauvage et de la plantation.

Chemins de fer indécis.

Information. — L'Assemblée Générale annuelle de la Cie d'Assurances Générales sur la Vie s'est tenue au siège de la Cie, rue de Richelieu, le mercredi 13 courant.

Le Conseil d'Administration dans son rapport signale les magnifiques résultats de l'année 1909 : 96 millions d'assurances nouvelles, 5 millions soixante quatre mille frs de rentes viagères constituées en augmentation de pareille somme sur l'année 1907. « Nous sommes heureux, ajoute le Conseil, de vous signaler ce témoignage tout spécial de la faveur dont notre Cie jouit auprès du public. »

Rappelons que la Cie d'Assurances Générales sur la Vie fondée en 1819 est la plus ancienne du continent européen.

Le dividende a été fixé à 300 francs par action.

## COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

SUR LA VIE

Entreprise privée soumise au Contrôle de l'Etat

### Assemblée Générale

DU 13 AVRIL 1910

EXTRAIT DU RAPPORT

Le Rapport présenté à l'Assemblée générale annuelle de la Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie expose, que le montant des Assurances souscrites en 1909 s'est élevé à 95,995,796 francs et qu'il a été constitué 5,064,000 francs de Rentes Viagères.

Les Assurances en cours s'élèvent à 936 millions 570,000 francs et les Rentes Viagères à 54 millions 550,000 francs de rentes.

Envoi gratuit des notices et tarifs, sur demande adressée soit au Siège Social, à Paris, 87, rue de Richelieu, soit à l'un des représentants de la Cie dans les départements, notamment à M. BITTERLET, agent principal, à bis, Nouveau-Port, à Bastia.

# *Petite Gazette*

**Variations Atmosphériques du 18 avril**

**Thermomètre. — 7 heures du matin + 14, à midi 17 + 4 6 heures du soir + 15°,5 Maxima + 19 Minima + 10,5.**

**Baromètre. — 7 heures du matin, 759 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 762 mm. Vent — Dans la matinée, N. O.**

**Dans l'après-midi, Nord.**

**Etat du ciel : le matin, Quelques nuages. l'après-midi, id.**

***

**Avis**

Le Directeur des Postes et Télégraphes de la Corse a l'honneur de porter à la connaissance du public que la correspondance par « lettres-télégrammes », suspendue le 29 janvier dernier, sera reprise à partir du 18 avril courant.

***

**Nouvelles militaires**

M. Debenedetti, lieutenant au 134e, est promu capitaine au 126e.

MM. les lieutenants d'artillerie coloniale Soula et Versini, du 6e rég., sont désignés pour servir en Afrique occidentale.

***

**Dimensions des lettres**

Par arrêté ministériel, les dimensions des lettres confiées à la poste ne peuvent dépasser 45 centimètres sur chacun des côtés; toutefois, les envois expédiés sous forme de rouleaux peuvent atteindre une longueur de 75 centimètres, pourvu que leur diamètre n'excède pas 10 centimètres.

***

**Récompenses honorifiques**

Une médaille d'honneur en or a été accordée à M. le docteur Carpinetti Léon, médecin à Guslma, titulaire des médailles d'argent et de bronze, pour le dévouement et l'activité dont il a fait preuve au cours de diverses épidémies.

**Décès.**

**Postes et Télégraphes**

M. Agostini sergent au 102e d'infanterie est nommé facteur des postes à Paris.

***

**Balayeurs en grève**

Les balayeurs de la ville nous menacent de la grève, à partir du 1er mai.

Ils demandent que leur salaire soit élevé à 60 francs par mois, au lieu de 50 qu'ils ont actuellement.

***

**Douanes**

Sont nommés préposés des douanes : direction de Bayonne, M. Saladini René-Darche cavalier au 2e rég. de chasseurs d'Afrique; — direction de Chambéry, M. Saldacci Pierre-François soldat au 22e colonial; — direction de Lyon, M. Armonini Pierre-Xavier, soldat au 8e colonial; — direction de Besançon, M. Federici Jean-Pierre, soldat au 24e d'infanterie.

***

**Chemins de fer**

M. Paolantonacci Jules a été admis en qualité de facteur dans le réseau de l'Est algérien

***

**Avis**

M. Lucchesi Michel possède un bel âne pour la monte.

S'adresser au propriétaire à Valle-di-Campoloro.

***

**A vendre**

Magasin de chaussures et mercerie, bien achalandé, bonne clientèle.

S'adresser, rue Napoléon, 11.

***

**On demande**

Un appartement de 6 à 8 pièces.

Adresser offres aux bureaux du *Petit Bastiais*.

## ETAT CIVIL

**Mariages.**

Coguron Pierre, mécanicien, et Leandri Louise.

**Naissances.**

Raibaldi Philippe — Susini Antoinette-Anne-Annonciade.


**Saison Printemps-Eté 1910**

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS

*VISITEZ LES MAGASINS*

**P. ROGIALLI, Tailleur**

BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA

GRAND CHOIX D'ÉTOFFES

Françaises et Anglaises

Dernière nouveauté

Draps pure laine garantis

VESTONS DEVANTS INCASSABLES

*Coupe impeccable — Façon très soignée*

GRAND ASSORTIMENT

DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE

Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.

Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.


## AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les entreprises de travaux.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fait de son travail et la modération de ses prix, ils seront entièrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 6, Avenue Carnot, à Bastia.

# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

00216

**BOURSE DE PARIS**

16 avril — 18 avril

Rentes de 3 0/0 ancien . 98.60 — 98.45

Rentes de 3 0/0 amortis. . 98.45 — 98.35

ex-coupon

## GRENOBLE

### Mort subite d'un Candidat

Grenoble, 18 avril.

**M. Viallet, maire de Grenoble et candidat aux élections législatives, vient de trouver la mort dans des circonstances dramatiques.**

**C'était pendant une réunion publique, M. Viallet prononçait un discours devant un nombreux public, réuni au Casino de Voiron, lorsque soudainement, l'orateur, qui était âgé de 70 ans, s'affaissa.**

**Croyant à une faiblesse, on se précipita à son secours, mais le malheureux ne donnait plus signe de vie.**

**Il avait été foudroyé par une embolie au cœur.**

## LE MANIFESTE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Paris, 18 avril.

Il est avéré que la lettre de l'ex-impératrice Eugénie, adressée aux anciens soldats de Napoléon, est apocryphe.

## TOULOUSE

### CAMPAGNE ÉLECTORALE

*UN DUEL*

Toulouse, 18 avril.

**A la suite d'une violente polémique de presse au sujet des élections, une rencontre à l'épée a eu lieu entre MM. Guyot, rédacteur au journal la *Dépêche de Toulouse*, et le comte du Bourg de Lauzançon.**

**A la deuxième reprise, M. Guyot fut atteint d'un coup d'épée à l'avant-bras droit, blessure qui mit fin au combat.**

**Les deux adversaires se sont réconciliés sur le terrain.**

## CHALONS

### Le Vol de la Mitrailleuse

*Le caporal Deschamps nie*

Paris, 18 avril.

**Au cours de l'interrogatoire qu'on lui fit subir, aujourd'hui, le caporal Deschamps, accusé d'avoir volé une mitrailleuse au 126e régiment d'infanterie, a nié énergiquement s'être rendu coupable du fait dont on l'accuse.**

**Il a déclaré avoir déserté, uniquement parce qu'il ne pouvait plus supporter la sévérité continuelle et excessive, dont il était continuellement l'objet de la part de ses chefs.**

**Il reconnaît avoir agi sous l'empire de la surexcitation, qui lui fit commettre cet acte de folie.**

**Deschamps persiste, néanmoins, à protester de son innocence au sujet du vol de la mitrailleuse.**

*Autre arrestation imminente*

**On considère comme imminente l'arrestation d'un autre caporal du 126e d'infanterie, le nommé Jacob.**

**On le soupçonne d'avoir fabriqué les fausses clefs qui ont servi à Deschamps pour ouvrir les portes du bâtiment où était enfermée la mitrailleuse.**

**L'enquête se poursuit, très activement.**

*Le père de Deschamps voit son fils*

**Transféré à la prison civile de Châlons-sur-Marne, Deschamps reçut la visite de son père qu'il avait demandé à voir.**

**Celui-ci, abîmé de douleur, croit toujours que son fils est simplement accusé de désertion, mais ne se doute pas de l'accusation de trahison qui pèse sur lui.**

## EN RUSSIE

### ATTENTAT contre le Grand-Duc Nicolaievitch

Paris, 18 avril.

Un télégramme de Saint-Pétersbourg, de source privée, accrédite le bruit, qu'un attentat, contre le train sur lequel avait pris passage le grand duc Nicolas Nicolaïevitch, a été commis par les nihilistes.

**L'attentat aurait complètement raté.**

**La nouvelle mérite confirmation.**

## PONTIVY

### Brutalité révoltante

Pontivy, 18 avril.

**Sans motif plausible, un lieutenant du 3e Chasseurs, rencontrant dans la rue, un soldat d'infanterie, en garnison à Pontivy, lui donna un violent coup de cravache.**

**Cet acte de brutalité a produit en ville une vive émotion.**

**Le soldat ainsi cravaché s'est plaint à son colonel, qui a adressé un rapport sur ce fait.**

**L'officier a été invité à garder les arrêts en attendant la fin de l'enquête.**

## APT

### Accident d'Automobile

Apt, 18 avril.

**L'automobile de M. Tissier, ancien chef de cabinet de M. Pelletan, ancien ministre de la Marine, versa dans un ravin, au cours de la tournée électorale, que fait actuellement M. Tissier, qui s'est porté candidat dans l'arrondissement d'Apt.**

**Cette chute occasionna à M. Tissier et à M. Turcan, conseiller général de Pertuis, qui l'accompagnait, des blessures sans gravité.**

**En revanche, M. Eyriès, maire de la Tour d'Aigues, a été dangereusement atteint.**

**La voiture a été brisée.**

## SENLIS

### COLLISION D'AUTOMOBILE

Senlis, 18 avril.

**M. Frédéric Haldimbourg, candidat aux élections législatives de dimanche prochain, faisait, en automobile, sa tournée électorale, lorsque sa voiture entra en collision avec une voiture de cultivateur, venant en sens contraire et qu'un tournant de la route lui dérobait.**

**M. Haldimbourg a les deux bras cassés.**

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

Marseille, 18 avril.

**La grève des Inscrits maritimes continue sans graves incidents.**

**Deux cents marins de l'Etat sont arrivés de Toulon pour être mis, le cas échéant, à la disposition des Compagnies de navigation.**

## BORDEAUX

*Vifs Incidents*

**Au moment où le paquebot *Québec* allait appareiller, les Inscrits grévistes donnèrent l'assaut au navire.**

**La police dégagea complètement les abords et repoussa avec énergie les grévistes qui voulaient s'opposer au départ du *Québec*.**

**Vers midi, le bateau leva l'ancre, emportant son équipage tout entier, resté fidèle au devoir.**

**Mais les grévistes réussirent à débaucher 144 chauffeurs ou soutiers, embarqués sur d'autres navires.**

## L'arrivée de Pataud

**Pataud, le célèbre secrétaire général du Syndicat des Electriciens, est attendu mercredi à Bordeaux.**

**L'intervention de ce singulier personnage se faisait réellement sentir.**

## BUDAPESTH

### Arrivée de M. Roosevelt

Budapesth, 18 avril.

**M. Roosevelt, ancien président de la République des Etats-Unis, est arrivé à Budapesth.**

**Il a visité le Parlement, quelques heures après son arrivée.**

## EN CHINE

### Les Troubles de Chang-Sha

Paris, 18 avril.

**Des télégrammes parvenus aujourd'hui au ministère des Colonies annoncent que les troubles de Chine ont pris fin.**

**Néanmoins, ils apportent la nouvelle que le gouverneur de Chang-Sha et son fils ont trouvé la mort au cours [illegible]**

Yunnan a également été détruite par les flammes.

**94 000 piliards ont saccagé la ville**

**Toutes les missions ont été anéanties par l'incendie qui a détruit presque entièrement Yunnan.**

**Une canonnière anglaise a coulé une jonque naviguant sans lumière.**

# La Conquête de l'air

## Un vol de Farman

Etampes, 18 avril.

**L'aviateur bien connu, Henry Farman vient d'accomplir une randonnée aérienne qui lui fait le plus grand honneur.**

**Parti d'Etampes, avec Orléans comme but, Farman emmena avec lui un passager et vola à une vitesse de 70 kilomètres à l'heure.**

**Entre Toury et Artenay il suivit la route nationale, poursuivant les cyclistes et les automobiles qui sillonnaient la dite route.**

**L'aéroplane de Farman volait à quelques mètres au dessus de la tête des automobilistes qui l'acclamaient.**

## LE « CLÉMENT-BAYARD 2 »

*Léger Accident*

Paris, 18 avril.

**Le « Clément-Bayard 2, » après avoir fait sur place divers essais d'atterrissage qui réussirent parfaitement, s'envola dans la direction du Nord.**

**Malheureusement, après un vol de cinq kilomètres, un accident se produisit dans le mécanisme du gouvernail et le dirigeable fut forcé d'atterrir.**

**Pris à la remorque le « Clément Bayard 2 » fut ramené à son hangar, où il subira les réparations nécessaires.**

**L'expérience sera recommencée dans quelques jours.**

## NICE

### MEETING D'AVIATION

*Rougier blessé*

Nice, 18 avril.

**Au cours de la quatrième journée d'aviation, Rougier est tombé à la mer, d'une faible hauteur, fort heureusement.**

**Il s'est fait à la figure des blessures légères et n'offrant aucun caractère de gravité.**

**L'appareil, un aéroplane Voisin, est totalement perdu.**


## Avis aux Producteurs de Vins

Afin de faciliter l'exportation des vins de Gênes sur le Continent Français, M. A. PADOVANI, agent maritime, à Bastia, vient d'établir des Tarifs à prix très réduits entre Bastia et les villes du nord des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée.

Dans ces Tarifs sont compris tous les frais de transport et de transit à Marseille, sauf les droits d'octroi et de Régie.

De Bastia à Paris :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jour | 1 bordelaise vin | 250 k. fr. | 18.75 |
| » | 2 » » | 500 k. » | 28.75 |
| » | 4 » » | 1.000 k. » | 61. » |
| » | 1 demi-muid » | 600 k. » | 33.75 |
| » | 2 » » | 1.200 k. » | 64.85 |
| » | 4 » » | 2.400 k. » | 127. » |
| » | 6 » » | 3.600 k. » | 189.85 |
| » | 8 » » | 4.800 k. » | 251.45 |
| » | 10 » » | 6.000 k. » | 313.65 |
| » | 20 » » | 12.000 k. » | 588.65 |

Adresser les expéditions à M. A. Padovani, Gare Maritime, Bastia.


## AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Madeleine Rutali; Mme Théodora Penciolelli, née Rutali, et M. Penciolelli, contrôleur des douanes; M. Laurent Rutali et Mlle Paule Rutali; Mme veuve Joséphine Chiarelli et ses enfants; Mme et M. Jean Chiarelli; Mlle Doriane Rutali; M. Antoine Casals et sa famille; M. Faustin Casals et sa famille; MM. Nonce et Jean-Simon Antonietti; le Père Marini, et Mlle Théodora Marini; MM. Achille et Ours-Marie Bagnoli et leurs familles;

Les familles Rutali, Penciolelli, Chiarelli, Casals, Antonietti, Marini, Bagnoli et Murati;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR JOSEPH RUTALI

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia le 18 avril 1910, à l'âge de 54 ans.

L'enterrement aura lieu à Rutali.

La date des obsèques sera fixée ultérieurement.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


**F. CHARDON & Cie**

Fabricants de Matériaux de Construction

Usines à FRANCARDO (Corse)

Magasins de vente : ( BASTIA, 2, Avenue Carnot. / CORTE, Nouvelle Traverse.

TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques

Tuiles plates et rondes.

Briques pleines et creuses

*Briques à planchers en fer I*

CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX

N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Référence sur demande.

MANUFACTURE

DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT

unis et à dessins

pour carrelages décoratifs et à bon marché de couloirs, appartements, magasins, églises, etc.

*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*

CHAUX GRASSE supérieure

Production : 4 tonnes par jour

SCIERIE MÉCANIQUE de Bois

Planches, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes

Grands Entrepôts de

CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES

Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés

Fers à planchers I

ETC. PLOMB en feuilles, tuyaux, postillons

NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

**BAINS DE PUZZICHELLO**

*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.

2me saison du 20 mai au 10 juin.

3me saison du 10 juin au 30 juin.

Chambres entièrement restaurées.

Location pour *saison entière* ou par *jour* soit à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.

Table d'hôte, comme soignée à 5 francs par jour.

Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.

L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Pumicholla.

**OMNIUM CORSE**

Société anonyme au capital de 100.000 fr., s'intéresse à toutes affaires en Corse.

MM. les propriétaires de tous gisements, amiante, fer, cuivre, argent, manganèse, etc., de chutes d'eau, domaines agricoles, carrières, eaux minérales, etc., sont priés d'adresser tous renseignements à *M. le Directeur général de l'Omnium Corse*, 16, rue de la Grange Batelière, à Paris, qui est à rendre incessamment en Corse.

RHUM

FOX-LAND

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.*

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**GRAND BAR SOAVI**

*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

**CAFÉ-EXPRESS**

et l'exquis

**CHOCOLAT-EXPRESS**

*à 20 centimes la tasse*

**LIBRAIRIE OLLAGNIER**

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE

Edmond Rostand

6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES. PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR. 1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.

L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES

**à 0 fr. 60 ; *franco* : 0 fr. 70**

HORS TEXTE EN COULEURS

**ULCÈRES VARIQUEUX**

Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.

M. Depensier, pharmacien à Rouen.

Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.

Docteur CAPELLE à Paris.

L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies ; le flacon, 1 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.

Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 18, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidetti.



**Maux de Dents**

guéris radicalement par Boulettes Dentaires

de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux

Dépôts : Pharmacie Lanza, à Bastia, Pharmacie Guidetti.

**ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES**

ET

**APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.**

**LES MALADIES DE LA FEMME**

**LA MÉTRITE**



Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, de peur la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inutile.

**Ce sont les femmes atteintes de métrite**

Celles-ci ont commencé par souffrir au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les pertes blanches et les hémorragies les ont épuisées. Elles ont été soignées par toutes sortes de remèdes, mais sans résultat. Elles ont ressenti des douleurs atroces dans le bas-ventre et toujours un point de côté qui rendait la marche difficile et pénible. Pour guérir la MÉTRITE, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

***JOUVENCE de l'Abbé Soury***

qui fait circuler le sang, désengorge les organes et les débarrasse, sans effort, sans frais de douche, de tout ce qui les encombre.

La JOUVENCE de l'Abbé Soury guérit vraiment, mais à la condition qu'on en prenne sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur. Il est bon de faire chaque jour des injections avec la Régénératrice des Dames (1 fr. 50 le tube). Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la JOUVENCE à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir la Métrite, les Fibromes, les mauvaises suites de couches, les Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, les Accidents du Retour d'âge, Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements, etc.

La JOUVENCE se trouve dans toutes les Pharmacies. 3 f. 50 le flacon, 6 fr. 50 les 2 f. Franco contre mandat poste 40 fr. 50 adressé à M. BONNETIER, 1, place de la Cathédrale, Rouen.

Notice et renseignements gratis et francs.

**L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE**

Publication trimestrielle contenant, malgré un prix modique, une documentation variée et permet de renseigner complètement et intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.

Une brochure, claire et souvent nouveau, de 100 les HORAIRES & SERVICES des Cies de navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Correspondances, etc., desservant l'île.

Une CARTE SPÉCIALE dont les indications variées et très abondantes font valoir la richesse et la clarté.

Des NOTICES GÉOGRAPHIQUE accompagnent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.

Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.

Ces différentes perfectionnés à chaque édition, rendent cet ouvrage indispensable à toute personne désirant, en peu de temps, connaître une localité et profiter de grandes facilités à bien voir ou s'informer à ce beau pays.

PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT

et chez l'Editeur, M. A. OLLAGNIER, 4/6, Rue St-Lazare, Paris.

*Le Directeur-gérant*

*J. B. OLLAGNIER.*

**Cedratine**

LA PLUS EXQUISE LIQUEUR DE MARQUE



Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

**OUTILS** pour MACONS, PEINTRES, DÉCORATEURS, Peintres, Tapissiers, Vitriers, Plombiers, Zingueurs, Couvreurs, Menuisiers, Ebénistes, Charpentiers, Serruriers, Forgerons, Mécaniciens, Tourneurs, Fraiseurs, Ajusteurs, Monteurs, Electriciens, Chauffeurs, Mécaniciens, Cordonniers, Selliers, Bourreliers, Tailleurs, Modistes, Couturières, Lingères, Brodeuses, Blanchisseuses, Repasseuses, Cuisiniers, Pâtissiers, Confiseurs, Bouchers, Charcutiers, Boulangers, Epiciers, Cafetiers, Restaurateurs, Limonadiers, Coiffeurs, Barbiers, Perruquiers, Cordiers, Vanniers, Jardiniers, Horticulteurs, Pépiniéristes, Fleuristes, Modélistes, Graveurs, Ciseleurs, Orfèvres, Bijoutiers, Horlogers, Opticiens, Photographes, Dessinateurs, Architectes, Géomètres, Arpenteurs, Agriculteurs, Viticulteurs, Vignerons, Cultivateurs, Pêcheurs, Chasseurs, Artistes, Musiciens, Amateurs, Ecoliers, Ecolières, Etudiants, Etudiantes, Professeurs, Instituteurs, Institutrices, Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires, Dentistes, Sages-femmes, Infirmières, Gardes-malades, Ménagères, Femmes de chambre, Bonnes d'enfants, Cuisinières, Domestiques, Gens de maison, Concierges, Portiers, Gardiens, Cantonniers, Cantonnières, Employés, Employées, Commis, Commises, Voyageurs, Voyageuses, Représentants, Représentantes, Agents, Agentes, Facteurs, Factrices

tances douloureuses dans lesquelles tant de malheureux cheminots, tant de malheureux dockers se sont débattus, pendant que nos représentants faisaient le vide autour de leurs Syndicats.

3° Parce que M. Pierangeli, par la voie de la presse, *s'est moqué du corps électoral.* — Qu'il s'est imaginé qu'en sa qualité de député ministériel sortant, la pression préfectorale aurait suffi à lui apporter des suffrages, et qu'il a jeté ce défi à l'opinion publique, l'affirmation prétentieuse et grotesque qu'il *était et qu'il resterait député de la Corse.*

Citoyens indépendants de l'arrondissement, vous relèverez le défi que M. Pierangeli vous a lancé.

Vous vous souviendrez que vous ne devez voter ni pour un Corse indifférent, ni pour un ennemi du suffrage universel.

BASTIAIS,

Vous ne voudrez pas qu'il soit dit, que le neveu d'Arène, que l'homme de la Compagnie Fraissinet a obtenu la majorité dans la Citadelle de l'indépendance.

Pour le Comité et par ordre :

*Le Président,*
JEAN ERBA.

# L'ÉLECTION DE CALVI

## La Candidature Pierre Luzy

M. Luzy, président du Syndicat agricole de la Balagne, candidat aux élections législatives, a adressé aux électeurs de l'arrondissement de Calvi la circulaire suivante :

Mes chers Compatriotes,

La Balagne qui est un pays essentiellement agricole, dont le relèvement ne peut s'obtenir que par l'exploitation de sa terre, a toujours été représentée, à la Chambre, par des personnes étrangères à l'agriculture.

J'ai cru répondre à un besoin de la situation en posant ma candidature, et en sollicitant vos libres suffrages pour les prochaines élections législatives.

Enfant du pays, connu par tous, ma vie entière, toute de travail, s'est écoulée au milieu de vous. J'ai toujours vécu non seulement dans votre milieu, mais aussi de votre existence : je connais donc pour les partager — tous vos besoins et vos aspirations.

Au Conseil Général de la Corse, en 1898, j'ai entrepris une campagne, qui a été suivie par les Conseils généraux des Alpes Maritimes et du Var ; — à l'heure actuelle, elle a été couronnée par le succès : je demandais que notre viticulture nationale qui constitue pour notre contrée sa principale ressource, fut protégée contre le commerce des huiles exotiques. Pendant les dix années que j'ai passées à l'Ile-Rousse j'ai travaillé et réussi à grouper les agriculteurs, en leur donnant l'idée du Syndicat agricole qui a déjà rendu de grands services, et qui est appelé à en rendre de plus grands encore dans l'avenir.

Pour le relèvement de notre pays, dont tout le monde parle aujourd'hui, mais en général beaucoup de paroles qui ne coûtent rien et peu d'actes) je n'aurais qu'à conformer ma conduite future à celle que j'ai tenue depuis près de 30 ans, comme Maire de Speloncate comme Conseiller Général du canton de Muro et comme Président du Syndicat Agricole de la Balagne.

Si je suis investi de votre confiance, je demanderai, avec toute l'énergie dont je suis capable, la prompte exécution de tout le programme économique dont dépend le salut de notre Corse bien-aimée ; le développement de son agriculture ; le reboisement de ses montagnes ; les travaux d'irrigation ; la construction des chemins d'exploitation agricole ; l'achèvement de notre réseau vicinal ; l'assainissement de nos plaines insalubres ; l'achèvement de notre réseau de voies ferrées ; l'amélioration de nos services maritimes ; l'abaissement de nos tarifs de transport, sur terre et sur mer, et la révision de notre régime douanier.

Je suis et resterai homme d'affaires : je considère en effet que le premier, le plus sacré devoir, pour un Corse, est pour le moment de songer au relèvement de son pays.

Je dois aussi, chers compatriotes, vous faire connaître mes idées politiques : j'appartiens à la génération qui a vu naître la République et je crois avoir contribué à son triomphe définitif dans l'arrondissement de Calvi.

L'expérience que j'ai acquise, dans le cours de la vie, m'a appris à être toujours respectueux des opinions d'autrui.

Catholique et tolérant, je suis l'ennemi des sectaires — de droite comme de gauche, je suis pour le respect absolu de l'individu, auquel on ne doit jamais contester la liberté de penser, la liberté de croire, la liberté d'écrire, la liberté d'enseigner — quand il a les capacités nécessaires, la liberté de travailler et la liberté de voter.

Ceux qui ont fondé la République l'ont faite assez grande pour contenir tout le monde ; c'est pourquoi elle doit être accueillante à tous ceux qui veulent y entrer, avec le désir sincère de respecter ceux qui l'habitent.

Les résultats qu'on obtient par la violence sont toujours éphémères ; par la sagesse et la raison, qui n'excluent pas la fermeté, on atteint mieux le but, sans crainte de la réaction.

Fidèle aux traditions de nos familles Corses, ma porte a toujours été ouverte aux petits et aux humbles, dont je n'ai jamais cessé d'être l'ami ; socialiste en action, je voterai donc toutes les lois sociales réalisables qui ont pour but de venir en aide aux faibles et aux déshérités de la fortune.

L'amélioration du bien matériel de l'individu devant amener sûrement son amélioration morale, c'est vers ce double but, qu'avec tout mon cœur, je dirigerai tous mes actes.

Speloncato, avril 1910.

P. LUZY.

M. Pierre Luzy nous adresse la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Je vous serais très reconnaissant si voulez bien m'accorder l'hospitalité de votre vaillant journal pour faire paraître la note suivante :

« Des adversaires, que n'étouffent pas les scrupules, répandent le bruit de mon désistement en faveur de tout candidat.

» Je tiens à affirmer hautement que je suis et reste candidat envers et contre tous, et *que je n'ai d'entente avec personne*

» Je suis, d'ailleurs, convaincu que les électeurs feront justice de ces manœuvres déloyales, en m'appelant à les représenter au second tour de scrutin. »

Veuillez agréer, etc.

LUZY PIERRE.

Speloncate, le 16 avril 1910.

La lettre de l'honorable et bien sympathique candidat ne laisse aucun doute sur le loyalisme de son attitude politique.

Non seulement M. Pierre Luzy n'a aucune raison pour se désister en faveur d'aucun des candidats en présence, mais encore il peut attendre avec confiance les résultats du second tour de scrutin.

## Elections Législatives

*Note de la Sous-Préfecture*

Les bureaux de la Sous-Préfecture ne seront point ouverts au public dimanche soir, pendant la centralisation des résultats du scrutin.

Ces résultats seront, au fur et à mesure de leur arrivée, affichés, canton par canton, à la porte de la Sous-Préfecture, sur un tableau disposé à cet effet.

MM. les candidats et les membres de la Presse, auxquels une salle spéciale sera réservée, sont priés de vouloir bien présenter au service d'ordre, le laissez-passer qui leur sera délivré au secrétariat de la Sous-Préfecture.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OLETTA. — La famille Tamburini, si cruellement éprouvée par la mort toute récente de Mme Parent, se trouve de nouveau en deuil. M. Louis Tamburini a été emporté à l'âge de vingt-cinq ans par une de ces maladies qu'on ne peut vaincre. Les obsèques ont donné lieu à une manifestation imposante de regrets et de sympathies.

Un ami du regretté défunt, M. Félix Marengo, s'est fait l'interprète de la douleur de tous et a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

« De toutes les passions, la plus charmante, c'est l'espérance ».

L'ami que nous pleurons la possédait au plus haut degré cette passion imposée par sa jeunesse.

A vingt-cinq ans l'on ne prévoit pas le précipice sous le chemin fleuri. On le croit loin, puis soudain, l'on y tombe. Aussi il regardait confiant dans l'avenir, sans songer qu'ici bas, tragiles sont les desseins, vaines les affections, éphémères les chagrins !

Hier encore un père joyeux berçait l'espoir de ses vieux ans, hier encore une mère craintive lisait dans les yeux de son fils, heureuse d'un regard, inquiète de ses moindres désirs, triste de ses fugitifs regrets. Aujourd'hui, plus rien de tout cela, rien à donner à son enfant, rien à récompenser, rien à pardonner ! ! Il est mort, et tandis qu'on le pleure, elle veut encore espérer. Non ! pauvre mère, votre amour lui même est impuissant contre la suprême séparation. L'amitié, la sympathie de la foule qui se presse autour de ce corps inanimé ne peuvent rien contre votre douleur.

Mais Louis ne meurt pas tout entier, car si la fleur se dessèche, l'air en reste embaumé. Tant de jeunesse et tant de vie ne peuvent rentrer dans le néant, et le souvenir de sa bonté demeurera longtemps parmi nous, qui l'avons connu, aimé, apprécié.

Au nom de vos parents éplorés, de votre père inconsolable, au nom de vos amis, au revoir, cher Louis, dans un monde où l'on ne se quitte plus !

## Bourses de Lycées et Collèges

*Bourses d'Essai*

Ambrosini Raymond, né en 1898, le père ... 27 ans de service, 2 enfants, bourse d'externat de 350 francs au lycée de Montaigne.

Castelli Pierre, né en 1898, le père homme de lettres, 4 enfants, bourse d'externat de 350 francs au lycée Condorcet.

Ghibani François, né en 1898, le père disparu, 2 enfants, bourse de demi-pensionnat de 750 francs au lycée Michelet.

Giorgi François, né en 1897, le père adjudant d'infanterie, 22 ans de services, 2 enfants, bourse d'internat surveillé de 225 francs au lycée de Nantes.

Lecca André, né en 1897, le père commis au ministère de la guerre, 31 ans de services, 2 enfants, bourse d'externat de 300 francs, au lycée Buffon.

Leonsi Marc, né en 1899, le père capitaine d'infanterie, décédé, 30 ans de services, 1 enfant, bourse d'externat surveillé de 300 francs au lycée de Nantes.

Martelli Sylvain, né en 1897, le père surveillant militaire à la Guyane, 20 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat surveillé de 220 francs, au lycée de Nîmes.

Muraccioli César, né en 1897, le père employé de chemins de fer, 20 ans de services, 1 enfant, bourse d'externat de 200 francs au lycée Condorcet.

Rinieri Jean, né en 1898, le père officier d'administration décédé, 20 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat surveillé de 440 francs, au lycée Henri IV.

Salvetti Louis, né en 1898, le père adjudant d'administration, 22 ans de services, 3 enfants, bourse d'externat de 140 francs au lycée de Toulon.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 15 avril 1910.

Tendances bien plus satisfaisantes au cours de cette séance de liquidation de quinzaine. D'ailleurs les disponibilités d'argent sont très importantes. Notre Rente s'avance à 98.85. Le Serbe poursuit sa reprise à 80.07. Le Turc s'établit à 94.80 et l'Extérieure à 96 5/8. Emprunts Russes bien disposés. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais progresse à 1.422. Le Crédit Foncier cote 920, le Comptoir National d'Escompte 743 et la Société Générale 723.

Le Sext franchit le cours de 5 200. Peu de changement sur les valeurs de transports. Charbonnages russes en bonne tendance. Nouvelle amélioration des titres cuprifères: Rio 902.

En Banque, la Mascamedes se négocie à 26.50.

Au comptant l'obligation 5 0/0 du Chemin de Fer de Saint-Louis à San Francisco remboursable à 516 frs, s'avance à 489.50. Les obligations 6 0/0 convertibles de la New-York Taxi Cab Cy ont des transactions suivies à 502.

Prochainement aura lieu l'introduction des actions de la Cie des Mines d'Or d'Auvergne, capital 3.500.000 frs, qui a pour objet l'acquisition, la vente, etc., de mines d'or et autres mines métalliques, l'obtention de permis de recherches, de concessions, etc.

Recettes de la Cie de Tramways, Eclairage et Force à Rio Janeiro pour la 12e semaine de 1910 fr. : 770.238 contre francs : 693.693 pour la période correspondante de 1909. Recettes de la Cie de Jardin Botanico pour cette même semaine fr. : 197.744.

Grands chemins Français calmes.



On a souvent honte de montrer un visage rouge, couperosé. Il y a, à ce propos, beaucoup de femmes qui manifestent la venue du printemps. C'est, en effet, le moment où tous les organismes subissent une révolution. C'est la venue du printemps qui cause les éruptions, les rougeurs, les furoncles, les maux de tête, la lassitude générale, la transpiration abondante, les attaques de bile, la perte de l'appétit, les indigestions.

Le printemps est la saison la plus dangereuse de l'année pour la santé. L'état de faiblesse qu'on éprouve rend apte à contracter les rhumes, bronchites, pleurésies et maladies épidémiques. Un tonique est nécessaire. Le plus actif, le plus facile à prendre, le moins ouïeux parce que ses effets sont sûrs, c'est les Pilules Pink.

Suivre pendant quelques semaines le traitement si facile des Pilules Pink, c'est s'éviter tous les malaises dont nous avons parlé et se mettre en garde contre toutes les graves maladies que l'on contracte généralement au printemps, parce que l'état d'anémie du corps donne prise à la maladie.

Le meilleur remède à prendre au printemps, c'est les Pilules Pink. Elles ont une si grande puissance comme régénérateur, purificateur du sang, tonique des nerfs, qu'elles guérissent les maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, maux d'estomac, migraines, névralgies, éblouissements, étourdissements, vertiges, palpitations, irrégularités. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, rue Baltu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 19 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16.5 à midi 21° + à 6 heures du soir + 19°. Maxima + 24° Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. à midi, 766 mm., 6 heures du soir, 765 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, S. O.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

Décoration étrangère

Le Gouvernement italien a fait remettre par M. le consul Mordini à M. Gaudin, notre sympathique maire, les insignes d'officier de la Couronne d'Italie, en récompense des nombreux services qu'il ne cesse de rendre à la colonie italienne.

Nous adressons à M. le Maire nos félicitations les plus sincères.

Prestation de serment

A son audience d'hier la Chambre civile de notre Cour d'Appel a reçu la prestation de serment en qualité d'avocat de notre excellent ami M. Joseph de Bonavita, licencié en droit de la faculté de Paris.

Le jeune avocat compte se faire inscrire au barreau de Bastia, où il ne tardera pas à occuper une place des plus enviées.

Nous lui adressons nos plus sincères félicitations, et lui souhaitons un avenir des plus brillants.

Nouvelles maritimes

Sont nommés dans le personnel des comptables des matières : à l'emploi de commis de 3e classe, M. Pagnini Auguste, commis de 4e classe, à Toulon ; — de commis de 4e classe, M. Stefanaggi Baptiste, adjudant au 4e colonial.

M. le commissaire de 1re classe Brisset, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur l'*Amiral Aube*, en armement à Brest, pour être affecté à la 2e escadre.

Carnet mondain

Samedi dernier a été célébré en l'église paroissiale Sainte-Marie, le mariage religieux de Mlle Marie Luiggi, fille de M. Ignace Luiggi, entrepreneur de travaux publics, avec M. Léon Aymard, un jeune sous-officier d'artillerie, appartenant à une honorable famille du Gard.

Toute ravissante de grâce et de beauté, la jeune mariée a été conduite à l'autel par son père. Elle était assistée en qualité de témoins par MM. Grassi, sous-ingénieur des ponts et chaussées, et Pierre Fontana, entrepreneur. Les témoins de l'époux étaient MM. François Lucchesi, négociant en peaux, et Jacques Luiggi.

Après la cérémonie les nombreux invités se sont rendus dans les salons de Madame Luiggi où leur a été servi un succulent dîner. Cette fête s'est terminée dans la soirée par une brillante sauterie qui s'est prolongée assez tard dans la nuit.

Tous nos compliments aux jeunes époux, ainsi qu'à leurs heureux parents.

Ivrognerie, brutalité, rébellion

Le nommé B. C. a trois qualités : il est docker, il est ivrogne, il est brutal, et nous pouvons ajouter que la police n'est pas toujours dans son cœur.

Hier, sur les quais, B. tenait la bonne cuite, traditionnelle en cette époque d'élections, et, comme il a le vin plutôt mauvais, il malmenait un de ses camarades de travail, le sieur V., auquel, à bout d'arguments, il décocha deux coups de tête dans l'estomac, sous prétexte que cela facilite la digestion.

La police, trouvant que le remède était trop radical et qu'il frisait la correctionnelle, au petit fer, voulut emballer B. pour le poste ; mais celui-ci parait également atteint de poliophobie car après avoir copieusement injurié les agents, il essaya de les passer à tabac.

Les rôles auraient été ainsi intervertis alors deux agents, qui l'avaient cueilli, n'avaient eu la poigne vigoureuse. Ils réussirent à maîtriser l'ivrogne mauvais coucheur, et l'amenèrent, plein de vinasse et de rage concentrée, devant M. Glabéke, qui mit à sa disposition la geôle municipale pour y cuver son alcool.

B. C. sera poursuivi correctionnellement pour ivrognerie, scandale et rébellion aux agents.

Au Port

*Entrées :*

Vap. allemand « Tunis, » cap. Banch, venant de Livourne.

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri, venant de Porto-Vecchio.

— Vap. « Iberia » cap. Lefièvre, venant de Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Livourne.

— Vap. Ital. « Palestina » venant de Porto-Torrès.

— Brick-goélette franç. « Caroline », cap. Ghirardi, venant de Nice.

*Sorties :*

— Vap. « Corsica, » cap. Olivieri parti pour Portovecchio.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Marseille.

— Vap. Ital. « Palestina » parti pour Livourne.

Avis

M. Lecchesi Michel possède un bel âne pour la monte.

S'adresser au propriétaire à Valle-di-Campoloro.

MESDAMES pour douleurs, troubles ou irrégularités de l'époque, prenez régulièrement la RÉGLOMÈRE LAGROZE. G. LAGROZE, Pharmacien de 1re classe, PARIS.

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00218

BOURSE DE PARIS

18 avril — 19 avril

Rente 3 0/0 amort. . 98.85 — 98.70
Id. 3 0/0 ancienne. . 98.35 — 99.00
ex-coupon

## PIEDICROCE

### ASSASSINAT D'UN VANNIER

Piedicroce, 19 avril.

Dans la soirée d'hier le nommé Castelli Vincent, vannier à Bastia, a été assassiné à Piedicroce.

L'auteur de ce crime est encore inconnu, mais de l'enquête du Parquet de Corte, qui s'est immédiatement transporté sur les lieux, il semblerait résulter que la vengeance a été le mobile du crime.

## POUR LA CORSE

### Nouvelle Lettre du Commandant GABRIELLI

Paris, 19 avril.

Le commandant Gabrielli adresse à la Presse une autre lettre ayant trait au relèvement moral et matériel de la Corse.

Il est dit dans ce document que les Corses habitant Paris adresseront aux électeurs de l'île, éternellement délaissée, un manifeste par lequel il les engagent vivement à n'envoyer au Parlement que des députés nouveaux.

Tous les chefs de partis en Corse doivent être systématiquement tenus en dehors de la représentation insulaire. Aucun de tous ceux, à quelque parti qu'ils appartiennent, qui ont été mêlés aux luttes politiques, ne doivent plus être chargés des intérêts d'un département toujours négligé par eux ; c'est dire qu'il convient d'envoyer à la Chambre les représentants d'une Corse nouvelle et unie.

Ces députés devront être choisis parmi des patriotes pouvant plaider avec autorité et indépendance devant la France entière la cause sacrée de la petite patrie.

Les électeurs du 24 avril ne peuvent, ne doivent avoir d'autre but que la régénération morale d'une Corse que les querelles intestines, et la politique de couloir ont malheureusement atrophiée.

Les Corses de Paris espèrent que leur appel sera entendu et que les compatriotes insulaires auront à cœur de se relever aux yeux de la France continentale.

## PONTIVY

### OFFICIER BRUTAL

*Le lieutenant Simonan ira en Conseil de guerre*

Pontivy, 19 avril.

Nous avons signalé dans nos dépêches d'hier l'acte d'odieuse brutalité commise par le lieutenant Simonan, du 2e chasseurs, sur le cavalier Civel.

Le lieutenant Simonan, que l'on s'accorde à reconnaître comme un déséquilibré, garde les arrêts et sera traduit en conseil de guerre pour violences et voies de fait envers un inférieur.

## PARIS

*Réunion tumultueuse*

*Millerand et les Socialistes*

Paris, 18 avril.

M. Millerand, député sortant, donnait, hier au soir, une réunion publique et contradictoire, lorsque une bande de contre-manifestants socialistes firent irruption dans la salle en poussant des vociférations.

En même temps des pierres furent jetées du dehors et cassèrent toutes les vitres du local où avait lieu la réunion.

## BREST

*L'abbé Gayraud malade*

Brest, 19 avril.

Au cours de sa tournée électorale, dans l'arrondissement de Brest, où l'abbé Gayraud s'est porté candidat aux élections de dimanche prochain, celui-ci tomba subitement malade.

L'abbé Gayraud est obligé de garder la chambre.

## EN HOLLANDE

*Chantecler à La Haye*

La Haye, 19 avril.

La première de *Chantecler* à La Haye donna une recette de 16.610 francs.

Toutes les places étaient depuis longtemps retenues pour cette soirée sensationnelle.

## La Conquête de l'air

### Un Vol de Paulhan

Paris, 19 avril.

Le célèbre aviateur Paulhan, montant un biplan Farman, le même qui la veille avait accompli la superbe randonnée d'Etampes à Orléans, partit hier de Chevilly, à 3 heures et demie.

L'intrépide aviateur passa en vue de Pithiviers, vola au-dessus de Malesherbes, traversa Montereau aux applaudissements de la population et fut obligé d'atterrir à Nogent-sur-Seine, l'essence étant venue à manquer.

Paulhan venait de faire 190 kilomètres en trois heures et demie, et avait battu tous les records connus à ce jour.

### Nouvel exploit de Paulhan

Paris, 19 avril.

Continuant aujourd'hui sa splendide expérience, l'aviateur Paulhan, parti ce matin d'Arcis-sur-Aube, atteignit, après une très belle envolée, le camp de Châlons à midi 50.

Une formidable ovation accueillit le courageux aviateur, qui fut chaleureusement félicité pour sa merveilleuse performance.

## DOUAI

### CHUTE D'UN AVIATEUR

Paris, 19 avril.

L'aviateur Breguet faisait un vol à l'aérodrome de Douai, lorsque, au moment où il prenait un virage, son appareil capota et l'aviateur fut projeté sur le sol, d'une hauteur de 20 mètres.

Dans sa chute, Breguet se fit une légère fracture au crâne, ainsi que diverses contusions sur tout le corps.

Son appareil est en trois morceaux.

## NICE

### MEETING D'AVIATION

*LATHAM est félicité par le Roi de Suède*

Nice, 19 avril.

Aujourd'hui, en présence de S. M. le roi de Suède qui, depuis l'ouverture du meeting d'aviation, n'a pas manqué une seule épreuve, l'aviateur Latham éleva son biplan à la hauteur de 200 mètres et effectua un vol de 45 kilomètres en 49 minutes.

Le roi a vivement félicité le jeune et vaillant aviateur.

## MARSEILLE

### Incendie aux Docks

*Dégâts importants*

Marseille, 19 avril.

Un violent incendie s'est déclaré, aujourd'hui, aux docks de Marseille.

Le feu survint au milieu des sacs de copra et ne tarda pas à prendre des proportions inquiétantes.

Immédiatement prévenus, les pompiers arrivèrent sur les lieux et, après quelques heures de travail, tout danger était écarté.

Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de mille francs.

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

*Déclaration de Rivelli*

Marseille, 19 avril.

Le célèbre agitateur Rivelli a déclaré, au cours d'une réunion, que la grève des inscrits maritimes tiendrait, malgré tout, jusqu'au premier mai.

Quoi qu'il en soit, les départs des bateaux sont régulièrement assurés et tous les services s'effectuent normalement.

*Entre Dockers et Inscrits*

La mésintelligence règne entre les dockers et les inscrits maritimes.

Bien qu'inlassablement travaillés, les dockers jugent inutile d'épouser la querelle des inscrits maritimes qu'ils soutient injuste, vexatoire et très préjudiciable au commerce marseillais.

## DUNKERQUE

*Les Dockers ne marchent pas*

Les dockers ont catégoriquement refusé de se solidariser avec les inscrits maritimes qui, par esprit de discipline, mal compris, avaient répondu à l'appel des inscrits du port de Marseille.

Le Syndicat des inscrits a voté un blâme au Syndicat des dockers réfractaires.

## BORDEAUX

*Les Services assurés par les Inscrits*

Bordeaux, 19 avril.

On ne signale aucune nouvelle défection parmi les inscrits embarqués.

Le paquebot *Hudson* est parti pour New-York, avec son équipage, tout entier resté fidèle au devoir, à l'exception d'un seul chauffeur, qui fut immédiatement remplacé.

## RODEZ

### Violée et étranglée

Rodez, 19 avril.

Ne voyant pas revenir leur fillette, Adrienne Pons, âgée de 16 ans, de l'école supérieure de Rodez, où elle suivait les cours de Normale, ses parents inquiets se mirent, anxieusement, à sa recherche.

A leur grand désespoir, ils ne trouvèrent plus que le cadavre de leur malheureuse fillette dans un bois voisin de la commune.

Adrienne Pons avait été criminellement violée, puis le ou les auteurs du forfait, encore inconnus, avaient étranglé leur victime.

Un détail : au moment où la pauvre petite fut retrouvée, elle tenait encore ses livres de classe dans sa main crispée.

## NARBONNE

### Horrible Accident

*Une jeune fille tuée par son père*

Narbonne, 19 avril.

Aujourd'hui, M. Martin, administrateur colonial, en congé en France, s'occupait, dans sa chambre à nettoyer son revolver.

Soudain, la porte s'ouvrit et l'aînée de ses filles, âgée de 18 ans, lui sauta joyeusement au cou, pour l'embrasser.

Surpris, le malheureux père pressa involontairement la gachette de l'arme qu'il tenait à la main.

Le coup partit et la jeune fille s'affaissa raide morte, le crâne fracassé par une balle.

Le désespoir du pauvre père est inconcevable. On redoute la folie.

## TOULON

### VOL DE DOCUMENTS

*Arrestation de matelots*

Toulon, 19 avril.

Les matelots torpilleurs Rouaba, Berbis et un troisième qui serait leur complice, ont été mis aujourd'hui en état d'arrestation.

Ces matelots se seraient rendus coupables de vol de documents intéressant la défense mobile, qu'ils se seraient procurés à bord du destroyer *Flibustier*, où ils sont embarqués.

*Machine à Tricoter*

TRAVAIL CHEZ SOI TOUTE L'ANNÉE

Rapportant de 30 à 50 fr. par semaine selon temps employé et sans apprentissage.

S'adresser à M. FRANCHI, seul représentant de la Compagnie *La Gauloise* en Corse, demeurant à Carbuccia par Ucciani

Joindre 25 timbre pour la réponse.

Facilités de payement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

## AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Madeleine Rutali ; Mme Théodora Poncelotti née Rutali, et M. Poncelotti, contrôleur des douanes ; M. Laurent Rutali et Mlle Paule Rutali ; Mme veuve Joséphine Chiarelli et ses enfants ; Mme et M. Jean Chiarelli ; Mlle Suzanne Rutali ; M. Antoine Canala et sa famille ; M. Faustin Canala et sa famille ; MM. Nonce et Jean-Simon Antonmotti ; le Père Marini, et Mlle Théodora Marini ; MM. Achille et Ours-Marie Bagnoli et leurs familles ;

Les familles Rutali, Poncelotti, Chiarelli, Canala, Antonmotti, Marini, Bagnoli et Murati ;

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MONSIEUR JOSEPH RUTALI

leur époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Bastia le 18 avril 1910, à l'âge de 54 ans.

Les obsèques auront lieu à Rutali jeudi 21 courant, à 9 heures du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

M. Auguste Aitelli, adjudant en retraite, négociant ; Mme Veuve Casale ; Mme Veuve Baldacci-Aitelli ; Mme Veuve Pasteur, née Casale, et ses enfants ; Mme Veuve Richard, née Casale ; M. et Mme Charles Poli, née Aitelli, et leurs enfants ; Mme Veuve Aitelli, de Marseille, et ses enfants ; M. Nicolas Cauvin et ses enfants, de Sisonne ; Mme Veuve Aitelli, d'Algajola ; Mme Veuve Morlenghi et ses enfants ; M. et Mme Orsini, de Marseille, et leurs enfants ; M. et Mme Léonard et leurs enfants ; M. et Mme Mathieu Aitelli, d'Algajola, et leurs enfants ;

Les familles Morlenghi, Ottaviani, de Toulon), Cauvin et Giammartini, (de Paris), Antomarchi, (de Sorbo-Ocagnano)

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME LOUISE AITELLI

NÉE CASALE

leur épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, décédée le 19 avril 1910, munie des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 43 ans.

L'enterrement aura lieu le 21 courant à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard de Toga, 3.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

PATES ALIMENTAIRES

Raffinées — Supérieures — Extra

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »

MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR
1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAIT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRECIEUSE DEPENSIER. Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'eczéma, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente découverte.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gridelet.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Viggiola, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

LES MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE
Ce sont les femmes atteintes de métrite
JOUVENCE de l'Abbé Soury
Prix : 6 fr. 50 le flacon ; franco 7 fr. 25 ; pour trois flacons pris à la fois 17 fr. 50 ; franco 18 fr. 50.
Notice et renseignements gratis et franco.

L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication d'intérêt local entièrement inédite et sans prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner immédiatement et d'intéresser tous les visiteurs ou les habitants de la Corse.
Des horaires, clairs et souvent nouveaux, de tous les MODIFIÉS & REVUES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postaux, etc., desservant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes font valoir la profusion et la clarté.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES enseignent les particularités utiles à connaître de notre département insulaire.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES judicieusement à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition, est venu combler une lacune et rendre de grands services à tous ceux qui s'intéressent à ce beau pays.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

OUTILS pour AMATEURS et OUVRIERS
Menuisiers, Tourneurs, Ébénistes, Sculpteurs, Graveurs, Modeleurs, Ferblantiers, Serruriers, Tapissiers, Vitriers, Peintres, Jardiniers, Cordonniers, Selliers, Bourreliers, Bijoutiers, Orfèvres, Horlogers, Coiffeurs, Chasseurs, Pêcheurs, Cyclistes, Automobilistes, Aéronautes, Photographes, Dessinateurs, Architectes, Ingénieurs, Géomètres, Arpenteurs, Agriculteurs, Viticulteurs, Horticulteurs, Apiculteurs, Pisciculteurs, Aviculteurs, Colombophiles, Cordiers, Vanniers, Pêcheurs, Bimbelotiers, Jouets, Articles de Fumeurs, Articles de Voyage, Articles de Ménage, Articles de Bureau, Articles de Dessin, Articles de Peinture, Articles de Modelage, Articles de Gravure, Articles de Sculpture, Articles de Photographie, Articles de Cinématographie, Articles de Chasse, Articles de Pêche, Articles de Sport, Articles de Cycle, Articles de Gymnastique, Articles de Jeux, Articles de Fêtes, Articles de Cadeaux, Articles de Prix, Articles de Nouveautés, Articles de Fantaisie, Articles de Luxe, Articles de Curiosité, Articles de Collection, Articles de Brocante, Articles de Vente, Articles de Commerce, Articles de Publicité, Articles de Propagande, Articles de Réclame, Articles de Vente, Articles de Commerce, Articles de Publicité, Articles de Propagande, Articles de Réclame.

CHEVEUX SAUVÉS par la Pommade Hahn
LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ÉDITION B : contenant une Gravure-coloriée et un Patron découpé dans les P., P. et 4e P.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL. GOUBAUD, Éditeur, 3, r. de Grammont

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 109 — JEUDI 21 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | le port en sus. |

On ne répond pas des manuscrits déposés.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Aux Électeurs
### de l'Arrondissement
### DE CORTE

Mes chers Concitoyens,

Appelé à la candidature par le vote unanime de la Fédération radicale-socialiste de notre arrondissement, désigné comme candidat unique du Parti par le Comité radical et radical-socialiste, je fais appel, plein de confiance, à vos libres suffrages.

Votre arrondissement est le mien. J'y ai vécu de votre vie au milieu de vous tous. Ici sont mes amitiés, mes affections, mes intérêts. C'est ici que, dans mon cœur, s'est formé, a grandi, violent et profond, l'amour du sol natal. C'est avec une fierté légitime que je revendique devant vous l'honneur de vous représenter au Parlement.

Mes opinions politiques vous sont connues. Républicain de tout temps, j'appartiens au parti républicain radical et radical-socialiste, dont j'accepte et soutiendrai le programme intégral. Homme de progrès et d'action, je siégerai, si vous m'élisez, à l'extrême-gauche de ce parti,

La politique pourtant ne doit pas retenir toute l'attention, ni absorber toute l'énergie de votre représentant. On a souvent dit, avec une grande raison, que la Corse se meurt de la politique.

La Corse est un département déshérité entre tous. Il suffit de la parcourir pour constater sa misère et l'oubli immérité dans lequel, depuis de trop longues années, la laissent les Pouvoirs publics.

Ce sera l'honneur impérissable de la Fédération de nos Syndicats d'Initiative d'avoir donné un patriotique réveil et fixé aux représentants des règles de conduite qu'ils se feront un devoir d'observer.

J'ai confiance dans l'avenir. A l'administration déloyale et tracassière qui, pendant si longtemps, s'est abattue, fléau redoutable, sur notre Corse malheureuse, a déjà succédé, sous l'impulsion de notre nouveau Préfet, une administration honnête et équitable. Je ne désespère pas de voir la justice revenir dans nos prétoires, trop facilement abandonnés à des courtiers électoraux, dont le principal souci est de satisfaire les exigences de leur coterie.

J'emploierai toute mon énergie à faire pénétrer dans notre arrondissement le progrès économique, la paix sociale, le respect des adversaires, la liberté pour tous. Je m'honorerai ainsi d'avoir, pour ma faible part, contribué à effacer les dernières traces d'un régime de pression, de corruption et de servilisme auprès duquel pâlit la domination génoise.

Vive la République démocratique et sociale !

*Louis ADRIANI,*
*Conseiller à la Cour d'appel.*
*Candidat radical-socialiste.*

Castiglione, le 15 avril 1910.

## Le Coup de Balai

Dimanche prochain, les électeurs indépendants de la vieille Terre des Communes seront appelés à se prononcer sur les deux candidats qui sollicitent leurs libres suffrages.

Dimanche prochain, l'opinion publique, écœurée du pullisme dont M. Antoine Gavini a toujours fait preuve, vis-à-vis de l'arrondissement, qu'il avait le devoir impérieux de représenter dignement, balaiera, d'un geste décidé, le député *in partibus* qu'on avait imposé aux électeurs et qu'ils ont eu la faiblesse d'accepter, il y a quatre ans, croyant bien faire.

Les électeurs de l'arrondissement de Corte comprendront, cette fois, qu'il ne suffit pas de pontifier à la buvette du Palais-Bourbon, de plastronner au foyer de la danse, de présider les Conseils d'Administration de vagues sociétés financières ou d'assurances, et surtout d'émarger à la feuille des *Q. M., pour faire un bon député.* Et cependant, c'est à ce rôle passif de comparse, et plus humiliant encore de serre-file que s'est borné le député sortant, au cours de cette législature, et aussi de la précédente.

Depuis huit ans que M. Gavini représente l'arrondissement de Corte à la Chambre, qu'a-t-il fait qui puisse le recommander, une fois de plus, aux suffrages des électeurs Cortenais ? Rien. Il a fait, au contraire, tout ce qui dépendait de lui pour que ses partisans lui refusent, désormais, leur confiance.

Son attitude au Parlement, les votes qu'il a émis ou que l'on a émis *pour lui — car il est de ceux qui* confient aisément leur boîte à bulletins à un collègue complaisant — sont la négation complète, absolue, de la profession de foi avec laquelle il s'est présenté devant le collège électoral de Corte. Rien donc ne le désigne plus à la bienveillance de ses commettants.

La politique de division et d'incohérence que M. Gavini a suivie : le dédain, nettement accentué, qu'il a manifesté pour l'arrondissement de Corte, dès le lendemain de son élection, ont lassé les meilleures volontés, ont enrayé net les dévouements, pourtant nombreux, qui s'étaient groupés autour de lui.

L'heure de l'expiation a sonné !

A toutes les sollicitations dont il fut l'objet de la part des électeurs Cortenais, dans le but d'obtenir des Pouvoirs Publics une marque de simple bienveillance, pour le relèvement de l'arrondissement de Corte, si criminellement laissé à l'abandon, M. Gavini a opposé le mutisme le plus complet, le je m'enfichisme le plus absolu, dédaignant même, au cours des multiples mois de congé qu'il s'est royalement adjugé, pendant sa législature, de se rendre au milieu de ses commettants, pour *écouter ou faire semblant de prendre* en considération leurs légitimes revendications.

Nous avons vu M. Antoine Gavini à l'œuvre, il est jugé ; ou plutôt, ses électeurs, enfin ressaisis, l'ont condamné pour toujours. M. Gavini avait, peut-être, caressé le rêve de prendre la succession d'Emmanuel Arène, dont la vice-royauté a été si néfaste à la Corse toute entière ; mais il ne s'est pas rendu compte qu'il est loin d'avoir la valeur du potentat disparu.

Un instant, sans doute, lors de son élection à la présidence du Conseil général, il a pu se faire illusion et croire que « c'était arrivé, » mais les résultats du 24 avril lui prouveront qu'il y a loin de la coupe aux lèvres et que le Capitole n'est pas éloigné de la Roche Tarpéenne.

La lutte ardente, que nous avons provoquée dans le fier arrondissement de Corte, a porté ses fruits. Les manifestations enthousiastes et sympathiques dont son concurrent, M. Louis Adriani, fut l'objet au cours de sa tournée électorale, sont le critérium indiscutable de l'écœurement que la politique gaviniste a fait naître parmi les fières populations cortenaises, lasses d'avoir comme représentant, un député honoraire, dont le rôle politique se borne à répondre : *Assez*, à toutes les propositions gouvernementales, quand bien même ces propositions achèveraient de ruiner le pays, et un conseiller particulier.

Le oui-ouisme humiliant du député sortant, son indifférence coupable pour tout ce qui touche aux intérêts de la Corse, étoffellement sacrifiée, demandent une juste et légitime sanction. Dimanche, les électeurs mettront, enfin, le fer rouge sur cette plaie dont la Corse a tant eu à souffrir, en laissant sonner à M. Gavini que l'écharpe de député de Corte ne doit plus être arborée que sur le plastron d'un citoyen digne, en tous points, de cette haute marque d'estime et de confiance.

En renvoyant M. Gavini à ses conseils d'administration, ou à sa barre d'avocat, les électeurs de Corte feront donc œuvre de justice et de haute justice.

DE SUERTA.

## Réflexions sur la Politique

*En gardant mes moutons...*

Pour qui voterez-vous ? Moi, pauvre paysan à qui l'on ne fait point de confidences, je n'en savais hier absolument rien.

A huit jours des élections, mon chef de clan n'avait pas encore songé à *me donner ses instructions*, » et j'attendais qu'on voulût bien s'occuper de ma petite personne.

Brusquement, j'ai été fixé aujourd'hui et j'avoue que je ne m'attendais pas à ce qu'on exige de moi.

Après tout le bruit fait autour du relèvement économique de la Corse, j'étais en droit d'espérer que l'on songerait à envoyer au Parlement des hommes nouveaux qui, reconnaissants de la confiance à eux témoignée, se mettraient à l'œuvre avec l'idée fixe de faire triompher les revendications de leurs commettants.

Ce rêve très raisonnable, j'apprends aujourd'hui, qu'il ne peut se réaliser ; c'est ainsi du moins, qu'en ont décidé mes « maîtres » qui se sont arrogé le droit de me faire une opinion *conforme à la leur.*

Eh ! bien, cette fois, contre toute prévision, je ne marche plus. C'est une idée qui m'a pris, là, tout d'un coup, de faire acte d'indépendance ; une idée qui s'est bien ancrée dans ma cervelle de paysan têtu et qui, quoi qu'on fasse, n'en sortira pas.

Toutefois, si je suis décidé à ne plus revenir sur ma détermination, je veux bien discuter, et, comme ces Messieurs de la Chambre, expliquer mon vote.

J'ai maintes fois voté pour M. Gavini. Aujourd'hui, n, i, ni, c'est fini.

Pourquoi ?

C'est très simple.

Autant que je puisse en juger, M. Gavini ne me paraît pas avoir fait son devoir de représentant de la Corse.

Avec son collègue, M. Pierangeli, M. Gavini est un partisan de la théorie du moindre effort, quand il s'agit d'améliorer le sort des malheureux qui ont mis en lui leur confiance et leur espoir. Quand il s'agit de bien-être personnel, c'est autre chose. Je ne sais ce qu'il a fait pour lui et sa séquelle. Pour la Corse, du moins, il n'a rien fait.

Autre grief. Suivant les besoins de sa cause, M. Gavini fut tour à tour monarchiste et républicain socialiste. Il se réclame maintenant du parti radical-socialiste. Voir M. Gavini, le « parti du plus fort est toujours le meilleur »... Oh ! pardon compère La Fontaine.

Le bonapartiste Gavini avait peut-être, au moins, le mérite d'être sincère et pouvait forcer l'estime des *honnêtes gens.* Mais que dire, grand Dieu, de Gavini radical-socialiste et demain, sans-doute, socialiste révolutionnaire ? car M. Gavini n'hésiterait pas à se ranger aux côtés de Coutant, si Coutant était demain le puissant du jour... C'est peut-être Coutant qui n'en voudrait pas.

Fi, M. Gavini, c'est bien mal à vous d'avoir lâché les fidèles qui vous ont fait ce que vous êtes. Comme les maréchaux du 1er Empire, vous étiez las de rester toujours sur la brèche, vous qui ne rêviez que jouissances faciles ! Ah ! la lutte vous faisait peur, qui vous laissait si peu d'espoir. Heureusement pour vous, les soldats étaient plus braves que le capitaine et ils allaient en chantant à la bataille. Moi, républicain, je les admirais vos soldats aux yeux bandés, mais le chef, ah ! le chef me faisait pitié.

Et pourtant au lendemain de votre défection, je fus des vôtres.., je me trompe, c'est vous qui fîtes notre instrument pour écraser vos amis de la veille.

Aujourd'hui, nous vous répudions, comme vous avez répudié vos amis.

Mais comme vous êtes l'homme de tous les partis, pourvu qu'ils vous mènent à la victoire, cela ne vous embarrasse pas, et vous espérez avoir facilement raison d'un franc adversaire comme M. Adriani. Détrompez-vous M. Gavini, celui-là n'est pas un lâcheur de votre trempe et ne craint pas la défaite. Celui-là, républicain de la première heure, sera écrasé

lui tous les vrais républicains, mieux que cela, il aura, — et vous le savez mieux que personne, — les honnêtes citoyens de tous les partis qui, soucieux de la prospérité de notre pauvre pays, veulent être représentés par un homme qui ne considère pas son mandat de représentant du peuple comme une sinécure... héréditaire.

J'espère donc M. Gavini, qu'ayant contre vous les citoyens soucieux du bien-être général, vous serez battu. De cela, je me réjouis d'avance.

Dans huit jours, alors que dans le calme d'une retraite bien douce, digne couronnement de vos travaux, vous méditerez un peu sur l'inconstance des hommes — surtout la vôtre — vous vous direz peut-être qu'un chef politique qui se respecte ne doit jamais renier ses opinions, parce qu'il renie ainsi en même temps les honnêtes citoyens dont il s'est constitué le pasteur. Mais alors il sera trop tard. D'autres auront cueilli les raisins qui, pour vous, aujourd'hui sont trop verts.

Jacques BONHOMME.

## ??

Nous reçevons d'un allié de la France, de Cronstadt, la lettre suivante. Nous la publions avec l'espoir que les révélations qu'elle contient serviront à éveiller l'attention du Gouvernement.

Ajaccio, le 10 avril 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*,

Ma qualité d'ami de la France, me permet de penser que vous ne trouverez pas étrange la démarche que je fais auprès de vous en vous adressant ces lignes.

Je suis indigné, Monsieur, d'avoir entendu, ce matin, des Allemands échanger toutes sortes de propos désagréables pour la France. Ils se vantaient d'avoir pénétré dans l'enceinte réservée de la Défense mobile, à peine protégée par une barrière en bois *aux trois quarts démolie*. Ils se vantaient, également, d'avoir pu repérer tous les projecteurs côtiers, enfin, ils ajoutaient qu'à Bastia leurs compatriotes ont deux usines de tanin et que, sans difficulté, depuis qu'ils sont installés dans le pays qu'ils déboisent rapidement, ils auraient fait une riche collection de clichés utiles au grand état-major de Berlin. Voilà ce que j'ai entendu! Voilà ce que je ne puis me tenir de vous rapporter pour que vous puissiez, — peut-être ! — utilement éprouver mon émotion.

Veuillez croire, etc.

W. C.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 avril, à 2 h. 1/2

| | |
|---|---|
| Le Cimbre, | Signard. |
| Le Grand Mogol, | Antran. |
| Sobre les olas, | Rosas. |
| Les Saltimbanques, | Ganne. |
| Rose mousseuse, | Kensel. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

### MEDAILLE MILITAIRE

Sont inscrits sur le tableau de concours pour la Médaille militaire,

MM.

Guerrini, adj. au 6e bat. de chasseurs.
Aletti, sergent au 20e.
Costantini, adjutant au 145e.
Talia, adjutant au 3e.
Laurent, adjudant au 163e.
Lucciani, adjudant au 17e.
Peretti, adjudant au 163e.
Zanarelli, adjudant au 157e.
Carciagnara, adj., école des Antelys.
Clementi, adjudant au 61e.
Racaglia, adjudant au 149e.
Morri, adjudant au 4e.
Florenco, adjudant au 163e.
Rocchisani, adjudant au 48e.
Pasqui, adj. au 14e bat. de chasseurs.
Chiarelli, adjudant au 3e.
Profizi, adjudant au 144e.
Perfettini, adjutant à la 14e section de secrétaires d'état-major.
Spinetti, adjudant au 4e tirailleurs.
de Poli, adjudant au 2e étranger.
Peraldi, adjudant au 4e zouaves.
Peretti, caporal au 2e étranger.
Poli, adjudant au 2e tirailleurs.
Vincensini, adjudant au 4e zouaves.
Battini, sergent au 2e étranger.
Leoni, mar des logis chef, 9e dragons.
Franchi, maréchal des logis à l'école d'application de cavalerie.
Gauthier, maréchal des logis au 1er spahis.

# Elections Législatives

*Avis aux électeurs*

**Les cartes électorales seront distribuées vendredi et samedi, à la Mairie, salle du Conseil municipal, aux heures de bureau, et dimanche, jour des élections, aux abords des salles de vote.**

## BASTIA

### La Candidature AJACCIO

**Partout où le citoyen Ajaccio est allé à l'électeur, il a su trouver, au cours de sa tournée de dimanche et de lundi, le plus grand succès et l'accueil le plus sympathique et le plus favorable**

**Au port de Centuri, les inscrits maritimes ont proclamé la nécessité de confier leurs intérêts à celui qui, depuis si longtemps, lutte pour la collectivité contre la Compagnie Fraissinet.**

**A Centuri, la réunion fut présidée par M. Palmieri, maire.**

**A Morsiglia, par M. Contri, adjoint au maire.**

**A Luccianа, M. Sei, adjoint au maire, a présenté le candidat des revendications Corses à ses électeurs, qui déjà avait exposé son programme, une heure avant, devant les électeurs de la commune de Borgo. Les électeurs indépendants de cette commune ont complètement contre ceux qui se prétendent à la tête du fief électoral.**

**Enfin, avant-hier mardi, c'est aux électeurs d'Oletta que le citoyen Ajaccio a été porter la bonne parole républicaine. La réunion était présidée par M. Castellani, adjoint au maire.**

**Nous prévenons les électeurs de la commune de Bastia que le candidat aux élections législatives va entreprendre, à partir d'aujourd'hui, une série de conférences qui seront réservées aux électeurs de la ville de Bastia.**

**M. Joseph Ajaccio prendra la parole notamment, à partir de 9 heures du soir, dans les différents lieux de réunion de la Haute-Ville.**

### La Candidature Capazza

**M. Louis Capazza, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Bastia, nous adresse la lettre suivante :**

Bastia, 20 avril 1910.

M. le Directeur du *Petit Bastiais*.

On me signale des cas de pression indignes d'hommes civilisés. Il s'agit, surtout, de forcer de malheureux assistés à voter pour X ou Y, au gré de tyranneaux, êtres plus sauvages que des apaches

J'avertis ces apaches, oui ces apaches, et ceux qui oseraient les couvrir de leur autorité, *pas est nulle*, que je suis venu en Corse décidé à faire cesser ces mœurs inhumaines

Qu'on me signale tous les abus et je me charge de mettre au pas ceux qui s'en rendent coupables, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Moi, je veux détruire le mal jusque dans ses racines.

Veuillez agréer, etc.

L. CAPAZZA,
*Candidat.*

**Afin de mettre fin à des bruits dénués de consistance et mis en circulation, pour les besoins de la cause, par des intéressés peu scrupuleux, notre vaillant compatriote, M. Capazza, nous prie de déclarer formellement qu'il est et reste candidat dans l'arrondissement de Bastia.**

**Les électeurs indépendants apprécieront l'attitude de ce candidat et les procédés équivoques des pêcheurs en eau trouble.**

## *Correspondance*

Nous recevons le télégramme suivant :

Sartene, 20 avril, 1 h. 15.

Veuillez insérer, à la suite de l'Etude historique d'Eugène Grimaldi sur Joachim Murat, le télégramme suivant :

Je proteste contre renseignements historiques concernant Ignace Carabelli, parus dans le *Petit Bastiais* du 18 courant.

Me réserve démasquer calomniateurs et spéculateurs intéressés dans l'expédition de Murat.

JEAN-BAPTISTE CARABELLI DE LATOUR.

## *Carnet Mondain*

Nice, 17 avril.

Hier matin a été célébré le mariage civil de M. Gabriel Granet, officier d'administration de l'intendance militaire de Nice, avec la gracieuse Mlle Faustine Mariotti, la charmante fille de M. Paul Mariotti, receveur des postes et des télégraphes en retraite, juge suppléant en Corse, et la filleule de notre excellent ami, M. Antoine Mariotti, chef de bureau de Préfecture en retraite, secrétaire de la Publicité de la Société des Bains de Mer de Monaco.

M. Honoré Sauvan, sénateur, maire de Nice, remplissait les fonctions d'officier de l'état-civil.

Les témoins étaient : M. Muraluz, sous-intendant de 1re classe, chevalier de la Légion d'honneur, et M. le commandant Chabot, officier de la Légion d'honneur, pour le marié, et pour la charmante épousée : M. Antoine Bruni, directeur des postes et télégraphes honoraire, chevalier de la Légion d'honneur, et M. le commandant Lefèvre, chevalier de la Légion d'honneur.

Après la cérémonie civile, la bénédiction nuptiale a été donnée en l'église Notre Dame, toute garnie de fleurs et de verdure. M. le curé Crépeaux a prononcé une touchante allocution qui a produit une vive impression sur toute l'assistance.

Pendant la messe, les grandes orgues n'ont cessé de jouer et plusieurs artistes de grand talent se sont fait entendre.

De nombreuses personnalités civiles, et militaires ont apporté aux jeunes époux des vœux et des souhaits de bonheur.

Remarqué, dans l'élégante et nombreuse assistance :

M. Mariotti, receveur des Postes et Télégraphes en retraite, juge suppléant, et Mme Mariotti ; M. Bandoin, lieutenant au 112e, et Mlle Marie Saint-Bonnet ; M. Bruni Emile, sous-préfet, et Mlle Emilie Perdigon ; M. Ayme Fernand et Mlle Eugénie Daumas ; M. Guillemain, clerc de notaire, et Mlle Charlotte Falconetti ; M. Jean Falconetti, étudiant, et Mlle Eugénie Lefèvre ; M. Muraluz, sous-intendant militaire de 1re classe, et Mme Lefèvre ; M. Bruni, directeur des Postes et Télégraphes, et Mme Daumas ; M. le commandant Lefèvre et Mme Chabot ; M. le capitaine Falconetti et Mme Grimaldi ; M. le commandant Chabot et Mme Ayme ; M. Mariotti, chef de bureau de Préfecture en retraite, et Mme Saint-Bonnet ; M. Ayme Joseph, lieutenant, et Mme Aubert ; M. le capitaine Castellani et Mme Falconetti ; M. Grimaldi, receveur de la Caisse d'Epargne postale, et Mme Castellani ; M. Aubert, architecte, et Mme Lallavère ; M. Lallavère, professeur, et Mme Cicion ; M. Tristani et Mlle Bastien ; M. Cicion, architecte, et Mme Tristani.

Un déjeuner a été servi dans les salons de l'Hôtel Majestic. Le menu, exquis, incitait à la gaîté qui régna en maîtresse absolue sur cette charmante réunion, qui ne prit fin que tard dans la soirée.

Au champagne, M. le Sous-Intendant Muraluz et M. Bruni, sous-préfet, ont porté un toast aux mariés et à leurs familles ; M. Mariotti les a remerciés et a bu au bonheur des époux et à la santé de ses nombreux invités.

Au déjeuner a succédé une sauterie qui ne s'est terminée qu'à huit heures du soir.

Après quoi, danseurs et danseuses furent conviés à un dîner, pour réparer leurs forces et clore dignement cette journée consacrée au bonheur et à la joie de vivre.

Il a soir même, les jeunes époux partaient en voyage.

Nous leur adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

## *Gazette Judiciaire*

**Chambre Correctionnelle**

*Présidence de M. Gazeau*

Giuseppi Don, dit Topolino, est une vieille connaissance des juridictions criminelles. Il y a quelques années, il comparut devant le Jury de la Corse, dans la fameuse affaire du Carbinat, et eut la bonne fortune d'être acquitté.

Il y a quelque temps, Giuseppi, s'étant rendu à Portovecchio, reçut l'hospitalité chez un nommé Giglioli. Etant en état complet d'ivresse, il menaça celui qui lui avait donné l'hospitalité, le coucha en joue avec son fusil à deux reprises différentes, émit la prétention de partager la couche de sa femme et tenta même de le faire, menaçant celle ci de lui couper la gorge avec un rasoir, si elle résistait.

Appelée par Giglioli, la gendarmerie voulut mettre Giuseppi en état d'arrestation, mais celui-ci résista et injuria grossièrement le brigadier de gendarmerie qu'il traita de lâche, de porc et de grossier.

La Cour, confirmant le jugement du tribunal de Sartene, et, sans s'arrêter à l'appel du ministère public, pas plus qu'à celui du prévenu, a condamné Giuseppi à six mois de prison.

Défenseur : Me H de Montera.

Rapporteur M. le conseiller Pinel.

La Cour remet ensuite à huitaine son arrêt dans une affaire de dévastation de récoltes, plaidée par M. Morelli, représentant les intérêts de la partie civile.

M. Angeli, avocat général, occupait le siège du ministère public.

## Nécrologie

Madame MONLAU BALDACCI

Mme veuve Thérèse Monlau, née Baldacci, qui vient de s'éteindre à Corte, dans sa soixante douzième année, était universellement estimée de la population cortenaise et de tous ceux qui la connaissaient. Femme de cœur et douée des plus solides qualités, [illegible] dans la voie du devoir et du bien. Epouse tendre et affectueuse, mère accomplie, elle a passé sur cette terre en suivant les traces de ses vertus, et elle laisse à ses enfants l'exemple d'une vie de dévouement, de bonté et d'abnégation.

Si elle est pleurée par les siens qui répondaient à son affection par tant de délicates prévenances, elle ne l'est pas moins des malheureux qui étaient sûrs de trouver toujours auprès d'elle quelque allégement à leurs souffrances.

Les obsèques ont eu lieu en présence d'une affluence considérable de parents et d'amis. Le deuil était conduit par le fils, M. Dominique Monlau, officier comptable de 1re classe en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, et directeur du *Petit Corse*, le petit-fils, M. Jacques Monlau, le frère, M. le percepteur Baldacci, et d'autres parents. La levée du corps a été faite par M. l'archiprêtre Sisco.

Nous prenons une vive part au deuil qui frappe cette honorable famille et prions nos plus sincères condoléances à notre excellent confrère, M. Monlau, et aux familles Monlau, Mignucci, Santiaggi-Leo et Baldacci.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 avril 1910.

Bien que des réalisations se poursuivent dans certains compartiments, le marché n'en reste pas moins ferme dans son ensemble. Notre 3 0/0 se négocie à 98 80. Sauf le Turc qui recule à 94.12, les Fonds Etrangers conservent leur avance de la veille ou l'accentuent, comme le Portugais et les Emprunts Russes. Sociétés de Crédit bien tenues : Crédit Foncier 820, Crédit Lyonnais 1.418, Comptoir National d'Escompte 810, Société Générale 734.

Rappelons que le 23 courant sera clos la souscription aux 30.000 actions nouvelles du Crédit Mobilier Français réservées à 650 frs aux actionnaires et porteurs de parts. Ces nouveaux titres auront droit au dividende de 1910-1911 commençant le 1er juillet 1910.

La Banque Hypothécaire Franco-Argentine progresse à 634, nous avons déjà fait ressortir la situation prépondérante de cette Société et ses perspectives d'avenir.

Sous 5.225. La tendance s'améliore sur les titres cuprifères tandis qu'elle reste faible sur les valeurs de traction. Charbonnages russes fermes.

En Banque, la Jagerfontein fait preuve d'une excellente tenue à 236. La Société est outillée aujourd'hui pour produire 40.000 carats par mois et cette quantité a même été dépassée en mars dernier.

Au comptant, les actions Columbian India Rubber accentuent leur hausse à 82. Le rapport des ingénieurs constate qu'il existe dans le territoire de cette Cie des milliers de caoutchoutiers susceptibles d'assurer un revenu immédiat et l'ingénieur Dixon estime que dans les 10.000 hectares qu'il a parcourus il y a environ 60.000 caoutchoutiers pouvant donner un rendement de 3 à 6 kilos.

Chemins Français peu traités.

### AUGMENTATION DU REVENU

**La Compagnie LE PHÉNIX** (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat) est fréquemment désignée par les Tribunaux et Cours d'appel pour la constitution de rentes viagères. **La Compagnie LE PHÉNIX** paie, chaque année, plus de 15 millions à plus de dix-neuf mille rentiers Renseignements gratuits et confidentiels au siège social, 33, rue Lafayette, Paris, et chez les agents généraux.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre.— 7 heures du matin + 15° à midi 19° + à 6 heures du soir + 16 5. Maxima + 20 Minima + 13°.

Baromètre.—7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 762 mm. Vent. — Dans la matinée, Léger.

Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel : le matin, Découvert.

l'après-midi, id.

### Nouvelles judiciaires

On annonce la nomination de M. Maristi, comme greffier du tribunal de 1re instance de Bastia, en remplacement de M. Santelli.

### Douanes

MM. Pietra, contrôleur adjoint de 3e classe à Epinal, et Damiani, commis de 1re classe, à Givet, sont nommés expéditionnaires de 3e classe à l'administration centrale.

M. Gavini, receveur subordonné de 3e classe à Girard-Salin, est élevé au grade de receveur particulier de 5e classe.

M. Galloni, vérificateur de 2e classe à Dalle, est promu à la 1re classe.

M. Chersia, vérificateur de 2e classe à Cette, passe à Cannes.

### Récompenses honorifiques

Une mention honorable a été décernée au sergent Benielli Pascal, du régiment de sapeur pompiers de Paris, le 3 février 1910 a fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid au cours d'un incendie.

### Casernes

M. l'ex-adjudant Filippi, du dépôt des isolés des troupes coloniales de Marseille, est nommé casernier de 2e classe en Tunisie.

### Avis aux Contribuables

Le Contrôleur des contributions directes se tiendra les 25, 26 et 27 avril courant, à la Mairie, salle du Conseil municipal pour continuer la révision décennale du revenu net des propriétés bâties, et opérer les mutations.

### Gendarmerie

Le brigadier Antonini, du détachement de la Réunion, passe à la brigade de Lion-d'Angers.

### Pilules Suisses

**Aux changements de saison, *dépurez votre sang* avec les Pilules Suisses, le meilleur dépuratif, 1 fr. 50 la boîte franco. Glassal, ph., 28, r. Grammont, Paris.**

### Troupes coloniales

Les caporaux dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour le grade de sergent :

Martini Jean-Bernard, du 8e ; Martini Jean-Mathieu, du 22e ; Taddei Jean-Jacques, du bat. de l'Afrique occidentale ; Luigi Léonard, du 8e ; Nunzi Jean-Noël, du 10e ; Perretti Henri-Louis, du 4e ; Dragacci-Stephanopoli, du 11e ; Orsini Xavier, du 22e ; Fratoni Marie-Toussaint, du 22e ; Pinelli Mathieu, du 4e ; Andrei Charles, du 11e ; Arrighi Jean-Silius, du 21e ; Filippini Félix, du 4e ; Martinaggi Jacques, du 10e ; Martinaggi Toussaint, du bat. de Diego-Suarez ; Paolaggi Ascagne, du 8e ; Alfonsi Jean-Denis, du 22e ; Beghi Angu-Antoine, du 24e ; Colonna Dominique, du 24e ; Carboccia Ange, du 4e ; Giovannangeli Joseph, du 4e ; Ginefri Ange-Louis, du 21e ; Albertini Basile, du 24e ; Canale Antoine, du 16e ; Poggi Ange-Michel, du 11e.


### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

### A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### LIBRAIRIE OLLAGNIER

*Le 6e fascicule*

des Œuvres d'*EDMOND ROSTAND*, est en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

Le numéro du 15 avril de *FEMINA*.

### SOCIETES A SYNDICATS

SYNDICAT DES OUVRIERS MENUISIERS ET ÉBÉNISTES. — Les membres du dit Syndicat sont priés d'assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail.

On est priés de ne pas manquer.

Le Secrétaire, Astarita.


### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Martelli Joseph, journalier, et Lepidi Grazioso-Eugénie, *ménagère*

**Naissances.**

Cavani Pierre-Joseph-Dominique.

**Décès.**

Pieri Catherine, mariée, 58 ans.

Gianno Jean-Baptiste, pêcheur, marié, 57 ans.


PATE STEINER
*Attire et TUE*
RATS ET SOURIS

*Planches Laricio*
*1re qualité*
Bois très sec, 2 ans de magasin
En gare Francardo
*Prix très modérés*

S'adresser à M. PAUL GERONIMI à *Casamaccioli* pour fixer jour de livraison.

SERVICE DE VAPEURS
**ARTHUR C. SOUTHWELL**
*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

*Maison L.-N. Mattei*
CHAMPAGNE DE MARQUE
*Bon Marché*

| | | |
|---|---|---|
| Louis Roederer, | la bout. | 6.50 |
| Théophile Roederer, | id. | 5.50 |
| Moet et Chandon, | id. | 5.50 |
| Léon Chandon, | id. | 3.50 |
| Diverses marques, | id. | 3.00 |
| Vins de Bordeaux Schroeder, | id. | 2.50 |
| Vins de Sauterne, | id. | 2.50 |
| Vins de Bourgogne, | id. | 2.50 |


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

0C220

BOURSE DE PARIS

19 avril — 20 avril

Rentes de 3 00 ancien . 98.70 — 98.60
de 3 0/0 amortis . 99.00 — 98.95
ex-coupon

## BEAUX-ARTS

### Au Salon

Paris, 20 avril.

**Mlle Fély de Montera a été admise au grand Salon des Artistes français, section de la Peinture.**

## Postes et Télégraphes

Paris, 20 avril.

**Par décision du Ministre des Postes et Télégraphes, la commune d'Ucciani est autorisée à installer un bureau télégraphique.**

## MARSEILLE

# La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### Les Dockers restent fidèles

Marseille, 20 avril.

**Jugeant, avec raison, que la grève des inscrits maritimes dure plus que de raison, et ne voulant pas collaborer à la ruine du commerce marseillais, les dockers ont formellement refusé de se solidariser avec les inscrits grévistes.**

**La population de Marseille approuve l'attitude des dockers.**

## A St-NAZAIRE

### GRÈVE D'INSCRITS

Saint-Nazaire, 20 avril.

**Par contre les Inscrits maritimes de Saint-Nazaire, sous l'influence des délégués de la C. G. T. ont opté pour la grève, qui a été votée à l'unanimité à l'issue d'un meeting, tenu à la Bourse du Travail.**

## CAEN

### LES ÉLECTIONS

### Graves Bagarres

*La candidature Chéron*

Caen, 20 avril.

**Au cours d'une réunion publique, où M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine, exposait son programme à ses électeurs, de graves bagarres se produisirent.**

**Des contre-manifestants voulurent empêcher M. Chéron de parler, et, comme cette attitude produisait une sérieuse agitation dans la salle, un avocat de Caen, qui s'était en qualité d'assesseur à cette réunion, fut brutalement pétiné.**

**Cela lui occasionna quelques contusions, heureusement sans gravité.**

## DANS LES AMBASSADES

### *M. Etienne à Madrid*

Paris, 20 avril.

**On croit pouvoir affirmer que Me Etienne, député d'Oran, ancien ministre de la Guerre, serait désigné pour occuper le poste d'ambassadeur de France à Madrid.**

## La maladie de M. Barboux

Paris, 20 avril.

**M. Barboux, membre de l'Académie Française, est gravement malade.**

**L'état de santé du bâtonnier de l'Ordre des avocats du barreau de Paris inspire de vives inquiétudes à son entourage.**

## PARIS

### *ARRIVÉE* du Président ROOSEVELT

Paris, 20 avril,

**Continuant son voyage à travers l'Europe, le Président Roosevelt est arrivé à Paris dans la soirée.**

**Une foule considérable assistait à l'arrivée de l'ancien Président des Etats Unis.**

**La plupart des membres de la colonie américaine de Paris étaient réunis sur les quais de la gare.**

## Tirages financiers

*Ville de Paris 1871*

Paris, 20 avril.

**L'obligation portant le numéro 547.759 est sortie remboursable à *cent mille francs*.**

**Les obligations portant les numéros 759 135 et 409 067 sont sorties remboursables chacune à *cinquante mille francs*.**

## Vol de la Mitrailleuse

### Arrestation d'un complice

Paris, 20 avril.

**Comme l'on retournait de l'exercice, le soldat Lamarche, du 106e d'infanterie, fut mis en état d'arrestation.**

**Lamarche est accusé de complicité avec le caporal Deschamps dans le vol de la mitrailleuse.**

**Une perquisition, faite dans son paquetage et même dans sa paillasse n'amena aucune découverte suspecte.**

**On prétend néanmoins que le caporal Deschamps aurait reçu 40 000 francs pour la livraison de la mitrailleuse.**

**L'arrestation du soldat Lamarche aurait donc qu'à une dénonciation de Deschamps lui-même.**

**L'enquête de cette passionnante affaire est menée très activement, et réserve, dit-on, des révélations sensationnelles.**

*Témoin à charge*

Un ancien artilleur, le nommé Marmouthe, est hier, au directeur de la Sûreté, le récit du vol de la mitrailleuse.

Il affirme que sa déposition n'est que la reproduction exacte d'une conversation que le caporal Deschamps avait eue avec lui, au cours de laquelle il lui avait raconté comment il avait volé la mitrailleuse du 106e d'infanterie.

# La Conquête de l'air

### CHUTE GRAVE D'UN AVIATEUR

Genève, 20 avril,

**L'aviateur Ghoevcie, Henri Spaknor, effectuait un vol à Viry, dans la Haute-Savoie, lorsque son moteur cessa tout d'un coup de fonctionner, et l'appareil tomba lourdement à terre d'une hauteur de 15 mètres.**

**Dans sa chute l'aviateur a été blessé très grièvement, et son état a nécessité son transfert d'urgence à l'hôpital de Genève.**

## EN ESPAGNE

### AVIATEUR MALMENÉ

Madrid, 20 avril.

**L'aviateur Gaudard avait pris l'engagement de voler aujourd'hui sur l'aérodrome de Madrid.**

**La tempête sévissait et l'aviateur, estimant que le temps ne se prêtait nullement à une expérience aérostatique refusa de voler.**

**La foule, qui garnissait l'aérodrome, manifesta bruyamment son mécontentement, accablant l'aviateur français d'invectives grossières.**

**La police madrilène eut toutes les peines du monde à protéger l'aviateur contre la fureur de la populace, qui voulait le lyncher.**

**Exaspéré ce dernier essaya même, de mettre le feu à son appareil ; quelques amis qui se trouvaient près de lui eurent toutes les peines du monde à lui faire abandonner sa folle détermination.**

## NICE

### MEETING D'AVIATION

### Grade tombe dans le Var

Nice, 20 avril.

**La journée d'aujourd'hui a été marquée par un accident, ou plutôt un accident dont la victime, l'aviateur allemand Grade, s'en tira avec un bain forcé**

**Grade avait pris son vol, et s'était élevé à une faible hauteur, lorsque l'on vit l'appareil tomber tout à coup et s'abîmer dans le Var.**

**L'aéronaute est heureusement indemne, mais l'appareil qu'il montait est en morceaux.**


*Installation à Gaz*
JEAN CINI
EX-OUVRIER DU GAZ
*Bastia, 13, Boulevard Paoli*

Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation minime


### AVIS DE DÉCÈS

M. Auguste Aitelli, adjudant en retraite, négociant ; Mme Veuve Casale ; Mme Veuve Baldacci-Aitelli ; Mme Veuve Pasteur, née Casale, et ses enfants ; Mme Veuve Richard, née Casale ; M. et Mme Charles Poli, née Aitelli, et leurs enfants ; Mme Veuve Aitelli, de Marseille, et ses enfants ; M. Nicolas Cauvin et ses enfants, de Sisonne ; Mme Veuve Aitelli, d'Algajola ; Mme Veuve Morleneghi et ses enfants ; M. et Mme Orsini, de Marseille, et leurs enfants ; M. et Mme Léonard et leurs enfants ; M. et Mme Mathieu Aitelli, d'Algajola, et leurs enfants ;

Les familles Morleneghi, Ottaviani, de Toulon), Cauvin et Giammertini, (de Paris), Automarchi, (de Sorbo-Ocagnano ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME LUCIE AITELLI
NÉE CASALE

leur épouse, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante et cousine, décédée le 19 avril 1910, munie des Sacrements de l'Eglise, à l'âge de 47 ans.

L'enterrement aura lieu le 21 courant à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard de Toga, 3

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


*VENTE*
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche, 24 avril, à neuf heures du matin, sur la place du marché de Bastia, il sera procédé, par suite de saisie exécution et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers « table, chaises, commode, fauteuils, canapé, etc. ».

Le prix de la vente sera payé comptant sous peine de folle enchère.

*L'huissier*,
Jean SALVADORI.

### Saison Printemps-Eté 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
*VISITEZ LES MAGASINS*
P. ROGIALLI, Tailleur
BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA

GRAND CHOIX D'ÉTOFFES
Françaises et Anglaises
Dernière nouveauté
Draps pure laine garantis

VESTONS DEVANTS INCASSABLES
*Coupe impeccable — Façon très soignée*

GRAND ASSORTIMENT
DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE

Prix défiant toute concurrence

N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs. Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

### Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE

COMMISSIONNAIRES
*Agréés*
*par la Cie des Chemins de fer Départementaux*

Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des Eaux de Vichy Valsi).

Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.

Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.

*Avis important.* — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.

Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

MESDAMES

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES. EN COULEURS ET EN NOIR
1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAÎT EN FACISCULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai donc commandé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecrément, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente préparation.
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Golderboni.


Maux de Dents guéris radicalement
Cie Boulettes Dentaires
de A. FOURGEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacies Luigi à Bastia, Raffalli à Corte, Padovani à l'Ile Rousse, Sorgiolo, Cours Napoléon, Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 110
VENDREDI 22 AVRIL 1910
00221

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaire, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union Postale, et autres Etats le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER
Fête d'Aujourd'hui : Sainte Opportune.
Soleil : (heure nationale)
Lever 5 h. m. 5 — Coucher, 6 h. 02 m.
Premier quart, le 15 — Pleine Lune, le 24
Fête de Demain : Saint Alexandre Sauli.

21 AVRIL

## LE COMMERCE ET LES ÉLECTIONS

A la veille des élections législatives, la Fédération des associations industrielles et commerciales a établi un programme de ses revendications au point de vue purement économique. C'est là une heureuse initiative.

La législature qui disparaît a souvent voté, dans une pensée d'ailleurs généreuse pour la classe ouvrière, des réglementations et des charges qui pèsent lourdement sur le commerce. Leur répercussion sur les classes moyennes et surtout sur les facteurs principaux de la richesse nationale, l'industrie et la production, n'a peut-être pas toujours été envisagée sainement. On conçoit donc, qu'en dehors des conceptions politiques, les organisations commerciales cherchent à marquer des limites aux initiatives parlementaires et fassent pour cela appel au pays électoral.

D'autre part, la situation budgétaire commande une grande prudence. Le budget de l'exercice courant se solde par un déficit et celui de 1911 aura à faire face à des dépenses nouvelles, notamment aux retraites ouvrières qui demanderont un effort financier de 140 millions. Le commerce, à bon droit, réclame que ses intérêts soient sauvegardés dans la recherche des impôts nouveaux qui vont être nécessaires.

Au nombre des taxes remaniées ou augmentées par la récente loi de Finances en figurent plusieurs qui frappent plus particulièrement l'industrie et le commerce. On peut citer les redevances des mines, les impôts sur les automobiles, la taxe de statistique des marchandises *importées ou exportées*, les droits de garantie. D'autre part, la loi de Finances contient des dispositions de toute nature, et on n'est qu'à l'opposition énergique de M. Rouvier que l'on doit notamment de n'y voir pas figurer la création d'un emploi d'inspecteur général du Travail.

Le commerce et l'industrie se plaignent également que maintes mesures sociales ou fiscales soient prises par le Parlement sans études préalables et sans que les organismes de l'Etat, tels que les Conseils supérieurs et les Chambres de commerce, soient consultés. La plainte en vaut la peine. C'est d'ailleurs une fort mauvaise méthode que de faire servir, dans l'établissement de chaque budget, la loi de Finances de terre-neuve, en quelque sorte, à des projets ou propositions que les Commissions spéciales n'ont pas rapportés ou qui ont dormi dans les bureaux des ministères. La discussion en est forcément écourtée aux Chambres et même escamotée en raison de la précipitation de la dernière heure et de l'urgence qu'il y a à promulguer la loi budgétaire pour éviter de nouveaux douzièmes provisoires.

L'initiative de la Fédération des associations commerciales et industrielles est de toutes façons justifiée, et elle est très opportune.

L.-D. ARNOTTO.

## L'ILE AUX MAQUIS

*Je reconnaîtrais la Corse les yeux fermés, rien qu'à l'odeur de ses maquis.*
NAPOLÉON.

*La Corse est à l'ordre du jour des préoccupations continentales.* On s'est ému de sa séculaire et imméritée misère, de la vie lamentable de ces populations de la côte orientale rongées de fièvres paludéennes, de la stérilité de ces rives corses de la mer Tyrrhénienne qui étaient jadis le grenier de Rome et qui, maintenant envahies par les *stagnes*, flaques d'eau croupissantes, exhalent un poison fabriqué. Des villes s'élevaient là, naguère; Aleria avait 60.000 habitants; il n'y a plus maintenant que de pauvres masures où végètent des gens hâves et désharnaché, auxquels le chemin de fer de Bastia à Ghisonaccia porte, deux fois par vingt-quatre heures, un peu d'eau potable, et qui viennent même leur vendre un peu d'air pris là-bas.

M. Clémenceau, qui voulut du bien à la Corse, et peut-être désirait effacer le souvenir d'une ancienne boutade qu'on avait prise au sérieux dans l'île et dont on lui gardait rancune, avait nommé une commission pour étudier les causes de cette misère et y porter remède. Mais M. Clémenceau a quitté le pouvoir, et la commission qu'il ne visita plus de son activité et de sa volonté de relever notre département méditerranéen, somnole comme si tous ses membres faisaient la sieste sous les eucalyptus de Campo di l'Oro.

D'autres, d'ailleurs, aiment aussi la Corse ; d'aucuns lui ont voué récemment une ardente tendresse de candidats en mal de circonscription électorale, et l'un de nos confrères, qui s'est fait une retentissante célébrité de briseur de clôtures, en fit la découverte il y a quelques mois, la parcourut en proconsul romain, recevant les offrandes et les hommages des populations.

Ces affections paraissent quelque peu éteintes, et vous verrez qu'il n'y aura bientôt plus pour aimer véritablement la Corse que nous autres, les hommes de sports, les touristes qui l'ont parcourue dans tous les sens, et qu'ont pris tout entiers la raie et sublime beauté de ses montagnes et la molle langueur de ses golfes lumineux où bruit la Grande Bleue en allongeant ses flots sur le sable porphyrique.

Il appartient évidemment aux pouvoirs compétents de réparer en Corse le mal qu'y ont fait l'apathie des habitants et la quasi-indifférence de la France à l'égard de son département insulaire. Si l'œuvre exige des capitaux assez considérables, elle n'est pas compliquée et elle ne s'étend guère, tout au moins dans ses parties les plus urgentes, qu'au desséchement de ce chapelet d'étangs : Biguglia, Urbino, Palo, del Sale, Gradugine, Diana, Aleria, etc., qui s'égrènent tout le long de la côte orientale et sur lesquels naissent ces nuages blanâtres et lourds qui portent la malaria. En quelques années, le pays y aurait retrouvé sa splendeur et sa richesse d'autrefois. Ce sol, aujourd'hui meurtrier, est d'une fertilité inouïe et, comme il n'y gèle jamais, on pourrait y obtenir deux récoltes par an ; le cotonnier y croît, les dates y mûriraient ; des bois de cédratiers, d'oliviers et d'orangers y alterneraient avec les cultures des fleurs et des plantes fragiles qui ne peuvent vivre sans les continuelles caresses du soleil.

J'ai longé cette côte en plein été, malgré la défiance qu'on m'en avait faite ; la chaleur y est torride, le paysage merveilleux : [illegible] dans la [illegible] commencement bleue, à l'ouest se dressent les hautes cimes d'où descendent les torrents et au travers desquelles se nichent les villages corses. Mais une morne désolation paraît descendre de l'azur éclatant, s'appesantir comme un manteau de plomb fondu sur ces lagunes que calcine un furieux soleil ; une désolation rétrécie et silencieuse a mis sur le visage des rares habitants rencontrés un masque d'indicible souffrance et de passivité. Et pourtant l'eau fraîche et fécondante ruisselle partout dans cet admirable pays. Elle descend torrentueuse de l'épine dorsale des grands monts, pour arroser et fertiliser la terre des plaines basses, le Golo, le Fium'Alto, le Tavignano, le Fium Orbo ont réuni dans leur lit de rochers les sources murmurantes et glacées des montagnes vêtues de la splendide verdure des immenses forêts de pins laricios et de châtaigniers monstrueux. Et de toute cette beauté, de toute cette richesse, les hommes ont su faire ce pays d'une pauvreté d'autant plus affreuse que le ciel y sourit plus éternellement. C'est un crime contre la patrie de laisser s'éterniser pareille situation sous le prétexte qu'il y faudrait dépenser quelques misérables millions.

***

Mais c'est nous, les sportsmen, les touristes, qui réparerons l'île malheureuse, parce que nous la ferons connaître. Il y a six ans déjà qu'avec moins de tapage et moins d'ostentation que certains marchant dans le sentier que le talent et le cœur de ce pauvre Henri Beland et le T. C. F. ont tracé, je m'efforce de révéler à mes compatriotes cette terre de merveilles, patrie du tourisme idéal.

Il y a des gens riches qui courent le monde pour y trouver sans cesse des beautés nouvelles, et qui ignorent la Corse. Et pourtant, par un des clairs matins de ces régions bénies, cinglant vers les Bouches de Bonifacio, ils ont vu se profiler, émergeant des flots de cobalt, l'énorme échine de la Corse. Mais bah ! c'est une terre française. Ils sont passés sans jeter un coup d'œil à ce golfe de Porto-Vecchio et ses rochers rouges et dont un de mes amis, un officier de marine qui avait couru toutes les mers du globe, me disait : « Je n'ai jamais vu tant de lumière nulle part. » A de certaines heures du jour, tout, la mer, les montagnes, paraît inondé dans une fantasmagorie de rose, de violet, de mauve et de bleu indescriptible. Ils n'ont pas vu cette horrible dentelure des calanche de Piana, ni ce golfe d'Ajaccio où toutes les escadres de l'Europe s'enliseraient à l'aise, et à peine se sont-ils retournés pour jeter un coup d'œil d'effroi à l'étrange cité de Bonifacio, juchée [illegible] les commencements de l'inaccessible rassac des flots, et où ils auraient vu, telle cette grotte du Sdragonato, des enfarinements de féeries.

Et quelle surprise serait leur admiration si, débarquant sur ces rives souriantes, ils s'étaient enfoncés parmi ces montagnes farouches d'où dévalent les torrents fougueux au bord desquels s'agrippent des villages, pour écouter chanter les eaux. La calomnie et l'ignorance en ont tenu les touristes éloignés longtemps ; le bonjour guttural du paysan corse est peut-être d'accueil un peu rude et sa face bronzée par la tramontane d'aspect peu rassurant, mais il n'y a qu'à gratter légèrement cette patine locale pour trouver dessous des hommes pour qui l'hospitalité est restée une primordiale vertu et l'amitié un fanatisme.

Ah ! le fameux maquis corse peuplé de « bandits » redoutables et dont on parle à Paris avec un petit frisson ! Comme on voit que vous ne le connaissez point, cette brousse odoriférante où les myrtes, les arbousiers, les lentisques, les cistes, les bruyères arborescentes, les petits chênes verts, brûlent tant d'encens dans tant de dettes discrètes que la mer au loin en est toute parfumée ! Si vous aviez, comme moi, par les belles nuits d'été toutes criblées d'étoiles, dormi dans ce maquis, au milieu du concert des roucoulements, c'est d'un cœur ému et reconnaissant que vous en parleriez.

Et ces 210,000 hectares de forêts corses, où les pins laricios couronnent les hêtres et les chênes verts, vous ne les connaissez point non plus ! Il faut entendre la tramontane faire vibrer cette lyre. Et les bêtraies des hauts plateaux où meurent de vieillesse les arbres centenaires et que les troncs blanchis comme de l'ivoire font ressembler à un charnier d'éléphants fabuleux, les avez-vous vues ? Et la châtaigneraie nourricière du paysan corse, aux individus monstrueux et différents qui étendent comme un dôme la fraîcheur de leurs feuilles, l'avez-vous parcourue ?

J'ai vu des pins laricios, géants du monde végétal, lancer fièrement leur tige rectiligne de six mètres de tour à la base à cinquante et soixante mètres de hauteur ; j'ai mesuré moi-même, du côté de Zicavo, Chau-

---

29[illegible]. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SECRET

XXXIV

CONFESSION !

— N'avait-il pas quitté l'hôtel d'Orville pour venir habiter une petite chambre qui se trouvait auprès de celle que je louai plus tard...

— C'est là que vous avez fait connaissance ?

— Oui.

— Il vous aime !

— Peut-être...

Elle soupira :

— La vie m'a été si dure jusque-là que je ne désire que le repos...

Elle leva ses yeux sur ceux de son compagnon de voyage et dit :

— J'ai l'âme malade et je ne sais pas si elle pourra guérir...

Vivement, elle changea de sujet et demanda :

— Ne disiez-vous pas que M. d'Orville est mort ?

— En effet.

— Comment ?

— Tué en duel, d'une balle dans la poitrine, par un homme pour lequel vous ne gardez avoir que de l'aversion et du mépris.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il vous avait dépouillée au moyen d'abominables manœuvres d'une fortune que votre bienfaitrice, madame de Frazé, vous avait donnée.

— Le baron de Breux ?

— Lui-même.

Elle garda le silence, répétée pour ainsi dire sur elle-même et, au bout d'un instant, elle murmura le visage subitement assombri :

— Un duel... une mort !.. Deux anciens amis !.. A qui l'ai je entendu dire ?.. A Jean Gufosco... dans nos causeries.

Et fixant Jacques Rousset :

— Oh ! le monde... Des luttes, des haines, des perfidies, des bâcheter ! Et vous voudriez m'y ramener !.. Et vous dites que vous avez de la tendresse pour moi !..

— Une tendresse infinie, Noëlla !

Elle ne prononça plus une parole... Dans le train, elle s'endormit. Jacques Rousset ne pouvait se lasser de contempler ces traits si purs, ce visage d'une suavité radieuse que tant de misères n'avaient pu altérer. Et au milieu des pensées lumineuses qui s'agitaient dans son cerveau, il en était une qui dominait toutes les autres. L'homme conserve toujours — je parle des meilleurs — un fond d'égoïsme incurable.

En dévorant des yeux cette tête charmante, sur laquelle, pendant le profond sommeil où elle était plongée, il croyait retrouver une expression d'amertume, la trace des tortures endurées, il se disait qu'elle n'aurait plus que lui pour protecteur, qu'il s'en ferait aimer à force de bienfaits et que nul ne pourrait lui disputer son affection. A la gare Saint-Lazare le brusque arrêt du train la réveilla. Toby s'empara des quelques légers bagages qu'elle avait apportés d'Easton. Un coupé attendait Jacques Rousset. Au moment d'y monter avec lui, elle demanda timidement :

— Où allons-nous ?

Il répondit :

— Chez moi, c'est-à-dire chez vous, Noëlla. N'êtes-vous pas ma vraie fille, puisque je vous aime autant que si j'étais votre père.

A la rue Balzac, les portes s'ouvrirent à deux battants devant eux. L'hôtel de Vidas était éclairé comme pour une réception. D'Easton, Jacques Rousset avait expédié une seconde dépêche à son ami Collicri. Il conduisit sa protégée dans une chambre de princesse où tout avait été disposé pour le plaisir des yeux et les commodités de la vie. Comme autrefois Hélène Ambert à la villa des Glycines, elle trouva dans son appartement tout ce qui pouvait lui être utile et subsidiaire les goûts de la mondaine la plus difficile. Elle n'accorda à ces frivolités qu'un regard distrait et, s'approchant de la fenêtre, elle contempla le jardin qui s'étendait derrière la maison.

Et comme Jacques Rousset lui disait :

— Tout ce qui est ici est à vous..., elle le remercia, mais d'un sourire si plein de mélancolie qu'il en éprouva un froid au cœur. En même temps, elle lui rappela :

— Vous m'avez promis de me conduire auprès de ma mère... Elle demeure ?...

— Aux environs de Paris... Vous la verrez demain !

Alors il essaya de lui parler de la rue Louis-le-Grand, de ses amitiés, de Jean Gufosco qu'elle verrait peut-être, qui serait déjà près d'elle, s'il la savait à Paris. Elle le supplia de ne révéler sa présence à personne. Elle lui rappela qu'elle n'avait quitté Easton qu'avec la promesse d'y retourner dès qu'elle aurait vu sa mère... Elle lui dit qu'elle avait écrit à son ami de la rue Louis-le-Grand pour l'avertir qu'elle réfléchirait six mois ; qu'alors seulement elle prendrait un parti et se déciderait selon les inspirations de son cœur et de sa raison. Elle lui avoua que la vie d'Easton avait pour elle des avantages qui la séduisaient, des attractions auxquelles elle ne résisterait pas sans doute ; que le monde l'épouvantait et que chaque jour elle éprouvait pour lui un éloignement plus profond. Et comme il lui disait : — Vous ne savez pas à quel point on vous désire et on vous aime !... elle lui répéta avec une prière dans les yeux si vive et une telle énergie : — Vous avez promis !.. Puisque vous dites que vous avez de l'amitié pour moi, vous ne me refuserez pas à

qu'il la prit dans ses bras, la pressa contre sa poitrine et s'écria :

— Tu es mon enfant, mon seul amour, tu feras ce que tu voudras.

A dater de cette minute, la liaison était faite, si intime, si spontanée qu'elle ne devait plus se briser. Restée seule, Noëlla regarda la pendule. Elle marquait minuit. Tous les bruits de la rue et de la maison s'éteignaient les uns après les autres. Elle examina d'un coup d'œil les objets qui garnissaient cette chambre merveilleuse. Quelle différence avec sa mansarde de la rue Louis-le-Grand, avec les misérables bougies où elle avait passé tant de nuits, avec les tables des chemins où parfois elle avait dormi avec l'insouciante bravoure d'une enfant habituée à tous les privations et à toutes les misères ! Ce qui se passait lui semblait une féerie ! Et c'était vrai pourtant ! Le bonheur, on lui parlait du bonheur ! Où était-il ? Pourrait-elle y croire ? Devait-elle penser au contraire que cette fantasmagorie allait s'effondrer tout d'un coup et la laisser pauvre et abandonnée comme elle l'avait été si longtemps ? Epuisée de fatigue, l'esprit trouble, elle laissa glisser sur le tapis ses vêtements les uns après les autres...

La simplicité de son costume contrastait avec la magnificence du lieu où elle se trouvait.

(A suivre).

maurance, Orezza et Boongnano, des châtaigniers de douze et quinze mètres de circonférence. C'est tout un monde qu'un pareil arbre, une véritable colonie d'oiseaux, un palais de feuilles.

Telle est la Corse, la pauvre Corse oubliée, négligée, diffamée, désertée par ses enfants, mais qui est riche puissamment de la plus impérissable de toutes les beautés : celle de la nature. Nulle part elle ne s'est complue à entasser tant de merveilles, tant d'étrangetés et tant d'horreurs grandioses. Allez la voir, il ne vous en faudra pas plus pour l'aimer. Ceux qui l'ont parcourue ne l'oublient jamais, car toutes les comparaisons avec d'autres choses vues et vantées demeurent toujours à son avantage, de toutes les îles elle est la plus complètement et la plus parfaitement belle.

ALBERT SUBIEN.

*(Le Radical).*

## BILLET
### A M. ANTOINE LEANDRI
*DERNIER BONAPARTISTE*

Vous venez d'arriver, Monsieur, dans notre ville. On vous dit que vous y êtes revenu le cœur plein d'indignation contre ceux qui avaient assumé la lourde responsabilité de briser les anciennes idoles, de faire exécuter au parti bonapartiste ce mouvement tournant qui le mènera à une mort aussi certaine que prompte.

Vous êtes venu à Ajaccio avec la ferme volonté d'empêcher une faute dont vous prévoyez les conséquences désastreuses. Vous vous êtes dit qu'il était impossible que les troupes dont vous connaissez la valeur eussent abandonné leur drapeau sur le simple geste d'un chef, peut-être trop téméraire.

Vous êtes venu en poussant le cri de ralliement qui jadis faisait accourir autour de vous cette foule, que votre parole chaude et entraînante enthousiasmait et que vous rendiez capable de toutes les folies, de tous les héroïsmes. Vous aviez décidé de rallier tous ces égarés et de les mener encore une fois à la bataille, en tenant vous-même le drapeau d'Arcole déployé.

Votre déception a été immense. Les fougueux bonapartistes, que vous comptiez retrouver, sont devenus les plus doux des républicains. Votre prestige, les duretés de la prison, les risques encourus dans des duels fameux, tout cela a disparu de leur mémoire et vous avez été accueilli avec méfiance, presque avec hostilité. Vous êtes considéré aujourd'hui comme un trouble-fête et tous ceux auprès desquels vous avez essayé de faire vibrer la corde bonapartiste se sont détournés de vous.

L'aigle n'est plus et les aiglons aussi. De cette nombreuse pléiade de bonapartistes il n'en est resté qu'un, vous êtes celui-là, et vous assistez à la reddition sans combat du dernier carré de la garde. Ça vous dégoûte et vous partez.

Mais s'il est une consolation à votre tristesse, veuillez agréer l'expression de l'estime et de la sympathie de vos adversaires qui applaudissent à votre geste et qui vous admirent, toujours debout au milieu de toutes les compromissions, protestant contre l'assaisissement d'un parti qui, hier encore, ne demandait qu'à vous suivre.

A. M.

*(Le Journal de la Corse).*

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CAMMANACCE. — Le ministre des postes a autorisé l'organisation d'un service télégraphique dans la commune de Cammanacce.

MACINAGGIO. — M. Torosi, ex brigadier des douanes à Bastia, est nommé receveur buraliste à Macinaggio.

VIVARO. — Hier ont eu lieu les obsèques de Mme Marchesini Madeleine, décédée à l'âge de 76 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Toute la population, à laquelle s'étaient jointe de nombreux parents et amis venus de Vezzani, Marseille, Venaco, a accompagné jusqu'au Campo Santo le cercueil de cette femme qui toujours se montra dévouée aux siens et bonne pour tous.

Nous prions M. Marchesini Don-Joseph et M. Marchesini Mathieu, adjoint municipal, de recevoir nos plus sympathiques condoléances. — A. P.

SAINT-ANDRÉ. — Le ministre des postes a autorisé l'établissement d'un facteur receveur dans la commune de Saint-André de Cotone.

# Elections Législatives
## BASTIA

### *Aux Douaniers*

M. Ceccaldi, député de l'Aisne, a adressé le télégramme suivant à l' « Amicale des Douaniers » dont il est le président d'honneur :

« Vervins, le 18 avril.

» Aucun douanier ne peut voter pour Pierangeli, député sortant, qui a trahi leurs intérêts et refusé de seconder mes efforts à la Cham. DÉP.

» Avocat Ajaccio est désigné pour recueillir leurs suffrages.

» CECCALDI, *député.*»

### *Avis aux électeurs*

Les cartes électorales seront distribuées vendredi et samedi, à la Mairie, salle du Conseil municipal, aux heures de bureau, et dimanche, jour des élections, aux abords des salles de vote.

### *Note de la Sous-Préfecture*

Les bureaux de la Sous-Préfecture ne seront point ouverts au public dimanche soir, pendant la centralisation des résultats du scrutin.

Ces résultats seront, au fur et à mesure de leur arrivée, affichés, canton par canton, à la porte de la Sous-Préfecture, sur un tableau disposé à cet effet.

MM. les candidats et les membres de la Presse, auxquels une salle spéciale sera réservée, sont priés de vouloir bien présenter au service d'ordre, le laisser-passer qui leur sera délivré au secrétariat de la Sous-Préfecture.

### *Les Bureaux de Vote à Bastia*

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 28 mars 1910, portant convocation des collèges électoraux pour le 24 avril courant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des Députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875,

ARRETONS.

Article 1er. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice (Salle du Tribunal de Commerce)

Le deuxième à la Mairie.

Voteront au premier bureau tous les électeurs de la section Bastia-Terranova.

Au deuxième bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia et du hameau de Cardo.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio le 14 avril 1910.

*Le Préfet*
Signé : FABRE.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 avril 1910.

Les indications des places étrangères, notamment de New-York, étant très favorables, notre marché est ferme dans son ensemble. Les Fonds d'Etats sont surtout très recherchés. Notre Rente reprend à 98.85. Le Portugais monte à 68.40, l'Italien à 105.10, le Turc à 94.20 et le Serbe à 89.25. Les Etablissements de Crédit finissent en plus-value : le Crédit Lyonnais à 1.419 et le Comptoir National d'Escompte à 812. Société Générale soutenue à 724. L'action du Crédit Foncier est en bonne tendance à 830.

Le Suez est plus calme à 5.210. Les valeurs de traction se tassent légèrement. Le compartiment russe reste ferme. Accentuation reprise des titres cuprifères. Rio 1.943.

En Banque, la Jagersfontein s'inscrit à 234.50 ; elle profitera largement de la hausse du diamant que fait prévoir l'épuisement rapide des stocks accumulés pendant la crise de 1908.

La Columbian India Rubber consolide son avance précédente à 83 frs.

L'obligation 5 0/0 Saint-Louis à San-Francisco est l'objet d'un bon courant d'échanges à 489.50.

Les obligations 6 0/0 convertibles New-York Taxi-Cab sont recherchées à 502. Cette Cie vient de supprimer les trois-septièmes environ de sa dette obligataire, qui n'est plus que de 4 millions au lieu de 7. Or la garge des obligations est le même et comprend une première hypothèque sur les garages, ateliers, matériel roulant, etc.

Nos chemins de fer sont calmes.

## Une Excursion en Corse

M. Victor Dastoy, rédacteur en chef de l'*Echo de la Corse*, a fait paraître dans le numéro du 10 courant, un article dans lequel il préconise la réunion d'un Congrès qui tiendra ses assises à Ajaccio.

Ce Congrès a pour but le relèvement économique de l'île de Beauté : l'antique Cyrnos.

Nous en extrayons les passages les plus saillants :

Ce Congrès, dont la date pourrait être fixée pour le mois d'août ou septembre prochain, constituerait, d'autre part, la meilleure propagande en faveur de notre malheureux pays.

Je ne connais guère de Corses qui, pratiquant l'exode estival, se refusent à aller visiter leur terre natale ; je ne connais guère d'étrangers qui ne mettent à profit cette occasion pour connaître cette île dont on a tant dit de bien sans jamais lui en faire.

Pour ce qui concerne particulièrement l'Algérie, je suis persuadé que presque tous les compatriotes qui l'habitent seront heureux d'organiser un pèlerinage au pays qui les a vus naître.

Il est à Alger une société de tourisme, les « Amis Réunis, » dont l'intention est précisément de faire connaître la Corse, l'été prochain, à ses nombreux adhérents.

Cette société accepterait avec plaisir, j'en suis certain, de faire coïncider la date de son excursion avec celle du Congrès.

Ceci aura même pour conclusion d'organiser, sous l'égide des « Amis Réunis, » la visite des Algériens en Corse, de manière à permettre aux auteurs de voyager tous ensemble au lieu d'excursionner isolément.

Si donc cette proposition agrée à la presse insulaire et au Comité directeur de Paris, je fais un pressant appel à mes confrères. A M. Poli, président de l' « Union Générale » et à M. Franceto, président du syndicat d'initiative, pour qu'ils fassent aboutir, par leur intervention qui fait autorité, une telle détermination, et pour que cette année même on assiste, à Ajaccio, à la réunion de la grande famille corse dont les milliers de membres épars sur les différents points de l'univers se ressouderont un instant pour offrir le spectacle de la manifestation la plus légitime, la plus calme, la plus imposante.

*(Touriste Algérien).*

## BULLETIN COMMERCIAL

Syndicat Central
des Agriculteurs de France
42, rue du Louvre, Paris

*Cours des graines diverses au 16 avril*

| | | |
|---|---|---|
| Avoine noire Bretagne... | Havre | 21.00 |
| Avoine rouge Tunis..... | Marseille | 18.00 |
| Avoine blanche Russie... | Marseille | 17.00 |
| Maïs jaune Plata..... | Marseille | |
| Maïs Cinquantini..... | Marseille | 20.50 |
| Maïs Odessa..... | Marseille | 19.25 |
| Orge de Tunis..... | Marseille | 16.00 |
| Petites fèves lavées et mettoyées..... | Marseille | 25.00 |
| Fèves concassées..... | | 19.50 |

Les prix ci-dessus s'entendent par 100 kilos nus et pour expédition de 5.000 kilos.

Pour quantités moindres, de sont majorés de 0,25 à 0,50 par 100 kilos.

### Nouvelles Religieuses

CONFRÉRIE DE LA MISÉRICORDE. — Un service funèbre sera célébré demain, samedi, à 9 heures et demie, dans la chapelle de N.-D. de la Miséricorde, pour le repos de l'âme de M. Ange de Gaffory, premier président honoraire, membre de la confrérie.

ORATOIRE DE SAINTE CROIX. — La neuvaine préparatoire à la fête du Très Saint Crucifix des Miracles qui se célébrera solennellement le 3 mai, aura lieu dans cet Oratoire à partir de dimanche, 24 avril.

Le matin, messe à 5 heures, bénédiction de la Sainte Relique, suivie d'une autre messe.

Le soir, bénédiction à 7 heures et demie précises.

Les membres de l'officialité prient les nombreux fidèles d'assister à ces exercices préparatoires pour la procession solennelle d'expiation qui aura lieu cette année le jour de la fête.


### Il n'y a pas de mauvais remède. Mais il y a le vrai remède.

Encore une belle guérison des Pilules Pink.



Il n'y a pas de mauvais remède, cela se conçoit aisément, mais s'il n'y a pas de mauvais remède, il y a le vrai remède, le remède qui est exactement applicable à votre cas, le remède qui est assez puissant, qui est suffisamment énergique pour ramener en peu de jours, dans l'organisme troublé, le calme, le bien-être et la force. Les Pilules Pink sont un de ces bons et vrais remèdes, un de ces remèdes puissants. Elles guérissent là où tous les autres médicaments avaient échoué.

Le cas de Mme Colas, demeurant à Blamecy (Nièvre, faubourg de Bethléem, nous en fournit aujourd'hui un nouvel exemple à ajouter aux milliers que nous avons déjà publiés. Mme Colas, dont nous donnons ici la photographie, écrit :

« J'ai souffert pendant bien longtemps d'anémie et de maux d'estomac. J'ai pris quantité de remèdes, mais sans succès. Ils n'arrivaient pas à guérir mon mauvais estomac. Alors, mangeant très peu, ne profitant pas de ce peu de nourriture, mes forces n'étaient pas renouvelées et je restais toujours faible, pâle, pouvant, par moments, à peine me tenir debout, anémique au plus haut point. Ce mauvais état de santé a été modifié cependant du jour où j'ai eu pris les Pilules Pink qui m'avaient été conseillées par une personne à qui elles avaient procuré une belle guérison. Grâce aux Pilules Pink, mon estomac est devenu tout de suite bien meilleur, mes digestions se sont faites normalement et je me suis sentie bientôt beaucoup plus forte. Le mieux n'a fait que s'accentuer et la guérison est venue complète, définitive. »

Les Pilules Pink régénèrent le sang, tonifient les nerfs. C'est à ces propriétés qu'elles doivent de guérir : l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, épuisement nerveux, neurasthénie.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.


# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10° à midi 19 + à 6 heures du soir + 15°. Maxima + 20 à Minima + 13°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 765 mm. à midi, 765 mm., 6 heures du soir, 764 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, id.

### Musique Militaire

A cette époque de l'année, le concert militaire ayant lieu de 2 h. 1/2 à 3 h. 1/2, la plupart des musiciens, — malgré le toit du kiosque — se trouvent en plein soleil. Le public est obligé de se tenir éloigné de la musique pour avoir un peu d'ombre.

La saison n'étant pas encore assez avancée pour que la musique militaire joue le soir, il semblerait que l'heure la plus propice serait de 4 à 5.

Nous comptons sur la bienveillance bien connue de M. le Gouverneur de la Corse pour obtenir cette modification, dont les personnes qui vont écouter la musique lui seront très reconnaissantes.

### Au départ

Notre excellent ami, M. Louis Morel, substitut du Procureur de la République à Bonneville (Haute-Savoie) a quitté cette nuit Bastia, via Livourne, pour rejoindre son poste.

### Statistique agricole

Le bureau de la statistique agricole publie les renseignements suivants d'après les rapports des professeurs d'agriculture de la Corse :

« Une période pluvieuse a facilité la végétation. La situation d'ensemble des récoltes en terre est satisfaisante. »

### Douanes

M. Campodonico, lieutenant à Cette, est nommé capitaine à Guérande.

M. Tomasinini, brigadier dans la direction de Nice, est promu sous-lieutenant à Saint-Mouge.

M. Aitelli, commis de 2e classe à Bougie, est nommé contrôleur-adjoint de 3e classe.

M. Roy, receveur particulier de 2e classe à Arzew, est élevé à la 1re classe.

### Obsèques

L'honorable famille Aitelli, éprouvée cruellement la semaine dernière, se trouve de nouveau en deuil par la mort de Mme Lucie Aitelli née Casale, décédée avant hier dans sa quarante troisième année.

Mme Aitelli était une compagne bien dévouée qui aidait son mari dans l'exploitation d'un fonds de commerce dans le quartier du Nouveau-Port, où elle était très connue et très sympathique.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après-midi. Une foule d'amis a suivi le convoi funèbre de cette excellente épouse jusqu'à la chapelle de Notre Dame de Lourdes, où a été donnée l'absoute par M. l'abbé Loschi.

Nous nous associons au deuil qui frappe M. l'adjudant Aitelli, les familles Aitelli, Casale, Poli, Cesvin, Merlenghi et leur présentons nos condoléances.

### Sur les boulevards

Les manifestes électoraux ont commencé depuis quelques jours à inonder nos boulevards.

Des papiers, rouges, verts, bleus, multicolores étaient hier dans toutes les mains. On finit et... on se tordait.

Soavi, du grand bar du Cours Sebastiani, avait trouvé le moyen de profiter de la période électorale pour se tailler une publicité intelligente et bien de saison.

### Décès

On nous annonce de Marseille le décès de M. Célestin Moiselle, commissaire de police en retraite, à l'âge de 58 ans.

M. Moiselle avait rempli ses fonctions dans notre ville pendant plusieurs années, et nous avait quittés, il y a une quinzaine de jours à peine, après son admission à la retraite.

Nous présentons à Mme Moiselle et à ses enfants nos bien vives condoléances.

### Exercices militaires

Une manœuvre avec tir de cartouches à blanc aura lieu sur les pentes du Pigno dans la matinée du vendredi 22 avril courant.

### Service vapeurs A. C. Southwell

Arrivée : Vapeur anglais « Thirlmere », capitaine Cameron, venant de Manchester via Cette.

### Groupe d'actions sociales

Ce soir, réunion à 8 heures Boulevard de Toga, 2.

### Au Port

*Entrées :*

— Vap. « Iberia » cap. Lelièvre, venant de Livourne.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, venant de Marseille.

— Vap. anglais « Thirlmere, » cap. Cameron, venant de Cette.

— Vap. italien « Principe Amedeo, » venant de Livourne.

*Sorties :*

— Vap. « Iberia, » cap. Lelièvre, parti pour Marseille.

— Vap. « Golo, » cap. Carrière, parti pour Livourne

— Vap. italien « Principe Amedeo, » parti pour Porto-Torrès.

— Vap. anglais « Thirlmere, » cap. Cameron, pour Manchester.


## VARICES-PHLÉBITE

Les Varices sont des dilatations veineuses, qui occasionnent de la pesanteur, de l'engourdissement et de la douleur. Leur existence engendre les Ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

Le Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle, et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même de l'impotence.

La plupart des Médecins prescrivent avec succès contre ces affections l'Elixir de Virginie Nyrdahl. Mais il faut se rappeler qu'il n'existe qu'un seul produit ayant droit au nom d'Elixir de Virginie ; il porte toujours la signature du gérant : Nyrdahl.

Exiger aussi de le boucher en flacon. Produits Nyrdahl, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.


### ETAT CIVIL

**Mariages.**

Fava Dominique-Antoine, cultivateur, et Boulanger Julie.

Catta Auguste, charron, et Santini Toussainte.

**Décès.**

Manfredi Barbe, 10 mois, de Bastia.


## PATES ALIMENTAIRES

Raffinées — Supérieures — Extra

*Usine à Vapeur*

La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

**Exiger partout la Marque « MAISON GHILINI »**

## MODERN CORDONNERIE

CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES

Grand choix pour Hommes Dames, Enfants, Fillettes

POLACCI et ROGIALLI

9, Boulevard du Palais, BASTIA.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

**Atelier spécial de réparations**

## *Dépôt spécial*
## des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY ET DES GRANDES SOURCES DE VALS pour la Corse
BASTIA, 18, rue Napoléon

**Vichy Lardy.** — Source froide, la plus riche de Vichy. Excellente de tête, intestins, foies, etc.

**Vichy Purgatif.** — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, n'irritant pas.

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Verbenat*

## *Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier du Gaz
*Bastia, 13, Boulevard Paoli*

Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation minime


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais* 00222

**BOURSE DE PARIS**

20 avril — 21 avril

Rente de 3 00 ancien . 98.60 — 98.52
de 3 0/0 amortis. . 99.00 — 98.90
ex coupon

## LES ÉLECTIONS
### Déclarations de Candidatures

Paris, 21 avril.

**Le nombre des déclarations des candidatures parvenues hier, dernier délai imparti aux concurrents, au ministère de l'intérieur s'élève au chiffre coquet de 2.678.**

**Le siège d'Avignon est, à lui seul, convoité par 48 compétiteurs.**

**Il convient de signaler cette particularité**

**Vingt-neuf députés sortant n'ont aucun concurrent dans leurs circonscriptions.**

## TOULOUSE
### Le Crime de Rodez
### Arrestation DE L'ASSASSIN
*Les aveux*

Toulouse, 21 avril.

**Nous avons parlé, il y a quelques jours, de l'odieux forfait commis, aux environs de Rodez, sur la personne de la jeune Antonine Pons, âgée de 16 ans, dont le cadavre, retrouvé dans un petit bois aux environs de la ville, attestait que la pauvre jeune fille avait été violée puis étranglée.**

**L'enquête, rapidement et habilement menée amena, l'arrestation du sieur Téry, minoter, originaire d'Aurillac.**

**Confondu à l'instruction l'inculpé nia d'abord énergiquement être l'auteur du crime dont on l'inculpait, puis, après un dernier interrogatoire qui ne dura pas moins de 4 heures, Téry, pressé de questions finit par avouer qu'il était l'auteur de ce crime monstrueux.**

## Vol de la Mitrailleuse
### Nouvelles arrestations

Paris, 21 avril.

L'affaire du vol de la mitrailleuse du 106e d'infanterie prend des proportions de plus en plus considérables.

Le bruit court avec persistance qu'une nouvelle arrestation aurait été opérée aujourd'hui.

On parle d'un artilleur du 25e régiment.

*Aveux démentis*

**Certains journaux avaient annoncé que, au cours d'un interrogatoire, le caporal Deschamps, auteur présumé du vol de la mitrailleuse, était rentré dans la voie des aveux.**

**L'information est actuellement controuvée. Le caporal Deschamps persiste dans ses dénégations et se défend énergiquement du crime de trahison dont on l'accuse.**

D'autre part on affirme que le service de la Sûreté aurait acquis la preuve que la caporal Deschamps a eu des complices, aujourd'hui connus.

D'autres arrestations sont imminentes.

## PARIS
### Rentrée de M. Clémenceau

Paris, 21 avril.

M. Clémenceau qui, depuis 8 jours s'était rendu dans le Var pour prendre contact avec ses électeurs, rentrera demain à Paris.

## MARSEILLE
### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

Marseille, 21 avril.

Quoique la grève paraisse, on n'a pas l'air, à Marseille, de s'en apercevoir.

Aujourd'hui tous les paquebots ont appareillé aux heures prescrites avec des équipages complets d'inscrits maritimes.

## DUNKERQUE
### LA GRÈVE GÉNÉRALE

Marseille, 21 avril.

On attend l'arrivée d'un envoyé de la C. G. T.

**Selon toutes probabilités la grève générale des inscrits sera votée demain.**

## NICE
### L'AFFAIRE ANTOGNINI

Nice, 20 avril.

**Les débats de l'affaire Antogini ont commencé aujourd'hui devant la première chambre correctionnelle du Tribunal de Nice.**

Les accusés étant des personnalités Niçoises assez en vue, la salle d'audience est comble.

De nombreux témoins sont venus confirmer les accusations qui tombent sur les accusés, dont l'attitude à l'audience leur est plutôt défavorable et leur vaut une mauvaise presse.

## A L'ACADÉMIE FRANÇAISE
*Réception de M. Marcel Prévost*

Paris, 21 avril.

Aujourd'hui a eu lieu, à l'Académie Française, la réception de Marcel Prévost.

Le Tout-Paris littéraire, politique, et mondain assistait à l'admission parmi les Quarante immortels de l'auteur des *Lettres à Françoise* et des *Demi Vierges*.

Paul Hervieu, répondant au récipiendaire, fit l'éloge de la fine observation qui rend ses œuvres si attachantes.

## ARRAS
### LE PROCÈS de l'Amicale des Instituteurs

Paris, 21 avril.

Les débats du procès que l'Amicale des instituteurs intente à l'évêque d'Arras, ont commencé aujourd'hui devant le Tribunal de cette ville.

Cette affaire occupera plusieurs audiences.

## A LA GUADELOUPE
### ELECTIONS LÉGISLATIVES
### UNE BOMBE
*dans la maison*
### GERAULT RICHARD

Paris, 21 avril.

**Le Gouverneur général de la Guadeloupe a câblé aujourd'hui au Ministère des Colonies qu'une grande effervescence règne dans toute la colonie, à l'occasion des prochaines élections législatives.**

**Ce haut fonctionnaire fait également connaître qu'une bombe de dynamite fut même placée sous la porte de la maison qu'habite le député Gerault-Richard.**

**On n'est heureusement pas à déplorer d'accidents de personnes, mais les dégâts matériels ont été, néanmoins, considérables.**

## NEW-YORK
### Mark Twain agonise

Paris, 21 avril.

**Un cablogramme de New-York annonce que l'écrivain humoriste Mark Twain est à l'agonie.**

**Marc Twain est l'auteur d'ouvrages d'études de mœurs, écrits d'une plume légère et fort goûtés pour la justesse de ses observations.**

## LE PRÉSIDENT ROOSEVELT à Paris

Paris, 21 avril.

**L'arrivée à Paris du président Roosevelt fut l'événement sensationnel de la journée.**

**On savait que l'ancien Président des Etats Unis viendrait par le train du matin et, dès la première heure, les abords de la gare étaient envahis par une foule compacte mais respectueuse, désireuse de saluer l'illustre homme d'Etat qui allait être, pendant quelques jours, l'hôte de Paris.**

**A l'arrivée du train, les honneurs lui furent rendus par un détachement de gardes républicains.**

**Le Président Roosevelt fut reçu, sur les quais de la gare, par MM. Briand, ministre de l'Intérieur et président du Conseil ; Mollard, chef du Protocole ; le représentant Président de la République ; l'Ambassadeur des Etats-Unis à Paris, qu'entouraient de nombreuses personnalités américaines, résidant en France.**

**Souriant, aimable, vif, très en train, le Président Roosevelt serra cordialement la main à toutes les personnes qui lui furent successivement présentées et se déclara très heureux de faire à Paris un séjour qu'il promit de prolonger le plus possible.**

**A midi, le Président Roosevelt, réunit en un déjeuner, intime, à l'ambassade Américaine où des appartements lui avaient été réservés, quelques amis personnels et M. Jusserand, notre ambassadeur à New-York, actuellement à Paris.**

**Le repas fut fort gai ; M. Roosevelt raconta avec beaucoup de bonne grâce et force humour ses chasses en Afrique, eut un mot aimable pour chacun et manifesta de nouveau toute la joie qu'il éprouvait de voir Paris et d'y passer quelques temps.**

**Cet après-midi il alla saluer M. Fallières à l'Elysée, où il fut reçu avec le cérémonial accoutumé.**

**Le Président de République s'entretint pendant environ 20 minutes, et très cordialement, avec M. Roosevelt.**

**Puis ce fut M. le Président Fallières qui vint à l'Ambassade Américaine rendre à l'ancien chef de la République amie sa visite courtoise ; l'entretien dut être cordial, paraît-il, en sortant de l'Ambassade, M. Fallières avait le sourire.**

**Ce soir M. Roosevelt assistera à la Comédie Française, à la représentation d'*Œdipe Roi*.**

**M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, assistera à la représentation, dans la loge du Président Roosevelt.**


## La Conquête de l'air
### LE RECORD DU MONDE
*avec passagers*

Paris, 21 avril.

**Aujourd'hui l'aviateur Sommer prit son vol, à Mourou, emportant dans son biplan 4 passagers.**

**L'expérience dura cinq minutes.**

**Sommer a ainsi établi le record du monde avec passagers.**

## PAU
### Chute d'un Aviateur

Pau, 20 avril.

L'aviateur belge Maasdyck essayait aujourd'hui un monoplan, système Bériat, sur l'aérodrome de Pau, lorsque, à la hauteur de 15 mètres, le moteur fut engorgé et l'appareil s'abattit lourdement sur le sol.

L'aviateur eut la bonne fortune de s'en tirer sans une seule égratignure, mais le monoplan est entièrement démoli.

CABINET
*François Maestracci*
Agréé au Tribunal de Commerce
13, rue Napoléon, au 2e, Bastia

*On demande à acheter des appartements grands et petits*

Réclame dans nos bureaux le prospectus de la

## Mutuelle Phocéenne

Dépôt de Fabriques
de PAPIERS DE PLIAGE
2, Rue Neuve St Roch

NESDARD

GRAND BAR SOAVI

Assistance judiciaire

**Etude**
**de Me LUCIANI**
Avoué près le Tribunal Civil de Première Instance de Calvi

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de première instance de Calvi, le sept décembre mil neuf cent neuf, enregistré et signifié,

Au profit du sieur Grisoni Ignace, photographe, demeurant et domicilié à Calenzana, a statué judiciairement du 17 octobre 1907,

Contre la dame Martha Grisoni, née Dautouil, domiciliée à Calenzana, son épouse,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux Grisoni à la requête et au profit du mari.

Pour Extrait,
Signé : T. LUCIANI

Visé pour timbre et enregistré à Calvi le avril mil neuf cent dix, f° 50, C. 4. Reçu deux francs quarante-huit centimes
Signé : R. FERRY.

Pour copie conforme,
T. LUCIANI.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal de Calvi, en date du dix-neuf avril 1910, enregistrée.


Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

Ne pas confondre avec MARO MATTEI, utilisé durant l'été '09 [illegible]



LA FORTUNE EST AVEUGLE
Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite.
LOTS VILLE DE PARIS
22 Tirages par An
Prochains Tirages
4 lots de 200.000f
18 lots de 100.000f
8 lots de 50.000f
46 lots de 10.000f
et 632 Lots de 1.000 à 25.000 francs
sont un total de
4 millions 346.000 f. Lots
22 AVRIL
25 MAI, 5 JUIN
POUR 5 FRANCS
Versement initial
On reçoit 100 Numéros
LOTS VILLE DE PARIS
Pour recevoir les 100 Numéros franco domicile, il suffit d'envoyer un mandat-poste ou bon de poste de 5 francs à Monsieur le Directeur de la Banque Mobilière de Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris (9e Arrond.).
LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ABSOLUE
TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.
On accepte les ordres contre remboursement 5 fr. 60
HATEZ-VOUS — DERNIER APPEL



RHUM
FOX-LAND
Grande Marque



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.



Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE ELEGANT SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 35×13, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (Une par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS



L'Indicateur OFFICIEL de la CORSE
Publication trimestrielle renfermant, malgré son prix modique, une documentation variée qui permet de renseigner complètement et d'informer tous les visiteurs ou les habitants de la Corse :
Des Itinéraires, établis et souvent nouveaux, de tous les NOMBREUX A SERVICES des Cies de Navigation, Chemins de fer, Automobiles, Diligences, Courriers-postes, etc., desservant l'île.
Une CARTE SPÉCIALE dont les indications diverses et très abondantes sont valeur la précision et la clarté.
Des NOTICES GÉOGRAPHIQUES renseignent les particularités utiles à connaître de notre département touristique.
Un DICTIONNAIRE DES COMMUNES joignant à une brève description des localités de très nombreux renseignements administratifs et pratiques, etc., etc.
Cet Indicateur, perfectionné à chaque édition trimestrielle, est vite devenir une source et remète de grands services à tous ceux qui s'intéressent à la Corse.
PRIX : 30 Cent. EN VENTE PARTOUT et chez l'Éditeur, M. A. OLIVE, 13, Rue St-Lazare, Paris.



CHEVEUX sauvés par Pousse-Rabp



GRAND BAR SOAVI
Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
à 20 centimes la tasse



PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
et
CANNES



ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.



Ne DEMANDE les MALADES
[illegible]
APRÈS VOS REPAS, prenez un verre de liqueur :
LA CÉDRATINE
si justement appréciée des gourmets.
Ne fumer que l'excellent CIGARE MATTEI ou ne pas fume



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 111 — SAMEDI 23 AVRIL 1910

00223

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 12 m. | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays : le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés


BIBLIOTHÈQUE BASTIA

# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## AUX ÉLECTEURS
### DE L'ARRONDISSEMENT
### DE BASTIA.

CHERS COMPATRIOTES,

Si je sollicite aujourd'hui vos libres suffrages, ce n'est nullement pour satisfaire une ambition personnelle, mais pour marquer une ère nouvelle, pour obtenir un réveil des consciences corses trop longtemps opprimées.

Mon républicanisme ne saurait être suspecté, et si les idées qui furent celles de toute ma vie ont pu me valoir de violentes et terribles inimitiés, c'est qu'à côté de la République je n'ai jamais cessé de défendre les intérêts de la collectivité, toutes les fois qu'ils étaient menacés.

Avant d'être républicain, je suis Corse, et cet amour de la Petite Patrie me pousse à accepter cette lutte sans merci contre la politique aréniste, dont M. Pierangeli est le prolongement, contre cette domination familiale dont les résultats ont été plus désastreux pour notre fierté et notre amour-propre national, que deux cents ans de domination génoise.

***Il est des morts qu'il faut tuer.***

Les électeurs Corses auront à cœur de ne pas sanctionner de leurs suffrages une politique néfaste, condamnée et stigmatisée dans un rapport officiel.

La Corse se débat dans une misère hélas ! trop réelle, et l'on compte étouffer vos protestations, grâce à ces mœurs électorales dont tous les esprits clairvoyants ont signalé le danger.

Nous voulons que le pouvoir vienne d'en bas, et qu'un chef de clan, un tyranneau de village, ne soit plus le seul maître des destinées du Pays.

J'adhère, pour ma part, sans restriction aucune, au programme et aux résolutions dont la Fédération des Syndicats des Intérêts Corses a pris la généreuse initiative.

Je suis prêt à rendre compte de mon mandat en avril 1911, et à démissionner, si après m'avoir honoré de sa confiance, le corps électoral exigera cette détermination.

***Nous ne sommes pas de ceux qui sont et qui restent Députés.***

Nous demanderons aux pouvoirs publics des actes et non plus des promesses.

Le programme des revendications corses est trop connu pour qu'il soit utile de le rééditer.

La lutte énergique entreprise contre le monopole de la Compagnie Fraissinet sera poursuivie par nous, jusqu'à l'obtention des dispositions législatives qui doivent mettre un terme aux abus maintes fois signalés.

Nous solliciterons la suppression des taxes supplémentaires d'embarquement, la modification des articles 273, 281 et 216 du Code de Commerce, afin de maintenir les responsabilités des armateurs et de sauvegarder les intérêts du petit commerce.

A un point de vue plus général, il est une réforme toute de justice et d'équité qui s'impose : c'est la représentation proportionnelle.

Nous nous attacherons, dans la mesure de nos faibles moyens, à donner à ceux qui souffrent et à ceux qui travaillent toujours plus de bonheur, de justice et de liberté.

A cette démocratie insulaire, victime de tant de denis de justice, aux masses pauvres et laborieuses, nous donnerons conscience de leurs droits.

Les lois, dites de solidarité sociale, ont été, en Corse, détournées de leur but initial.

Nous nous insurgerons, toutes les fois que, sous le couvert de l'Idée Républicaine, se commettront des abus et des malversations.

Tout en maintenant l'œuvre déjà accomplie, nous aurons à cœur de faire respecter la liberté de penser et ce bien si cher qu'est la liberté de conscience.

Je ne serai l'homme d'aucun parti, me promettant simplement d'être républicain.

La parole est aux électeurs qui ne voudront plus se sacrifier pour la seule satisfaction d'appétits particuliers, trop insuffisamment dissimulés.

*Citoyens,*

C'est à la Corse elle-même qu'il appartient d'opérer son relèvement moral et matériel.

C'est donc aux électeurs libres et indépendants que je m'adresse ; c'est de leur énergie que j'attends la réponse au défi jeté, par la voie de la presse, au corps électoral tout entier.

VIVE LA CORSE LIBRE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

*JOSEPH AJACCIO,*
*Avocat à la Cour d'Appel,*
*Candidat Républicain des revendications Corses.*

## Aux Électeurs
### *de l'Arrondissement*
### DE CORTE

Mes chers Concitoyens,

Appelé à la candidature par le vote unanime de la Fédération radicale-socialiste de notre arrondissement, désigné comme candidat unique du Parti par le Comité radical et radical-socialiste, je fais appel, plein de confiance, à vos libres suffrages.

Votre arrondissement est le mien. J'y ai vécu de votre vie au milieu de vous tous. Ici sont mes amitiés, mes affections, mes intérêts. C'est ici que, dans mon cœur, s'est formé, a grandi, violent et profond, l'amour du sol natal. C'est avec une fierté légitime que je revendique devant vous l'honneur de vous représenter au Parlement.

Mes opinions politiques vous sont connues. Républicain de tout temps, j'appartiens au parti républicain radical et radical-socialiste, dont j'accepte et soutiendrai le programme intégral. Homme de progrès et d'action, je siégerai, si vous m'élisez, à l'extrême-gauche de ce parti,

La politique pourtant ne doit pas retenir toute l'attention, ni absorber toute l'énergie de votre représentant. On a souvent dit, avec une grande raison, que la Corse se meurt de la politique.

La Corse est un département déshérité entre tous. Il suffit de la parcourir pour constater sa misère et l'oubli immérité dans lequel, depuis de trop longues années, la laissent les Pouvoirs publics.

Ce sera l'honneur impérissable de la Fédération de nos Syndicats d'Initiative d'avoir donné un patriotique réveil et fixé aux représentants des règles de conduite qu'ils se feront un devoir d'observer.

J'ai confiance dans l'avenir. A l'administration déloyale et tracassière qui, pendant si longtemps, s'est abattue, fléau redoutable, sur notre Corse malheureuse, a déjà succédé, sous l'impulsion de notre nouveau Préfet, une administration honnête et équitable. Je ne désespère pas de voir la justice revenir dans nos prétoires, trop facilement abandonnés à des courtiers électoraux, dont le principal souci est de satisfaire les exigences de leur coterie.

J'emploierai toute mon énergie à faire pénétrer dans notre arrondissement le progrès économique, la paix sociale, le respect des adversaires, la liberté pour tous. Je m'honorerai ainsi d'avoir, pour ma faible part, contribué à effacer les dernières traces d'un régime de pression, de corruption et de servilisme auprès duquel pâlit la domination génoise.

Vive la République démocratique et sociale !

*Louis ADRIANI,*
*Conseiller à la Cour d'appel,*
*Candidat radical-socialiste.*

Castifao, le 15 avril 1910.

## VIVE LA TERRE DES COMMUNES

De tous nos arrondissements, celui de Corte est le seul où la volonté du corps électoral s'est manifestée, dès la première heure, de façon si nette et si ferme, que, à l'exception de ceux qui ne savent rien de cet arrondissement et qui en parlent comme l'aveugle parle des couleurs, nul, depuis des semaines, n'y met en doute l'élection de M. Adriani.

Demain donc, nous aurons la joie d'enregistrer, de saluer l'une de ces victoires qui prennent à jamais date dans l'histoire d'un pays. Demain retentira, à travers la noble et fière Terre des Communes le cri de : Vive la Liberté ! Demain prendra fin ce régime d'oppression et de honte, à côté duquel, comme l'a si bien dit Adriani, pâlit celui de la domination génoise. Demain, nous saluerons l'avènement de la justice et de la liberté.

Nul doute que le député sortant de Corte a ressenti une joie des plus vives en prenant possession du fauteuil présidentiel au Conseil général, nul doute qu'il s'est cru à l'apogée de sa fortune, de sa puissance.

Or, il peut nous en croire, en ce jour de prétendu triomphe, a commencé sa chute. On a vu, en lui, le continuateur du régime, de l'odieux régime qui, pendant un quart de siècle, a, si lourdement

si honteusement, pesé sur notre malheureux pays, et il n'est pas un homme de cœur qui n'ait reconnu la nécessité d'aviser sans retard, et de prévenir les calamités dont nous étions de nouveau menacés.

Mais nous voilà rassurés. Grâce au réveil de l'opinion publique, grâce surtout à notre chère et vaillante Terre des Communes où aura soufflé une fois de plus, ardent et impétueux, le vent de la liberté, grâce au concours d'hommes qui, jamais, ne se sont inclinés devant l'oppresseur, la Corse va, enfin, connaître des jours meilleurs. Demain, 24 avril 1910, s'ouvrira une ère nouvelle, demain, dans toutes les communes de l'arrondissement de Corte, s'allumeront des feux de joie, demain retentira partout ce double cri de :

Vive la République !
Vive la Terre des Communes !

XXX.

# Dernier coup de Clairon

Dans quelques heures, le peuple Corse fera entendre sa voix souveraine.

Nous attendons avec impatience, mais sans inquiétude, le résultat de cette consultation populaire.

Du scrutin de dimanche dépend l'avenir du Pays !

Electeurs des arrondissements de Bastia et de Corte !

Vous êtes maîtres de vos destinées ! Sachez les bien remplir.

Grâce à l'incurie de vos représentants actuels, *la misère vous étreint, l'iniquité vous enveloppe.*

Par l'insuffisance et la coupable inertie de ces maquilleurs du suffrage universel, vous subissez les mêmes tarifs douaniers prohibitifs ; un bon tiers des communes est privé de toute voie de communication ; une Compagnie maritime vous exploite odieusement, et votre plaine est ravagée par la malaria.

Trafiqueurs de discorde au premier chef, leur perpétuelle préoccupation c'est de vous *ruer* les uns contre les autres.

Vivant de vos haines, ces bergers électoraux — plus redoutables que les autres — encouragent les rivalités, provoquent les représailles.

De Justice point.

Notre armée judiciaire est littéralement gangrenée, parce que l'action malfaisante de ces agents de débauche s'exerce, à chaque instant, dans cette branche de l'administration.

L'heure de la reddition des comptes est venue.

Faites-leur bien sentir qu'ils sont seuls responsables de tous vos malheurs.

Clamez bien haut votre volonté ferme d'être régis, dorénavant, par la loi et la justice, et non plus par les odieux calculs de politiciens aux abois.

Que le scrutin de dimanche soit un scrutin réparateur !

Qu'il chasse ces jouisseurs impuissants et stériles, qu'il oppose à leur force illusoire et illégitime, la force héroïque du droit populaire.

Que le son vengeur du *Colombo* de Sambuccuccio retentisse, puissant et terrible, pour stigmatiser, comme il convient, leur Forfaiture et leur Ignominie.

ÉLECTEURS,

Vous devez placer, au premier plan de vos préoccupations, l'honneur, la grandeur et la prospérité de la Corse.

Il faut aussi réaliser ce vif besoin d'union et de paix dans le travail, que nous éprouvons tous : il faut, suivant une expression de Briand, *rendre* la Corse agréable à habiter.

Ressaisissez-vous donc Citoyens. Remettez le Pays entre les mains de tous.

Proclamez la faillite des traîtres à vos intérêts. Clouez-les pour toujours au ban de l'opinion publique.

Plantez les arbres de la Liberté ! Arborez le drapeau de l'Indépendance !

Votez pour des hommes nouveaux qui s'emploieront à la tâche complexe du relèvement économique et moral de notre pays, avec beaucoup de patience, beaucoup de travail, beaucoup d'esprit de sacrifice.

Votez tous pour des hommes d'action et de courage, capables de s'élever au-dessus des conceptions étroites et des intérêts aveugles, et qui, pour le triomphe définitif de vos droits, joindront à la chaleur de la sympathie, le souffle de la Fraternité.

*Vive la Corse émancipée !*
*Vive la République sociale !*

DOCTEUR CASALTA.

## *Appel aux Electeurs* de l'Arrondissement de Bastia

CITOYENS,

Voter pour M. Pierangeli, c'est voter non seulement pour un régime déchu, mais aussi pour la Compagnie Fraissinet dont le monopole écrasant paralyse la vie économique de notre île.

M. Pascal Ceccaldi, député de Vervins, dont le dévouement à la cause des revendications Corses est connu, a télégraphié : « Aucun douanier ne peut voter pour le député sortant qui a trahi leurs intérêts et refusé de seconder mes efforts à la Chambre — Ajaccio est indiqué pour recueillir leurs suffrages — suis de cœur avec vous. »

Jacques Dhur, dans un article du *Journal* du 17 avril 1910, écrit à son tour : « De même, lorsque les projets gouvernementaux seront soumis au Parlement, ils seront votés sans aucun doute, mais ils seront votés parce que le gouvernement aura pris l'initiative de les proposer lui-même, ET PARCE QUE LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES AURONT FAIT LA BESOGNE DES DÉPUTÉS ET DES SÉNATEURS DE L'ILE.

» Certes, je ne doute pas que les représentants de la Corse aient fait leur devoir dans les bureaux et dans les commissions.

Mais j'avais moi, par cette puissante tribune qu'est le *Journal*, intéressé favorablement l'opinion publique.

CE QU'IL EUT FALLU, A CE MOMENT, C'EST qu'une grande voix éloquente d'un représentant de l'Ile s'élevât à la tribune du Parlement, étalât toute la misère des fils de Cyrnos et amenât par la force de son verbe toute la Chambre, justement émue, à se porter au Secours de la Corse. »

Ce qu'il vous faut, citoyens, ce ne sont plus des *muets du sérail*, qui en Corse n'étranglent que les citoyens libres et indépendants.

La Corse peut demander secours à l'Etat, mais c'est elle seule qui devra opérer son relèvement moral et matériel.

CITOYENS,

Aux urnes et sans défaillances. La victoire est au bout.

Vive la Corse !
Vive la République !

JOSEPH AJACCIO.
*Avocat,*
*Candidat républicain des revendications Corses.*

## Aux Inscrits Maritimes
### DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Mes chers Compatriotes,

Votre député sortant croit aujourd'hui trouver, au Cap-Corse, un suprême refuge, alors que le restant de l'arrondissement prétend signifier un congé définitif à ceux *qui veulent être et* RESTER DÉPUTÉS.

Je suis un enfant du Cap, je suis originaire de la commune de Rogliano, j'appartiens par conséquent à cette région dont les habitants sont si actifs et si laborieux, qu'ils devraient faire l'admiration de la Corse entière.

En m'accordant vos libres suffrages, vous votez pour un des vôtres, pour celui qui vous connaît et qui a su vous apprécier depuis longtemps, en un mot, vous votez pour un homme pénétré de la nécessité impérieuse de prendre résolument en main la cause des Inscrits maritimes. Il n'est pas possible que vous accordiez votre confiance à un député qui n'a pas su ou voulu vous défendre.

Vous n'oublierez pas que lors de la grève des Inscrits maritimes, M. Pierangeli a voté la suppression du monopole de l'Inscription maritime, du privilège qui est votre gagne-pain. Il a voté la liberté de pavillon, car s'il n'est pas l'agent général de la Compagnie Fraissinet, il en est le plus ferme soutien.

Vous n'irez pas à celui qui systématiquement est pour le fort contre le faible, pour les grandes compagnies contre la collectivité.

Vous ne voterez pas non plus, pour ce mandataire qui, lors de la catastrophe du *Général Chanzy*, dont les conséquences furent si douloureuses pour notre région, laissa à d'autres le soin d'adresser à ces malheureuses victimes, un hommage douloureux et ému, comme si l'équipage n'était pas en majeure partie composé d'enfants du Cap.

Citoyens,

C'est du Nord que vient la lumière, ce n'est donc pas le Nord de la Corse qui ternira sa réputation, en renouvelant sa confiance à un député incapable ou inactif.

J'attends avec confiance votre décision qui affirmera le triomphe des véritables idées démocratiques.

Aux urnes pour la Corse, pour la République démocratique et sociale.

JOSEPH AJACCIO.

## MANIFESTE de la Jeunesse Plébiscitaire
### DE BASTIA

*Aux Electeurs indépendants de l'arrondissement de Bastia.*

CITOYENS,

Vous êtes appelés dans quelques jours à choisir votre représentant au Parlement et votre tâche paraît particulièrement difficile, cette fois, puisqu'aucun des candidats, aujourd'hui en présence, ne se réclame de vos idées.

*Devez-vous donc vous abstenir ? — Non,* car l'abstention est une abdication, et vous ne devez pas abdiquer.

*Quel est donc votre devoir ?*

Trois préoccupations doivent vous le dicter :

1° Votre désir de voir aboutir les légitimes revendications économiques de la petite patrie ;

2° Vos traditions démocratiques qui ne vous permettent de voter que pour un candidat qui se réclame du peuple ;

3° Votre volonté inébranlable de rester indépendants vis-à-vis du pouvoir.

*Vous devez donc voter contre le député sortant :*

1° Parce que M. Pierangeli, quelle que puisse être l'appréciation des journalistes à sa solde, n'a rien fait pour la Corse ;

La nomination de la commission extra-parlementaire, dont il se vante d'avoir été l'artisan n'a été qu'une immense bluff, sans portée comme sans résultat ;

Il n'a jamais été sérieusement question de l'assainissement de nos plaines ;

L'achèvement de nos voies ferrées demeure encore à l'état de projet lointain, dont on parle toujours, sans qu'une solution définitive ait été sollicitée ;

La Compagnie Fraissinet continue de plus belle à exploiter notre malheureux département, sous le regard intéressé du député de Bastia qui, par ses traditions de famille, ne peut être que son *protecteur reconnaissant*.

2° Parce que M. Pierangeli s'est détaché du peuple, lorsqu'il est resté inactif et muet chaque fois que des difficultés ont mis le prolétariat bastiais en conflit avec le capital.

Travailleurs, rappelez-vous les circonstances douloureuses dans lesquelles tant de malheureux cheminots, tant de malheureux dockers se sont débattus, pendant que nos représentants faisaient le vide autour de leurs Syndicats.

3° Parce que M. Pierangeli, par la voie de la presse, *s'est moqué du corps électoral* ; — qu'il s'est imaginé qu'en sa qualité de député ministériel sortant, la pression préfectorale aurait suffi à lui apporter des suffrages, et qu'il a jeté en défi à l'opinion publique, l'affirmation prétentieuse et grotesque qu'il *était et qu'il resterait député de la Corse.*

Citoyens indépendants de l'arrondissement, vous relèverez le défi que M. Pierangeli vous a lancé.

Vous vous souviendrez que vous ne devez voter ni pour un Corse indifférent, ni pour un ennemi du suffrage universel.

BASTIAIS.

Vous ne voudrez pas qu'il soit dit que le neveu d'Arène, que l'homme de la Compagnie Fraissinet a obtenu la majorité dans la Citadelle de l'indépendance.

Pour le Comité et par ordre :
*Le Président,*
JEAN ESSA.

## Elections Législatives
### BASTIA
### La Candidature AJACCIO

**Avant hier au soir, M. Joseph Ajaccio, candidat des revendications insulaires, a donné, à Bastia, dans la Haute-Ville, deux réunions publiques, l'une à Saint-Joseph en plein air, l'autre, dans un établissement de la Citadelle.**

**Chaque fois, devant un public considérable, M. Joseph Ajaccio a fait un exposé très succinct et très applaudi de son programme, et ses auditeurs, sympathiquement impressionnés, s'engagèrent à soutenir le candidat de leurs suffrages, le 24 avril.**

### *Grande réunion publique*

**Les électeurs de la ville de Bastia sont priés d'assister à la réunion publique et contradictoire qui aura lieu ce soir samedi, à 9 heures, dans le péristyle du Théâtre municipal.**

**M. Joseph Ajaccio, avocat, candidat républicain des revendications Corse, fera l'exposé de son programme.**

**MM. Caparza et Pierangeli ont été conviés à cette réunion par lettre recommandée.**

*Olmo*
(CANTON DE CAMPILE)

**Mercredi dernier, a eu lieu, à Olmo, une imposante réunion d'électeurs, sous la présidence de M Pasqualini, adjoint municipal.**

**M. Pasqualini, dans une allocution très énergique, a affirmé la nécessité d'envoyer au Parlement des hommes nouveaux, décidés à faire aboutir les revendications Corses.**

**Malgré la présence à Olmo des représentants de M. Pierangeli, les électeurs présents ont acclamé d'enthousiasme la candidature du citoyen Ajaccio. Il est à constater que ce n'est pas vainement qu'on fait appel aux sentiments d'indépendance de cette terre de Corse qui fut toujours la terre de liberté.**

### *Aux Douaniers*

**M. Ceccaldi, député de l'Aisne, a adressé le télégramme suivant à l' « Amicale des Douaniers » dont il est le président d'honneur :**

« Vervins, le 18 avril.

» Aucun douanier ne peut voter pour Pierangeli, député sortant, qui a trahi leurs intérêts et refusé de seconder mes efforts à la Chambre.

» Avocat Ajaccio est désigné pour recueillir leurs suffrages.

» CECCALDI, *député.*»

### *Note de la Sous-Préfecture*

**Les bureaux de la Sous-Préfecture ne seront point ouverts au public dimanche soir, pendant la centralisation des résultats du scrutin.**

**Ces résultats seront, au fur et à mesure de leur arrivée, affichés, canton par canton, à la porte de la Sous-Préfecture, sur un table au dispose à cet effet.**

**MM. les candidats et les membres de la Presse, auxquels une salle spéciale sera réservée, sont priés de vouloir bien présenter au service d'ordre, le laissez-passer qui leur sera délivré au secrétariat de la Sous-Préfecture.**

### *Avis aux électeurs*

**Les cartes électorales seront distribuées vendredi et samedi, à la Mairie, salle du Conseil municipal, aux heures de bureau, et dimanche, jour des élections, aux abords des salles de vote.**

### *Retrait de Candidature*

**M. Regoli Taddei, qui avait fait sa déclaration de candidature, aux élections législatives, le 13 avril dernier, se retire en faveur de M. Caparza.**

## M. Pierre-Paul de Casabianca

Nous extrayons d'un article paru dans la *Jeune Corse* le passage suivant, concernant M. P.-P. de Casabianca, ancien sénateur.

Il n'y a pas à dire, un vent nouveau souffle sur cette Corse que l'on croyait dégénérée.

Tous les hommes de valeur se réveillent et, à leur voix autorisée, le peuple a répondu avec un enthousiasme et une vigueur qui nous réconfortent.

Dans l'arrondissement de Corte, le retour à la politique de M. Pierre-Paul de Casabianca a provoqué un mouvement populaire.

Cet homme dont la valeur est incontestable et incontestée a su se tenir dans une réserve honorable pendant plusieurs années.

Dignement, après avoir honoré notre pays au Parlement, il est rentré sous la tente lorsqu'il a compris que le mérite n'était plus reconnu et que les électeurs n'avaient plus assez d'indépendance pour exprimer leurs sympathies et choisir librement leurs représentants.

Aujourd'hui, en voyant que le peuple Corse se réconcilie avec lui, et que les patriotes veulent travailler pour la Corse, l'ancien sénateur Pierre-Paul de Casabianca a repris sa place à la tête des troupes républicaines.

Il a accompagné dans l'arrondissement de Corte le candidat radical-socialiste Louis Adriani.

Désormais, il mettra au service de la démocratie ce talent que, depuis longtemps, tout le monde en Corse a pu apprécier et admirer.

Nous sommes heureux d'enregistrer cette décision de M. Pierre-Paul de Casabianca. Sa présence parmi nous et à notre tête nous est un sûr garant des succès futurs.

Nous pouvons envisager l'avenir avec une entière confiance, si nous considérons, qu'avec des hommes aussi autorisés, nos forces ne trouvent désunies.

A.-J. DE LA COLLETTA.

# Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 14° à midi 19 2 + à 6 heures du soir + 15°. Maxima + 20 4 Minima + 12°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, Léger.

Etat du ciel : le matin, Couvert
l'après-midi, id.

### Concerts Militaires

Les concerts donnés par la musique militaire du 163e, sur la Place Saint-Nicolas, auront lieu, à partir de dimanche prochain, de 4 à 5 heures de l'après-midi.

### Beaux-Arts

Au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts, à Paris, deux tableaux :

Un portrait d'homme, par M. Casabianca, et le Bassin du Luxembourg, par M. Lucien Pari, attirent d'une façon toute particulière l'attention des amateurs.

### Carnet mondain

On nous annonce de Nice le prochain mariage de M. Antoine de Peretti della Rocca avec Mlle Eugénie Benoit. Toutes nos félicitations aux futurs époux.

### Avis au Clergé

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement à Guarguale (Pila-Canale) où il restera jusqu'au 10 mai.

### ETAT CIVIL

**Décès.**

Gaggeri Amédée, 8 ans, de Bastia.
Bernacchi Pierre, 3 mois, de Bastia.


SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

MODES
Mme N. BERTI
*8, Boulevard Saint-Angelo, 8, au 1er*
Travail très soigné
PRIX MODÉRÉS

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
*Agréés*
*par les Cies des Chemins de fer Départementaux*

Bureau : 6, rue de la Gare, et 12, rue Napoléon (en dépôt des *Eaux de Vichy Valis*).
Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.
Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.
*Avis important.* — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés.
Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.


# DERNIÈRES NOUVELLES

**Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais***

BOURSE DE PARIS

21 avril — 22 avril
Rentes de 3 00 ancien . 98.52 — 98.50
de 3 0/0 amortis . 98.50 — 98.85
ex-coupon

## Ecoles d'Agriculture

### *Tableau d'avancement*

Paris, 22 avril.

M. Boyer, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture, d'Ajaccio, est inscrit au tableau d'avancement avec le numéro 7.

## Nouvelles Universitaires

### *Congé*

Paris, 22 avril.

M. Caitucoli, professeur de mathématiques, au collège de Corte, a obtenu un congé du 4 avril au 30 septembre, pour raisons de santé.

## VILLÉGIATURES ROYALES

### Le Roi du Danemark

Nice, 22 avril.

S. M. le roi de Danemark est arrivé aujourd'hui à Nice, par le train de 10 heures 55.

Le Souverain est venu assister au meeting d'aviation.

### Départ du roi Edouard VII

Pau, 22 avril.

Le roi d'Angleterre, Sa Majesté Edouard VII, qui villégiaturait à Pau, a quitté aujourd'hui cette ville, et est retourné à Biarritz en automobile.

Le dirigeable *Ville de Paris*, escortait l'automobile du Souverain anglais.

## LE PRÉSIDENT ROOSEVELT à Paris

### *Visite aux Invalides*

Paris, 22 avril.

L'ancien président des Etats-Unis est sorti ce matin, à 10 heures, de l'ambassade américaine, et est allé visiter les Invalides.

Le Président Roosevelt s'est arrêté pendant assez longtemps devant le tombeau du grand Empereur, a salué de tous les drapeaux qui sont autour du superbe monument, puis a visité la chapelle Bonaparte.

L'ancien Président des Etats-Unis a parcouru ensuite toutes les salles du Musée qui l'ont beaucoup intéressé.

Son attention s'est portée principalement sur les vitraux renfermant les reliques, précieusement conservées, du plus grand Capitaine des temps modernes.

Au cours de cette visite, M. Roosevelt est un goûter fort remarqué : il prit dans ses mains l'épée de Napoléon Ier, et l'examina longuement.

Il paraissait sous le coup d'une profonde émotion.

Après déjeuner, le président Roosevelt visita le Louvre dont la galerie des tableaux l'intéressa vivement.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### Instructions Ministérielles

Paris, 22 avril.

M. Briand, Président du Conseil, vient de télégraphier aux préfets des départements des instructions très précises, leur prescrivant les mesures à prendre pour assurer le bon ordre et la régularité des élections.

## A LOO-BERGHE

### *Coups mortels*

Lille, 22 avril.

A la suite d'une discussion roulant sur une question électorale, une querelle violente éclata entre MM. Devey, conseiller municipal de la commune de Loo-Bergh-(Nord) et Desoutter, métayer ; celui ci fut mortellement frappé par son contradicteur. M. Devey a été arrêté.

## A MAURIAC

### *Coup de canne plombée*

Aurillac, 22 avril.

A l'issue d'une réunion électorale, tenue à Mauriac, chef-lieu d'arrondissement du Cantal, M. Chalonnier reçut un coup de canne plombée sur la tête.

## ALGER

### *Candidat vitriolé*

Alger, 22 avril.

Au cours d'une réunion électorale, très mouvementée, le candidat Colin, député sortant, fut victime d'un attentat au vitriol.

Le liquide corrosif manqua, heureusement, son but et le candidat n'eut que les mains légèrement brûlées.

Plusieurs personnes, qui entouraient le député sortant eurent leurs vêtements brûlés par le vitriol sans être atteints plus grièvement.

L'auteur de cette lâche attentat a pu se faufiler dans la foule sans pouvoir être reconnu et arrêté.

La police enquête.

## GRENOBLE

### *Accident d'automobile*

Grenoble, 22 avril.

M. Zivaïa, père, d'un député sortant accompagnait son fils dans la tournée que fait ce dernier dans l'arrondissement où il est candidat, lorsque l'automobile, qui filait à vive allure, fut précipitée dans un ravin.

M. Zivaïa, père, s'est grièvement blessé dans sa chute.

## BRIGNOLES

### *Scènes de Pugilat*

Brignoles, 22 avril.

Au cours d'un meeting contradictoire, tenu en vue des prochaines élections, l'un des membres du bureau lut un télégramme de M. Clémenceau, par lequel l'ancien président du Conseil recommandait aux électeurs le candidat radical contre les candidats collectivistes.

La lecture de ce télégramme déchaîna une véritable tempête de protestations.

Cela n'empêcha pas un citoyen X... pugiliste entre candidats.

## A LA GUADELOUPE

### FORT-DE-FRANCE

### *Graves Bagarres*

Paris, 22 avril.

Un cablogramme de Fort-de-France au ministère des Colonies, annonce que les troubles graves continuent dans la colonie, à propos de la campagne électorale.

Au cours d'une réunion publique, Au Robert, l'un des candidats essuya un coup de revolver de la part d'un assistant, demeuré inconnu.

Le candidat n'a heureusement pas été atteint.

### SAINT-JOSEPH

### *Rixe Sanglante*

Paris, 22 avril.

Un même cablogramme apporte la nouvelle que, toujours pour les mêmes raisons politiques, une rixe sanglante a éclaté à Saint-Joseph.

Huit personnes ont été blessées plus ou moins grièvement.

Trois arrestations ont été opérées et maintenues.

## NICE

### L'AFFAIRE ANTOGNINI

### *En Délibéré*

Nice, 22 avril.

Après un sévère réquisitoire de M. Lafont du Clairau, procureur de la République qui dans cette affaire a tenu à occuper lui-même le siège du Ministère Public, et les brillantes plaidoiries des défenseurs, le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Le jugement sera rendu lundi.

## Tirages financiers

### *Communales 1892*

Paris, 22 avril.

L'obligation portant le numéro 71.458 est sortie remboursable à *deux cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 850.475 est sortie remboursable à *vingt-cinq mille francs.*

### *Ville de Paris, 1892*

L'obligation portant le numéro 494.604 est sortie remboursable à *cent mille francs.*

L'obligation portant le numéro 379 178 est sortie remboursable à *cinquante mille francs.*

Les obligations portant les numéros 257 424 et 815 832 sont remboursables chacune à *dix mille francs.*

## Les Morts du Jour

### *M. le sénateur Duval*

Paris, 22 avril.

On annonce la mort de César Duval, sénateur de la Haute-Savoie, décédé à l'âge de 69 ans.

Député en 1883, 1885, 1889 et 1893, M. Duval était sénateur depuis le 6 février 1896. Il avait été réélu en 1900 et 1909.

### *M. Mark Twain*

Ainsi que nous le faisions prévoir dans nos télégrammes d'hier, l'écrivain humoriste Mark Twain est décédé ce matin, à New-York.

Cette mort est vivement ressentie dans tous les Etats-Unis où le célèbre défunt était très aimé et estimé.

## ANGERS

## Gros Scandale en perspective

Angers, 22 avril.

Un gros scandale paraît être sur le point d'éclater à l'occasion des prochaines élections.

Une campagne électorale, très mouvementée, étant menée autour du siège de député de la circonscription d'Angers, le docteur Monprofit, maire de cette ville, et candidat aux élections législatives, fit paraître, dans un journal à sa dévotion, un article où il met en cause M. Edgard Combes.

Le docteur prétend que pendant le ministère de son père, M. Edgard Combes, lui proposa de lui faire obtenir la croix de la Légion d'honneur moyennant la somme de 50.000 francs, qui serait versée à l'actif de certaines opérations patronnées par le fils de l'ancien Président du Conseil

Le docteur Barot, son concurrent, a saisi de cette affaire la grande chancellerie, pour que celle-ci mette en demeure le docteur Monprofit de faire la preuve de ses allégations.

## LONDRES

## Progrès de la Science

### *Nouveau radiotélégraphe*

Londres, 22 avril.

On a expérimenté aujourd'hui, à Londres, un nouvel appareil de radiotélégraphie.

Le système est très simple, très efficace, et permet de correspondre à plus de 1.500 kilomètres.


F. CHARDON & Cie
Fabricants de Matériaux de Construction
Usines à Francardo (Corse)
Magasins : Bastia, 2, Avenue Carnot
de vente : Corte, Nouvelle Traverse.
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles plates et rondes.
Briques pleines et creuses
*Briques à planchers en fer*
CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX
N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Référence sur demande.
MANUFACTURE
DE CARREAUX MOSAÏQUES EN CIMENT
unis et à dessins
pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planches, Voliges, Chevrons, Lisses, Lattes
Grands Entrepôts de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Fers à planchers I
TUILES, PLOMB, en feuilles, tuyaux, gouttières


NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.

La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

# CONSOMMATEURS




***Ne buvez que le***

## VIN DU CAP CORSE

**au quinquina MATTEI**

***Apéritif tonique et fortifiant***

**Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.***

**Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

**APRÈS VOS REPAS**

***PRENEZ UN VERRE DE***

# CEDRATINE

**Liqueur extra-fine**

**Digestive et rafraichissante**



TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 112 — DIMANCHE 24 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 12 m. | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, 8e ANNÉE

On ne répond pas des manuscrits



00225

BIBLIOTHEQUE


# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## AUX ÉLECTEURS
### DE L'ARRONDISSEMENT
### DE BASTIA

CHERS COMPATRIOTES,

Si je sollicite aujourd'hui vos libres suffrages, ce n'est nullement pour satisfaire une ambition personnelle, mais pour marquer une ère nouvelle, pour obtenir un réveil des consciences corses trop longtemps opprimées.

Mon républicanisme ne saurait être suspecté, et si les idées qui furent celles de toute ma vie ont pu me valoir de violentes et terribles inimitiés, c'est qu'à côté de la République je n'ai jamais cessé de défendre les intérêts de la collectivité, toutes les fois qu'ils étaient menacés.

Avant d'être républicain, je suis Corse, et cet amour de la Petite Patrie me pousse à accepter cette lutte sans merci contre la politique aréniste, dont M. Pierangeli est le prolongement, contre cette domination familiale dont les résultats ont été plus désastreux pour notre fierté et notre amour-propre national, que deux cents ans de domination génoise.

***Il est des morts qu'il faut tuer.***

Les électeurs Corses auront à cœur de ne pas sanctionner de leurs suffrages une politique néfaste, condamnée et stigmatisée dans un rapport officiel.

La Corse se débat dans une misère hélas ! trop réelle, et l'on compte étouffer vos protestations, grâce à ces mœurs électorales dont tous les esprits clairvoyants ont signalé le danger.

Nous voulons que le pouvoir vienne d'en bas, et qu'un chef de clan, un tyranneau de village, ne soit plus le seul maître des destinées du Pays.

J'adhère, pour ma part, sans restriction aucune, au programme et aux résolutions dont la Fédération des Syndicats des Intérêts Corses a pris la généreuse initiative.

Je suis prêt à rendre compte de mon mandat en avril 1911, et à démissionner, si après m'avoir honoré de sa confiance, le corps électoral exigera cette détermination.

***Nous ne sommes pas de ceux qui sont et qui restent Députés.***

Nous demanderons aux pouvoirs publics des actes et non plus des promesses.

Le programme des revendications corses est trop connu pour qu'il soit utile de le rééditer.

La lutte énergique entreprise contre le monopole de la Compagnie Fraissinet sera poursuivie par nous, jusqu'à l'obtention des dispositions législatives qui doivent mettre un terme aux abus maintes fois signalés.

Nous solliciterons la suppression des taxes supplémentaires d'embarquement, la modification des articles 273, 281 et 216 du Code de Commerce, afin de maintenir les responsabilités des armateurs et de sauvegarder les intérêts du petit commerce.

A un point de vue plus général, il est une réforme toute de justice et d'équité qui s'impose : c'est la représentation proportionnelle.

Nous nous attacherons, dans la mesure de nos faibles moyens, à donner à ceux qui souffrent et à ceux qui travaillent toujours plus de bonheur, de justice et de liberté.

A cette démocratie insulaire, victime de tant de denis de justice, aux masses pauvres et laborieuses, nous donnerons conscience de leurs droits.

Les lois, dites de solidarité sociale, ont été, en Corse, détournées de leur but initial.

Nous nous insurgerons, toutes les fois que, sous le couvert de l'Idée Républicaine, se commettront des abus et des malversations.

Tout en maintenant l'œuvre déjà accomplie, nous aurons à cœur de faire respecter la liberté de penser et ce bien si cher qu'est la liberté de conscience.

Je ne serai l'homme d'aucun parti, me promettant simplement d'être républicain.

La parole est aux électeurs qui ne voudront plus se sacrifier pour la seule satisfaction d'appétits particuliers, trop insuffisamment dissimulés.

*Citoyens,*

C'est à la Corse elle-même qu'il appartient d'opérer son relèvement moral et matériel.

C'est donc aux électeurs libres et indépendants que je m'adresse ; c'est de leur énergie que j'attends la réponse au défi jeté, par la voie de la presse, au corps électoral tout entier.

VIVE LA CORSE LIBRE !

VIVE LA RÉPUBLIQUE !

*JOSEPH AJACCIO,*
*Avocat à la Cour d'Appel,*
*Candidat Républicain des revendications Corses.*

## L'ÉLECTION DE BASTIA

### *Appel aux Electeurs* de l'Arrondissement de Bastia

CITOYENS,

Voter pour M. Pierangeli, c'est voter non seulement pour un régime déchu, mais aussi pour la Compagnie Fraissinet dont le monopole écrasant paralyse la vie économique de notre Ile.

M. Pascal Ceccaldi, député de Vervins, dont le dévouement à la cause des revendications Corses est connu, a télégraphié : « Aucun douanier ne peut voter pour le député sortant qui a trahi leurs intérêts et refusé de seconder mes efforts à la Chambre — Ajaccio est indiqué pour recueillir leurs suffrages — suis de cœur avec vous. »

Jacques Dhur, dans un article du *Journal* du 17 avril 1910, écrit à son tour : « De même, lorsque les projets gouvernementaux seront soumis au Parlement, ils seront votés sans aucun doute, mais ils seront votés parce que le gouvernement aura pris l'initiative de les proposer lui-même, ET PARCE QUE LES DIFFÉRENTS MINISTÈRES AURONT FAIT LA BESOGNE DES DÉPUTÉS ET DES SÉNATEURS DE L'ILE.

» Certes, je ne doute pas que les représentants de la Corse aient fait leur devoir dans les bureaux et dans les commissions.

Mais j'avais moi, par cette puissante tribune qu'est le *Journal*, intéressé favorablement l'opinion publique.

CE QU'IL EUT FALLU, A CE MOMENT, C'EST qu'une grande voix éloquente d'un représentant de l'Ile s'élevât à la tribune du Parlement, étalât toute la misère des fils de Cyrnos et amenât par la force de son verbe toute la Chambre, justement émue, à se porter au Secours de la Corse. »

Ce qu'il vous faut, citoyens, ce ne sont plus des *mœurs du sérail*, qui en Corse n'étranglent que les citoyens libres et indépendants.

La Corse peut demander secours à l'Etat, mais c'est elle seule qui devra opérer son relèvement moral et matériel.

CITOYENS,

Aux urnes et sans défaillances. La victoire est au bout.

Vive la Corse !

Vive la République !

JOSEPH AJACCIO,
*Avocat,*
*Candidat républicain des revendications Corses.*

### Aux Inscrits Maritimes
DE L'ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Mes chers Compatriotes,

Votre député sortant croit aujourd'hui trouver, au Cap-Corse, un suprême refuge, alors que le restant de l'arrondissement prétend signifier un congé définitif à ceux *qui veulent être et* RESTER DÉPUTÉS.

Je suis un enfant du Cap, je suis originaire de la commune de Rogliano, j'appartiens par conséquent à cette région dont les habitants sont si actifs et si laborieux, qu'ils devraient faire l'admiration de la Corse entière.

En m'accordant vos libres suffrages, vous votez pour un des vôtres, pour celui qui vous connaît et qui a su vous apprécier depuis longtemps, en un mot, vous votez pour un homme pénétré de la nécessité impérieuse de prendre résolument en main la cause des Inscrits maritimes. Il n'est pas possible que vous accordiez votre confiance à un député qui n'a pas su ou voulu vous défendre.

Vous n'oublierez pas que lors de la grève des Inscrits maritimes, M. Pierangeli a voté la suppression du monopole de l'Inscription maritime, du privilège qui est votre gagne-pain. Il a voté la liberté de pavillon, car s'il n'est pas l'agent général de la Compagnie Fraissinet, il en est le plus ferme soutien.

Vous n'irez pas à celui qui systématiquement est pour le fort contre le faible, pour les grandes compagnies contre la collectivité.

Vous ne voterez pas non plus, pour ce mandataire qui, lors de la catastrophe du *général Chanzy*, dont les conséquences furent si douloureuses pour notre région, laissa à d'autres le soin d'adresser à ces malheureuses victimes, un hommage douloureux et ému, comme si l'équipage n'était pas en majeure partie composé d'enfants du Cap.

Citoyens,

C'est du Nord que vient la lumière, ce n'est donc pas le Nord de la Corse qui ternira sa réputation, en renouvelant sa confiance à un député incapable ou inactif.

J'attends avec confiance votre décision qui affirmera le triomphe des véritables idées démocratiques.

Aux urnes pour la Corse, pour la République démocratique et sociale.

JOSEPH AJACCIO.

### Union Générale des Corses et Amis de la Corse

Chers Compatriotes,

Au moment, où vient de s'ouvrir la période électorale et à la veille du jour, où vous allez user du pouvoir que vous donne notre Constitution et par l'expression de votre volonté peser sur les destinées de notre pays, l'Union générale des Corses a le devoir impérieux de faire un énergique et pressant appel à vos sentiments de Corses et à l'amour que vous avez pour notre petite patrie.

Fondée depuis peu de temps l'Union a déjà réuni à provoquer un irrésistible et grandiose mouvement ; elle a hâté le réveil de vos énergies dont sortira dans un avenir très prochain, le relèvement moral et l'essor économique de notre île malheureuse. Avec une énergie et une vigilance toujours

en éveil, sans relâche, par la parole, par les actes et par la plume, elle a su intéresser le public tout entier, grâce au concours de la presse, et en particulier du *Journal*, à notre cause si juste. Tous vous avez notamment encore présente à l'esprit la vigoureuse campagne menée dans le *Journal* par le vaillant Jacques Dhur qui a prêté à nos revendications l'appui du fougueux et si généreux talent que vous lui connaissez. En un mot, par tous les moyens utiles, nous nous sommes imposés à l'attention des pouvoirs publics.

Animée du patriotisme le plus pur, inspirée dans tous ses sentiments par l'amour de notre pays, encouragée par le succès, soutenue par la sympathie et la confiance de tous nos compatriotes, l'Union poursuivra sa tâche sans fatigue et sans faiblesse.

Mais son action ne pourra atteindre son plus rapide et complet épanouissement que si elle est activement secondée par tous les Corses. Le moment est venu, chers compatriotes, de prendre d'énergiques et décisives résolutions, de songer à l'intérêt de notre pays et d'accomplir courageusement et sans faiblesse ce que réclame de vous votre patriotisme.

Songez-y bien, si vous aimez votre pays, par votre bulletin de vote vous êtes les maîtres de son avenir. C'est de vous que dépendent maintenant ses destinées.

L'Union générale, vous le savez, ne peut pas et ne doit pas faire de politique ; elle ne se préoccupe pas et ne doit pas se préoccuper des intérêts particuliers de tel ou tel candidat ; elle s'interdit rigoureusement d'en patronner aucun. Mais elle poursuit un but : le relèvement économique et moral de la Corse. Elle a donc aujourd'hui le droit et le devoir de dire très fermement, aux Corses habitant l'île d'abord : « Ne votez pas pour tel ou tel candidat uniquement parce qu'il est votre ami ou votre parent ou parce qu'il appartient à une famille dynastique à laquelle vous obéissez aveuglement, ou parce qu'il est riche, ou parce qu'il vous promet quelque avantage personnel qu'il ne pourra le plus souvent vous procurer. Mais votez au contraire pour un candidat honnête, sérieux, intelligent, énergique, animé de l'amour de son pays, capable de le servir et qui prendra l'engagement formel de seconder l'Union générale dans son effort pour faire aboutir le plus rapidement possible toutes les réformes de l'accomplissement desquelles dépend l'avenir de notre pays. »

De même, l'Union générale doit dire aux Corses du Continent et plus particulièrement à ses adhérents de faire connaître aux candidats qui les Corses ne voteront que pour ceux qui auront pris l'engagement de faire partie du groupe parlementaire qui constitué pour la défense des intérêts de la Corse et d'aider énergiquement l'Union générale à obtenir du Parlement le vote des réformes susceptibles d'améliorer l'état lamentable de notre île.

De ces réformes les plus urgentes, celles dont il importe de réclamer immédiatement la réalisation sont :

1° L'assainissement des régions insalubres ; 2° l'achèvement du réseau des voies ferrées et des chemins vicinaux ; 3° la revision des tarifs douaniers ; 4° l'amélioration complète des services maritimes, le reboisement des terrains impropres à d'autre culture, etc., etc.

Tels sont, chers compatriotes, quelques-uns des articles du programme dont vous devrez exiger de vos candidats l'acceptation formelle.

Mais, vous devez aussi bien réfléchir à une chose : les candidats, vous ne le savez que trop, promettent sans difficulté ce qu'on leur demande.

Vous ne devez donc pas vous contenter de promesses qui coûtent peu, vous devez, connaissant vos candidats, choisir non pas simplement celui qui promettra, — car tous promettront, — mais celui que vous croirez le plus sincèrement, le plus honnêtement animé du désir de tenir ses promesses, et le plus capable par sa valeur et son activité, de hâter la réalisation de nos espérances.

Voilà, chers compatriotes, les préoccupations qui doivent maintenant diriger votre choix. En allant voter pour le bonheur de votre pays, pensez à l'amour que vous avez pour lui, à sa gloire, à sa beauté — à sa détresse. — Pensez aussi à vos intérêts véritables ; rappelez-vous que votre vote est une chose sérieuse, dont les conséquences pourront être pour notre Corse et pour vous tous, la prospérité et le bonheur, ou, au contraire, une déchéance de jour en jour plus rapide et plus sombre. Penser à tout cela, loyalement et sincèrement, penser-y, et vous voterez bien.

Pensez aussi que l'Union générale vous parle ainsi au nom de ses 80,0 membres et qu'elle est le protecteur sincère et le défenseur énergique et dévoué de tous les Corses honnêtes, travailleurs et sérieux. Quoiqu'il en arrive, l'Union Générale désormais sans pitié et sans faiblesse à l'opinion publique, par la Presse et au Parlement par son groupe parlementaire, toutes les injustices, tous les abus, toutes les défaillances, toutes les trahisons qui seraient préjudiciables à l'avenir et au développement économique de notre cher pays.

Chers compatriotes, faites votre devoir sans crainte de représailles ni d'oppression, l'Union Générale est déjà suffisamment forte et suffisamment puissante pour vous défendre et vous faire respecter. Par votre adhésion attachez-vous tous à cette vaste chaîne de solidarité Corse qui constitue à la fois l'armée de défense de vos intérêts personnels et le levier puissant qui doit relever la Corse et y apporter la justice, la paix, le travail et le bonheur.

Vive la Corse, vive l'Union Générale une et indivisible.

*Pour l'Union Générale :*
*Le Conseil d'Administration*

Poli, employé de l'Etat, président effectif ; Charles Tristani, vice-président, journaliste ; Marc Buresi, vice-président, employé de l'Etat ; Jean Doria, trésorier-général, employé de la Ville de Paris, 141, avenue Victor Hugo ; André Rosa, secrétaire-général, 24 *bis*, rue Boulevard ; Mattei, secrétaire-adjoint, employé de l'Etat ; Santoni, trésorier-adjoint, employé de l'Etat.

*Les Délégués Généraux*

Denis Bodden, pour la Belgique ; Ottavy, pour la Corse ; Pierre Omessa, pour la Tunisie ; S. Ciancioni, pour les Bouches-du-Rhône ; Giannelli, pour l'Hérault.

*Les Présidents de Sections*

Camaletti, pour Bastia ; Natalini, pour Brest ; Paoli, pour Clermont Ferrand ; Peretti, pour Alger ; Santoni, pour Charires ; Poggionovo, pour Monte-Carlo ; Subrini, pour Paris (17e) ; Canavaggio, pour Alençon ; Mme Horace Santelli, pour Indre-et-Loire ; Gualtieri-Duquesne, pour le Pas-de-Calais ; Cipriani, pour Beaucaire ; Valicetti, pour Toulon ; Poli, pour Gragno ; Bianchini, pour Paris, (7e) ; Patrimonio, pour le Havre ; Rustini, pour le Gers ; Sicurani, pour Paris, (6e arr.) ; Stefani, pour Lyon ; Vincignerra, pour Paris (18e) ; Leca, pour Aire-sur-la Lys ; Leca, pour Rouen ; Antonini, pour Montagnem ; Pasqualini, pour Cervione, (Corse) ; Dr Costa, pour Calenzana ; Gindicelli, pour Bayonne ; Casanova, pour Béziers ; Paoli, pour Paris, (15e arr.) ; Grimaldi, pour Prezzuna-Galeria, (Corse) ; Susini, pour Tunis ; Vincignerra, pour Paris (13e) ; Cattoni, pour Colombes ; Dr Rinlacci, pour St-Etienne ; Giordani, pour Ajaccio ; Morati, pour Cherbourg ; Mattei, pour Paris, (2e arr.) ; Nicolai, pour Blanc-Misseron ; Philimoni, pour Ferryville (Tunisie) ; de Peretti della Rocca, pour Nice ; de Castelli, pour Cannes ; Quercioli, pour la Rochelle ; Minconi, pour Sousse, (Tunisie) ; Clavesani, pour Bizerte ; Mannoni, pour Béja (Tunisie) ; Peygranne, pour Avignon ; Retali, pour l'Etat d'Apure (Venezuela) ; Padovani, pour l'Ile-Rousse ; Luciani, pour Toul ; Pagani, pour l'Annam ; Gaston Poli, pour Isolaccio de Fiumorbo (Corse) ; Mlle Lucie Sebastiani, pour La Porta (Corse) ; C. Salducci, pour Nancy ; J. B. Leoni, pour St-Dié ; Quilici, pour Chang-Haï ; Angelini François, pour Paris (3e arr.) ; J. O. Raccicocchi, pour Saint-Brieuc ; Pascal Marini, pour Calvi (Corse) ; Vecchini, pour Tabarka (Tunisie) ; Fondori, pour Nouméa ; Scipioni, pour Sfax (Tunisie) ; Paoletti, pour Medjez-el Bab (Tunisie) ; Costa Louis, pour Pila-Canale (Corse) ; Crucioni Francklin, pour Nouméa ; N. C. Cavaldini Don-Joseph, pour Piero-Casevecchie (Corse) ; Franchi Pierre, pour Ciudad-Bolivard (Vénézuela) ; Canioni, pour Paris (4e arr.) ; Lucciantoni, pour Lodève ; Lota Alexandre, pour Tananarive (Madagascar) ; Marini Pascal, pour Calvi (Corse) ; Dr Gallini, pour Sousse, Tunisie).

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 19 avril 1910.

Bien que raffermi au clôture, notre marché a été généralement faible aujourd'hui à la suite de Londres. La Rente Française revient à 98 75. Excepté le Serbe en recul à 88.90, les Fonds Etrangers gardent facilement leur avance de la veille. Au groupe des Sociétés de Crédit, le Crédit Foncier est bien tenu à 830 ; l'assemblée des actionnaires a approuvé hier les comptes de l'exercice 1909 et fixé le dividende. Le Crédit Lyonnais accentue sa reprise à 1.425. Nous retrouvons le Comptoir National d'Escompte à 838 et la Société Générale à 724.

Rappelons que demain 20 avril sera close la souscription aux 50.000 actions nouvelles de 500 frs du Crédit Foncier Argentin formant l'augmentation de capital de 25 à 50 millions et réservées par moitié aux actionnaires et porteurs de parts, au prix de 770.

Le Sous est en recul à 4.484. Valeurs de transports stationnaires. Les valeurs métallurgiques et de charbonnages russes se montrent indécises. Faiblesse des titres cuprifères ; Rio à 994.

En Banque, l'obligation 5 1/2 0/0 or Grand Nord Central de Colombie fait bonne contenance à 474

L'action Grandes Galeries, qui se négocie au marché officiel de Lyon, est recherchée à 130 avec la perspective d'un coupon de 7.50 nets à toucher le 2 mai prochain à la Banque de l'Union Française. Les différents succursales de la Société des Grandes Galeries comptent déjà plus de 21.000 clients.

Légère reprise des actions de nos Grands Chemins Français.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 avril, à 4 h. 1/2

| | |
|---|---|
| En liesse. | Turinc. |
| En Musette de Portici, | Auber. |
| Folle extase. | Milok. |
| Faust. | Gounod. |
| Mimi Pinson, | Allier. |

*Le Chef de Musique.* LAUBUS.

# Elections Législatives

## BASTIA

## La Candidature AJACCIO

### *Grande Réunion Publique au Théâtre Municipal*

**Hier, samedi, à neuf heures du soir, a eu lieu au théâtre municipal, sous la présidence de M. Romagnoli, assisté de MM. Allin, employé des chemins de fer, et Gandolfi, ouvrier du Port, une grande réunion publique et contradictoire.**

**M. Henri Pierangeli, député sortant, qui avait été convié à venir rendre compte de son mandat, s'est dérobé au devoir de comparaître devant le corps électoral.**

**Le citoyen Ajaccio, après avoir flétri en termes énergiques l'attitude méprisante du député sortant à l'égard des électeurs, fait l'exposé de son programme au milieu des applaudissements frénétiques de l'auditoire. Ce qu'il faut à la Corse, dit-il, ce sont des citoyens ayant le courage d'aborder la grande tribune du Parlement et de faire aboutir les revendications économiques de notre malheureux arrondissement. Dans une péroraison vibrante de patriotisme, M. Ajaccio adresse aux électeurs un pressant appel en leur faisant observer que c'est à eux seuls qu'il appartient de faire aboutir les légitimes aspirations du Pays.**

**La réunion a été clôturée par l'ordre du jour ci-après voté par acclamation :**

**« Les citoyens de la ville de Bastia, réunis au nombre de deux mille environ, au théâtre municipal, après avoir entendu les déclarations du citoyen Ajaccio, flétrissent l'attitude de M. Pierangeli, député sortant, qui s'est dérobé à la convocation et n'a pas eu le courage de s'expliquer devant ses mandataires. »**

**Ils acclament la candidature du citoyen Ajaccio et passent à l'ordre du jour.**

### *Aux Douaniers*

**M. Ceccaldi, député de l'Aisne, a adressé le télégramme suivant à l' « Amicale des Douaniers » dont il est le président d'honneur :**

« Vervins, le 18 avril.

» Aucun douanier ne peut voter pour Pierangeli, député sortant, qui a trahi leurs intérêts et refusé de seconder mes efforts à la Chambre.

» Avocat Ajaccio est désigné pour recueillir leurs suffrages.

» CECCALDI, *député.* »

## Les Déclarations de Candidatures

**Le nombre des déclarations de candidatures aux élections législatives du 24 avril courant s'élève à 2.678 pour l'ensemble de la France, ainsi qu'il ressort d'une communication faite par le ministère de l'intérieur.**

**Voici pour notre département la nomenclature des candidats :**

*Arrondissement d'Ajaccio*

MM. Ceccaldi Pierre.
Forcioli Dominique, député sortant.
Cuneo d'Ornano Tiburce.
Pugliesi-Conti Dominique.
Colonna Fabius.
Toma Joseph.

*Arrondissement de Bastia*

MM. Ajaccio Joseph.
Capazza Louis.
Luccioni Romulus.
Luiggi Dominique.
Pierangeli Henri, député sortant.
Rogeli-Tavera.

*Arrondissement de Calvi*

MM. Landry Adolphe.
Lazy Pierre,
de Monti-Rossi Etienne.
Santelli Rodolphe, député sortant.

*Arrondissement de Corte*

MM. Adriani Louis.
Gavini Antoine, député sortant.

*Arrondissement de Sartène*

MM. Balesi Joseph, député sortant.
Caitucoli Célestin.
Bacciochi Jacques-Pierre.
Leandri Jean-Baptiste.
Susini Paul.
Catany Pierre-Félix.
Ettory Paul.
Ortoli Jean-Scipion.
Susini François-Marie.
Rotily-Forcioli.
Trani Gustave.
Peretti Jean-Baptiste.
Tomasi Jean-Baptiste.
Serra Marc-Aurèle.
Giovangili Paul.
Nicoli Gavin.
Marini Toussaint.
Giacomoni Séverin.
Desanti Charles.
Matra Paul.
Mondoloni Jules.

### *Les Bureaux de Vote à Bastia*

Nous Préfet de la Corse, chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vu le décret en date du 28 mars 1910, portant convocation des collèges électoraux pour le 24 avril courant, à l'effet d'élire les membres de la Chambre des Députés,

Vu l'article 4 de la loi organique du 30 novembre 1875.

ARRETONS.

Article 1er. — La Ville de Bastia est divisée, en vue des dites élections, en deux bureaux de vote, établis :

Le premier au Palais de Justice (Salle du Tribunal de Commerce)

Le deuxième à la Mairie.

Voteront au premier bureau tous les électeurs de la section Bastia-Terranova.

Au deuxième bureau tous les électeurs du canton de Bastia-Terravecchia et du hameau de Cardo.

Art. 2. — M. le Sous-Préfet de Bastia est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Ajaccio le 14 avril 1910.

*Le Préfet*
Signé : FABRE.

### *Note de la Sous-Préfecture*

**Les bureaux de la Sous-Préfecture ne seront point ouverts au public dimanche soir, pendant la centralisation des résultats du scrutin.**

**Ces résultats seront, au fur et à mesure de leur arrivée, affichés, canton par canton, à la porte de la Sous-Préfecture, sur un table au disposé à cet effet.**


MESDAMES


# *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 23 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10° à midi 19 + à 6 heures du soir + 15°5. Maxima + 22 à Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. à midi, 758 mm., 6 heures du soir, 759 mm.

Vent — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel : le matin, Découvert.
L'après-midi, id.

### Nouvelles maritimes

M. Barbagalata, commis de 4e classe des directions de travaux à Bolrigny, est désigné pour continuer ses services à Toulon.

### Jeunes cambrioleurs

La gendarmerie a procédé avant-hier, vers dix heures du soir, à l'arrestation des nommés Bartoli Auguste, âgé de 17 ans, et Moretti Toussaint, âgé de 19 ans, qui étaient occupés à cambrioler l'atelier de sellerie tenu par M. Brunini, boulevard de Cardo.

M. Olivari, conseiller municipal, fut le premier à s'apercevoir, parce que habitant au-dessus du magasin cambriolé, du travail de ces deux précoces malfaiteurs, et envoya chercher la force publique.

A l'arrivée de la gendarmerie, l'un des deux jeunes gens, Moretti Toussaint fut la faite, et Bartoli, qui travaille chez M. Brunini, fut cueilli à l'intérieur du magasin cambriolé et conduit à la chambre de sûreté.

Moretti a été arrêté hier matin. Ils seront déférés au Parquet.

### Pharmacie

Pharmacie de garde aujourd'hui : M. Paul Luciani, rue des Terrasses.

### A l'Est Algérien

Sont nommés dans le réseau de l'Est algérien, M. Lanfranchi Pierre, à l'emploi de facteur ; M. Bozzi Louis, à l'emploi d'homme d'équipe.

### Taxe sur les chiens

Le Maire de la Ville de Bastia a l'honneur d'informer le public que le rôle sur la taxe des chiens, exercice 1910, est en recouvrement à la Recette Municipale à partir du dimanche vingt-quatre avril 1910.

### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.


*Planches Laricio*
*1re qualité*
Bois très sec, 2 ans de magasin
En gare l'embarcadère
*Prix très modérés*

S'adresser à M. PAUL GERONIMI à Casamaccioli pour fixer jour de livraison.

*Maison L.-N. Mattei*
CHAMPAGNE DE MARQUE
*Bon Marché*

| | | |
|---|---|---|
| Louis Roederer. | la bout. | 8.50 |
| Théophile Roederer, | id. | 5.30 |
| Moet et Chandon, | id. | 5.30 |
| Léon Chandon, | id. | 3.50 |
| Diverses marques, | id. | 3.00 |
| Vins de Bordeaux Schroeder, | id. | 2.50 |
| Vins de Sauterne, | id. | 2.50 |
| Vins de Bourgogne, | id. | 2.50 |



MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR
favori des
CHEVEUX
Ne manque jamais de rendre progressivement aux CHEVEUX GRIS leur
COULEUR NATURELLE
Il fortifie et fait pousser les cheveux en abondance et leur donne une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.
Il enlève les pellicules et rend à la chevelure sa BEAUTÉ PRIMITIVE.


# DERNIÈRES NOUVELLES

00226

**Service télégraphique spécial du *Petit Journal***

**BOURSE DE PARIS**

| | 22 avril | 23 avril |
|---|---|---|
| Rentes de 3 00 ancien | 98.50 | 98.45 |
| de 3 0/0 amortis | 98.85 | 98.80 |
| | ex-coupon | |

## CALVI

### LACHE ATTENTAT

**Calvi, 23 avril.**

**Le nommé Maraninchi, charretier, a été attaqué par deux individus, qui, cachés derrière des rochers ont tiré sur lui deux coups de feu.**

**Maraninchi fut frappé dans le dos par deux projectiles qui, tout en occasionnant des blessures graves, ne mettent pas ses jours en danger.**

**Le Parquet a ouvert une enquête.**

## Nouvelles Militaires

*Gendarmerie*

**Paris, 23 avril.**

**M. le colonel Peaillard, chef de la 1re légion, à Lille, est appelé au commandement de la 15e légion**

**M. le chef d'escadron Bonnefoy, de la 20e légion, à Nancy, est nommé au commandement, par intérim, de la 15e légion ter, à Bastia.**

## NANTES

### Arrestation d'un Incendiaire

**Nantes, 23 avril.**

**La police locale a mis, ce matin, en état d'arrestation le nommé Tattenault, depuis longtemps sous mandat d'arrêt.**

**Cet individu, qui est l'auteur de nombreux incendies dans la banlieue de Nantes, terrorisait depuis plusieurs mois la région toute entière.**

## ILE DE LA RÉUNION

### Imposante Protestation

**Paris, 23 avril.**

**Un cablogramme de Saint-Denis de la Réunion apporte la nouvelle que jeudi, cinq cents personnes ont assiégé pendant deux heures le palais du gouverneur, demandant une audience.**

**Cédant enfin à leurs désirs, le gouverneur de la colonie et son secrétaire général reçurent les plaintes des manifestants.**

**Ceux ci s'élevèrent avec véhémence contre la pression administrative qui s'exerçait sur eux.**

**A la suite de ces faits, le Gouverneur de l'Ile de la Réunion prononça la dissolution du Conseil municipal de Saint-Denis.**

## DIJON

### GRAVE CHUTE DE CHEVAL

**Dijon, 23 avril.**

**Le lieutenant-colonel Baratier, du 8e chasseurs, qui fit partie, comme capitaine, de la mission Marchand, fut victime hier d'un accident de cheval.**

**La chute paraît grave.**

## TOULON

### ACCIDENT

### à bord du sous-marin « Monge »

**Toulon, 23 avril.**

**Un pénible accident s'est produit aujourd'hui à l'arsenal de Toulon, à bord du sous-marin *Monge*.**

**Une lampe à acétylène fit explosion à l'heure où des ouvriers étaient occupés à travailler à l'intérieur du sous-marin ; des éclats de la lampe blessèrent l'ouvrier Imbert et l'adjoint technique Gibert, qui furent d'urgence transportés à l'hôpital.**

**L'état de l'ouvrier Imbert est désespéré.**

## MARSEILLE

### ELECTIONS LÉGISLATIVES

### Deux Incidents

**Marseille, 23 avril.**

**A l'issue d'une réunion très bouleuse donnée aux Chartreux et dans laquelle M. Brisson, président de la Chambre, avait demandé aux électeurs le renouvellement de son mandat, un individu, demeuré inconnu, brisa une glace de l'automobile de M. Brisson.**

***

Quelques instants après un autre individu, nommé Brun, tira deux coups de revolver devant le siège du comité Brisson, concurrent de M. Brisson.

**Personne n'a été atteint.**

## NICE

# L'Assassinat de l'Astronome

*On recherche un second revolver du docteur Bringuès*

**Nice, 23 avril.**

**A la suite de la dernière enquête faite à rixmes par le commissaire Farrals, de la brigade mobile, M. Maret, juge d'instruction de Nice, envoya à ce dernier une commission, afin de retrouver un second revolver que le docteur Bringuès aurait jeté dans la fosse d'aisance d'un café de cette ville.**

### *Le revolver est retrouvé*

**Nimes, 23 avril.**

**Conformément à la commission rogatoire du juge d'instruction de Nice, on opéra le curage de la fosse d'aisance.**

**Cette opération, faite dans le café désigné, amena la découverte de l'arme recherchée.**

## CHALONS

# Vol de la Mitrailleuse

## A l'Instruction

### *Deschamps avoue*

**Paris, 23 avril.**

**A l'interrogatoire qu'on lui fit subir aujourd'hui, le caporal Deschaumps, pressé de questions, finit par avouer qu'il était bien l'auteur du vol de la mitrailleuse du 106e d'infanterie.**

**Il se défend cependant d'avoir eu des complices et déclare avoir préparé, organisé et accompli son crime tout seul.**

**Quant à la récompense qui lui fut allouée le caporal Deschamps reconnaît avoir touché simplement deux à trois mille francs et non 50.000 comme on l'avait prétendu.**


MODERN CORDONNERIE
CHAUSSURES DE LUXE & EN TOUS GENRES
Grand choix pour Hommes
Dames, Enfants, Fillettes
POLACCI et ROGIALLI
9, Boulevard du Palais, Bastia.

Tous les articles sortant de la *Modern' Cordonnerie* sont le produit d'une sélection sévère et choisis parmi les modèles les plus demandés.

En les adoptant, nos clients sont sûrs d'avoir les articles du jour, et à qualité égale à concurrence est impossible.

Facilités de paiement aux Fonctionnaires

Atelier spécial de réparations

F. CHARDON & Cie
Fabricants de Matériaux de Construction
Usines à FRANCARDO (Corse)
Magasins de vente : Bastia, 2, Avenue Carnot. Corte, Nouvelle Traverse.
TUILERIE et BRIQUETERIE mécaniques
Tuiles plates et rondes,
Briques pleines et creuses
*Briques à planchers en fer* I
CARREAUX, TOMETTES, TUYAUX
N. B. — Nos tuiles résistent à la gelée et à l'air salin des bords de la mer mieux que les tuiles marseillaises. Référence sur demande.
MANUFACTURE
de CARREAUX MOSAIQUES en CIMENT unis et à dessins
pour carrelages décoratifs et à bon marché de vestibules, appartements, magasins, églises, etc.
*Envoi, sur demande, d'échantillons et prix*
CHAUX GRASSE supérieure
Production : 4 tonnes par jour
SCIERIE MÉCANIQUE de Bois
Planche s, Madriers, Chevrons, Liteaux, Lattes
Grand Entrepôt de CHAUX Hydrauliques, CIMENTS, PLATRES
Fers et Aciers en barres, plats, ronds, carrés
Fers à planchers I
ZINC, PLOMB, en feuilles, tuyaux, gouttières
NOTA. — Un ingénieur fournira tous renseignements techniques sur le choix et le mode d'emploi des matériaux.
La Maison possède une importante collection de modèles de villas, maisons de ville et de campagne, style moderne, que les clients pourront consulter avec fruit.

BAINS DE PUZZICHELLO
*Ouverture le 1er mai*
1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour *saison entière* ou par *jour* de 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 5 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOBBI, gérant, à Puzzichello.


AVIS DE DÉCÈS

Mme Sisco Sauveur ; M. Antoine-Marie Sisco, Mme Sisco-Brignardelli et leur fille ; M. Charles Sisco, Mme Sisco-Olivieri et leurs enfants ; M. Gilbert Louis et Mme Gilbert-Sisco ; M. Eugène Sisco, Mlle Antoinette Sisco ; M. et Mme Toussaint Sisco et leur fils ; Mme Veuve Valentelle et ses enfants ; Mme Vve Mastraggi et ses enfants ;

Les familles Biaggini, Pietri, Colombo, Agostini, Graïli, Mattei, Clément, Pierangeli, Orenga Vincent ;

Ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR SAUVEUR SISCO
*Représentant de Commerce*
*Président de la « Société des Marins »*

dont l'enterrement aura lieu lundi 25 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira, 1 bis Nouveau-Port.


AVIS

M. ORESTE BIAGINI a l'honneur de prévenir Messieurs les Propriétaires, ainsi que les personnes ayant à construire ou réparer des immeubles, qu'ayant abandonné le commerce des vins, il a repris les *entreprises de travaux*.

Comme auparavant, il aura à cœur de ne livrer que des travaux soignés, et tous ceux qui lui ont commandé des ouvrages pourront témoigner de leur solidité et de leur exécution parfaite.

Il fournira, à titre gracieux, les plans et devis nécessaires, et les propriétaires ont tout à gagner à le consulter, car, par le fini de son travail et la modération de ses prix, ils seront sûrement satisfaits des propositions et facilités de paiement qu'il pourra leur faire.

Il garantit tous les travaux qui lui seront confiés.

S'adresser, comme auparavant, au numéro 5, *Avenue Carnot, à Bastia.*

*Dépôt spécial*
des Eaux Minérales Naturelles
DE LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES EAUX DE VICHY
ET DES GRANDES SOURCES DE VALS
pour la Corse
*BASTIA, 18, rue Napoléon*

**Vichy Lardy. — Source froide, la plus riche de Vichy. Maladies de foie, intestins, fièvres, etc.**

**Vichy Purgatif. — Eau purgative française bien supérieure à toutes les Eaux étrangères, sans goût, se fatiguant pas, n'irritant pas.**

Demander dans tous les cafés le *Quart Vichy Lardy et Larbaud*

LABORATOIRE SPÉCIAL
*d'Analyses*
Chimiques, Médicales
et Bactériologiques
P.-A. QUILICI
PHARMACIEN-CHIMISTE
SUCCESSEUR DE TEILLIET
10, *Boulevard du Palais, Bastia*
Stérilisation des instruments et objets de pansements
*Médicaments de 1er choix*

# MAISON GHILINI

**BASTIA. — 6, Boulevard Saint-Angelo, 6. — BASTIA**

*PATES ALIMENTAIRES. — USINE à VAPEUR*

**NOUILLETTES AUX OEUFS (garanties)**
**VERMICELLES — MACARONI**

**AVARIE** PASTILLE PASTEURIDE COLSON'S

Guérison radicale, détruit à jamais le virus, supérieur à tous traitements et piqûres. — Le cure 10 jours francs rembt. — Exiger : PHARMACIE MODERNE Institut Pasteur, 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.

Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

RHUM
**FOX-LAND**
Grande Marque

**Savon Le CHAT**
Extra
Garanti Pur
*Production*
100.000 Kilogr. par Jour
*La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale*

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour coudre sur les vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Fonctionne sans le moindre effort
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

Quiconque possède
5 ARES DE TERRE
a intérêt et profit à lire
LA VIE A LA CAMPAGNE
LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT
Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS de la Campagne
En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS
Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
*Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**GRAND BAR SOAVI**
*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*
Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable
CAFÉ-EXPRESS
et l'exquis
CHOCOLAT-EXPRESS
*à 20 centimes la tasse*

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain, Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
*Jardins & Basses-Cours*
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON pour un ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
*à Jardins & Basses-Cours*
Au prix exceptionnel de : fr. (Etranger, fr. 25)
Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

**Cedratine**
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. ORLANDINI

# LA CEDRATINE
**Grande Liqueur de Marque**
**MÉDAILLE D'OR**
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
**ALBERTINY** ET Cie
NICE
ET
CANNES

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**
CORTE (Corse)
**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
**Pour vos agrandissement adressez-vous en toute con-**
**fiance à J. MORETTI, Corte (Corse)**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 113 — LUNDI 25 AVRIL 1910

00227

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. ORLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 12 mois | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, 30 francs par an.
On ne répond pas des manuscrits déposés.



BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE


# LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## VILLE DE BASTIA

### *Premier tour de scrutin*

| | Inscrits | Votants | AJACCIO | CAPAZZA | PIERANGELI |
|---|---|---|---|---|---|
| Canton de Terranova . . . . | 1.906 | 943 | 549 | 82 | 300 |
| Canton de Terra-Vecchia . . . | 3.531 | 1.925 | 883 | 228 | 742 |
| Totaux . . . | 5.437 | 2 868 | 1.432 | 310 | 1.042 |

LES CALENDRIERS

Fête d'Aujourd'hui. Saint Marc, évang.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. m. 5 — Coucher, 6 h. 02 m.
Premier quart., le 15 — Pleine Lune, le 24
Fête de Demain : N. D. du Bon Conseil.

24 AVRIL

## CANDIDATS FANTAISISTES

*L'Eloquence Electorale. — Sa Majesté Hégo Premier. — Vingt Suffragettes et un Idiot.*

Si tout, en France, finit par des chansons, en politique tout commence par des discours. Et quels discours ! Faisons, si vous le voulez, une petite statistique.

Il y a environ 2.768 candidats aux élections législatives. Si chacun développait seulement quarante fois son programme (c'est un minimum) devant ses électeurs, à raison de deux heures par discours et deux cents mots à la minute, cela ferait au total deux milliards et quelques millions de mots... Et l'on dit après cela que les députés ne gagnent pas leur argent ! Quelle injustice !

Tous, il est vrai, n'ont pas la même facilité de parole. Il me souvient d'avoir assisté à une réunion électorale où le candidat, — un brave homme, au demeurant, — luttait désespérément, depuis un quart d'heure, contre la bruyante hostilité de la salle. Ayant enfin réussi à obtenir un calme relatif, il commença en ces termes :

— Citoyens ! je ne suis pas un inconnu pour vous ; mon frère était républicain, mon père était républicain, ma mère était républicaine...

— Et ta sœur ? cria une voix.

Le tonnerre n'eut pas produit plus d'effet : ce fut un déclanchement d'hilarité générale ; la salle roulait, tanguait, se tordait, et mon pauvre candidat, décontenancé, abasourdi, prit le sage parti de s'en aller sans avoir pu prononcer une parole.

Une autre fois, ce fut l'effet contraire qui se produisit. Le candidat, un gros homme, sanguin, congestionné, avait contre lui une partie de l'auditoire qui avait résolu de l'empêcher de parler. Effectivement, il ne parlait pas, il hurlait ses phrases ; dans un tumulte indescriptible, fait de cris d'animaux divers, on le voyait gesticuler, suant, les joues gonflées, les yeux hors de la tête, les veines du cou prêtes à éclater... Au bout d'un quart d'heure, complètement aphone, il prit le parti de s'arrêter ; les bras croisés sur la poitrine, il promena sur la salle en furie un regard méprisant, et, après avoir pris une large inspiration, il lança à toute volée, de toutes ses forces, le mot de Cambronne !...

Vraiment, à cette minute, il était beau, beau comme Cambronne lui-même dût l'être à Waterloo. Aussi, le résultat fut inattendu, magnifique : un grand silence plana tout à coup sur la salle, et le candidat en profita pour commencer son discours qu'il mena jusqu'au bout sans être interrompu.

Rien ne sert, parfois, d'être un homme supérieur. Il suffit d'avoir de l'astuce et de trouver à propos le mot de la situation. Combien de députés ne doivent leur succès qu'à un magistral coup de gosier !

Du reste, être candidat est à la portée de tout le monde ; on peut toujours essayer, dit-on. On essaye, et le plus drôle est que l'on réussit quelquefois, témoin cet illustre musulman que la circonscription de Pontarlier envoyait, il y a douze ans, siéger à la Chambre, et qui, chaque fois qu'il sortait du Palais-Bourbon, allait se laver les pieds dans la Seine !

A chaque élection, nous trouvons ainsi quelques candidats fantaisistes.

On en cite, un, cette année, dans le quartier de la Goutte d'Or, à Paris, qui se fait appeler *Sa Majesté Fénélon Hégo Premier*. Il est matelassier de son état, mais, de son état mental, il est toqué.

Dans ses réunions, toujours suivies et qui ne manquent pas d'une certaine gaieté, il expose à ses auditeurs les points principaux de son programme : Suppression, notamment, de l'indemnité parlementaire, avec cette restriction : les élus mangeront, coucheront et boiront « à l'œil » chez leurs électeurs ; les députés seront ministres à tour de rôle pendant quinze jours ; droit de vote et d'éligibilité pour les femmes ; suppression de tous les impôts ; mariage des membres du clergé ; suppression des cris des marchands des quatre-saisons ; suppression des inondations à venir : lorsqu'une crue serait annoncée, on étendrait sur le fleuve une vaste nappe de pétrole, on y mettrait le feu : l'eau, grâce à ce procédé génial, se transformerait en vapeur...

Fantaisistes, ne le sont-elles pas aussi au premier chef, ces vingt suffragettes qui sollicitent les suffrages masculins dans chacun des vingt arrondissements parisiens ?

Quelle inquiétante lubie ont donc les femmes de vouloir être électeurs et élues ? N'ont-elles pas assez, comme disait Mme de Rémusat, du beau titre de « mères et épouses d'électeurs ? »

L'une d'elles, Mme Marguerite Durand, a fait mieux. Elle annonçait, il y a quelques jours, une réunion contradictoire entre elle et un autre candidat nommé Charles Marest. Les électeurs, alléchés, s'y rendirent en foule, et ils furent mis en présence d'un jeune homme de 25 ans, idiot de naissance.

— Voilà, dit la candidate, un des spécimens de votre sexe ! Celui-là est électeur, et nous, les femmes, nous ne le sommes pas !

La leçon était dure : les citoyens présents l'ont trouvée mauvaise. Ils ont vertement rabroué Mme Durand. Je ne crois pas qu'ils aient eu tort : il est des plaisanteries que l'on ne saurait admettre,... même de la part d'une femme.

A. Capello.

## FRAUDES ÉLECTORALES

Il semble qu'un souffle d'honnêteté passe sur la France électorale. Ce que le Parlement n'a pas fait pour garantir le suffrage universel de la corruption et de la fraude et pour assurer par le secret du vote l'indépendance de l'électeur, les candidats se mettent d'accord dans quelques circonscriptions et même dans un département entier, celui de l'Hérault, pour donner le plus de garanties possibles de sincérité à la grande consultation nationale de dimanche prochain.

Un des moyens usuels de fraude s'exerce, comme on sait, sur le bulletin de vote lui-même, grâce à l'épaisseur de son papier, à sa dimension et à sa disposition typographique. Rien de plus facile pour le président du bureau, en le maniant pour l'introduire dans la boîte, que de reconnaître au toucher et même à simple vue le bulletin de tel ou tel candidat : c'est une façon de se rendre compte comment vote chaque électeur et, au besoin, de faire disparaître son bulletin si on le sait hostile. C'est, pour écarter ce genre d'intimidation ou de fraude qu'à Lorient, à Loubaix, à Tourcoing, les divers candidats ont décidé que tous les bulletins seraient imprimés sur le même papier et dans la même disposition typographique. A Roubaix et à Calais on a aussi limité le nombre des distributeurs qui ne devront annoncer le nom du candidat pour lequel ils opèrent qu'avec la seule mention politique figurant sur le bulletin et sans accompagnement de commentaires. L'affichage a été aussi réduit, et chaque parti s'est engagé d'honneur à s'interdire toute campagne d'injure et de diffamation et toute violence.

Enfin, il a été décidé, partout où il y a eu pacte de loyauté, que des délégués mandatés par chaque parti s'entendraient au préalable pour organiser de concert le dépouillement du scrutin et en assurer la régularité et le calme.

Dans l'Hérault, où la fraude électorale avait jusqu'ici donné lieu à tant de scandales, tous les candidats ont pris des engagements analogues, en ajoutant que copie des résultats, avec chiffres en toutes lettres, sera remise aux délégués qui, de plus, signeront un document semblable destiné à rester en possession du président du bureau. Les maires ou présidents de bureaux prendront l'engagement d'honneur de respecter la sincérité des opérations.

Avant l'ouverture du scrutin, un délégué du maire remettra aux présidents le registre de la section et les cartes non retirées qui resteront à la disposition des titulaires. Les candidats ou leurs représentants se sont rendus à Montpellier, chez le préfet, pour lui communiquer les décisions prises et lui demander de bien vouloir en donner connaissance à tous les maires du département. Il est bon de noter que les diverses dispositions que nous venons de signaler pour la surveillance du scrutin et son dépouillement se trouvaient dans le projet relatif à la li-

berté et au secret du vote qui fut repoussé par la Chambre.

La disposition la plus à regretter de ce projet c'est celle du vote sous enveloppe. Elle seule pouvait préserver le bulletin de la fraude la plus commune, celle qui consiste à le rendre nul en le salissant de façon à lui donner un signe extérieur apparent. L'un de ces trucs les plus connus dans le répertoire des anecdotes de l'élection au village est celui du saindoux. Le président du bureau électoral qui a sa place en face de l'urne, fixe un morceau de saindoux sur le bord de la table à portée de sa main. Quand il voit entrer un électeur opposant, il passe un doigt sur le saindoux et le bulletin qu'il prend des mains de cet électeur se trouve ainsi taché. D'autres maires, pour graisser de même les bulletins hostiles, se mettent une goutte d'huile dans l'oreille où ils introduisent le petit doigt au moment voulu. Le truc de la tache se pratique aussi avec de l'encre. Enfin, au lieu de salir les bulletins, on peut encore les percer d'un petit trou.

Il est si facile de truquer une élection ! On sait par un scandale récent, qui vient d'éclater à Aix-en-Provence, comment un employé de mairie s'y est pris depuis plusieurs années, de son propre aveu, pour déplacer 5 ou 600 voix, par additions, retranchements ou maintiens indus, ce qui était à peu près le chiffre de la majorité dans chaque élection. On se souvient aussi des scandales électoraux de Toulouse où l'on faisait d'abord voter les absents dont on remettait les cartes électorales à des compères, et aussi celles des défunts de date récente qui n'avaient pas encore été rayés des listes.

Dans l'Hérault justement, on a vu ce phénomène se produire, qu'à Murveil. M. X... avait toutes les voix inscrites, tandis que son concurrent M. Z... les avait toutes aussi à Puissarguier. Il y avait compensation. Dans une autre commune du même département tous les électeurs morts depuis vingt ans votaient.

Dans l'Hérault encore, à Florensac, on pratiquait la substitution d'une boîte de scrutin toute préparée à celle qui avait officiellement reçu les bulletins.

Dans un village corse où l'on comptait trente électeurs inscrits, les deux partis en lutte s'étaient, à la suite de bagarres, volé réciproquement l'urne dont les gendarmes finirent par s'emparer pour la porter à la sous-préfecture. Quand on l'ouvrit on y trouva 1.500 bulletins !

Mais c'est à Tarascon qu'on a pratiqué la fraude la plus originale, bien digne de la patrie de Tartarin. Sous la table où opéraient les scrutateurs, un intrépide Tarasconais jeta tout un lot de serpents en poussant des cris d'effroi. Tumulte, panique, fuite précipitée de tous les assistants dont profita le gaillard pour remanier le scrutin à sa guise. D'ailleurs, il ne s'agissait que d'inoffensives couleuvres. *Se non è vero, è ben trovato,*

MARCEL FRANCE.

## RECTIFICATION

A la suite de la lettre que nous avons insérée dans notre numéro de jeudi 21 courant, et dans laquelle un correspondant occasionnel déviait certains faits qui, s'ils étaient réels, seraient profondément regrettables, le représentant de la Société Livenstein est venu déclarer qu'il protestait avec indignation contre les insinuations contenues dans ladite lettre.

Il ajoute que les prétendues relations de la Société Livenstein avec le haut Etat-Major de Berlin n'ont pu germer que dans l'imagination d'un fumiste malveillant.

Dont acte.

N. D. L. R.

MESDAMES

# ARRONDISSEMENT DE BASTIA

### Bastia

Inscrits 5.437 — Votants 2.868

| | Ajaccio | Capazza | Pierangeli |
|---|---|---|---|
| Bastia | 1.432 | 310 | 1.042 |
| Furiani | 41 | 1 | 25 |
| Total | 1.473 | 311 | 1.067 |

### Borgo

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Biguglia | 46 | 0 | 30 |
| Borgo | 43 | 3 | 164 |
| Lucciana | 23 | 6 | 183 |
| Vignale | 29 | 11 | 64 |
| Total | 81 | 20 | 381 |

### Brando

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brando | 30 | 0 | 241 |
| Pietracorbara | 8 | 0 | 109 |
| Sisco | 50 | 1 | 142 |
| Total | 88 | 1 | 486 |

### Campile

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Campile | 44 | 0 | 150 |
| Crocicchia | 12 | 0 | 49 |
| Monte | 42 | 3 | 95 |
| Olmo | 13 | 1 | 95 |
| Ortiporio | 9 | 0 | 61 |
| Penta-Acquatella | 19 | 0 | 25 |
| Pruneli-di-Casacconi | 43 | 14 | 67 |
| Total | 187 | 18 | 542 |

### Campitello

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bigorno | 20 | 2 | 46 |
| Campitello | 5 | 1 | 32 |
| Canavaggia | 56 | 0 | 55 |
| Lento | 56 | 4 | 58 |
| Scolca | 42 | 0 | 54 |
| Volpajola | 38 | 1 | 66 |
| Total | 217 | 8 | 311 |

### Cervione

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cervione | 50 | 8 | 178 |
| Saint-André-di-Cotone | 26 | 0 | 109 |
| San-Giuliano | 7 | 2 | 25 |
| Valle di Campoloro | 10 | 1 | 36 |
| Total | 93 | 11 | 348 |

### Lama

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lama | 39 | 1 | 38 |
| Pietralba | 00 | 0 | 00 |
| Urtaca | 00 | 00 | 00 |
| Total | 39 | 1 | 38 |

### Luri

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Barrettali | 24 | 0 | 53 |
| Cagnano | 14 | 0 | 45 |
| Luri | 48 | 7 | 161 |
| Meria | 14 | 6 | 78 |
| Pino | 7 | 3 | 56 |
| Total | 107 | 16 | 393 |

### Murato

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Murato | 103 | 5 | 143 |
| Piève | 34 | 1 | 31 |
| Rapale | 25 | 0 | 34 |
| Rutali | 53 | 0 | 66 |
| Total | 215 | 6 | 274 |

### Nonza

Inscrits 000 — Votans 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Canari | 46 | 2 | 106 |
| Nonza | 9 | 4 | 54 |
| Ogliastro | 8 | 0 | 44 |
| Olcani | 23 | 1 | 10 |
| Olmeta-di-Capocorso | 25 | 1 | 21 |
| Total | 111 | 8 | 209 |

### Oletta

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Oletta | 27 | 2 | 176 |
| Olmeta-di-Toda | 12 | 0 | 73 |
| Poggio-d'Oletta | 1 | 0 | 63 |
| Vallecalle | 27 | 1 | 28 |
| Total | 67 | 3 | 340 |

### Pero-Casevecchio

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pero-Casevecchie | 10 | 33 | 70 |
| Poggio-Mezzana | 5 | 43 | 89 |
| Taglio-Isolaccio | 12 | 33 | 69 |
| Talasani | 11 | 42 | 16 |
| Velone-Orneto | 11 | 28 | 36 |
| Total | 49 | 179 | 222 |

### La Porta

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Casabianca | 27 | 0 | 9 |
| Casalta | 7 | 1 | 37 |
| Croce | 23 | 0 | 61 |
| Ficaja | 36 | 0 | 54 |
| Giocatojo | 3 | 0 | 34 |
| Piano | 0 | 0 | 27 |
| Poggio-Marinaccia | 0 | 27 | 5 |
| Polveroso | 19 | 2 | 12 |
| La Porta | 27 | 1 | 75 |
| Pruno | 9 | 1 | 54 |
| Querciteilo | 20 | 0 | 25 |
| San-Damiano | 23 | 0 | 48 |
| San-Gavino d'Ampug | 4 | 1 | 55 |
| Scata | 10 | 0 | 26 |
| Silvareccio | 22 | 1 | 72 |
| Total | 239 | 33 | 613 |

### Rogliano

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Centuri | 47 | 0 | 61 |
| Ersa | 18 | 1 | 117 |
| Morsiglia | 16 | 3 | 90 |
| Rogliano | 30 | 1 | 118 |
| Tomino | 14 | 0 | 45 |
| Total | 145 | 5 | 431 |

### Saint-Florent

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Barbaggio | 1 | 2 | 55 |
| Farinole | 20 | 00 | 56 |
| Patrimonio | 3 | 2 | 126 |
| Saint-Florent | 28 | 5 | 55 |
| Total | 52 | 9 | 292 |

### San-Martino-di-Lota

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| San-Martino-di-Lota | 105 | 1 | 49 |
| Santa-Maria-di-Lota | 74 | 3 | 46 |
| Ville-de-Pietrabugno | 63 | 1 | 41 |
| Total | 242 | 5 | 106 |

### San-Nicolao

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| San-Giovanni | 54 | 11 | 59 |
| San-Nicolao | 85 | 0 | 48 |
| Santa-Lucia-di-Moriani | 22 | 13 | 37 |
| Santa-Maria-Poggio | 35 | 1 | 31 |
| Sta-Reparata-di-Moriani | 59 | 7 | 23 |
| Total | 252 | 32 | 198 |

### Santo-Pietro-di-Tenda

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| San-Gavino-di-Tenda | 27 | 0 | 40 |
| Santo-Pietro-di-Tenda | 57 | 1 | 165 |
| Sorio | 30 | 0 | 68 |
| Total | 114 | 1 | 273 |

### Vescovato

Inscrits 000 — Votants 000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Castellare-di-Casinca | 39 | 5 | 81 |
| Loreto-di-Casinca | 59 | 0 | 136 |
| Penta-di-Casinca | 33 | 2 | 118 |
| Porri | 34 | 0 | 32 |
| Sorbo-Ocagnano | 40 | 6 | 90 |
| Venzolasca | 118 | 1 | 164 |
| Vescovato | 45 | 13 | 203 |
| Total | 369 | 26 | 814 |

Récapitulation :

| | |
|---|---|
| Inscrits | 0000 |
| Votants | 0000 |
| Suffrages exprimés | 0000 |
| MM. Joseph Ajaccio | 4.125 — |
| Louis Capuzza | 670 — |
| Henri Pierangeli | 7.404 — |

M. Henri Pierangeli est réélu.

## Gazette Judiciaire

**Tribunal Correctionnel**

*Présidence de M. Massei, président.*

De nombreux gamins s'amusaient l'autre jour aux portes de l'Abattoir, lorsque vint à passer le jeune Principalle, lequel ne trouve être un peu faible d'esprit. Assaillir l'innocent à coups d'os de mouton, lui barbouiller le nez à grands renforts de bouse de vache, fut pour les galopins l'affaire d'un moment.

Le malheureux idiot, justement estomaqué par ces procédés barbares, finit par sortir son couteau et saigna fort convenablement, au bras gauche, l'un de ses tortionnaires, le jeune Elfazio.

Le Tribunal octroie à l'idiot 6 jours d'emprisonnement.

MM. les édiles de la commune de Pieve entretiennent avec le curé de la même commune, des rapports dépourvus de cordialité.

Une querelle éclata dernièrement entre M. le Maire et le Ministre du culte à propos de la clef du clocher dont chacun des deux antagonistes revendiquait l'exclusive possession. Au cours de ce différend, l'édile aurait, paraît-il, injurié, par gestes et paroles, le premier magistrat de la commune.

Et c'est sous cette inculpation que l'honorable desservant prenait place, hier, sur les bancs de la correctionnelle.

Le Tribunal, après avoir ouï les explications de Me de Carsilla, « renvoie à prononcer ».

Ces derniers temps, nos agents de police, à l'instar des inspecteurs des grandes villes, effectuent des raffles dans les cabarets louches de la ville et amènent au poste, pour les fouiller, des individus plus ou moins dangereux.

Le nommé Guadagnini trouvé, dans ces conditions, détenteur d'un revolver, se voit infliger 10 jours de prison.

Les sieurs Colonna et Deneri, trouvés nantis de couteaux, sont eux aussi déférés au tribunal, et bien qu'ils soutiennent, par l'organe de leurs défenseurs respectifs, Mes Fernand Mattei pour Colonna, et Scampucci pour Deneri, que ces couteaux n'appartiennent pas à l'espèce des armes prohibées, les juges correctionnels estimant qu'il ne faut pas refroidir le zèle de nos policiers distribuent aux deux prévenus 6 jours d'emprisonnement.

Après quoi, le Tribunal prononce quelques peines légères pour détournement d'objets saisis, violences légères et dévastation de récoltes.

M. Massei présidait.

M. le substitut Costa occupait le siège du Ministère public.

## Petite Gazette

### Nos écoles primaires

Ainsi que nous l'avons annoncé la semaine dernière, les maîtres de nos écoles primaires ont changé tous de local. L'école de la rue de l'Opéra est installée Place Saint-Nicolas ; celle de la Place Saint-Nicolas, est définitivement installée boulevard de Cardo, dans l'ancien local des Frères, et l'école dirigée par M. Fumaroli est installée dans le quartier Saint-Joseph, rue Campanari.

Ce dernier local laisse beaucoup à désirer, et il est regrettable que des enfants soient placés dans des salles humides, basses et exiguës. Sans doute, il fallait parer au plus pressé, et il faut espérer que ce local ne sera que provisoire. Il est vrai qu'il n'y y a que le provisoire qui dure en France, mais la santé de nos enfants doit nous intéresser avant tout.

A l'école du boulevard Cardo, les trois classes du rez-de-chaussée, côté nord, sont humides et froides en hiver. On pourrait, sans aucun inconvénient, les transférer au 1er étage.

La Cour devrait être arrosée au moins deux fois par jour, un quart d'heure avant les récréations, sinon elle pourrait devenir un foyer d'infection par le nuage de poussière que soulèvent les 5 ou 600 élèves en prenant leurs ébats. On pourrait, ce qui serait encore mieux, préparer des cours de récréation dans les endroits non cultivés du jardin.

Nous sommes convaincus que la municipalité ne reculera devant aucune dépense lorsqu'il s'agit de donner à nos enfants des locaux spacieux, bien aérés et sains.

### Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Tuga, n° 1, avec waterclosset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin de dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

### Avis au Clergé

M. Ferri, fondeur de cloches, a l'honneur de prévenir MM. les Curés qu'il se trouve actuellement à Guargnale (Pila-Canale) où il restera jusqu'au 10 mai.


LIBRAIRIE OLLAGNIER

*Le 6e fascicule*

des Œuvres d'EDMOND ROSTAND, est en vente à la librairie du *Petit Bastiais*

Le numéro du 15 avril de *FEMINA*.

PATES ALIMENTAIRES

Raffinées — Supérieures — Extra

*Usine à Vapeur*

LA MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.

Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.

Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.

*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*

On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.

MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.

Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »

BAINS DE PUZZICHELLO

*Ouverture le 1er mai*

1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour saison entière ou par jour née à 1 fr. 50, 2 fr. et 2 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 3 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOMI, gérant, à Pozzicchello.


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00228

## LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

### *Arrondissement de Calvi*

**Inscrits : 8.871**
**Votants : 5.292**
**Suffrages exprimés : 5.288**

*Ont obtenu :*

**M. Landry . . 2.498 voix**
**M. Santelli, d. s. 2.069 —**
**M. Luzy . . . 741 —**

**Il y à ballottage.**

### *Arrondissement d'Ajaccio*

Ville d'Ajaccio. — Votants : 2842. Ont obtenu : MM. Pugliesi-Conti, 1951 voix ; Forcioli, 468 ; Cuneo d'Ornano 351 ; Ceccaldi, 68.

Canton de Piana. — Pugliesi, 278 ; Cuneo d'Ornano, 123 ; Forcioli, 125 ; Ceccaldi, 177.

Bocognano. — Pugliesi, 419 ; Cuneo d'Ornano, 278 ; Forcioli, 123 ; Ceccaldi, 9.

Sallco. — Pugliesi, 302 ; Cuneo d'Ornano, 179 ; Forcioli, 98 ; Ceccaldi, 5.

Vico. — Pugliesi, 455 ; Cuneo d'Ornano, 283, Forcioli, 275 ; Ceccaldi, 22.

Bastelica. — Pugliesi, 228 ; Cuneo d'Ornano, 282 ; Forcioli, 318 ; Ceccaldi, 12.

Sari d'Orcino. — Pugliesi, 509 ; Cuneo d'Ornano, 34 ; Forcioli, 212 ; Ceccaldi, 7.

Soccia. — Pugliesi, 438 ; Cuneo d'Ornano, 46 ; Forcioli, 122 ; Ceccaldi, 85.

Sainte-Marie-Sicché. — Pugliesi, 544 ; Cuneo d'Ornano, 290 ; Forcioli, 501 ; Ceccaldi, 12.

Sarrola-Carcopino. — Pugliesi, 221 ; Cuneo d'Ornano, 500 ; Forcioli, 24.

Ajaccio. — Pugliesi, 2,167 ; Cuneo d'Ornano, 693 ; Forcioli, 676.

Soccia. — Pugliesi, 138 ; Cuneo d'Ornano, 46 ; Forcioli, 122 ; Ceccaldi, 87.

Zicavo. — Pugliesi, 248 ; Cuneo d'Ornano, 240 , Forcioli, 291 ; Ceccaldi, 1.

Evisa. — Pugliesi, 133 ; Cuneo d'Ornano, 40 ; Forcioli, 206 ; Ceccaldi, 221.

*Il y a ballottage*

### *Arrondissement de Corte*

Ville de Corte. — MM. Louis Adriani, 472 voix ; Gavini, député sortant, 576.

Canton de Calacuccia. — Adriani, 518 ; Gavini, 460.

Castifao. — Adriani, 256 ; Gavini, 249.

Ghisoni. — Adriani, 421 ; Gavini, 455.

Moita. — Adriani, 290 , Gavini, 396.

Moroaglia. — Adriani, 394 ; Gavini, 381.

Omessa. — Adriani, 193 ; Gavini, 251.

Piedicorte-di-Gaggio. — Adriani, 493 ; Gavini, 172.

Piedicroce. — Adriani, 404 ; Gavini, 265.

Pietra-di-Verde. — Adriani, 264 ; Gavini, 369.

San-Lorenzo. — Adraini, 149, Gavini, 284,

Sermano. — Adriani, 282 ; Gavini, 422.

Valle d'Alesani. — Adriani, 255 ; Gavini, 325.

Verzani. — Adriani, 462 ; Gavini, 363.

M. Louis Adriani, 6.208 voix
M. Antoine Gavini, député sortant . . 5.937 voix

**M. Adriani est élu.**

### *Arrondissement de Sartene*

Canton de Petreto-Bicchisano. — MM. Caitucoli, 645 ; Balesi, 270 ; divers, 96

Bonifacio. — Caitucoli, 94 ; Balesi, 459 , divers, 94.

Olmeto. — Caitucoli, 359 ; Balesi, 346 ; divers, 207.

Serra-di-Scopamene. — Caitucoli, 259 ; Balesi, 955 ; divers, 264.

Levie. — Balesi, 613 ; divers, 356 ; Caitucoli, 183.

Sainte-Lucie-de-Tallano. — Balesi, 361 ; Caitucoli, 197 ; divers, 199.

Sartene. — Balesi, 576 ; Caitucoli, 377 ; divers, 684.

Porteveccbio. — Balesi, 937 ; Caitucoli, 173 ; divers, 58.

*Récapitulation*

Inscrits : 8 209
Votants : 4.105

Ont obtenu :

M. Balesi, député sort., 4.065 voix
M. Celestin Caitucoli, 2.375 —
Voix diverses, 1.260 —

*Il y a ballottage*

## DÉPARTEMENTS

### Bouches-du-Rhône

*Première circonscription*

Chanot, 5.444 voix ;
Carnaud, député sortant, 2.849 id.
Saravelli, cons. général, 1.766 id.
Duvergé, 1.429 id.

*Il y a ballotage*

*Deuxième circonscription*

Cadenat, député sortant, est réélu.

*Troisième circonscription*

Thierry, député sortant, est réélu.

*Quatrième circonscription*

Brisson, président de la Chambre des députés, 4.525 voix ;
Brion, 4.030 id.
Roux, 1.655 id.
Tressand, 1.454 id.

*Il y a ballottage*

*Cinquième circonscription*

Bouge Auguste, avocat, républicain, est élu contre Vincent, député sortant, radical-socialiste.

*Sixième circonscription*

Bonisson, dép. sortant, 5 190 voix ;
Vidal, 4 482 id.
Roux, 1 670 id.

*Il y a ballottage*

*Première d'Aix*

Lefèvre André, publiciste, est élu contre Baron Gabriel, député sortant.

*Deuxième d'Aix*

Camille Pelletan, député sortant, est réélu.

*Circonscription d'Arles*

Michel Henri, député sort. 6556 voix ;
Quorrin Sexte, 4 860 id.
Michel Emile, 4.136 id.

*Il y a ballottage*

### Var

*1re circonscription de Toulon*

Maurice Allard, député sortant, socialiste unifié, 4 400 voix.
Abel, rad.-soc., 3 200.

Les six autres candidats ont obtenu en tout 3 000 voix.

*Il y a ballottage.*

*Deuxième de Toulon*

Renaudel, soc. unifié, 5.300 voix ;
Corell, rép. radical, 2.700 id.

Les sept autres candidats ont obtenu en tout 4.300 voix.

*Il y a ballottage*

*Draguignan*

Fourment, soc. unifié, 6 030 voix ;
Pascal d'Aix, rad.-soc. 4 000 id.

Les trois autres candidats ont obtenu en tout 3 000 voix.

*Il y a ballottage*

*Brignoles*

M. Octave Vigne, député sortant, socialiste unifié, est en ballottage.

## RÉÉLUS

MM. Briand, président du Conseil.
Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la Marine.
Le Hérissé.
Delafosse.
Marsanne.
Chantemps.
Grosdidier.
Lafiibare.
Laniel Henri.
Chaumet.

## ELUS

Docteur Augagneur, gouverneur de Madagascar.
Lecointe, de la Somme.

## BALLOTTAGES

MM. Millerand, ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes.
Pascal Ceccaldi, député de Vervins.
Jean Jaurès, du Tarn.
Charles Benoist.
Godart, du Rhône.

## PARIS

### RÉÉLUS

Pugliesi-Conti,
Amiral Bienaimé.
Georges Berry.
Maurice Barrès.
Lerolle.
Denys Cochin.
Puech.
Binder.
Steeg.
Millevoye.
Failliot.
Spronck.
Escudier.
Lebaucq.
Beauregard.
Sembat.
Bussat.
Rozier.
Vaillant.
Willm.
Coutant.

## NÉ EN MER

**Marseille, 24 avril.**

Un événement peu ordinaire s'est produit à bord du paquebot *Corte*.

Au cours de la traversée, une passagère, Madame Marie Mariani, mit au monde un superbe garçon.

Suivant la formule, la mère et l'enfant se portent bien.

## Echos Electoraux

### TOULON

*Mort Subite*

**Toulon, 24 avril.**

M. Pierre Renou, qui distribuait ses bulletins à l'entrée de la salle de vote, au Palais de Justice, s'est affaissé subitement.

Des électeurs se sont empressés de lui prodiguer leurs soins, mais tout fut inutile, le malheureux Renou avait cessé de vivre.

Les médecins ont constaté qu'il avait été emporté par une embolie au cœur.

### ANGOULÊME

*Assassinat d'un Président d'un bureau électoral*

**Angoulême, 23 avril.**

M. Richard, maire d'Exeuille, président du bureau électoral de sa commune.

Au moment où il prenait le bulletin que lui tendait un électeur, celui-ci, tira un coup de revolver à bout portant.

L'infortuné maire tomba foudroyé, la tête fracassée.

L'assassin a été arrêté immédiatement, et a moitié lynché par la foule.

## Réunion mouvementée

*M. Rouanet piétiné*

**Nantes, 24 avril.**

Au cours d'une réunion que donnait M. Rouanet, député sortant du 18e arrondissement, des révolutionnaires envahirent la tribune, en jetèrent à bas l'orateur, le saisirent par les cheveux et le piétinèrent brutalement.

## VIOLENTE BAGARRE

**Paris, 24 avril.**

Une violente bagarre se produisit pendant une réunion publique, donnée par M. Jules Steeg, député sortant, radical-socialiste, du 14e arrondissement, à laquelle assistait son concurrent libéral, M. Nolens.

Ce dernier fut violemment malmené au cours de ces regrettables incidents.

## ACCIDENT D'AUTOMOBILE

*M. Coreil grièvement blessé*

**Toulon, 24 avril.**

L'automobile de M. Coreil, candidat républicain radical dans la deuxième circonscription de Toulon, dérapa et versa dans un tournant, sur la route de Collebrières.

M. Coreil fut très grièvement blessé au crâne.

## AVIS DE DÉCÈS

Mme Sisco Sauveur ; M. Antoine-Marie Sisco, Mme Sisco-Brignardelli et leur fille ; M. Charles Sisco, Mme Sisco-Olivieri et leurs enfants ; M. Cicheri Louis et Mme Cicheri-Sisco ; M. Eugène Sisco, Mlle Antonia Sisco ; M. et Mme Toussaint Sisco et leur fils ; Mme veuve Valicalde et ses enfants ; Mme Vve Maestraggi et ses enfants ;

Les familles Boggini, Pietri, Colombo, Agostini, Gesit, Mattei, Clément, Pierangeli, Orenga Vincent ;

Ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR SAUVEUR SISCO

*Représentant de Commerce*
*Président de la « Société des Marins »*

dont l'enterrement aura lieu lundi, 25 courant, à 10 heures du matin.

On se réunira, 1 bis Nouveau-Port.

Les membres honoraires et participants de la Société des Marins sont priés de vouloir bien assister aux obsèques de leur regretté président

MONSIEUR SAUVEUR SISCO

qui auront lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin.

Le Vice-Président, L. Ramelli.

Les familles Baldacci, Emanelli, Santelli, Montalti, Drouti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR BALDACCI

leur père, grand-père, beau-père et allié, décédé à l'âge de 79 ans, et vous prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu mardi, 26 courant, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue de l'Opéra.

CAFÉ DES GOURMETS

UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA

Boulevard Paoli, 23

**AVARIE** PRODUIT PASTEURISÉ **COLSON'S**

Guérison rationnelle, détruit à jamais le virus, supérieur à tous traitements et injections. — Le cure **10** jours franco manuel. — Ecrire : **PHARMACIE MODERNE** (prés Institut Pasteur), 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.

Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

**RHUM FOX-LAND**

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

**FERS A PLANCHER** I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**Savon Le CHAT**

Extra Garanti Pur

*Production 100.000 Kilogr. par Jour*

*La plus importante des Savonneries de l'Europe Continentale*

**LA KABILINE**

Véritable Teinture des Ménages

LA KABILINE

Pour rendre neufs ses Vêtements

LA KABILINE

Adoptée par les Personnes soigneuses

LA KABILINE

Vendue dans le monde entier

**ESSAYEZ-EN!**

Le Paquet: 40 Centimes

**GRAND BAR SOAVI**

*Cours Sebastiani et rue Neuve Saint-Roch, BASTIA*

Seul Etablissement en Corse préparant instantanément en présence du Consommateur l'incomparable

**CAFÉ-EXPRESS**

et l'exquis

**CHOCOLAT-EXPRESS**

*à 20 centimes la tasse*

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

**LA VIE A LA CAMPAGNE**

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS } de la Campagne

En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Extrait d'un Spécimen : 0 fr. 25

HACHETTE & Cie 79, Bd Saint-Germain Paris

PARAIT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

*Jardins & Basses-Cours*

3 Fr. PAR AN

LE NUMÉRO: 25 CENTIMES.

REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

**BON** POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

**Cedratine**

LA PLUS EXQUISE

LA PLUS DÉLICIEUSE

LIQUEUR DE MARQUE

Mme L. H. MATTEI à Bastia (Corse)

**LA CEDRATINE**

**Grande Liqueur de Marque**

**MÉDAILLE D'OR**

**A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES**

Le Directeur-gérant J. B. Ollagnier.

Imp. Ollagnier.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES

REPRÉSENTANT Pour BASTIA et CORTE M. Paul GHIORMINI

**ALBERTINY ET Cie** NICE ET CANNES

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

**Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs**

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

**Pour vos agrandissements adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse)**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 114

MARDI 26 AVRIL 1910

00229

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Vente divers 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

Union postale, et Colonies le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés



BIBLIOTHÈQUE BASTIA


## L'Élection de Corte

Le suffrage universel a parlé.

Les vaillantes populations de l'arrondissement de Corte, en élisant, ainsi que nous l'avions prévu, le candidat des revendications insulaires, M. Louis Adriani, ont marqué la première étape de la Corse vers sa relèvement économique et moral dont notre pays a tant besoin.

Honneur à elles !

Le Petit Bastiais peut, lui aussi, être fier, à bon droit, de la modeste part qu'il a prise à la lutte entreprise par l'évolution normale de la démocratie vers un mieux salutaire, contre le système de représentation héréditaire, Anachronisme fâcheux qui reculait la Corse à l'époque féodale.

M. Adriani est et reste l'élu du peuple, conscient de ses droits et de ses devoirs ; de ce peuple, bon enfant, qui veut bien accorder toute sa confiance à un mandataire intelligent et dévoué, mais qui n'admet plus, ne veut plus admettre, qu'on le considère comme la chose veule et malléable de quelques tyranneaux aux petits pieds.

Le geste des électeurs de la fière Terre des Communes a sa place marquée dans l'histoire insulaire, c'est de la patrie du grand citoyen Paoli qu'est parti le premier cri de révolte et de liberté. C'est Corte qui donne au pays la première impulsion vers l'idée de relèvement économique et surtout moral de notre chère Cyrnos.

Nous n'insisterons plus. Après avoir rompu des lances avec, comme but, la marche de la Corse vers un mieux salutaire, nous préconiserons le calme et l'apaisement.

Il est largement temps que toutes nos querelles intestines cessent, que nos dissensions de clochers fassent place, une bonne fois pour toutes, à une idée plus noble, plus généreuse, plus digne des fils de l'antique Cyrnos ; la marche en avant dans la voie du progrès ; la marche vers le relèvement de l'Ile de Beauté.

Que chacun, selon ses moyens, apporte sa pierre à l'édifice. La bonne semence est jetée, c'est aux Corses, vraiment dignes de ce nom, à montrer qu'elle est tombée dans un terrain propice, et bientôt nous pourrons voir se lever sur l'île, jusqu'ici négligée, une ère nouvelle, toute de paix et de bonheur.

de SUERTA.

## Comète de Halley et Poisson d'Avril

« Vous vous complaisez dans une douce et béate quiétude, ô lecteurs insouciants, ô adorablement évaporées lectrices, alors que vous dansez, que nous dansons — non sur un volcan, — gigantesque bombarde de la Nature — mais bien sur le parcours d'une bombe incendiaire plus grosse que notre globe ! » Tel est le cri d'alarme des Pessimistes et des Grincheux affolés, en présence du choc imminent de la Comète de Halley et de notre coquille terrestre.

Et à notre tour, sans trop nous émouvoir nous sentons le besoin d'ajouter : Bombe ou Bolide, la masse incandescente a le volume respectable de un quintillon cinq cents quatrillions de mètres cubes. N'y a-t-il pas là de quoi fatiguer la tête la plus ésre et le bras le plus robuste d'un candidat au certificat d'Etudes primaires, pour écrire en chiffres arabes un nombre ainsi formidable ?

Cette immense boule de feu est, dit-on, un astre errant et capricieux. Ce vagabond sidéral a manifesté, paraît-il, le désir fantasque de venir rendre visite à notre humble planète ; et, dans son malencontreux empressement, le monstre vulgurant s'avance de notre côté avec une vitesse que tous les P. L. M. du monde entier ne sauront jamais atteindre, avec la vitesse fabuleuse de 150,000 kilomètres à l'heure ! Et la Terre, — la folle qu'elle est — court de son côté, avec une vitesse incroyable de 172,000 kilomètres, dans le même temps ! Qui sait ? Elle a donné sûrement rendez-vous au monstre... dans l'espace vide embrasé, pourvu que ce ne soit pas un embrasement terrible !

Qui sait encore ? La comète, à longue chevelure, est, peut-être, un soleil en incubation, à la recherche d'un système planétaire quelconque ? Et notre globe, pareil à un électeur dévoué, à un chef de clan convaincu, lui a promis son suffrage et son concours. Et alors, qu'adviendra-t-il ? La chose est facile à prévoir : Notre Terre sera pulvérisée en moins de temps qu'il ne faut pour le dire par la chaleur incalculable de ce foyer ardent, et ses atomes iront s'absorber dans le foyer lui même pour être un jour, dans des milliers de siècles sans doute, projetés dans l'espace par la force expansive des gaz intérieurs d'une imposante masse, sous la forme d'un astéroïde quelconque. Mais ce qu'il y a de certain c'est que la queue de la comète va recevoir un accroc, un fort accroc, — il faut le croire, — pour la Terre qui va la couper dans le sens de sa largeur. Et alors, terre et débris de queue de comète ne feront qu'un tout et leurs particules iront, pêle-mêle, concourir à la formation de la périphérie ou couche extérieure de ce nouveau soleil, lequel, rejetant son trop plein, crachera à la face des cieux, un satellite nouveau ; et ce satellite ira grossir le bataillon des corps planétaires que la queue restante rencontrera un peu partout de la même façon, c'est-à-dire d'une façon aussi courtoise, pour former l'escorte d'honneur du nouveau soleil. Il faut avouer qu'avec sa longueur de 28 millions de kilomètres, la queue peut faire une pêche abondante de corps planétaires ; mais elle aussi finira par s'user et par s'anéantir complètement à ce jeu : ce jour là, la sphéricité du soleil nouveau est assurée. Il ne faut pas rire outre mesure de l'aperçu qui précède, quelque invraisemblable et quelque fantastique qu'il paraisse. En effet, l'apparition d'un soleil nouveau, tout jeune, tout radieux, et la disparition d'un vieux soleil, décrépit, qui a fini par s'éteindre à la vie lumineuse pour passer à l'état de corps opaques ou planétaires, sont des faits incontestables, des phénomènes ordinaires qui se produisent à chaque instant au sein de l'infini sidéral où les notions d'espace et de temps n'ont aucune raison d'être. Cette dernière assertion relève directement des théories cosmogoniques admises par les plus grands savants du monde civilisé.

Que notre épouvantail chevelu, aux lueurs ardentes, mais sinistres, soit un soleil en germe ou un simple bolide promenant son effrayante masse à travers des espaces [illegible] c'est la possibilité d'un choc, ses conséquences, et les conditions dans lesquelles il peut se produire.

La science, par la bouche ou par la plume de ses grands prêtres, Messieurs les Savants, affirme que notre globe, dans son mouvement de translation, où, d'ailleurs, est entraîné tout notre système planétaire, suit une ligne qui rencontrera la ligne que suit en ce moment l'astre errant et terrifiant : par conséquent, deux lignes courantes. Mais le redoutable point d'intersection à ce terrible événement. Saint-Jean nous laisse dans le vague et le mystère.

Il est à présumer toutefois, que, dans l'universelle et finale, catastrophe — si tant est que la terre périsse par le feu — un tourbillon igné englobera la terre et la chaleur soufflée par ce chaleureux d'une nouvelle espèce, — chaleureux à gaz exhydrique — sera si puissante que nous serons, sinon vaporisés, mais tout au moins fondus instantanément.

Ce jour là, — jour d'ultime et horrible détresse, — les plus à plaindre seront certainement les Ploutocrates, les insatiables que tourmente la soif de l'or, *auri sacra fames*. Un Pactole incuiquement immondiale les englutira dans ses ondes bouillonnantes d'or et d'argent en fusion, en compagnie, sans doute, d'une foule d'autres métaux plus ou moins précieux. Ils n'auront pas même la consolation d'un supplice de Tantale, ces malheureux naufragés au sein d'un Océan d'or !

Mais pour nous, bonnes gens du vingtième siècle, nous ne verrons pas ce jour terrible : il est infiniment éloigné de nous. Nous effleurerons — le fait est sûr — cette queue de la comète redoutée, mais sans dommage appréciable ni pour elle, ni pour nous. Nous tendrons seulement la main à la visiteuse importune, et nous passerons outre, comme toujours.

Quel tonitruant Alleluia dans les deux hémisphères et quel gros soupir de soulagement, le lendemain du jour — 18 mai 1910 — qu'on nous donne comme fatidique, quand l'on aura constaté que la queue aux gaz combustibles et délétères n'était tout bonnement allongée d'une interminable queue... de poisson d'avril.

JEAN-JACQUES ALBERTINI.

Albertacce, le 12 avril 1910.

## La Corse Oranaise

### En l'Honneur d'un Brave

[illegible]

Comme l'*Echo* l'a déjà annoncé, la Société de secours mutuels « Les Enfants de la Corse » offrait, le 15 courant, un punch d'honneur au brave et vaillant compatriote, M. le capitaine Ambroselli, commandant le vapeur « Arménia, » actuellement affrété par l'Etat, pour le transport des troupes à Casablanca.

Au nombre de deux cents environ, les sociétaires se réunissaient à 8 heures et demie, dans la belle salle de la « Brasserie Algacienne, » autour de la table d'honneur, où avaient pris place MM. Rocchisani, directeur des postes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, présidant ; Colombani, officier de la Légion d'honneur, maire d'Orto ; Nicolai, capitaine du port en retraite, vice-présidents ; Ciambelli, officier d'administration en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, trésorier ; capitaine Angelini, chevalier de la Légion d'honneur ; Capelli, receveur des postes ; Giudici, caissier au Crédit Foncier, officier d'académie ; Frassati, négociant (fondateur de la Société) ; Agostini, agent général d'assurances ; Martelli, rédacteur à la Préfecture, administrateurs ; Constantini, inspecteur divisionnaire des douanes ; docteur Colombani, Gabrielli, archiviste départemental chevalier de la Légion d'honneur ; Franceschi, lieutenant du port ; Constantini, commis des contributions diverses ; Antona, géomètre principal ; Celle, vérificateur des douanes ; Paoli, instituteur, détaché à l'inspection académique ; Magnavacca, pilote ; Boury, chef de comptabilité aux ponts et chaussées ; Casalta et Mariani, instituteurs ; Vinciguerra, agent principal ; Federici, adjudant-greffier ; Paolini et Canavaggio, sergents-majors à la prison militaire ; Colonna-Ceccaldi, commis des postes ; Pizzuola, secrétaire-inspecteur de la police municipale ; Bassanti et Loys, brigadiers des Forêts ; Casti, conservateur du Musée, et presque tous les compatriotes fonctionnaires de l'administration des douanes, etc., etc.

La réunion a été empreinte de la plus grande cordialité et c'est en termes chaleureusement applaudis que M. Rocchisani présente à ses compatriotes et félicite le brave capitaine Ambroselli, de son héroïque conduite à Casablanca et du bon sauvetage accompli aux risques et périls de sa vie. Il le félicite aussi de la haute et belle distinction dont il vient d'être l'objet de la part de M. le Président de la République.

Comme on le sait, le capitaine Ambroselli a été nommé officier de la Légion d'honneur.

Le capitaine Ambroselli, très ému, remercie en quelques mots bien sentis, et boit à la prospérité de la Société de secours mutuels « Les Enfants de la Corse. »

Le capitaine Ambroselli, commandant le vapeur « Arménia, » actuellement affrété par l'Etat, pour le transport des troupes à Casablanca.

Au nombre de deux cents environ, les sociétaires se réunissaient à 8 heures et demie, dans la belle salle de la « Brasserie Algacienne, » autour de la table d'honneur, où avaient pris place MM. Rocchisani, directeur des postes en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, prédendant ; Colombani, officier de la Légion d'honneur, maire d'Orto ; Nicolai, capitaine du port en retraite, vice-présidents ; Ciambelli, officier d'administration en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, trésorier ; capitaine Angelini, chevalier de la Légion d'honneur ; Capelli, receveur des postes ; Giudici, caissier au Crédit Foncier, officier d'académie ; Frassati, négociant (fondateur de la Société) ; Agostini, agent général d'assurances ; Martelli, rédacteur à la Préfecture, administrateurs ; Constantini, inspecteur divisionnaire des douanes ; docteur Colombani, Gabrielli, archiviste départemental chevalier de la Légion d'honneur ; Franceschi, lieutenant du port ; Constantini, commis des contributions diverses ; Antona, géomètre principal ; Celle, vérificateur des douanes ; Paoli, instituteur, détaché à l'inspection académique ; Magnavacca, pilote ; Boury, chef de comptabilité aux ponts et chaussées ; Casalta et Mariani, instituteurs ; Vinciguerra, agent principal ; Federici, adjudant-greffier ; Paolini et Canavaggio, sergents-majors à la prison militaire ; Colonna-Ceccaldi, commis des postes ; Pizzuola, secrétaire-inspecteur de la police municipale ; Bassanti et Loys, brigadiers des Forêts ; Casti, conservateur du Musée, et presque tous les compatriotes fonctionnaires de l'administration des douanes, etc., etc.

La réunion a été empreinte de la plus grande cordialité et c'est en termes chaleureusement applaudis que M. Rocchisani présente à ses compatriotes et félicite le brave capitaine Ambroselli, de son héroïque conduite à Casablanca et du bon sauvetage accompli aux risques et périls de sa vie. Il le félicite aussi de la haute et belle distinction dont il vient d'être l'objet de la part de M. le Président de la République.

Comme on le sait, le capitaine Ambroselli a été nommé officier de la Légion d'honneur.

Le capitaine Ambroselli, très ému, remercie en quelques mots bien sentis, et boit à la prospérité de la Société de secours mutuels « Les Enfants de la Corse. »

207 e — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit

PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XXXIV

CONFESSION !

Elle s'étendit sur son lit et ne put fermer les yeux. Les paroles de Jacques Rousset lui revenaient à la mémoire :

— Vous ne savez pas à quel point on vous désire et on vous aime !

Aimer, être aimée ! Avait-elle jamais su ce que c'était ? L'amour pouvait-il trouver place dans un cœur aussi meurtri que le sien ? Jean Guénec ! Sans doute il était sincère. N'était-il pas son sauveur, lorsqu'elle était malheureuse, sans soutien, sans ressources ? Maintenant elle était riche. On le lui disait ! Mais à peine osait-elle croire à cette richesse si tôt survenue, à cette étrange métamorphose, dont pourtant l'évidence éclatait à ses yeux. Peu à peu, ses yeux se fermèrent ; il lui sembla qu'elle tombait dans le néant et que tout s'évanouissait autour d'elle. A la même heure, voici ce qui se passait à l'hôtel de la rue Vernet.

XXXV

MAISON EN DEUIL

La nouvelle de la mort de son mari avait été pour Marguerite Restaud un coup de foudre. S'il elle avait eu l'intention de se rapprocher de lui, ce n'était pas par suite d'une renaissance de l'amour qu'elle avait pu éprouver pour lui aux temps lointains de leur voyage de noces au Tyrol et autour des grands lacs de la Lombardie et de la Suisse. D'abord cet amour n'avait jamais existé en réalité.

S'il s'était manifesté, ce n'était que par quelques lueurs qui n'avaient eu que la durée des éclairs. Le mariage de l'héritière des Restaud n'avait été en réalité que le résultat d'une convention mondaine sans aucun rapport avec les mouvements du cœur qui poussent irrésistiblement l'un vers l'autre deux êtres qui se comprennent. Il aurait pu devenir avec le temps et des circonstances favorables une de ces unions calmes et sans flamme qui sont sans doute les plus heureuses.

Mais la terrible révélation qui devait amener une semblable rupture était inévitable, tôt ou tard. Et la catastrophe s'était produite. On peut dire que Marguerite Restaud en avait souffert plus que son mari. Retranchée dans sa solitude, retirée du monde où elle croyait n'avoir que des ennemis, ne voyant que Mme Delacour, et n'ouant même pas songer à Jean Guénec qu'elle était sa mère, elle avait perdu de longues années de jeunesse, ses plus belles sans doute, dans un dégoût de sa vie qui aurait pu être si brillante et avec l'amertume de l'écrasante accusation qui pesait sur sa race. Brusquement la nouvelle de ce duel qu'elle avait provoqué par une imprudence, dans le but d'amener un rapprochement entre elle et ce mari dont les regrets si visibles lui inspiraient non pas un regain de passion mais des mouvements de compatissante amitié, était venue la frapper en plein espoir d'un avenir meilleur. Le deuil était sur sa maison. L'homme dont elle portait le nom gisait étendu sur son lit, la poitrine trouée d'une balle, dans le pavillon où elle l'avait confiné vivant.

Quelques heures plus tard, il allait être emporté à sa dernière demeure. Elle serait veuve. Seule à son tour ! Plus rien !... plus de parents !... un ami, un seul, Mme Delacour... un fils, que, dans sa désolation, elle aurait voulu sur près d'elle, pour la soutenir, pour lui confier ses angoisses, ses chagrins, ses inquiétudes !... Elle n'osait. Ne s'était-elle pas juré à elle même de ne jamais lui révéler son origine ? Et, cependant, ce secret l'étouffait ! Plus que jamais dans sa détresse elle aurait eu besoin de son affection, de son dévouement. Marie-Anne venait de la quitter et elle hésitait à se mettre au lit, tourmentée de mille pensées dont elle ne pouvait se défaire et qui la torturaient comme un remords. Tout à coup elle se tourna vers sa porte. On y frappait doucement. Elle alla ouvrir, soucieuse, se demandant qui pouvait venir chez elle à pareille heure. C'était Jean Guénec. Il l'avait quittée depuis quelques instants à peine.

— Ah ! fit-elle, c'est toi.

— Oui, marraine.

— Tu es allé ?..

— Rue Louis-le-Grand.

— Pourquoi ne restais-tu pas ici ?

— Je ne pourrais pas le dire... Une idée, une inspiration...

— Alors ?...

— En arrivant, j'ai trouvé un mot que je ne comprends pas...

— De qui ?

— D'un inconnu. Lisez.

Le marquis prit le billet et lut :

« Je suis un inconnu pour vous, et cependant j'aurais voulu vous voir et vous parler un instant. Je suis allé rue Louis-le-Grand et ne vous y ai pas rencontré. Madame la marquise d'Oreille vient d'éprouver un grand malheur. Elle a un secret que je connais et qu'il ne m'est pas permis de vous révéler. Mais je puis vous dire ce que vous savez déjà, c'est qu'elle a une maternelle tendresse pour vous, que vous lui devez tout, et qu'en ce moment votre place est auprès d'elle. Je connais encore un autre secret. Je puis devenir un ami pour vous et je ne demande pas mieux que de vous aider pour le succès de vos projets. Je vous écris à la hâte ces quelques lignes et je ne les signe pas. Mon maintien d'Oreille pourra vous donner mon nom, si vous le lui demandez. »

La marquise rendit le billet à Jean Guénec et songea :

— Je me disais que je n'ai pas d'amis, à l'exception de Mme Delacour... J'en oubliais un autre... Lui !

Lui, c'était le voyageur qu'elle avait rencontré dans le train de Paris à Laval ; c'était son compagnon de route pendant son excursion dans la Mayenne, c'était son hôte au château de Sablonnes ; c'était l'homme qui cherchait comme elle, mais pour d'autres motifs, la jeune disparue de la rue Louis-le-Grand ; c'était enfin celui qui, de l'île de Wight, lui avait expédié, le matin même, la dépêche qui, dans ses amertumes, avait glissé le baume de l'espérance...

Elle regarda Jean Guénec dont les yeux l'interrogeaient anxieusement. Quel était donc le secret dont cet inconnu lui parlait ? Ce regard avait une si vive expression de joie de la voir sauvée d'elle qu'il se mit à ses pieds sur le siège bas qu'elle lui désignait de la main. Elle semblait en proie à une émotion extraordinaire. Un combat se livrait entre son orgueil et sa tendresse pour son enfant qu'elle voulait à elle, tout à elle.

(A suivre.)

tinction qui lui a été conférée par le gouvernement de la République. « Cette croix des braves, dit-il, ne pouvait mieux être placée que sur la poitrine d'un noble et vaillant marin comme vous. Vous avez mérité l'admiration de la France entière et vous avez surtout fait honneur aux fils de notre belle Corse. Oui, mon cher compatriote, nous sommes tous fiers de vous compter parmi l'un de nos meilleurs frères. Aussi je suis heureux de vous remettre, au nom de tous les Corses de l'Oranie, la modeste objet d'art « Le Sauveteur » que vous conserverez comme un souvenir inoubliable de cette belle soirée. Et maintenant, un de nos bons amis vous fera, messieurs, l'historique de l'acte accompli par notre compatriote à Casablanca. » Et c'est au milieu d'applaudissements nourris que notre honorable Président cède la parole à M. Mangravacca qui, en termes élogieux et souvent interrompus par des applaudissements, explique à tous les circonstances de cette affaire et la belle conduite du capitaine Ambroselli.

Le sympathique orateur est vivement félicité par ses amis qui font un cr[illegible] de [illegible] des chantiers, et d'une voix forte, bien que visiblement émue, remercie ses compatriotes de cette belle manifestation en son honneur, et avec beaucoup de modestie, prononce les paroles suivantes :

Monsieur le Maire,
Messieurs,

De toutes les manifestations de sympathie dont j'ai été l'objet, celle qui me vaut l'honneur d'être aujourd'hui parmi vous, me va droit au cœur. Permettez-moi, chers compatriotes, de vous en exprimer toute ma reconnaissance.

Etranger à votre ville et seulement de passage, je ne pensais pas mériter tant d'honneur.

Je dois cependant vous remercier, car vous me procurez la joie de constater une fois de plus, que sous toutes les latitudes, les Corses, malgré les querelles de là-bas, s'aiment et s'entr'aident. Aussi, est-ce avec empressement que j'ai accepté votre belle invitation, parce que d'avance, je savais trouver ici une réunion toute de famille.

Je n'en veux pour preuve que la présence ici de l'homme éminent que vous avez à la tête de votre charmante ville, qui a bien voulu nous honorer de sa présence et auquel je me permets d'adresser un respectueux hommage, car je n'ai pas oublié, Monsieur le Maire, qu'il y a deux ans vous fûtes un des premiers à m'adresser vos félicitations, auxquelles j'ai été très sensible.

A vous tous, chers compatriotes, j'adresse mes sincères remerciements et, en particulier, à votre cher Président, M. Rocchisani, et je lève mon verre en votre honneur et à la prospérité de notre chère Corse.

Les acclamations chaleureuses, unanimes, éclatent et saluent les dernières paroles du capitaine Ambroselli, qui est l'objet d'une ovation enthousiaste et prolongée.

Il est près de minuit quand prend fin cette fête, où il a été donné à la Colonie corse de l'Oranie de manifester à l'un des plus distingués parmi ses membres, sa gratitude et son inaltérable affection.

PIERRE LUCA.

Il nous a été pénible de constater l'absence de notre brave ami, M. Filippi, adjudant greffier de la Justice militaire en retraite, retenu par un deuil récent, par suite du décès de son frère, survenu ces jours-ci à Corte.

Nous adressons à notre ami et à son honorable famille nos plus sincères condoléances.

P. L.

Durant toute cette belle soirée, l'ami Giampoini et sa phalange de musiciens nous ont égayés par leurs meilleurs morceaux, notamment dans la marche « La Corse, » « La valse des flanquilles, » « Loin du pays » et « La Faïata de Figéjola, » « l'Hymne à la terre de communes » et « Les remords de Caïn. »

M. Olivieri s'est beaucoup fait applaudir dans « Les moletiers de Taragonne. »

M. Olivi, dans le « Procès du parricide. »

L'objet d'art remis à M. le capitaine Ambroselli porte la double inscription suivante : « Le Sauveteur ; » les Corses d'Oranie à leur vaillant compatriote. M. le capitaine Ambroselli, commandant le vapeur « Arménie. »

(*L'Echo de la Corse & de l'Algérie*).

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 22 avril 1910.

Comme la veille et toujours en sympathie avec Londres, notre marché témoigne de dispositions hésitantes et même lourdes. Le 3 0/0 Français est en nouveau recul à 98.67. Les Fonds Etrangers sont résistants : Extérieure 96.47, Turc 91.30. Rente 1909, 103.60. A signaler la hausse du Serbe de 88.90 à 89.70. Sociétés de Crédit très fermes. Le Crédit Foncier s'inscrit à 870, le Crédit Lyonnais à 1.420, le Comptoir National d'Escompte à 842 et la Société Générale à 734.

Samedi 23 avril sera close la souscription aux 30.000 actions nouvelles de 500 frs du Crédit Mobilier Français, réservées aux actionnaires et porteurs de parts au prix de 630 frs. On verse 275 frs en souscrivant.

Bonne tenue à 694 de la Banque Hypothécaire Franco Argentine.

Le Suez remonte à 3.210. Les valeurs de traction sont calmes. Réaction des titres caprifères sur une baisse importante du métal : Rio 1.929.

En Banque, la Jagerfontein s'échange à 232.

La Cie des Mines d'Or d'Auvergne, dont les actions seront introduites prochainement, paraît appelée à prendre une des meilleures places du groupe aurifère français.

La Banque Franco-Américaine et la Société Centrale des Banques de Province vont procéder au placement d'une nouvelle tranche d'obligations hypothécaires de la Missouri Oklahoma et Gulf Ry Cº. Une première tranche émise en 19 9 et cotée depuis en banque à Paris, a toujours fait l'objet d'un marché très ferme.

Chemins Français calmes.

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 avril, à 4 h. 1/2

| | |
|---|---|
| En liesse, | Turine. |
| En Muette de Portici, | Auber. |
| Folle extase, | Milok. |
| Faust, | Gounod. |
| Mimi Pinson, | Allier. |

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

## Nécrologie

### M. Sauveur Sisco

Samedi soir, peu après le dîner, M. Sauveur Sisco succombait subitement des suites d'une maladie de cœur dont il était atteint depuis longtemps. Il avait, toute la journée, escorté M. Henri Pierangeli dans sa tournée électorale en ville, et rien ne faisait prévoir un dénouement aussi terrible et aussi proche. Il était âgé de soixante-quatre ans.

M. Sauveur Sisco représentait diverses maisons de commerce du Continent, et par sa grande activité, son intelligence des affaires, s'était acquis la confiance de ceux qu'il représentait et de leurs clients. Sa popularité, ses nombreuses relations lui avaient permis de siéger à diverses reprises au Conseil municipal, et les électeurs du canton de Terravecchia l'avaient même élu au Conseil d'arrondissement.

Les affaires et la politique ne l'empêchaient pas d'être un mutualiste infatigable. Il présidait la Société de secours mutuels des marins qu'il avait pour ainsi dire fondée, et l'administrait avec un complet dévouement. Il avait été un des principaux collaborateurs de M. Louis Ramelli et de M. le capitaine Tortoni dans l'œuvre de la fusion des diverses mutuelles de la Corse et dans l'organisation des inoubliables fêtes données à Bastia, où l'honneur de la Mutualité.

Plusieurs récompenses honorifiques lui avaient été attribuées par le Gouvernement pour le zèle qu'il ne cessait de déployer depuis une trentaine d'années afin d'assurer le succès de l'œuvre de la mutualité dans notre ville.

Les obsèques ont eu lieu dans la matinée.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM Airola Joseph, Torre Horace, Giacometti Napoléon, Biancarelli Antoine.

Le deuil était conduit par MM. Antoine-Marie et Eugène Sisco, fils du défunt ; Cichert, son gendre ; son frère, Toussaint Sisco, entourés de nombreux parents.

On remarquait dans le cortège, les membres du bureau de la Société des marins, précédés de leur bannière crêpée de deuil, et tous les sociétaires ; les membres de toutes les sociétés de secours mutuels de la ville, et une affluence d'amis.

L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous prions une vive part au deuil de MM. les frères Sisco et de leur famille et leur présentons nos condoléances les plus émues.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 17° à midi 19° + à 6 heures du soir + 14°. Maxima + 22 à Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 mm à midi, 761 mm., 6 heures du soir, 761 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.

Dans l'après-midi, légr.

Etat du ciel : le matin, qques nuages. l'après-midi, id.

### Gendarmerie

M. le colonel Ordioni a été chargé de l'inspection générale du 6e arrondissement de gendarmerie.

### A la Transatlantique

M. A. Lambruschini sous chef du Trafic à la Compagnie générale transatlantique, à Marseille, est nommé chef du

### Nouvelles militaires

La médaille militaire a été conférée à MM. Alitti, sergent au 20e d'infanterie, 15 ans de services, 4 campagnes ;

Costantini, adjudant au 145e, 15 ans de services, 3 campagnes ; Cordoliani, adjudant greffier à la prison militaire de Limoges, 16 ans de services, 5 campagnes ; Nasica, adjudant au 22e colonial, 16 ans de services, 4 campagnes.

A l'Est algérien

M. Poli Joseph a été nommé homme d'équipe au réseau de l'Est algérien.

### Haras

M. Paoli André-Cersin a été nommé palefrenier de 2e classe au dépôt d'étalons d'Hennebont.

### Au Port

*Entrées :*

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, venant de Livourne.

— Vap. « Iberia » cap. Lauriol, venant de Marseille.

— Vap. italien « Principe Amedeo, » venant pour Porto-Torrès.

*Sorties :*

— Vap. « Golo, » cap. Carriès, parti pour Livourne.

— Vap. « Iberia, » cap. Lauriol, parti pour Marseille.

— Vap. italien « Principe Amedeo, » parti de Livourne.

— Brick-goélette franç. « Caroline », cap. Ghirardi, parti pour Pinarello.

### ETAT CIVIL

**Naissances.**

Micheletti Françoise.

**Décès.**

Setti Angèle-Félicité, veuve, 72 ans, de San Gavino.

Luciani Blanche-Maria, mariée, 44 ans, de Carupano (Vénézuéla).

Baldacci Jean, marié, 79 ans, d'Ajaccio.

Rocalli Robert, 12 ans, de Bastia.


SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL

*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*

Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.

ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

*Planches Laricio*
*1re qualité*
Bois très sec, 2 ans de magasin
En gare Francardo
*Prix très modérés*

S'adresser à M. PAUL GERONIMI à Casamaccioli pour fixer jour de livraison.

MODE
Mlle N. BERTI
*8, Boulevard Saint-Angelo, 8, au 1er*
Travail très soigné
PRIX MODÉRÉS


# LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## *Arrondissement de Corte*

Calacuccia. — Adriani, 518 ; Gavini 460.

Castifao. — Adriani, 256 ; Gavini, 269.

Corte. — Adriani, 472 ; Gavini, 566.

Ghisoni. — Adriani, 421 ; Gavini, 455.

Moita. — Adriani, 290 ; Gavini, 396.

Morosaglia. — Adriani, 394 ; Gavini, 381.

Omessa. — Adriani, 192 ; Gavini, 351.

Piedicroce. — Adriani, 404 ; Gavini, 365.

Pietra-di-Verde. — Adriani, 264 ; Gavini, 369.

Prunelli-di-Fiumorbo. — Adriani, 545 ; Gavini, 510.

San-Lorenzo. — Adriani, 149, Gavini, 284,

Sermano. — Adriani, 282 ; Gavini, 422.

Valle d'Alesani. — Adriani, 255 ; Gavini, 325.

Vezzani. — Adriani, 462 ; Gavini, 363.

**Inscrits : 20.434**
**Votants : 12.077**

***Ont obtenu :***

**M. Adriani . . 6.118 voix**
**M. Gavini, d. s. 5.941 —**

***M. Louis Adriani est élu.***

## *Arrondissement de Calvi*

*Belgodere*
Inscrits 1.254 — Votants 714

| | Landry | Luzy | Santelli |
|---|---|---|---|
| Belgodere | 92 | 6 | 88 |
| Costa | 10 | 9 | 97 |
| Novella | 12 | 6 | 80 |
| Occhiatana | 53 | 40 | 61 |
| Palasca | 32 | 42 | 69 |
| Ville de Paraso | 26 | 26 | 75 |
| Total | 215 | 99 | 400 |

*Calenzana*
Inscrits 2.273 — Votants 1.327

| | | | |
|---|---|---|---|
| Calenzana | 432 | 3 | 469 |
| Cassano | 58 | 3 | 14 |
| Galeria | 140 | 3 | 46 |
| Lunghignano | 12 | | 24 |
| Manso | 65 | 7 | 23 |
| Moncale | 84 | 2 | 6 |
| Montemaggiore | 60 | | 52 |
| Zilia | 61 | 2 | 39 |
| Total | 913 | 20 | 393 |

*Calvi*
Inscrits 921 —Votants 628

| | | | |
|---|---|---|---|
| Calvi | 357 | | 88 |
| Lumio | 105 | 25 | 53 |
| Total | 462 | 25 | 141 |

*Ile-Rousse*
Inscrits 1.817 — Votants 1.000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Corbara | 134 | 8 | 112 |
| Ile-Rousse | 76 | 55 | 222 |
| Montiosello | 30 | 28 | 55 |
| Pigna | 4 | 22 | 7 |
| Sant'Antonino | 36 | 5 | 32 |
| Santa-Reparata | 130 | 25 | 106 |
| Total | 410 | 143 | 525 |

*Muro*
Inscrits 1.805 — Votants 1.100

| | | | |
|---|---|---|---|
| Algajola | 16 | 16 | 6 |
| Aregno | 54 | 27 | 91 |
| Avapessa | 29 | 4 | 19 |
| Catteri | 29 | 10 | 57 |
| Feliceto | 30 | 34 | 60 |
| Lavatoggio | | | 88 |
| Muro | 109 | 29 | 102 |
| Nessa | 39 | 45 | 10 |
| Speloncato | 2 | 189 | |
| Total | 311 | 354 | 434 |

*Olmi-Cappella*
Inscrits 804 — Votants 433

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mausoleo | 24 | 22 | 3 |
| Olmi-Capella | 87 | 30 | 96 |
| Pioggiola | 44 | 38 | 39 |
| Vallica | 42 | 40 | 8 |
| Total | 167 | 100 | 186 |

Récapitulation :

| | | |
|---|---|---|
| Inscrits | 8.871 | |
| Votants | 5.202 | |
| MM. Adolphe Landry | | 2.478 |
| Pierre Luzy | | 744 |
| Docteur Santelli | | 2.080 |

*Il y a ballottage.*

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00230

BOURSE DE PARIS

23 avril — 25 avril

Rentes de 3 00 ancien . 98.45 — 98.40
de 3 0/0 amortis. . 98.80 — 98.70
ex-coupon

## Elections Législatives

### Résultats

PARIS, 25 avril.

**Sur 597 sièges on connaît 592 résultats des élections.**

**Les résultats de Foix, La Martinique, la Réunion, la Guyanne, ne sont pas encore parvenus au ministère de l'Intérieur.**

**On compte à l'heure actuelle 359 résultats définitifs et 233 ballottages.**

**Les résultats des élections se classent ainsi au point de vue politique :**

| | |
|---|---|
| Radicaux, radicaux-socialistes, | 154. |
| Républicains de Gauche, | 58. |
| Progressistes, | 45. |
| Socialistes unifiés | 27. |
| id indépendants. | 10. |
| Libéraux ou conservateurs, | 65. |

Ils comprennent :

| | |
|---|---|
| Députés sortants, | 295. |
| Nouveaux, | 61. |

Sur les 61 nouveaux députés, 47 remplacent les députés sortants ayant échoué au premier tour de scrutin et dont les noms suivent :

**Menier, Augé, Foy, et Gentil, qui sont remplacés par des socialistes unifiés.**

**Pérès, Guillemet, Bogey, Fleurent, Louis Dreyfus, Brunard, et Théron, qui sont remplacés par d'autres radicaux, ou des radicaux-socialistes.**

**Authier, Chavoix et Delaunay, qui sont remplacés par des républicains de gauche.**

**Enzière, Choigne, Dauthy, Pozzi, Chandioux, Lefort, et Cibiel, qui sont remplacés par des progressistes.**

**Grillon, Diambon et Joyeux-Laffaie, qui sont remplacés par des libéraux conservateurs.**

**Sept républicains de gauche, Valée et Lemaire, sont remplacés par des républicains de gauche.**

**Gavini, Vigouroux, Labori, et François Delonde, sont remplacés par des radicaux-socialistes.**

**Gerald, par un conservateur.**

**Deux conservateurs, Pinault et Gachet, sont remplacés par deux députés de même nuance.**

**Deux progressistes, Gauvin et Amodru, sont remplacés : Gauvin par Montpreût, l'auteur de la révélation de l'offre dont il fut l'objet, moyennant 50.000 francs, de la croix de la Légion d'honneur, et Amodru par François Carnot.**

**Onze membres de la droite : MM. Pasquier, Gailhard-Bancel, Dupourqué, Olivier, Monti, Leblanc, Ferrette, Guillotaux, de Lévis-Mirepoix et Desfontaines sont remplacés par des radicaux ou des républicains de gauche.**

### ELUS

**Jura**

MM. Pansot.
Chapuis.

**Morbihan**

MM. Estourbillon.
Forest.
Loreuzic.
de Robien.
de Lanjuinais

**Landes**

MM. Chanlet.
Bouyssou.
Dulau.

**Loire**

M. Laurent Maurel.

**Haute-Loire**

MM. Desing.
Durand.

**Loire-Inférieure**

MM. Ginoux.
Deffermon.

**Lot**

MM. Becays.
Malvy.

**Lozère**

MM. Chambrun.
Monestier.

**Maine-et-Loire**

MM. Bougère.
Delebaye,
de Blacas,
de Grandmaison.

**Manche**

MM. Dion.
Boissel.
d'Ombreval,
Legrand.
Vaillant.
Duchesnois.

**Marne**

MM. de Montebello.
Haguenet.
Haudos.

**Mayenne**

MM. Dutreil.
Detterco.
Chaulin.
Serviniere.

**Haute-Savoie**

M. Fanre.

**Seine-Inférieure**

MM. de Folleville.
Benetot.
de Pomereu.

**Deux-Sèvres**

MM. de Beauregard.
Rougier,
Demeullier

**Somme**

MM. Lecointre.
Jousseaux.
Dusevel.
Klotz.

**Tarn**

MM. Andrieu.
Amédée Reille.

**Meurthe-et-Moselle**

MM. Lebrun.
Marin de Ludres.
Moquillet.

**Nièvre**

M. Housey.

**Nord**

MM. Defontaine.
Seydoux.
Dumont.
Pichon.

**Oise**

MM. Bouffandeau.
Hense.

**Orne**

MM. Mackau.
Adigard.
Bansard des Bois.

**Hautes-Pyrénées**

MM. Vegaus.
Fiua.

**Pas-de-Calais**

MM. Delelis.
Panion.
Basly.
Lamendin.
Ban,
Jouvard.
Roden.

**Puy-de-Dôme**

M. Marroux.

**Basses-Pyrénées**

MM. Garat,
Guichenne.
Pradet.
Balade.
Barthou.
Berard.
Etchepare.

**Saône-et-Loire**

MM. Germain Perier.
Bouvery.

**Savoie**

MM. Reinach.
Borrel,
Deléglise.

**Vendée**

MM. Defontaines.
docteur Perrier.
Baudry d'Asson.
Blanchard.

**Vosges**

MM. Mathis.
Flayelle.
Bobbinchine.

## Echos Electoraux

### QUIMPER

**CANDIDAT ENFERMÉ**

Quimper, 25 avril.

**M. de Servigny, candidat conservateur à Quimper, fut obligé d'appeler la gendarmerie à son secours pour le délivrer des manifestants adverses qui l'avaient enfermé à la mairie et l'empêchaient de sortir.**

### PARIS

**Drôle de procédé**

Paris, 25 avril.

Pendant que l'on procédait au dépouillement du scrutin du 3e arrondissement, le nommé Martin Mortilloni, originaire de Bastia, garçon de Magasin, à Paris, brisa l'urne à coups de marteau.

Immédiatement appréhendé, il fut néanmoins laissé en liberté provisoire, le perturbateur ayant été reconnu comme faible d'esprit.

Procès verbal a cependant été dressé.

### LOIRE

**Sanglantes Manifestations**

**UNE MAIRIE *détruite par les flammes***

Chambon-Feugerolles, 25 avril.

A la suite de la proclamation du scrutin d'hier dans la circonscription de Chambon-Feugerolles, des manifestants du parti adverse éteignirent soudainement le gaz dans la mairie où avaient eu lieu les élections.

Dans l'obscurité, une tumultueuse bagarre se produisit. Le commissaire de police et deux maréchaux des logis de gendarmerie furent plus ou moins grièvement blessés à coups de couteau.

Profitant du brouhaha créé par cette scène, les manifestants sortirent dans la rue et mirent le feu à la mairie.

Les pompiers prévenus accoururent et aidés par des dragons que l'on avait également appelés sur les lieux attaquèrent vigoureusement l'incendie, mais leurs efforts demeurèrent stériles et la mairie s'écroula dévorée par les flammes.

Les archives ont été complètement détruites.

Le maire eut toutes les peines du monde à se sauver.

Une enquête est ouverte sur ces regrettables événements.

## A PARIS

### Procédés d'Anarchistes

*Aux bureaux de l'Humanité*

Paris, 25 avril.

**Dans la soirée une bande d'anarchistes pénétrèrent dans les bureaux du journal socialiste l'*Humanité*, dirigé par M. Jaurès, et frappèrent brutalement les garçons qui, en l'absence du personnel de la rédaction, se trouvaient, seuls, de service au journal.**

**A défaut d'autres exactions à commettre, ils coupèrent les fils électriques reliant le journal au Central et se retirèrent sans être autrement inquiétés.**

### *A la* Guerre Sociale

D'autres individus, de même mentalité envahirent, peu après, les bureaux du journal la *Guerre Sociale* qu'ils mirent littéralement à sac.

## Les Morts du Jour

### *L'académicien Barboux*

Paris, 25 avril.

On annonce la mort de M. Barboux, de l'Académie Française.

## EN ALLEMAGNE

### LE « ZEPPELIN 2 » DÉMOLI

Berlin, 25 avril.

Le dirigeable allemand *Zeppelin 2* fut arraché à son hangar par un terrible coup de vent et traîné sur une longueur de trois kilomètres.

Le ballon est entièrement démoli.

## Conseil de guerre Maritime

### L'affaire Sauret

Toulon, 25 avril.

Le premier conseil de guerre maritime s'est occupé hier, de la tentative de meurtre, qui a été commise sur les deux matelots Harlet et Guillas par leurs camarades Sauret, Calon et Kerzaou.

Neuf témoins à charge ont été cités dans cette affaire.

Ce sont : les matelots Harlet, Guillas et Juleu ; le maréchal des logis de gendarmerie maritime Genevois ; le sous brigadier de police Tarfieu ; les agents Baibou, Benoult, Amouroux et Theil.

Le général Sauret, qui a été entendu comme témoin à décharge, a fait une déposition émouvante en faveur de son fils.

Le matelot Sauret a été condamné à trois ans de prison pour coups et blessures, sans application de la loi de sursis.

Les matelots Calon et Kerzaou, retenus comme complices ont été condamnés chacun à une année d'emprisonnement, avec application de la loi de sursis.

## AVIS DE DÉCÈS

Les familles Baldacci, Emanuelli, Santelli, Mortalli, Devoti ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR BALDACCI

leur père, grand-père, beau-père et allié, décédé à l'âge de 79 ans, et vous prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu demain, 26 courant, à 4 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, rue de l'Opéra.

M. P.-M. Luciani, pharmacien, et ses fils, Pierre, étudiant en médecine et pharmacie, et Vincent, étudiant en droit ; M. Dominique Lucca et Mme Lucca, née Ghiglermini, et leurs enfants ; M. Vincent Lucca et Mme Vincent Lucca, de Carupano (Venezuela) et leurs enfants ; M. Antoine-Marie Firpi et sa famille ; M. Pierre Luciani, pharmacien, et Mme Luciani, née Decori ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la grande perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME BLANCHE LUCCIANI
Née LUCCA

leur épouse, mère, sœur, belle-sœur, décédée le 25 avril, munie des Sacrements de l'Eglise.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui, 26, à 5 heures et demie de relevée, le convoi se rendra à la gare. Les obsèques auront lieu jeudi, à Vezzani.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La famille ne reçoit pas.


Saison Printemps-Été 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
*VISITEZ LES MAGASINS*
P. ROGIALLI, Tailleur
BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA
GRAND CHOIX D'ÉTOFFES
Françaises et Anglaises
Dernière nouveauté
Draps pure laine garantis
VESTONS DEVANTS INCASSABLES
*Coupe impeccable — Façon très soignée*
GRAND ASSORTIMENT
DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE
Prix défiant toute concurrence
N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs. Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

BAINS DE MER
*Ouverture le 1er mai*
1re saison du 1er mai au 20 mai.
2me saison du 20 mai au 10 juin.
3me saison du 10 juin au 30 juin.
Chambres entièrement restaurées.
Location pour saison entière ou par jour
Repas à 4 fr. 50, à fr. et à 2 fr. 25.
Table d'hôte, cuisine soignée à 3 francs par jour.
Travaux importants de réparations et de réfection. Literie entièrement renouvelée.
L'établissement ne fournit pas de linge aux baigneurs.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Jean GIACOMBI, gérant, à Pozzicello.

*Installation à Gaz*
JEAN CINI
Ex-ouvrier de Gaz
*Bastia, 12, Boulevard Paoli*
Seul Dépositaire
DU BEC GRANOUX
Eclairage puissant et consommation minime

**AVARIE** PRODUIT PASTEURISÉ COLSON'S

Guérison radicale, délivrant à jamais le virus, supérieur à tous traitements et injures. — La cure 30 francs franco. Envoi discret mandat ou remboursement. Brochure gratis.

PHARMACIE MODERNE (proc. Dr Jeanjean), 47, Boulevard Pasteur, 47, Paris.

**RHUM FOX-LAND**

Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La-farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pistes et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

*Appareils Sanitaires*

**Charles CLÉMENT & Cie**

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

**LA FORTUNE EST AVEUGLE**

Tout le monde peut recevoir sa bienfaisante visite.

**LOTS VILLE DE PARIS**

22 Tirages par An

Prochains Tirages

4 lots de 200.000f
18 lots de 100.000f
8 lots de 50.000f
46 lots de 10.000f
et 632 Lots de 1.000 à 25.000 francs

25 MAI, 5 JUIN

Syndicat Commercial en participation, 6 ans.

POUR 5 FRANCS

Versement intégral

On reçoit 100 Numéros

LOTS VILLE DE PARIS

HÂTEZ-VOUS — DERNIER APPEL

sont un total de 4 millions 346.000 f. en Lots

Pour recevoir les 100 Numéros *franco domicile*, il suffit d'envoyer un mandat-poste ou bon de poste de 5 francs à Monsieur le Directeur de la Banque Mobilière du Crédit, 5, Rue de Chantilly, à Paris (9e Arrondt).

*LISTES GRATUITES APRÈS TIRAGES — SÉCURITÉ ABSOLUE TITRES A LA LIBRE VÉRIFICATION DES INTÉRESSÉS.*

On accepte les ordres contre remboursement (5 fr. 60)

**Ils DEMANDE MALADES**

même réputés incurables — PAIEMENT APRÈS GUÉRISON.

Guérison rapide et sûre sans drogues, sans opérations, par la *MÉDECINE NATURELLE*, électricité, radiations, ions, *plantes, hygiène*, et que chacun peut suivre chez soi, — de toutes les maladies organiques ou chroniques les plus graves, les plus anciennes, telles que : Tuberculoses, Maladies de Poitrine, Asthme, Rein, Foie, Vessie, Estomac, Peau, Intestins, Anémie, Rhumatisme, Goutte, Gravelle, Vices du Sang, Nerfs, Impuissance, Neurasthénie, Paralysie, etc.

25.000 MALADES SAUVÉS depuis 4 ANS. — GUÉRISON 85 °/₀ — AMÉLIORATION TOUJOURS.

Pour recevoir consultation gratuite sous pli fermé, écrire avec grande détaille au Docteur Maufrat de la Méthode Naturelle, 8, Henri Monnier, 17e, cons. M-08, Paris

Quiconque possède 5 ARES DE TERRE a intérêt et profit à lire

**LA VIE A LA CAMPAGNE**

LA REVUE PRATIQUE AVANT TOUT

Des TRAVAUX / Des PRODUITS / Des PLAISIRS } de la Campagne

En Vente Partout et chez HACHETTE et Cie, PARIS

Envoi d'un Spécimen : 0 fr. 25

HACHETTE & Cie 79,84 Saint-Germain Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

*Jardins & Basses-Cours*

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

**BON** POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

**Cedratine**

LA PLUS EXQUISE LA PLUS DÉLICIEUSE LIQUEUR DE MARQUE

Mme L. N. MATTEI à Bastia (Corse)

Le Directeur-gérant J. B. OLLAGNIER

**LA CEDRATINE**

**Grande Liqueur de Marque**

**MÉDAILLE D'OR**

A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

**PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES**

REPRÉSENTANT Pour BASTIA et CORTE M. Paul GHORMINI

**ALBERTINY ET Cie** NICE ET CANNES

**PHOTOGRAPHIE J. MORETTI**

CORTE (Corse)

Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs

GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS

VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL

Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI



TRENTE-CINQUIEME ANNÉE — N° 115 — MERCREDI 27 AVRIL 1910

00231

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal. Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS |
| Autres Départ. | 25 » | 12 » | 6 » | le double par an. |

On ne répond pas des manuscrits envoyés.


## L'élection de Bastia

Environ quatre mille huit cents électeurs indépendants ont salué de leurs libres suffrages la candidature de M. Joseph Ajaccio. C'est un chiffre !

Quoique battu, notre candidat sort grandi de la lutte qu'il a courageusement et vaillamment entreprise contre toutes les forces bourgeoises et réactionnaires coalisées.

Le premier, il s'est adressé directement aux électeurs ; le premier, il a osé prendre à partie le déplorable système de voter pour une personnalité et non pour une idée ; le premier, il a battu en brèche la puissance si néfaste des chefs de clans, en faisant comprendre aux électeurs que leurs suffrages devaient être librement exprimés, qu'ils ne devaient, eux, citoyens, vivant sous un régime de liberté, ne subir aucune autre influence que celle de leur opinion personnelle,

M. Joseph Ajaccio, quoique battu, reste sur la brèche, plus ardent et plus décidé que jamais à répandre dans le peuple ses idées de démocratie et d'indépendance.

Elu des électeurs indépendants de Bastia-Ville, M. Joseph Ajaccio sait qu'il peut compter désormais sur leur concours le plus dévoué.

M. Henri Pierangeli reste l'élu des électeurs de l'arrondissement, chez lesquels l'idée d'une politique exempte de servilité n'a pas encore pénétré. Mais la superbe conduite de Grenoble, qui lui fut faite à sa sortie de la Sous-Préfecture, après les résultats définitifs du scrutin du 24 avril, est de celles qu'on oublie difficilement.

C'est la première fois que l'on voit, en Corse, une hostilité aussi nettement marquée ; pas un cri de « Vive Pierangeli » n'a été poussé par la foule qui envahissait les abords de la Sous Préfecture. Bien plus, l'on fut forcé de reconduire le député à son domicile, sous l'escorte de toutes les brigades de gendarmerie et de police, sous les ordres du Commissaire central et du Commissaire de police, ceints de leur écharpe, pour le soustraire aux manifestations hostiles de la foule surexcitée.

Les résultats de Corte et de Bastia-Ville, prouvent qu'un vent de liberté a passé enfin sur la Corse Dans quatre ans, nous n'en doutons pas, l'idée de la libre consultation du suffrage universel aura pénétré chez tous les électeurs ruraux.

## CARTE DE FRANCE VITICOLE

**Bien des gens qui ne sont ni Champenois, ni Bourguignons, ni Bordelais, ni Gascons d'Armagnac, ni Charentais, ignorent pourquoi on procède actuellement à une reconnaissance et à une délimitation des zones à production viticole de grande marque, vins et eaux-de-vie.**

**C'est un travail très épineux rendu obligatoire par la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes, stipulant, à son article 11, qu'il sera statué, par des règlements d'administration publique, sur « les inscriptions et marques indiquant soit la composition, soit l'origine des marchandises, soit les appellations régionales et de crus particuliers que les acheteurs pourront exiger sur les factures, sur les emballages et sur les produits eux-mêmes, à titre de garantie de la part des vendeurs, ainsi que les indications extérieures ou apparentes nécessaires pour assurer la loyauté de la vente ou de la mise en vente. » Ce n'est qu'à partir de 1907 que les travaux ont été commencés, sur les instructions du ministère de l'Agriculture arrêtées de concert avec le ministère du Commerce et celui des Finances. Les commissions étaient composées de trois viticulteurs au moins de l'arrondissement intéressé, du député de chaque circonscription, d'un inspecteur de l'agriculture et du préfet, président. Au cours de ses réunions chaque commission doit entendre les dépositions de « toutes personnes intéressées, soit à titre personnel, soit comme représentants d'associations professionnelles ; - elle réunit les documents historiques, administratifs, judiciaires ou techniques susceptibles d'éclairer la question ; elle dresse un procès-verbal des dépositions, trace un plan des territoires auxquels elle reconnait que « les usages locaux et constants donnent un droit exclusif à l'appellation régionale. » Ce mot de régionale signifie qu'il s'agit d'une région tout entière, et non de clos et de crus locaux.**

**Et là justement est l'épineuse difficulté. On en a vu la preuve dans le projet de délimitation du Bordelais qui est loin d'être encore arrêté. Des polémiques très vives se sont engagées sur ce tracé d'une ligne séparant les vignobles à production noble de ceux limitrophes à production bourgeoise, paysans ou simplement artisane, en un mot roturière. Il y a eu, à ce propos, une grève administrative dans la Gironde, le Conseil général refusant de se réunir, de traiter les affaires départementales et de voter le budget, parce qu'il ne voulait pas notamment admettre que les intrus du Lot-et-Garonne, soutenus par les puissantes et nombreuses influences politiques dont ils disposent au Parlement et au pouvoir, fussent compris dans la bienfaisante délimitation, sous le prétexte assez troublant d'ailleurs que, de temps immémorial, les négociants girondins vont leur acheter leurs vins pour les revendre sous le nom de bordeaux authentiques.**

**La délimitation de la Champagne a eu aussi ses péripéties orageuses. Les réunions générales des commissions des départements intéressés, tenues à Châlons-sur-Marne, furent très agitées à cause des réclamations de l'Aisne et de l'Aube. Finalement, la question dut être portée devant le Conseil d'Etat qui décida que la région comprendrait toutes les communes viticoles des arrondissements de Châlons, Reims, Epernay, un certain nombre de communes de l'arrondissement de Vitry-le-François, dans la Marne, et la plupart des communes des arrondissements de Soissons et de Château-Thierry, dans l'Aisne. Un décret, en date du 17 décembre 1908, a été rendu conformément à cet avis sans appel du Conseil d'Etat. Quant au département de l'Aube, qui a été exclu de la délimitation champenoise, il fait des démarches pour obtenir à ses produits la délimitation de Basse-Champagne.**

**La délimitation de la Bourgogne et celle du Beaujolais sont encore à l'étude, et cette étude est également plutôt pénible.**

**Par contre, les délimitations d'eaux-de-vie de Cognac et d'Armagnac et de vin de Liqueur de Banyuls n'ont pas soulevé de grandes difficultés. Par décret en date du 1er mai 1909, « les appellations régionales *cognac, eaux-de-vie des Charentes* sont exclusivement réservées aux eaux-de-vie provenant uniquement des vins récoltés et distillés sur les territoires ci-après délimités, » soit, pour la Charente-Inférieure, toutes les communes viticoles des arrondissements de Rochefort, Marennes, Saintes, Saint-Jean d'Angély, Jonzac et une partie de celles des arrondissements d'Angoulême et de Ruffec ; de plus, quelques communes des arrondissements de Ribérac, (Dordogne) et de Niort et Melles (Deux-Sèvres).**

**La région de l'Armagnac est délimitée par décret du 25 du même mois, qui stipule que les appellations régionales *armagnac, eau-de-vie d'Armagnac* sont réservées aux eaux-de-vie de trois régions : celle du Bas-Armagnac, celle de la Ténarèze et celle du Haut-Armagnac. La première comprend plusieurs cantons ou parties de cantons des arrondissements de Condom et de Mirande (Gers), de Mont-de-Marsan et de Saint-Sever (Landes) ; en outre des deux appellations générales, elle a droit à celle de *Bas-Armagnac*. La seconde comprend trois autres cantons de l'arrondissement de Condom, un de l'arrondissement d'Auch, une partie de canton dans l'arrondissement de Mirande (Gers), et plusieurs communes dans trois cantons de l'arrondissement de Nérac (Lot-et-Garonne). Elle a droit à l'appellation spéciale de *Ténarèze*. Enfin, la troisième comprend trois autres cantons dans l'arrondissement d'Auch, deux dans celui de Lectoure (Gers), sept dans celui de Mirande, deux et plusieurs communes de deux autres dans celui de Nérac et un dans celui d'Agen. Elle a droit à l'appellation spéciale de *Haut-Armagnac*.**

**Enfin le dernier débat, qui est du 18 septembre dernier, concerne le vin de liqueur dit de *Banyuls*, appellation exclusivement réservée aux vins récoltés et manipulés dans les Pyrénées Orientales, sur le territoire des communes de Cerbère, Port-Vendres, Banyuls et sur la partie de la commune de Collioure, voisine des précédentes, jusqu'à Ravaner.**

M. (de) FRANCE.

## Au Secours de la Corse

Notre ami Poli, président de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse, dont notre excellent collaborateur Jacques Dhur est le président d'honneur, a reçu la lettre suivante :

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que

298 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit

par CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVERS !

XXXV

MAISON EN DEUIL

Déjà, grâce à Me Delaveur, grâce surtout à son amour pour sa voisine, Speranza, il s'était rapproché de sa protectrice, il avait oublié les perfides enseignements de M. Cotrelle, mais il restait un pas à franchir et s'était à cet autre ami si récent, mais si clairvoyant et qui avait su lire au fond de ce cœur fermé, qu'il devait l'avertissement contenu dans ce billet mystérieux. Ne semblait-il pas lui dire :

— Allons, du courage ! Je vous l'envoie.. C'est l'heure !

Alors, elle murmura, comme si elle eût été seule dans sa chambre et se fût parlé à elle-même :

— Oui, j'ai un secret, et depuis des années je le garde avec soin, avec crainte, comme s'il devait être pour moi une cause de chagrins plus grands que tous ceux dont j'ai souffert.

— Pourquoi, marraine ?

— Parce que je n'ai eu dans ma vie qu'un seul amour, qu'une affection unique, qui dominait toutes les autres, et que déjà j'ai failli la perdre...

— Quand, marraine ?

— Le jour où tu as quitté cette maison pour aller rue Louis le Grand vivre comme un étudiant, comme un fils de pauvre...

Il garda le silence. Elle reprit, d'une voix douloureuse :

— Si tu me fuyais, n'était-ce pas parce que tu refusais de profiter d'une fortune que son origine te rendait haïssable .. parce que tu connaissais la légende qui s'attache au nom maudit que ma naissance m'a contraint de porter ?..

— Oh ! marraine !

— Ne dis pas non ! A quoi bon dissimuler ? Le moment de la franchise est venu... La mort est entrée dans cette maison ... De main elle peut me frapper à mon tour... Je veux que tu connaisses la vérité... toute la vérité. Ecoute. Suppose une jeune fille riche, née avec des millions, et exilée jeune, à cause de la fin prématurée de ses parents, à la direction d'un tuteur dont l'honorabilité ne saurait être contestée par personne...

Il prononça timidement :

— Me Delaveur ?

— Lui ou un autre, peu importe... Suppose cette jeune fille n'ayant plus de mère pour la surveiller, environnée seulement de serviteurs sans autorité sur elle... convoitée par des prétendants plus désireux peut-être de sa fortune que de sa personne... et parmi eux un jeune homme fils d'un ami de son père, ayant auprès d'elle ou titre de camarade d'enfance qui donne tant de privilèges et devant lequel les portes de la maison s'ouvraient d'elles-mêmes .. Suppose encore que ce jeune homme devenu officier, prêt à partir pour la frontière, aux premiers jours de la terrible guerre de 70, ait su capter le cœur de cette jeune fille sans expérience, et devenir son fiancé en secret, par un consentement qu'il n'avait pas eu de peine à obtenir et qu'elle lui avait accordé dans toute la sincérité d'une âme loyale.

Elle ajouta plus bas :

— Alors vous ce qui se passa.. Le régiment de ce jeune officier passait à Blois, en route pour l'Alsace... La naïve fiancée était seule avec ses serviteurs dans un grand château du Blaisois... L'officier lui fit savoir qu'il désirait avoir avec elle un entretien suprême avant de la quitter peut-être pour toujours... Elle eut la faiblesse de consentir au rendez-vous qu'il la supplia de lui accorder... Aux environs de minuit, elle se trouva au milieu de son parc, seule avec lui... Elle l'aimait sans passion... Elle n'avait aucune idée mauvaise ... Elle allait à lui comme à un ami d'enfance, dont elle n'avait pas à se défier... Lui, il aurait dû respecter celle dont il voulait faire sa femme, s'il l'eût aimée sincèrement ... et le rouge de la honte me monte au front au souvenir de la scène qui se passa.... Quand il s'éloigna pour rejoindre ses camarades, elle était perdue... mais elle ne devait plus le revoir... Aux premiers engagements de son régiment avec l'ennemi, il fut tué, comme le malheureux qui repose à côté de nous, frappé d'une balle dans la poitrine.

Jean Guénec s'était jeté aux genoux de la marquise.

— Oh ! mère ! murmura-t-il.

Elle continua :

— Le tuteur de cette jeune fille ne voulut pas qu'à la honte qui s'attachait déjà au nom de sa famille, il y en eût une autre qui lui fût personnelle. A la faveur des temps troublés qu'on traversait alors, il envoya sa pupille accompagnée d'une seule femme de chambre douée du plus admirable dévouement, dans un pays lointain, au milieu de montagnes où elles étaient inconnues l'une et l'autre. Ecoute. C'est là que l'héritière des millions mandita accoucha d'un fils qui fut déclaré comme l'enfant de la femme de chambre. Personne ne se douta de cette fraude, et Marie-Anne Guénec accepta toutes les conséquences de la faute de sa malheureuse maîtresse.

Jean l'attira à lui et, sur son bras et lui disait :

— Oh ! mère, mère, pourquoi ces larmes ! Je vous aime, je vous respecte comme la meilleure des femmes !

La voix de la marquise s'était presque éteinte dans un sanglot. Son cœur s'était ému. Les beaux yeux, si froids souvent, se changeaient en fontaines.

— Et maintenant, dit-elle, s'il me reste un fils, je m'estimerai trop heureuse ! Mon secret m'étouffait ! Tu le connais ! Aime Marie Anne, la pauvre fille qui m'a sauvé l'honneur ! Aime-la comme une seconde mère... Et si cette fortune que m'ont légué des parents innocents peut être — mais, je veux le croire ! — prise à la conscience, fais-en ce que tu voudras ! Ton amour de fils, ton affection, voilà tout ce que j'ambitionne, tout ce que je désire !

Elle ajouta, en souriant au milieu de ses larmes :

— Garde notre secret ! Ton nom, du moins, te sauvera de l'opprobre où j'ai vécu quand je n'avais qu'une volonté, faire des heureux et répandre en bienfaits ces millions dont je suis accablée !

Et après un baiser pensant à son fils, elle lui demanda :

— Voyons, est-ce que tu ne l'en donnais pas un peu ?

Jean Guénec répondit avec une timidité de grand enfant :

— Quelquefois, oui, marraine !

Il se reprit :

— Oui, chère mère, mais je n'osais pas le croire.

je viens d'approuver l'organisation, à partir du 1er mai prochain, d'un courrier en automobile entre Ajaccio et Sartène (Corse).

Il est ainsi donné satisfaction au vœu des populations dont vous vous êtes fait le bienveillant interprète.

Agréez, monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le ministre des travaux publics :

*Le directeur du cabinet,*
WALDECK-ROUSSEAU.

Le comité central de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse a voté un ordre du jour de remerciements à M. Millerand. L'amélioration signalée est, en effet, un des premiers résultats de ses démarches auprès des pouvoirs publics et de la vigoureuse campagne menée en faveur de la Corse par Jacques Dhur dans le *Journal*.

Le comité central de l'Union générale des Corses et des Amis de la Corse invite les compatriotes habitant les cinquième et quatorzième arrondissements à assister à la réunion qui aura lieu le samedi 23 avril, à huit heures et demie du soir, brasserie Dumesnil, 32, rue Darreau.

Ordre du jour : Séance d'inauguration d'une nouvelle section dans le quatorzième arrondissement. Cette réunion sera suivie d'une soirée artistique.

*Le président de section,* CANONI. — *Le secrétaire,* PÉTREL.

## L'élection de Corte

**Par suite d'une erreur de mise en page, les résultats du canton de Venaco n'ont pas été portés sur le tableau que nous avons publié hier.**

**Voici ces résultats :**

**Canton de Venaco : Gavini 253, Adriani, 721.**

**Ces chiffres ne changent en rien le nombre total que nous avons donné, car les résultats de Venaco étaient compris.**

**Du reste, nous publierons dans notre numéro de demain les résultats complets par communes.**

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

PORTICCIOLO. — La semaine dernière décédait à Bastia M. Joseph-Marie Agostini, propriétaire de grandes plantations à Porto Rico, où il avait séjourné pendant très longtemps. Il se plaisait beaucoup dans ce magnifique pays, où il jouissait d'ailleurs de l'estime générale, et où sa situation de fortune lui permettait de faire tant de bien à ses parents et à ses compatriotes.

Mais il était atteint d'une maladie grave que les plus renommés praticiens ne purent combattre ; ils lui conseillèrent alors de rentrer en Corse, pour prendre du repos, et aussi avec l'espoir que l'air du pays natal aurait pu avantageusement influer sur son état.

Malheureusement le mal avait fait trop de progrès, et pendant de longs mois, il a lutté et souffert. Son frère, sa belle-sœur, ses neveux ne cessèrent de lui prodiguer les soins les plus affectueux, afin d'adoucir ses souffrances ; ils ont tout tenté pour le conserver le plus longtemps possible à leur affection.

Les restes mortels de M. Joseph-Marie Agostini ont été transportés à Porticciolo où se trouve le caveau de la famille. Là ont lieu les obsèques, en présence de la plus grande partie de la population de Cognano qui s'était jointe à celle de Porticciolo et aux parents venus de Bastia.

Nous adressons à son excellent frère, M. Dominique Agostini, et aux familles Agostini, Le Gannach et Tomsi nos bien vives condoléances.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 avril 1910.

Les dispositions de notre place ne se modifient guère et c'est toujours la lourdeur qui domine dans la plupart des compartiments de la cote. La Rente Française perd 5 centimes à 98.60. Les Fonds Etrangers sont irréguliers : Turc meilleur à 94.55, Serbe moins bon à 89.35. L'Extérieure et le Portugais ne varient pas. Nos Sociétés de Crédit conservent assèment leurs bonnes tendances comme le Crédit Foncier, le Comptoir National d'Escompte et la Société Générale ou les accentuent comme le Crédit Lyonnais à 1.424.

L'action du Crédit Mobilier Français s'affermit vers 718, ex-droit. L'augmentation du capital de cet Etablissement, opération qui expire samedi, se présente comme un gros succès.

La Banque Hypothécaire Franco Argentine est en faveur à 694.

Le Suez est calme à 5.215. Valeurs de transports diversement traitées. Charbonnages russes indécis. Le Rio est inchangé à 1.915.

En Banque, la Jagerfontein s'est avancée à 962.

Au comptant l'obligation 5 1/2 0/0 or Grand Nord Central de Colombie reste en bonne tendance à 424 ; l'obligation 6 0/0 convertible New-York Taxi Cab se traite aux environs de 500 frs.

L'action de la Société des Grandes Galeries est recherchée au marché officiel de Lyon à 130.

Le mouvement commercial du Port de Para en mars 1910 fait ressortir sur la période correspondante de 1909 une augmentation de 40.40 0/0 aux importations, de 79.20 0/0 aux exportations de 47.33 0/0 pour le revenu douanier et de 38.57 0/0 pour les 2 0/0 or concédés par le Gouvernement fédéral pour garantir l'intérêt de 6 0/0 aux capitaux dépensés à la construction du port et délégués par la Cie aux obligataires.

Peu de variations en chemins Français.

# ARRONDISSEMENT DE BASTIA

### Bastia

Inscrits 5.437 — Votants 2.808

| | Ajaccio | Capazza | Pierangeli |
|---|---|---|---|
| Bastia | 1.432 | 310 | 4.042 |
| Furiani | 41 | 1 | 25 |
| Total | 1.473 | 311 | 4.067 |

### Borgo

Inscrits 827 — Votants 482

| | | | |
|---|---|---|---|
| Biguglia | 16 | 0 | 30 |
| Borgo | 13 | 3 | 164 |
| Lucciana | 23 | 6 | 123 |
| Vignale | 29 | 11 | 64 |
| Total | 81 | 20 | 381 |

### Brando

Inscrits 1457 — Votants 575

| | | | |
|---|---|---|---|
| Brando | 20 | 0 | 241 |
| Pietracorbara | 8 | 0 | 103 |
| Sisco | 59 | 1 | 142 |
| Total | 88 | 1 | 486 |

### Campile

Inscrits 1516 — Votants 575

| | | | |
|---|---|---|---|
| Campile | 44 | 0 | 150 |
| Cracocchia | 12 | 0 | 49 |
| Monte | 42 | 3 | 95 |
| Olmo | 19 | 1 | 98 |
| Ortiporio | 9 | 0 | 61 |
| Penta-Acquatella | 19 | 0 | 25 |
| Prunelli-di-Casacconi | 42 | 14 | 67 |
| Total | 187 | 18 | 542 |

### Campitello

Inscrits 986 — Votants 536

| | | | |
|---|---|---|---|
| Bigorno | 30 | 2 | 46 |
| Campitello | 5 | 1 | 32 |
| Canavaggia | 56 | 0 | 55 |
| Lento | 56 | 4 | 58 |
| Scolca | 42 | 0 | 54 |
| Volpajola | 38 | 1 | 66 |
| Total | 217 | 8 | 311 |

### Cervione

Inscrits 818 — Votants 452

| | | | |
|---|---|---|---|
| Cervione | 50 | 8 | 178 |
| Saint-André-di-Cotone | 26 | 0 | 109 |
| San-Giuliano | 7 | 2 | 25 |
| Valle de Campoloro | 10 | 1 | 36 |
| Total | 93 | 11 | 348 |

### Lama

Inscrits 612 — Votants 322

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lama | 59 | 1 | 38 |
| Pietralba | 62 | 0 | 85 |
| Urtaca | 26 | 2 | 60 |
| Total | 147 | 3 | 183 |

### Luri

Inscrits 1480 — Votants 516

| | | | |
|---|---|---|---|
| Barrettali | 24 | 0 | 53 |
| Cagnano | 14 | 0 | 45 |
| Luri | 48 | 7 | 161 |
| Meria | 14 | 6 | 78 |
| Pino | 7 | 3 | 56 |
| Total | 107 | 16 | 393 |

### Murato

Inscrits 802 — Votants 495

| | | | |
|---|---|---|---|
| Murato | 103 | 5 | 143 |
| Pieve | 34 | 1 | 31 |
| Rapale | 25 | 0 | 34 |
| Rutali | 53 | 0 | 66 |
| Total | 215 | 6 | 274 |

### Nonza

Inscrits 1045 — Votans 324

| | | | |
|---|---|---|---|
| Canari | 46 | 2 | 106 |
| Nonza | 9 | 4 | 74 |
| Oglinstro | 8 | 0 | 44 |
| Olcani | 23 | 0 | 10 |
| Olmeta-di-Capocorso | 25 | 1 | 21 |
| Total | 111 | 7 | 205 |

### Oletta

Inscrits 751 — Votants 410

| | | | |
|---|---|---|---|
| Oletta | 27 | 2 | 176 |
| Olmeta-di-Tuda | 12 | 0 | 73 |
| Poggio-d'Oletta | 1 | 0 | 63 |
| Vallecalle | 27 | 1 | 28 |
| Total | 67 | 3 | 340 |

### Pero-Casevecchio

Inscrits 820 — Votants 455

| | | | |
|---|---|---|---|
| Pero-Casevecchie | 10 | 33 | 70 |
| Poggio-Mezzana | 3 | 48 | 29 |
| Taglio-Isolaccio | 12 | 33 | 69 |
| Talasani | 11 | 42 | 18 |
| Velone-Orneto | 11 | 28 | 36 |
| Total | 49 | 184 | 222 |

### La Porta

Inscrits 1726 — Votants 861

| | | | |
|---|---|---|---|
| Casabianca | 27 | 0 | 9 |
| Casalta | 7 | 1 | 37 |
| Croce | 23 | 0 | 61 |
| Ficaja | 36 | 0 | 54 |
| Giocatojo | 3 | 0 | 24 |
| Piano | 0 | 0 | 27 |
| Poggio Marinaccia | 0 | 27 | 5 |
| Polveroso | 19 | 2 | 12 |
| La Porta | 27 | 1 | 75 |
| Pruno | 9 | 1 | 64 |
| Quercitello | 20 | 0 | 25 |
| San-Damiano | 23 | 0 | 45 |
| San-Gavino d'Ampug | 4 | 1 | 55 |
| Scava | 10 | 0 | 29 |
| Silvareccio | 22 | 1 | 72 |
| Total | 239 | 33 | 593 |

### Rogliano

Inscrits 1377 — Votants 581

| | | | |
|---|---|---|---|
| Canari | 47 | 0 | 61 |
| Erca | 18 | 1 | 117 |
| Morsiglia | 16 | 2 | 90 |
| Rogliano | 50 | 1 | 118 |
| Tomino | 14 | 0 | 45 |
| Total | 145 | 5 | 431 |

### Saint-Florent

Inscrits 750 — Votants 353

| | | | |
|---|---|---|---|
| Barbaggio | 1 | 2 | 55 |
| Farinole | 20 | 00 | 56 |
| Patrimonio | 2 | 2 | 126 |
| Saint-Florent | 38 | 5 | 35 |
| Total | 59 | 9 | 293 |

### San-Martino-di-Lota

Inscrits 726 — Votants 354

| | | | |
|---|---|---|---|
| San-Martino-di-Lota | 103 | 1 | 49 |
| Santa-Maria-di-Lota | 74 | 3 | 16 |
| Ville-de Pietrabugno | 62 | 1 | 41 |
| Total | 242 | 5 | 106 |

### San-Nicolao

Inscrits 745 — Votants 475

| | | | |
|---|---|---|---|
| San-Giovanni | 51 | 11 | 59 |
| San-Nicolao | 85 | 0 | 42 |
| Santa-Lucia-di-Moriani | 22 | 13 | 37 |
| Santa-Maria-Poggio | 35 | 1 | 31 |
| Sta-Reparata-di-Moriani | 59 | 7 | 23 |
| Total | 252 | 32 | 192 |

### Santo-Pietro-di-Tenda

Inscrits 669 — Votants 388

| | | | |
|---|---|---|---|
| San-Gavino-di-Tenda | 27 | 0 | 40 |
| Santo-Pietro-di-Tenda | 57 | 1 | 165 |
| Sorio | 30 | 0 | 68 |
| Total | 114 | 1 | 273 |

### Vescovato

Inscrits 2226 — Votants 2205

| | | | |
|---|---|---|---|
| Castellare-di-Casinca | 39 | 5 | 81 |
| Loreto-di-Casinca | 59 | 0 | 136 |
| Penta-di-Casinca | 33 | 2 | 118 |
| Porri | 31 | 0 | 32 |
| Sorbo-Ocagnano | 40 | 5 | 80 |
| Venzolasca | 118 | 1 | 164 |
| Vescovato | 45 | 13 | 203 |
| Total | 365 | 26 | 814 |

Récapitulation :

| | |
|---|---|
| Inscrits | 23.028 |
| Votants | 13.515 |
| Suffrages exprimés | 13.294 |
| MM. Joseph Agostini | 4.203 |
| Louis Capezza | 697 |
| Henri Pierangeli | 7.428 |

M. Henri Pierangeli est réélu.

## Programme
## DE LA FÊTE LUBI-PIAZZA

*Samedi 30 avril 1910*

8 heures : Retraite aux flambeaux, feux de joie et salves d'artillerie.

*Dimanche 1er mai*

8 heures : Salves d'artillerie. — Pavoisement. — 10 heures et quart : Défilé de la Musique et de l'Orphéon. — 10 heures et demie : Messe en musique à la chapelle des Saints Jacques et Philippe. (L'Orphéon chantera la messe de Betthmann à deux voix égales avec accompagnement de violons, violoncelle, contrebasse, flûte). *Ave Maria* de Gounod, par Mlle X., avec violon. La musique jouera pendant la messe.

11 heures 30 : Apéritif d'honneur. Salves d'artillerie. — 2 heures : Concert par la musique. Jeux : Courses aux ânes, aux sacs, aux cruches, mât de cocagne, poêle, marmite-surprise, tir aux coqs.

8 heures soir : Illumination. — Bal champêtre. — Feu d'artifice.

*Le Comité.*

AVIS. — Les hôtels de France, des Voyageurs et du Nord prient Messieurs les touristes qui voudront assister à cette fête de les avertir à l'avance.

## Nécrologie

M. JEAN BALDACCI

Dans l'après-midi ont eu lieu les obsèques de M. Jean Baldacci, ancien négociant, décédé dans sa quatre-vingtième année, après une assez longue maladie.

Le regretté défunt, originaire de Corte, était venu, tout jeune, s'établir à Bastia, et s'y était définitivement fixé. Il s'était préoccupé de donner une excellente éducation à ses enfants, et l'un d'eux, sorti de l'école supérieure des postes et télégraphes dans un très bon rang, après avoir rempli les fonctions de sous-inspecteur dans notre département, est actuellement inspecteur à Marseille.

Le cercueil de M. Jean Baldacci a été suivi par une affluence de parents et d'amis.

Nous adressons à ses enfants et à leur famille l'expression de nos bien vives condoléances.

### Nouvelles Religieuses

FÊTE DE SAINTE ZITE. — La fête de Sainte-Zite, sera célébrée le 27 du courant. Messe dans la matinée et grande messe à 11 heures ; Vêpres à 3 heures, bénédiction.

La distribution des fleurs aura lieu à la grande-messe.

## *Petite Gazette*

Variations Atmosphériques du 26 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16° à midi 19 5 + à 6 heures du soir + 15°. Maxima + 19 5 Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Dans la matinée, léger. Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel : le matin, quoes nuages. l'après-midi, Couvert.

### Aux Sériciculteurs

Les éducateurs de vers à soie qui veulent bénéficier des primes allouées par la loi du 11 juin 1909 doivent, au plus tard le 1er mai de chaque année, déclarer à la mairie de leur commune le poids de graines de vers à soie qu'ils ont l'intention de mettre en incubation.

Les noms des éducateurs et le poids des graines mises à l'incubation sont affichés à la porte de la mairie.

Aux jours, heures et lieu fixés par le maire, qui en aura prévenu huit jours à l'avance la commission de contrôle, il est procédé aux pesées des cocons frais, c'est-à-dire de ceux dont le ver est transformé en chrysalide.

Les sériculteurs présentent leurs cocons enfermés dans des emballages portant une étiquette où figure le nom de l'éducateur. Ils présentent en même temps les emballages ayant contenu les graines mises en incubations par eux ; ces emballages sont immédiatement détruits. (Décret du 16 avril 1910).

### Mutualité

Une mention honorable au titre de la mutualité a été accordée à M. Morati Antoine, trésorier de la société des sapeurs pompiers de Rône.

### Nouvelles coloniales

M. le pharmacien aide-major de 2e classe Antonini, des troupes coloniales, est mis à la disposition du sous-directeur du service de santé du Sénégal.

### Nouvelles maritimes

Sont nommés dans le corps des pompiers de la marine, à Toulon, au grade de sergent, le caporal Charles Colombani ; au grade de caporal, le pompier Jacques Agostini.

### Avis

M. Ruau, ministre de l'Agriculture, a arrêté le programme du concours central d'animaux reproducteurs des espèce chevaline et asine françaises, à Paris, en 1910.

Ce concours se tiendra au Champ de Mars, du 15 au 19 juin. Les engagements devront parvenir au ministère de l'Agriculture (direction des Haras, 7e Bureau) avant le 7 mai.

Les intéressés trouveront au ministère de l'Agriculture, dans les préfectures et dans les dépôts d'étalons, des programmes et des feuilles d'engagement.

Les conditions générales resteront sensiblement les mêmes qu'en 1909.

### Troupes coloniales

Sont nommés adjudants, les sergents-majors : Laufranchi Joseph-Bonaventure, du 3e malgaches ; Sorsani Léonard, du 4e ; Lanzoni Ours-Jean, du 2e sénégalais ; — à l'emploi de sergents-majors le sergent Renucci François-Marie, du 4e.

Sont nommés au grade de sergent, les caporaux : Pieri Ange-Albert, du 21e ; Neri Pierre, du 10e ; Lviconi Ange-Pascal, du 8e ; Olmiccia Jean-Baptiste, du 11e ; Tiberi Ignace, du 8e ; Damiani Dominique-Marie, du 8e ; Mariani Paul, du 2e tonkinois ; Mariani Pascal, du 8e ; Nicoli Jean-Dominique, du 7e ; Pangani Joseph, du 10e ; Bartoli François, du 23e ; Paoli Ange-Jean, du 10e ; Giannineli Bastien, du 8e ; Corazzi Toussaint, du 10e ; Calandini Félix, du 23e ; Casanova Pascal, des bureaux de l'intendance de l'Afrique occidentale.

### Marine

Le paiement des délégations du 1er trimestre 1910 aura lieu à Bastia au bureau de l'Inscription Maritime, le 29 du courant.

### Objet perdu

Il a été perdu une broche or, art nouveau, avec deux perles et un brillant.

Prière de la rapporter au bureau du *Petit Bastiais*.

### Avis

M. Chilotti Dominique ne répond plus des dettes que pourra contracter sa femme Reginensi Justine dite Eva, ayant quitté le domicile conjugal.

### ETAT CIVIL

**Mariage.**

Ballisti Jean-Toussaint, industriel, et de Bonavita Adèle-Marie-Marguerite.
Giorgi Charles-François, et Bianchi Marie.

**Naissance.**

Pozzo di Borgo Françoise.


PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra
*Usine à Vapeur*
La MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.
Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.
Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.
*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*
On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.
MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.
Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »

Agence Bastiaise
DE FACTAGE ET CAMIONNAGE
COMMISSIONNAIRES
*Agréés par la Cie des Chemins de fer Départementaux*
Bureau : 6, rue de la Gare, et 13, rue Napoléon (au dépôt des *Eaux de Vichy Vaix*).
Service de colis, bagages et déménagements à prix réduits, en gare, aux bateaux, hôtels et à domicile.
Renseignements et dépôt de bagages. — Location gratuite d'appartements. — Expéditions et transit pour toutes destinations.
*Avis important.* — Cette agence, dont le personnel porte une casquette coiffe blanche avec la mention (Agence Bastiaise), se charge de toutes les formalités de douane, et offre toutes les garanties pour les colis qui lui sont confiés
Les prix sont de 0,60 par colis ordinaire et 0,30 par colis à main transportés.

Veillez sur votre Santé! Ayez toujours un Flacon d'Alcool de Menthe de Ricqlès
Maux de Tête de Cœur, d'Estomac. C'est aussi la Dentifrice la plus économique.
Son usage quotidien préserve de la Grippe et des Epidémies.
REFUSER LES IMITATIONS


# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

00232

### BOURSE DE PARIS

25 avril — 26 avril

Rentes de 3 00 anciens . 98.40 — 98.50
de 3 00 amortis . 98.70 — 98.50
ex-coupon

## L'ÉLECTION D'AJACCIO

Ajaccio, 26 avril.

A la suite d'une réunion publique tenue hier soir, M. Forcioli, député sortant, quoique arrivant premier, a retiré sa candidature pour le scrutin de ballottage.

Il fait part de sa détermination à ses amis par la lettre suivante :

**Mes chers Concitoyens,**

**Je remercie du profond de mon cœur les 3.299 électeurs républicains, qui m'ont donné leurs suffrages. En me plaçant au premier rang des candidats républicains, ils m'ont donné un témoignage de confiance qui m'honore et que je n'oublierai jamais.**

**La division des républicains, créée par des incidents que je ne veux pas apprécier, a enlevé la suppression d'une candidature autour de laquelle se sont groupés tous les éléments de la réaction.**

**D'autre part, si des amis dévoués m'ont soutenu vaillamment jusqu'à la dernière heure, je n'ai pas trouvé les concours sur lesquels j'avais le droit de compter.**

**Dans ces conditions, je laisse au parti républicain le soin de s'organiser en faveur de la République.**

**Tous ceux qui sont sincèrement républicains doivent, sans la moindre hésitation, faire taire leurs rancunes ou leurs jalousies réciproques, abdiquer leurs préférences et mener le même combat.**

**L'idée républicaine ne peut triompher que par l'accord de tous : l'intérêt même de notre département, commande cette union.**

**Seuls, les députés amis du Gouvernement peuvent obtenir les réformes dont nous avons besoin.**

**Je fais un appel pressant à toutes les bonnes volontés ; il faut que l'armée républicaine marche disciplinée contre les adversaires.**

**S'ils savent obéir jusqu'à l'abnégation, il faut que le 8 mai prochain, nous puissions tous acclamer l'élection d'un républicain.**

**Vive la République démocratique et sociale !**

Dominique FORCIOLI.

A la suite de la décision prise par M. Dominique Forcioli, tous les maires de l'arrondissement et les élus se réuniront en Congrès pour désigner le candidat sur le nom duquel devront se porter tous les suffrages républicains.

Les noms de M. François Ceccaldi, sous-préfet d'Arles, et de M. Félix Decori, avocat, sont mis en avant.

On dit que M. Cuneo d'Ornano, maintient sa candidature.

## ENTREVUE ROYALE

Paris, 26 avril.

Quelques journaux annoncent que le roi d'Angleterre se rencontrera, au mois d'août, avec l'empereur Guillaume.

**On sait que le souverain allemand a l'intention d'entreprendre une croisière à partir du mois de juillet prochain.**

## BRUXELLES

### LE PRINCE VICTOR
*renoncera au Trône*

Bruxelles, 26 avril.

**Avant de se marier, en guise d'adieux à sa vie de garçon, le prince Victor, renoncerait officiellement à ses prétentions au trône de France.**

## Les Elections Législatives ET LA PRESSE

Paris, 26 avril.

**Les journaux de ce matin consacrent de longs articles aux élections législatives et commentent diversement, selon leur couleur, les résultats du scrutin.**

### La *Petite République*

constate avec joie que le Pays tout entier a adhéré aux idées exposées par M. Briand, dans son magistral discours-programme de St-Chamond.

### Le *Matin*

Analysant les résultats de la consultation électorale dit que, aucun chef du Gouvernement républicain n'avait connu, jusqu'à ce jour, le succès si complet de rallier la France tout entière aux idées de progrès, et de profond républicanisme.

### L'*Action*

Abordant la question de la représentation proportionnelle, estime que le Pays s'est, par le choix qu'il a fait de ses représentants, formellement prononcé pour la réforme électorale.

### L'*Humanité* et la *Lanterne*

Abordent dans le même sens, et sont du même avis que le précédent journal.

### Le *Figaro*

prend à partie M. Brisson, président de la Chambre des députés.

En le mettant en ballottage, les électeurs de la 4e circonscription ont tenu à attester que Marseille a assez de ces grèves continuelles.

Il est temps que l'ordre règne et que la sécurité cesse d'être un vain mot.

### L'*Action Française*

Selon cet organe de l'opposition, c'est à l'armée des fonctionnaires que le Gouvernement doit son succès républicain.

### L'*Echo de Paris* et la *République Française*

voient dans les résultats obtenus dimanche, que le Pays cesse d'aimer les principes de radicalisme.

## LA PROVINCE

Les organes de Province envisagent, eux aussi, les élections de dimanche, et font des commentaires sur les résultats obtenus.

### La *Petite Gironde*

applaudit au triomphe complet de l'idée républicaine et dénonce la coalition de deux éléments, en apparence disparates : les socialistes et les réactionnaires.

### La *France du Sud-Ouest*

estime que par son attitude aux urnes, le pays ne pense en rien l'œuvre accomplie au cours de ces dix dernières années.

### Le *Petit Provençal*

appelle le scrutin de dimanche une nouvelle défaite de la réaction.

### Le *Petit Méridional*

dit que le parti radical-socialiste sera l'âme de la politique générale.

### Le *Progrès de Lyon*

ne tire aucune conclusion : il attend les événements.

### Le *Phare de Nantes*

estime que les électeurs ont montré par leurs votes qu'ils réprouvaient énergiquement les divisions, les querelles qui règnent parmi les républicains, ainsi que cette politique de menaces continuelles.

### La *Dépêche de Rouen*

espère que le corps électoral sanctionnera la volonté du Gouvernement, qui est de faire aboutir l'œuvre des réformes, impatiemment attendues par le Pays.

### L'*Echo du Nord*

est heureux de constater que les députés, qui reviennent à la Chambre, que seules les idées de modération sont de nature à aiguiller le pays vers le progrès.

### L'*Etoile de l'Est*

manifeste toute la joie qu'il ressent de voir que le Bloc de gauche n'a même pas été entraîné en dépit des coalitions immorales contre lesquelles il a eu à lutter.

## Elections Législatives

### RÉSULTATS DÉFINITIFS

Paris, 26 avril.

**Les résultats définitifs du scrutin de dimanche dernier sont les suivants :**

**Sur 363 élections faites au premier tour, il reste 223 ballottages.**

**De ce nombre, il faut exclure l'élection de M. Delcassé, soumise à la vérification.**

### COLONIES

### Résultats du Scrutin

Paris, 26 avril.

Le ministère de l'Intérieur a reçu ce matin les résultats des élections dans les Colonies.

#### Guyane

M. Grodet, gouverneur de la colonie, est élu.

#### La Réunion

MM. Gasparin, député sortant, progressiste, de la première circonscription et Archambeaud, député sortant, progressiste, de la deuxième circonscription, sont réélus.

#### Martinique

MM. Sévère, député sortant, radical-socialiste, et La Grosillière, socialiste indépendant, sont élus.

#### Guadeloupe

M. Gérault-Richard, député sortant, socialiste indépendant, est réélu.

M. Légitimus, député sortant, socialiste indépendant, est en ballottage avec M. Bonneuf.

#### Inde Française

M. Paul Bluysen, rédacteur au *Journal des Débats*, républicain, est élu contre M. Lemaire, député sortant, républicain radical.

De sanglantes bagarres ont marqué cette élection.

#### Cochinchine

M. Paris, radical-socialiste, est élu contre M. François Delcucle, député sortant, républicain radical.

### LES BALLOTTAGES

Paris, 26 avril.

Le *Matin* donne la statistique suivante, à propos des 231 ballottages, des candidats arrivant avec le plus grand nombre de voix :

92 radicaux et radicaux-socialistes.
43 socialistes unifiés.
11 socialistes indépendants.
29 libéraux.
12 républicains gauche.
6 républicains.
22 progressistes.
4 nationalistes.
13 conservateurs.

### MARSEILLE

## La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### *Un matelot agressé*

Marseille, 26 avril.

Un matelot embarqué pour compléter l'armement du navire, à bord du paquebot *Algérie*, fut brutalement agressé par les inscrits grévistes qui le blessèrent grièvement à coup de casse-tête.

La victime est soignée à l'hôpital ; où elle a été admise d'urgence.

Une enquête est ouverte pour mettre la main sur les agresseurs que l'on ne connaît pas encore.

## Echos Electoraux

### *M. Dubief se retire*

Macon, 26 avril.

A la suite du résultat du premier tour de scrutin dans la 1re circonscription de Macon, où il était candidat, M. Dubief a retiré sa candidature.

### LOIRE

### *Nouvelles Arrestations*

Chambon-Feugerolles, 26 avril.

Une grande effervescence continue à régner dans les milieux syndicalistes.

Cinq nouvelles arrestations ont été opérées et maintenues.

La population est très surexcitée.

### NORD

### Sanglantes Bagarres

Hazebrouk, 26 avril.

Les élections législatives ont été marquées par des incidents regrettables.

Par suite de l'agitation due à une très violente campagne électorale, des bagarres éclatèrent entre les partisans du baron Reille, candidat de l'Action libérale, et ceux de son adversaire.

Marius Choques, ouvrier mineur, et Alsable Nicolle ont été relevés inanimés.

Les auteurs de ces meurtres sont inconnus.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

ECZEMAS, DARTRES.
Souffrez-vous de démangeaisons, avez-vous des boutons, des rougeurs ou une éruption de la peau, n'hésitez pas à employer l'EAU PRÉCIEUSE DE PENNEN. C'est le remède idéal, unique au monde, qui réunit où tous les autres échouent.
Comme je vous l'ai déjà annoncé, votre EAU PRÉCIEUSE m'a rendu l'usage que j'avais perdu depuis longtemps. Atteinte d'eczémas à une jambe depuis douze ans, je me soignais sans profit, lorsque j'ai appris les propriétés de votre EAU PRÉCIEUSE. Aux premiers pansements, le mal diminuait et après l'emploi de quelques flacons j'étais complètement guérie.
Je vous remercie et vous adresse toutes mes reconnaissances.
JUSTIN NAGNES, à St Julien en Born (Landes).
Envoi franco contre-mandat poste de 3 fr. 50 adressé à la Pharmacie Dépositaire
37 rue du Bac, à Rouen et toutes pharmacies.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais et à Ajaccio, Pharmacie Gondonneau.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes soucieuses
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

Vient de paraître :
L'AGENDA GALLIA
PRATIQUE ELÉGANT SOLIDE
Le Mieux Documenté
Son Format : 13×15, reliure toile verte
Son nombre de Pages : 400 (One par Jour)
Ses Renseignements : l'A.B.C. des Affaires
Sa Prime : Une Carte des Chemins de Fer
PRIX : 2 FR. 75
Chez tous les Libraires
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

LE Guide 1/45 DES Convenances
par LISELOTTE
est indispensable dans chaque famille. C'est un guide sûr que l'on doit consulter chaque jour pour plaire aux siens et à ses amis.
LE CODE DES CONVENANCES
CONTIENT SUR
Pages.
La Naissance ..... 23 à 27
Le Baptême ..... 29 à 41
L'Enfance, le 1er Communion et l'Entrée dans le monde ..... 44 à 71
Le Mariage, le Divorce, la Cérémonie, les Noces d'anniversaire ..... 73 à 98
Le jeune Ménage ..... 102 à 120
Le Maître de Maison ..... 122 à 135
Les Enfants ..... 136 à 144
Les Relations ..... 145 à 171
La Vie au dehors ..... 172 à 177
Les Promenades du matin ..... 178 à 181
La Correspondance ..... 182 à 197
Les Relations mondaines ..... 198 à 207
Les Maîtres de latins à faire en diverses circonstances de la vie ..... 208 à 417
Les Morts ..... 418 à 447
EN VENTE PARTOUT : 1 fr. 45, broché — 1 fr. 60, riche, tranches dorées — 2 fr., cartonné, tranches dorées — 2 fr. 50, relié, coins, tranches dorées.
PARIS, Librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, 79

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE
ET
CANNES

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Mme L. N. MATTEI
à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER
LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

PHOTOGRAPHIE J. MORETTI
CORTE (Corse)
Agrandissements inaltérables de toutes les dimensions en noir et en couleurs
GRANDE COLLECTION DE CARTES POSTALES ILLUSTRÉES DU PAYS
VENTE EN GROS ET AU DÉTAIL
Pour vos agrandissement adressez-vous en toute confiance à J. MORETTI, Corte (Corse).

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 116 — JEUDI 28 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » |

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Marcellin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. m. 33 — Coucher, 6 h. 27 m.
Dernier quart., le 2 — Nouvelle Lune, le 8.
Fête de Demain : Saint Pierre, martyr.

27 AVRIL

## LES RETRAITES

*Combien toucheront les Travailleurs ?*

**Tout a été dit sur cette loi des Retraites ouvrières et paysannes. On l'a qualifiée : « la plus grande escroquerie du siècle, » et l'on a dit aussi, avec infiniment plus de bon sens, qu'elle était la plus vaste, la plus bienfaisante des réformes.**

**Mais toutes les théories, même les plus éloquentes que l'on pourrait développer sur ce sujet inépuisable ne répondent que d'une façon abstraite à la question qui est sur les lèvres de tous les travailleurs : « Combien toucherons-nous ? »**

**Voilà la grande affaire. Ce qui importe à tout homme pratique, ce n'est pas surtout de savoir que la démocratie s'est enrichie d'une réforme, d'un principe nouveau, c'est de se rendre compte dans quelle mesure il y participera.**

**Prévoyant cette préoccupation des travailleurs, le ministre du Travail s'est appliqué à y répondre, et voici les chiffres types qu'il a donnés et qui serviront à chacun pour calculer son droit éventuel.**

**La loi sera promulguée dans un an environ. Or, l'homme qui, dans un an, aura 64 ans, aura droit un an plus tard, c'est-à-dire à 65 ans, à une rente de 102 francs par an. Cette rente est constituée par deux sommes qui émanent l'une du versement de l'intéressé et de celui du patron : 2 francs ; l'autre : 100 francs, qui est une allocation annuelle et viagère de l'Etat.**

L'homme qui, au moment de la mise en vigueur de la loi aura 60 ans, aura une rente de 103 francs, dont 11 francs lui appartenant en propre et 92 francs représentant l'allocation viagère de l'Etat.

L'homme qui aura 55 ans touchera, dix ans plus tard, une rente de 109 francs, dont 27 francs provenant des versements et 82 francs d'allocation de l'Etat.

L'homme qui touche à la cinquantaine aura, toujours à 65 ans, une rente de 119 francs, constituée par 47 francs de versements et 72 francs d'allocation de l'Etat.

**L'homme qui a 45 ans aura une rente de 132 francs, constituée par 70 francs de versements et 62 francs d'allocation de l'Etat.**

**L'homme qui a 40 ans aura une somme de 160 francs, constituée par 100 francs de rente provenant des versements et 60 francs émanant de l'Etat.**

L'homme qui a 35 ans aura une rente de 196 francs, dont 60 francs de l'Etat.

L'homme qui a 30 ans aura une rente de 269 francs, dont 60 francs de l'Etat.

L'homme qui a 25 ans aura 291 francs, dont toujours 60 francs de l'Etat.

L'homme qui a 20 ans aura une rente de 330 francs, dont 60 francs de l'Etat.

L'homme qui a 15 ans aura une rente de 382 francs, dont 60 francs de l'Etat.

Enfin, l'homme qui a 12 ans (c'est l'âge minimum pour être considéré comme salarié), aura une rente de 414 francs, dont 60 francs de l'Etat.

**Il reste entendu que les intéressés pourront, en augmentant leurs versements, augmenter aussi la quotité de leur retraite, sans toutefois que cela fasse varier le chiffre de l'allocation de l'Etat. En tout cas, le versement annuel obligatoire de chaque intéressé est de 18 francs, dont moitié par l'ouvrier, moitié par le patron. Au-dessous de 18 ans, ce versement est réduit à 9 francs (4 fr. 50 chacun).**

**Quant aux femmes, leurs versements annuels obligatoires sont fixés à 12 francs, dont 6 francs par elles et 6 francs par le patron. Leur rente se trouve, en conséquence, et dans la même proportion, inférieure à celle des hommes.**

Remarquons encore que les travailleurs qui atteindront l'âge de 70 ans pourront voir, à ce moment, leur retraite s'augmenter par suite du cumul partiel de la loi d'assistance. Ainsi, le salarié ayant touché 102 fr. par an à partir de 65 ans, touchera 122 francs à partir de 70 ans ; celui touchant 109 francs aura droit à 147 francs à 70 ans ; celui touchant 133 francs aura droit à 185 francs à 70 ans ; celui touchant 196 francs aura droit à 218 francs à 70 ans, et même 248 francs s'il a élevé plus de trois enfants, etc.

Voilà pour les salariés des villes et des campagnes. Voyons maintenant quelle sera la condition des autres travailleurs.

D'abord, les métayers et les fermiers dont le bail ne dépasse pas 600 francs de location auront les mêmes avantages que les salariés mentionnés ci-dessus, à la seule condition de justifier du même versement annuel de 18 francs. Mêmes obligations, mêmes droits : c'est de toute justice.

Puis, autre catégorie : les cultivateurs, les artisans et les petits patrons, en effectuant les mêmes versements annuels de 18 francs, auront droit à partir de l'âge de 65 ans :

A une retraite de 52 fr. 50 (dont 50 francs de l'Etat), s'ils ont 64 ans au moment de la mise en vigueur de la loi ;

A une retraite de 60 francs (dont 48 francs de l'Etat), s'ils ont 60 ans ;

A une retraite de 73 francs (dont 45 francs de l'Etat), s'ils ont 55 ans ;

A une retraite de 89 francs (dont 42 francs de l'Etat), s'ils ont 50 ans ;

A une retraite de 109 francs (dont 38 francs de l'Etat), s'ils ont 45 ans ;

A une retraite de 134 francs, dont 34 francs de l'Etat, s'ils ont 40 ans ;

A une retraite de 181 francs, dont 45 francs de l'Etat, s'ils ont 35 ans ;

A une retraite de 239 francs, dont 1/4 par l'Etat, s'ils ont 30 ans ;

A une retraite de 291 francs, dont 1/4 de l'Etat, s'ils ont 25 ans ;

A une retraite de 331 francs, dont 1/4 de l'Etat, s'ils ont 20 ans ;

A une retraite de 382 francs, dont 1/4 de l'Etat, s'ils ont 15 ans, etc.

Ajoutons enfin, que ces retraites facultatifs auront droit, par exception, s'ils sont dans le besoin, à la même majoration de l'Etat que les salariés retraités obligatoires de la première catégorie.

« Telle qu'elle est conçue, a dit M. Viviani, cette loi est indéfiniment perfectible : elle peut recevoir, sans être ébranlée, toutes les adjonctions de l'avenir. De même qu'un propriétaire clairvoyant, lorsqu'il élève un édifice, même modeste, doit l'asseoir profondément dans le sol, afin de pouvoir, plus tard, le surélever, de même le législateur clairvoyant, lorsqu'il construit un système politique ou social, doit le construire de telle façon que ce système puisse supporter les superpositions que le progrès tient en réserve sans être entamé dans ses principes essentiels. »

S'il en est ainsi, empressons-nous de formuler un souhait : c'est que disparaissent, dans un avenir prochain, les catégories de bénéficiaires, et que tous les travailleurs, qu'ils soient salariés, domestiques, fermiers, métayers, artisans, ou même modestes cultivateurs ou patrons, aient droit, ayant effectué des versements égaux dans la grande caisse nationale, à des allocations égales de la part de l'Etat, et cela sans avoir en aucun cas à justifier qu'ils sont ou non dans le besoin.

HENRI BRUNCOT.

## Propos d'actualité

*Les noms des bâtiments de guerre*

*En 1899 il s'est formé chez nous une « Ligue maritime » à l'imitation des grandes ligues civiles qui ont tant fait, en Angleterre et en Allemagne, pour intéresser l'opinion publique au rôle considérable que les marines de guerre et de commerce ont à remplir pour la prospérité et la grandeur d'un pays. Elle eut successivement pour présidents le sénateur Barbey, ancien ministre de la Marine, M. Paul Doumer, l'amiral Gervais, et son président actuel est M. Pierre Baudin. Malheureusement, tandis que le Flottevereins a, la Kaiser aidant, enrôlé sous sa bannière un million d'adhérents, la Ligue maritime française n'en compte guère plus de 10.000.*

*Mais un ardent patriotisme soutient son courage et elle sait prendre d'heureuses initiatives. C'est ainsi qu'elle vient d'organiser, parmi ses membres, un referendum au sujet des noms qui peuvent le mieux convenir à nos bâtiments de guerre et elle se propose de soumettre cette consultation au ministre de la Marine en le priant de vouloir bien s'en inspirer. Comme elle l'a très bien dit, « le nom d'un bâtiment de combat exerce une influence certaine sur la force morale des états-majors et des équipages qui arment ce navire. Un nom bien choisi peut exalter le courage de nos marins et intéresser plus particulièrement le pays tout entier à l'œuvre à laquelle il va vivre ainsi personnifié. » De la nomenclature traditionnelle des appellations d'autrefois, ciselées en quelque sorte par l'histoire et qui commémoraient le souvenir de nos grandes gloires nationales, se dégageaient les leçons impérissables du devoir, de l'esprit militaire, de la vaillance, de la discipline et du sacrifice. Avec les noms de Suffren et de Tourville, de Surcouf et de Jean-Bart, de Richelieu et de Colbert, de Charlemagne et de Saint-Louis, de Jeanne d'Arc et de Bayard, de Turenne et de Condé, de Montcalm et de Champlain, on un mot de tous les marins illustres, d'intrépides navigateurs, de grands capitaines, de vaillants explorateurs, des organisateurs de notre puissante marine d'autrefois, des créateurs de l'unité française et de l'idée de patrie dont elle gardait pieusement le culte, — avec ceux des combats de Navarin, d'Algésiras et du Tage, des batailles de Fontenoy, de Bouvines et d'Iéna dont elle faisait rayonner le souvenir sur toutes les mers, la Liste officielle de la Flotte plaçait tous nos bâtiments de guerre sous l'égide d'une gloire nationale susceptible d'allumer et d'entretenir dans les cœurs la flamme sacrée du patriotisme.*

*Aujourd'hui on choisit tantôt des noms abstraits, tantôt des noms de philosophes, d'historiens, d'hommes*

---

290 . — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

REVAL !

XXXV

MAISON EN DEUIL

Elle lui dit ses hésitations, ses craintes, ses efforts pour garder son secret lorsqu'elle aurait été si heureuse de l'appeler : Mon enfant, mon fils ! Et, se souvenant, elle lui donna la dépêche d'Easton : « Noëlla retrouvée ! » Noëlla, c'était sa voisine de la rue Louis-le-Grand. Il eut un éclair de joie.

— Nous la reverrons ! s'écria-t-il. Où était-elle ces jours derniers ?

— J'étais à sa recherche.

— Vous !

— Oui ! moi... Puisque tu l'aimes, je voulais la prendre sous ma protection... à cause de toi...

Elle ajouta avec un accent de tendresse indicible :

— Est-ce que je ne pensais pas sans cesse à toi ? Est-ce que je n'aurais pas tout donné pour t'éviter une peine ?.. N'a-t-il pas depuis la naissance mon seul amour et presque mon seul souci ?.. Comme je partais avec Marie-Anne, je me suis trouvée dans le train avec un voyageur qui comme nous allait à Laval... C'était l'acquéreur du château de Sublaons. Nous avons causé... Lui aussi avait le même but... Il voulait retrouver cette jeune fille, mais pour d'autres raisons que nous. Je la cherchais parce que tu la regrettes... Lui il la cherchait parce qu'il a pour elle les sentiments d'un père... Attends, je te conterai plus tard ce qu'il a fait... C'est un homme au cœur excellent, au caractère admirable... Tu seras heureux de le connaître... Tu verras... Tu aimes cette jeune fille ?

— Oh ! mère !

— Eh bien ! quand on aime, on désire le bonheur de l'aimée. Ne crains rien désormais pour elle. Elle a trouvé un protecteur... Elle n'a plus rien à redouter de l'avenir...

Elle dit en soupirant :

— Et maintenant va dormir, si tu peux... C'est trop de joie pour moi dans une maison où il ne devrait y avoir que des larmes.

Elle ouvrit ses bras. Il s'y précipita, et serrée contre lui dans une douce étreinte, elle lui répétait :

— Tu connais mon secret, garde-le... Nous serons trois à le connaître... A demain !..

Ils se quittèrent. Cette nuit-là, il ne retourna pas à la rue Louis-le-Grand. Il arrivait au seuil de sa chambre à l'extrémité d'un long corridor, lorsqu'il se trouva face à face avec Marie-Anne, qui, étonnée de sa présence à pareille heure, lui demanda :

— D'où venez-vous ?

— De voir ma marraine...

— Ah !

Il prit les deux mains de la Bretonne, et ajouta :

— Je sais tout...

— Vrai ?

— Oui, tout.

— Tant mieux, fit-elle en respirant, comme déchargée d'un poids. Alors tu sais que madame la marquise est ta mère !..

Il l'embrassa avec un redoublement d'affection et déclara :

— Tu seras toujours la vraie pour le monde et j'en aurai deux... Voilà tout. Tu veux bien, dis ?

Et avec un accent qui alla au cœur de la pauvre fille :

— Comme tu as été bonne et dévouée, et comme tu mérites qu'on t'aime ! Et je t'aimerai, moi, mère, chère mère, plus encore, toute la vie, toute !

Le lendemain, dès le matin, la maison s'emplit de bruit et d'agitation. Ce sont des heures lentes et douloureuses. Les employés de la mort, lugubres, noirs comme l'Erèbe, arrivèrent avec leurs chariots remplis de ce banal appareil qu'on emporte chaque jour d'un bout de Paris à l'autre. La sinistre banalisme n'y reconcilie-t-elle pas sa douleur à chaque instant, sans distinction de saison, l'hiver comme l'été, au printemps comme à l'automne, dans tous les rangs, pauvres ou riches. L'écusson des d'Oreille fut placardé à la grille sur le fond noir des funèbres tentures. Les ouvriers de passage en allant à leurs travaux, les employés à leurs bureaux ou à leurs magasins, faisaient des réflexions sur l'événement.

— Pas de chance de crever son pont quand on habite un local pareil !

— Si j'avais la braise qu'on va débourser pour le convoi !

— Tu peux être sans crainte... Il en restera dans la boîte plus que dans la profonde et dans la mienne !..

— N'est-ce pas l'ancien hôtel Rentant, cette bâtisse ?

— Faitement.

— Des gens qui ont fait parler d'eux dans le temps et pas en bien.

— Possible, mais c'est de l'histoire ancienne et pour le quart d'heure ils tiennent la bon bout, ma vieille...

A dix heures précises la grande nef et les bas-côtés de Sainte Clotilde regorgeaient d'assistants et de curieux. Il y en avait de tous les mondes, moins du plus élevé que des autres. Retranché dans son orgueil et dans ses préjugés, il désarme difficilement. La mort tragique du marquis André d'Orville ne l'avait pas fait sortir de sa rudesse et de son hostilité. En revanche, les pauvres, pour lesquels Marguerite Rentant donnait tout ce qu'on lui demandait, les voisins, les amis de cercle du marquis, les fournisseurs, formaient une foule compacte dans laquelle il n'était pas facile de trouver une place. La marquise avait voulu accompagner à sa dernière demeure le mari dont elle était depuis si longtemps séparée et dont elle ne reprochait à la fois les chagrins et la mort. Ah ! si elle avait pu prévoir ce désastre : si elle avait pu croire qu'en préparant la scène, cause de ce duel, elle armait ces deux anciens camarades l'un contre l'autre !

Elle était accompagnée de Marie Anne. Jean Guénec se tenait de l'autre côté du catafalque, auprès de Mgr Delacour. Les chants de la maîtrise, les feux verts des encensoirs, les sons graves de l'orgue, la solennité des cérémonies, toute cette pompe funéraire profondissait sur les assistants une impression profonde et les plongeaient dans ces vagues rêveries qui nous emportent au-dessus des sphères terrestres. Jean Guénec, absorbé comme les autres, entendit à quelques pas de lui, sous les arceaux d'une nef latérale, un sanglot étouffé. Il se tourna de côté. Une jeune fille blonde, vêtue de noir, était à genoux sur un prie-Dieu, la tête à demi cachée de ses deux mains. Un homme d'une cinquantaine d'années, penché sur elle, lui disait quelques mots à voix basse.

(A suivre).

*politiques. On vit ainsi quatre cuirassés inscrire sur leurs murailles, en lettres flamboyantes : Démocratie, Justice, Liberté et Vérité. Un autre reçut le nom de Voltaire, puis ce furent Danton, Renan, Michelet, Waldeck-Rousseau ; toute la terminologie banale du calendrier révolutionnaire fut aussi épuisée : Germinal, Floréal, Fructidor, etc.*

*Quelle émulation militaire peut susciter, dans l'âme simple du marin, de pareils noms inscrits à la poupe de son bâtiment ou portés en lettres d'or sur son béret ?*

*L.-D. ARNOTTO.*

## MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 avril, à 4 h.

L'Indépendant, Concordia, Premier Aveu, Lackmé, Mennet, — Wettge. Fontenele. Signard. Delibes. Boccherini.

*Le Chef de Musique*, LAUBUS.

# L'ÉLECTION DE CORTE

## Résultats par Communes

*Calacuccia*

Inscrits 1.835 — Votants 978

| | Adriani | Gavini |
|---|---|---|
| Albertacce | 86 | 139 |
| Calacuccia | 133 | 91 |
| Casamaccioli | 45 | 75 |
| Corscia | 155 | 63 |
| Lozzi | 99 | 92 |
| Total | 518 | 460 |

*Castifao*

Inscrits 911 — Votants 525

| | | |
|---|---|---|
| Asco | 49 | 104 |
| Castifao | 94 | 52 |
| Moltifao | 113 | 112 |
| Total | 256 | 269 |

*Corte*

Inscrits 4.664 — Votants 1.029

| | | |
|---|---|---|
| Corte | 472 | 556 |

*Ghisoni*

Inscrits 1.476 — Votants 887

| | | |
|---|---|---|
| Ghisonaccia | 93 | 59 |
| Ghisoni | 166 | 245 |
| Lugo-di-Nazza | 42 | 32 |
| Poggio-di-Nazza | 120 | 119 |
| Total | 421 | 455 |

*Moita*

Inscrits 1.164 — Votants 687

| | | |
|---|---|---|
| Aleria | 43 | 48 |
| Ampriani | 9 | 10 |
| Matra | 44 | 13 |
| Moita | 35 | 72 |
| Piamello | 47 | 86 |
| Tallone | 96 | 55 |
| Zalana | 56 | 80 |
| Zuani | 28 | 32 |
| Total | 290 | 396 |

*Morosaglia*

Inscrits 1.261 — Votants 775

| | | |
|---|---|---|
| Boinchi | 87 | 51 |
| Custello | 69 | 75 |
| Castineto | 21 | 24 |
| Gavignano | 36 | 33 |
| Morosaglia | 98 | 80 |
| Saliceto | 27 | 14 |
| Valle-di-Rostino | 56 | 88 |
| Total | 394 | 361 |

*Omessa*

Inscrits 1.009 — Votants 543

| | | |
|---|---|---|
| Castiglione | 10 | 53 |
| Castirla | 4 | 66 |
| Omessa | 77 | 91 |
| Piedigriggio | 33 | 36 |
| Popolasca | 34 | 42 |
| Prato | 16 | 29 |
| Soveria | 28 | 34 |
| Total | 192 | 351 |

*San Lorenzo*

Inscrits 726 — Votants 434

| | | |
|---|---|---|
| Alti | 16 | 40 |
| Cambia | 33 | 54 |
| Cartionsi | 24 | 51 |
| Erone | 8 | 12 |
| Lano | 7 | 8 |
| Rusio | 21 | 52 |
| San Lorenzo | 40 | 67 |
| Total | 149 | 284 |

*Piedicorte*

| | Adriani | Gavini |
|---|---|---|
| Inscrits 1.228 — Votants 666 | | |
| Altiani | 78 | 39 |
| Erbajolo | 47 | 40 |
| Focicchia | 30 | 11 |
| Giuncaggio | 68 | 13 |
| Pancheraccia | 32 | 36 |
| Piedicorte | 134 | 28 |
| Pietrasanta | 84 | 15 |
| Total | 493 | 172 |

*Piedicroce*

Inscrits 1.293 — Votants 863

| | | |
|---|---|---|
| Brustico | 9 | 20 |
| Campana | 17 | 20 |
| Carcheto | 53 | 14 |
| Carpineto | 29 | 18 |
| Monacaccia | 27 | 37 |
| Nocario | 52 | 43 |
| Parata | 12 | 17 |
| Pizzuola | 20 | 21 |
| Piedicroce | 66 | 28 |
| Piedipartino | 4 | 12 |
| Pied'Orezza | 38 | 22 |
| Rapaggio | 11 | 37 |
| Stazzona | 9 | 37 |
| Valle d'Orezza | 25 | 29 |
| Verdese | 33 | 21 |
| Total | 404 | 365 |

*Pietra*

Inscrits 1.052 — Votants 633

| | | |
|---|---|---|
| Campi | 21 | 32 |
| Canale | 70 | 35 |
| Chiatra | 30 | 57 |
| Linguizzetta | 48 | 41 |
| Pietra | 39 | 147 |
| Tox | 56 | 57 |
| Total | 264 | 369 |

*Prunelli*

Inscrits 1.749 — Votants 1.057

| | | |
|---|---|---|
| Isolaccio | 109 | 141 |
| Prunelli | 61 | 141 |
| Serra | 76 | 55 |
| Solaro | 85 | 66 |
| Ventiseri | 154 | 107 |
| Total | 545 | 510 |

*Sermano*

Inscrits 1.101 — Votants 704

| | | |
|---|---|---|
| Alando | 21 | 20 |
| Alli | 14 | 22 |
| Bustanico | 38 | 36 |
| Castellare | 16 | 52 |
| Favalello | 11 | 12 |
| Mazzola | 22 | 32 |
| Saint André | 50 | 90 |
| Sainte Lucie | 80 | 49 |
| Sermano | 97 | 39 |
| Tralonca | 3 | 70 |
| Total | 282 | 282 |

*Valle d'Alesani*

Inscrits 957 — Votants 580

| | | |
|---|---|---|
| Novale | 43 | 19 |
| Ortale | 21 | 21 |
| Pareili | 36 | 50 |
| Piazzali | 11 | 8 |
| Pietricaggio | 37 | 16 |
| Piobetta | 16 | 28 |
| Tarrano | 24 | 44 |
| Valle d'Alesani | 42 | 94 |
| Total | 255 | 325 |

*Venaco*

Inscrits 1.808 — Votants 974

| | | |
|---|---|---|
| Casanova | 65 | 10 |
| Vivario | 168 | 80 |
| Muracciole | 28 | 11 |
| Poggio-di-Venaco | 21 | 86 |
| Riventosa | 41 | 47 |
| Saint-Pierre-de-Venaco | 66 | 19 |
| Venaco | 332 | |
| Total | 721 | 253 |

*Vezzani*

Inscrits 1.200 — Votants 826

| | | |
|---|---|---|
| Aghione | 8 | 35 |
| Antisanti | 104 | 109 |
| Casevecchie | 28 | 16 |
| Nocota | 63 | 10 |
| Pietroso | 69 | 91 |
| Rospigliani | 90 | 21 |
| Vezzani | 164 | 77 |
| Total | 462 | 363 |

Récapitulation :

| | |
|---|---|
| Inscrits | 20.434 |
| Votants | 12.077 |

Suffrages exprimés 12.009

MM. Louis Adriani, 6.118 élu

Antoine Gavini, dép. sort., 5.941

### *Après le Scrutin*
### *Manifestation grandiose*

Le résultat de l'élection est proclamé à 2 heures du matin. Aussitôt une immense acclamation retentit, répétée avec vigueur par des milliers de poitrines. C'est une explosion de joie, c'est un débordement d'enthousiasme ; c'est l'ère nouvelle, qui s'ouvre !

M. Adriani, représentant des idées nouvelles, est le triomphateur d'hier, et il a dû tressaillir de joie au milieu des électeurs qui avaient assuré sa victoire.

Ces acclamations frénétiques, ces mille regards pleins d'espérance de citoyens qui attendent de lui leur bonheur, ont dû émouvoir profondément l'âme du nouvel élu et lui donner un courage indomptable pour affronter la lutte pour la défense des intérêts corses.

M. Adriani, au milieu de la foule enthousiaste, ayant à ses côtés M. Giacobbi, sénateur, et M. Benedetti, vice-président du Conseil général, s'avance souriant, fier, mais point surpris de sa victoire. Les cris redoublent, et pas une manifestation hostile ne vient troubler le concert des acclamations. Chez les adversaires, c'est l'écrasement général.

La victoire est complète. Rien n'y manque.

Les troupes de M. Adriani vont dormir sur leurs lauriers...

Pas pour longtemps.

Lundi, les manifestants, grossis des populations des campagnes environnantes, ne cessent de fêter leur victoire. Des drapeaux tricolores flottent au-dessus de la foule. Une mer humaine, délirante, éclatant d'une joie indicible, envahit les rues de la ville. La fusillade crépite. La foule est bientôt sous les fenêtres de M. Adriani, drapeaux en tête... elle s'arrête un instant, puis repart et parcourt sans cesse, infassable, les principales artères.

La victoire vaillamment disputée a été dignement fêtée.

La Corse tout entière, reconnaissante, salue ses libérateurs, MM. Giacobbi, de Casabianca et Adriani.

X...

## Carnet Mondain

L'église paroissiale Sainte Marie se remplissait ce matin d'une foule aussi élégante que choisie. La haute société bastiaise se donnait rendez-vous à l'occasion du mariage de Mlle Adèle de Bonavita, la toute charmante fille de M. l'avocat François de Bonavita, avec le jeune et sympathique industriel, M. Jean-Toussaint Battisti, de l'une des meilleures familles de Barrettali.

L'église était ornée avec le plus grand soin.

La gracieuse mariée portait une riche robe crêpe de Chine et points à l'aiguille, et a été conduite à l'autel par son père.

Puis venaient :

M. Jean-Toussaint Battisti, Mme Louise Filippi, satin noir recouvert tulle paillété.

M. Joseph de Bonavita, Mlle Madeleine Battisti, crêpe de Chine blanc garni dentelles or.

M. Pierre Battisti, Mlle Marie de Bonavita, crêpe suprême blanc broderie argent.

M. François Battisti, Mme Etienne Damei, crêpon de soie cellule brodé argent.

M. Sébastien Gregorj, Mme Marie de Casabianca, crêpe de Chine marron visilles dentelles.

M. Pierre-Baptiste Battisti, Mme Philippe de Sozzoni, crêpe de Chine violet, tunique brodée.

M. Etienne Damei, Mme Pierre Pasqualini, crêpe de Chine gris broderie or.

M. Antonetti, Mme Faustine Franciosi, crêpe de Chine blanc, tunique brodée or.

M. Louis Vannier de Morelli, Mme Jacques Gregorj, crêpe sumnon brodé, tunique pailletée.

M. Charles Pasqualini, Mme Claire Casanova, satin blanc voilé vieux rose, brodé argent.

M. Antoine Pierangeli, Mme la baronne Mariani, foulenne gris brodée argent.

M. le maire Gaudin, Mlle Angeline Vannier de Morelli, crêpe suprême feuille de rose broderie ancienne.

M. Albert Clemens, Mlle Adèle Filippi, voile Nimes blanc, garni dentelles or.

M. Belgodère de Bagnaja, Mlle Caroline Antonetti, Linon blanc brodé.

MM. Philippe de Sozzoni, Jacques Gregorj, Baron Mariani, Pierre Pasqualini, Dominique Luggi, Joseph Vannier de Morelli, Tito Alfonsi, Mathieu Mattei, Gaston Pasquali.

C'est M. l'abbé Battisti, curé de Barrettali, oncle de l'époux, qui a présidé la cérémonie. L'allocution qu'il a prononcée a été des plus éloquemment touchantes et dite en ce style impeccable dont ce digne ecclésiastique a le secret et que nous avons eu la bonne fortune d'entendre si souvent du haut de la chaire de Saint-Jean.

Le service d'honneur avait été confié et a été admirablement assuré par Mlles Madeleine Battisti et Marie de Bonavita, accompagnées de MM. Joseph de Bonavita et Pierre Battisti.

Les témoins de Mlle de Bonavita étaient ses oncles, MM. le comte Gregorj et Etienne Damei ; ceux de M. Battisti, ses oncles, MM. Pierre-Baptiste Battisti et Antonetti.

Pendant la messe, Mlle Agostini, qui tenait les orgues, a exécuté quelques morceaux de circonstance avec sa maestria habituelle.

Après la messe, fort long défilé à la sacristie, où les époux et leurs familles ont reçu les vœux et les félicitations de l'assistance.

On s'est rendu ensuite chez M. François de Bonavita où a été servi un déjeuner des plus délicats ; d'ailleurs, il nous suffira d'ajouter qu'il sortait de la Maison Lingénieur.

Voici le menu :

Croustades Nantua
Saumon de la Loire glacé au Barsac
Grosse pièce du Charolais Périgord
Parfait de Canetons à la Rossini
Sorbets au Maraequin
Aspic de Foie gras truffé
Poulardes de la Bresse truffées
Asperges d'Argenteuil Crème d'Isigny
Charlotte Russe
Bombe Pralinée
Desserts
VINS :
Bassanese en carafes
Vin blanc du Cap — St-Emilion — Chateau Troplong — Pomard — Moët frappé
Café — Liqueurs

Dans l'après-midi, brillante réception.

Les époux sont partis pour Paris par le train du soir, via Calvi-Nice.

Nous offrons aux jeunes époux les vœux les plus sincères que nous formons pour leur bonheur.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANARI. — Le 21 avril dernier a eu lieu l'enterrement de M. Profizi Romain, employé des Bureaux de l'Exploitation des chemins de fer de la Corse, décédé à l'âge de 38 ans.

Après avoir débuté sur la ligne et rempli les fonctions de chef de gare, M. Profizi fut attaché au bureau central à Bastia.

Excellent père de famille, il était comme employé estimé de ses chefs, et tous ses camarades étaient ses amis ; aussi il ne laisse que des regrets.

Le deuil était conduit par l'aîné de ses enfants, M. Antoine Profizi, et son beau-père, M. Mathieu Santelli, de Canari, entourés de nombreux parents et amis venus des villages de Nonza, Canari et des environs.

Une délégation de ses camarades venus de Bastia tenaient les cordons du poêle.

De belles couronnes avaient été offertes par la famille et les agents des chemins de fer.

M. Profizi laisse une veuve et quatre enfants en bas-âge.

Nous leur présentons ainsi qu'à toute leur famille l'expression de nos bien vives condoléances.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 avril 1910.

Affaires très calmes mais dispositions généralement plus soutenues aujourd'hui en raison de meilleurs avis de Londres et de New-York. Notre 3 0/0 varie peu à 98.02. Fonds Etrangers irréguliers. L'Extérieure revient à 96.25 et le Portugais à 68.25. Nouvelle hausse du Serbe à 89.55 et des emprunts russes. Les Sociétés du Crédit accentuent leur reprise précédente : Le Crédit Lyonnais à 1.425, le Comptoir National d'Escompte à 843 et la Société Générale à 754. Excellente tenue du Crédit Foncier à 815.

On peut considérer la souscription des obligations des chemins de fer Fédéraux Brésiliens comme close avant d'être ouverte : c'est un succès qui s'explique par l'excellent crédit dont jouit la Banque émettrice.

Le Sucre monte à 5.230. Les valeurs de traction s'inscrivent en plus-value ainsi que les Gires coprifères. Les valeurs russes sont calmes.

En Banque, la Mossamedes est ferme à 25.25. Une partie de la mission organisée par le Syndicat pour explorer les territoires de la Cie s'est embarquée la semaine dernière.

Au comptant, l'obligation à 1/2 0/0 or du Chemin de Fer Grand Nord Central de Colombie a des demandes à 424. On a refait les plans pour 65 kilomètres en les modifiant heureusement au point de vue dépenses et exploitation.

L'annonce de la prochaine introduction des actions des Mines d'Or d'Auvergne a ramené l'attention sur les gisements aurifères français. Les résultats obtenus par les sociétés la Lucette, le Chatelu, etc., ont montré combien notre sol est riche en métal jaune.

Peu de changements en Chemins Français.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 10 à midi 19·5 + à 6 heures du soir + 15°. Maxima + 19·5 Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. à midi, 763 mm., 6 heures du soir, 763 mm. Vent. — Dans la matinée, léger.

Dans l'après-midi, Calme.

Etat du ciel : le matin, quques nuages l'après-midi, Couvert.

Décès

M. le Proviseur du Lycée vient de perdre son dernier né, le petit Roger, âgé de deux mois.

Nous prions M. le Proviseur et Mme Barat de vouloir bien agréer nos respectueuses condoléances.

Nouvelles coloniales

M. Capurro, administrateur des colonies, a été nommé directeur par intérim des finances et de la comptabilité de Madagascar.

Il y a quelques mois, M. Capurro avait été chargé de l'expédition des affaires courantes de la direction des finances, en l'absence du titulaire.

Cette nouvelle marque de confiance du gouvernement général en faveur de notre concitoyen prouve une fois de plus en quelle estime il est tenu par le chef de la colonie. La direction des finances est, en effet, le plus important service de la colonie, et le directeur vient immédiatement après le gouverneur général.

Cet intérim n'est, nous l'espérons, que le prélude d'un très brillant avenir.

Nous nous réjouissons de cœur de voir notre très distingué concitoyen occuper une si haute situation.

Sainte Zite

Les jardiniers bastiais ont fêté hier leur patronne, Sainte Zite, à l'église Saint-Jean, où a été célébré une grand' messe puis le salut, accompagnés de retentissants coups de boîtes tirés sur la place du Marché, et aussi par des agapes réjouissantes et animées de la plus franche gaîté.

A vendre

Joli canot de promenade, avec tous ses agrès. Réelle occasion.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

Avis

A louer un assez vaste magasin, boulevard de Toga, n° 1, avec watercloset, plancher neuf, en parfait état, pouvant servir de café, boulangerie ou magasin du dépôt.

S'adresser à Dominique Mattei aîné, négociant, 13, Place St-Nicolas, Bastia.

ETAT CIVIL

Mariage.

Bertoni Dominique, entreposeur des monopoles, et Nicolai Madeleine.

Naissance.

Fernandi Marie-Lavarina.

Décès.

Roberti Anne-Claude-Louise-Catherine, mariée, 22 ans.

Barat Roger, 2 mois.

Delfini Louis, journalier, 64 ans.

GRAND BAR GRAVI

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Ba*

00234

BOURSE DE PARIS

25 avril — 26 avril

Rentes de 3 00 ancien . 98,50 — 98,50
de 3 0/0 amortis. . 98,50 — 98,27
ex-coupon

## Nouvelles Militaires

*Réserve*

Paris, 27 avril.

MM. les chefs d'escadron d'artillerie de réserve Cecciaguerra et Mosblin, affectés à la direction de Bastia, sont classés au 7e rég. d'artillerie.

## NOUVELLES JUDICIAIRES

*Les Vacances de la Cour de Cassation*

Paris, 27 avril.

La Cour de cassation, par arrêt de ce jour, a maintenu les dates des vacances judiciaires qui restent fixées du 15 août au 15 octobre.

## Au Palais Bourbon

### Les Nouveaux Élus

Paris, 27 avril.

Dans la matinée, quelques nouveaux élus se sont déjà présentés au Palais-Bourbon pour prendre langue avec la questure.

Ces jeunes députés sont pressés de choisir leurs fauteuils.

*Le Benjamin de la Chambre*

Le plus jeune député sera M. Chaulin Servinière, républicain radical, l'élu de la deuxième circonscription de Mayenne.

M. Chaulin Servinière est à peine âgé de 25 ans 4 jours.

## Echos Electoraux

### M. BAUDON

Paris, 27 avril.

Il paraît avéré que si M. Baudon, l'auteur de la proposition de l'indemnité parlementaire, n'obtient pas, le 8 mai prochain, le renouvellement de son mandat, il serait nommé trésorier payeur général.

*Retrait de Candidatures*

Deux députés sortants du département de l'Hérault abandonnent la lutte.

Ce sont MM. Augé, candidat dans la 2e circonscription de Béziers, et Salis, candidat dans la 2e circonscription de Montpellier.

*La candidature Doumer*

Lens, 27 avril.

Contrairement au bruit qui avait été mis, hier matin, en circulation que M. Doumer ne se présenterait plus dans la 2e circonscription de Lens, il est avéré maintenant que l'ancien président de la Chambre maintient sa candidature.

## LA SEYNE

### Licenciement du Personnel des Forges et Chantiers DE LA MÉDITERRANÉE

La Seyne, 27 avril.

Le personnel tout entier des ateliers des Forges et Chantiers de la Méditerranée a été officiellement prévenu qu'il sera licencié, à la date du 31 décembre.

Cette nouvelle a produit une vive émotion dans les milieux ouvriers.

## BESANÇON

### Chute de cheval

Besançon, 27 avril.

Le lieutenant Huard, du 5e régiment d'artillerie, en garnison à Besançon, faisait ce matin une promenade à cheval, lorsque, effrayée par le passage d'une automobile, la bête se cabra et désarçonna son cavalier.

Le lieutenant Huard a eu le crâne fracassé.

On redoute une issue fatale.

## EN ANNAM

### SOULÈVEMENT GÉNÉRAL

Paris, 27 avril.

Le bruit d'un soulèvement général de l'Annam court avec quelque persistance.

La nouvelle demande confirmation.

## A LA C. G. T.

### Manifestations du 1er Mai

Paris, 27 avril.

Le premier mai s'approche et la Confédération du Travail prépare pour cette journée une grandiose et imposante manifestation.

Cette journée verra la mobilisation de l'armée prolétarienne au grand complet.

Tous les travailleurs, tous les corps de métiers, tous les artisans, tous ceux enfin, qui vivent du travail de leurs bras, seront invités à se réunir dans la matinée du premier mai, au Bois de Boulogne, d'où partira la manifestation.

La masse des chômeurs défilera ensuite dans les rues de Paris, bannières syndicales au vent.

Le gouvernement prendra de sérieuses et sévères mesures pour que l'ordre public ne soit pas troublé.

## Les Morts du Jour

*Le général Collet-Meygret*

Paris, 27 avril.

On annonce la mort du général de division en retraite Collet-Meygret, commandeur de la Légion d'honneur.

Il était né le 11 janvier 1834.

Sorti de l'Ecole polytechnique le 1er mai 1855 avec le grade de sous-lieutenant d'artillerie, il fut promu au grade de général de division le 28 septembre 1895.

*M. Marguery*

On annonce également la mort du célèbre restaurateur parisien, M. Marguery.

Son établissement est depuis longtemps le rendez-vous du Tout-Paris élégant.

*M. Bzoerusoon*

On annonce la mort de M. Bzoerusoon, littérateur norwégien.

M. Bzoerusoon est l'auteur de plusieurs romans très estimés.

## Les Elections Législatives

*Bilan du Premier Tour*

Paris, 27 avril.

Le Journal *Le Matin* donne dans son numéro d'aujourd'hui le bilan du premier tour de scrutin.

D'après sa statistique, les 8 563 716 suffrages exprimés, dimanche dernier, se répartissent ainsi :

| | |
|---|---|
| Radicaux, radicaux-soc. | 3.312.002 |
| Républicains de gauche, | 941.015 |
| Républicains, | 316.299 |
| Socialistes indépendants, | 316 692 |
| Radicaux indépendants, | 23.339 |
| Progressistes, | 78 700 |
| Libéraux, | 737.646 |
| Socialistes unifiés, | 1.691.934 |
| Révolutionnaires, | 2.902 |
| Conservateurs, | 778 692 |
| Nationalistes, | 149 564 |
| Divers, | 72.565 |
| Bulletins blancs ou nuls, | 34.088 |

## A LA GUADELOUPE

### Une Patrouille attaquée

*Deux morts*

Paris, 27 avril.

Des troubles graves continuent à agiter la colonie.

Avant-hier, d'après un cablogramme parvenu au ministère des Colonies, les vieux habitants attaquèrent une patrouille à coups de pierres et de revolvers.

Les soldats, ripostant à leur tour, tuèrent deux des agresseurs.

L'agitation persiste.

## MACON

### MÈRE DÉNATURÉE

Macon, 27 avril.

Un crime horrible, accompli dans des circonstances réellement monstrueuses, a mis en émoi la ville de Macon.

Une couturière, Mlle Marie Durand, âgée de 30 ans, habitant Saint-Remy, accoucha clandestinement d'une fille.

Voulant cacher sa faute, elle décida de faire disparaître l'enfant et l'étouffa avec des morceaux d'ouate qu'elle introduisit dans la bouche du nouveau-né, puis cacha le cadavre sous le matelas de son lit.

Mais, craignant que l'odeur du cadavre en putréfaction ne fit découvrir son crime, cette mère dénaturée coupa le petit être, et en brûla les morceaux dans le fourneau de sa cuisine.

Le crime fut découvert, et quand la gendarmerie vint procéder à l'arrestation de la mère indigne, on eut toutes les peines du monde à la sauvegarder des fureurs de la population qui voulait la lynchar.

Marie Durand a fait des aveux complets.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### Au Tribunal Maritime

Marseille, 27 avril.

Aujourd'hui, comparurent devant le Tribunal maritime, siégeant à Marseille, les inscrits composant l'équipage du paquebot *Ville de Naples* qui, le 2 avril dernier, déserta le bord au moment du départ.

Deux des inculpés seulement, les inscrits Dominique Filippi et Jean Valery se présentent devant les juges.

Reconnus coupables du fait dont ils sont accusés, Filippi et Valery sont condamnés chacun à huit jours de prison sans sursis.

Des mandats d'amener vont être lancés contre les 22 autres accusés qui ne sont pas présentés devant le Tribunal maritime.

Ce jugement produisit une grande effervescence dans les milieux grévistes.

*La Grève à outrance*

Convoqués par le célèbre Rivelli, qui a tout intérêt à ce que l'apaisement ne se fasse point, les quelques grévistes professionnels restant encore à Marseille se réunirent à la Bourse du Travail.

Dans un discours incendiaire qui pouvait seul avoir été inspiré par un cerveau déséquilibré, Rivelli, prenant comme point de départ la condamnation des déserteurs de la *Ville de Naples*, demanda aux 50 auditeurs qui l'écoutaient, de voter la grève à outrance, c'est ce qui fut fait.

Et malgré cela, les courriers partent aux heures normales et aucun service maritime ne souffre de cette agitation agonisante.

## EN ITALIE

### Le Prince de Monaco à Rome

*Protestation du Pape*

Rome, 27 avril.

Le Prince de Monaco, ayant été visiter Rome, sans aller présenter ses hommages au Saint-Père, Sa Sainteté protestera officiellement contre la visite du Prince de Monaco à Rome.

*Les Dirigeables militaires*

Le gouvernement italien portera au budget de l'armée un crédit de dix millions qui seront affectés à la construction de dirigeables militaires.

## LE PRÉSIDENT ROOSEVELT à Paris

*Dîner à l'ambassade des Etats-Unis*

Paris, 27 avril.

Hier au soir un grand dîner fut donné à l'ambassade américaine en l'honneur de M. Roosevelt, ancien président de la République des Etats-Unis.

Assistaient à ce dîner : M. Loubet, ancien président de la République ; M. Brisson, président du Conseil, et M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et diverses autres personnalités politiques, ainsi que divers membres de la colonie américaine, de Paris.

Le dîner fut très gai et M. Roosvelt exprima, une fois encore, toute la joie qu'il éprouvait à se trouver au milieu de la République amie. Il manifesta également toute sa reconnaissance pour l'accueil empreint de sympathie respectueuse que lui avait réservé la population parisienne.

## A Vincennes

Dans la matinée, M. Roosevelt s'est rendu à Vincennes en automobile et assista au polygone, à la manœuvre des troupes de la garnison.

Le défilé, qui fut magnifique, enthousiasma l'ancien Président des Etats-Unis, qui suivait la manœuvre à cheval.

Il manifesta, au général Brun, ministre de la Guerre, toute son admiration pour la souplesse, l'endurance et la discipline des troupes qu'il avait eu le plaisir de voir évoluer sous ses yeux.

## AVIS DE DÉCÈS

M. Roberti Antoine-Félix, employé à la Maison Sisco Brignardelli, et ses enfants ; Mme Veuve Assomption Gregory et ses enfants ; M. et Mme Augustin Roberti, négociants ; M. et Mme Sébastien Gregory et leurs enfants ; M. et Mme Simon Agostini et leurs enfants ; M. et Mme Pierre Colombo et leurs enfants ; Mme Marie-Françoise Varesi ; Mme Veuve Agostini Clotilde ; M. et Mme Jean-Baptiste Zuccarelli, de Corte ; Mlles Thérèse, Assomption et Fanny Luciani ; MM. Simon, Augustin et Jacques Luciani ; Mme et M. Jean Varesi, sous-officier à l'Hôpital militaire de Bastia ; M. et Mme Pierre Roberti ; M. et Mme Attila Roberti ; M. et Mme Alexandre Roberti ; M. et Mme Antoine Roberti ; M. et Mme Antoine Gregory et leurs enfants, de Cognano ; M. et Mme Pierre-Paul Grimaldi, de San Damiano ; M. et Mme François Grimaldi, de Marseille ; Mme et M. Simurani, huissier ; Mme et M. Etienne Simurani, employé de gare, et leurs enfants ;

Les familles Bernardi, de Bastia.

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME ANNONCIADE ROBERTI
NÉE GREGORY

leur épouse, fille, belle-fille, nièce, tante, cousine germaine et alliée, décédée à Bastia, le 27 avril 1910, à l'âge de 21 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui, jeudi, à 4 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Place d'Armes, n° 6.

(BIGORNO)

M. Vital Sammarcelli, lieutenant au 87e de ligne, et Mme Vital Sammarcelli et leurs enfants ; Mme veuve Pontana, et sa famille ; M. et Mme Franceschi Nicolas et leur famille ; M. Jean-André Sammarcelli, et sa famille ; M. et Mme Pierre-Antoine Sammarcelli, et leur famille ; M. François Sammarcelli, et sa famille ; Mme veuve Vincent Sammarcelli ; Mme veuve Franceschi Madeleine, née Sammarcelli, et sa famille ; M. le chanoine Campiglia d'Ajaccio ; Mme et M. François Campiglia, économe au Lycée de Montpellier, et leur fille ; M. Pancrace Campiglia ; Mme et M. Casta, pharmacien à Ajaccio, et leur famille.

Les familles Gaudelli, Cardi, Vittini, Massiani, Antonelli, Gazano, Pinnelli,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE J.-B. SAMMARCELLI
NÉE SANTANDRIA

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et cousine germaine, décédée à Bigorno, le 25 avril 1910.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

*Planches Laricio*
*1re qualité*
Bois très sec, 2 ans de magasin
En gare *Francardo*
*Prix très modérés*

S'adresser à M. PAUL GERONIMI à Casamaccioli pour fixer jour de livraison.

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie.
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

POUDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE PISCICULTURE PRATIQUE
bulletin mensuel 16 pages, droit usuel, renseignements utiles, union, défense et initiative du commerce, très intéressant pour commençants. Demander spécimen et s'abonner
Fr. MAESTRACCI
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)
ou dans tous les bureaux de poste.

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs vos Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes.

LIBRAIRIE OLLAGNIER
ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR
1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAIT EN FACICULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; franco : 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS

ULCÈRES VARIQUEUX
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen.
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai employé votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'estomac, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible].
Docteur CAPELLE à Paris.
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans les pharmacies ; le flacon, 3 fr. 60. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 16, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Guidetti.

Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
Le Flacon 1.50
Dépôt : Pharmacies Luigi à Bastia, Kellenbach à Corte, Padovani à l'Ile-Rousse, Sanguinetti, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES

Cedratine
LA PLUS EXQUISE
LA PLUS DÉLICIEUSE
LIQUEUR
DE MARQUE
Ne L. N. MATTEI à Bastia (Corse)
Le Directeur-gérant
J. B. OLLAGNIER.
Imp. Ollagnier.

LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 117 — VENDREDI 29 AVRIL 1910

00235

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

| | un an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et Algérie-Tunisie le port en sus. |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

Fête d'Aujourd'hui : Saint Pierre, martyr.
Soleil (heure nationale)
Lever, 4 h. m. 32 — Coucher, 6 h. 28 m.
Dernier quart., le 2 — Nouvelle Lune, le 8.
Fête de Demain : Sainte Catherine de S.

28 AVRIL

## REPAS DE ROIS

On rapporte que Louis XIV, le roi-soleil que l'on aurait pu aussi bien appeler le roi-gourmand, se faisait servir, même quand il n'avait à sa table que ses convives ordinaires, dix entrées, dix rôtis, dix plats de légumes différents, etc., et ne dédaignait pas de toucher largement à presque tous.

De nos jours, les souverains sont moins gloutons ; mais ils n'en apprécient pas moins les plaisirs de la table. La *Médecine Internationale* a fait, il y a quelque temps, une enquête sur les habitudes gastronomiques des principaux souverains d'Europe ; quelques-unes ne manquent pas de piquant.

Le sultan-rouge, Abdul-Hamid, le cruel et sanglant monarque qui faisait si bon marché de la vie humaine, s'entourait à table de précautions minutieuses, hanté qu'il était sans cesse par la crainte du poison. On lui servait quatre déjeuners à la fois, préparés par des cuisiniers différents et se composant chacun d'une douzaine de plats parmi lesquels il choisissait et dont chacun de ses convives devait prendre sa part. Il avait, ce qui doit nous vexer plutôt que nous flatter, un cuisinier français.

C'est aussi un cuisinier français qui dirige les cuisines de la famille impériale d'Angleterre. Du temps de la reine Victoria, le menu comportait un plat de poissons, deux rôtis, deux légumes, un entremets sucré et le dessert.

Le roi Edouard, son fils, aime assez les bonnes choses et leur fait largement honneur ; à 9 heures du matin, on lui sert des œufs, de la viande froide, des côtes de pain grillé et une théière contenant trois tasses de thé ; à deux heures, un déjeuner confortable de trois ou quatre plats ; à cinq heures, quelques tasses de thé avec des gâteaux ; à sept heures, souper léger, viandes froides. Enfin, vers minuit, un souper sérieux avec toute une série de plats parisiens et... beaucoup de champagne.

L'Empereur à la poudre sèche et à l'épée menaçante, Guillaume II, aime le rosbeef saignant, la choucroûte, les saucisses, le lard fumé... au point qu'il exigea ce plat... légèrement, le jour de ses noces. Il adore la soupe à la bière, les pommes de terre frites avec des oignons, l'oie fumée, l'entrecôte au beurre d'anchois, le gibier. Comme fromages, le gester, le munster et un certain fromage de Thuringe semé de graines de cumin. Avec cela des croûtes aux fruits, des tartes, des croquets et du champagne, du chablis et même du cidre : le tout suivi d'un café fabriqué pour lui et provenant de plantations spéciales.

L'Empereur d'Autriche a longtemps été considéré comme le plus gourmet des monarques. L'âge a restreint l'amour de la table..., il a, toutefois, gardé une prédilection pour le mou de veau au vin !! Bière bavaroise, Bordeaux, café noir.

Nicolas II, l'allié et ami, méprise le caviar national et manifeste une prédilection pour les pots au feu russes où rentrent des morceaux de bœuf, des saucisses et des canetons : son plat favori est un pâté de saumon et de sterlet, la brandade de morue... sans ail.

Le roi Humbert est sobre et aime les plats nationaux d'Italie, la *polenta* et un certain *fritto*, mélange de cervelles de veau, de crêtes de coq, de foie de poulet, de fonds d'artichauts, d'ail, d'épices, d'huile..., etc.

En Espagne, les deux jeunes souverains ont un appétit d'amoureux : ils mangent du matin au soir : à 8 heures, à 11 heures, à midi, à 4 heures, à 7 heures grand dîner avec deux potages, deux entrées, deux relevés ; rôti, légumes, glace montée, huit assiettes de petits fours, fromages, fruits, vins fins et champagne de France. A 9 heures et demie goûter : thé, viandes froides, pâtisseries... de plus, toute la nuit un cuisinier se tient en permanence prêt à servir un en-cas, tel un pompier prêt à éteindre un incendie !!

Feu le roi des Belges avait d'autres appétits que celui de la table et mangeait en somme simplement.

Le roi de Roumanie a introduit à Bucarest la lourde, indigeste et grossière cuisine allemande.

A la cour de Suède on mange les mets nationaux : saumon cru conservé dans la terre ; soupe d'orge bouilli à la crème ; hachis de viandes avec des œufs ; le tout arrosé de bière et de vins de France.

A la cour de Hollande, la reine Wilhemine passe pour avoir un royal appétit ! Un de ses médecins déclare « qu'elle ne pourra pas garder longtemps une bonne santé, parce qu'elle mange et boit si terriblement qu'elle eut distancé Gargantua lui-même... »

Le matin, café avec nombreuses tartines de pain noir sucré fortement beurrées ; à 10 heures fromage à la crème, gâteaux chauds, vin rouge ; à 2 heures enfin déjeuner solide ; à 4 heures et demie thé avec sandwichs ; à 8 heures soupe gigantesque, véritable repas de noce de fermier cossu, et à dix heures, pour ne pas se trouver mal de faim pendant la nuit, vin et biscuits.

Pour faire plaisir à son mari, la jeune reine a rempli ses caves de bourgogne, de champagne... fort goûtés par le prince et par tout le monde à la cour. Interrogée durant un voyage en Suisse sur ce qui l'avait charmée, elle signalait ce fait agréable qu'à tous les coins on trouvait des auberges abondamment fournies de rafraîchissements et de victuailles !

C'est une réponse du même genre qu'adressait au roi Edouard, le roi de Portugal lors d'un voyage à Londres. On demandait au roi Carlos ce qui l'avait le plus frappé durant son séjour en Angleterre : — C'est, déclara-t-il, le rosbeef qui est délicieux !

— Vous avez bien dû remarquer autre chose, observa en riant le roi Edouard ? — Oui, répliqua le souverain portugais, le hœuf bouilli anglais est également délicieux ! !

Docteur VIGNAUD.

## PROPOS EN L'AIR

*23 fr. 05.*

*23 fr. 05, chiffre éloquent autant que fatidique, qui, par décision du Conseil Municipal présidant aux destinées du pâté de maisons noires et enfumées, pieusement baptisé San Martino-di-Lota, va être gravé en caractères d'or sur le fronton de tous les monuments publics de l'important et si coquet chef-lieu de canton.*

*23 fr. 05, qu'en vous dit rien, astrabilaires lecteurs que je rase consciencieusement — c'est une manie de vieux garçon, je rase même les mures ; — vous ne voyez pas où je veux en venir avec mes 23 francs et surtout avec mes 05 centimes ? Eh ! bien, écoutez et tirez vos mouchoirs.*

*C'était pendant l'été de 1908. Les bergers, qui ne respectent rien, mirent le feu — moins respectueux encore que les bergers — au maquis dont la Providence se plut à encercler, telle une couronne ondulante, la commune de San Martino.*

*La terreur régnait (tremolo à l'orchestre). Les indigènes de Canale appelèrent à leur aide ceux de Sainte-Marie qui, à leur tour, implorèrent la pompe à vapeur de Figarella, malheureusement indisponible. Un coup de téléphone au rapitaine des pompiers de Nanterre n'eut d'autres résultats pour l'appeleur, que de s'entendre qualifier de « fourneau à cornues » par la téléphoniste énervée.*

*Rien à faire... et, sinistre, l'incendie continuait son œuvre dévastatrice (frisson prolongé) et les populations, médusées et impuissantes, mais non silencieuses, en présence de l'inenrayable calamité, ne purent que parodier le mot connu d'un homme célèbre : Que de feu ! que de feu !*

*Après le juste tribut de larmes, de regrets et d'imprécations copieuse-ment adressés aux auteurs anonymes de l'incendie, les autorités édilitaires de la commune se ressaisirent et, dans une séance à jamais mémorable, le Conseil municipal décréta que San Martino-di-Lota s'imposerait extraordinairement pour une somme de 200 francs. Cette somme devait servir à payer les vacations de l'expert chargé d'évaluer les dégâts, et l'on adresserait un rapport aux Pouvoirs Publics pour les intéresser au sort de la commune incendiairement dévastée.*

*L'expert estima les dégâts à 80.000 francs remit son travail et paya les dix louis — c'était juste. Le sauve-la-pleureur de la Cyrnos — attrape René — adressa au ministère de l'intérieur (Bureau des affaires intérieres) un rapport touchant et élégiaque où il versa toutes ses fleurs — du mort. — ses larmes généreuses de génie incompris, et le tout, supplique, rapport d'expert, fleurs, larmes et génie incompris, fut adressé au ministère de l'Intérieur, division des événements calamiteux, section départementale, sous-section de la Corse.*

*Le dossier suit le sort de tous les dossiers ; pendant de longs mois, il dormit du sommeil dit de la brute, dans un carton couleur d'espérance, et n'en fut tiré que lorsque l'employé à ce commis jugé comme ayant suffisamment fait le poireau, fut proposé pour le Mérite Agricole. Délibérément, il s'attela à son ingrate besogne, entassa chiffres sur chiffres, échafauda documents sur documents, compulsa tous les « Dalloz » connus et à connaître, et finalement accoucha au bout de treize mois et un jour — comme les chameaux — d'un rapport du 19 lignes, 8 mots et 4 chiffres. Puis, remit précipitamment le dossier dans son carton vert, sortit fièvreusement de son bureau, sauta dans un taxi, rentra chez lui et se coucha. Le malheureux avait une méningite !*

*Les Pouvoirs Publics, émus du sort fait à la malheureuse commune de San Martino-di-Lota, lui accordèrent royalement 23 fr. 05, pour dédommager les habitants de la perte des 80.000 francs qu'ils avaient subie et des 200 francs qu'ils avaient donnés à l'expert, ajoutant que cette forte somme serait distribuée au prorata des pertes éprouvées par les sinistrés...*

*Et voici pourquoi, les générations futures pourront lire, gravés en or,*

300. — Feuilleton du PETIT BASTIAIS.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
PAR CHARLES MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

ESCLAVE !

XXXV

MAISON EN DEUIL

Jean Guénec n'entendait pas les paroles, mais elles produisaient évidemment sur cette jeune fille un effet extraordinaire. Impossible de distinguer ses traits dans cette nef mal éclairée par les vitraux d'une haute fenêtre ogivale ouverte sur une chapelle voisine. L'homme qui parlait à cette jeune fille en deuil était Jacques Rousset. Elle s'appelait Noëlla.

Rousset lui disait :

— Mon enfant, je vous ai promis de vous conduire aujourd'hui près de votre père et de votre mère... Je tiens ma parole... Vous êtes près de votre père... Il est dans ce cercueil... Il s'appelait le marquis André d'Orville-Bougemont... Votre mère n'était pas sa femme... C'était la mienne qu'il m'avait enlevée... De là ma vengeance et vos malheurs... Il y a longtemps que ma haine s'est éteinte... Je vous ai retrouvée trop tard... Vous ne la verrez pas... Priez pour lui !..

Jean Guénec était très ému. Il ne connaissait pas l'homme qui se trouvait là. Il ne l'avait jamais vu. Et cependant il sentait qu'il devait y avoir une sorte de lien entre eux... De la jeune fille, il ne pouvait distinguer que les cheveux... mais leur nuance si rare l'attirait invinciblement... Sans cesse il y reportait ses regards... Un moment elle se redressa à demi. Il faillit laisser échapper un cri :

— Elle !

Mlle Delaneur l'entendit, à peine sorti de ses lèvres. D'un signe Jean Guénec lui montra la nef latérale et lui dit :

— C'est Speranza, celle dont je vous ai parlé...

Mlle Delaneur le calma d'un mot :

— Attends !

Le sauvage frappa le pavé de sa hallebarde. C'était le moment de l'offerte. Le défilé commença. Jean Guénec passa un des premiers. Alors, au lieu de revenir à sa place, il fit un détour et arriva à la chapelle que Speranza n'avait pas encore quittée. Elle était seule. Jacques Rousset s'était joint à la file des hommes qui entouraient autour du cercueil.

— Speranza ! dit Jean Guénec.

— C'est vous !

— Enfin, je vous retrouve.

— Bien tôt !..

— En effet, vous êtes en larmes... Pourquoi ?

— Je vous le dirai...

— Quand ?

— Ce soir.

Il s'écria, transporté de joie :

— Je vous verrai !

Elle secoua la tête.

— Non, je vous écrirai... chez vous... rue Louis-le-Grand...

— Et ensuite ?

— Je ne sais pas... J'ai la tête malade... Je me sens triste à mourir...

— Vous êtes entourée d'amis, cependant... Vous avez retrouvé un père...

— Qui vous l'a dit ?

— Le marquise d'Orville !..

— Votre bienfaitrice ?

— Oui.

— Eh bien ! attendez... ce soir... je vous le prouverai... Laissez-moi à ma douleur, à mes chagrins... D'un geste, elle lui montra le cercueil autour duquel brûlaient des feux odorants, dont la légère fumée montait aux voûtes de l'église. Et, de nouveau, elle couvrit son visage de ses deux mains. Elle entendit comme dans un rêve ces mots :

— Speranza, je vous aime !

Elle ne se redressa pas ! Elle n'essaya pas de revoir celui qui les avait prononcés. Lorsqu'il eut regagné sa place et qu'il se retourna pour la chercher du regard, il ne la revit pas. Elle avait disparu. L'inconnu qui l'accompagnait avait dû s'éloigner avec elle. C'était Speranza qui avait supplié Jacques Rousset de l'emmener. D'ailleurs, il n'y avait pas de temps à perdre. Il avait pris des renseignements. Sa voiture l'attendait à la porte de Sainte Clotilde. Il demanda au cocher :

— Vous avez étudié le chemin ?

— Oui, monsieur.

— Vite.

Le coupé, attelé de deux chevaux de premier ordre, fila vers la Seine et les Champs-Elysées. Rousset dit à sa protégée :

— Ce sera un voyage douloureux, mon enfant, pour vous et pour moi.

— Je le sais !.. J'ai tout compris... De votre douloureuse histoire, je n'ignore aucun détail... A l'aide de ceux que vous m'avez donnés, j'ai deviné les autres...

Vers midi, le coupé s'arrêta à la grille du petit château où Hélène Amboise vivait presque en recluse depuis vingt ans. Le souffle des vents d'automne était passé sur le petit parc. Les feuilles mortes jonchaient les allées ; les gelées matinales avaient brûlé les dernières fleurs des corbeilles. La mélancolie de la nature donnait le spleen aux gens heureux qui s'éloignaient de la campagne ; elle augmentait les tristesses des âmes en deuil, contraintes d'y rester.

On aurait pu croire, à l'aspect de ces jardins autrefois si soignés, si coquettement tenus, que le vieux père Patrice, prévoyant les événements futurs, s'était dit que ce n'était pas la peine de cultiver avec amour des parterres qui bientôt n'auraient plus de maîtres. Lorsque Jacques Rousset sonna à la grille, elle s'ouvrit aussitôt. Un vieillard à demi impotent se montra sur le perron de son élégant pavillon et demanda :

— Vous désirez ?..

— Voir votre maîtresse...

— Vous la connaissez ?

— Oui.

— Elle ne peut plus recevoir.

— Le médecin ?..

— Il part à l'instant... Vous avez dû le rencontrer, si vous venez de Paris... La consigne est de ne laisser entrer personne.

Il ajouta, apprivoisé peut-être par le visage de la jeune fille qui suivait Jacques Rousset :

— Du reste, si vous tenez à voir madame... demandez là bas... Vous trouverez deux femmes...

— Bien.

Au château, Virginie arriva au premier coup de timbre Rousset lui donna sa carte, en disant :

— Portez la à votre maîtresse.

— C'est que madame est très mal...

Elle ajouta très bas :

— Le docteur, en partant, nous a dit qu'il n'y a plus d'espoir. La nouvelle de la mort de M. le marquis l'a accablée.

Rousset ordonna :

— Allez !

Virginie obéit et revint aussitôt.

(A Suivre).

*sur le fronton de tous les édifices publics de San Martino-di-Lota, le chiffre fatidique de 23 fr. 05 qui restera le symbole de la plus néfaste faillite que la Corse ait eu à subir du gouvernement de la République une et indivisible.*

*Jérôme POGGI.*

## LES ÉLECTIONS A NICE

### M. LAIROLLE

*député de la 2e circonscription*

Voici en quels termes notre confrère le *Petit Niçois* commente le succès obtenu par Me Lairolle, l'éminent avocat du barreau de Nice.

L'élection de M. Lairolle doit également être retenue comme une manifestation de sympathie vis-à-vis d'un homme qui a consacré une vie faite de travail, à la défense de la grande cause mutualiste.

Nous ne pouvons que nous associer bien cordialement aux éloges de notre confrère de la Côte d'Azur.

Me Lairolle n'est pas un inconnu pour nous, et tout le monde a gardé un excellent souvenir de la tournée si applaudie que fit dans toute la Corse ce vaillant pionnier de la Mutualité.

Le succès de Me Lairolle ne nous a pas surpris. En fixant leur choix sur le distingué mutualiste, les électeurs de la 2e circonscription de Nice ont eu à cœur d'envoyer à la Chambre un républicain sincère, aux idées vastes, au cœur généreux.

J. P.

### MEDAILLE MILITAIRE

Sont inscrits d'office au tableau de concours pour la médaille militaire, au titre des expéditions lointaines :

Baldacci Philippe, sergent au 1er régimental, 12 ans de services, 10 campagnes, 4 blessure ; belle conduite au cours de la colonne de Phuc-Yen et notamment au combat de Noi-Lang où il a été grièvement blessé au bras, Tonkin, 1909.

Piazza d'Olmo Ange-Marie, sergent au même régiment, 15 ans de services, 13 campagnes, 4 blessure ; belle conduite au cours de la colonne de Phuc-Yen et notamment au combat de Noi-Lang où il a été atteint d'un coup de feu qui a nécessité l'amputation de la main droite, Tonkin, 1909.

Paoli Simon Jean-Etienne, sergent au 8e, 15 ans de services, 7 campagnes, s'est fait remarquer par son courage, son entrain et son sang froid dans les opérations de la Côte d'Ivoire en 1909, et notamment au cours de la tournée de police au pays Ayaou et à l'engagement de Dokohou.

Leandri Joseph-Antoine, sergent au 8e, 12 ans de services, 8 campagnes, 4 blessure : belle conduite pendant la colonne d'Abéchier et notamment au combat de l'Ouadi-Chanck et au combat d'Abéchier où il a été blessé, Tchad, 1909.

### Postes et Télégraphes

Un concours pour le Surnumérariat des Postes et des Télégraphes aura lieu les 16 et 17 juin prochain.

Un avis ultérieur donnera de plus amples détails.

Ajaccio, le 27 avril 1910.

*Le Directeur,*
L. PY.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 avril 1910.

Marché inactif et plutôt hésitant dans son ensemble. La Rente Française perd 10 centimes à 98.52. Fonds Etrangers irréguliers : Extérieure et Portugais en reprise, Turc et Serbe plus faibles. Tendances toujours très fermes au groupe des Sociétés de Crédit. La Banque Hypothécaire Franco Argentine fait bonne contenance à 664. Les valeurs industrielles et de traction varient peu. Comptoirs discutés.

En Banque, la Mossamedes s'échange à 23.50.

Fermeté à 490 des obligations 3 0/0 convertibles New-York Taxi Cab.

Les actions de la Société des Ciments, Chaux et Produits Céramiques de l'Yonne vont être introduites dans quelques jours. Il semble que peu d'entreprises similaires aient réuni, dès leur premier exercice, un concours de circonstances aussi propices à la prompte réalisation de résultats bénéficiaires.

Les actionnaires de la Société Belgo-Américaine des Pétroles de Wyoming sont convoqués en assemblée générale pour la clôture de la liquidation et la dissolution définitive de la Société. Souhaitons, sans trop l'espérer, que la Franco Wyoming Oil qui lui succède laisse à l'épargne des souvenirs moins cuisants que la Belgo Américaine qui a englouti tant de millions.

Différences insignifiantes sur les titres de nos chemins de fer.

## Nécrologie

### MADAME BLANCHE LUCCIANI

Depuis de longs mois Mme Blanche Luciani souffrait de la terrible maladie qui devait avoir hier son dénouement fatal. Rien n'a été négligé pour combattre les progrès de ce mal qui la fatiguait beaucoup et donnait à son cher entourage les plus cruelles appréhensions.

Mme Luciani en voyant que rien ne la soulageait avait fini par perdre tout espoir de guérison, mais ne laissait pas paraître ses craintes pour ne point affliger plus durement son tendre époux et ne pas arrêter ses chers enfants dans leurs études. Et puis ses sentiments profondément chrétiens, les consolations qu'elle demandait souvent à la religion, sa parfaite soumission à la volonté de Dieu, lui permettaient d'accepter une si triste situation. Certes, l'idée de la séparation était angoissante pour cette épouse si aimante et si aimée, pour cette mère si dévouée, à la veille de voir ses chers enfants terminer brillamment leurs études supérieures et revenir auprès d'elle avec ces diplômes qui devaient récompenser leur travail et leurs efforts. Aussi, elle luttait avec énergie, et la veille même du jour qu'elle ne devait pas voir finir, on ne se serait pas douté que les minutes de cette existence si pure étaient comptées.

Et lorsque toute illusion disparut, lorsque cette vaillante chrétienne se vit sur le seuil de l'éternité, elle ne faiblit pas et répondit aux dernières prières que récitait le ministre de Dieu. Une si belle fin devait être réservée à Mme Luciani, dont la vie fut toujours consacrée au bien, au bonheur des siens, à la pratique des bonnes œuvres.

Une si belle fin est faite aussi pour alléger la douleur de ceux qui l'aimaient si tendrement et qui la pleurent sans trêve.

La levée du corps a été faite dans la soirée et le très nombreux cortège d'amis qui entouraient M. le pharmacien Luciani, ses fils et sa famille, s'est dirigé directement vers la gare. Le cercueil a été déposé dans une voiture spéciale pour être transporté à Vezzani, où se trouve la chapelle mortuaire de la famille Luciani.

Nous prenons une part sincère au deuil qui frappe si cruellement M. P.-L. Luciani, MM. Pierre et Vincent Luciani, ses fils, les familles Lucca, Firpi et Luciani, et leur présentons nos plus sincères condoléances.

### Le Prix « Vie Heureuse »

Le comité du *Prix Vie Heureuse*, réuni le 16 avril chez Mme Alphonse Daudet, a décerné pour la première fois son prix annuel de mille francs, institué en faveur du meilleur ouvrage français d'Erudition, Philosophie, Histoire, Géographie, Essais, etc., paru dans l'année, à « La Vie de Frédéric Nietzsche, » par Daniel Halévy.

Le vote du *Prix Vie Heureuse* « Assistance et Société » aura lieu le 3 juin.

### Programme DE LA FÊTE LURI-PIAZZA

*Samedi 30 avril 1910*

8 heures : Retraite aux flambeaux, feux de joie et salves d'artillerie.

*Dimanche 1er mai*

8 heures : Salves d'artillerie. — Pavoisement. — 10 heures et quart : Défilé de la Musique et de l'Orphéon. — 10 heures et demie : Messe en musique à la chapelle des Saints Jacques et Philippe. (L'Orphéon chantera la messe de Bottmann à deux voix égales avec accompagnement de violons, violoncelle, contrebasse, flûte). *Ave Maria* de Gounod, par Mlle X., avec violon. La musique jouera pendant la messe.

11 heures 30 : Apéritif d'honneur.

Dans ce cortège on plaignait sincèrement la disparition prématurée de cette jeune femme, ravie dans sa vingt-deuxième année à l'affection de son époux, de ses enfants, de sa mère et de tant d'autres parents qui l'aimaient tant. On plaignait aussi l'époux inconsolable et les pauvres enfants privés si tôt d'une compagne si aimante, d'une mère si tendre.

Nous adressons à M. Antoine-Félix Roberti, le sympathique employé de la maison Sisco-Brignardelli, aux familles Gregory, Roberti, Agostini, Colombo, Varesi, toutes nos condoléances

### Récompenses honorifiques

La Société centrale des chasseurs a décerné une médaille en argent de 1re classe au gendarme Morsechini à Bangé, et une médaille de bronze au brigadier Lecria, à la Mesle sur-Sarthe.

### Avis aux éleveurs

Les propriétaires éleveurs et producteurs intéressés de la région sont prévenus qu'une réunion aura lieu dimanche, 1er mai, à 9 heures et demie, dans le local de l'Assistance publique, pour la formation, à Bastia, d'une Société coopérative pour la vente du lait.

### Professeurs d'agriculture

M. Brandi, professeur spécial d'agriculture à Manosque, est inscrit sur le tableau d'avancement pour une promotion de classe.

### Le jeu de bataillon

Les agents forment bien de pousser une pointe, vers 6 heures du soir, sur la promenade des quais, à l'angle de la place Saint-Nicolas.

Nos gamins bastiais se livrent, régulièrement, tous les soirs, à cette heure, au jeu dangereux dit de bataillon, sans se soucier des promeneurs, nombreux à cette heure là, et qui risquent fort d'attraper un caillou qui ne leur est pas destiné, comme cela arriva avant-hier à l'un de nos concitoyens.

Que l'on y mette ordre.

### Aménités

Pour n'être copieusement engueulé, pardon, donné des noms d'oiseaux, sur la place du Marché, les nommées R. A., 50 ans, et L. M., 52 ans, toutes deux revendeuses, ne sont vues dresser procès-verbal.

### Groupe d'actions sociales

Ce soir à 8 heures, réunion, place Casetta.

Causerie par un camarade.

### Avis

M. Chilotti Dominique ne répond plus des dettes que pourra contracter sa femme Regineasi Justine dite Eva, ayant quitté le domicile conjugal.

### A vendre

Joli canot de promenade, avec tous ses agrès. Réelle occasion.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.


PATES ALIMENTAIRES
Raffinées — Supérieures — Extra
*Usine à Vapeur*
LA MAISON GHILINI, dont la réputation n'est plus à faire, vient de changer complètement son installation. Elle y a apporté tous les perfectionnements modernes.
Sa fabrication journalière dépasse aujourd'hui 2.000 kilogrammes.
Elle peut, actuellement, lutter avantageusement avec tous les produits similaires nous venant du Continent.
*Ses pâtes supérieures et extra sont garanties pur blé dur.*
On trouvera dans ses magasins, 6, Boulevard Saint-Angelo, tous les genres de pâtes que l'on peut désirer.
MM. les Epiciers sont informés que la MAISON GHILINI leur livrera, à domicile, des pâtes en caisses qui leur donneront pleine satisfaction comme prix et qualité.
Exigez partout la Marque « MAISON GHILINI »
MESDAMES Pour DOULEURS, TROUBLES et INCONVÉNIENTS de COUCHES, Perte de Lait, Suites de Couches, Règles douloureuses, Retard, Suppression, Pertes blanches, Métrites, Fibromes, Tumeurs, Hémorragies, Ulcérations, Cancers, Hystéralgies, Ovarites, Salpingites, Hystéries, Vapeurs, Névralgies, Migraines, Vertiges, Etourdissements, Palpitations, Faiblesses, Anémie, Epuisement, Consultez Mme LAGROZE, Pharmacienne-Chimiste à LILLE


# Nos Dépêches
## D' JOUR

# L'ÉLECTION DE CALVI

## Réunion Électorale
*à Ile-Rousse*

Ile-Rousse, 28 avril.

Aujourd'hui, quelques personnalités politiques de la Balagne, se sont réunies dans le but de fixer l'attitude à observer, le 8 mai, pour le scrutin de ballottage.

Au début de la réunion, M. Pierre Luzy a fait connaître à l'assemblée qu'il ne maintenait pas sa candidature.

A la suite de ce désintement, deux candidats se trouvent seuls en présence,

Divers avis ayant été émis, et aucun n'ayant prévalu, l'on s'est séparé sans prendre de décision.

La situation dans l'arrondissement se maintient plus que jamais favorable à la candidature de M. Landry.

### Désistement de M. Luzy

M. Pierre Luzy annonce en ces termes, à ses amis, le retrait de sa candidature.

Mes chers Concitoyens,

Je vous remercie cordialement d'avoir bien voulu m'honorer de votre confiance en vous groupant autour de mon nom.

L'épreuve a été suffisante.

Je renonce pour le 8 mai à la lutte et me plais à espérer qu'en retirant ma candidature, je fais acte de bon citoyen tout en conservant intactes les sympathies de mes amis.

Je continuerai, comme par le passé, à me consacrer de toutes mes forces aux intérêts économiques de notre chère Balagne.

*Vive la Balagne ! Vive la République !*

PIERRE LUZY.

# L'ÉLECTION D'AJACCIO

### *M. Cuneo d'Ornano retire sa candidature*

M. Tiburce Cuneo d'Ornano, adresse aux électeurs de l'arrondissement d'Ajaccio la lettre suivante :

Mes chers Concitoyens,

Je remercie de toute mon âme les 2.000 électeurs qui, le 24 avril, m'ont honoré de leur confiance, et ont voulu spontanément se grouper autour de ma candidature.

Nous avons conscience d'avoir accompli ensemble une œuvre utile aux intérêts du parti républicain et d'avoir écarté de sa route un danger imminent.

Après le premier tour de scrutin, l'union de toutes républicains devait se faire. Si mon concurrent avait entendu user du droit qu'il tenait de la majorité des suffrages républicains, il aurait trouvé en moi un solidat disciplinés. Mais, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas de juger, le député sortant de l'arrondissement d'Ajaccio a cru devoir se retirer de la lutte.

Je pouvais, après le retrait de sa candidature, faire prévaloir la volonté des trois mille électeurs qui se sont comptés sur mon nom, et en appeler au concours de tous les républicains.

Ou déclare qu'il n'y aurait à ce sujet dans le parti républicain, ni unité de vues, ni entente, ni esprit de discipline, toutes conditions essentielles pour assurer le succès.

En face de pareilles difficultés, je renonce au bénéfice de la situation qui résultait pour moi du désistement de mon concurrent.

Si le parti républicain doit être divisé, je ne veux en assumer aucune part de responsabilité.

En retirant ma candidature, j'ai la satisfaction d'accomplir un acte d'abnégation et de dévouement à la cause républicaine.

Vive la République !

CUNEO D'ORNANO.

## *L'élection de Corte*

Corte, 28 avril.

Hier au soir, le bruit avait couru que certains maires, partisans de M. Gaviui, n'avaient pas envoyé les procès-verbaux, dans le but d'empêcher la proclamation de *M. Adriani*.

Trois cents Vescasais, armés, se sont rendus ce matin à Ajaccio, décidés à empêcher, par tous les moyens, cette violation flagrante du suffrage universel.

Nous ne pouvons que flétrir, avec indignation ces procédés peu avouables des partisans de M. Ornano.

## AJACCIO
# COMMISSION DE RECENSEMENT

### *PROCLAMATION*
### de M. LOUIS ADRIANI

Ajaccio, 28 avril.

La Commission de recensement des votes s'est réunie aujourd'hui à une heure à l'hôtel de la Préfecture.

Elle était composée des trois *conseillers généraux* : MM. Toto Versini, docteur Giocanti, Emile Pinelli.

M. Toto Versini présidait cette commission.

M. Henri Pierangeli a été proclamé député de Bastia.

M. Louis Adriani, malgré certains procédés des partisans du candidat évincé, a été proclamé l'élu de l'arrondissement de Corte.

Cette proclamation a donné lieu à une imposante manifestation dans la salle même des opérations de recensement.

### Inoubliable Manifestation

La sortie fut marquée par une explosion de sympathie, comme il fut rarement donné d'en constater en Corse.

Une foule énorme, évaluée à 5000 personnes environ, accueille notre *sympathique député, par une* immense clameur dès qu'il paraît sur le seuil de la Préfecture.

Souriant, dissimulant à grand peine, l'émotion qui l'étreint M. Adriani salue la foule, d'un geste large et, ayant à sa droite M. le sénateur Giacobbi, à sa gauche, M. *Caitucoli, candidat à Sartene*, derrière lui MM. Manfredi, Giannettini, docteur Casalta, etc., prend immédiatement contact avec elle.

A la tête des cinq mille citoyens criant : « Vive Adriani », se trouvent nos deux excellents amis et collaborateurs A. J. de la Coletta et Paul Valot, auxquels, en réponse à leurs félicitations, le sympathique député de Corte, serre cordialement la main, puis prend lui-même part au mouvement.

Le tour de la ville est une marche triomphale. Toute la population d'Ajaccio est dans la rue, et pendant que les hommes poussent sans discontinuer les cris lointains, les dames lui jettent des fleurs, que le galant député reçoit avec un geste aimable. De charmantes jeunes filles remettent au nouvel élu plusieurs gerbes de fleurs pour Mme Adriani, attention gracieuse qui touche profondément le député de Corte.

Arrivé devant l'Hôtel de France, où il est descendu, M. Adriani, monte sur une chaise et harangue la foule, soudainement silencieuse. D'une voix forte, l'orateur affirme que les promesses qu'il a faites ne seront pas pour lui de vains mots. Il déclare qu'il s'emploiera de toute son énergie à faire triompher la cause, sacrée pour lui, des revendications légitimes de l'île éternellement négligée.

Il adresse des remerciements émues à la brave population Ajaccienne, dont l'accueil spontané de sympathie restera à jamais gravé dans son cœur et termine son discours au cri de : « Vive Ajaccio ! »

Ce mot met la foule en délire, et rentré dans ses appartements, M. Adriani put entendre longtemps encore les cris frénétiques de : « Vive Adriani ! » qui parvenaient jusqu'à lui.

### Punch d'Honneur à M. Adriani

Dans la soirée, les amis de M. Adriani lui ont offert un punch d'honneur, dans un des principaux établissements d'Ajaccio.

Cette réunion s'étant terminée très tard dans la nuit, il nous est impossible d'en donner le compte rendu à nos lecteurs.

Pour ce même motif, nous ne pouvons également les renseigner sur le résultat du Congrès, dont nous avons, dans l'un de nos derniers numéros, annoncé la réunion, à l'effet de désigner le candidat sur lequel devront se porter les voix républicaines.

### Conseil d'Arrondissement

*Prunelli-di-Fiumorbo*

Paris, 28 avril.

Les électeurs du canton de Prunelli-di-Fiumorbo sont convoqués, pour le 15 mai, à l'effet d'élire un conseiller d'arrondissement.

# Les Elections Législatives

### *Bilan du Premier Tour*

Paris, 28 avril.

*Le Matin* d'aujourd'hui rectifie ainsi la statistique électorale qu'il a publiée hier :

Union de concentration républicaine, chef M. Briand, 4.909.347.

Opposition de droite, comprenant libéraux et conservateurs, chef M. Piou, 1.516.308.

*Socialistes unifiés et révolutionnaires*, chef M. Guesde, 1 094.837.

Progressistes, chef M. Aynard, 787.000.

Nationalistes, chef M. Barrès, 149 564.

### Travaux financiers

*Ville de Paris 1910*

Paris, 28 avril.

L'obligation portant le numéro 51.188 est sortie remboursable à *cent mille francs*.

# DERNIÈRES NOUVELLES

00236 Service télégraphique spécial du *Petit Bastiais*

BOURSE DE PARIS

| | 27 avril | 28 avril |
|---|---|---|
| Rente de 3 0/0 | 98.50 | 98.50 |
| | 98.27 | 98.45 |

MARSEILLE

# La Grève Générale des Inscrits Maritimes

### Recrudescence d'agitation

Marseille, 28 avril.

M. Briand, ministre de l'Intérieur, ayant renouvelé au Préfet des Bouches du Rhône l'ordre formel de recevoir une délégation d'inscrits comprenant Rivelli et Rond, cette nouvelle produisit une agitation intense dans les milieux grévistes.

A l'issue d'un meeting tenu à la Bourse du Travail, les grévistes, dans un ordre du jour d'une extrême violence, voudrent le maintien de la grève par tous les moyens.

Ils firent serment de voter tous, le 8 mai prochain, contre les candidats du Gouvernement quels qu'ils soient.

Cette décision menace surtout la candidature Brisson.

### Au Tribunal Maritime

*Déserteurs condamnés*

L'équipage déserteur du paquebot *« Ville de Naples, »* qui avait, en partie, fait défaut à la dernière audience, a comparu aujourd'hui, devant le Tribunal maritime, sous l'inculpation d'abandon de bord au moment du départ.

Dix chauffeurs et quatre matelots ont été condamnés à dix jours d'emprisonnement sans sursis, un novice à quatre jours avec sursis, et le mousse bénéficia d'un acquittement.

### Conseil des Ministres

Paris, 28 avril.

Les Ministres et Sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin à 9 heures, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

*Les élections législatives*

Le président du Conseil communique tous les rapports des préfets relatifs aux élections du 24 avril.

*Le 1er Mai*

M. Briand rend compte ensuite au Conseil des mesures qu'il a arrêtées avec le préfet de police à l'occasion du 1er mai.

Il fait connaître également les instructions qu'il a envoyées aux préfets pour la journée de dimanche prochain.

*Nouveaux cuirassés*

Le Ministre de la Marine a fait savoir au Conseil que les deux cuirassés en construction porteront les noms de « Jean Bart » et de « Courbet ».

*Affaires extérieures*

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, entretient le Conseil de quelques questions relatives à la politique extérieure.

*Dans nos Colonies*

Le Ministre des Colonies communique au Conseil les télégrammes concernant les troubles dans la Guadeloupe, et les incidents qui se sont produits à la Réunion et à l'Inde française à l'occasion des élections législatives.

*Affaires courantes*

Les ministres se sont ensuite occupés de l'expédition des affaires courantes.

### La Révision de la Constitution

Paris, 28 avril.

M. Jules Roche annonce que, dès la rentrée, il posera à la Chambre, comme supplément à la loi sur la réforme électorale, la question de la Revision de la Constitution.

Il demandera en outre la responsabilité du Président de la République avec le droit de choisir librement ses ministres en dehors du Parlement.

## A PARIS
# L'ESPIONNAGE

### *Deux Arrestations*

Paris, 28 avril.

La Sûreté a mis, aujourd'hui, en état d'arrestation un soldat d'infanterie coloniale ainsi que sa maîtresse, sur lesquels semble peser le crime de trahison.

Cette arrestation eut comme point de départ, une lettre, que la Sûreté découvrit, adressée à un agent étranger, auquel il était proposé la vente d'une pièce accessoire du canon français de 125.

Un autre soldat, d'une garnison de province, sera arrêté comme complice.

### Nouvelle Affaire d'Espionnage

Paris, 28 avril.

Le bruit court avec persistance que l'on aurait mis aujourd'hui en état d'arrestation plusieurs individus se livrant à un trafic criminel.

Dans la vaste parc de Montmorency, ils avaient installés un poste de télégraphie sans fil, et captaient ainsi les télégrammes dirigés sur la Tour Eiffel ou qui en partaient.

Ces télégrammes, qui intéressent la défense nationale, étaient ensuite remis à un agent allemand au profit duquel se faisait cet odieux et antipatriotique trafic.

## EN ANGLETERRE
# La Conquête de l'air

### Londres-Manchester

### *Victoire française*

Londres, 28 avril.

L'aviateur français Paulhan, qui s'était fait inscrire le 25 avril, au *Daily Mail*, pour la course Londres-Manchester, s'est mesuré hier au voir avec l'aviateur anglais Grandham Whitte, dont on avait quelques jours avant, admiré la merveilleuse performance.

Les deux célèbres aviateurs se sont trouvés en présence, pour se disputer, en un match sensationnel le prix de Londres que le grand organe londonnien *Daily Mail* mijotait d'une prime de 250 000 francs.

En une seule étape Paulhan couvrit 188 kilomètres, et son départ foudroyant surprit Whitte lui même.

Parti une heure après, celui-ci, couvrit 130 kilomètres dans le même temps.

Tous deux atterrissent en plein nuit. A l'aurore Paulhan reprit son vol, dépassant son concurrent et arriva à Manchester, point de la course à 5 heures 32, gagnant le prix attribué à ce match sensationnel.

Paulhan accompli son raid en 2 heures 36 avec un seul arrêt, alors que les conditions du concours lui en permettaient deux, et avec 12 heures d'avance sur le temps stipulé au contrat d'engagement.

Dès son atterissage à Manchester, l'intrépide aviateur reçut télégraphiquement de chaleureuses félicitations de M. Withe, son concurrent malheureux, qu'une panne de moteur avait contraint à abandonner la course et de Blériot, qui, le premier, en s'en souvient, avait fait la traversée de la Manche en aéroplane.

## A LONDRES

Accompagnée de sa femme qui, avait suivi son raid en train spécial, et de nombreux amis, Latham fut à Londres l'objet d'une réception enthousiaste.

Dans la soirée, le Président du Comité royal de l'Aéro-Club visit à son hôtel lui présenter ses chaleureuses félicitations.

Questionné sur ses impressions, par un rédacteur du *Daily-Mail*, Latham répondit : « Je suis absolument épuisé, car je viens de subir la plus rude fatigue que j'ai jamais eue à éprouver ce voyage ne fut qu'une lutte continuelle contre une forte brise. Néanmoins, mon appareil se conduisit vaillamment, faisant une moyenne de 80 kilomètres à l'heure. Il était cependant temps que j'arrive, la pluie menaçait.

## PAULHAN JUGÉ PAR VRIGHT

Interviewé par un rédacteur du *New York Herald*, qui lui demandait son opinion sur l'aviateur français Paulhan, *Wilbarg Vright* déclara que Paulhan était le plus grand et le plus adroit aviateur du monde.

Il ajouta qu'il était certain maintenant de pouvoir construire un aéroplane avec un réservoir pouvant contenir une quantité de pétrole suffisante pour réussir la traversée de l'Océan Atlantique.

### AVIS DE DÉCÈS

M. Emmanuel Barat, proviseur du lycée de Bastia, Mme Emmanuel Barat et leurs enfants,

Ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

*Roger Barat*

leur fils et frère, décédé le 27 avril, à l'âge de 2 mois.

La famille ne reçoit pas.


MODE
Mlle N. BERTI
8, Boulevard Saint-Angelo, 8, au 1er
Travail très soigné
PRIX MODÉRÉS




# CONSOMMATEURS

***Ne buvez que le***

## VIN DU CAP CORSE

**au quinquina MATTEI**

***Apéritif tonique et fortifiant***

**Dans l'intérêt de votre santé, *refusez toute imitation.***

**Exigez la vraie marque préparée d'après la formule L. N. MATTEI, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur du Mérite agricole.**

**APRÈS VOS REPAS**

***PRENEZ UN VERRE DE***

# CEDRATINE

**Liqueur extra-fine**

**Digestive et rafraichissante**



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 118 — SAMEDI 30 AVRIL 1910

# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | 1 an | 6 mois | 3 mois | |
|---|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. | Union postale, et autres Pays le double des |
| Autres Départ. | 22 » | 12 » | 6 » | |

On ne répond pas des manuscrits


00237

# Un Mot de réponse

**LE CALENDRIER**

**Fête d'Aujourd'hui** : Sainte Catherine de S.
**Soleil** : (heure nationale)
Lever, 4 h. m 30 — Coucher, 6 h. 29 m.
Dernier quart., le 2 — Nouvelle Lune, le 8.
**Fête de Demain** : N. D du Refuge.

29 AVRIL

Lorsqu'un homme a une douce illusion, il faut la lui laisser.

L'ancien Directeur du Phare de la Corse, dont les feux à éclats sont intermittents, a celle de croire qu'il lui appartient désormais de délivrer des brevets de républicanisme et de crier, à lui tout seul, que l'élu de Bastia c'est M. Pierangeli.

Les ouvriers et tout le prolétariat bastiais lui ont répondu, pour moi, dimanche dernier.

Je n'avais cependant à mes côtés, que de bien modestes concours, et je comprends les rancœurs et les amertumes de ceux qui ont succombé devant la colère populaire.

Il est admis que les gros négociants, que les bourgeois décorés qui ont prêté leur appui à l'aristocratie républicaine, dont les gavinistes ne sont pas exclus, ont le monopole du républicanisme et sont plus démocrates que les dockers, les cheminots et les pêcheurs qui ont voté pour moi.

Avec le monopole de la Compagnie *Fraissinet et des C. F. D.* ça ne fera jamais qu'un monopole de plus.

Il est entendu aussi, pour faire plaisir à ce brave Tommasi, — que ne ferait-on pas pour lui être agréable, — que les bergers de Lento et les cultivateurs de San-Martino sont d'affreux réactionnaires, et que les maires de Luciana, de Saint-Florent et de Farinole sont de purs républicains.

Le nom du député sortant a béatifié tous ces excommuniés, la politique corse réservant de ces surprises.

Je n'aurais pas répondu aux insultes d'un folliculaire à la solde de son patron, si je n'étais tenu de défendre les électeurs qui, librement, ont manifesté sur mon nom leurs sentiments d'indépendance.

Qu'on le veuille ou non, l'élu de Bastia, ce n'est pas l'élu des maires, des magistrats cantonaux et de la *Compagnie Fraissinet.*

Dans la plupart des communes, mes amis ont été impuissants à faire sortir leurs bulletins de l'urne, alors que les deux partis en présence luttaient de vitesse pour asservir et domestiquer l'électeur.

Nous avons marqué une étape et notre défaite constitue une victoire, car j'ai lutté TOUT SEUL, AVEC MON PROGRAMME, CONTRE TOUTES LES PUISSANCES COALISÉES.

Quoique mon nom ne soit ni un drapeau, ni un programme (sic), comme l'affirmait jadis M. Tommasi, dans une proclamation qui eut son heure de célébrité joyeuse, je puis à bon droit m'enorgueillir du résultat obtenu. Si je n'ai pas libéré mon pays, je reste sur la brèche pour défendre tous ceux qui veulent voir la Corse débarrassée des mauvais magistrats et des politiciens véreux.

JOSEPH AJACCIO,
*Avocat à la Cour d'Appel.*

## LA COMÈTE DU 18 MAI

C'est décidément le 18 mai que nous faisons le grand 'saut dans l'inconnu ! A moins que tous nous en tirions comme en 1861, en passant sans encombre à travers la queue de la comète.

Cette fois c'est de la comète de Halley qu'il s'agit : elle revient tous les 75 ans, ce qui fait que lorsqu'on l'a vue une fois, on peut lui dire adieu sans espoir de la contempler à nouveau.

Il est vrai que si ce n'est pas elle, ce sera une de ses sœurs que vous reverrez sans doute. Elle fait en effet partie d'un groupe de six comètes qui se montrent périodiquement aux yeux inquiets des habitants de la Terre. Nous aurons donc, d'après les savants, qui scrutent les mystères des espaces planétaires, si nous lui échappons le 18 mai prochain, les mêmes risques à courir en 1913, 1919, 1922, 1955 et 1960. — *Je dis:* si nous lui échappons... *car nous ne savons point ce qui se passera le 18 mai. L'étude au spectroscope des queues de comètes a relevé des hydrocarbures, du cyanogène,* etc. Il se peut donc que pendant les heures où nous traverserons le dangereux appendice, nous soyons plongés dans une atmosphère irrespirable...

Peut-être, d'ici au 18 mai, imaginera-t-on de se calfeutrer dans des chambres ou des caves bien étanches, en compagnie de quelques ballons d'oxygène qui fourniront pendant le temps nécessaire l'aliment indispensable à notre respiration ?

Mais je parie que la plupart d'entre vous se diront : « Bah ! arrive qui plante ! les comètes sont des farceuses. » Et de fait, il y a quelques années, on nous annonçait que nous nous trouvions sur la trajectoire de la comète de Biéla et qu'une rencontre terrible devait se produire entre elle et la Terre. Mais la comète de Biéla est arrivée au rendez-vous après l'heure, elle s'était attardée, sans doute, à peigner sa blonde chevelure, et voulant se faire désirer, elle nous a manqué, la coquette, de quelques millions de lieues ! Consolons-nous en pensant que ce n'est que partie remise et qu'un jour ou l'autre le choc se produira !

Dans combien de temps ? Ce ne sont pas les astronomes qui nous le diront, car ils se sont montrés au-dessous de tout dans cette grave circonstance.

Ah ! l'on se moque des médecins ; l'un dit d'une façon, l'autre d'une autre ! C'est possible, la médecine n'étant une science ni exacte, ni facile ; mais la plupart du temps nos avis sont concordants. Les astronomes n'ont garde de se contredire eux, ils ne disent rien ! Pardon ! Le lendemain, après coup, ils s'écrient d'un touchant accord : « Comment ? Vraiment... vous avez cru...? Mais c'était impossible ! Il est certain qu'il peut arriver qu'une comète rencontre un jour la Terre, et, dame ! ce qui en résulters, il est difficile de le dire ! Cela dépend du volume de ce corps, de sa quantité de mouvement, de sa densité, etc.

C'est égal ! Penser que toutes les merveilles créées par le génie de l'homme dans les arts et dans les *sciences*, après des siècles d'efforts successifs, penser que tout cela peut être anéanti en une seconde, sans qu'il en reste de traces ; c'est plutôt cruel !

Voilà qui doit nous donner une idée bien humble de notre force et de notre puissance ! *Memento quia pulvis es !* Souviens-toi que tu n'es que poussière ! Ce n'est même pas pour le roi de Prusse que nous travaillons, c'est pour le néant !

Il y a là matière à réflexions profondes que vous ne manquerez pas de faire, cher lecteur, en regardant les étoiles filantes dans les beaux soirs d'été.

Pensez-vous en voyant ce trait de feu qui parcourt la voûte étoilée et s'éteint subitement que c'est un monde qui meurt ? Un monde peut-être semblable au nôtre ? Non, n'est-ce pas ? Vous aimez mieux, plutôt que de vous livrer à cette méditation attristante, faire au plus vite un souhait, comme l'indique la poétique légende populaire : si le souhait est formé avant l'étoile disparue, vous êtes sûr qu'il sera exaucé dans l'année.

Lorsque la fin du monde fut annoncée pour l'an mille, la croyance était générale. On cessa tout travail ; les haines firent trêve ; les ennemis se réconcilièrent : on ne songeait plus qu'à prier le Seigneur de reculer la terrible échéance !

Elle passa sans encombre, et l'idée se répandit qu'un répit de mille ans avait été accordé à l'humanité pour racheter ses fautes...

Si ce dernier siècle voyait s'établir la paix entre les peuples, un peu plus de justice et d'humanité dans les rapports sociaux, ce serait un siècle béni et un répit bien employé. Mais à quoi bon vous rapprocher de l'idéal, si nous devons aboutir au néant ? Ecartons de nos esprits la sombre hypothèse, et travaillons comme si nous avions l'éternité devant nous.

LOUCIENT VIGNAUD.

## Au Secours de la Corse

*Samedi soir, 23 courant, à 8 heures* et demie, à la Brasserie Domenal, 32, rue Dareau, à Paris, a eu lieu la grande réunion organisée par l'« Union générale des Corses et des Amis de la Corse, » réunissant ainsi les compatriotes des Ve et XIVe arrondissements.

Beaucoup de dames y assistaient.

Cette réunion comportait deux parties. La 1re partie, pour l'inauguration de la section du 5e et les discours où les orateurs inscrits ont développé le programme de l'association.

La 2e partie devait être consacrée à une

---

301 — Feuilleton du Petit Bastiais.

## NOELLA

Grand Roman Inédit
par Charles MÉROUVEL

DEUXIÈME PARTIE

SEULE !

XXXV

MAISON EN DEUIL

Elle, la paysanne joviale, bonne fille, accorte et rieuse, elle avait un aspect lamentable avec sa robe noire et sa physionomie désolée.

— Suivez-moi, je vous prie, dit-elle.

Hélène était étendue sur son lit, dans la chambre où elle avait passé sa première nuit lors de son entrée aux Glycines, folle d'amour, folle de joie peut-être, si le remords de sa *faute* et la pensée du compagnon de ses détresses, à qui elle devait tout, n'eût troublé son suprême bonheur. C'était là aussi qu'elle avait mis au monde cette Noëlla tant pleurée ! C'était là que, deux jours plus tôt, déjà frappée au cœur par mille chagrins dont le plus cruel était celui de la perte de son enfant, elle avait appris la mort aussi imprévue que tragique de son amant. Ce devait être le dernier coup. Le mal dont elle souffrait avait emporté brusquement. A dater de cette minute il devait faire des progrès rapides, foudroyants. En quittant sa malade quelques minutes avant l'arrivée de Jacques Rousset, le docteur avait dit à Virginie et à la religieuse qui restaient seules auprès d'elle :

— Plus d'espoir .. Le cœur peut s'arrêter d'un instant à l'autre.

La chambre était telle qu'Hélène l'avait trouvée à son arrivée aux Glycines. Il n'y avait rien de changé. Seul, le portrait d'André d'Orville conservait les traces du poignard de Thomas Benzoni, dans la nuit sinistre. Rousset entra, suivi de Noëlla. Déjà les affres de l'agonie altéraient le visage charmant de la femme qu'il avait tant aimée autrefois. Elle tenait à la main la carte que Virginie venait de lui remettre. Il s'approcha, se pencha sur les cheveux magnifiques encore de la malheureuse, et lui dit :

— J'ai eu le malheur qui vous frappe .. Je vais repartir pour les pays lointains .. Je n'ai pas voulu quitter la France sans vous dire que je n'ai qu'un *désir*, celui de vous savoir tranquille...

— Jacques !

— Il y a longtemps que je vous ai pardonné !.. Je ne suis venu en France que pour tâcher de vous rendre le trésor que je vous avais enlevé...

— Ma fille ! Elle n'est plus !

— Je vous l'ai dit... Elle vit... C'était ma conviction... Maintenant, c'est une certitude... Je l'ai retrouvée et je vous la rapporte !

— Où est-elle ?

— Près de vous !

— Noëlla !..

Il s'écarta, offrit la jeune fille auprès du lit de la mourante et dit :

— La voici. C'est votre vivant portrait.

Hélène se ranima pour un instant. La joie la transfigura. Virginie et la religieuse eurent une minute de surprise, comme si elles avaient vu une tombe s'ouvrir et une morte se relever de sa fosse. Elle apparut, belle comme autrefois ; le sang circulait de nouveau dans ses veines ; ses artères battaient. Elle s'était redressée. Elle ouvrit ses bras et dit avec une douceur infinie :

— Noëlla, mon enfant... C'est donc toi, toi que j'ai tant pleurée, toi que je voyais si malheureuse, exposée à tant de misères ! .. Retrouvée !.. Par lui !..

Elle s'adressa à son mari :

— Soyez béni, Jacques ! Prends soin d'elle. Je te la donne !.. Elle n'a plus de père... Bientôt elle n'aura plus de mère... Mais tu lui resteras, toi si bon, si doux, si généreux.. Aimez-vous !.. Noëlla, aime-le, pour moi qui l'ai méconnu, qui l'ai injustement trahi ! Adieu...

Sa voix s'étouffa dans un hoquet d'agonie. Cet effort l'avait épuisée. Sa tête était à genoux à son chevet. Elle entendit encore quelques mots à peine perceptibles :

— J'ai été faible... lâche... Adieu, Noëlla, mon amour... Tout se paie !.. Sa voix s'éteignit. Ses yeux se fermèrent. Un sanglot s'échappa de ses lèvres. C'était fini. La religieuse sut se mettre à genoux près du lit et murmura des prières. Le lendemain matin, Jean Guénec reçut cette lettre :

« Mon cher Jean,

» Je vous ai promis de vous écrire et je tiens ma parole. J'ai le cœur brisé. Après une enfance dont vous ne pouvez comprendre les horreurs, j'ai eu quelques années de repos, non sans amertumes et sans chagrins car vous ne pouvez comprendre, vous qui avez été toujours soutenu par une protection puissante, par l'amour d'une mère et les amitiés dont vous méritiez d'être entouré, les douleurs de l'enfant qui sait n'être accueillie que par charité dans une famille qui n'est pas la sienne et où elle est reçue à peu près au même titre que les mendiants qui trouvent passagèrement dans leur vie errante une place au foyer des autres et un morceau de pain à leur table. Paris m'a été aussi mauvais et aussi peu hospitalier que les villages italiens et les masures où j'ai vécu jadis tant d'heures d'épouvante. Enfin le soleil de Dieu m'a envoyé quelques rayons bienfaisants et m'a réchauffé le cœur au moment où je me croyais abandonnée sans retour. Un inconnu est venu à moi, à l'heure où je perdais tout espoir et m'a révélé des choses qui peut-être vous seront révélées à vous-même dans l'avenir. Grâce à lui, placée sous sa protection comme vous l'êtes sous celle d'une personne qui doit vous être chère, si vous répondez à la tendre affection qu'elle a pour vous, j'ai enfin appris d'où je suis sortie et par suite de quels accidents je me suis *trouvée séparée* d'une mère qui ne s'est pas consolée de ma perte. La fatalité a fait le reste.

» Elle m'a privée d'une gardienne à laquelle j'avais été confiée et dont le souvenir s'est ravivé en moi, depuis qu'on m'a parlé d'elle et de la maison où j'ai passé les trois premières années de mon enfance. Je la vois encore, cette chaumière, tantôt au milieu des vertes prairies qui l'entouraient, avec le ruisseau qui pleurait le torrent qui roulait ses eaux claires sur son lit de cailloux, tantôt perdue dans un océan de neiges et de montagnes toutes blanches comme si elles eussent été couvertes d'un immense linceul. Je vois aussi la douce créature qui m'aimait si tendrement penchée sur mon berceau et me contemplait avec des yeux remplis à la fois de tendresse et de compassion. C'est une vision confuse, mon ami, qui s'efface tout à coup et disparaît. Ensuite ce fut l'enfer au lieu du paradis. Là mes souvenirs deviennent plus précis. Le tableau est plus net, mais il est cruel. Le protecteur bienfaisant que je n'espérais plus est venu me chercher dans l'asile où je m'étais réfugiée. Il m'a prise par la main et m'a ramenée à Paris.

G. Guénec.

soirée artistique et littéraire que notre dévoué compatriote Canioni, président de la section, avait si bien organisée. M. Canioni prend le premier la parole et dans des mots élevés du précis, dit combien il est heureux de voir que tous les compatriotes de l'arrondissement ont répondu à son appel. Il remercia ensuite les membres du comité central pour l'honneur qu'on lui a fait en le nommant président de cette section. Enfin il ajoute que l'« Union Générale » a déjà donné des fruits, et que le jour même M. Millerand, ministre des Travaux publics, avait envoyé un lettre à M. Poli, lui annonçant qu'il donnait satisfaction à sa demande pour l'organisation d'un service automobile entre Ajaccio et Sartene.

Il termine en engageant tous les compatriotes d'adhérer à la Société, qui grâce à quelques compatriotes, humbles mais dévoués, est devenue une association gigantesque.

Ensuite Me Fontana prend la parole; par la chaude éloquence et par la verve « flammée que tout le monde lui connait, il développe le programme de l'« Union. » dit ce qu'elle a fait, et ce qu'elle veut faire. Me Fontana a été plusieurs fois interrompu par des salves d'applaudissements, pendant son vibrant discours.

Enfin l'heure est venue et l'on fait place aux artistes qui par leur talent vont égayer jusqu'à minuit 15 le vaste auditoire. En premier lieu M. A. Rosa, secrétaire général de l'« Union » qui récite plusieurs pièces de vers de sa composition sur la Société.

C'est ensuite le tour de M. Petrel, l'artiste-peintre si connu dans la haute société parisienne, qui n'étant qu'un ami de la Corse a bien voulu prêter son concours et par son talent faire frémir la salle. La toute gracieuse Mme Pétrel, la célèbre pianiste si connue, vient après, et par sa voix douce et mélodieuse se fait applaudir par toute l'assemblée par des bravos très nourris. Voilà le violoniste, M. Just Canioni, ainsi que son jeune frère Georges, le chansonnier-comique, qui ont voulu eux aussi tenir la salle riante pendant de longs quarts d'heure.

En un mot, belle et amusante soirée pour les Corses des Ve et XIVe arrondissements de Paris, le samedi 23 avril.

Ajoutons pour terminer qu'après avoir voté à l'unanimité l'ordre du jour qui portait sur le triomphe des revendications de la Corse, sur l'envoi des remerciements au citoyen Millerand et au grand écrivain Jacques Dhur, le Président de la section excuse auprès des assistant« l'infatigable et dévoué M. Poli, qui, par le travail et les fatigues que lui donnent ses fonctions, était indisposé et n'a pu se rendre à cette charmante réunion.

On se sépare à minuit 15, aux cris de Vive la Corse, Vive l'« Union Générale des Corses et des Amis de la Corse ».

SORBELLO.

## GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OGLIASTRO. — Jeudi dernier, a été célébré, en l'église d'Ogliastro, le mariage de Mlle Ursule Giorgetti avec M. Robert Murati, propriétaire à Murato.

Un brillant cortège a accompagné les jeunes époux à la cérémonie religieuse au cours de laquelle M. le curé Canale a prononcé un discours rappelant éloquemment les devoirs respectifs des époux.

Ont signé, pour la mariée : MM. le docteur Salsetti et A. F. Semidei, rentier à Centuri ; pour le marié : MM. le notaire Murati et M. Jean Ogliastri.

Le service d'honneur était assuré par Mlle Thérèse Semidei et M. Georges Saliceti.

Déjeuner et lunch réunirent de nombreux amis des familles Giorgetti-Saliceti et un bal, plein d'entrain, se prolongea fort tard dans la soirée.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos félicitations aux familles Giorgetti et Murati.

GAVIGNANO. — La famille Giamarchi, si avantageusement connue, vient d'être frappée cruellement dans ses plus chères affections, par la mort inattendue du jeune Philippe Giamarchi, âgé de 33 ans, fils unique de M. Mathieu Giamarchi, et de son épouse née Marcantetti et neveu germain de M. l'abbé Giamarchi, le sympathique curé de Porretto-Brando.

Miné par une maladie incurable contractée aux colonies, le cher disparu, rentré mourant à Gavignano, malgré les soins de praticiens éminents et le dévouement de parents inconsolables, s'est éteint dans les bras des siens.

Les obsèques solennelles ont eu lieu hier à Gavignano, au milieu d'une foule immense et recueillie, accourue de toutes les communes du canton, ainsi que des cantons de La Porta et de Saint Laurent.

Cette sympathique manifestation de larmes et des regrets unanimes adoucira, dans la mesure du possible, la navrante douleur de cette famille inconsolable. — D. G.

## Union Générale des Corses et Amis de la Corse

*Section de Bastia*

Le Comité de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse de la Section Bastiaise a adressé à M. Lairolle, avocat, élu député des Alpes-Maritimes, membre *honoraire* de cette vaste association, le télégramme suivant :

« Lairolle, député, Nice.

» Le Comité de la Section Bastiaise de l'Union Générale des Corses et des Amis de la Corse vous adresse sincères et chaleureuses félicitations pour votre élection, et espère que vous accorderez toujours votre puissant et bienveillant appui à la petite patrie Corse.

» *Le Président*,
» CAMMALETTI. »

En réponse aux félicitations qui lui ont été adressées par la Section Corse de l'« Union Générale des Corses et Amis de la Corse, » M. Lairolle a adressé le télégramme suivant :

« CAMMALETTI, Président.
» Bastia.

» Très sensible. Me considère comme représentant supplémentaire de la Corse. Remerciements. Amitiés.

» LAIROLLE. »

## Carnet Mondain

Mardi, le coquet village d'Erbalunga était en fête, beaucoup de maisons étaient pavoisées et décorées de fleurs et de guirlandes de verdure : autos, landaus, calèches y amenaient à chaque instant l'élite de la société bastiaise et des officiers de Bastia. On devait célébrer le mariage de la toute charmante Mlle Sabine de Bressac Galard de Béarn, apparentée par son père aux meilleurs noms de France, et par sa mère petite-fille du très regretté sénateur comte Valery.

Une première messe avait déjà réuni Mme la comtesse de Béarn à faire procéder à l'union de sa fille dans le berceau même de la famille de son père, dans ce lieu où tout dit sa générosité, l'attachement de cet éminent citoyen pour le village qui l'avait vu naître, et où le souvenir reconnaissant de la population ne se lasse jamais de rappeler la bonté et les bienfaits.

M. le lieutenant Salomon, celui auquel Mlle de Béarn unit son sort, est un jeune et brillant officier d'artillerie, de bel avenir, et qui pendant son séjour à Bastia a su s'attirer les sympathies de tous ceux qui se sont trouvés en rapport avec lui.

A onze heures, le cortège se rend à l'église.

La population massée sur le parcours a fait la plus enthousiaste ovation aux époux et à leur famille.

L'église, dont plusieurs objets sont dus à la munificence du comte Joseph Valery, avait été splendidement décorée.

La mariée portait avec une grâce exquise une magnifique robe en satin souple voilée de mousseline de soie avec applications d'Angleterre.

Elle a été conduite à l'autel par son frère, le comte Centule de Béarn, en l'absence de M. le comte de Béarn retenu à Paris par une grave maladie.

Venaient ensuite : le lieutenant Salomon et Mme la comtesse de Béarn en robe satin gris tourterelle, chapeau gris fumée, plumes pourpre.

Comte François Valery et Mlle Marie Rossi, Chantilly noir, toquet noir.

Le général Leddet et Mlle Jeanne de Béarn, satin bleu pâle, chapeau maïs, plumes blanches.

Comte Biscaretti di Ruffia et la comtesse François Valery, crêpe de Chine, Irlande voilée de mousseline de soie écaille, chapeau bis.

Capitaine Kaeclin et Mme la générale Leddet, moire blanche, voilée Chantilly noir, chapeau jais, plumes noires.

Conseiller Gavini et Mme Lota, crêpe de Chine noir, franges et résille perles noires, chapeau noir et plumes.

M. Romani, maire d'Erbalunga, et Mme Jeanne Farinole, crêpe de Chine noir et guipures, chapeau taille noir et plumes.

Comte Sancho du Béarn et Mlle Levis-Andrau, Linon bleu, broderies et Valenciennes, chapeau blanc.

Docteur Pitti-Ferrandi et Mlle Eugénie Lota, robe Linon crème et Irlande, chapeau noir et roses.

M. François Levis-Andrau et Mlle Marie Gavini, crêpe de Chine blanc et filet brodé, chapeau noir et roses.

M. Sampiero Farinole et Mlle Germaine Farinole, robe de voile bleu et Irlande, chapeau noir et plumes.

M. Sampiero Gavini et Mlle Elisabeth Farinole, robe de voile blanc et Irlande, chapeau noir et plumes.

M. Vincent Farinole et Mlle Gabrielle Pietri, voile crème et Irlande, chapeau bleu.

Les témoins étaient pour Mlle Sabine de Béarn : M. le comte François Valery et le comte Biscaretti di Ruffia, ses oncles ; pour le lieutenant Salomon : le général Leddet, gouverneur de la Corse, et le capitaine Kaeclin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Bonaccorsi, aumônier du Lycée, qui, dans une remarquable allocution, a évoqué le souvenir des nobles aïeux de la gracieuse épousée, ainsi que la mémoire du bienfaiteur de la région et tout particulièrement du village d'Erbalunga ; la messe a été célébrée par M. l'abbé Antoni, curé d'Erbalunga, qui, lui aussi, en quelques mots bien dits a rappelé le souvenir, du regretté sénateur comte Joseph Valery.

Pendant la messe, Mme la comtesse François Valery a chanté le *Souvenez-vous* de Massenet, et M. le lieutenant Coudanne : *Hosanna* de Granier et le *Panis Angelicus*, accompagnés par Mme Olivari et M. Lescuyer, et violon, par M. Joseph Flach.

Le service d'honneur était fait par Mlle Pauline de Béarn en Linon crème et Valenciennes, accompagnée par le lieutenant Coudanne, et par Mlle Marie-Thérèse Lota, en voile de soie bleu nattier, chapeau noir garni de roses, avec le lieutenant de Giovanni de Limperani.

Remarqué dans l'assistance M. le Premier Président et Mme Collin, M. le Député de Bastia et Mme Henri Pierangeli, le Docteur et Mme Valentini, M. le chef d'escadron Boivin et Mme Boivin, M. Pierre de Carbuccia, Mme Pierre de Carbuccia, Mlle Anne de Carbuccia, M. le receveur Berthoz et Mme Berthoz, M. le notaire Giordani, Mme Louis Giordani et Mlle Augusta Giordani, M. et Mme de Sanzoni, M. Fernand de Limperani et Mlle de Limperani, M. le Directeur de la Banque de France et Mme Bugnano, M. et Mme Fontaine, M. et Mme Paganelli, M. Domergue, Mme Domergue, Mlle Domergue, M. et Mme Orsini, Mme Ornani, Mme et Mlle Marie Bartoli, Mme et Mlle Lucy Campocasso, M. et Mme Petri Gonico, etc.

Un arc de triomphe a été élevé par les habitants d'Erbalunga, sur le passage du cortège ; les abords de l'église étaient couverts de verdure et de drapeaux.

Après la cérémonie, déjeuner, froid de cent cinquante couverts, dans les somptueux appartements du château.

Au champagne, M. le général Gouverneur s'est levé, et dans une improvisation venue du cœur, a porté la santé de la ravissante mariée et au bonheur des époux.

Le déjeuner a été suivi d'une réception ouverte à laquelle ont pris part tous les habitants, hommes, femmes et enfants. Les honneurs leur ont été faits par la comtesse de Béarn et Mlle Jeanne de Béarn avec cette affabilité rare qui leur est particulière.

Les époux ont quitté le château dans la soirée ; une auto les transportait en moins de deux heures à Pino, dans le château des oncles de la mariée, MM. Piccioni, où les accompagnent nos vœux les plus sincères.

### SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE LURI

*Programme, à l'occasion de la fête du hameau central de Luri (Piazza), le 1er mai, à 2 heures du soir.*

| | |
|---|---|
| La fête des gros cuivres, | Dussoir. |
| Faust, morceau, | Gounod. |
| Gracieuse sonrire, | Forgeot. |
| Les Dragons de Villars, | Maillart. |
| El Coreo, polka. | Carbin. |

*Le Chef de Musique,*
J. GREGORY.

### BULLETIN FINANCIER

Paris, 26 avril 1910.

La tendance a été irrégulière aujourd'hui, faible sur les valeurs industrielles et de traction, très ferme sur les Fonds d'Etats, entre autres la Rente Française à 96.65 et les Sociétés de Crédit. Le Crédit Foncier reprend à 815. Le Crédit Lyonnais est à 1.425 et la Comptoir National d'Escompte à 847. La Société Générale se tient à 726. Son bilan au 31 mars fait ressortir au total des opérations sociales un important accroissement d'environ 81 millions. Les bénéfices nets du mois ont atteint 1.362 801 fr. 74.

Les différents Etablissements de Crédit procèdent actuellement au placement de 129.275 obligations du Chemin de Fer Franco-Ethiopien de Djibouti à Addis-Abeba. Prix 372 frs par obligation de 400 frs : Intérêt annuel : 14 francs.

Information. — L'assemblée générale annuelle de la Cie d'Assurances Générales sur la Vie s'est tenue au siège de la Cie, rue de Richelieu, le mercredi 13 courant. Le Conseil d'Administration dans son rapport signale les magnifiques résultats de l'année 1909 : 96 millions d'assurances nouvelles, 3 millions soixante quatre mille frs de Rentes Viagères constituées, en augmentation de 700 000 frs de rentes sur l'année précédente, laquelle était elle même en augmentation de pareille somme sur l'année 1907. Nous sommes heureux, ajoute le Conseil, de vous signaler ce témoignage tout spécial de la faveur dont notre Cie continue à jouir auprès du public.

Rappelons que la Cie d'Assurances Générales sur la Vie, fondée en 1819, est la plus ancienne du continent européen. Le dividende a été fixé à 300 frs par action.

Nos chemins de fer sont plus faibles.

### Rassurez-vous !

Beaucoup de jeunes femmes, en présence de leur état d'anémie persistant, de leur faiblesse toujours croissante, de leurs troubles intimes toujours plus fréquents et douloureux, désespèrent et sont désolées. Avec l'idée fixe de la maladie croissante qu'il semble impossible d'enrayer, leur esprit est pris par les idées noires. Elles augmentent ainsi leur dépression morale, qui vient s'ajouter à la dépression physique, alors que la plupart du temps, si elles n'ont pas été guéries, quoiqu'en parfaitement guérissables, c'est que tout simplement elles n'avaient pas choisi le vrai remède. En effet, s'il n'y a pas de mauvais remèdes, il y a le vrai remède, celui qui est réellement applicable à votre cas, celui qui est assez puissant pour vous guérir.



MME MARIE VINCENT *(Gl. Cavaroc)*

Rassurez-vous donc, jeunes femmes, et si vous n'avez pas encore fait usage des Pilules Pink, dites-vous bien qu'il y a encore de l'espoir pour vous, car elles ont guéri les cas les plus graves d'anémie, d'épuisement, de faiblesse nerveuse, et peut-être votre cas n'est-il pas aussi grave que vous le croyez vous-même.

Voici reproduit ici, le portrait de Mme Marie Vincent, de Oardilly-le Baz (Rhône), qui n'a eu qu'à se louer du traitement des Pilules Pink.

« Pendant trois ans j'ai été malade, et malgré tous les soins, je n'avais pu obtenir une légère amélioration. J'étais faible autant qu'il est possible d'être faible. Je n'avais pas de couleurs, pas d'appétit. Je souffrais continuellement de points de côté, d'étourdissements, de migraines. J'étais devenue triste et avais toujours envie de pleurer. Les Pilules Pink seules m'ont fait du bien et c'est bien à elles seules que je dois d'avoir été guérie. »

Les Pilules Pink guérissent : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, douleurs, épuisement nerveux.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

## Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin + 16° à midi 20° + 4 6 heures du soir + 16°. Maxima + 21° Minima + 14°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 703 mm. à midi, 703 mm.. 6 heures du soir, 701 mm. Vent. — Dans la matinée, Calme.
Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel : le matin, Découvert.
l'après-midi, M.

### Ecoles à feu

Nos batteries d'artillerie quitteront Bastia demain dimanche, à la première heure, pour se rendre à Saint-Florent, où elles vont exécuter leurs tirs préparatoires.

Elles seront de retour dans la garnison le dimanche, 8 mai, et repartiront ensuite les 13 et 14 juin pour aller exécuter leurs tirs en plein champ sur la côte orientale.

### Au départ

Notre excellent ami, M. Lucien Falcucci, l'exquis psychologue, dont nos lecteurs ont apprécié les « Contes du Dimanche » du *Petit Bastiais*, est rentré hier soir à Paris via Nice.

Quoique loin de nous, M. Falcucci reste attaché à notre journal et donnera de temps en temps à nos lecteurs quelques-uns de ces contes qui sont un véritable régal de délicats.

### Récompenses honorifiques

La Société protectrice des animaux a accordé des récompenses honorifiques pour la répression des mauvais traitement exercés envers les animaux domestiques, exécution de la loi Grammont, au personnel de la police municipale de Bastia, savoir :

Médaille de bronze : M. Caneri, Joseph-Marie, inspecteur de Police.

Mention honorable : MM. Paoletti Thomas, Leoni Nicolas, Mezzana Joseph-Marie et Poggi Roch, agents de police.

Toutes nos félicitations.

### Arrestation

La police a procédé à l'arrestation du nommé Danti Giuseppe, au moment où il allait prendre le bateau en partance pour Livourne.

Cet individu s'était rendu hier matin dans le petit restaurant de la veuve Simoni, boulevard Saint-Angelo et s'était approprié un billet de 50 francs qui traînait sur la table.

Interrogé par M. Hennequin, Danti a déclaré avoir pris le billet de banque, parce qu'il était convaincu que la dite coupure n'avait pas de propriétaire.

Il a été déféré au Parquet.

### Mois de Marie

A Saint-Jean, les exercices du Mois de Marie auront lieu à partir d'aujourd'hui, à 5 heures et demie et à 8 heures du soir.

A Cepanelle, les mêmes exercices commenceront à 4 heures et demie.

### Pilules Suisses

Pourquoi les Pilules Suisses sont-elles populaires depuis 29 ans ? Parce que, seules, elles guérissent les *affections de l'estomac* et la *constipation*.

### A louer

A Louer : Magasin et cave, Impasse Saint-Jean.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### A vendre

Joli canot de promenade avec tous ses agrès. Réelle occasion.

S'adresser aux bureaux du *Petit Bastiais*.

### SOCIETES A SYNDICATS

AVIS. — Tous les retraités de douanes du service actif sont priés de se rendre, dimanche matin, de 8 à 9 heures, dans une des salles de la Mairie, pour affaires qui les concernent.

LUCCIONI.

SOCIÉTÉ SAINTE DÉVOTE — Les membres participants sont avisés que les 1er et 8 courant, aura lieu la perception au siège social, de 9 à 11 heures, rue Napoléon, 19, au 2e.

SYNDICAT INTERNATIONAL DES DOCKERS. — Les dockers appartenant au Syndicat international sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 1er mai, à 8 heures du matin, à la Bourse du Travail.

Rendez-vous de tous les camarades dockers à 7 heures et demie du matin, au Châlet (Nouveau Port) pour escorter la bannière syndicale.

Le Secrétaire, CARDUCCI.

MESDAMES

# DERNIÈRES NOUVELLES

Service télégraphique spécial du *Petit Ba...* 00238

BOURSE DE PARIS

28 avril — 29 avril
Rente 3 0/0 ancien . 98.50 — 98.42
Id. 3 0/0 amortis . 98.45 — 9 15
ex coupon

## L'ÉLECTION D'AJACCIO

### Le Congrès Républicain

Ajaccio, 29 avril.

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Congrès républicain s'est réuni hier au soir dans le but de choisir un candidat aux élections de ballottage du 8 mai prochain sur lequel devraient se porter les suffrages des républicains de l'arrondissement.

La séance est ouverte à 9 heures du soir.

M. Paraldi, sénateur, préside.

Une longue discussion a lieu et, vers une heure du matin, les résultats d'un vote au scrutin secret désignent M. Félix Decori, avocat à la Cour d'appel de Paris, comme candidat des électeurs républicains de l'arrondissement d'Ajaccio.

Les voix se sont ainsi réparties :

Votants, 64.
Majorité absolue, 33.

Ont obtenu :

| | |
|---|---|
| MM. Félix Decori, | 39 voix |
| Forcioli, | 7 — |
| Cuneo d'Ornano, | 8 — |
| Pierre Ceccaldi, | 1 — |
| Bulletins blancs, | 9 |
| Abstentions, | 13 |

## AJACCIO

### PUNCH D'HONNEUR à M. Adriani

*Député de Corte*

Ajaccio, 29 avril.

Le punch d'honneur, donné au Grand Café d'Ajaccio, fut le corollaire de la manifestation enthousiaste qui souligna la proclamation de M. Adriani, le nouveau député de Corte.

Lorsque le groupe, au milieu duquel se détache la silhouette élégante de M. Adriani, fait son entrée dans l'établissement, la *Marseillaise* éclate, reprise en chœur par tous les assistants électrisés.

Dès que tout le monde a pris place, M. Caltucoli, candidat dans l'arrondissement de Sartene, président d'honneur, se lève et dans une vibrante allocution salue M. Adriani, promoteur des idées nouvelles, et qui s'est donné le devoir de soutenir les opprimés.

Des applaudissements nourris soulignent la brillante improvisation de M. Caltucoli.

Quelques autres orateurs prennent successivement la parole, recueillant chacun leur part de bravos, puis M. Adriani se lève à son tour.

En un discours fréquemment haché par des applaudissements nourris, le sympathique député de Corte salue l'ère nouvelle qui s'ouvre pour la Corse, enfin rassisie.

Il remercie cordialement cette fière population d'Ajaccio, toujours si prompte aux généreux élans d'enthousiasme et qu'il a déjà appréciée au temps où il accomplissait au chef-lieu son service militaire.

« Je sais, dit-il en terminant, quelles sont les responsabilités qui m'incombent, comme représentant du peuple, je saurais les les supporter. »

Une enthousiaste ovation souligne la péroraison de ce splendide discours et, après quelques mots de remerciements, la foule se disperse aux accents de la *Marseillaise*, pendant que les intimes reconduisent M. Adriani à l'Hôtel de France où il a retenu ses appartements.

## L'Légion d'honneur

Paris, 29 avril.

M. Astiggiani, lieutenant au 2e régiment étranger, à Tiaret, (Oran), est nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

## Médaille militaire

Paris, 29 avril.

M. de Poi, adjudant au 2e régiment étranger, est décoré de la Médaille Militaire.

## LE 1er MAI

### La Manifestation ouvrière *n'aura pas lieu*

*Importantes mesures d'ordre*

Paris, 29 avril.

M. Briand, président du Conseil, a formellement déclaré que le 1er mai verra avorter les intentions de la C. G. T.

Aucun cortège ne se déroulera ni au Bois de Boulogne, ni dans Paris, et aucun groupement ne sera toléré.

Si, ne tenant aucun compte de la défense faite, les organisateurs de la manifestation du 1er mai tentent de former le cortège et de le faire dérouler dans Paris, il sera repoussé par la force.

Indépendamment des forces policières et de la garde républicaine, six régiments de cavalerie et quatre régiments d'infanterie assureront le maintien de l'ordre public.

## Echos Electoraux

### Statistique du *Matin*

Paris, 29 avril.

*Le Matin* de ce jour a calculé que si le système de la représentation proportionnelle avait été appliqué aux élections de 1910, il aurait donné les résultats suivants :

L'Union républicaine 348 sièges.

| | |
|---|---|
| Socialistes, | 77. |
| Progressistes, | 57. |
| Conservateurs, | 54. |
| Libéraux, | 51. |
| Nationalistes, | 10. |

## VILLEFRANCHE

### *Violents Incidents*

Toulouse, 29 avril.

Pendant que la commission de recensement, qui déclare M. Auriol en ballottage, était en séance, une violente altercation se produisit entre ce candidat et les membres de la Commission.

M. Auriol et son concurrent M. Ducos en vinrent même à des voies de fait très regrettables.

En présence de l'attitude des concurrents et des troubles survenus, la commission leva la séance.

M. Ducos dépose immédiatement une plainte. Quant à M. Auriol, il écrivit à M. Briand, ainsi qu'à M. Barthou une lettre de violente protestation.

### *M. Dubief en ballottage*

Paris, 29 avril.

Malgré les bruits qui avaient couru du retrait de candidature de M. Dubief, il reste parfaitement établi que celui-ci maintient sa candidature au ballottage, le 8 mai prochain.

## Nouvelles Maritimes

Paris, 29 avril.

M. Dupont, directeur de l'école d'application du génie maritime, est nommé directeur du service des chantiers de la Loire

M. Maurice, ingénieur en chef de 1re classe, est nommé directeur de l'école d'application du génie maritime.

## MARSEILLE

### La Grève Générale des Inscrits Maritimes

*Violents incidents*

*Paquebot assailli*

Marseille, 29 avril.

La surexcitation augmente dans les milieux grévistes.

Aujourd'hui au moment où le paquebot *Suzette*, de la Compagnie Fraissinet, allait lever l'ancre, une centaine de grévistes ont pris d'assaut le navire, et ont forcé l'équipage à descendre à terre.

Le bateau, ainsi démuni de tout son équipage, reste en panne.

## Les Elections Législatives

### Commissions de Recensement

Paris, 29 avril.

Les commissions de recensement des votes ont proclamé élus les candidats ci-après :

*à Barcelonnette*

M. André Honorat, radical, qui avait obtenu 4.474 voix.

Le député sortant, M. Guyot de Villeneuve, républicain, en avait obtenu 1.475.

*à Foix*

M. Dalcassé, député sortant, ancien ministre des Affaires étrangères, avec 68 voix de majorité.

Son concurrent était M. Lafagette, radical-socialiste.

*à la Guadeloupe*

M. Legitimus, élu par 6735 suffrages, député de la deuxième circonscription.

Son concurrent perpétuel était M. Boisneuf, républicain.

## NANCY

### Les Vols dans l'Armée

Nancy, 29 avril.

Une enquête menée au 26e régiment de ligne amena la découverte de vols importants.

Il paraît ce confirmer que des pièces importantes, détachées de la mitrailleuse, auraient disparu.

*

Au ministère de la Guerre on dément la nouvelle qu'un vol de pièces détachées de la mitrailleuse ait été commis au 26e régiment d'infanterie.

## A PARIS

### L'ESPIONNAGE

*Deux Arrestations*

Paris, 29 avril.

Les soldats Hozais, du 21e régiment d'infanterie coloniale, en garnison à Paris et Lanternier, du 29e régiment d'artillerie, en garnison à La Fère, ont été mis en état d'arrestation.

Ces deux militaires sont inculpés d'avoir livré à un agent d'une nation étrangère des pièces accessoires de notre pièce de 125.

## TRÉVOUX

### LE MORT VIVANT

Trévoux, 29 avril.

M. Ballet, député de l'Ain, dont on avait annoncé sa mort, est en pleine santé.

Une homonymie avait été cause de la fausse nouvelle, et le député de l'Ain fut, comme bien l'on pense, tout étonné, en lisant sur les journaux la nouvelle de sa mort.

## La Conquête de l'air

### LE RAID PAULHAN

Paris, 29 avril.

L'aviateur Henry Farman a déclaré que la glorieuse prouesse accomplie par Paulhan, en couvrant le raid Londres-Manchester, le classe comme premier aviateur du monde.

*

Le communiqué Von Parseval estime que le raid splendide de Paulhan, constitue un succès considérable pour l'aviation et pour la France.

### *La Presse Etrangère*

Les journaux de Londres, New-York, Berlin, Rome, consacrent de longs et élogieux articles à Paulhan, dont ils vantent la gloire.

La magnifique performance du célèbre français, le place bien avant tous les aviateurs connus à ce jour.

## MANCHESTER

### *Originales manifestations*

Manchester, 29 avril.

Au moment où Paulhan, après sa remarquable randonnée aérienne atterrissait à Manchester, des paysans sortirent pieds nus et en chemise de leurs demeures pour acclamer le vaillant aviateur.

### *A la gare de Manchester*

Lorsque le vainqueur du Match Londres-Manchester arriva à la gare de Manchester, le matin de très bonne heure, les balayeurs et les cantonniers de la ville formèrent la haie sur le passage du triomphateur.

Ces modestes travailleurs tenaient leurs balais comme des fusils, et, dans une attitude grave et digne, escortèrent Paulhan jusqu'à son hôtel, en poussant de frénétiques hourras.

### *Monument commémoratif*

Une souscription est ouverte dans le but d'élever un monument commémoratif, pour perpétuer le souvenir du math adrien Londres-Manchester.

Ce monument sera érigé à l'endroit même de l'atterrissage de Paulhan, près de Manchester.

## Les Morts du Jour

### *M. Chevillon*

Marseille, 29 avril.

M. Chevillon, maire d'Auch, ancien député, est décédé aujourd'hui.

M. Chevillon, qui avait occupé son siège, il y a huit ans à M. Brisson, a été emporté après une courte maladie.

## AVIS DE DÉCÈS

(NOVAIL)

Mme et M. Antoine-Jean Marcelli, et leurs enfants ; Mlles Angèle et Barbe Marcelli ; M. Fabien Marcelli, retraité ; Mme et M. Casanova, maire de Talloue ; Mme et M. Ours-Marie Marchetti, et leurs enfants, de Zalana ; Mme et M. Marc-Antoine Py, et leurs enfants, de Pietra di-Verde ;

Les famille Berani et Franceschi, de Piazzolo ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE URSULE MARCELLI

leur fille, sœur, nièce et cousine, décédée pieusement à Novale, le 26 avril, dans sa 17e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Saison Printemps Eté 1910

AVANT DE FAIRE VOS ACHATS
VISITEZ LES MAGASINS
P. ROGIALLI, Tailleur
BASTIA. — Place St-Nicolas. — BASTIA
GRAND CHOIX D'ÉTOFFES
Françaises et Anglaises
Dernière nouveauté
Draps pure laine garantis
VESTONS DEVANTS INCASSABLES
Coupe impeccable — Façon très soignée
GRAND ASSORTIMENT
DE PANTALONS ET GILETS FANTAISIE
Prix défiant toute concurrence
N. B. — La Maison ROGIALLI vend 20 0/0 meilleur marché que partout ailleurs.
Sur demande elle envoie des échantillons à l'intérieur.

CAFÉ DES GOURMETS
UN DES PLUS CONFORTABLES DE BASTIA
Boulevard Paoli, 23

SERVICE DE VAPEURS
ARTHUR C. SOUTHWELL
*Transport direct entre Bastia et les ports du Nord*
Service régulier bi-mensuel entre Bastia, Londres, Manchester, Liverpool, Newcastle, Anvers, Hambourg, Constantinople, Odessa, et les ports d'Espagne.
ARTHUR C. SOUTHWELL
BASTIA

RHUM
FOX-LAND
Grande Marque

**MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER I
*Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.*
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
*Appareils Sanitaires*
**Charles CLÉMENT & Cie**
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.


POUR FAIRE PONDRE LES POULES
2.500 OEUFS
NOTICE gratis et franco
REVUE-GUIDE PRATIQUE
Fr. MAESTRACCI
2, rue Neuve St-Roch, Bastia (Corse)

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour teindre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN!
Le Paquet: 40 Centimes

LIBRAIRIE OLLAGNIER

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE
Edmond Rostand
6 PIÈCES DE THÉATRE COMPLÈTES, DE NOMBREUSES POÉSIES, PLUS DE 600 ILLUSTRATIONS INÉDITES, EN COULEURS ET EN NOIR
1500 PAGES DE TEXTE ET DE GRAVURES.
L'OUVRAGE PARAIT EN FASCICULES HEBDOMADAIRES
à 0 fr. 60 ; *franco :* 0 fr. 70
HORS TEXTE EN COULEURS

**ULCÈRES VARIQUEUX**
Soulagement immédiat et guérison rapide par l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER
Des milliers de malades atteints de plaies, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, sont guéris tous les ans par cet unique remède.
M. Depensier, pharmacien à Rouen
Après avoir entendu parler avantageusement de l'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai mis en usage votre EAU PRÉCIEUSE sur plusieurs malades atteints de plaies d'ecsémat, varices et j'en ai obtenu les meilleurs résultats. C'est une excellente [illegible]
Docteur CAPELLE « Paris »
L'EAU PRÉCIEUSE DEPENSIER se trouve dans toutes les pharmacies : le flacon, 3 fr. 50. Demander brochure illustrée. Dépôt général : Pharmacie Depensier, 57, rue du Bac, Rouen.
Se trouve à Bastia, Pharmacie Quilici, 10, boulevard du Palais, et à Ajaccio, Pharmacie Gottardi.


Maux de Dents guéris radicalement par Boulettes Dentaires
de A. FOURCEAUD, Pharmacien, à Périgueux
Dépôts : Pharmacie Luigi à Bastia, Raffali à Corte, Pedevant à l'Ile-Rousse, Sorgiloni, Cours Napoléon, à Ajaccio.

ABSINTHE BOURGEOIS FRÈRES
ET
APÉRITIF BASTIA QUINQUINA.

PATES ALIMENTAIRES SUPÉRIEURES
REPRÉSENTANT
Pour BASTIA et CORTE
M. Paul GILORMINI
ALBERTINY ET Cie
NICE ET CANNES



LA CEDRATINE
Grande Liqueur de Marque
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION FRANCO-BRITANNIQUE DE LONDRES



Le Directeur-gérant
J. B. Ollagnier.
Imp. Ollagnier.





00239



# Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
J.-B. OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues à forfait et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (le page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

| | un an | 6 mois | 3 mois |
|---|---|---|---|
| Corse | 20 fr. | 10 fr. | 5 fr. |
| Autres Départ. | 25 » | 13 » | 6 » |

Union Postale, le port en sus
On ne répond pas des manuscrits déposés



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA


# TIRAGE
# DE LA LOTERIE
## *POUR UN GROUPEMENT*
# d'Œuvres de Bienfaisance

*Paris, 30 avril.*

**Le numéro 8.330 de la 28e série**
*gagne*
UN MILLION

**Le numéro 21.460 de la 69e série**
*gagne*
**Deux cent mille francs**

**Le numéro 3.902 de la 7e série**
*gagne*
**Cent mille francs**

**Cent autres billets**
*gagnent chacun*
**Mille francs**

**Trente mille billets**
*gagnent chacun*
**Quarante francs**

Paris, 30 avril.

Ce matin, a eu lieu, au Crédit Foncier de France, dans la petite salle affectée aux tirages des valeurs à lots, le tirage de la « Loterie pour un groupement d'œuvres de bienfaisance et d'encouragement aux arts ».

C'était le troisième tirage, et le programme de cette cérémonie était bien fait pour attirer la foule.

Après avoir fourni au public quelques explications pour lui faire comprendre le mode de Tirage, le gouverneur du Crédit Foncier a donné l'ordre de mise en mouvement des roues.

Les scellés, vérifiés et reconnus intacts, ont été brisés et deux enfants abandonnés de l'Assistance Publique, désignés en raison de leur bonne conduite, ont été conduits, les manches retroussées jusqu'aux coudes, jusqu'aux roues qui furent mises en mouvement à un signal donné.

— *28e Série !* clame, d'abord le Président, au milieu d'un silence religieux.

Un mouvement se produit, les nez s'allongent, les déceptions se manifestent clairement.

Puis le tirage se poursuit pour les gros lots et, enfin, pour les petits lots, sans qu'aucune manifestation soit venue troubler l'ordre du tirage, qui faisait quelques heureux et beaucoup de déçus.

## AJACCIO

### Arrivée de M. Félix Decori

Ajaccio, 30 avril.

M. Félix Decori, avocat à la Cour d'Appel de Paris, est arrivé ce matin par le bateau de Marseille.

Un grand nombre de personnalités politiques de l'arrondissement ont été recevoir, à quai, le candidat des républicains d'Ajaccio.

M. Félix Decori est parti en tournée électorale, deux heures après son arrivée à Ajaccio.

## TOULON

CONSEIL DE GUERRE MARITIME

### PROCÈS EN REVISION

### L'affaire Lair

Toulon, 30 avril.

Les débats de l'affaire Lair se sont déroulés hier devant le 2e conseil de guerre maritime.

Cet officier avait été condamné, le 15 décembre 1909, par le premier conseil de guerre maritime, à 18 mois de prison, à la destitution et aux frais.

Quatre questions avaient été posées aux juges :

1° Le lieutenant de vaisseau Lair est-il coupable d'avoir soustrait frauduleusement 1 384 francs 30 centimes, appartenant à la caisse du bord, dont il était comptable ?

2° Le lieutenant Lair était-il comptable de la somme ainsi soustraite ?

3° La somme soustraite excédait-elle 40 francs ?

4° Le lieutenant de vaisseau Lair est-il coupable d'absence illégale, sans autorisation, et de plus de six jours ?

A la première question il a été répondu : coupable à l'unanimité.

A la deuxième, non à l'unanimité.

A la troisième, oui à l'unanimité.

A la quatrième, oui à l'unanimité.

A la majorité, il a été admis des circonstances atténuantes.

Quatorze témoins ont été assignés par l'accusation : douze avaient déjà comparu le 15 décembre dernier. Les deux nouveaux témoins sont M. le docteur Vouzy, sous-préfet de Brives, et fut opérée l'arrestation du lieutenant Lair, et le second-maître fourrier, qui remplissait les fonctions de secrétaire du commandant-comptable de la « Claymore ».

Le deuxième Conseil de guerre a confirmé purement et simplement le jugement des premiers juges.

## EN ANGLETERRE

### LE RAID LONDRES-MANCHESTER

*Remise du Prix*

Londres, 30 avril.

Le chèque de 250.000 francs, constituant le prix de la course Londres-Manchester, a été remis ce matin, au célèbre aviateur Paulhan.

Cette cérémonie donna lieu à une manifestation toute de sympathie qui fait l'éloge de la Nation amie.

Le chèque de 250.000 francs était enfermé dans une cassette en or massif, ornée de drapeaux anglais et français entrelacés, en émail.

Cette belle fête de l'aviation s'est terminée dans la belle salle d'honneur du grand organe londonnien *Le Daily-Mail*, créateur de l'épreuve. Elle a été marquée par une enthousiaste manifestation du public en faveur de l'intrépide aviateur et de la Nation amie.


Le Directeur-gérant
J. B. Ollagnier.
Imp. Ollagnier.